LES ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

GEORGES VALOIS

ŒUVRE ÉCONOMIQUE. I

# L'ÉCONOMIE NOUVELLE

## L'INTELLIGENCE ET LA PRODUCTION

ÉDITION DÉFINITIVE AVEC UNE PRÉFACE NOUVELLE :

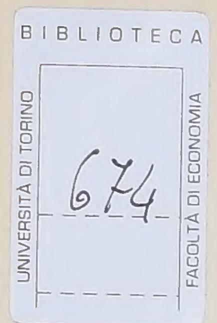
*La valeur et la loi de l'Offre et de la Demande*




PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

3, PLACE DU PANTHÉON, 3



[illegible]

3. VII. '25

# L'ÉCONOMIE NOUVELLE

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

L'HOMME QUI VIENT. *Philosophie de l'Autorité*, 1906. — Edition définitive, avec une préface nouvelle, dans la collection des *Ecrivains de la Renaissance française*, 1923.

LA MONARCHIE ET LA CLASSE OUVRIÈRE, 1910 (*épuisé*).

LES MANUELS SCOLAIRES, 1911 (*épuisé*).

LE PÈRE. *Philosophie de la Famille*, 1913. — Edition définitive, avec une préface nouvelle, et suivie de l'HISTOIRE D'ADAM, FILS D'ADAM, ET D'ÈVE, FILLE D'ÈVE, dans la collection des *Ecrivains de la Renaissance française*, 1924.

LE CHEVAL DE TROIE. *Réflexions sur la philosophie et la conduite de la guerre*, 1918.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, 1918 (*épuisé*).

L'ECONOMIE NOUVELLE, 1919.

INTELLIGENCE ET PRODUCTION, 1920.

LA MONNAIE SAINE TUERA LA VIE CHÈRE, 1920.

D'UN SIÈCLE A L'AUTRE. *Chronique d'une génération*, 1921.

LA RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE, 1922.

LE POINT. L'ETAT ET LA PRODUCTION, 1922.

LE MYSTÈRE DE LA RUE DE RIVOLI. *Grandeur et décadence du franc sous le ministère de M. de Lasteyrie*, 1924.

LA RÉVOLUTION NATIONALE, 1924.

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE SOCIALES : *La Religion du Progrès, L'Affaire Ferrer en France, La Monarchie et la Classe ouvrière, La Bourgeoisie capitaliste, Les Salons, les Châteaux et le Peuple français, Le Cheval de Troie.* — Edition définitive, avec une introduction inédite, *l'Être et le Devenir*, et un index des noms cités, dans la collection des *Ecrivains de la Renaissance française*, 1924.

LES ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

GEORGES VALOIS

IV

ŒUVRE ÉCONOMIQUE. — I

# L'Économie nouvelle

## L'INTELLIGENCE ET LA PRODUCTION
## ÉCONOMIE, MORALE, RELIGION

ÉDITION DÉFINITIVE AUGMENTÉE D'UNE PRÉFACE

*La valeur et la loi de l'offre et de la demande*

DE PLUSIEURS ÉTUDES INÉDITES ET D'UN INDEX DES NOMS CITÉS




PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
3, PLACE DU PANTHÉON, 3

MCMXXIV

## JUSTIFICATION DES ÉDITIONS ET TIRAGES

LA PREMIÈRE ÉDITION de *l'Economie nouvelle* a été donnée par la Nouvelle Librairie Nationale en décembre 1919, dans le format in-16, à 11.000 exemplaires, dont 100 exemplaires sur vergé teinté des papeteries Lafuma filigrané au monogramme de la Nouvelle Librairie Nationale, réimposés et numérotés à la presse, les exemplaires souscrits avant la mise en vente portant le nom du souscripteur imprimé face au titre.

UN DEUXIÈME TIRAGE à 5.500 exemplaires a été mis en vente en juin 1920.

UN TROISIÈME TIRAGE à 5.500 exemplaires a été mis en vente en février 1921.

LA PREMIÈRE ÉDITION d'*Intelligence et Production* a été faite par la même librairie, en octobre 1920, à 11.000 exemplaires, dont 50 exemplaires sur vergé pur fil des papeteries Lafuma numérotés à la presse de 1 à 50.

Les études réunies sous le titre *Economie, Morale, Religion*, ont paru dans le volume *l'Economie politique et la Doctrine catholique*, par M. Nel Ariès, édité par la Nouvelle Librairie Nationale en mars 1923 : la dernière comme préface ; les quatre premières en appendice.

La présente édition définitive, avec une introduction commune, a été tirée à 5.274 exemplaires, savoir :

6 exemplaires sur Japon Impérial, numérotés de I à VI,

18 exemplaires sur Hollande de van Gelder Zonen, numérotés de VII à XXIV,

100 exemplaires sur vélin pur fil des papeteries Lafuma, numérotés de XXV à CXXIV,

5.000 exemplaires sur vélin teinté des papeteries Navarre, numérotés de 1 à 5.000.

150 exemplaires sur vélin teinté des papeteries Navarre, hors commerce, réservés à la Presse.

Le présent exemplaire appartient à l'édition définitive.

N° 00,838

# INTRODUCTION

## *CRITIQUE DES DOGMES DE L'ÉCONOMIE LIBÉRALE*

## LA VALEUR ET LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

On a cru utile, en publiant cette édition définitive de *l'Economie nouvelle*, de procéder à un nouvel examen du problème de la valeur et à une nouvelle critique des dogmes fondamentaux de l'économie libérale.

*L'Economie nouvelle* repose sur une conception de la valeur fort éloignée des conceptions dites orthodoxes. Mais, au cours des premières études doctrinales que l'auteur a publiées de 1920 à 1922, il n'a été fourni qu'une première ébauche de l'œuvre que nos contemporains et nos successeurs ont et auront à entreprendre et à poursuivre. On apporte ici une nouvelle contribution à cette œuvre ; le lecteur remarquera que les études qui suivent modifient ou complètent sensiblement les exposés de *l'Economie nouvelle ;* un examen attentif lui fera même découvrir quelques différences. L'auteur laisse subsister ces différences entre ses études de 1920 et celles de 1924 : cet ouvrage est un ensemble de recherches conduites scientifiquement ; mais ce n'est pas un traité de géométrie,

c'est un travail de découverte, que l'on livre dans ses états successifs, et par lequel on a voulu instituer un débat général sur les dogmes de l'économie classique.

Le débat est enfin ouvert : MM. Yves Guyot et Preuilly ont pris la défense des dogmes attaqués. L'introduction que l'on va lire est une première réponse à ces messieurs. Naturellement, elle ne prétend pas épuiser le sujet. Son objet principal est de provoquer la discussion et une revision systématique de la science économique.

---

# I. — POSITION DU PROBLÈME

L'ÉCONOMIE politique dite orthodoxe affirme l'existence d'un certain nombre de lois économiques, dont la principale est la loi dite de l'offre et de la demande. Cette « loi » a perdu beaucoup de son prestige chez les économistes. Néanmoins, elle demeure respectée. Elle fait partie du vocabulaire d'école. Ses formules sont dans la circulation publique. Elle inspire toute une législation. Les lois politiques qui intéressent l'économie ont été faites pour obliger tous et chacun à respecter le jeu de la libre concurrence, c'est-à-dire le jeu de la loi de l'offre et de la demande elle-même.

Chacun sait que, selon ladite loi, « une valeur tend d'autant plus à la hausse qu'elle est plus demandée ; elle tend d'autant plus à la baisse qu'elle est plus offerte ; et c'est de la combinaison de la demande et de l'offre que ressort la valeur en échange ». C'est la définition même de Leroy-Beaulieu, qui est d'ailleurs devenue la définition commune.

Cette « loi » étant présentée par les économistes comme une loi aussi rigoureuse que la loi de la pesanteur, tous les gouvernements des nations qui appartiennent à la civilisation occidentale ont été invités à la respecter, afin de ne pas provoquer les réactions de la nature dont on ne viole pas impunément les lois. Tous ces gouvernements, successivement, sont entrés dans le jeu, et leurs codes sont rédigés confor-

mément au dogme, leurs administrations sont au service de cette « loi », que les agents de police et les gendarmes ont pour mission de faire respecter sur les marchés et dans tous les échanges.

Un citoyen qui ne respecte pas, dans ses affaires, la loi de l'offre et de la demande, peut être condamné à l'amende et à la prison. Les ouvriers emprisonnés à l'occasion des luttes pour les salaires ne sont pas condamnés pour violences envers leur prochain, ni pour avoir voulu troubler la paix publique : en général ils sont conduits dans les geôles pour entraves à la liberté du travail, c'est-à-dire pour avoir tenté d'élever les salaires par des moyens non conformes à la loi de l'offre et de la demande.

La « loi » de l'offre et de la demande est donc une chose sérieuse. Sa reconnaissance ou sa méconnaissance sont affaires d'État. On dépasse là le débat d'école.

Or, nous posons

Que cette « loi » est un mythe ;

Que sa reconnaissance, qui vient d'une grave erreur scientifique, entraîne les nations vers la guerre civile, la guerre sociale, la dissociation, la ruine des habitants et du sol : qu'elle rend impossible toute organisation économique et sociale ;

Que la reconnaissance légale de ce mythe est une des grandes causes des troubles profonds que subissent les nations européennes ; que c'est un des grands obstacles à la reconstruction des nations touchées par la guerre ;

Que, si les nations veulent conserver et accroître le capital intellectuel, moral et matériel qu'elles ont sauvé, et assurer leur prospérité totale, il est absolument nécessaire qu'elles excluent complètement ce mythe de l'enseignement public et privé ; que toutes les lois rédigées selon la croyance à l'existence de la loi de l'offre et de la demande soient abrogées ;

que la législation soit refondue selon les résultats que donne l'analyse scientifique et qui font apparaître que les échanges sont réglés par la loi d'équivalence des efforts, dans les limites de l'utilité sociale.

Et c'est ce qu'il s'agit de démontrer.

---

## II. — CONSIDÉRATIONS MORALES ET SOCIALES

La « loi » de l'offre et de la demande est d'ailleurs profondément immorale, antinationale, antisociale. Ces caractères, qu'elle présente d'une manière évidente, comme on le montrera tout à l'heure, auraient dû avertir les économistes de l'erreur où ils étaient. Mais les économistes ont été trop souvent des hommes qui n'avaient que peu de préoccupations purement humaines ; l'homme ne leur apparaissait plus que comme une machine à produire des denrées et des objets manufacturés. Ils subordonnaient l'homme à la production, alors qu'il est bien évident que la subordination doit être inverse, la production n'ayant d'intérêt qu'en vue de la conservation des sociétés humaines et de leurs membres. Mais la production tenait, pour eux, la place de Dieu.

Je donne ici quelques exemples de l'immoralité de la prétendue loi :

Des industriels fabriquant un même produit, dans une même région, dont ils occupent toute la population ouvrière, sont menacés de ruine par la concurrence qu'ils se font entre eux ; ils sont amenés à comprimer les salaires jusqu'à la dernière limite. Ils se ruinent : la population ouvrière est gravement atteinte. Constatant que c'est la concurrence qui les tue, ils se coalisent pour élever leurs prix de vente. Ils relèvent leur industrie et élèvent du même coup la condition de leurs ouvriers. Mais leurs clients tiennent la preuve de leur

coalition. Ils tombent sous le coup des lois, sont condamnés et marqués d'infamie pour avoir empêché la loi de l'offre et de la demande de jouer librement.

Mais, dans la même région, un de ces industriels, fortement soutenu par une banque, attend patiemment la ruine de ses confrères qu'il aide en faisant baisser les prix. Il travaille à perte, puis, provoquant une crise générale, rachète les usines fermées, en commandite quelques-unes, devient le maître du marché, restreint la production, augmente les prix, baisse les salaires et réalise des bénéfices énormes. Au regard de la morale, cet industriel a tous les caractères du bandit. Au regard de la loi, il est honnête : il a su utiliser à son profit les effets de la loi de l'offre et de la demande.

Autre exemple : je suis industriel et je veux me conformer aux commandements de la morale ; je donne à mes ouvriers un juste salaire et je fournis à mes clients des produits parfaits, conformément aux principes de l'honnêteté. Mes concurrents, installés dans la même ville, sont des mécréants, pour qui l'honnêteté n'a rien de commun avec les affaires. Ils fournissent à leur clientèle des produits de même apparence que les miens, mais de qualité inférieure et de prix plus bas. Ma clientèle m'est enlevée ; je ferme mon usine. L'offre de main-d'œuvre est accrue : mes concurrents reprennent mes ouvriers et baissent les salaires de tout le monde. Ils prospèrent, j'ai fait faillite. Je suis disqualifié ; ils sont honorés. Ils ont su faire jouer à leur profit la loi de l'offre et de la demande.

Autre exemple : Un marchand est seul vendeur, dans une cité, d'un produit quelconque. Un beau jour, pour une raison quelconque, le produit est très demandé. Le marchand majore ses prix de vingt, cinquante, cent pour cent. Des citoyens protestent et lui donnent publiquement le nom que la morale exige. Les citoyens doivent être poursuivis et condamnés.

Mais le marchand a la conscience nette : il a fait ses prix selon la loi de l'offre et de la demande.

J'entre dans une auberge, la seule qui se trouve sur ma route, avant le but de ma course qui est encore éloigné. Je suis harassé de fatigue ; j'ai faim. L'aubergiste me sert un repas qu'il me fait payer double prix. Je proteste ; je le menace de mon bâton. Un gendarme passe. Je dois payer, si je ne veux pas suivre le gendarme. L'aubergiste a fait son prix conformément à la théorie de la valeur exposée dans les manuels d'économie politique : il l'a fixé selon l'intensité de mon désir.

On pourrait multiplier indéfiniment ces exemples. Tous feraient apparaître le même caractère immoral de la prétendue loi de l'offre et de la demande : ceux qui viennent d'être donnés suffisent à montrer que, chaque fois que la loi joue, ou paraît jouer, il y a abus. C'est par une tricherie que la loi paraît jouer ; c'est parce que l'on a placé la force du côté du bénéficiaire et qu'on en interdit l'usage à la victime. C'est ce que révèle la première investigation morale, et c'est par là que l'on commence à entrevoir la vérité scientifique.

Il est surprenant que les catholiques du siècle dernier n'aient pas été en réaction contre une science qui aboutissait à formuler, pour la conduite de l'homme considéré comme producteur, des lois immorales et inhumaines. Le prestige de la science issue du XVIII^e^ siècle a été tel, au cours du stupide XIX^e^ siècle, que les catholiques, comme d'ailleurs les fidèles des différentes confessions et les incroyants, ont accepté comme vérités scientifiques les dogmes de l'économie libérale, lesquels ont généralement été enseignés dans les Facultés catholiques avec plus de rigueur peut-être que dans les Facultés d'État. Actuellement, alors que, dans les Facultés d'État, l'économie orthodoxe est assez mollement défen-

due par des professeurs dont un grand nombre sont gagnés au socialisme, c'est dans les chaires catholiques que l'on trouve encore les plus âpres défenseurs de l'économie orthodoxe, qui tentent d'opposer une digue au socialisme à l'aide des « lois » économiques.

La réaction des catholiques contre la « loi » de l'offre et de la demande n'a pas été scientifique : elle a été morale et sociale. A l'enseignement des docteurs de l'économie orthodoxe, ils ont ajouté que l'effet des lois économiques devait être limité par la religion et la morale, corrigé par la charité, ce qui livrait à l'effet plein de ces lois tous les citoyens vivant en dehors de l'Église, et ce qui, au surplus, avait pour conséquence d'amener les fidèles à déterminer eux-mêmes, arbitrairement, les limites de la religion, de la morale et de l'économie.

Seuls, les catholiques qui se sont dits sociaux ont entrepris une action contre les effets de la loi de l'offre et de la demande. Mais, s'abstenant de contester l'existence de la loi, ils ont réagi, eux aussi, moralement et socialement, en s'efforçant de créer des institutions sociales dont l'objet était de corriger les effets de lois économiques incontestées. C'est ce qui explique que, malgré des dévouements innombrables et de la plus haute qualité, les catholiques n'ont pas eu sur la vie économique l'influence que leur aurait permis d'avoir la doctrine qu'ils auraient eue s'ils avaient compris les leçons du colonel de La Tour du Pin, dont le programme constructif reposait entièrement sur les principes scientifiques de l'économie chrétienne [1].

1. On doit rappeler ici qu'un petit groupe de catholiques qui a publié, de 1890 à 1900, la revue *le XX*e *Siècle*, à Aix en Provence, avait entrepris la revision méthodique de la science économique. *Le XX*e *Siècle* a publié, sous la signature de A. B., en 1899, de remarquables études sur la valeur, dont les conclusions sont voisines de celles qui seront données ici. Je tiens à remercier

M. Bergasse, de Marseille, qui a bien voulu me signaler ces études que je ne connaissais pas, et dont je donne quelques citations en appendice à cette introduction. Je suis reconnaissant à M. Bergasse de m'avoir ainsi permis de rendre hommage à des hommes qui nous ont précédés dans la voie où nous sommes, et parmi lesquels se trouvait mon regretté ami M. René de Marans qu'une longue maladie a seule empêché de donner l'œuvre qu'annonçaient les études qu'il publiait dès 1900.

---

## III. — LES DONNÉES DE L'EXPÉRIENCE

Il est bien évident que la critique scientifique d'une loi naturelle ne peut être faite à l'aide d'arguments moraux. Si la « loi » de l'offre et de la demande était scientifiquement fondée, son caractère immoral, antisocial, ne pourrait être invoqué contre elle. Il faudrait prendre parti de son existence, et c'est seulement dans ce cas que la réaction morale des catholiques sociaux serait pleine de sens. Contre les conséquences immorales de la loi, les âmes charitables interviendraient dans le domaine social, comme elles interviennent lorsque la foudre, qui ignore nos considérations morales, détruit le logis du pauvre.

Mais en ce qui concerne la « loi » de l'offre et de la demande, l'investigation morale est intéressante comme première démarche. On conçoit qu'un incroyant la néglige complètement. Mais on ne conçoit pas qu'un catholique s'y dérobe : en effet tout esprit qui voit, dans l'organisation des sociétés humaines, un plan providentiel, doit d'abord considérer que les lois qui les régissent ne peuvent pas aller contre l'objet général des sociétés, et c'est alors qu'il découvrira le caractère singulier d'une loi qui produit automatiquement l'injustice alors, que dans un plan providentiel, les lois données à la nature humaine doivent permettre à l'homme de trouver la justice.

L'incroyant ne fera pas cette réflexion, mais il ne lui échappera pas qu'une « loi » dont les résultats tendent à provoquer des désordres constants dans les sociétés humaines entre

difficilement dans la série des lois naturelles auxquelles sont soumises ces sociétés.

Du point de vue des principes, l'incroyant comme le croyant pourront élever quelques doutes sur le caractère scientifique de la prétendue loi naturelle de l'offre et de la demande et ils rechercheront alors quelles sont les données de l'expérience. Faisons la recherche avec eux. Nous n'irons pas, à la suite du pauvre vicomte d'Avenel, examiner les prix depuis dix siècles. Nous nous rappellerons seulement que, dans l'économie chrétienne médiévale, la « loi » ne jouait pas, le juste prix étant parfaitement assuré, grâce à la vie corporative pénétrée par la doctrine catholique, et nous regarderons notre temps, afin que nos observations ne soient pas contredites à coups de textes, sur lesquels on pourrait discuter sans fin.

Nous avons assez vécu pour savoir que, dans notre génération, il y a, au point de vue économique, trois périodes distinctes : l'avant-guerre ; la guerre ; l'après-guerre. Cette distinction va nous permettre de faire quelques découvertes intéressantes.

1° Dans l'avant-guerre, période où règne l'économie libérale, la loi de l'offre et de la demande peut être observée à nu. On la voit jouer, en effet ; au moins paraît-elle jouer, beaucoup moins qu'on ne le dit, mais, le monde politico-économique étant organisé pour que la « loi » se manifeste, ladite « loi » paraît jouer, surtout en ce qui concerne les denrées alimentaires.

2° Pendant la période de guerre, il se produit un changement considérable. La loi de l'offre et de la demande est niée de toutes parts, pratiquement. Or, n'oublions pas que, selon les économistes, rien ne doit s'opposer à sa manifestation, sinon on provoque des catastrophes, car on ne viole pas impunément les lois économiques.

Or la loi de l'offre et de la demande est niée, outragée, violée impunément pendant quatre ans et plus, et non seulement il ne se produit pas de catastrophes économiques, mais tout le monde discerne qu'il se produirait une catastrophe politique, économique et sociale de belles dimensions, si la loi de l'offre et de la demande n'était pas foulée aux pieds.

Voici les faits :

Je ne veux pas faire état du fait que la force de travail et de combat des Français aptes à faire campagne est tarifée d'abord cinq centimes, puis vingt-cinq centimes par jour sans qu'il y ait effondrement de la société française, bien que cette tarification soit absolument contraire au jeu de l'offre et de la demande.

Mais en ce qui concerne les denrées alimentaires, et même un certain nombre de produits sortis du sol par l'industrie, le scandale est total.

Du fait de la guerre, le pain manque, le charbon également, et beaucoup de productions sont déficitaires. Alors, au lieu de laisser le prix du pain et du charbon s'établir selon la loi de l'offre et de la demande, au lieu de laisser les acheteurs se faire concurrence, selon l'intensité de leurs désirs et les possibilités de leur portefeuille, pour l'acquisition des quantités de pain et de charbon qui leur sont nécessaires, les prix sont tarifés, les qualités sont déterminées par décret, les quantités sont réparties entre les consommateurs selon les besoins de chacun, à charge pour chaque consommateur de payer ce qu'il consomme. Ce régime fonctionne d'une manière peu brillante parce qu'il est fortement imprégné de socialisme ; il donne lieu à un certain nombre de fraudes ; mais enfin, il fonctionne, et c'est grâce à son fonctionnement que, dans tous les pays en guerre et même dans les pays neutres, on traverse la période de guerre sans trop de difficultés.

Et il n'est pas un citoyen qui ne comprenne que, sans

cette tarification, sans cette répartition, tous les pays intéressés auraient connu la guerre civile, avant la fin de la première année de la guerre, et qu'il en serait résulté des maux infiniment plus grands que la guerre elle-même, pour toute l'Europe.

Ainsi, alors que, selon les docteurs de la loi, la non-observation de la loi de l'offre et de la demande devait provoquer des catastrophes, c'est exactement le contraire qui se produit : c'est la violation de cette loi qui permet d'éviter la catastrophe générale.

3° Dans l'après-guerre, les producteurs, qui ont été formés par les docteurs de l'économie libérale, réclament presque tous le retour à la liberté économique. Peu à peu, les gouvernements leur rendent la liberté qu'ils revendiquent. Il en résulte de tels troubles (aggravés, je le sais, par la dépréciation des monnaies) que, en moins de deux ans, on cherche de tous côtés le moyen d'organiser la limitation des prix et l'équitable répartition des matières premières. Dans dix industries, on observe que, si la libre concurrence joue, des industries françaises seront ruinées et qu'il est d'intérêt national et social de trouver un autre régime économique.

C'est à cette époque, en 1920, que l'on organise les *Semaines économiques*, fondées (nous en savons quelque chose) sur la négation de la loi de l'offre et de la demande, et dont l'objet essentiel est d'organiser la limitation des prix par les accords intersyndicaux et intercorporatifs. Le succès des Semaines montre que les Français reconnaissent qu'il est indispensable de violer la loi de l'offre et de la demande pour sortir des troubles économiques incessants où les jette le régime de la liberté, et mettre fin aux abus que permet la liberté économique.

Voilà les données de l'expérience. Elles révèlent que la loi de l'offre et de la demande peut être impunément violée, et

que le régime de la libre concurrence est un danger pour une nation appauvrie. Les économistes orthodoxes ne manqueront pas de dire qu'il s'agit là de deux périodes exceptionnelles. Mais que serait donc une loi naturelle (c'est-à-dire échappant à la volonté de l'homme) que les hommes pourraient et devraient transgresser dans des périodes aussi naturelles que celles de la guerre et de la pauvreté ?

C'est à la faveur de ces observations que l'on peut découvrir que la loi de l'offre et de la demande ne paraît exister que lorsque l'homme, par artifice, crée les conditions politiques et non économiques qui font croire à son existence.

Analysez, en effet, les trois états que nous avons brièvement décrits, et vous découvrirez que les changements qui se produisent dans l'économie publique et qui font que, contrairement aux enseignements de l'économie libérale, ce n'est pas l'offre et la demande qui « régissent toutes les relations d'intérêts entre les hommes », — vous découvrirez que ces changements sont des faits d'ordre politique, par lesquels la force publique est déplacée.

Dans la période d'avant-guerre, la force publique, l'État, protège exclusivement le détenteur des produits.

Dans la période de guerre, l'État protège le détenteur et le consommateur, par intervention directe.

Dans la période d'après-guerre, l'État tend à légitimer et à protéger les accords collectifs intervenus entre producteurs et consommateurs.

C'est cette analyse qui nous permet de découvrir la supercherie qui a si longtemps trompé les Européens : observez que la loi de l'offre et de la demande, qui joue très rarement au bénéfice du consommateur et presque toujours au bénéfice du vendeur, observez que cette loi se manifeste sous la forme d'abus constants, par lesquels le détenteur d'un produit exploite le besoin ou le désir de l'acheteur.

Mais elle ne joue qu'à une condition, qui est *politique ;* que l'État protège le vendeur et interdise à l'acheteur toute réaction contre celui qui exploite son désir ou son besoin.

Voilà la tricherie. Dans l'état de nature, la rectification immédiate d'un prix excessif serait faite par la force, ou par la menace de la force, de la part de l'acheteur.

Le jeu des forces économiques serait faussé, objecteront les économistes. Mais ce serait pourtant la liberté absolue de part et d'autre. Ici les économistes sont embarrassés : ils n'emploient le mot *liberté* que pour désigner une situation où l'Etat interdit à chacun l'usage de la force. Si on leur montre que, dans cette situation, l'inégalité est créée parce que la force est mise, en fait, du côté d'un seul des contractants, ils vous opposent que vous avez la liberté de ne pas acheter.

— Mais la faim, le froid me pressent.

— Alors, disent les docteurs, subissez la loi de l'offre et de la demande qui veut que le prix monte selon la rareté du produit et le besoin où vous êtes.

— Mais le vendeur abuse.

— Subissez la loi.

— Je casserai la tête du marchand.

— Alors, pendu vous serez.

Qui ne voit que, dans le fait que recouvre ce dialogue, ce n'est pas du tout la loi naturelle de l'offre et de la demande qui joue, mais la loi politique d'un État dont la tête ou les têtes sont encrassées par une fausse science?

L'erreur des économistes vient de ce fait que la plupart d'entre eux négligent complètement le rôle de la force dans le monde. Pour eux, l'économie est un monde fermé, en dehors duquel est l'État, dont la seule mission est de faire respecter les prétendues lois naturelles dont ils proclament l'existence. Ils oublient que la vie économique ne peut exister sans la paix civile et que cette paix est la création de l'État ; que les

hommes n'acceptent de vivre dans cette paix qui leur est imposée qu'à la condition, en particulier, qu'elle assure la justice dans leurs échanges : lorsque la justice est ébranlée au profit d'un groupe, les autres brisent la paix. Voilà la loi naturelle.

La loi de l'offre et de la demande n'est pas une loi naturelle ; ce n'est qu'un mythe, tenu pour vérité par plusieurs générations et au nom duquel l'État a créé un privilège en faveur du détenteur des produits, à qui on accorde le droit d'user et d'abuser du désir, du besoin de l'acheteur. En temps d'abondance, le fait n'a point de graves conséquences. En temps de disette, de sous-production, c'est une menace constante contre la paix civile. Nous sommes, depuis 1914, dans cette période. C'est pourquoi nous avons besoin de connaître la vérité, afin de conserver la paix civile, condition nécessaire du travail.

*Note.* — Un collaborateur du journal *le Rappel*, M. Camille Bouché, qui m'a fait l'honneur de suivre ces études au moment où je les publiais chaque semaine dans *l'Action française*, a répondu à mes critiques dans son journal. Je regrette de ne pouvoir répondre à mon tour à toutes les observations de M. Bouché. Mais j'en retiendrai quelques-unes.

M. Bouché maintient, sans en fournir la preuve, que la loi de l'offre et de la demande est la constatation d'un fait. Il apporte, non des preuves, mais des exemples qui lui paraissent révéler l'existence de la loi.

Mais, premièrement, il considère comme « paradoxal d'étudier les lois économiques dans ce moment d'universel bouleversement qu'est la guerre ». La guerre n'est donc pas un phénomène naturel ? Toutes les lois naturelles sont-elles donc suspendues en temps de guerre ? Si la loi de l'offre et de la demande est une loi aussi naturelle, comme le disent ses défenseurs, que les lois de la circulation du sang, elle doit être observée en temps de guerre aussi bien qu'en temps de paix, comme les lois biologiques, qui ne cessent pas de jouer quand deux peuples sont en querelle. Les

lois économiques cessent de jouer entre les peuples en guerre, tout simplement parce que ceux-ci n'ont plus de relations économiques, mais elles ne peuvent disparaître à l'intérieur de chaque nation, où l'on continue de travailler. Si la loi de l'offre et de la demande ne joue plus dans une nation en guerre, ce que M. Bouché nous accorde, c'est donc qu'elle n'est pas une loi naturelle, puisqu'on peut l'annuler par décret. Une loi naturelle ne se laisse pas effacer ainsi, pas même au nom du salut public.

Voici, ensuite, les exemples :

« Les poilus du front ne se sont-ils pas aperçus que le *pinard* était d'autant plus cher qu'ils en faisaient plus grande consommation ou qu'ils le désiraient davantage? »

L'auteur de cet ouvrage, ayant eu l'honneur d'être poilu et ayant dirigé quelques expéditions à la recherche du vin, est en mesure de répondre sur ce point à M. Bouché.

1° Les combattants ont observé qu'ils faisaient une consommation de vin d'autant plus grande que le vin était moins cher, comme ce fut le cas en 1914. Et ils ont observé qu'ils en buvaient moins quand il était plus cher. La proposition de M. Bouché est retournée.

2° Les combattants ont parfaitement observé que les mercantis haussaient leurs prix au lendemain d'une attaque, lorsque tout soldat, revenant à l'arrière, aurait donné sa capote pour un bidon de vin. Mais le combattant, ayant étanché sa soif, prenait conscience de l'abus. Il en est résulté quelques dommages pour les mercantis, dont les tonneaux ont été parfois défoncés. Alors le commandement a organisé les magasins de l'armée, où les prix ont été établis selon la justice. Et l'on n'a plus entendu parler de la loi de l'offre et de la demande, annulée par un décret de l'Etat-Major. La force avait cessé d'être exclusivement protectrice du détenteur des produits.

Ce rôle de la force cause quelque embarras à M. Bouché qui, avec la plupart des économistes, étudie les phénomènes économiques en dehors des phénomènes de force. Les économistes ont presque toujours dissocié l'économique du politique, et étudié le premier comme s'il pouvait exister sans le second. La loyauté aurait exigé l'élimination complète du politique : c'est par cette méthode que l'on aurait pu découvrir la loi de l'échange à l'état naturel. Et voici ce que l'on aurait observé :

Deux producteurs, également libres, également indépendants, se rencontrent pour échanger leurs produits, qui sont différents et complémentaires. Nul n'est au-dessus d'eux pour appuyer l'un ou l'autre. Voilà bien l'échange naturel. On entre en discussion : l'un demande de ses produits une somme trop élevée des produits de l'autre, en jouant sur les désirs, les besoins de son prochain. Que se produit-il ? Il y a abus ; le prochain refuse d'être victime, et recourt à la force.

Il n'en a pas le droit, disent les économistes. Mais pourquoi l'autre aurait-il le droit d'abuser du fait qu'il détient, par la force, un produit qui est matière d'échange ? Il n'y a pas plus de droit d'un côté que de l'autre, ou il y en a autant.

Si les économistes avaient étudié l'échange dans la vraie nature, ils en auraient formulé les lois de la manière suivante :

I. — Les hommes tendent à échanger leurs produits valeur pour valeur selon la loi d'équivalence des efforts ;

II. — Deux producteurs échangeant leurs produits tendent à surestimer leur effort, chacun de son côté, et à déprécier leurs efforts respectifs ;

III. — Lorsque, de deux hommes procédant à un échange, l'un est plus pressé (par le temps ou le besoin) que l'autre de conclure le marché, le moins pressé tend à surfaire son prix ; mais le plus pressé tend à faire usage de sa force pour rétablir la loi d'équivalence des efforts.

IV. — La paix publique, nécessaire à la production et à l'échange, est maintenue lorsque l'État interdit aux parties l'usage de la force, empêche l'un d'abuser de la possession qui est garantie par l'État, et l'autre de faire usage de la force pour s'approprier tout ou partie des produits.

V. — La paix publique est détruite, et avec elle toute production et tout échange, si l'État accorde sa protection à une seule des parties.

---

## IV. — LE ROMANTISME ÉCONOMIQUE OU L'ERREUR SUR LA VALEUR

Nous allons toucher le point central du problème. Pourquoi l'État moderne a-t-il pris position en faveur du détenteur de produits?

Les marxistes répondront que c'est parce que, étant l'expression de la bourgeoisie, il protège tout naturellement l'intérêt de la classe qu'il représente, et prend position en faveur du possesseur des choses parce que celui-ci est le capitaliste.

L'explication n'est pas recevable, car l'opération cause des dommages au capitaliste qui est acheteur. En temps de rareté des produits, tout producteur, étant tantôt acheteur, tantôt vendeur, est successivement victime et bénéficiaire du libre jeu des « lois économiques ». Il y a compensation des pertes et des gains. Ici, les socialistes font observer que les vraies et seules victimes sont les classes ouvrières qui ne peuvent faire la compensation. Il est exact que les classes ouvrières souffrent de la situation ainsi créée. Mais si elles sont victimes, si les chefs de la production parviennent tout juste, à première vue, à faire une compensation de leurs pertes, qui donc est le bénéficiaire?

Le vrai bénéficiaire du jeu est le banquier, celui qui loue l'argent et sur qui il est impossible d'opérer une récupération. Dans le régime économique où nous sommes encore, c'est le banquier qui, se trouvant au dernier palier de l'organisation, est en mesure d'augmenter les prélèvements qu'il

fait sur la production. L'histoire bancaire des années 1918 à 1924 en contient la preuve éclatante, rendue visible aux yeux de tous par la multiplication des banques (favorisée d'ailleurs par les troubles monétaires). La ploutocratie, et non la bourgeoisie, est donc la vraie bénéficiaire du système.

Mais ce n'est pas cette constatation qui nous amènera à dire que les banquiers ont délibérément organisé l'État de telle manière qu'il fasse respecter cette prétendue liberté économique dont ils sont bénéficiaires. Il est certain que les banquiers sont les grands protecteurs de l'État moderne ; mais leur règne qu'annonçait Laffitte, après la révolution de 1830, qui établissait la « liberté » désirée beaucoup plus par les financiers que par le peuple, leur règne n'a été possible que par la naissance et le développement de certaines idées. On peut imaginer, et même tendre à prouver, que les financiers ont fortement contribué à l'accouchement de ces idées et qu'ils les ont répandues, par intérêt propre. Il n'en reste pas moins que ce sont des idées qui ont engendré les institutions actuelles.

A l'origine de l'attitude de l'État moderne, il y a une idée, il y a une erreur intellectuelle.

L'idée, l'erreur, c'est celle qui a commencé d'empoisonner l'esprit européen au XVIII^e^ siècle, qui l'a corrompu au XIX^e^, et que nous éliminons depuis le commencement du XX^e^. C'est celle qui a porté l'homme à subordonner la raison au sentiment, qui fait des facultés affectives l'instrument de mesure et de jugement, hors du contrôle de l'intelligence. C'est l'idée mère du romantisme qui introduit le subjectivisme souverain dans l'art, la morale, la politique. Elle préside à la naissance, à la formation de la « science économique ». C'est l'idée qui est symbolisée dans le monde entier par le nom de Rousseau. Que l'on ne s'étonne pas de voir apparaître ici l'ombre maladive de Jean-Jacques. Elle est bien à sa place. Il faut se rappeler que Condillac, le doctrinaire qui pose une des

premières pierres de la science économique, a été l'ami de Rousseau. Et c'est Condillac qui, faisant apparaître, justement d'ailleurs, le rôle fondamental de la valeur en économie politique, distribue le poison dans l'économie moderne en affirmant le caractère subjectif de la valeur.

Sachez qui a introduit le désordre dans le monde où vous vivez, sachez d'où viennent les maux dont vous souffrez : si l'État moderne est le serviteur des banquiers; si toute l'économie européenne est bouleversée par des crises incessantes, qui viennent des batailles folles que se livrent les producteurs ; si elle est menacée de mort par le socialisme, qui s'est appuyé sur une juste réaction des ouvriers contre un régime inhumain, c'est parce que Condillac a pensé de travers, à la manière de Rousseau, et parce qu'il a gravé, sur les tables de l'économie politique, des erreurs comme celle-ci :

« Quoique les choses n'aient une valeur que parce qu'elles ont des qualités qui les rendent propres à nos usages, elles n'auraient point de valeur pour nous si nous ne jugions point qu'elles ont, en effet, ces qualités. »

Et encore :

« C'est dans l'opinion qu'on a des quantités, plutôt que dans les quantités mêmes, que se trouvent l'abondance, la surabondance et la disette. »

Voilà les erreurs qui ont été sacrées vérités par deux siècles et qui ont déterminé la conduite de l'État moderne à l'égard des producteurs et des consommateurs.

Toute estimation de valeur est livrée au « jugement » de l'homme, c'est-à-dire, pratiquement, à l'appréciation individuelle. Il en résulte que toute idée de justice, d'équité, est bannie de la vie économique ; il n'y a ni juste prix, ni prix moyen. La formation des prix n'est pas le résultat d'un travail de mesure, qui permettra l'échange d'une valeur contre une valeur égale ; c'est une bataille entre le vendeur et l'ache-

teur où le vendeur établira son prix selon le jugement qu'il sent porté par l'acheteur sur l'objet mis au marché. Le vendeur majorera son prix s'il est assez habile pour faire l'opinion de l'acheteur sur les quantités qui existent sur le marché. Le rôle de l'État n'est autre que de permettre l'escroquerie, et d'interdire à la victime toute revanche autre qu'une nouvelle escroquerie sur son prochain.

Une telle conception de la valeur pouvait autoriser des esprits limités à déclarer que le commerce est un vol. Il n'échappe pas au lecteur qu'elle est levantine ; on la croirait formulée par des hommes qui ont la pratique non du travail mais de ces marchés orientaux, où les Juifs sont maîtres, et où le prix d'un objet varie du simple au double ou au triple, selon la tête de l'acheteur. Ce n'est pas une conception de laboureur, ni d'artisan, ni de producteur industriel. C'est une idée de marchand ambulant.

Mais, encore une fois, ce n'est pas avec des arguments moraux qu'il s'agit de discuter le caratère scientifique des conceptions et des lois de l'économie libérale.

Procédons à l'examen scientifique.

Nous pouvons partir des définitions de Condillac, qui n'ont guère été enrichies par ses successeurs. Toute notion subjective de la valeur, qu'elle date du XVIII[e] ou du XIX[e] siècle est essentiellement celle de Condillac. Leroy-Beaulieu, résumant les idées en cours vers la fin du XIX[e] siècle, s'y réfère en écrivant :

« L'appréciation de l'homme... est la source de la valeur. La conformité à un désir de l'homme est le premier fondement de la valeur... Etant donné que le germe de la valeur est dans le désir de l'homme, on peut considérer la valeur comme subjective... Dans la plupart des cas, s'y joint un élément objectif, mais c'est toujours le subjectif qui domine. »

On voit qu'à près d'un siècle et demi de distance les idées formulées par Condillac n'ont pas varié.

L'idée sur laquelle a été fondée et s'est développée la science économique moderne est donc l'idée de la valeur subjective.

C'est à cette idée que nous opposons celle qui se dégage d'une analyse vraiment scientifique et qui est celle de la valeur objective.

Et nous posons :

Que la valeur est extérieure à l'homme ;

Que le jugement de l'homme ne la crée pas et ne fait que la constater ;

Que la valeur est essentiellement objective et que le subjectif ne s'y mêle que dans un certain nombre de cas, propres à la vie artificielle de l'homme, ou dans une civilisation riche ;

Que, enfin, s'il peut y avoir travail sans valeur, il ne peut y avoir valeur utilisable sans travail, et que c'est l'estimation des efforts humains incorporés aux choses, en fonction de la nature objective de la valeur, qui est la mesure même de la valeur pratique.

1° *Que la valeur est extérieure à l'homme.* — Tout d'abord, notons que, dans cette analyse et dans celles qui suivront, on s'efforcera de considérer les conditions fondamentales de la vie humaine, et non point les conditions artificielles qui sont celles des villes. On ne regardera pas Adam, fils d'Adam, faisant ses achats dans un grand magasin de nouveautés en compagnie d'Eve, fille d'Eve. On cherchera à distinguer l'homme nu, sur la terre nue. Il faut toujours rechercher la vie élémentaire pour découvrir la vérité.

Voici donc l'homme nu sur la terre nue.

Il va entreprendre la création économique.

En vue de quoi ? Est-ce en vue de donner satisfaction à ses désirs ? En aucune manière.

L'homme peut avoir tous les désirs possibles. Cela n'aura aucune importance pour les actes économiques auxquels il va procéder.

Il va être contraint d'agir selon une loi qu'il porte en lui. Du moment qu'il ne se couche pas sur le sol pour mourir, du moment qu'il accepte la vie, il est soumis à la nécessité ; il devra trouver dans la nature ce qui est nécessaire à étancher sa soif, à apaiser sa faim, à mettre son sommeil en sécurité, à défendre son corps contre le froid et le chaud, à recréer, s'il le peut, la lumière. C'est-à-dire qu'il est contraint, par sa nature, à des actes déterminés, qui ne peuvent être autres que ce qu'ils seront. Il est soumis à la nécessité d'entretenir la vie dont il est dépositaire ou bénéficiaire.

La vie physique qu'il a mission de conserver et de léguer ou qu'il est contraint de servir ne peut être entretenue que dans des conditions sur lesquelles l'homme est sans pouvoir. Telles choses sont bonnes, telles sont mauvaises pour la vie, qui n'est pas un bien particulier à l'homme.

Dès qu'il foule le sol, l'homme est entouré de choses qui valent ou ne valent pas pour la vie qu'il porte. Avant que l'homme ait pu formuler un jugement, la valeur existe, œuvre du Créateur, en vue de l'objet qui sera propre à l'homme : entretenir la vie.

Mais la valeur ne sera révélée qu'après l'action de l'homme sur la nature pour en extraire les choses nécessaires à l'entretien de la vie humaine.

Ainsi, l'activité économique a pour objet la recherche ou la transformation des choses répondant généralement aux nécessités de la vie des êtres organisés, spécialement aux nécessités de la vie humaine, et ces choses qui, à ce point de vue, ont une valeur antérieure à toute action de l'homme, ne valent que dans la mesure où elles satisfont à ces nécessités.

2° *Que le jugement de l'homme ne crée pas la valeur, et ne fait*

*que la découvrir et la constater.* -- De ces choses qui sont dans le monde, les unes sont bonnes, les autres sont mauvaises pour la vie. Le désir, le jugement de l'homme n'y changeront rien. Si l'homme, agissant comme l'enfant qui saisit le caillou et le porte à sa bouche pour sa nourriture, désire une pierre jetant des feux au lieu d'un fruit sombre, l'acte de possession sera sans valeur pour la vie.

Le jugement de l'homme n'intervient que pour distinguer, dans la nature, les choses qui valent de celles qui ne valent pas.

Encore ce jugement n'est-il formé souvent qu'après expérience faite. L'homme apprend à connaître les choses d'après les résultats de leur emploi, et c'est souvent sa propre souffrance ou la mort de son prochain qui lui font connaître que telle chose ne vaut point pour la vie. Sa mémoire enregistre les faits ; son intelligence lui permet de reconnaître ensuite les valeurs ; son jugement lui indique l'ordre des valeurs.

Ainsi le jugement de l'homme ne crée pas la valeur : il la découvre, informé lui-même par les réactions de la vie, il en constate l'existence.

3° *Que le subjectif n'entre dans la valeur que dans l'artificiel, toutes nécessités étant satisfaites.*

Des analyses qui précèdent, il paraît ressortir que la notion de la valeur objective s'oppose à l'idée de la liberté humaine, et qu'elle enferme l'homme dans un déterminisme absolu.

C'est inexact : en effet, si l'homme n'est pas libre de boire ou de ne pas boire, de manger ou de ne pas manger, de dormir ou de ne pas dormir, il est libre de boire beaucoup, de manger sagement ou avec excès, de dormir peu ou longtemps. En toutes choses, il est libre de choisir la vie ou la mort. Or, c'est précisément lorsqu'il fait un pas vers la mort qu'un élément subjectif est introduit dans la valeur : toutes nécessités vitales étant satisfaites, l'homme peut, selon son désir, donner de la valeur à une chose qui ne

sert point la vie, et qui n'a de valeur que parce qu'elle satisfait un goût, un désir, une passion. Dans la vie élémentaire, ces satisfactions lui sont à peu près interdites, sous peine de mort prompte. Que l'homme s'élève dans la civilisation, les possibilités existent, parce que le visage de la mort n'est pas proche. Alors l'homme donne de la valeur aux choses qui n'en ont pas, ou qui sont mauvaises pour la vie. C'est très exactement à cet instant que, un élément subjectif étant introduit dans la valeur, l'homme marche vers la maladie ou la mort : cette valeur subjective sera créée par un excès dans un ordre quelconque et cet excès même sera à l'origine d'une maladie.

Tout subjectivisme dans la valeur est le signe d'une décadence de l'homme ou des sociétés humaines.

Dans une civilisation riche, il peut paraître que le subjectivisme est très répandu, sans dommage pour la vie humaine. Telles choses ont de la valeur pour tels hommes ; telles autres pour d'autres. Mais ce n'est là qu'une apparence, qui ne se produit qu'à cause de la division du travail qui impose aux hommes de s'attacher à des valeurs diverses. Les choses valent alors pour l'homme en général, pour les sociétés dans lesquelles il vit, et dont l'objet demeure le même : la conservation de la vie, l'augmentation des protections de la vie.

4° *Qu'il n'y a pas de valeur pratique sans efforts ou sans travail et que ce fait est à la base de la mesure des valeurs.*

Mille et mille choses ont donc une valeur pour la vie, et spécialement pour la vie humaine. A l'homme de les reconnaître dans le monde. Mais il n'entre en possession de la valeur qu'au prix d'un effort, d'un travail. Il faut qu'il paie la valeur.

Toutes choses sont mises gratuitement à la portée de l'homme, mais non à portée de sa bouche.

L'homme doit conquérir ou arracher au sol les choses qui

ont de la valeur pour la vie qu'il porte. Ceci est vrai même pour la lumière et la chaleur du soleil, comme on le verra tout à l'heure. La recherche et l'appropriation de la source sont un effort et un travail. Ce qui ne veut pas dire que tout effort et tout travail mettent une valeur entre les mains de l'homme : l'homme a soif, il cherche une source, il marche, guidé par une fausse observation ; il arrive au lieu d'une source, il écarte les arbres, les pierres qui la cachent ; mais la source est tarie. Il y a eu effort, travail, mais aucune valeur acquise. Si la source est vive, la découverte est payée au prix de l'effort et du travail.

Il y a donc effort et travail dans toute valeur que l'homme tient entre ses mains. Et c'est cet effort et ce travail qui sont dans la suite la mesure des valeurs entre les hommes. Mais ceci sera démontré plus tard.

Nous avons mis en lumière le caractère objectif de la valeur. Il nous reste à rechercher comment l'homme entre en possession de la valeur, quelle valeur humaine il ajoute à cette valeur naturelle, et quelles règles président à l'échange des valeurs.

---

## V. — LA VALEUR AUX MAINS DE L'HOMME

L'OBJET de l'effort économique de l'homme est donc de reconnaître la valeur des choses qui l'entourent. Il va apprécier ces choses. Mais ce n'est pas son appréciation qui créera la valeur. Avant son appréciation, le désert est sans valeur ; la terre fertile au contraire est pleine d'une valeur inépuisable. Il appréciera donc objectivement et non subjectivement. C'est à ce moment que va s'opérer la conjonction de l'intelligence, du travail et du capital et que va se constituer une valeur nouvelle, qui est la valeur naturelle, accrue du prix des efforts que l'homme va y incorporer.

Or c'est au cours de cette opération que nous allons saisir dans sa forme la plus simple, que nous verrons se construire le mécanisme de l'échange, et c'est là que nous verrons apparaître, dans la vraie nature, la loi qui préside aux échanges ; ce ne sera pas du tout la loi de l'offre et de la demande, ce sera la *loi de l'équivalence des efforts.*

Rappelons tout d'abord ce qui a été indiqué plus haut : à savoir que toutes les valeurs qui sont dans le monde sont mises gratuitement à la disposition de l'homme. Elles constituent le capital de l'humanité, capital inépuisable, mais capital qui est de la même nature que ce que nous nommons capital, c'est-à-dire qu'il n'entre en rendement utile qu'à condition que l'homme le capte, le saisisse, le retienne, le défende, le transforme, le fasse mouvoir.

Chose remarquable, ce capital gratuit à l'origine demeu-

rera gratuit dans la suite des temps : ce que l'homme fera payer à l'homme, c'est l'effort qu'il aura incorporé au capital naturel ou divin.

En sorte qu'il faudrait distinguer deux formes de la valeur : premièrement, la valeur naturelle, avant tout travail de l'homme, et qui vaut par rapport à l'usage que l'homme peut en faire pour l'entretien de la vie ; deuxièmement, la valeur humaine, qui résulte du travail, qui s'ajoute à la première et qui est la seule qui sera payée dans l'échange. Mais, en fait, ces deux formes sont inséparables : la valeur naturelle, qui existe en soi, n'est connue que lorsque l'homme l'a découverte, c'est-à-dire après une première incorporation de valeur humaine ; la valeur humaine ne peut exister en dehors de la valeur naturelle, ce qui n'a pas besoin d'être démontré.

Voici l'homme nu sur la terre nue. Il cherche les valeurs.

Il respire : première valeur, l'air ; il le trouve partout, sans effort. L'air demeurera gratuit.

Deuxième valeur : la chaleur, le soleil. Il est affirmé, sur toute la planète, que le soleil luit pour tout le monde. C'est parfaitement exact. Mais la sagesse des nations complète la première affirmation en spécifiant que si le soleil luit pour tout le monde, gratuitement, les places au soleil ne sont pas également données à chacun : *Il faut se faire sa place au soleil.*

Les nations n'avaient pas attendu Condillac pour formuler les premiers principes de la science économique. Voulez-vous arrêter votre pensée sur cette parole des peuples, si riche de sens, qui a été prononcée aux origines, et que nous répétons sans prendre garde qu'elle contient toute notre philosophie politique, économique et sociale ?

Le soleil luit pour tout le monde : c'est la première valeur pour l'homme, sans laquelle aucune autre ne peut exister, car il n'y a nulle vie sans lumière ni chaleur. Mais le soleil luit inégalement sur l'étendue du territoire de l'humanité :

ici sa chaleur est excessive ; là, insuffisante ; il est peu de contrées où ses dons soient égaux à eux-mêmes et favorables à l'homme, dans toutes les saisons. La grande tâche de l'homme, politique et économique, sera de se faire sa place au soleil ; une énorme partie de son activité économique n'aura d'autre objet que l'organisation de cette place une fois découverte, et la récupération du soleil ou de ses dons, croissant sur le sol ou enfouis dans la terre et transformés en charbon.

Un homme, c'est-à-dire un chef de famille, après avoir erré dans le monde, vivant au jour le jour, trouve enfin une belle place au soleil. Il veut s'y établir ; elle est occupée par les fauves ; il les chasse ; il s'installe. Il a payé la terre qu'il occupe, il a incorporé à cette valeur naturelle une valeur humaine : le sang qu'il a versé pour la prendre aux fauves ; le premier effort qu'il a accompli pour assurer sa sécurité.

Or, voici qu'un autre homme, suivi de sa famille, las d'errer dans les bois, s'arrête devant cette place au soleil : à son tour, il veut s'y fixer, il la trouve occupée ; il veut y pénétrer : l'autre défend l'entrée de son bien (c'est son sang, c'est son travail). Le nouveau venu déclare que la terre est à l'Éternel.

— Cela est vrai, dit le premier, mais est digne de l'occuper celui qui est capable de la défendre contre les fauves et de gagner son pain à la sueur de son front.

Ce qui est vrai et peut se prouver. Mais comment ? Par la mesure de la force de chacun. Et de deux choses l'une : ou bien il y aura bataille, ou l'un cédera à l'autre sans bataille, sur la seule appréciation de la force que mesure le regard. Supposons que le nouveau venu cède au premier : il ne présente plus une revendication ; il offre son concours. Voici la collaboration économique et l'échange qui s'organisent. Le premier calcule l'accroissement de force que représente le nouveau venu pour la défense de la terre ; le nouveau venu

calcule l'économie d'efforts que représente une défense déjà organisée. Le premier vend au nouveau venu une partie de sa place au soleil. Que lui vend-il? La terre? Non. Il vend le sang et la sueur qu'il y a mis. Quel est le prix que paie le nouveau venu? Le sang et la sueur épargnés. Ce sera sous la forme d'une redevance quelconque. Mais si la redevance exige trop de sueur de la part du nouveau venu, la loi d'équivalence des efforts sera violée, il n'y aura plus de justice dans l'échange de biens et de services et le nouveau venu reprendra sa revendication à laquelle il donnera suite par la force, et ce sera la bataille évitée au début.

Suivez toutes les manifestations de l'activité économique, et vous retrouverez toujours les mêmes éléments dans l'échange : premièrement le calcul de l'équivalence des efforts ; deuxièmement, le recours à la force lorsqu'il y a violation de la loi de l'échange qui veut qu'une valeur soit échangée contre une valeur égale.

Sur quoi est fondé ce recours à la force? Sur le fait que, lorsque la loi de l'équivalence des efforts est violée, il y a abus de la force. Contre la force, on ne peut employer que la force. Et le recours à la force est également fondé sur ce fait que le capital naturel étant donné gratuitement aux hommes, celui qui le détient n'a le droit que de faire payer son propre effort.

Nous pourrions poursuivre ces analyses pour toutes les valeurs : la valeur troisième qui est l'eau ; la valeur quatrième qui est l'aliment ; la valeur cinquième, qui est l'abri. Nous arriverons toujours au même résultat. Nous découvrirons toujours les mêmes éléments dans la recherche et la constitution de la valeur.

La valeur, *qui est la qualité de toute chose qui entretient, conserve et développe la vie humaine*, existe dans la nature en dehors de toute activité économique de l'homme.

Elle n'est extraite de la nature et ne devient objet d'échange qu'après deux actes de nature différente mais qui sont inséparables : la création de la sécurité qui précède ou accompagne la prise de possession, acte essentiellement politique (c'est littéralement la fondation de la cité) et le travail accompli pour organiser la jouissance de la terre occupée ou pour détacher de la nature l'animal ou l'arbre, ou la pierre que l'homme emploie, ce qui constitue l'acte économique.

Il faut en effet observer que toute cette valeur, mise gratuitement à la disposition de l'homme dans la nature, ne peut entrer dans la circulation entre les hommes, c'est-à-dire devenir utilisable, objet de consommation ou d'échange, que si la sécurité est créée. La création économique humaine n'a lieu qu'après l'établissement de la sécurité. Dans l'exemple cité plus haut, s'il y a bataille entre deux hommes qui convoitent la même place au soleil, tant que dure la bataille, la vie économique cesse d'exister, les fauves reprennent possession de la terre d'où ils avaient été chassés par l'homme, la valeur naturelle tombe des mains de l'homme et retourne à la nature.

La valeur ne demeure aux mains de l'homme qu'au prix d'un effort politique constant. Aussi bien le prix qu'elle acquiert dans l'échange comporte toujours la rémunération de l'effort politique et la rémunération de l'effort économique. Cela est aussi vrai dans une société savamment organisée que dans une société élémentaire. Car les hommes ont deux moyens de se procurer la valeur : le travail et le pillage. L'humanité ne peut vivre que par le travail ; mais, à l'intérieur de l'humanité, les individus ont le choix entre les deux moyens. C'est ce qu'oublient la plupart des économistes qui raisonnent comme si la paix civile était un bien de même nature que la chaleur solaire.

Cette inintelligence des phénomènes économiques apparaît en pleine lumière dans une thèse, assez fameuse dans les milieux catholiques, et qui a pour auteur un M. Durand, dont la doctrine se révèle dans les quelques lignes que nous citons ici :

« Dieu a imposé à l'homme la loi de travail par le commandement : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » Quel travail fera l'homme? Il lui faut produire ce qui est utile et ne pas perdre son activité à produire des choses moins utiles. La nature a pourvu à ces nécessités par la loi de la valeur. Lorsqu'un produit est rare, sa valeur croît. Un produit abonde, la valeur baisse, etc... »

A la lumière des analyses qui précèdent, on voit combien est insuffisante la science de M. Durand, qui n'est guère plus courte que celle de la plupart des économistes, qui détachent la vie économique de la vie politique, et l'étudient ainsi isolée, sans se rendre compte qu'elle n'existe plus si les conditions politiques de son existence cessent d'être réalisées. Nous reviendrons plus loin sur les faits de rareté et d'abondance mentionnés par M. Durand, comme par la plupart des économistes, comme causes essentielles des variations de la valeur.

Ce qu'il s'agit de montrer ici, à la faveur de la citation du texte de M. Durand, qui, dépouillé des artifices d'apparence scientifique de ses confrères, fait apparaître la pauvreté de la thèse, c'est l'oubli total de l'acte politique qui maintient la valeur entre les mains de l'homme. C'est à cause de cet oubli, en particulier, que les économistes se sont mépris sur le caractère des phénomènes qu'ils observaient. De même que M. Durand croit que tout homme va se conformer au commandement divin et travailler, l'économiste incroyant de l'école libérale croit que l'homme produit des objets fabriqués comme le bananier les bananes.

Il est certain que l'humanité ne peut se saisir de la valeur qu'à la sueur du front humain. C'est la loi de l'espèce ; ce n'est pas celle des individus. Je suis libre de suivre ou de ne pas suivre le commandement divin ; je peux gagner mon pain à la sueur de mon front, mais je peux également le gagner à la sueur du front de mon prochain. Lorsque Dieu dit à l'homme : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », ce commandement sous-entend : « Si tu veux bien agir ; si tu veux te conformer à la loi morale. » Mais Dieu laisse à l'homme la liberté de bien agir ou de mal agir. L'homme en use. A côté d'Abel, il y a Caïn. A côté de l'homme qui travaille, il y a l'homme qui pille. Pour l'incroyant qui ne connaît pas l'ordre divin, il faut dire que, au regard de la nature physique, la première méthode ne s'impose pas plus que la seconde ; celle-ci est simplement plus chanceuse.

L'homme n'entre en possession de la valeur que par un acte politique suivi d'un acte économique ; il ne peut la conserver entre ses mains que par la répétition des mêmes actes. Le travail est-il abandonné dans une société humaine ? L'organisme politique, qui est un moyen de prise de possession mais non de transformation, devient inutile, et les hommes le brisent eux-mêmes pour se prendre les uns aux autres la valeur qui reste entre leurs mains, jusqu'au jour où celle-ci s'évanouit complètement. L'organisme politique est-il chancelant ou détruit ? Caïn combat Abel, le travail est abandonné, parce que l'organe de prise de possession et de jouissance disparaît, et les hommes cessent de donner leurs efforts à la conquête de la valeur.

C'est sur ce fait qu'est fondé le droit permanent de l'État au contrôle de la vie économique. L'État n'est pas, et ne peut être un producteur de valeur. Mais il est l'organe sans lequel la valeur ne peut demeurer entre les mains de l'homme. C'est pourquoi il a le droit de limiter la liberté de chacun en ce qui

concerne la prise de possession et l'usage de la valeur, afin que l'abus que pourrait faire chacun de sa liberté ne vienne pas détruire son œuvre de paix, indispensable au travail.

On ne terminera pas ce chapitre sans faire observer aux socialistes qui lient leur rêve de paix universelle à une conception strictement économique de la valeur, que la valeur aux mains de l'homme contient, sous toutes les latitudes, autre chose que du travail ouvrier. Non seulement, elle contient une part considérable de travail intellectuel, mais elle comprend une part, qui est énorme, « de travail » d'État, comme nous venons de le montrer. Et c'est parce que la valeur est très inégalement répartie sur la planète, c'est parce que la prise de possession de la valeur exige plus d'efforts dans les régions pauvres que dans les régions riches, que les peuples se font la guerre. Une des fonctions de l'État, c'est de défendre la place qu'un peuple s'est faite au soleil.

Résumons nos analyses avant de passer à la critique de la loi de l'offre et de la demande proprement dite. Cette « loi » repose sur une conception subjective de la valeur. Nous croyons avoir prouvé que cette conception provient d'une erreur capitale.

*La valeur est objective. Elle est, en dehors de tout sentiment, désir ou jugement de l'homme, la qualité de toute chose qui entretient, conserve et développe la vie humaine.*

*L'homme la découvre dans la nature par son intelligence. Il la capte par son effort politique.*

*Entre les mains de l'homme, la valeur des êtres et des choses, tirés du milieu naturel et adaptés par le travail aux nécessités de l'espèce, est en raison directe de la sécurité réalisée par l'État et de leur utilisation par l'homme, dans un milieu social donné, en vue d'entretenir, de conserver ou de développer la vie humaine.*

## VI. — LA MESURE DE LA VALEUR

### I

LORSQUE la valeur est entre les mains de l'homme, soit à l'état naturel, comme le poisson que l'on tire hors de l'eau, soit transformée, comme le cuir tanné de l'animal, — comment est-elle mesurée?

Pour quiconque accepte la notion de la valeur subjective, la valeur est alors mesurée par les désirs, les opinions, les jugements, les besoins du consommateur, selon l'abondance ou la rareté du produit. C'est alors que doit jouer la loi de l'offre et de la demande ; du côté de l'offre, jouent les quantités ; du côté de la demande, les désirs, les besoins. Les prix, c'est-à-dire la mesure de la valeur, seraient le résultat d'une combinaison entre les quantités et les besoins. Les prix montent ou tendent à monter si les produits sont peu offerts et beaucoup demandés ; les prix baissent si les produits sont largement offerts et peu demandés. C'est cette pauvreté qui fait encore figure de loi aux yeux d'un public innombrable et de vieux messieurs académiques. C'est avec des lois de ce genre que l'on vous expliquait, il y a deux siècles, pourquoi votre fille était muette.

Cette « loi » ne signifie exactement rien. Elle n'est pas la constatation d'un fait, comme on pourrait le croire, et comme me le fait dire à tort un de ses nouveaux défenseurs. Au moment même où je rédige cette étude, un collaborateur du

*Rappel*, M. Camille Bouché [1], reprenant des arguments que l'on n'ose plus guère employer, m'oppose que :

« Il est difficile de nier qu'une valeur tend d'autant plus à la hausse qu'elle est plus demandée, qu'elle tend d'autant plus à la baisse qu'elle est plus offerte. »

Et M. Bouché déclare que j'ai moi-même admis le fait lorsque j'ai « reconnu », dans *l'Economie nouvelle*, la « coïncidence des hauts prix et de la rareté ». J'ai en effet écrit que, de toutes les explications données à propos de l'offre et de la demande, il ne reste guère que la constatation d'une coïncidence entre les hauts prix et la rareté d'une part, les bas prix et l'abondance d'autre part. Mais cela ne m'amène pas à dire de la «loi» elle-même qu'elle est la constatation d'un fait.

La question est de savoir si la coïncidence des hauts prix et de la rareté peut être énoncée sous la forme :

*Un produit rare est cher ;*

Ou :

*Le prix d'un produit tend d'autant plus à la hausse qu'il est plus demandé.*

Il y a une différence énorme entre les deux propositions.

La première est une constatation qui n'explique rien, et qui, si on veut lui donner le nom de « loi », ne pourra prendre d'autre nom que « loi de la rareté » ;

La seconde s'énonce comme une loi qui contient une explication, qui établit un rapport de cause à effet entre deux phénomènes, — qui attribue à la demande, dans le cas de rareté (résultant de la disproportion entre l'offre rare et la demande nombreuse), le rôle d'une cause dans la montée des prix ; — qui reconnaît à la demande le rôle de cause parce que l'on se réfère implicitement à la notion de la valeur sub-

1. M. Bouché, dans *le Rappel* du 28 août 1924.

jective. Si l'on dit que la demande fait monter les prix, c'est parce que l'on admet que la valeur est créée par le désir de l'acheteur.

Or, c'est précisément le rôle de cause que nous ne reconnaissons ni à l'offre ni à la demande ; c'est ce rapport de cause à effet entre la demande nombreuse et le haut prix que nous nions entièrement ; c'est l'explication contenue dans l'énoncé de la loi de l'offre et de la demande que nous contestons absolument.

Toute la question est de savoir si c'est la *demande* qui, dans le cas de rareté d'un produit, fait monter le prix, ou si la montée des prix vient d'une autre cause.

Toute la question est de savoir si c'est l'offre qui, dans le cas d'abondance d'un produit, fait baisser les prix.

L'observation des faits au milieu desquels nous vivons nous amène à une application contraire. C'est le haut prix qui écarte la demande ; c'est le bas prix qui la provoque ; ceci selon des calculs précis qui seront exposés tout à l'heure.

Voici l'ouverture de la chasse : les chasseurs ont couru les champs et battu les buissons pour un maigre gibier. Le gibier rare sera cher (nous dirons pourquoi) : cent personnes désirent lièvres, cailles, perdreaux ; mais les prix en éloignent soixante qui se rabattent sur le poulet ; quarante se partagent le gibier. C'est en vue de ces quarante, dont les ressources sont au-dessus du poulet, que les chasseurs ont consenti l'effort d'une chasse peu fructueuse.

La chasse est bonne, magnifique. Le gibier abondant sera bon marché. Deux cents personnes, prévenues, se précipitent au marché : ce sont celles qui se contentent à l'ordinaire du poulet ou du veau.

Dans ces deux cas, le prix est antérieur à la demande.

Les automobiles ne coûtent pas moins de dix mille francs-or l'une. Vingt personnes sur mille achètent une voiture. Un

industriel calcule qu'il fera fortune s'il établit des voitures à deux mille francs-or l'une. Il exécute son dessein. Cent personnes sur mille deviennent automobilistes.

Dans les deux cas, les prix sont antérieurs à la demande. C'est le prix qui a limité d'abord puis augmenté la demande.

Essayez d'expliquer ces faits par la loi de l'offre et de la demande et vous échouerez complètement.

Mais cherchez une autre explication, en vous dégageant des idées reçues, et vous arriverez aisément à cette conclusion que, dans les faits si simples que nous vous citons, les prix sont proportionnels aux efforts qu'a exigés la capture des bêtes ou la fabrication des objets, et que leur limite est l'effort épargné par le consommateur.

Les prix ne sont rien d'autre que l'expression monétaire, algébrique, des efforts dépensés par le producteur, épargnés par le consommateur. Le prix, c'est la peine, c'est l'effort. Le juste prix, c'est lorsque l'échange peut s'exprimer ainsi : dépense d'efforts = économie d'efforts. Les prix sont le résultat de calculs que font, chacun de son côté, le vendeur et l'acheteur, non point selon leurs désirs, leurs caprices et leurs fantaisies, mais en fonction des efforts dépensés ou épargnés.

L'offre et la demande n'ont rien à voir dans ces calculs. Le vendeur et l'acheteur ont chacun un prix limite : s'il y a discussion, ce n'est pas parce que le désir de l'acheteur est plus ou moins vif, c'est parce que le vendeur est porté à exagérer l'effort dépensé et l'acheteur à diminuer la valeur de l'effort qu'il économisera.

C'est accidentellement seulement que l'offre et la demande jouent pour modifier les prix en dehors de ces calculs. Par exemple, en ce qui concerne les denrées périssables, lorsque les prix baissent, par suite du refus des acheteurs, au-dessous du prix rémunérateur pour le producteur, c'est parce que le producteur, ayant produit au delà de la consommation nor

male, tente de faire accepter ses produits par une catégorie de personnes qui ne peuvent les acheter à leur prix, et afin d'éviter une perte totale qu'il subirait s'il ne vendait rien.

Par exemple, en ce qui concerne les objets manufacturés, lorsqu'un industriel vend ses produits avec un bénéfice insuffisant, ou au prix de revient, ou au-dessous du prix de revient, c'est ou bien parce qu'il est obligé de faire de l'argent pour une échéance mal équilibrée, ou bien parce que la clientèle pour laquelle il travaillait n'existant plus, et ne pouvant être remplacée, il essaie d'écouler ses produits dans une clientèle dont les ressources sont inférieures à celles de la première, et il baisse ses prix jusqu'à ce qu'il ait atteint la limite des possibilités de cette clientèle nouvelle. Et, ses stocks épuisés, où il ne fabriquera plus le même produit, ou il continuera sa fabrication, mais en baissant la qualité.

Dans les deux cas, nous nous trouvons devant des faits de liquidation accidentelle, devant des faits d'échanges anormaux. Il s'agit d'effondrements économiques partiels, ou la loi de l'échange (valeur pour valeur) ne peut plus être appliquée. C'est la reproduction, limitée à une ou plusieurs entreprises, du phénomène qui se produit dans une société tout entière lorsque, par suite d'une guerre ou d'une révolution, la vie économique s'effondre, en produisant d'énormes grossissements ou diminutions dans toutes les valeurs.

Je conclus que l'offre et la demande ne sont en aucune manière les appareils de mesure de la valeur. Je conclus que la mesure de la valeur est l'effort humain, entendu au sens le plus large, qu'il soit dépensé ou économisé. C'est ce que je voudrais rendre intelligible et sensible en analysant les conditions dans lesquelles naît l'échange.

## II

Imaginons un petit monde économique fermé, formé d'une famille vivant sur une terre où elle se suffit à elle-même. Les exemples ne sont pas si loin de nous. La famille cultive la terre, élève des bestiaux, chasse, tisse, file, tanne, forge, bâtit. Le chef fait la répartition des produits, selon la justice : à chacun selon ses mérites.

Il y a incontestablement création économique et valeur en circulation. Voulez-vous me dire si la valeur des choses qui sont produites, circulent, sont consommées, est influencée d'une manière quelconque par la loi de l'offre et de la demande? Nous sommes pourtant devant un exemple parfait d'organisation économique. Vous me direz qu'il n'y a pas échange. Quelle erreur ! Aux hommes, les plus gros travaux et la chasse ; aux femmes, les travaux les plus légers, le rouet, le métier, l'aiguille. Des uns aux autres, il y a échange, et c'est le chef de famille qui apprécie le travail de chacun. Les prix qu'il fixe sont l'expression de l'effort de chacun des membres de la famille. La loi de l'offre et de la demande ne joue pas : si quelqu'un des enfants ou des petits-enfants tente d'exploiter le désir d'un père ou d'un cousin pour obtenir un bœuf en échange d'un œuf, le chef de famille ne tarde pas à rétablir la justice dans l'échange.

J'entends bien que les économistes libéraux nieront la valeur de l'exemple : si le chef de famille introduit ainsi la justice dans l'échange, malgré la loi de l'offre et de la demande, c'est au nom de ses sentiments paternels, et non point au nom des lois économiques. En quoi ces messieurs de l'Ecole se trompent : c'est au nom des nécessités économiques que le chef de famille agit ainsi. Ce père, cet aïeul, chef de la production, sait fort bien que celui qui aura été lésé d'une manière

quelconque dans la répartition des produits n'apportera pas le même cœur à l'ouvrage, et si, victime d'un de ses frères ou d'un de ses cousins, il ne bénéficie pas de la justice paternelle, il se révoltera, et la paix familiale, nécessaire au travail, sera brisée.

Mais entrons dans le domaine de l'échange interfamilial. A quel moment y pénétrons-nous? Très exactement au moment où la division du travail, limitée jusque-là à l'intérieur de la famille, sera appliquée en dehors de la famille.

Dans quelles conditions va se produire la division du travail qui donnera lieu à l'échange et à l'établissement des prix? Voici :

Nous supposons deux chefs de famille vivant chacun des travaux de la terre et assurant chacun, à l'intérieur de leur exploitation, tous les travaux annexes. L'un d'eux, ayant observé que cette organisation économique pourrait être avantageusement modifiée si, par exemple, on spécialisait un ou plusieurs hommes dans la fabrication de tous les outils, crée une *industrie* spécialisée : ayant étudié la fabrication des outils, il délègue un ou deux des membres de sa famille à cette industrie ; il calcule qu'il pourra les employer à ce travail d'une manière permanente s'ils travaillent pour ses besoins et pour ceux de son voisin. Il nourrit, habille, loge ses artisans, qui ne prennent plus part aux travaux des champs ; il investit un capital de blé, de laine et de pierre dans la fabrication ; et, son stock d'outils constitué, il offre ses produits à son voisin. Voilà l'échange amorcé, et l'on va établir un prix.

Quelle va être la mesure du prix? Vous voyez du premier coup que l'échange ne pourra avoir lieu que si deux conditions au moins sont remplies ; c'est-à-dire qu'il sera nécessaire :

1° Que l'industrieux fabricant récupère au moins, en blé, laine ou pierre, la somme de pierre, laine ou blé qu'il a dépen-

sée pour l'entretien de ses artisans, et une certaine quantité des mêmes produits pour couvrir les dépenses de ces produits qu'il a consacrés à l'installation d'une forge, d'une meule, etc... C'est-à-dire qu'il doit récupérer ses frais de fabrication et amortir ses frais d'établissement ;

2° Que le chef de culture trouve, dans l'acquisition des outils fabriqués par son voisin, au moins l'équivalent, par l'économie d'efforts qu'il réalisera par l'emploi de ses outils, de la somme en produits qu'il aura à verser. C'est-à-dire qu'il ne donnera pas à son voisin une somme de produits supérieure à celle qu'il aurait dépensée pour assurer la fabrication par ses propres moyens.

Mais ces deux conditions sont insuffisantes. Si le fabricant récupère juste les efforts qu'il aurait eu à faire, il n'y a aucune raison, ni de part ni d'autre, pour que l'échange ait lieu. Il y a une troisième condition nécessaire : Il faut que les deux parties trouvent chacune un bénéfice dans l'opération. C'est-à-dire qu'il est nécessaire que le fabricant reçoive une somme de produits un peu supérieure à la somme totale qu'il a dépensée (amortissements compris) et que le chef de culture soit certain que, par l'emploi des outils mieux étudiés de son voisin, son travail rendra plus que ce qu'il aurait obtenu en fabriquant ses outils lui-même.

Ces trois conditions remplies, l'échange a lieu, parce que le juste prix a pu être établi. La loi de l'échange, telle qu'elle apparaît dans ce phénomène simple, c'est la loi de l'équivalence des efforts, efforts dépensés d'une part, efforts économisés d'autre part, gain compris des deux côtés, le gain étant, des deux côtés, la rémunération du travail de l'intelligence : rémunération de l'intelligence du fabricant produisant de meilleurs outils ; rémunération de l'intelligence du chef de culture concevant une augmentation de rendement agricole par l'emploi de ces outils meilleurs.

Supposez que cet échange se poursuive pendant de longues années, que, chaque année, le fabricant fournisse ses outils au chef de culture, le prix théorique sera toujours le même : d'un côté, valeur du travail industriel dépensé; de l'autre, valeur du travail agricole économisé. Mais le prix exprimé en produits variera d'un côté comme de l'autre : si, une certaine année, le rendement agricole baisse, par suite de la sécheresse ou de toute autre cause naturelle, le fabricant recevra moins de produits agricoles en échange de ses outils ; si, au contraire l'extraction du minerai de fer exige plus d'efforts de la part du fabricant, le chef de culture recevra moins d'outils en échange de ses denrées. Mais le principe qui domine l'échange demeure l'équivalence des efforts.

Enfin, les prix varieront en fonction des progrès techniques. La petite société s'accroît, par suite de la multiplication de ses membres. Les artisans se spécialisent de plus en plus. L'un d'eux trouve le moyen de fabriquer des outils avec moins de temps et d'efforts. Il exigera moins de blé, moins de laine, moins de pierre en échange de son travail, tout en réalisant un bénéfice plus grand. Les prix baissent, non parce que la quantité offerte est augmentée, mais parce que leur coût de production diminue, ou parce que leur quantité permet d'économiser une plus grande quantité d'efforts. Et ainsi de suite, à travers toutes les transformations techniques.

Dans tous les cas, aussi bien dans la société simple que nous venons de considérer que dans les sociétés complexes comme les nôtres, l'échange obéit exactement aux mêmes lois : le prix d'un produit est toujours maintenu entre deux limites : la somme d'efforts dépensée par le producteur, la somme d'efforts économisée par le consommateur. Et c'est très exactement ce que l'on nomme le juste prix. La justice et la nécessité se trouvent en parfait accord, car il ne peut y avoir échange si ces deux conditions ne sont pas observées.

## III

Si vous découvrez aisément ces principes dans l'analyse d'un phénomène économique simple, vous les découvrez avec plus de difficulté lorsque vous observez des phénomènes économiques aussi complexes que ceux d'une société comme les nôtres où la division du travail produit des différenciations économiques croissantes. Mais les principes que nous avons dégagés à l'origine des relations économiques se retrouvent dans toutes les sociétés. Aujourd'hui, comme au commencement du monde économique, la loi d'équivalence des efforts régit les échanges. On peut la violer, et on la viole en fait (nous verrons comment dans un autre chapitre) ; mais ce n'est pas impunément ; toute violation de cette loi d'équivalence est une menace pour la paix civile, par conséquent pour l'économie tout entière. Mais aujourd'hui, comme à l'origine, les prix sont maintenus dans les limites du prix de revient (gain compris) et de l'économie réalisée par l'acheteur.

Lorsque la ménagère achète une paire de bas pour son enfant, elle calcule que le prix qu'elle paie est inférieur au temps et à la laine qu'elle dépenserait si elle les tricotait elle-même. Lorsque vous achetez une automobile, vous calculez que vous économisez en temps ou frais de transport la somme que vous payez. Lorsque vous achetez une machine à écrire, vous calculez que le rendement que vous obtiendrez amortira rapidement le prix de ce matériel. De leur côté, le bonnetier, le fabricant d'automobiles ou de machines à écrire calculent que leurs prix de vente doivent couvrir tous leurs frais, gains compris.

Mais, de nos jours, il est beaucoup plus difficile qu'autrefois de lutter contre les exigences excessives des vendeurs.

Dans les sociétés simples, le vendeur était facilement maintenu dans les limites du juste prix par l'acheteur, qui pouvait fabriquer lui-même lorsqu'il se trouvait devant des prix excessifs. La ménagère peut reprendre ses aiguilles à tricoter si les bas sont trop chers. Mais vous ne fabriquerez pas vous-mêmes vos machines à écrire.

Toutefois, au moins entre producteurs, on tend à reconstituer ce moyen de limitation des prix. Si, par exemple, les imprimeurs font payer leur travail trop cher aux éditeurs, ces derniers organisent eux-mêmes leurs imprimeries. Devant ce fait, les imprimeurs reviennent au juste prix. Dans les limites où le permettent les moyens économiques dont dispose tout producteur dans une économie complexe, on tend à maintenir l'échange dans les conditions des origines ; on suspend l'échange s'il ne paie plus le travail dépensé ou s'il ne permet pas une économie égale à la somme payée.

Il n'en reste pas moins que la limitation des prix, ou la justice dans l'échange, n'ont plus cette rigueur presque automatique qu'elles avaient dans les sociétés simples. Ceci vient du fait que, dans une économie complexe, les consommateurs n'ont plus les moyens de calculer avec une suffisante précision les prix des choses. Il est facile de les tromper, tant sur les efforts dépensés que sur les efforts à économiser. Aussi bien, dans un grand nombre de cas, l'échange n'est plus l'échange : d'un côté ou de l'autre, il y a dommage, il y a vol. C'est le grand mal du monde moderne. La loi de l'échange étant violée trop souvent, les victimes s'en rendent compte à l'usage, le monde moderne est secoué par des disputes incessantes entre acheteurs et vendeurs, qu'il s'agisse des choses ou des services. Les économistes ont beau crier que c'est la loi de l'offre et de la demande qui produit ces faits, les victimes ne se contentent pas de cette explication.

Elles réclament la justice, le juste prix et le juste salaire. En quoi elles ont raison. Leur sentiment est ici en accord parfait avec la science, qui découvre que la loi de l'échange est celle de l'équivalence des efforts et que la paix civile est rompue lorsque cette loi est violée.

Pour rétablir la vraie paix nécessaire à la création économique, il nous faut rétablir dans sa pureté la loi de l'échange. La première chose à faire est de nier la loi de l'offre et de la demande, invention d'économistes délirants, sous le couvert de laquelle le mercanti a régné, substituant le vol à l'échange, et mettant ainsi en péril la civilisation chrétienne, dont la loi est la justice, conformément aux commandements divins et aux enseignements de la science.

---

# VII. — LE VOL ET L'HONNÊTETÉ DANS L'ÉCONOMIE MODERNE

## I. — L'ORGANISATION DU VOL

Je dis que le régime économique du monde moderne a été l'organisation du vol, c'est-à-dire d'un phénomène étranger à la création économique.

Je dis que cette organisation du vol a été favorisée par la farce qui a été servie pendant plus d'un siècle dans tous les lieux où a été enseignée l'économie politique et que la prétendue loi de l'offre et de la demande a été la grande protectrice des voleurs.

En conséquence de quoi, je demande que l'on revise l'enseignement de l'économie politique dans toutes les Facultés, que l'on bannisse de la Cité les serviteurs des faux dieux de l'économie libérale, que l'on brûle solennellement en place publique, à titre d'indication, quelques exemplaires des ouvrages de Condillac, d'Adam Smith, de Ricardo, de J.-B. Say, auxquels on joindra un exemplaire du *Traité* de Paul Leroy-Beaulieu, qui est la somme des erreurs de l'économie libérale. Après quoi, l'atmosphère étant purifiée, on pourra publier les éditions critiques des pères et docteurs et l'on pourra chercher la justice, la vérité, auxquelles l'économie politique a tourné le dos pendant près de deux siècles.

Je dis : l'organisation du vol. C'est, direz-vous, un bien

gros mot. C'est celui que vous employez chaque fois que vous êtes victime d'un abus commis sous le couvert de la prétendue loi de l'offre et de la demande et de la liberté économique qui est fondée sur cette fausse loi.

Lorsque vous avez acheté trop cher un produit qui ne vous donne pas l'économie de temps et d'efforts que l'on vous avait annoncée, que dites-vous? Vous dites : J'ai été volé.

Vous avez parfaitement raison. Et vous savez, par expérience, que dans l'économie moderne, on est volé de cette manière très fréquemment. Presque à chaque coin de rue. Vous êtes trompé sur la qualité de la marchandise, trompé sur l'usage que vous pouvez faire de tel ou tel produit. Vous vous plaignez, vous protestez, vous traitez de voleurs les commerçants ou les industriels qui vous volent, qui vous trompent, parce qu'ils n'observent pas la loi de l'échange. A quoi les économistes libéraux vous répondent que, dans l'état de liberté économique, il n'en peut être autrement : vous étiez libre d'acheter ou de ne pas acheter. Si vous avez été volé, ce n'est pas la faute du marchand, c'est la vôtre. A vous d'être plus intelligent une autre fois. Mais vous pensez avec raison que vous ne pourrez jamais être assez intelligent pour n'être ni trompé ni volé : quelques informations que vous possédiez sur la technique moderne, vous ne serez jamais en mesure d'être bon juge dans le tissu, le cuir, le vin, la viande de boucherie, les métaux et les mille denrées et produits de notre civilisation. Vous êtes désarmé. Vous demandez alors la protection de l'État. Les économistes vous répondent que l'État est incompétent en matière de production et que toutes ses interventions sont funestes. Ils affirment que la liberté totale est nécessaire à la vie économique. Et comme ils sont appuyés, au nom des grands principes, par les Facultés, les Tribunaux, la Presse, vous êtes

condamné à être dépouillé dans l'état de liberté. Mais vous sentez obscurément qu'il y a tricherie.

Et, en effet, il y a tricherie. La liberté économique, c'est la liberté du vol, légalement pratiqué. Prenez vingt sous dans le porte-monnaie de votre prochain, vous êtes un voleur, et vous serez condamné à la prison si vous êtes pris. Mais faites sortir les mêmes vingt sous de la poche de votre prochain par un artifice commercial en prélevant, sur un objet quelconque, un trop large bénéfice, vous êtes tout simplement un habile commerçant. L'opération est essentiellement la même que la première, mais l'économie politique ne la juge pas selon les règles du bon sens, sous le prétexte que l'acheteur était libre de ne pas sortir de sa poche sa pièce de vingt sous. Pour l'économie libérale, c'est là un des effets de la liberté.

Mais qui ne voit que cette prétendue liberté ne favorise qu'une des parties, le détenteur des produits, parce que, inévitablement, dans les sociétés modernes, les deux parties sont inégalement informées des conditions de l'échange? *L'une, le vendeur, connaît très exactement la valeur de sa marchandise et la valeur de la monnaie qu'il va recevoir en échange ; l'autre, l'acheteur, connaît la valeur de la monnaie et ne peut pas connaître la valeur de la marchandise.*

Il y a deux marchandises qui vont être échangées : le produit d'une part, la pièce d'or ou d'argent d'autre part. La pièce d'or, la pièce d'argent portent le sceau du prince qui garantit leur valeur. Le produit ne porte que le prix fixé par le vendeur sans la moindre garantie. Il y a échange d'une valeur connue contre une valeur inconnue, c'est-à-dire que toutes les facilités de tromperie, de vol, sont données au marchand qui détient la valeur inconnue, et que l'obligation d'honnêteté est imposée à l'acheteur. L'acheteur serait mis en prison s'il changeait le titre de la pièce de monnaie ; il

n'y a aucune sanction contre le vendeur qui glisse des feuilles de carton sous la feuille de cuir qui fait figure de semelle dans la chaussure qu'il vous vend.

Ainsi, valeur connue et garantie d'une part, valeur inconnue d'autre part : les conditions de l'échange ne sont pas réalisées. On a simplement créé les conditions favorables à toutes les tromperies, au vol organisé et couvert par les lois. Il y a eu un raffinement de malice dans cette organisation du vol ; par une hypocrisie remarquable, l'État libéral a donné au consommateur l'illusion des garanties : il l'oblige à employer une valeur connue, la monnaie, dans ses échanges ; en contre-partie, il oblige le marchand à fournir une apparente garantie à l'acheteur : il lui impose d'employer des instruments de mesure vérifiés par lui, État, pour la mesure des dimensions, des poids, et des volumes des marchandises vendues. Ces instruments de mesure, estampillés, poinçonnés, donnent à l'acheteur le sentiment qu'il est défendu contre toute tromperie. Et si on lui donne, sous le nom de Bordeaux, cent litres d'Aramon, il n'a rien à dire : il a un hectolitre de vin. C'était à lui de reconnaître l'Aramon sous l'étiquette fallacieuse de la bordelaise.

L'économie libérale, en organisant la liberté économique dans les conditions qui viennent d'être dites, a littéralement organisé le vol au profit du détenteur des produits, lequel, selon la loi commune de l'homme, qui cherche le plus grand profit au prix du moindre effort, a été tout naturellement porté à user et abuser de l'avantage considérable qui lui était donné devant l'ignorance de l'acheteur.

Chacun de nous est tour à tour acheteur et vendeur : chacun de nous peut donc être tantôt victime, tantôt bénéficiaire des conditions créées par le régime libéral. Mais c'est pour le dommage de la production générale, dont la qualité baisse dans de telles conditions d'échange. Il faut

d'ailleurs faire observer que cette immorale compensation (tu me voles : je te vole) n'a pas été appliquée dans toutes les classes sociales des sociétés contemporaines.

Les personnes cultivées, connaissant les roueries de l'échange moderne, ont pu se défendre avec une certaine vigueur contre les tromperies sur la qualité des marchandises, mais les classes ouvrières, qui n'ont pas les moyens d'information des classes bourgeoises, ont souffert profondément de la liberté économique : premièrement, en échangeant leurs services contre la rémunération du salaire ; deuxièmement, dans l'achat de toutes les choses nécessaires à l'existence.

Depuis un siècle, les classes ouvrières et, avec elles, les classes rurales ont été exploitées d'une manière odieuse par le commerce libéral qui leur a fourni des produits manufacturés de basse qualité, non durables, devant être renouvelés fréquemment, et qui ont grevé lourdement le budget ouvrier et paysan. Ce sont les ouvriers et les paysans qui ont été les plus grandes victimes du régime libéral. Si vous voulez vous en rendre compte, comparez le mobilier et le vêtement d'un ouvrier, d'un paysan de 1840, au vêtement, au mobilier d'un paysan, d'un ouvrier de 1900 et même de 1924.

Naturellement, les victimes ont fini par sentir le dommage ; elles n'ont pas fait l'analyse que nous faisons ensemble ; elles n'ont pas découvert que les auteurs de leurs maux étaient précisément les personnes qu'on leur avait appris à respecter. Mais elles ont réagi : ou bien, à leur tour, elles ont fourni, dans leur travail, une valeur de qualité inférieure ; ou bien elles ont réclamé une augmentation de salaire leur permettant de faire face aux dépenses excessives qu'entraîne pour elles le renouvellement trop fréquent des produits que leur livre le commerce. Tout le mouvement pour les hauts salaires tend à faire disparaître les conditions

créées par le régime libéral. Il a ceci d'excellent qu'il tend à assainir la production parce qu'il est impossible d'incorporer de hauts salaires aux fabrications de basse qualité.

Bref, le régime libéral a été l'organisation du vol dans toute l'économie. Pendant une bonne partie du XIXe siècle, en vertu de la force acquise dans les siècles précédents, l'honnêteté a surnagé. Mais, vers la fin du même siècle, pendant les quinze premières années du XXe siècle et surtout depuis la guerre, l'immoralité économique a fait des progrès considérables. Nous sommes arrivés au moment où le régime libéral, après avoir été un excitant pour l'activité économique tant qu'il était limité par les mœurs, corrompt les sources mêmes de l'activité. Dans la grande difficulté où se trouvent les nations occidentales, il se révèle impuissant à redresser les valeurs humaines qui sont le moteur de l'économie. La protestation contre sa puissance de corruption grandit de toutes parts. Il faut que nous enterrions définitivement ce régime qui nous livrerait au socialisme, c'est-à-dire à la ruine totale.

## II. — L'ORGANISATION DE L'HONNÊTETÉ

Organiser l'honnêteté, c'est en quelque sorte organiser scientifiquement l'échange. Répétons-le : l'économie libérale blesse la science autant que la justice. Les socialistes ont eu raison de le dire, mais ils se sont lourdement trompés sur les moyens à employer pour réformer l'économie. Ayant constaté que, dans le régime libéral, qui est anarchique, l'intérêt personnel agissait anarchiquement, ils ont imaginé de supprimer cet intérêt, alors que nous avons à le discipliner, à l'obliger de se soumettre à l'intérêt social et national.

Je ne veux pas refaire ici une critique du socialisme que j'ai faite dix fois. Il suffira de rappeler que le socialisme a com-

plètement échoué à organiser la justice dans l'économie. Le socialisme était intéressant et utile comme tendance ; comme réalisation, il a produit ce qu'annonçaient ses erreurs doctrinales, un effroyable désastre, l'arrêt de la production, c'est-à-dire une injustice cent fois plus grande que celle du régime libéral. L'expérience russe en est l'horrible preuve. Il n'y a rien à retenir du socialisme doctrinal pour organiser la justice dans l'échange.

Depuis la guerre, de nouvelles expériences ont été faites, en dehors des principes socialistes, qui indiquent la direction dans laquelle il faut s'engager pour trouver les solutions pratiques. Avant de donner la leçon que comportent ces expériences, il est utile de rappeler comment le problème se pose.

Nous croyons avoir prouvé que la loi de l'offre et de la demande est un mythe ; que la conception de la valeur qui la soutenait est une erreur ; que le régime de la libre concurrence, engendré par ces erreurs, conduit les sociétés à la ruine politique et économique. Forts de cette connaissance, nous devons tendre à recréer les conditions dans lesquelles la loi de l'échange (valeur pour valeur) peut être appliquée. Or c'est ici que se produit la difficulté.

Il est évidemment impossible de placer de nouveau les producteurs dans les conditions où ils se trouvaient dans une économie élémentaire, où le juste prix était pratiqué du fait que, dans les échanges, le vendeur et l'acheteur étaient en mesure de faire très exactement le calcul des efforts dépensés et des efforts économisés, et du fait qu'il était facile à l'État de faire respecter par les parties les lois de l'échange. On aura beau le vouloir, on ne pourra donner à tous les producteurs la somme de connaissances techniques nécessaires à l'exactitude de ces calculs.

Or, étant donné que c'est l'État, gardien de la paix publique, qui est intéressé lorsque la paix civile est mise en péril

par des violations répétées de la loi de l'échange, il semble qu'il appartienne à la puissance publique de rétablir l'ordre et la justice dans l'économie. C'est bien à l'État, grâce à qui les producteurs peuvent extraire la valeur du sein de la nature, qu'appartient cette tâche de redressement. Mais par quels moyens? Au moment de rechercher les moyens d'action de l'État, on se trouve devant une nouvelle difficulté, que les économistes libéraux ne manquent pas de faire valoir, avec l'intention de rendre le problème insoluble.

Demander à l'État d'agir en cette matière, c'est, pratiquement, lui demander de fixer lui-même le juste prix, le juste salaire, le juste bénéfice ; c'est lui demander également de définir les qualités des produits de toute nature. Or, c'est ceci qui est pratiquement impossible : premièrement, parce que l'État est incompétent en matière économique ; ensuite, parce que, s'il voulait acquérir la compétence universelle qui lui serait nécessaire, il deviendrait un organisme trop lourd, trop coûteux, et par surcroît dangereux.

Le problème est-il donc insoluble? En aucune manière. L'économie chrétienne l'avait parfaitement résolu. Les individus étant dans l'impossibilité matérielle de contrôler les valeurs, les confréries et corporations définissaient la valeur des choses, réglementaient les conditions de fabrication et l'échange, fixaient le juste prix, le juste salaire, le juste bénéfice. L'État les regardait comme les organes de sa compétence et il se référait à leurs lois, usages et coutumes pour rendre la justice lorsque son intervention était demandée. Les règles de l'honnêteté dans le travail et l'échange étaient établies par les intéressés, pratiquement, en leur nom, par les chefs des corporations ; elles devenaient la loi que l'État faisait respecter par ceux qui tentaient de sortir des règles établies en vue du bien commun. C'est ainsi que l'honnêteté et la justice étaient organisées dans l'économie chrétienne. Il n'a

jamais été fait mieux, et c'est à ce régime de justice que les nations occidentales et la France en particulier ont dû leurs merveilleuses qualités industrielles, leurs admirables artisans, l'excellence de leurs produits et la grandeur de leurs œuvres.

Le grand exemple de l'économie chrétienne est là pour nous prouver que l'organisation de l'échange, conformément à l'enseignement de la science et aux principes de la justice, est parfaitement possible. Les catholiques n'auront donc qu'à faire revivre les principes de l'économie chrétienne pour trouver la solution des problèmes économiques qui nous sont posés. Aux libéraux qui leur opposeront les dogmes de l'économie classique, ils seront en mesure de répondre non plus simplement au nom des sentiments chrétiens, mais au nom de la science. Pour les incroyants, qu'ils suivent les enseignements de la science : ils se rencontreront avec les croyants dans une même conception de la justice. Les uns et les autres pourront vivre et prospérer dans une même organisation économique soumise également à la Foi et à la Raison.

---

## VIII. — CONCLUSION

*Où l'on voit comment la conception de la valeur objective et la loi de l'équivalence des efforts entrent dans la vie professionnelle par la méthode des Semaines et dans la vie publique par la méthode des États-Généraux.*

### BRÈVES CONSIDÉRATIONS SUR LA PENSÉE ET L'ACTION

AVANT de présenter ses conclusions, l'auteur tient à communiquer à ses lecteurs quelques réflexions sur la méthode de son discours. Il apparaît au lecteur le moins prévenu que l'auteur ne prend goût à la recherche scientifique qu'en vue de l'action. Il a la plus grande admiration pour l'intelligence qui a été donnée à l'humanité, grâce à quoi l'homme est en mesure d'agir en connaissance de cause, un peu mieux qu'un mollusque. Mais, dans l'ordre des choses humaines, la connaissance pour la connaissance lui paraît un vice analogue à l'ivrognerie ou au vice secret. L'effort intellectuel est une introduction à l'action ; sinon, il n'est qu'une monstruosité de serre chaude.

C'est pourquoi, au cours des études qui précèdent, on voit transparaître, à chaque page, la préoccupation de l'application des principes que l'on cherche à dégager. Cette préoccupation est légitime ; elle est même nécessaire dans les scien-

ces morales et politiques, parce qu'elle facilite la découverte de la vérité : le chercheur qui, dans cet ordre, croirait découvrir des vérités dont l'application aurait des conséquences funestes pour la vie des sociétés, la préoccupation de l'action doit l'avertir que la vérité qu'il croit trouver est une erreur. Que l'on soit croyant ou incroyant, on est obligé de penser qu'une science qui doit fournir des règles de conduite à l'homme ne peut pas découvrir des lois dont le jeu serait contraire à l'harmonie des sociétés. S'il en était autrement, il y a longtemps que les sociétés humaines auraient cédé la planète aux fauves.

Ceci est particulièrement évident en ce qui concerne la science économique : il est tout à fait évident, avant tout examen, que la science des moyens par lesquels l'homme extrait la valeur de la nature en vue d'entretenir la vie humaine ne peut pas découvrir des lois dont l'application avilirait l'homme, seul agent de la production. C'est cette vérité élémentaire que la plupart des économistes ont oubliée ou méconnue. Ils ont fait de l'économie politique la science de la production des richesses, et même de la production tout court, comme si la production pouvait exister en dehors de l'homme, comme fin en soi. L'économie nouvelle pose que la production n'existe que par l'homme et en vue de l'homme et de la vie qu'il porte et doit transmettre. Toute recherche scientifique doit être dominée par cette pensée, afin de demeurer dans l'étroit sentier de la vérité.

Deuxièmement, l'auteur n'est point satisfait par une recherche de la vérité, même faite dans ces conditions. Il loue le chercheur qui consigne ses découvertes sur le papier blanc, en vue d'éclairer ses frères. Mais il loue plus encore le chercheur qui, après avoir découvert la vérité, en tire parti pour définir les règles de sa conduite et de celle de son prochain ; il loue plus encore celui qui entre dans l'action dès

qu'il est en possession d'une vérité bien éprouvée. Au surplus, dans l'ordre économique, on n'expérimente pas en chambre, les pieds dans ses pantoufles. La loyauté exige l'expérience publique, conduite par le chercheur lui-même, exposant sa propre peau aux risques de l'expérience. Il en est ainsi pour la plupart des sciences : le chimiste conduit ses expériences lui-même, non sans risques, au milieu de ses cornues et de ses éprouvettes ; son champ d'action est son laboratoire. Pour l'économiste, le champ d'action, c'est la vie elle-même, et la sienne propre, pour commencer. S'il ne risque pas ses biens, sa vie, dans l'expérience qui doit faire apparaître la vérité qu'il croit avoir découverte, il fera cent fois mieux de se taire et de laisser au fond de son encrier la matière qui lui sert à communiquer une pensée que sa débilité lui interdit de soumettre à l'expérience.

## L'EXPÉRIENCE

Or, en ce qui concerne les principes et les lois qui ont été définies au cours de ces études, l'expérience a été faite et elle se poursuit, apportant chaque jour les plus fortes vérifications. Des milliers et des milliers de personnes y prennent part aujourd'hui, même dans les lieux du monde où la doctrine de la libre concurrence, fondée sur la théorie de la valeur subjective et sur la loi de l'offre et de la demande, paraissait inexpugnable.

Dans le monde entier, devant les crises produites par la liberté économique, qui ont ruiné des industries, dévasté des régions fertiles, devant les disputes catastrophiques qu'engendre, entre patrons et ouvriers, ce que l'on appelle encore la liberté du travail, on cherche les moyens d'aménager l'économie en dehors des conditions affirmées nécessaires par l'économie libérale. Le doute, quant aux prétendues vérités

des libéraux, est dans tous les esprits de première zone. Et c'est le *Times* qui a exprimé ce doute, cette année même, avec le plus de précision. Je vous cite ses sages paroles : « Il n'est pas du tout sûr que, à la longue, l'humanité en général aurait un avantage quelconque dans la continuation des conditions cahotiques dont les conséquences inévitables sont des fluctuations formidables des prix et des approvisionnements amenant des périodes alternantes de prospérité et de dépression qui causent de grandes souffrances aux travailleurs. Le but vers lequel tend aujourd'hui le commerce est la stabilisation.

Le développement du mouvement pour la réglementation des prix et des approvisionnements fournira un sujet d'étude extrêmement intéressant pour les économistes de l'avenir ; mais, pour le moment, le sujet le plus pathétique, c'est la croyance aveugle des masses ignorantes aux vertus de la libre concurrence. »

C'est un assez beau début d'oraison funèbre, et il n'est pas mauvais que ce soit le *Times* qui le prononce. Mais on trouve dans ce morceau une singulière démission de la pensée. Le *Times* laisse aux économistes de l'avenir le soin de dégager la loi du mouvement. Cela s'appelle agir avant de penser, ce qui n'est pas rare en pays anglo-saxon, où l'on prononce volontiers : au commencement était l'action. En France, et dans tous les pays latins, on a l'habitude de penser avant d'agir. La France s'assurerait une véritable maîtrise économique si elle prenait, avec une entière conscience, la direction de ce mouvement mondial que découvre le *Times*. On travaille ici à lui fournir une doctrine. C'est avec la pensée que l'on servirait la grandeur française que, dès 1920, on a procédé dans ce pays aux expériences pratiques qui montraient les doctrines en action, et subissant l'épreuve victorieusement.

La conception de la valeur subjective, la loi de l'offre et de la demande, la libre concurrence commandaient une organisation politique, économique et sociale déterminée. Cette organisation était d'ailleurs d'une simplicité sauvage : l'État protégeait le détenteur des produits, et laissait chacun libre d'agir à sa guise, sans autre limitation à la liberté que l'interdiction de tuer son prochain et l'obligation de se servir de la monnaie légale dans les échanges.

La conception de la valeur objective, la loi de l'équivalence des efforts, l'économie des efforts, et la considération des forces économiques exigent un rôle nouveau de l'État, qui n'est autre que son rôle ancien, et des institutions nouvelles correspondant au développement des moyens économiques. Bref, toute une organisation politique, économique et sociale dont le chaos du XIX^e^ siècle ne nous donne aucune idée.

L'État est regardé comme l'organe, indépendant des producteurs et des consommateurs, qui établit la paix au-dessus de tous les citoyens afin que ceux-ci puissent, en particulier, procéder à la création économique.

La loi de l'échange étant la loi de l'équivalence des efforts, la paix de l'État étant mise en péril (et, partant, l'économie elle-même) lorsque la loi de l'équivalence des efforts est violée, une des fonctions de l'État est de faire respecter cette loi : service pour service, valeur pour valeur.

Les parties contractantes, dans tout échange, doivent connaître les valeurs qui font l'objet de l'échange ; l'État garantit la valeur qui sert au paiement, et qui est la monnaie qui porte son sceau ; une garantie doit être donnée pour la valeur achetée.

L'État ne pouvant fournir cette garantie, parce qu'il ne connaît pas le produit fabriqué, doit obliger le vendeur à définir préalablement les garanties qu'il doit donner lui-même, garanties contrôlées par l'acheteur, et qui seront

ensuite la loi des parties sous la protection de l'État, lorsque celui-ci sera appelé à faire justice.

Pour des raisons pratiques, ces garanties ne pouvant être fournies individuellement, les chefs, syndics, représentants des professions doivent être appelés à les définir et à les faire respecter par leurs pairs et au besoin avec l'appui de l'État.

Enfin, la conservation, l'exploitation des ressources humaines et matérielles d'un peuple exigeant la coordination des efforts professionnels et moraux, l'État n'ayant pas, par son personnel et ses organes propres, les moyens de procéder lui-même à cette coordination, il est nécessaire de réunir, autour de l'État, les représentants des forces morales et économiques qui s'associeront à ses efforts, lesquels tendent à assurer à un peuple la jouissance politique de son territoire, en utilisant tous les moyens matériels qu'il tire de son sol.

C'est selon ces vues qu'a été organisé le mouvement des *Semaines économiques*, par lesquelles on a fait passer, dans les esprits et dans les faits, la *doctrine de l'ajustement des intérêts*, qui ne tend à rien d'autre qu'à la reconstitution des conditions fondamentales de l'échange, à la détermination du juste prix, du juste salaire et du juste bénéfice par accords syndicaux et corporatifs, par la recherche et la détermination de l'équivalence des efforts. Dès la première *Semaine*, celle du Livre, qui eut lieu en 1920, l'unanimité des producteurs donnait son adhésion sans réserve à la méthode de travail que l'on inaugurait. Les *Semaines* qui suivirent reprirent la méthode et procédèrent aux applications. Vingt grands comités ont été fondés depuis selon la doctrine de l'ajustement des intérêts et de la coordination des forces à l'intérieur des professions. L'expérience a donc été faite avec succès dans la vie professionnelle. Si ses résultats ne sont pas plus éclatants, c'est parce que l'État, demeuré libéral, n'a ni

su, ni voulu en tirer le bénéfice national que l'on était en droit d'en attendre.

Il fallait faire, au surplus, l'expérience totale, c'est-à-dire dépasser les expériences professionnelles, entrer dans les expériences inter-professionnelles, qui tendent à la coordination des producteurs et des consommateurs avec l'État. C'est ce qui fut tenté avec un plein succès, à la *Semaine de la Monnaie*, en 1922, par laquelle les producteurs organisés rendirent impossible un nouvel avilissement de la monnaie, l'interdiction étant prononcée au nom d'une doctrine de l'échange reposant sur la loi d'équivalence des efforts. C'est ce qui fut tenté, avec un bonheur égal, à la *Semaine des Postes, Télégraphes et Téléphones*, en 1923.

Mais, par ces deux *Semaines*, qui inaugurent la collaboration de l'État et des producteurs, on dépasse les Semaines professionnelles, on applique la doctrine et la méthode dans un domaine qui n'est plus le domaine propre des citoyens. On est dans la vie publique, dans la Cité. Ce n'est plus la seule méthode des *Semaines* qui est valable, qui ne s'appliquait qu'aux relations entre pairs. Il s'agit alors des relations entre l'État et les citoyens, producteurs, consommateurs, épargnants, qui prennent contact avec l'organe par lequel est établie la paix nécessaire à l'activité économique et sociale. Il ne s'agit plus seulement de l'ajustement des intérêts entre hommes qui procèdent aux échanges entre eux ; il s'agit de présenter à l'État, à qui l'on paie justement le prix du sang, les doléances de ceux qui vivent sous sa protection, et de lui faire connaître le résultat de l'action de ses agents sur l'économie du pays. On organise alors devant lui une représentation. C'est la méthode des États Généraux dont la doctrine tient compte des conditions dans lesquelles la valeur, extraite de la nature, a pu être mise et demeurer entre les mains de l'homme.

Cette dernière expérience est en cours au moment où l'on termine cette étude. Arrêtée un instant par un dernier retour de l'État libéral, sortant des urnes du 11 mai, en vertu de ce que le *Times* nomme « la croyance aveugle des masses ignorantes aux vertus de la libre concurrence », elle a été reprise au lendemain même du jour où son succès paraissait compromis aux yeux des ignorants. Les citoyens la reprennent pour leur compte, et l'État libéral lui-même ne trouve d'autre solution à la crise générale que l'organisation d'un Conseil national économique qui aurait pour mission d'ajuster les intérêts et de coordonner les forces nationales. C'est à la fois la doctrine des Semaines et celle des États Généraux qui entrent solennellement dans l'État et c'est en même temps une conception de la valeur objective qui devient officielle. Il est bien certain que ce ne sont pas les hommes de l'ancien régime qui tireront des principes nouveaux toutes leurs vertus. Mais ce fait est une reproduction de cette aventure, plusieurs fois enregistrée dans l'histoire, par laquelle la vérité s'impose à ses adversaires, qui lui ouvrent les portes de leur maison pour la séquestrer, mais sont subjugués par elle dès qu'elle a franchi leur seuil. Et c'est ainsi que l'État libéral commence d'ordonner ses propres funérailles.

Montréjeau, août 1924.

---

## LES PRÉCURSEURS

Je ne veux pas clore cette étude sans rendre une fois de plus hommage au colonel de la Tour du Pin qui, de tous les écrivains catholiques, est celui qui a le plus fortement contribué à maintenir vivants parmi nous les principes de l'économie chrétienne. C'est grâce au colonel de la Tour du Pin que la tradition chrétienne nous a été transmise ; c'est grâce à lui que les catholiques possèdent aujourd'hui un véritable traité d'organisation sociale qui est son ouvrage *Vers un ordre social chrétien*.

La doctrine sociale du colonel de la Tour du Pin, se référant aux principes de l'économie chrétienne, contenait nécessairement tous les éléments d'une économie vraiment scientifique, permettant la revision de l'œuvre économique des XVIIIe et XIXe siècles. On a pu s'étonner que ce travail de revision n'ait pas été engagé par les hommes qui ont appartenu à l'École du colonel de la Tour du Pin. Je m'en suis étonné moi-même au cours de l'étude qui précède ; je ne connaissais, dans cet ordre, que les travaux de mon ami M. René de Marans, arrêtés par une longue maladie puis par la mort. Mon information était incomplète. Pendant que je rédigeais cette étude, M. A. Bergasse, de Marseille, a bien voulu me faire tenir des documents qui montrent l'activité scientifique qu'avaient provoquée les travaux de M. de la Tour du Pin.

Un groupe de jeunes catholiques publia à la fin du XIXe siècle une revue mensuelle, *le XXe Siècle*, dont un des objets

était précisément la revision systématique de la science économique. La plupart des rédacteurs de la revue se rattachaient à l'école fondée par M. de la Tour du Pin. J'ai eu entre les mains plusieurs fascicules de cette revue : les études qu'ils contiennent sont le témoignage d'un effort scientifique remarquable accompli dans la voie de la vérité. Comment cet effort a-t-il été sans lendemain ? Je tiens d'un des principaux rédacteurs de la revue que le mouvement fut arrêté par l'influence stérilisante du Ralliement. L'École sociale catholique ne put dès lors se recruter dans un monde ouvert à la démocratie et au libéralisme sous toutes ses formes. L'affaiblissement de la pensée catholique date de cette époque.

Je tiens à saluer les précurseurs du *XX^e Siècle*, et pour rendre hommage à leurs efforts, je placerai ici quelques pages, extraites d'une remarquable étude, publiée par la revue en 1899, sur « La loi du travail et le problème de la valeur ». On verra quelle parenté existe entre l'auteur de ce livre et les précurseurs du *XX^e Siècle*, et comment une méditation chrétienne conduisait le rédacteur de ces pages à la vérité scientifique. Supposez ce mouvement du *XX^e Siècle* continué : les catholiques auraient eu l'honneur de conduire, à l'aube de notre siècle, la revision de la science économique ; la pensée socialiste n'aurait pas eu le prestige qu'elle a acquis en l'absence de toute critique de l'économie libérale venant des catholiques. On peut dire que la France a perdu un grand quart de siècle par cet arrêt de la pensée catholique.

---

# LA LOI DU TRAVAIL ET LE PROBLÈME DE LA VALEUR

*Extraits d'une étude de M. A. B. publiée par la revue* le *XX*e Siècle *en juin et octobre* 1899

...MAIS on fait une objection : on prétend que si le travail incorporé est un des éléments de la valeur, il n'est pas le seul : on remarque que, lorsque l'on veut estimer une chose, on ne se préoccupe pas de savoir quelle somme de travail elle a nécessitée, mais uniquement quelle utilité elle présente. « Les choses ont de la valeur, autrement dit de la puissance d'échange, non parce qu'elles sont le produit du travail, mais parce qu'elles répondent au goût public, parce qu'elles contiennent une utilité désirable, recherchée, et dans cette mesure-là même. C'est à cause de cela que le travail cherche à les produire : l'idée de la valeur des choses précède le travail, elle le dirige au lieu d'être réglée par lui. »

Cette remarque est parfaitement juste, si elle se borne à constater un fait ; elle l'est moins, si elle prétend être l'expression d'une loi. En effet, que les considérations d'utilité interviennent dans l'échange, c'est incontestable : l'utilité est le stimulant du désir ; elle est donc la condition de l'échange. Mais nous prétendons qu'elle ne doit pas en être la mesure. L'utilité circonscrit les limites dans lesquelles se meut la valeur de l'échange : à la limite inférieure, on n'achète pas ce

qui ne présente pas d'utilité ; à la limite supérieure, on n'achète pas un objet d'une utilité inférieure à celle que l'on serait obligé de donner en échange ; car, dans l'un et l'autre cas, il y aurait pour l'acquéreur diminution d'utilité et le but de l'achat est au contraire d'acquérir une certaine somme d'utilité. Il est donc évident que, sous la pression du besoin, le prix d'une chose peut en fait s'élever jusqu'à la limite extrême de l'intensité du désir ; mais il s'agit de savoir si telle est la règle qui doit présider aux relations économiques ; il s'agit de savoir si le vendeur a le droit de régler ses exigences sur l'intensité du besoin, ou s'il n'a pas au contraire le devoir de s'inspirer de considérations d'un autre ordre [1].

Or, qu'enseigne la justice ? Elle enseigne que dans l'échange l'homme n'a le droit de vendre que ce qui vient de lui-même. Nous avons vu plus haut que par son travail l'homme ne crée pas la matière ni les énergies naturelles, mais qu'il se borne à approprier ces énergies aux besoins humains. Or, comme le reconnaît Bastiat, les propriétés intrinsèques des choses n'appartiennent en propre à personne : elles sont un don gratuit de la nature, déposées dans la matière pour le bien commun. Nul ne peut donc sans violer les droits de ses semblables retirer un profit personnel de ce qui a été préparé par Dieu pour l'utilité de tous : et c'est ce qui arrive lorsque l'homme, dans l'échange, exige plus que ce qui vient de lui, c'est-à-dire plus que la valeur même du travail qu'il a incorporé dans l'objet produit. La justice exige donc que le prix d'acquisition d'une chose soit égal à la valeur du travail nécessaire pour le produire. Autrement dit, dans l'échange,

1. Si le prix des choses était équivalent à leur degré d'utilité, c'est-à-dire de l'importance du service qu'elles rendent, celui qui sauve de la mort un de ses semblables, soit en lui vendant de quoi rassassier sa faim, soit en le délivrant d'un danger imminent, celui-là aurait donc le droit de demander un salaire équivalent au prix de la vie de celui qu'il a sauvé ? Qui oserait soutenir pareille théorie ? et cependant voilà où mène la logique de la théorie.

les hommes ne doivent échanger entre eux que des quantités de travail égales.

(*Le XX*e *Siècle*, juin 1899.)

Il est essentiel de préciser la notion de la valeur, et à ce propos laissez-moi rappeler tout d'abord que je n'ai pas fait du travail la substance de la valeur, mais seulement la mesure de la valeur.

Ce serait une erreur profonde et une source d'irréparables malentendus que de présenter l'idée de travail comme essentielle à l'idée de valeur : la valeur en soi, c'est la propriété qu'ont les choses de répondre à un besoin, c'est l'ensemble des qualités qui rendent une chose désirable, utile, nécessaire. C'est donc l'idée d'utilité qui est essentielle à l'idée de valeur, et c'est pour cela que nous disons que l'utilité est la condition de la valeur. Jusqu'ici nous sommes d'accord. Mais cette définition, qui convient à la valeur d'usage, ne s'applique pas à la valeur d'échange. La distinction entre ces deux sortes de valeur est capitale en économie politique, et c'est d'ailleurs un fait évident que les choses n'ont pas, au point de vue de l'échange, la même valeur qu'au point de vue de l'utilité : nous en avons cité de nombreux exemples dans notre étude, et nous n'y reviendrons pas. Or, c'est pour n'avoir pas suffisamment respecté cette distinction, c'est pour avoir essayé de ramener la question de la valeur d'échange à une question d'utilité que les économistes ont si étrangement obscurci le problème. Le but de l'échange est incontestablement d'acquérir des utilités, mais quel est le prix auquel ces utilités doivent être évaluées? Les économistes répondent : le prix d'une chose est égal à la somme d'utilité contenue dans cette chose ; et nous nous disons : le prix d'une chose est égal à la valeur du travail qu'il est nécessaire de dépenser pour produire les utilités contenues dans

cette chose ; les économistes disent : la parité dans l'échange s'établit entre choses ayant la même utilité ; et nous, nous disons : la parité s'établit entre choses ayant exigé la même dépense de travail.

Il ne s'agit donc pas, d'après notre thèse, pour établir le juste prix des choses, de savoir si tel objet est, en soi, plus utile que tel autre, si par exemple un morceau de pain est plus utile qu'un chapeau, et un chapeau qu'une maison ; et d'ailleurs quelle comparaison établir entre objets de nature si diverse? il s'agit simplement de déterminer quelle est la somme de travail humain qu'il a fallu dépenser pour produire les utilités que procurent le pain, le chapeau, la maison. Ainsi, la maison vaut dix mille fois plus que le chapeau, et le chapeau vingt fois plus que le kilo de pain, non point parce que la maison est dix mille fois plus utile qu'un chapeau et le chapeau vingt fois plus utile qu'un kilo de pain, mais parce qu'il faut vingt fois moins de travail pour produire les utilités contenues dans le chapeau que pour produire celles contenues dans la maison.

Que telle soit la base sur laquelle, malgré les abus de la loi de l'offre et de la demande, tendent à se régler en thèse générale les échanges entre les hommes, c'est ce que nous croyons avoir démontré dans notre précédente étude. Que telle soit aussi la solution que commande la justice, c'est ce qui résulte des considérations exposées plus haut, à savoir que, dans l'échange, l'homme n'a le droit d'exiger le prix que de ce qui vient de lui-même, c'est-à-dire du travail que nécessite l'œuvre de la production,et non pas de l'utilité que les choses tiennent de la nature même.

De plus cette théorie me semble conforme à la loi fondamentale du progrès, qui consiste à se procurer une quantité de richesse de plus en plus grande au prix d'un effort moindre. Si l'échange ne s'opérait qu'entre des quantités d'utilité

égales, il ne pourrait jamais donner lieu à plus-value sans que l'équivalence contractuelle soit violée ; tandis que l'échange de quantités de travail égales laisse subsister la possibilité d'un accroissement inégal de richesse entre les parties contractantes, sans violer la justice.

(*Le XX*e *Siècle*, octobre 1899.)

---

L'ÉCONOMIE NOUVELLE

## *A LÉON DAUDET*

*Mon cher ami,*

*Il n'est pas un Français, ami ou adversaire de notre pensée et de nos volontés communes, qui ne comprenne, en voyant votre nom en tête de ce livre, les raisons qui me portent à vous offrir l'hommage de ces réflexions sur le travail de l'après-guerre. Je vous exprime ici la reconnaissance que doivent les soldats et les travailleurs français à l'auteur de* l'Avant-Guerre, *à l'homme qui a su reconnaître la préparation militaire allemande sous le masque des entreprises industrielles et commerciales, à l'homme qui, après la stabilisation des fronts, a, le premier, compris que l'Allemagne organisait en France cette guerre d'arrière-front par laquelle elle voulait abattre notre volonté de vaincre. Vous avez reconnu l'ennemi à l'intérieur ; vous l'avez poursuivi ; vous l'avez empêché de nous poignarder dans le dos.*

*L'organisation de la victoire militaire eût été impossible si la France n'avait d'abord gagné la guerre à l'intérieur, grâce à votre action, engagée et poursuivie dans des conditions infiniment plus périlleuses que celles où nous étions, nous autres combattants.*

*Il ne m'appartient pas de vous dire l'étendue de la reconnaissance que vous doivent les Français. L'acclamation populaire le dira. Mais il m'est permis de vous exprimer la reconnaissance personnelle d'un soldat qui a combattu sans angoisse parce qu'il savait que, avec Maurras, vous veilliez à l'intérieur.*

*Il m'est également permis de vous dire l'affectueuse et profonde gratitude d'un homme que votre amitié reprit à la mort qui le saisissait déjà, ce jour où vos prières obtinrent du grand Cazin qu'il tentât ce que nul n'osait tenter pour sauver une existence, et que son art, sa science et sa bonté firent réussir.*

*G. V.*

---

## *LA SALUTATION A LA PAIX*

La Victoire en chantant...

NOUS avons travaillé, avant 1914, dans l'attente de la guerre. Depuis 1914, nous avons combattu pour la paix. Sommes-nous satisfaits, camarades ? Recevons-nous des messieurs en redingote la paix que nous avions imaginée sous nos capotes boueuses ? Non. Nous voulions que la victoire et la paix apportassent à la France et à ses enfants le paiement de leurs souffrances, de leurs pertes, de leurs ruines. Nous avons conquis la gloire. Mais les biens qui devraient l'accompagner nous échappent. Sommes-nous déçus, camarades ? Non. Car, si nous avons souvent rêvé à la douceur d'une paix digne de nos sacrifices, nous savions bien que les idées au nom desquelles on disait nous conduire au combat nous priveraient, notre pays et nous, des biens que nous conquérions. Notre raison, depuis le 2 août 1914, n'a cessé de nous rappeler que la signature de la paix ne serait pas le signal du repos, et que la paix serait aussi dure que la guerre.

Nous avons combattu sans illusions. Nous entrons dans la paix sans déception. Pendant ces longues années de guerre, dont chaque jour, dont chaque événement confirmait l'avertissement du premier jour, nous avons conquis des biens que nul ne pourra nous ravir et qui seront notre salut. Nous avons amassé au ciel de France d'immenses trésors que ne

peuvent atteindre ni le porteur de torches ni le porteur de chèques. Nous avons conquis la victoire, camarades ! L'esprit de la victoire est désormais avec nous. C'est sous le signe de la victoire que nous nous mettons au travail. Nous entrons avec la victoire dans le monde nouveau créé par la guerre. Aucune force ne prévaudra contre celle qui nous possède et que nous possédons.

Avec le secours de cette force, nous pouvons allègrement faire front contre les deux barbaries qui nous menacent : la barbarie ploutocratique et la barbarie marxiste. Il se trouvera des cœurs lâches pour se donner à l'une par terreur de l'autre ; des cœurs troublés pour se donner à la seconde par haine de la première. Mais il y a, en France, des nobles, des bourgeois, des ouvriers et des intellectuels, combattants de l'avant-guerre et combattants de la Grande Guerre, pour lutter contre les deux et les vaincre. Au surplus, les deux barbaries n'en font qu'une : fruits, l'une et l'autre, du désordre de l'esprit, du tumulte des passions et du déchaînement des appétits, la barbarie ploutocratique et la barbarie bolcheviste sont filles d'un même sang corrompu. Sœurs ennemies et amies, l'une riche, possédée par les biens du monde, l'autre pauvre, envieuse des richesses de la première, l'une et l'autre également agitées par la passion de jouir et par le désir d'échapper à la loi du travail, l'une et l'autre vivant de rapines et de pillages, l'une agissant au coin des banques, l'autre au coin des rues, elles se jalousent, se redoutent, se combattent en se ménageant, s'appuient l'une sur l'autre et se servent l'une de l'autre. Pour lutter contre le fer et le sang, ses éternels ennemis, la barbarie ploutocratique fournit de l'or à la barbarie bolcheviste, qui le reçoit pour lutter contre les chefs du vrai travail. Que l'une ou l'autre triomphe, et les peuples sont dissociés, par la corruption de l'or ou par le

déchaînement des passions. Debout, camarades de combat ! debout, camarades de travail ! contre la double barbarie. En ces jours de paix, où le monde fête la mort de la barbarie germanique, rappelons-nous pourquoi nous nous sommes battus ! Que d'autres s'abandonnent devant l'apparente exploitation de la paix par la barbarie riche, devant les hurlements de la barbarie pauvre : nous, soldats et travailleurs, nous serons fidèles aux serments que nous avons faits devant les Croix de bois. Fils de la France des camps et des champs, guerre à la barbarie ! Vive Proudhon contre Marx ! « Il faut que l'homme travaille », il faut que l'homme combatte. Le fer à la main, pour creuser la terre, pour façonner les matériaux, comme pour défendre l'Esprit qui anime notre race, unissons-nous : au travail, et nous vaincrons ! Frères, la victoire est notre richesse, la victoire nous donne l'avenir !

Au travail ! Il y a, en France, dans la profonde transformation qui s'opère sous nos yeux, une admirable fièvre de création. C'est ce qu'un barbare a discerné dans ce qu'il a nommé « l'empoisonnement de la victoire ». Les chefs d'entreprise, à part quelques-uns, gorgés d'or par les profits de la guerre, les chefs d'entreprise se sont mis au travail avec une ardeur magnifique. Fait remarquable, les menaces révolutionnaires ne les font plus trembler ; ils ne se défendent plus ; ils travaillent, ils agissent, ils créent. Que l'appât des bénéfices futurs les entraîne, c'est possible, et il faut que cela soit. Mais j'affirme que c'est chez eux une considération secondaire. Dans la crise où nous sommes, ils sont possédés par la volonté de surmonter les immenses difficultés qui leur sont opposées. Voilà le plus puissant moteur des Français aujourd'hui. Ils ont gagné la guerre ; ils veulent gagner la paix, afin de montrer au monde que ceux qui ont triomphé sur la Marne et à Verdun sont aussi courageux au travail

qu'au combat. C'est l'esprit de victoire qui les anime.

Leurs collaborateurs, ouvriers et employés, à part ceux qui ont délibérément échappé aux risques de la guerre, ou, les ayant subis, ont tremblé devant la Face terrible, leurs collaborateurs, eux aussi, sont soulevés par une ardeur nouvelle. Éclairés par la guerre sur eux-mêmes, conscients de leur force et de leur valeur, ils sont devenus plus ardents dans l'expression de leurs volontés et ils veulent avoir des chefs dignes d'eux, capables de les conduire à la prospérité. Mais l'appel aux passions révolutionnaires ne fait plus que les effleurer ; il ne les touche pas au cœur ; il atteint à peine leur esprit. La victoire les a vaccinés contre la fièvre révolutionnaire. Eux aussi sont saisis par la volonté de créer ; ils savent qu'ils appartiennent à un peuple-chef. Ils ont été dans la guerre à la tête de tous les peuples de la terre : ils veulent conserver cette primauté par le travail. C'est l'esprit de victoire qui les anime.

Fondons notre confiance sur la connaissance de ces profondes réalités. C'est par elles que nous serons sauvés dans la paix comme nous l'avons été dans la guerre. Ce sont elles qui vont ordonner le monde nouveau où nous entrons. Le système capitaliste, qui a régenté notre économie pendant plus d'un siècle, est désormais une chose morte. Il avait séparé la nation en classes ennemies. La nation a retrouvé, dans la guerre, sa loi et le sens de ses destinées. Le cycle de ses erreurs, ouvert par la guerre, se ferme par la guerre. C'est en combattant que le peuple français découvre l'erreur qui l'avait jeté dans un système militaire et social absurde et redécouvre les liens qui unissent, au travail comme au combat, les chefs et les soldats. Il a compris que l'or est le pire et le plus faux des maîtres. Sur le champ de bataille comme à l'usine, ce qui compte, ce qui commande, ce n'est pas l'Or,

c'est la valeur humaine, c'est le chef, c'est l'homme. L'un commande, l'autre obéit, tous sont soumis à la loi du salut commun, les uns et les autres sont unis, par-dessus les différences de commandement, par le dévouement à une même œuvre. Sur ces souvenirs, sur cette connaissance vécue des conditions de la vie et de l'action, l'ordre du salut public s'établira. Non sur la basse soumission au chef. Mais sur la confiance dans le chef. Chacun voulant son dû. Non par envie, non par récrimination, mais selon la connaissance de sa valeur et selon l'honneur. Car, — c'est encore une chose que ne comprend pas le barbare qui dit le pays empoisonné par la victoire, — un grand sentiment rentre dans la vie nationale, le sentiment de l'honneur. Retrouvé dans les combats, l'honneur reprend sa place dans le travail. L'homme qui travaille ne se présentera plus devant son patron dans l'attitude humble de celui qui est devant son protecteur ; il viendra la tête haute, le regard droit, comme le soldat devant son chef. Le même sentiment de l'honneur le meut. S'il est là, c'est parce qu'il veut vivre en travaillant comme il était prêt à mourir en combattant.

Tu as raison, barbare, c'est bien la victoire qui ordonne les actes des Français. C'est bien elle qui gonfle leur cœur et les conduit à la conquête de l'avenir. C'est bien elle qui va ordonner leurs créations. C'est elle qui va féconder leur travail. Au travail, au travail ! Nous vaincrons !

En ce jour de la signature de la paix, 28 juin 1919.

---

PREMIÈRE PARTIE

---

# LES DOCTRINES

CHAPITRE PREMIER

# AU COMMENCEMENT EST LE VERBE

Au commencement de toutes choses est le verbe. L'action prend la direction que lui donne l'esprit, qui projette ses pensées et ses images devant les désirs, les passions et l'énergie de l'homme. Vous voulez refaire un État, restaurer une nation? Faites appel aux puissances de l'esprit. Vous voulez utiliser la victoire, mettre de l'ordre dans la maison, intensifier la production, doubler, tripler la force économique de la France? Faites d'abord appel aux mêmes puissances, à l'intelligence, qui analyse et éclaire le monde, à l'imagination, qui crée des formes, à la volonté, qui engendre l'action.

Rien n'est plus faux que cette conception matérialiste de l'histoire que Marx et ses disciples ont introduite dans la pensée socialiste. Ce n'est pas, comme le croyait Marx, le mode de production qui détermine les formes de la vie morale, politique et intellectuelle : c'est la vie intellectuelle, morale et politique qui détermine les formes de la vie économique. C'est la pensée, c'est l'idée que nous nous faisons de la production et de son objet qui nous donnent les directions de notre action.

Nous voici au seuil d'une vie nouvelle. La guerre a révélé aux Français, d'un même coup, et leur impréparation économique d'avant-guerre, et leur force, et leurs étonnantes res-

sources. Il s'agit maintenant de tirer parti de nos découvertes. Quelles directions allons-nous prendre? D'excellents esprits nous conseillent de nous « organiser », de nous donner à nous-mêmes une organisation qui dépasse l'organisation allemande. Fort bien. Mais selon quelles méthodes, et en vue de quoi? Comment vous organiserez-vous, comment lierez-vous les efforts de tous si vous n'appuyez pas ce travail sur une doctrine qui fournisse un joint d'ensemble? Et si vous avez une doctrine et des méthodes, comment vous en servirez-vous si une vue ou une vision d'avenir ne vous meuvent pas?

Le secret de l'activité économique de l'Allemagne, que certains ont cru être le génie de l'organisation, n'est pas une chose bien mystérieuse : c'est une doctrine, une méthode de travail (nous pouvons faire beaucoup mieux en France), et, par-dessus tout, une *idée*, celle de l'Allemagne conductrice et dominatrice des peuples. Voilà ce qui animait les laboratoires, les usines et les bureaux de la Germanie. Le peuple de pillards d'outre-Rhin travaillait depuis près d'un siècle sous le commandement d'une idée. Idée monstrueuse, mais idée. Au commencement de toutes choses sont les créations de l'esprit.

La première question est de savoir si ces forces spirituelles animent la France. Si elles ne soufflent pas sur ce pays, lois, décrets, projets d'organisation, plans et méthodes demeureront inefficaces à modeler une pâte sans levain. Il ne nous resterait plus qu'à nous admirer dans notre grandeur passée et à attendre, dans une inquiétude grandissante, le jour où une Allemagne qui n'a point perdu sa force d'expansion (et qui pourra l'employer tant qu'elle sera une) partirait de nouveau à la conquête du monde.

Avons-nous donc le goût de l'action, le sens de la grandeur

de la France, le sens du rôle qu'elle peut jouer dans le monde, l'idée des bienfaits qu'elle peut répandre sur la planète? Si nous l'avons, mettons-nous au travail hardiment. Le reste nous sera donné par surcroît.

Ce serait faire une violente injure à la plupart des Français que de douter un seul instant de leur volonté de préparer un avenir glorieux à la France. Avant la guerre et pendant la guerre, il y a eu chez nous autre chose que la seule volonté de ne pas mourir pour conserver ce qui est déjà acquis. On a voulu vaincre en vue de l'avenir, en vue de donner à la France une grandeur nouvelle, non dans cette pensée de domination universelle qui était celle de l'Allemagne, mais dans cette conception de l'équilibre des foyers de la civilisation où la France rivalise avec les plus élevées des nations dans les arts de la paix.

Mais cette volonté est-elle générale? Existe-t-elle dans ces parties de la nation où l'on a tant douté de la France, des Français et de leurs vertus, où l'on prenait une sorte de plaisir à s'avouer inférieurs, tantôt aux Anglo-Saxons, tantôt aux Allemands? On aurait pu hésiter à répondre il y a quelques années, peut-être même au cours de la guerre. Aujourd'hui, on peut dire que cette volonté anime les Français.

L'auteur de ce livre, depuis qu'il est rendu à la vie civile, a pu mener une assez longue enquête auprès d'un grand nombre d'hommes qui participent, à des titres divers, à la vie économique. Dans la corporation du Livre à laquelle il est attaché professionnellement, comme dans vingt autres corporations, il a pu saisir les mêmes pensées, il a pu observer les mêmes faits : les Français qui dirigent la vie économique sont dominés par la pensée qu'ils ont mission d'assurer à la France un rôle de premier rang ; jamais on ne les a vus subordonner consciemment leurs entreprises particulières au bien général comme ils le font aujourd'hui ; jamais on ne les

a vus tant sacrifier de temps et d'argent aux entreprises collectives de progrès technique et d'expansion nationale. La guerre est terminée. Ils ne croient pas le moment venu de se reposer : c'est au contraire pour eux le moment de doubler les efforts. On peut l'affirmer : l'esprit souffle. Les Français se mettent au travail avec une ardeur nouvelle. Mais possèdent-ils une doctrine favorable à l'action d'ensemble heureuse et féconde? Voilà la seconde question.

Disons-le sans détours : la doctrine manque. Elle s'élabore ; elle est en formation nette sur certains points. Mais c'est encore la nébuleuse. Et la plupart des Français ont l'esprit plein des idées les plus contradictoires, s'ils ne vivent pas tout simplement dans le respect du bric-à-brac de l'économie libérale. Lorsque l'on voit des syndicats se fonder ou se réunir en fédérations ou en confédérations pour réclamer le retour à la liberté du commerce, ou le respect de la liberté du travail, on se demande quelle idée les membres de ces syndicats se font du syndicalisme ouvrier ou patronal. Ce seul fait révèle l'absence de doctrine ou la coexistence de deux doctrines que les intéressés ne savent pas inconciliables.

Nous pourrions nous désintéresser de l'absence de doctrine si nous nous trouvions dans d'autres conditions que celles où nous sommes. Un peuple jeune, plein de goût pour l'action, ardent au travail, agissant d'un seul élan, et vivant sur un territoire peu peuplé, peut fort bien fournir un travail intense ; ses actions ne seront pas très coordonnées, mais il peut atteindre la puissance et, chemin faisant, la doctrine se fait, l'ordre s'établit. Il en est tout autrement pour un peuple riche en traditions, et en traditions contraires, et chez qui un groupe important représente une doctrine très nette qui veut s'imposer à toute la production. Dans un pays comme le nôtre, où une doctrine économique, le socialisme marxiste, formée sur des vues étrangères à la production, prétend

régenter le travail, il serait grave que les producteurs ne fussent pas en mesure de se donner une doctrine propre à éclairer et à guider leur action.

Le lecteur entend parfaitement que nous ne nous soucions pas de savoir si le socialisme marxiste menace ou non les intérêts d'une classe ou d'une autre. Il ne s'agit pas de prendre en considération particulière les intérêts privés de la classe dite bourgeoise, aussi respectables qu'ils puissent être. L'intérêt de la production nous occupe seul. Or, s'il est évident, pour les personnes éclairées, que le marxisme appliqué au travail détermine une baisse énorme de la production, il est non moins évident qu'une partie des classes ouvrières est agitée par les socialistes marxistes. Comment donnera-t-on une forte organisation à la production sans une doctrine assez forte pour retirer au marxisme son influence? Comment luttera-t-on contre une Allemagne reformée, capable d'utiliser le marxisme contre la production française, si l'on ne possède une doctrine assez puissante pour retirer tout moyen d'action à la propagande allemande chez les producteurs français? Enfin, dans quelle infériorité sera-t-on, au seul point de vue de l'organisation générale et corporative, si l'on en est encore à chercher une doctrine, des méthodes, dans quelques années, au moment où les Allemands auront pu reprendre l'exécution de leurs plans réfléchis de l'avant-guerre?

Organisons-nous toutefois sans attendre l'achèvement d'un bel édifice doctrinal. Nous connaissons tous la direction générale : c'est la voie syndicale. Mais, parallèlement, poursuivons vigoureusement les recherches intellectuelles : Comment et pourquoi nous produisons? Quelles sont les conditions morales, sociales, économiques d'une production que nous devons accroître? Telles sont les questions que nous devons résoudre si nous voulons être en mesure de résoudre prati-

quement le problème économique que la guerre pose à la France : *augmenter la production avec quinze cent mille producteurs en moins.*

Techniquement, il semble bien que ce que l'on appelle les méthodes modernes de travail nous fournissent la solution du problème. La méthodisation du travail, l'organisation des services collectifs corporatifs permettent d'augmenter la production dans une proportion considérable et, parallèlement, d'augmenter les salaires et appointements, sans augmenter les prix de vente. On peut conclure qu'il suffit de généraliser ces procédés pour atteindre la solution cherchée. Mais l'application générale rencontre deux obstacles. Exactement, deux doctrines : chez les chefs d'industrie, l'économie libérale ; chez les ouvriers, le socialisme marxiste. La généralisation des nouvelles méthodes de production exige une collaboration *technique* étroite des groupes, des syndicats de producteurs, patronaux et ouvriers (collaboration qui n'exclut nullement la conscience des antagonismes naturels) ; or, chez les patrons, les survivances de l'économie libérale s'opposent, premièrement, à l'établissement strict d'une discipline corporative en vue des perfectionnements techniques, deuxièmement, à la reconnaissance définitive du syndicalisme ouvrier. Le chef d'industrie formé par l'économie libérale se conçoit comme une sorte de souverain qui ne veut ni recevoir les lois de ses pairs ni traiter avec ceux dont il dirige le travail. Avec les hommes de cette formation, il est aussi impossible d'organiser la collaboration technique des chefs d'industrie que d'assurer des rapports constants entre syndicats patronaux et ouvriers.

Dans une partie active des classes ouvrières, autre opposition : une doctrine, le marxisme, impose l'union entre ouvriers, mais interdit la collaboration, fût-elle technique, avec des individus ou des syndicats appartenant aux classes

bourgeoises. L'ouvrier marxiste regarde les bourgeois, ou plutôt les chefs actuels de l'économie, comme des ennemis condamnés à la disparition, soit par l'évolution économique, soit par une révolution politico-économique.

Dans de telles conditions, où se manifeste une opposition d'apparence irréductible, comment agir heureusement? Il apparaîtrait, aux yeux de l'être qui arriverait de Sirius, qu'aucune action n'est possible et que nous allons vers un conflit certain entre les éléments de la production. Nous pensons, au contraire, que l'action est parfaitement possible. Et l'on s'en rend compte dès que l'on analyse les forces qui s'opposent : l'économie libérale n'est plus qu'une doctrine négative que l'on ne respecte guère que par l'habitude ; le socialisme marxiste a gardé quelque force dans certains groupements ouvriers, mais il a perdu toute force dans les milieux intellectuels où il a été créé et qui l'avaient propagé. L'intelligence contemporaine rejette ces deux doctrines. Il reste à remplacer ces idéologies mourantes ; il reste à donner aux Français de nos jours une doctrine positive qui rendra possible leur collaboration dans cette rénovation de la production nationale sans laquelle la victoire ne serait rien d'autre qu'un glorieux souvenir.

Nous travaillons ici à cette réforme intellectuelle, selon la règle souveraine à l'*Action française*, en dehors des préjugés, des intérêts et des caprices du sentiment, en considérant seulement l'intérêt de la production, et particulièrement de la production française. Nous ne sommes pas sans guides sûrs dans nos recherches : avec Le Play et la Tour du Pin que nous honorons, avec Proudhon et Sorel que nous connaissons mieux, que nous avons plus commentés que ceux qui se croient leurs disciples, nous ne sommes pas sans moyens de parvenir à la vérité.

CHAPITRE II

# *INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX AU XXe SIÈCLE*

*Où il est montré que les conflits sociaux des* XIXe *et* XXe *siècles s'expliquent par le choc de deux conceptions de l'homme et du monde et non par la lutte de classes* [1].

## RECONNAISSANCE INTELLECTUELLE

ÉVOLUTION, marche inéluctable de l'humanité vers la plus grande liberté, matérialisme historique, subordination des idées et des actes humains aux conditions de vie, fables ! Fables pour les esprits arriérés du XIXe siècle ! L'esprit souffle où il veut. L'esprit : je ne dis pas la raison. La force agit, l'énergie commande, la passion meut, la raison éclaire et enseigne, l'esprit règne et gouverne. L'esprit ; je dis : l'esprit qui crée des pensées, des images, des représentations du monde passé ou futur, qui invente l'avenir, et dirige l'homme et les peuples. Mais l'esprit qui souffle contre les lois du monde conduit l'homme et les peuples à la ruine

1. On trouvera, en tête de l'ouvrage *Histoire et Philosophie sociales*, un important complément à ce chapitre : c'est l'introduction qui y est donnée sous le titre : *l'Être et le Devenir*. (*Note de* 1924).

et à la mort ; l'esprit qui souffle selon ces lois porte l'homme et les peuples vers la vie et la prospérité. Qui connaît ces vérités connaît sa liberté et ses conditions, son pouvoir et ses limites. Ni le sort contraire, ni les événements décevants ne l'arrêteront ni ne l'abattront. Une pensée claire, une vision d'avenir l'habitent : il sait que sa volonté vaincra et lui soumettra la fortune.

Ainsi pouvons-nous demeurer le cœur ferme devant le chaos de l'Europe nouvelle. Quiconque a l'idée de la mission de la France ne sentira pas le sol se dérober sous ses pieds. Nationalismes exaspérés, mouvements sociaux destructeurs, il n'y a rien là qui puisse nous donner ce vertige où sombrent les esprits qui doutent. Ne nous demandons pas où nous allons, en cherchant où nous portent les événements. Nous irons où nous voudrons, avec l'aide de Dieu et le secours de la raison. Mais ce ne sera pas sans savoir où nous sommes, où sont les forces contraires qu'il nous faut vaincre pour aller vers la grandeur que nous cherchons. Comme une armée en marche, nous avons à reconnaître le terrain, la force des armes qui nous sont hostiles et l'esprit qui les anime.

## I

### LA PRÉTENDUE LUTTE DES CLASSES

A l'issue de la première partie de la Grande Guerre, le monde est secoué par des mouvements économiques et sociaux d'une fréquence et d'une profondeur telles que certains y voient les signes d'une grande guerre sociale succédant à la guerre des nations. L'internationale ouvrière déclarerait la guerre à l'internationale capitaliste et particulièrement au capitalisme anglo-saxon auquel serait subordonné le capitalisme français. Ce serait l'aboutissement de la lutte

des classes que Karl Marx a dit être la grande loi du mouvement historique.

Devant l'annonce d'une telle nouvelle, les uns sont saisis par la peur, les autres par l'enthousiasme messianique. La peur conduit les premiers à céder devant toute menace révolutionnaire ou à réclamer les plus violentes répressions. Les moins tremblants et ceux qui se croient habiles pensent que des concessions faites en temps utile retarderont l'échéance de la révolution, qui viendrait ainsi après eux ; tous ces malheureux esprits croient au caractère fatal de l'évolution du monde vers le socialisme. Il est heureusement d'autres hommes qui conservent leur liberté d'esprit devant ces sursauts de l'Europe et qui ne les regardent pas comme les signes précurseurs de la venue d'un dieu nouveau. Ayons la tête froide pour faire le travail de reconnaissance nécessaire. Nous nous échaufferons plus tard, au moment de l'assaut. Mais il est essentiel que nous examinions la situation avec sérénité, si nous voulons nous donner des directions utiles et d'heureuses formations. Toute notre action sera subordonnée aux résultats de notre reconnaissance. Y a-t-il lutte de classes ? Il faut nous former en classes, et en classes internationales. La lutte des classes est-elle une fable ? Nous renforçons nos formations nationales et nous nous donnons, à l'intérieur, l'organisation économique et sociale qui découle de la solidarité nationale entre les groupes de la nation. Une erreur de jugement peut nous entraîner au désastre, si elle nous fait prendre les armes contre qui nous ne devons pas les lever.

Terreur panique des uns, espérance délirante des autres aux bruits qui viennent des steppes, folies égales ! Que ce mouvement venu du Nord se propage, et ce pourrait être la chute de l'Europe dans une nouvelle nuit barbare. Mais ce n'est point là ni le déclenchement de la guerre sociale, ni

l'aube de la révolution prolétarienne. Que le bolchevisme ait été déchaîné au nom de la lutte des classes, vérité. Qu'il soit un mouvement prolétarien, issu de la lutte des classes, mensonge. Qu'il se soit répandu en Europe sous le couvert de la solidarité ouvrière, évidence. Qu'il soit l'expression des mouvements ouvriers, erreur. Qu'il gouverne au nom du prolétariat international, vérité de fait. Mais qu'il soit une dictature ouvrière, gouvernant au profit d'une classe ouvrière, mensonge, duperie, artifice de carnaval.

Que cette expérience proche de nous, contemporaine, nous serve de premier enseignement. Ce mouvement que l'on nous présente comme un mouvement de classe, reposant sur la lutte des classes, établissant sur tout un pays la dictature du prolétariat, ce n'est qu'une aventure politique de même nature que les aventures politiques qui ont ensanglanté l'Europe. Conduit par des hommes issus de toutes les classes sociales, soulevé et soutenu par des passions ethniques, il aboutit à une dictature strictement militaire, appuyée sur des éléments non-nationaux (Lettons et Chinois) mêlés à des éléments nationaux (gardes rouges russes) formés avec des hommes à haute paye, exactement comme les troupes d'hommes soldés des aventuriers de toute époque. Cette guerre dite sociale n'est qu'une guerre civile, mais dont les proclamations sont faites au nom des dogmes sociaux marxistes, et qui utilise pour sa réussite les passions sociales, comme, au surplus, tous les conducteurs de guerre civile l'ont fait, sincèrement ou par calcul ; comme tout chef de bande le faisait auprès des paysans soumis au seigneur qu'il attaquait.

Que les chefs du bolchevisme russe aient voulu faire la révolution sociale, ou qu'ils n'aient été que des aventuriers, le sens des mouvements russes demeure le même. Sous le couvert de la dictature du prolétariat, il n'y a qu'un gouver-

nement de guerre civile, où doctrinaires et aventuriers sont confondus, et qui, ayant gagné une certaine force, gouverne aussi bien contre la classe au nom de laquelle il prétend régner que contre celle qu'il a prétendu déposséder. Plus il dure, et plus ses actes deviennent de simples actes de gouvernement, semblables, bien que plus féroces, à ceux du tsarisme qu'il a renversé, et avec cette différence qu'il les applique dans un pays qu'il a ruiné lui-même.

Ce sont là les résultats les plus visibles de la révolution russe, ceux qui sont connus de tous. Si l'on observe les faits moins connus, on distingue dans l'explosion, l'établissement et la propagation du bolchevisme une série de faits auxquels la volonté du prolétariat russe est étrangère, mais que la volonté de certains capitalismes étrangers a singulièrement servis. Que l'Allemagne, comme puissance belligérante, ait soutenu le bolchevisme pendant ses trois phases, ceci est incontestable et incontesté. Qu'elle le soutienne encore, la paix étant signée, alors qu'elle-même écrase chez elle son bolchevisme, le spartakisme, ceci révèle quel intérêt, comme puissance économique capitaliste, elle trouve à un régime qui anéantit l'économie industrielle de sa voisine. Que le groupe capitaliste judéo-américain qui a si fortement agi sur la politique wilsonienne ait pour le bolchevisme des égards évidents et qu'il prenne des hypothèques sur les richesses de la terre russe, cela révèle comment les groupes capitalistes voient le bolchevisme comme un moyen de faire régresser une nation à l'état politico-économique qui en fait une terre de colonisation ou une colonie d'exploitation.

En résumé, doctrines et visions d'intellectuels, appétits d'aventuriers, action politique et économique d'États ou de groupes capitalistes, voici les moteurs et les ressorts qui font jouer les ouvriers et les paysans russes. Où sont, dans cet affreux mélange, la lutte des classes, le mouvement de classes,

la dictature du prolétariat? Exclusivement dans le vocabulaire de la révolution accomplie. Lénine, s'il est l'authentique marxiste que l'on dit, voit sa révolution conduire le peuple russe ou à la ruine ou à la servitude, sous le capitalisme germano-judéo-américain.

Aussi bien la lutte des classes est-elle une des plus lourdes erreurs de la sociologie marxiste ; toute action basée sur ce dogme historique ne peut que conduire à la catastrophe, non point à la catastrophe qui transforme une société bourgeoise en une société prolétarienne, mais à la catastrophe qui transforme une nation prospère en une nation misérable. Je me garderai d'opposer à l'idée de la lutte des classes les arguments sentimentaux qui lui sont communément opposés. Que l'on dise de la lutte des classes qu'elle est odieuse, fratricide, monstrueuse, cela ne fait guère qu'une accumulation d'épithètes. Que l'on condamne la lutte des classes au nom des « crimes abominables » de la Révolution russe, je demande ce qu'y gagneraient la vérité historique et la science politique, surtout lorsque cette condamnation est faite par les héritiers des Grands Ancêtres. Ce romantisme anti-socialiste est sans efficacité. Il est préférable, il est plus juste de condamner la révolution russe parce que, faite au nom d'une idée fausse, celle de la lutte des classes, elle se retourne contre le prolétariat qu'elle a cru servir.

Marx s'est trompé, et sa pensée a été génératrice de massacres aussi odieux qu'inutiles. C'est un des plus singuliers spectacles que de voir un mouvement historique engendré par la pensée d'un homme qui a fondé la doctrine du matérialisme historique : ce n'est pas la lutte des classes qui a fait agir le prolétariat russe ; c'est le dogme, l'idée de la lutte des classes, l'idée de la révolution sociale (ce que Sorel nomme le mythe social), c'est ce dogme, cette idée, ce mythe, qui, maniés par des intellectuels et des aventuriers,

ont soulevé les classes ouvrières et les ont soumises à la dictature du militarisme bolcheviste. Des événements d'une portée considérable ont été ordonnés par la doctrine d'un homme qui ne voyait dans les doctrines que des expressions de mouvements. La doctrine reposant sur une erreur, la nation qui l'a subie est ruinée.

La première conclusion à tirer de l'expérience russe est que, si l'on veut lutter contre les mouvements dits de lutte de classes menés au nom du prolétariat, il faut diriger l'action non contre le prolétariat, mais contre ceux qui agissent sur son esprit pour se subordonner la force qu'il représente. Ce prétendu mouvement économique, c'est un mouvement idéologique. Ses chefs prétendent exprimer la volonté du prolétariat. Ils ne font qu'exploiter ses besoins et ses passions. La prétendue lutte des classes est menée, non point selon les intérêts des classes ouvrières, mais selon les directions de la doctrine des intellectuels marxistes. Les hommes qui voudront la combattre ne devront donc pas s'organiser en groupes de classe pour se dresser contre les classes ouvrières ; leur mode de formation devra être intellectuel et politique ; leur action devra viser le groupe intellectuel et politique qui fabrique et répand l'idéologie marxiste. Encore une fois : esprit contre esprit, et non classe contre classe.

## II

### LE DOGME MARXISTE DE LA LUTTE DES CLASSES

Répétons qu'il ne s'agit pas de savoir si la lutte des classes est odieuse ou non. Elle est vraie ou fausse. Les disciples de Marx la présentent comme la loi du développement des sociétés humaines. A leurs affirmations, il n'a guère été opposé que des déclarations sentimentales. Il en est résulté

que l'interprétation marxiste des phénomènes historiques, ne rencontrant aucune barrière sérieuse, a conquis une assez grande autorité dans le monde de l'intelligence, même chez des hommes très éloignés de la pensée marxiste. Les bourgeois qui réclament une confédération du patronat, tout en s'élevant contre la lutte des classes, subissent pratiquement le marxisme, auquel les entraînent, sans qu'ils le voient, les politiciens marxistes. Par ailleurs, la conception matérialiste de l'histoire a pénétré chez des historiens très hostiles aux conceptions marxistes. L'étonnante fortune du marxisme, produit intellectuel de qualité inférieure, est évidemment due au fait que la doctrine n'a jamais rencontré de critique qualifié. Les historiens ont dédaigné d'étudier et de critiquer une doctrine historique qui leur paraissait appartenir plus à l'économie et à la politique qu'à l'histoire ; les économistes ont dédaigné une doctrine historique qui leur paraissait appartenir plus à la politique et à l'histoire qu'à l'économie. Au surplus, économistes et historiens libéraux étaient peu qualifiés pour mener à bien la critique de l'œuvre marxiste, contre les erreurs de laquelle ils n'étaient nullement immunisés [1].

La critique de Marx ne peut être faite que par des hommes dépourvus des préjugés évolutionnistes, libéraux ou égalitaires, qui encombrent l'esprit des historiens et des économistes de la bourgeoisie libérale et démocratique. Les catholiques n'ayant pas entrepris le travail, ou l'ayant mené en dehors des méthodes rationnelles, la critique scientifique du marxisme n'a jamais été faite en France, sinon par quelques

1. Le 2 août 1919, à la Sorbonne, au cours de la cérémonie pour le cinquième anniversaire de la guerre, on a pu voir M. Lavisse, éminent représentant de la bourgeoisie démocratique, demeurer sans force contre le marxisme, et réduire la lutte entre le bolchevisme et l'ordre humain à une opposition entre les volontés qui voudraient arrêter le mouvement de progrès social et celles qui voudraient l'accélérer. C'est le préjugé évolutionniste.

hommes, comme Georges Sorel et quelques-uns de ses amis ; encore n'en ont-ils critiqué qu'une faible partie et n'ont-ils jamais abandonné la doctrine de la lutte des classes.

Ce silence de la raison et de la science devant le marxisme a fortifié les jeunes esprits autrefois touchés par Marx dans leur croyance à la valeur scientifique de l'œuvre marxiste ; les idées marxistes ont pu ainsi circuler assez librement et n'ont trouvé d'opposition irréductible que chez les catholiques très cultivés et chez les nationalistes de l'*Action française*, possesseurs d'une doctrine historique, politique et sociale d'une force éprouvée et dont les principes mêmes excluent l'idéologie marxiste.

Le fil conducteur de l'œuvre historique marxiste qui conduit à son œuvre économique, c'est ce que l'on a nommé la conception matérialiste de l'histoire. Marx le donne lui-même dans la préface à sa *Critique de l'Économie politique* : « Le résultat général qui me servit de fil conducteur dans mes études peut se résumer brièvement de la façon suivante : Dans la production sociale de leur vie, les hommes contractent certains rapports indépendants de leur volonté, nécessaires, déterminés. Ces rapports de production correspondent à un certain degré de développement de leurs forces productives matérielles. La totalité de ces rapports forme la structure économique de la société, la base réelle sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique, et à laquelle répondent des formes sociales et déterminées de conscience : *Le mode de production de la vie matérielle détermine, d'une façon générale, le procès social, politique et intellectuel de la vie. Ce n'est pas la conscience de l'homme qui détermine son existence, mais son existence sociale qui détermine sa conscience*[1]. »

1. *Critique de l'Économie politique*, trad. française, Paris, Schleicher, 1899, p. 5.

Sur cette idée, à laquelle il joignit l'idée de la plus-value capitaliste tirée d'une fausse théorie de la valeur, Marx construit la théorie de la lutte des classes dont Engels parle avec un respect religieux qui nous paraît aujourd'hui d'un haut comique :

« Marx découvrit le premier la grande loi du mouvement historique, loi suivant laquelle toutes les luttes historiques, menées sur le terrain politique, religieux, philosophique, ou sur tout autre terrain idéologique, ne sont, en fait, que l'expression plus ou moins exacte des combats que se livrent entre elles les classes sociales, loi en vertu de laquelle l'existence de ces classes, ainsi que leurs conflits, sont conditionnés par le degré de développement de leur état économique, par leur mode de production et enfin par le mode d'échange qui dérive de ce dernier. Cette loi, en histoire, a autant d'importance que la loi de la transformation de l'énergie dans les sciences naturelles [1]. »

De ce côté-ci du Rhin, de telles énormités font penser beaucoup plus à la dégradation de l'intelligence qu'à la transformation de l'énergie, surtout lorsque l'on voit Marx regarder « les modes de production asiatique, antique, féodal et bourgeois comme les époques progressives de la formation économique de la société », l'aboutissement bourgeois constituant « la dernière forme antagonique du procès de production de la société » et marquant la clôture « de la préhistoire de la société humaine », après quoi doit venir la dictature du prolétariat. L'époque féodale vue comme une époque de la production progressive par rapport au monde antique, c'est évidemment une des plus joyeuses inventions de l'histoire économique marxiste. On voit assez combien ce déroule-

1. Engels, préface à la troisième édition allemande du *XVIII Brumaire de Louis Bonaparte*, de Marx. Trad. française, Paris, Schleicher, 1900, p. 189.

ment « progressif » de l'histoire est apparenté aux inventions de l'évolutionnisme philosophique du XIX^e siècle.

Ainsi, pour Marx, le jeu de l'histoire n'est que la lutte des classes pour la possession du pouvoir politique par où s'exprime un mode de production : lutte de la bourgeoisie contre le féodalisme, lutte du prolétariat contre la bourgeoisie capitaliste. Mais le sens de cette interprétation de l'histoire échapperait si l'on ne savait que Marx considère que ce mouvement est une action révolutionnaire par laquelle les classes exploitées se libèrent successivement des classes exploitantes, l'exploitation étant entendue non comme *mise en valeur*, mais comme *vol*. Patriciens, nobles, bourgeois vivent « aux dépens du prolétariat ». Le mouvement historique n'est plus pour lui que l'histoire des libérations économiques successives et progressives, qui doivent aboutir à la libération du prolétariat, — comme, pour les démocrates, le mouvement historique n'est que l'histoire des libérations politiques successives et progressives, qui doivent aboutir à la libération politique de l'homme.

On voit que la philosophie historique marxiste est de même ordre que la philosophie évolutionniste démocratique, dont elle n'est qu'une transposition dans le domaine économique. La conception matérialiste de l'histoire est fondée sur les mêmes principes que la conception évolutionniste des prétendus rationalistes. Un imaginaire Prolétariat y tient la place que tient la déesse Raison dans l'évolutionnisme. Les deux conceptions sont sœurs ; elles portent des images où l'on voit, dans le mouvement universel, l'homme partir du plus sombre esclavage pour atteindre une lumineuse et intégrale libération dans une sorte d'état paradisiaque où aucune contrainte morale ou matérielle ne pèse sur l'humanité.

L'une touchant l'économie, l'autre la politique, se complètent et s'unissent pour offrir à l'humanité, comme but dernier

de son effort, l'anarchie politique, économique et sociale, où les hommes gouverneront leurs passions par la seule Raison dans la cité sans Prince, et travailleront selon leurs libres accords dans l'atelier sans maître. Voyez comme ces deux philosophies se soutiennent, et quels liens existent entre Marx et M. Woodrow Wilson. Si elles diffèrent, ce n'est que sur l'explication du mouvement et le lieu où il se produit : les démocrates évolutionnistes l'attribuent au développement général de l'esprit humain (et, plus exactement, au développement progressif de la raison humaine) et le situent dans la vie politique ; Marx l'attribue au « mode de production », et le situe dans la vie économique. Et c'est son erreur initiale et propre. Pour le reste, il appartient bien aux générations de l'évolutionnisme, dont il partage en toutes choses l'indigence intellectuelle.

## III

### L'ERREUR DE MARX SUR LE CARACTÈRE DES LUTTES DU XIX^e^ SIÈCLE

*Luttes de partis et non luttes de classes.*

Il est utile de voir cette parenté entre Marx et les évolutionnistes rationalistes pour bien comprendre que la conception du mouvement historique par la lutte des classes repose, non sur une analyse des faits historiques, mais sur un postulat de même ordre que le postulat de l'évolutionnisme. De même que les évolutionnistes rationalistes considèrent que tous les pouvoirs politiques basés sur la contrainte ne sont que des moyens, pour les Princes et les Castes, d'exploiter politiquement les peuples (et que ces pouvoirs seront superflus

dès que l'homme aura conquis ou reconquis les lumières dont le privaient Castes et Princes), de même Marx considère que les pouvoirs économiques ne sont pour les classes que des moyens d'exploiter le prolétariat, qu'ils ne jouent aucun rôle productif, et que, dès que la mission historique de la bourgeoisie sera accomplie, par la concentration des entreprises et des capitaux, le prolétariat, qui aura alors réalisé son unité internationale, sera en mesure d'assurer la production générale ; il cessera proprement d'exister et deviendra l'humanité, qui ne contiendra plus de classes. Les changements de mode de production ne sont pour Marx que des stades successifs et progressifs de l'évolution économique qui contraint les classes exploitantes à s'éliminer l'une l'autre jusqu'à l'avènement du prolétariat.

C'est ce pauvre roman historique que des personnes sérieuses ont pris pour une découverte scientifique. Cela indique à quel degré s'était abaissée la culture intellectuelle du XIX[e] siècle. Je montrerai sur quelle erreur économique énorme repose cette conception première de Marx. L'œuvre de Marx est un tissu d'erreurs, et il est difficile de montrer l'une sans faire apparaître l'autre. Ayant signalé l'erreur économique qui préside à l'erreur historique, je me bornerai à suivre ici l'interprétation de l'histoire par les changements de mode de production et par les luttes de classes.

Tout d'abord, il convient de souligner l'étrange erreur que Marx commet en subordonnant les changements politiques aux changements économiques, dont les premiers ne seraient que l'expression. La vérité est que la création politique précède la création économique, quelle que soit, au reste, la forme de celle-ci. Avant de passer au travail, à la production, l'homme crée un gouvernement. L'homme, être guerrier, ne se soumet à la loi du travail que lorsqu'un pouvoir lui impose la paix nécessaire au travail.

*Les créations politiques précèdent les créations économiques.*

Politique d'abord. Le principe est aussi vrai aux origines qu'en l'an 1919. A l'abri de l'État pacificateur, tous les changements économiques peuvent se produire ; il n'est pas nécessaire que la forme essentielle de l'État soit modifiée pour qu'un changement du mode de production soit réalisé. Les transformations économiques entraîneront des modifications juridiques, voire sociales et politiques, mais toujours d'ordre secondaire. Si elles paraissent toucher la forme même de l'État, comme en 1789, c'est qu'elles sont précédées ou suivies d'un mouvement purement intellectuel. Il y a plus : de grandes transformations économiques sont entièrement subordonnées aux transformations qu'accomplit la politique. Le mode de production féodal, que Marx regarde comme une progression quant au mode antique, et qui est une régression, est déterminé par l'écroulement politique du monde romain, et c'est à l'abri des créations politiques féodales que s'établit un nouveau mode de production qui utilise les sécurités données au travail, par la féodalité, dans un monde ravagé par les invasions.

Si, plus tard, la bourgeoisie, industrielle et commerçante, peut instaurer le mode de production capitaliste, c'est seulement après que la monarchie française, ayant réussi à donner à la France un ordre politique national, substitué à l'ordre local et régional de la féodalité, il existe en France un ordre général qui permet l'expansion des entreprises économiques ; c'est parce que la sécurité générale créée par l'État français libère, au bénéfice de la pensée et du travail, les énergies réclamées auparavant par les nécessités militaires des temps féodaux ; c'est enfin parce que, dans cette sécurité, les progrès scientifiques et techniques, c'est-à-dire les acquisitions

nouvelles de l'esprit humain, peuvent se produire et être utilisés pour le travail. Création politique d'abord, créations intellectuelles ensuite, créations économiques enfin. La création politique ne fait pas naître, n'invente pas les autres ; mais elle leur permet d'être, de se manifester, de se développer. Et il n'y a pas trace dans ces faits d'une lutte de classes par laquelle le mode de production bourgeois expulse le mode de production de la féodalité.

Quand Engels, résumant l'interprétation de son maître et ami, écrit que « la France a ruiné le féodalisme dans sa grande Révolution et a donné à l'empire de la bourgeoisie un caractère de pureté classique qu'il n'a atteint dans aucun autre pays », il imprime une creuse sottise. Il y avait longtemps que le féodalisme était ruiné en France lorsque se produisit la grande Révolution. Le féodalisme était mort le jour où, la monarchie ayant fait régner en France la paix royale, les garanties de paix locale que donnaient les institutions féodales avaient été dépassées et avaient perdu leur raison d'être. En 1789, il n'en restait que des survivances, dont le sens échappait à la majorité des Français qui ne voyaient pas exactement les anciennes charges militaires féodales, transformées en service dû au Roi, liées aux bénéfices féodaux qui demeuraient. Mais il est exact que ces survivances constituaient une gêne économique pour le nouveau mode de production devenu possible dans les nouvelles conditions politiques de la vie française. Y avait-il là antagonisme de classe ? En aucune façon. Il n'y avait qu'un simple phénomène humain de survivance d'usage, dont la disparition ne devait pas nécessairement entraîner la substitution d'une classe à une autre.

### *La Révolution de 1789 est-elle une révolution « bourgeoise » ?*

En fait, y a-t-il eu, en 1789 et depuis, substitution d'une classe à une autre ? La Révolution est-elle bourgeoise ?

Est-elle faite pour donner à la bourgeoisie cet empire dont parle Engels ? Les socialistes le déclarent et, avec eux, des hommes qui ont accepté, sans y prendre garde, l'interprétation marxiste. Mais quelle erreur ! Il n'y a pas plus d'empire bourgeois au XIX[e] siècle, qu'il n'y avait d'empire féodal ou de domination noble avant la Révolution.

Il n'y a pas là substitution de classe ; il n'y a eu que modification de la fonction des chefs, des éternels chefs qui président au travail et l'organisent. Aux temps féodaux, le chef a été, fréquemment, en même temps chef du travail et chef militaire ; au XIX[e] siècle, les deux fonctions sont nettement séparées, du fait que l'état politique permet qu'elles le soient. Pour les gouvernements qui se succèdent au XIX[e] siècle, monarchie parlementaire, république, empire, ces chefs remplissent leur fonction économique, *mais ils ne règnent ni ne gouvernent*. Les hommes politiques, les Say, les Cousin, les Royer-Collard, les Benjamin Constant, les Guizot, ceux dont Marx disait que la société bourgeoise les avait créés comme ses vrais interprètes, ses vrais porte-parole, ces hommes ne sont pas plus les délégués de la bourgeoisie que Jaurès, Lénine, Renaudel et Longuet n'ont été ou ne sont les délégués des classes ouvrières. Intellectuels et hommes politiques, ils constituent ce groupe social particulier qu'ont vu naître les démocraties et qui comprend les doctrinaires, les politiciens et les aventuriers dont la profession est de conquérir le pouvoir et d'en vivre, en flattant les passions

des groupes sociaux sur lesquels ils s'appuient et qu'ils exploitent [1].

*Les luttes du* XIX^e^ *siècle ne sont pas des luttes de classes ; elles sont des luttes de partis.*

Marx croit voir dans les mouvements politiques du XIX^e^ siècle les signes des luttes que se livrent successivement les classes sociales ; l'aristocratie financière, menée par Laffitte, triomphe aux Trois Glorieuses, la bourgeoisie industrielle s'affirme par la campagne des Banquets, la petite bourgeoisie se révèle en 1848, le prolétariat s'annonce de février à juin 1848, toutes les fractions de la bourgeoisie s'unissent après juin 1848 pour former le parti de l'ordre ou grand parti bourgeois dont Louis-Napoléon Bonaparte devient le syndic. Luttes sociales, ces accidents historiques ? Luttes résultant d'antagonismes de classes ? Antagonismes économiques s'exprimant par des luttes politiques ? C'est être singulièrement dupe de grossières apparences que d'en donner une telle interprétation. Ces luttes sont strictement politiques et résultent du jeu normal de la vie démocratique. Ces prétendues luttes de classes sont des luttes de partis démocratiques. Voilà la grande vérité, dont la démonstration est d'une extrême simplicité.

Les partis, jouant les uns contre les autres dans un régime où le pouvoir est conquis à l'aide du plus grand nombre de voix, se chassent les uns les autres en s'appuyant électoralement sur la fraction la plus nombreuse du pays, l'objet étant d'exploiter l'État ou la fraction la plus riche du pays. Contre

1. Le lecteur est prié de se reporter à mon ouvrage *La Révolution nationale* pour y trouver une analyse plus profonde du rôle de la bourgeoisie dans le mouvement démocratique et dans la vie politique résultant de la Révolution française. (*Note de* 1924).

le parti qui gouverne en s'appuyant sur l'aristocratie financière et foncière, un parti fait appel aux ressources et aux passions de la bourgeoisie industrielle ; un autre vient qui utilise la petite bourgeoisie, et ainsi de suite. A chaque groupe, chaque parti promet une large satisfaction apparente de ses convoitises immédiates. Aux industriels et aux commerçants, les partis donnent la liberté du commerce et de l'industrie ; au prolétariat, les partis promettent les biens de la bourgeoisie. Nominalement, les partis font toujours triompher « le plus grand nombre ». En fait, le triomphe est celui des partis, au bénéfice momentané d'une fraction de classe sociale quelconque, toujours aux dépens de l'État.

Ainsi les luttes observées par Marx au XIXe siècle sont-elles de fausses luttes de classes. Ce ne sont que des luttes de clans et de partis où l'on ne voit d'intérêts de classe que lorsque les chefs de parti jugent utile de les faire surgir pour le bénéfice de leurs luttes politiques. Marx a pris des vessies pour des lanternes. Mais on conçoit que les écrivains appartenant à la bourgeoisie démocrate soient fort embarrassés pour critiquer à fond les conceptions marxistes. Ils seraient obligés de faire apparaître les ressorts de la démocratie.

Il faudrait dire plus : au-dessus des partis démocratiques ou à côté d'eux, on trouve toujours une force ploutocratique. Marx rappelle, à propos de juillet 1830, le mot de Laffitte : *Maintenant le règne des banquiers va commencer.* Le règne ouvert en 1830 n'a jamais cessé. Depuis près de cent ans, les partis au pouvoir ont presque toujours eu partie liée avec les groupes financiers, c'est-à-dire avec ceux qui, disposant toujours de capitaux importants, sont toujours en état d'alimenter les caisses des partis. Il ne faut même pas dire : la Finance ou la Haute Banque. Ce sont des groupes qui agissent, groupes de financiers et groupes de partis politiques, alliés ou ennemis, se faisant chanter les uns les

autres, toujours unis pour piper les voix du peuple, sous le couvert d'une doctrine, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle assure la majorité, et pour rafler l'épargne du peuple et les capitaux de la petite, de la moyenne et de la haute bourgeoisie. Ces groupes fonderaient le parti des mendigots, si ceux-ci étaient assez nombreux en France pour constituer une majorité électorale ; ils patronnent indifféremment les opportunistes et les socialistes. Briand lancé par les Péreire, le journal de Jaurès fondé avec l'argent d'une dizaine de financiers, la propagande révolutionnaire alimentée par des banquiers, quelle lumière sur l'histoire de notre temps !

Ce n'est pas la lutte des classes qui fait notre histoire, c'est la lutte des partis, dont nous sommes tous les victimes, nobles, bourgeois et ouvriers, et avec nous, l'État, la nation, et la civilisation elle-même.

## IV

### CARACTÈRE IDÉOLOGIQUE DES LUTTES POLITICO-SOCIALES

La conception marxiste de l'histoire est donc fausse : où Marx a cru découvrir des luttes de classes, il n'y a que des luttes de partis, et le mouvement engagé sous le nom de la lutte des classes, pour le compte des classes ouvrières, n'est encore qu'un mouvement de parti. Mais il faut poursuivre l'analyse pour comprendre comment la lutte des partis peut se poursuivre jusque sous le couvert de la lutte des classes, et comment des groupes financiers ou bourgeois peuvent aller jusqu'à faire alliance étroite avec des partis qui tendent à la révolution sociale. L'étrange tendresse du président Wilson pour les bolchevistes ne peut s'expliquer seulement par la perspective des bénéfices que pourront réaliser des hommes d'affaires américains dans une Russie désorganisée. Chefs

de partis, chefs de groupes financiers n'ignorent pas que la propagande ou l'action révolutionnaire qu'ils dirigent ou soutiennent peuvent, à la longue, provoquer une catastrophe mondiale. Il se peut qu'ils pensent qu'un minimum d'ordre durera toujours autant qu'eux, et que le monde peut sauter au moment où l'on ouvrira leur testament. Explications insuffisantes. Au-dessus des luttes de partis, dépassant les calculs des clans et des groupes, entraînant les uns et les autres au delà de leurs projets, il y a une lutte plus haute : c'est celle de l'esprit.

Marx ne pouvait la soupçonner, lui qui subordonnait tous les événements historiques aux luttes économiques. Marx manquait d'imagination : il ne connaissait des choses que les aspects extérieurs ; l'essence spirituelle des événements lui était inaccessible. De même que, dans sa théorie de la valeur, il ne tient compte que des quantités et des temps, ignorant la qualité, de même, dans les mouvements sociaux, il ne voit que les nombres et les choses. Comment aurait-il pu expliquer cette alliance constante, constatée au cours de tout le XIX[e] siècle, entre des fractions de classes dites par lui antagonistes ? Comment expliquer, par la lutte des classes, l'alliance *consciente* entre ploutocrates, bourgeois de toutes sortes, intellectuels de toute origine, ouvriers et paysans, contre une coalition formée des mêmes éléments, mais fondée sous un autre signe ? Toutes les campagnes démocratiques du siècle dernier, toutes les grandes affaires politico-sociales, boulangisme, affaire Dreyfus, affaire Ferrer, défaitisme pendant la grande guerre, sont conduites en dehors de toute idée de classe, et réunissent des fractions de toutes classes, formant un bloc, contre d'autres fractions de toutes classes, formant un autre bloc. Coalitions conscientes, affirmées avec éclat périodiquement, coalitions tacites permanentes, que ne brisent jamais les prétendus antagonismes de classes. De nos

jours, comment expliquer par la lutte des classes la coalition Caillaux où entrent, consciemment, des syndicalistes révolutionnaires théoriciens de la lutte des classes, des intellectuels et politiciens socialistes et radicaux, de grands bourgeois de la grosse métallurgie, des représentants de la grande presse, de grands financiers et, par surcroît, des représentants de la canaille boueuse et de la canaille dorée ? Coalition inexplicable par la lutte des classes, et que l'on ne peut expliquer par les seules luttes de partis. Que ces groupes s'assemblent avec l'arrière-pensée de se servir les uns des autres, cela n'est pas douteux. Mais qu'ils puissent même s'assembler un instant, quelle impossibilité, si l'on ne voit que la lutte des classes !

*Le vrai caractère des luttes politico-sociales est idéologique. Choc de deux métaphysiques, de deux conceptions du monde.*

La vérité, la grande vérité, c'est que la lutte des classes est une illusion, et que la vraie lutte, profonde, ardente, qui dépasse tous les intérêts de classe et de parti, est une lutte idéologique, disons même : religieuse. Depuis un siècle et demi, c'est elle qui secoue la France, l'Europe et maintenant le monde.

Deux conceptions du monde sont opposées, sans conciliation possible. Les conflits politiques et sociaux du monde moderne sont causés par le choc de deux métaphysiques, de deux religions ennemies.

Les mouvements révolutionnaires de la fin du XVIII[e] siècle, du XIX[e] et du commencement de ce siècle, qu'ils soient politiques ou économiques et sociaux, sont commandés par une même métaphysique ; les mouvements qui leur sont opposés, par une autre. Il est d'une psychologie de primaire de dire que les révolutionnaires ne sont mus que par l'appétit de la

violence ou de la destruction, comme de dire que les défenseurs de l'ordre ne sont mus que par le souci de leurs intérêts matériels ou par leurs préjugés. Le vrai est que les uns et les autres veulent « l'ordre » dans le monde et la prospérité de l'humanité. Mais, ces deux biens, ils les veulent par des moyens différents, parce qu'ils ont deux conceptions différentes de l'homme et du monde. C'est ce qui fait que les uns et les autres apportent tant d'ardeurdans leurs luttes. Si l'on va jusqu'au risque de la vie, c'est que les partis en présence sont soulevés par une passion qui dépasse infiniment la chance d'une augmentation de salaire ou la conservation d'un titre de rente ou d'un livret de caisse d'épargne. Les deux partis ont conscience de participer à la génération des grands événements historiques. L'enjeu, c'est l'ordre du monde, que se disputent deux conceptions de l'homme.

Les révolutionnaires ont une vue optimiste sur l'homme ; ils croient au dogme de la perfectibilité humaine ; ils croient que l'homme, l'individu, n'a pas besoin ou ne doit plus avoir besoin, dans l'avenir, d'être contraint, soutenu, encadré par les institutions politiques, économiques et sociales pour vivre, prospérer, travailler, assurer la continuité de la civilisation et de l'espèce. Ils croient que le mouvement historique est un mouvement par lequel l'homme se libère progressivement des contraintes, des soutiens, des cadres que lui ont donnés les prêtres, les princes, les castes et les classes. Une première grande révolution a permis à l'homme de conquérir la liberté politique qui a laissé subsister une domination économique, en même temps qu'elle conservait les cadres nationaux. Une deuxième grande révolution, internationale celle-là, embrassant le genre humain, abattra la dernière domination économique et, toutes contraintes étant désormais abolies, l'humanité entrera dans la période glorieuse de la liberté totale. C'est le roman de l'évolutionnisme, dont la

trame est intellectuelle pour les rationalistes, économique et matérialiste pour les marxistes.

Les catholiques, les esprits réalistes et scientifiques ont, au contraire, une vue pessimiste sur l'homme. Ils conçoivent que l'homme, subissant les conséquences du péché originel, ou limité par l'imperfection de sa nature, ne peut vivre, prospérer, travailler, durer, que s'il est contraint, soutenu, encadré par les institutions religieuses, intellectuelles, politiques, économiques et sociales créées par l'expérience des siècles. Ils voient que le mouvement historique est plein des luttes que l'homme soutient contre lui-même pour conserver ses propres acquisitions, que l'ordre éternel mène contre l'éternelle anarchie pour maintenir l'humanité dans les voies de sa grandeur et empêcher les sociétés de sombrer dans la décadence, vers laquelle la faiblesse humaine les porte sans cesse.

Voilà les deux métaphysiques qui se combattent aujourd'hui dans les centres de la civilisation, au-dessus des partis, au-dessus des classes, au-dessus des nations, unissant des hommes de classes différentes dans de mêmes mouvements. C'est par leur présence que s'expliquent ces invraisemblables collaborations, ces invraisemblables sympathies entre certains chefs de la démocratie politique et les chefs de la révolution sociale. Quelle que soit leur horreur personnelle, physique, pour les dévastations accomplies par le bolchevisme, les chefs bourgeois de la démocratie politique reconnaissent dans les bolchevistes des hommes qui représentent la métaphysique du Progrès. Le président Wilson est plus près, par l'esprit, de la République des soviets que du Saint-Siège. M. Ernest Lavisse est plus près de Lénine que de Maurras ; il peut regarder avec inquiétude l'œuvre du bolchevisme : sa métaphysique, sa religion lui commandent de découvrir, dans ce chaos, les manifestations tumultueuses du « progrès social ». Les bourgeois démocratesc ,royants de la religion du

Progrès, peuvent trembler devant les menaces du bolchevisme, ils ne sauront que lui opposer des arguments d'intérêt ou d'opportunité, car il y a identité profonde entre leur pensée et celle des doctrinaires de la Révolution russe.

*Contre l'erreur qui trouble le monde, dressons l'Intelligence et l'Imagination créatrice.*

C'est le fonds et le tréfonds des conflits sociaux que subit le monde civilisé. Quiconque ne voit pas cette vérité ne comprendra rien au caractère des revendications révolutionnaires. De bons bourgeois démocrates entreprennent d'arrêter la révolution par des promesses de participation aux bénéfices. Quelle simplicité ! Offrir un pour cent sur les affaires du monde à des hommes qui croient gagner d'un seul coup tous les biens de l'univers et atteindre par là le dernier terme du progrès ! Il faut voir que ces mouvements viennent de l'esprit. Cette dictature du prolétariat, réalisée en Russie, et vers laquelle on tente d'entraîner de nouvelles troupes, ce n'est, en aucune manière, le couronnement d'un mouvement ouvrier, c'est le couronnement de l'*Encyclopédie*, revue, corrigée et complétée par Karl Marx et ses disciples.

Voici l'expérience faite, et les preuves par le fait données. Cette révélation nouvelle, cette métaphysique de « l'ordre nouveau » sert-elle l'humanité ? Dans le pays où elle règne, l'homme est redevenu un loup pour l'homme, la terre cesse de produire, l'homme cesse de travailler : la ruine et la mort s'étendent sur les steppes. Les institutions politiques et sociales détruites, aucune doctrine ne peut valoir contre la barbarie déchaînée. Que le bolchevisme se propage en Europe, et c'est la chute de la civilisation. Il s'agirait bien alors de progrès et de lutte des classes ! Les institutions européennes écroulées, cette vision de Napoléon que rappe-

lait Bainville, cette imagination de Daniel Halévy dans son *Histoire de quatre ans*, deviendraient des réalités : toutes les barbaries asiatiques et africaines, contenues depuis des siècles, partant de nouveau au pillage de l'Europe !

En dernière analyse, c'est à découvrir la plus franche barbarie que nous conduit notre reconnaissance intellectuelle. Mais que l'on ne se méprenne pas sur les vrais fourriers des invasions barbares qui menacent sourdement l'Europe. L'ennemi immédiat, ce n'est pas cette fraction du prolétariat, organisée dans les syndicats révolutionnaires. L'ennemi, c'est l'esprit, c'est le mythe que l'on a répandu aussi bien dans les classes ouvrières que dans les classes bourgeoises. La plus lourde faute à commettre, la faute peut-être mortelle, ce serait aujourd'hui de nous opposer à la révolution par des formations de classe. A la folie de l'esprit, il faut opposer la sagesse de l'esprit. A la fausse science, la vraie. Aux images de la révolution, les images de la grandeur française, de la grandeur européenne. Aux efforts révolutionnaires, des efforts nationaux, unissant les bourgeois, les ouvriers et les intellectuels soumis à un même esprit.

Le problème posé dès que l'on aborde l'étude de l'économie moderne, c'est, avant tout, un problème d'ordre intellectuel. Une erreur de l'intelligence, commise au milieu du XVIII^e siècle, conduit des masses humaines vers la décadence. La tâche la plus urgente, la plus féconde, est de lutter conter cette erreur et contre ses serviteurs. La vérité que *l'Action française* enseigne depuis vingt ans pour la politique vaut intégralement pour l'économie. Au commencement de toutes choses est le verbe.

---

CHAPITRE III

# L'ÉCONOMIE LIBÉRALE

## SES CONCEPTIONS ET SES ERREURS FONDAMENTALES

On se demande comment il a pu se faire que les économistes libéraux qui sont, à tant d'égards, beaucoup plus les théoriciens du capitalisme que les représentants intellectuels de la bourgeoisie productrice ou des hommes de science, aient été impuissants à faire une critique vigoureuse et serrée des pauvres doctrines socialistes. L'étonnement cesse lorsque l'on a compris que les conceptions fondamentales des économistes manchestériens ou libéraux sont sensiblement les mêmes que celles des économistes socialistes. Le socialisme théorique sort de l'économie libérale comme le fruit sort de la fleur. L'étonnement des économistes libéraux devant le socialisme est celui d'hommes qui ne peuvent admettre que la fleur devienne fruit. Ils se trouvaient pourtant devant un simple phénomène de développement de leur pensée. Encyclopédistes, économistes libéraux, socialistes, ont travaillé, dans le même esprit, à ruiner les institutions politiques, économiques et sociales de la civilisation. Et chose remarquable, tandis que les socialistes accusent les encyclopédistes et les économistes d'avoir créé la doctrine de l'État et de la classe bourgeoise,

on constate que ces trois groupes successifs ont été les bons jardiniers de la ploutocratie, à qui les encyclopédistes ont livré la nation, les économistes libéraux, la bourgeoisie, et les socialistes, les classes ouvrières.

L'erreur fondamentale des uns et des autres est de croire que la liberté est la condition nécessaire du travail, de la production et du progrès. Les uns et les autres croient que le mouvement historique n'est que la manifestation des progrès de la liberté ; que l'humanité est allée progressivement, au cours des siècles, de la contrainte à la servitude ou au servage, et de là au régime de la pleine liberté. A cet égard, aucune différence essentielle entre Condorcet, M. Paul Leroy-Beaulieu et Karl Marx. De plus, il n'y a pas de sensibles différences entre les conceptions de Marx et de Paul Leroy-Beaulieu quant aux modes de substitution des groupes sociaux les uns aux autres. Leroy-Beaulieu regarde les féodaux à peu près comme Marx, sans voir à quelle situation politique générale répondait la féodalité, sans voir les conditions politiques qui ont rendu inutile le rôle des féodaux, et l'on s'explique mieux ici l'impuissance des libéraux à faire la critique de la lutte des classes, dont le célèbre traité de M. Paul Leroy-Beaulieu ne fait même pas mention. Même parenté intellectuelle en ce qui concerne l'État qui, chez les libéraux comme chez les socialistes, n'apparaît guère que comme un organe simplement superposé à l'économie et dont la disparition ne paraît devoir entraîner que des désordres de surface et non de fonds.

Évolutionnistes de même espèce, libéraux et socialistes ne diffèrent que sur une question secondaire : les libéraux considèrent que l'évolution économique se termine au régime de la liberté individuelle politique, de l'égalité juridique, de la liberté économique et de la propriété privée et individuelle perpétuelle. Les socialistes croient que l'évolution se pour-

suit, que le monde va changer de base, que la liberté politique et l'égalité juridique doivent être conditionnées par l'égalité économique, que la liberté économique capitaliste doit être continuée ou remplacée par l'organisation économique réglementée par le libre accord des producteurs disposant également des moyens de production, et que la propriété sociale doit remplacer la propriété privée.

Les socialistes sont dans la logique des principes posés par les économistes libéraux. S'il y a « évolution », on ne voit aucune raison pour qu'elle s'arrête avant que la pleine liberté et la stricte égalité soient atteintes, et la liberté politique n'est qu'une plaisanterie si elle n'est appuyée sur l'égalité économique. Et puisque la liberté politique, qui conditionne la liberté économique, nous a rendus co-propriétaires de l'État et de ses biens propres, pourquoi arrêterait-elle là ses effets, pourquoi ne nous rendrait-elle pas co-propriétaires de tous les biens de ce monde? Les économistes libéraux, devant ces prolongements idéologiques de leur pensée faits par les socialistes, ne peuvent que rester aussi muets que les élèves des classes moyennes devant la science des classes supérieures. L'énorme effort scientifique fait par les économistes libéraux, à côté de leurs principes, les laisse impuissants devant ces développements de leurs propres principes faits par les socialistes ; quelques postulats plus respectés que des dieux ont empêché des esprits de premier ordre de découvrir les vérités élémentaires que l'on aperçoit aisément dès que l'on ne subit plus les préjugés libéraux.

De nos jours, on qualifie volontiers d'anarchique, au grand scandale des économistes libéraux, le régime économique que nous ont valu les principes de ces messieurs de Manchester et de Genève. Si l'on veut comprendre comment des hommes d'ordre, et qui voulaient le bien de ce monde, on fait une œuvre telle, il faut voir les idées qui ont présidé à l'agen-

cement économique du XIX^e siècle. Marx dit que ce sont les intérêts bourgeois qui ont agi. Il faut dire que ce sont des idées de bourgeois, ou d'intellectuels libéraux qui ont créé le mal. A l'origine du désordre économique du XIX^e siècle, il y a des idées : en premier lieu, l'idée de liberté totale, qui n'est pas spécifiquement bourgeoise, qui est humaine, et qui, produit naturel et constant de l'esprit, n'acquiert de force que dans la mesure où une doctrine lui confère une haute autorité sociale. Que son expansion ait été servie par la coalition des intérêts, désireux de briser les entraves du siècle, c'est évident. Mais le mouvement initial est intellectuel, et l'idée de liberté n'est pas propre aux économistes ; ils l'ont incorporée à leur science en formation avec le subjectivisme qui la soutenait. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle a faussé tout leur travail scientifique, même sur les points où il semble que l'esprit puisse pénétrer le secret des choses hors de toute influence du siècle. On peut s'en rendre compte lorsque l'on examine la théorie de la valeur établie par les économistes.

## I

### LA THÉORIE LIBÉRALE DE LA VALEUR [1]

On peut considérer que l'on possède la clef de tout système économique lorsque l'on a saisi l'idée du système sur la valeur. Une théorie de la valeur était la pièce maîtresse de toute doctrine économique, ce qui provient d'une première erreur, car la valeur ne vient qu'au second rang de l'économie, après le travail qui la place entre les mains de l'homme. Ceci échappe aux économistes qui, sous l'influence du subjectivisme

1. L'introduction au présent ouvrage complète et rectifie les analyses et exposés qui suivent (*Note de* 1924.).

individualiste de l'époque, sont hors d'état de poursuivre une analyse scientifique rigoureuse et ne conçoivent la valeur qu'à travers les sentiments humains. C'est par là qu'ils ont créé le désordre. De Turgot à Paul Leroy-Beaulieu, la valeur des choses réside dans l'importance que nous attachons à leur possession ou à leur acquisition ; les choses valent dans la mesure où elles sont regardées comme propres à nos jouissances, à la satisfaction de nos désirs (Turgot). Si des économistes postérieurs ont lié la notion de valeur à la notion d'utilité, c'est en ramenant la notion de l'utile à l'appréciation du besoin, et le besoin au sentiment que l'homme en a. Au XIX^e^ siècle, aussi bien qu'au commencement du XX^e^, la notion subjective de la valeur persiste : le germe de la valeur est dans le désir de l'homme. On retouve cette notion dans la plupart des innombrables articles et études économiques qui ont été écrits sur la cherté de la vie, et dans les journaux et revues de la démocratie.

La valeur conditionnée par l'aptitude des choses à servir à nos jouissances, à satisfaire nos désirs, voilà donc le fondement de l'économie politique « orthodoxe » ! C'est sur ce sable mouvant que sont fondées toutes les institutions économiques du XIX^e^ siècle. Plus exactement, c'est cette notion, aussi confuse, aussi incertaine que la forme des nuées, qui interdit au XIX^e^ siècle toute institution économique autre que celles qui sont propres à exploiter la jouissance et le désir des individus. Le propre de l'institution économique du XIX^e^ siècle, c'est de n'en pas créer dans les sociétés humaines, c'est même de s'opposer à ce que s'élèvent des institutions spontanées. Si la vérité scientifique est que la valeur repose essentiellement sur nos jouissances et sur nos désirs, la seule politique sage et rationnelle sera d'organiser la société de telle sorte que rien, dans l'économie, ne vienne s'opposer à la satisfaction de nos jouissances et de nos désirs. Si le désir

de l'homme est le créateur de la valeur, et, par conséquent, le régulateur de la production, des échanges et de la consommation, il faut que rien n'entrave la manifestation du désir. Aussi bien, la science économique du XVIIIe siècle ne peut-elle aboutir qu'au fameux « laissez-faire, laissez-passer ». Il est radicalement impossible d'asseoir une institution sociale ou nationale quelconque sur une science dont le fondement est une notion aussi fuyante, et qui met sur le même pied la boulangerie, la maison de tolérance, l'atelier de l'artiste et celui du forgeron. La seule fondation qui se puisse légitimer sera la propriété individuelle, parce que c'est sur elle que s'appuiera le désir de l'homme. Hors de la propriété, à laquelle on ne pourra donner aucune responsabilité sociale, aucune obligation sociale, liberté, liberté, et tout est dit, et tout sera pour le mieux.

Il est radicalement impossible, si l'on ne possède que cette prétendue connaissance scientifique, de trouver une règle quelconque pour l'art économique, pour une politique économique. Si le souci d'un intérêt social ou national s'impose à l'esprit et suggère quelque mesure qui retentisse dans l'économie, il ne faut pas compter passer à l'application sans violer les principes, et comme les principes sont vigoureux, on se condamne à l'inaction, à l'impuissance devant tous les maux. L'État, quand il est tenu par les fils spirituels des économistes orthodoxes, l'État n'est conçu par ceux qui le tiennent que comme un organe dont une des principales attributions est de faire respecter la liberté, la libre concurrence entre les désirs et entre ceux qui les satisfont, le libre jeu de l'offre de l'objet désiré et de la demande du désir.

Car tous ces solennels principes et ces lois solennelles de l'économie politique, liberté du commerce, liberté du travail, libre concurrence, loi de l'offre et de la demande, sont inclus

dans la singulière théorie de la valeur que nous tenons du XVIIIe siècle. Besoins, jouissances, désirs, ces prétendues bases de la valeur, bases sans limites, ne postulent que la liberté illimitée et conduisent à cette étonnante trouvaille de l'offre et de la demande, qui n'est à aucun titre une loi, qui n'est rien qu'une interprétation incomplète de la réalité, faite par des hommes qui ne pouvaient admettre que la science les conduisît à nier la liberté du jeu entre la proie et le désir. Les hommes d'ordre qui ont défendu ces lois et ces principes n'ont pas eu l'occasion de constater que leur science et leur doctrine conduisait tout droit les sociétés humaines à la guerre civile.

Si le désir est la règle de la valeur, il est inévitable que, dans certaines conditions, il donne aux choses une telle valeur, un tel prix, que les moyens dont l'homme dispose pour le satisfaire soient tout à fait inférieurs à ceux qu'il faut tenir pour entrer en possession de l'objet qu'il désire. Alors, l'homme recourt à la violence, à la guerre, au nom de son désir. En période d'abondance de tous produits et de toutes denrées, c'est peu sensible. Mais en période de rareté ou de disette, si l'État est soumis aux doctrines de l'économie libérale, c'est la guerre inévitable entre producteurs et consommateurs. Si, dans ces conditions, on laisse l'offrant régler ses prix sur l'intensité du désir de pain, de viande et de vin du demandant, les prix passeront au-dessus de toutes les limites que respecte l'homme aisé, honnête et pacifique, et les halles et marchés seront transformés en lieux de troubles et d'émeutes. Au nom de quoi, au nom de quelle science, de quels principes, l'État pourra-t-il intervenir s'il n'a dans son statut que la doctrine des économistes libéraux? Exactement au nom de rien, au nom du néant. C'est ce que l'on peut voir en l'an 1919, dans la crise qui suit la guerre. L'État français, enlisé dans les principes de l'École libérale, agit, intervient,

parce que les menaces contre l'ordre l'obligent à remplir sa fonction de gendarme, mais il agit, il intervient comme un chien qu'on fouette, tardivement, maladroitement, sans direction, sans vue d'ensemble, et peu conscient de ses droits et de ses devoirs.

C'est à cette incohérence génératrice de trouble et de guerre civile que conduisent les premiers principes des fondateurs de l'économie politique. Leur science a fortement besoin d'être revisée d'alpha à oméga, mais par des hommes ayant un autre sens scientifique que les socialistes marxistes, et qui ne prendront pas des erreurs de l'esprit humain pour des canailleries inventées par une classe sociale pour justifier l'exploitation qu'elle fait des autres classes. Les doctrines de l'économie politique que Marx disait être celles de la classe bourgeoise sont aussi désastreuses pour les bourgeois que pour les ouvriers. Elles sont propres à faire craquer tout édifice social. Mais on peut dire que, si elles recouvrent des intérêts, si elles sont soutenues par des intérêts, ce sont ceux des agioteurs et des spéculateurs qu'elles favorisent. Ces intéressants personnages ont beau jeu dans un régime économique où sévit la liberté et où l'on a tant de facilités pour exploiter sans vergogne les désirs et les besoins du consommateur. Si la science économique a été faite pour exprimer des intérêts, c'est pour l'agiotage et la spéculation qu'elle a été codifiée. Elle offre de singuliers avantages à ceux qui se donnent pour profession de faire des prélèvements sur la fortune bourgeoise et de jouer sur les prix des produits et des denrées livrés par les producteurs bourgeois. On pourrait dire que la « Science » économique est à la bourgeoisie ce que le socialisme « scientifique » est aux classes ouvrières ; le *Manchester Guardian* et *le Temps*, ces grands organes de la doctrine, jouent auprès des bourgeois le rôle du *Vorwaerts* et de *l'Humanité* auprès des ouvriers : au nom de l'économie

libérale, les bourgeois sont livrés sans défense à l'agiotage et à la spéculation, non sans bénéfice pour quelques-uns de ces journalistes-hommes d'affaires que produit notre temps ; de même, au nom du marxisme, les ouvriers sont livrés aux mastroquets, aux politiciens et aux ploutocrates, non sans bénéfice pour quelques représentants des électeurs socialistes. Quoi qu'il en soit des intérêts qui jouent dans cette affaire, la vérité ni la science ne gagneraient rien à ce que l'on se contentât de porter condamnation morale contre les flibustiers. Il faut traiter les doctrines de l'économie politique, produit de l'esprit, par l'esprit. Et, pour empêcher le jeu des flibustiers, il faut détruire l'erreur de l'esprit qui a créé un régime économique où la flibuste jouit d'une pleine liberté.

## II

### LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Une des plus étonnantes inventions des économistes, c'est la loi de l'offre et de la demande. Cette *loi*, invoquée avec tant de respect par tous ceux qui ont bu le lait de l'économie politique, a la même valeur scientifique que la théorie de la valeur basée sur le désir dont, au surplus, elle procède. Le monde moderne est plein de vénération pour cette loi, qu'il suffit de faire intervenir dans les Parlements ou dans les assemblées professionnelles pour clore toutes les discussions. Or, c'est la plus creuse sottise qu'ait produite la science économique, et c'est un vrai scandale que de la voir enseignée comme une vérité scientifique dans les écoles officielles et privées.

On enseigne que la valeur d'un produit tend d'autant plus à la hausse que le produit est plus demandé, et tend

d'autant plus à la baisse qu'il est plus offert ; de la combinaison de l'offre et de la demande, la valeur d'échange, les cours s'établissent. On conçoit malaisément que des hommes rompus aux exercices de la raison n'aient pas soupçonné l'invraisemblance et l'insuffisance d'une doctrine qui fournissait des « lois » ainsi énoncées. La loi de l'offre et de la demande n'a guère plus de valeur scientifique que les vérités de M. de la Palice (mais elle est moins innocente). Elle apporte dans les phénomènes économiques autant de lumière qu'en apporterait, dans les phénomènes physiologiques, une loi qui dirait que l'institution de la famille est fondée sur le désir que l'homme éprouve à l'égard de la femme, et que le nombre des mariages est d'autant plus grand que les hommes recherchent plus l'éternel féminin. On s'explique que Paul Leroy-Beaulieu, qui croyait que la loi de l'offre et de la demande est la loi souveraine, la loi ultime, qui détermine toutes les valeurs, ait reconnu qu'elle ne donne que « des indications générales, qui ne laissent pas que d'être un peu vagues ». La vérité est que la loi formulée n'explique rien, absolument rien, et que la loi elle-même n'existe pas.

Les économistes avaient nommé « loi » une simple constatation ; ils avaient remarqué que lorsqu'un produit est rare sur un marché, il est plus cher, s'il est autant demandé que lorsqu'il est plus abondant. Croyant à l'influence du désir, du besoin, sur la valeur, ils concluent que l'excès des demandes sur les offres a augmenté la valeur du produit. Leur explication se réduit au constat qu'est capable de faire le surveillant du marché, ou à la notion que peut acquérir un marchand qui n'a besoin de juger que sur les dernières apparences et pour qui l'investigation scientifique est un luxe. Si l'on considère que la demande, concernant les denrées de première et de seconde nécessité, est une constante

(exception faite pour les cas de changement soudain des chiffres de population), ce qui n'est pas à démontrer, il ne reste que la seule constatation de la coïncidence des hauts prix et de la rareté. Pourquoi la rareté fait-elle élever les prix ? Nous ne sommes pas éclairés sur ce mystère.

Si, au lieu de raisonner en marchands, les économistes avaient raisonné en producteurs, ou s'ils avaient, comme la raison le conseille, poussé leur observation du marché jusqu'à la production, ils auraient découvert sans grande difficulté que, la valeur des produits étant influencée, non par le désir du producteur, mais par le prix de revient, c'est-à-dire par la somme d'efforts humains, d'emploi et d'usure de matériel incorporée au produit, il va de soi que la valeur des produits décroît en raison de leur abondance, croît en raison de leur rareté, quelle que soit la demande. La raison est d'une évidence aveuglante : la demande diminue selon les *prix*. D'une manière générale, pour les produits du sol, il y a une constante, propre à la période de production, qui comprend le travail accompli, le loyer de la terre, l'usure du matériel, les frais et bénéfices nécessaires, et une variable soumise au gel, à la pluie et au beau temps, qui est le rendement. La constante étant de 100 francs pour un produit donné, si le rendement est de 100 unités, le prix de l'unité au marché sera de 1 franc ; si le rendement est de 50, le prix atteindra 2 francs. Si les œufs sont plus chers au mois de décembre qu'au mois de juin, ce n'est pas parce qu'ils sont plus demandés, c'est parce que, les poules pondant moins et nécessitant autant de frais, sinon plus, le prix de revient de l'œuf est plus élevé. Si le vin est moins cher dans une année où la récolte est somptueuse, ce n'est pas parce qu'il est moins demandé, c'est parce que, le rendement de la vigne ayant été plus élevé et les frais de récolte et de fabrication égaux à ceux de l'année précédente, le prix de revient au tonneau est moins élevé.

L'offre et la demande ne jouent aucun rôle dans les prix pratiqués, qui dépendent du coût de la production et de son rendement. *Ce n'est pas la demande qui fait baisser ou hausser les prix ; ce sont les prix qui font augmenter ou diminuer la demande.* Quand le vin est trop cher, on boit de l'eau ; faute de grives, on mange des merles.

Plaisir, jouissance, goût, besoin, tout cela n'intervient que très accessoirement dans la détermination des valeurs. Offres et demandes n'y sont pas moins étrangères et n'ont qu'une influence accidentelle sur les prix. Les économistes ont été victimes de leurs idées et d'une illusion : observant surtout les marchés de denrées et de valeurs financières, ils ont été aveuglés par ce fait que les prix paraissent s'établir au moment des ventes, c'est-à-dire au moment où se produisent l'offre et la demande, et ils ont pris ces signes pour des causes. S'ils n'avaient pas été soumis à leur théorie de la valeur, ils eussent découvert un autre mécanisme que celui de l'offre et de la demande :

1° Pour les marchés de denrées, les prix de vente ne peuvent être fixés à la ferme, d'après le prix de revient, parce que la rareté ou l'abondance dans une entreprise individuelle ne signifie pas nécessairement rareté ou abondance locale, ou régionale. C'est sur le marché seulement que l'on connaît le rendement moyen d'une localité ou d'une région, et c'est alors seulement que s'établissent les prix, d'après ce rendement moyen. Les prix peuvent être influencés par les prix de marchés voisins, régionaux ou nationaux, selon que le rendement des régions voisines est plus ou moins fort, et selon la rapidité et les prix des transports. Mais à la base du prix est toujours le prix de revient. Il se peut que des produits soient néanmoins fortement influencés accidentellement par l'excès ou la réduction des demandes. L'excès des demandes porte le vendeur à exploiter les besoins pour tirer de ses produits un sur-béné-

fice occasionnel. Mais un excès de demandes prolongé entraîne une augmentation de la production et, par suite, l'abandon de ces pratiques. La réduction extrême le porte au contraire à vendre à perte ; ceci est vrai lorsqu'il s'agit de denrées périssables et que le vendeur calcule que, s'il ne vend point, il perdra tout ; mais le fait ne se produit point lorsque la marchandise peut être emmagasinée.

2° Pour les marchés de valeurs financières, les prix ne peuvent être fixés avant l'ouverture des cours pour des raisons particulières, et dont certaines sont tout à fait étrangères aux phénomènes économiques. Les valeurs d'État comme les valeurs industrielles ont toutes une valeur réelle qui peut être déterminée en dehors de toute offre et de toute demande, les premières dépendant de la richesse et des ressources des États, les secondes du rendement et des garanties du remboursement des entreprises. Mais, en ce qui concerne les fonds d'État, richesses et ressources varient d'une heure à l'autre, puisqu'elles dépendent de la sécurité extérieure et intérieure des États, et du crédit qui leur est accordé. L'estimation ne peut être faite qu'au cours des séances quotidiennes. Si, à ce moment, on peut croire que les cours sont établis selon les offres et demandes, avec retentissement des fluctuations de valeur sur les unes et les autres, il n'en reste pas moins que la vraie déterminante de la valeur, c'est le rendement et les chances de recouvrement des fonds d'État, c'est-à-dire, en dernière analyse, le matériel et le rendement de la production nationale. Toutes autres variations ont des causes étrangères à l'économie : c'est le jeu, la spéculation, la blagologie financière.

Les valeurs d'entreprises privées ont également une valeur réelle qui peut être établie en dehors des offres et des demandes, que leurs bilans, quand ils sont établis honnêtement, indiquent d'une manière précise. Mais, outre qu'elles subis-

sent elles aussi, bien que dans une proportion moindre, les dépréciations ou les hausses dépendant des événements, elles sont, pour une grande partie du public, de nobles inconnues. Leur véritable valeur, représentée par le matériel des entreprises et leur rendement, est ignorée du public, non seulement parce que celui-ci est sans moyens d'information absolument sûrs, mais parce que beaucoup d'entreprises publient des bilans inintelligibles ou truqués et invérifiables, et parce que beaucoup de financiers fournissent sur ces valeurs des renseignements non moins truqués et non moins incontrôlables. C'est surtout pour ces valeurs que la « loi » de l'offre et de la demande paraît être vraie. Ce n'est encore qu'une illusion : offres et demandes ne viennent ni du besoin d'acheter, ni du besoin de vendre : elles sont provoquées par les campagnes de crédit ou de discrédit que font les financiers. Mais, au surplus, les cours ne s'élèvent ou ne s'abaissent que dans la mesure où les financiers font croire au public que les entreprises représentées par ces valeurs rendront ou ne rendront pas, ou ont leurs capitaux solidement garantis ou en position risquée. C'est encore l'estimation du matériel et du rendement de la production qui détermine l'établissement des prix.

Pour toutes ces valeurs, le jeu de l'offre et de la demande est une pure fiction. Offres et demandes ne sont même pas des signes, car elles sont artificiellement provoquées sur une large échelle. Enfin, il convient de remarquer que les cours de valeurs ne sont pas du même ordre que les cours des produits. Les cours des denrées et produits valent entre producteurs et consommateurs, c'est-à-dire entre gens qui sont dans la nécessité de vendre et gens qui sont dans la nécessité d'acheter ; en dehors des émissions, les cours de titres ne valent qu'entre capitalistes ou épargnants, pour qui la chose mise au marché est de même usage. On peut acheter et vendre en

dehors du cas de nécessité : c'est ce qui donne une telle importance apparente dans les transactions à la « loi » de l'offre et de la demande, dont on pourrait dire qu'elle a été inventée pour légitimer les opérations de bourse. Les spéculateurs ont le plus grand intérêt à bien convaincre le public de la valeur scientifique de cette loi : cela légitime les variations des titres en dehors de toute variation de la valeur des affaires, qu'ils sont seuls à connaître et sur quoi sont basés leurs calculs. Il ne serait pas exagéré de dire que les jeux de la Bourse, l'agiotage, la spéculation reposent sur l'exploitation, par des hommes qui possèdent une vraie théorie de la valeur, du travail et des biens de ceux qui ont une vue fausse sur la valeur et qui croient aux jeux de l'offre et de la demande. Je ne dirai pas que ces théories, à l'origine desquelles on trouve une erreur de l'esprit, ont été inventées pour servir les intérêts de la « classe » des spéculateurs ; mais c'est un fait que, depuis un siècle et demi, ils en ont tiré un parti très profitable. Les théories économiques que Marx croyait avoir été inventées pour les intérêts de la classe bourgeoise ont servi à la détrousser. Les spéculateurs n'avaient évidemment pas attendu que la loi de l'offre et de la demande fût formulée pour tenter et réussir leurs opérations. Mais ils ont eu les coudées franches du jour où elle eut conquis les têtes pensantes. Du temps que l'État ne croyait pas à la valeur scientifique de cette loi et des théories qui la soutiennent, il savait intervenir pour protéger le public. Entravé par ses doctrines, il laisse aujourd'hui toute liberté au spéculateur. Et chacun peut constater, à l'issue de la guerre, que, devant les graves problèmes que pose la vie chère, l'État moderne hésite, ne sait comment agir, comment intervenir, tant il craint de déchaîner des désastres, s'il porte une main sacrilège sur les libres mouvements de l'offre et de la demande et des autres déesses de l'Économie politique.

## III

### LA CONCURRENCE

Je consens que les économistes ont été mus par le souci du bien public, bien social, bien national, bien humain. Mais les idées qu'ils ont données au monde moderne constituent des poisons sociaux d'une rare violence. L'idée de la concurrence est un de ces poisons qui, administrés à haute dose, conduiraient un peuple à sa perte par des voies assez rapides. Paul Leroy-Beaulieu, à qui il faut toujours demander des définitions précises des doctrines de l'économie libérale, dit de la concurrence qu'elle « s'entend d'un milieu absolument libre, où producteurs, consommateurs sont en face les uns des autres, armés de droits juridiques absolument égaux et où toutes les transactions résultent uniquement de l'accord final des volontés des parties en présence ».

La concurrence serait en outre le phénomène économique par excellence, et l'on a pu dire que, sans elle, l'économie politique n'existerait pas en tant que science.

Soulignons tout de suite l'étrangeté de cette vue : le phénomène économique par excellence, c'est la production, et non un de ses modes. L'économie politique, en tant que science, existerait parfaitement bien sans la concurrence ainsi entendue. L'existence de cette science n'est en aucune manière subordonnée à l'existence de tel ou tel mode de production ; elle ne sera pas supprimée le jour où cessera d'exister le système économique dominé par la libre concurrence. Mais la pensée des économistes, dégagée de ces affirmations, est que la libre concurrence est le seul moyen, pour les peuples, de parvenir à un très haut degré, le plus haut, de l'activité économique. C'est précisément ce qui est très contestable.

La concurrence, en somme, c'est le phénomène économique propre à un régime où la liberté du travail, la liberté du commerce et de l'industrie s'exercent sans entraves, sans limitation, sans intervention d'aucune sorte. Nous disons qu'une nation qui subit un pareil régime, intégralement, produit dans de très mauvaises conditions et se décompose rapidement.

Il est certain que la concurrence entre les hommes est un des moteurs les plus puissants de l'activité humaine. Mais seulement lorsqu'elle est tournée vers le mieux, lorsqu'elle est comprimée de telle manière, par une contrainte extérieure, qu'elle tend au plus grand effort. La concurrence entre les enfants, sous la férule du maître, aboutit à l'acquisition voulue, désirée, de plus de science ; retirez la férule, elle conduit à la plus grande paresse et à la prise d'ascendant, sur la classe, par les plus bruyants, les plus pillards, les plus batailleurs. La concurrence entre producteurs, quand elle est maintenue par l'État dans le cadre du bien social et national, conduit les producteurs à créer de meilleurs produits à meilleur marché, plus utiles à l'homme. La concurrence jouissant d'une liberté sans limite conduit les producteurs à chercher leur plus grand profit, non dans la fabrication et la vente des choses les plus utiles à l'homme, mais dans la fabrication et le commerce de ce qui sert le plus les appétits de jouissance et de plaisir. C'est ce que les économistes n'ont pas vu. Fils de Rousseau aussi bien que de Turgot et d'Adam Smith, croyant à la bonté originelle de l'homme, croyant à la spontanéité de l'homme vers le bien, — ou, catholiques dévoyés, croyant à la possibilité de la restriction individuelle dans la liberté sociale, ils ont considéré que la liberté absolue ne pouvait entraîner aucun mal individuel ni social. La raison et la tradition enseignaient le contraire ; l'expérience en a fourni d'innombrables preuves.

La libre concurrence a donné d'heureux résultats tant que les nations modernes, vivant sur le trésor de mœurs, d'usages et d'habitudes dont elles ont hérité des grands siècles, en ont limité mécaniquement les effets. Le goût du beau travail, l'amour du métier, l'honneur professionnel, les vertus d'ordre, de discipline, d'abstinence, de « bonnes vie et mœurs », que les régimes à liberté limitée avaient cultivées chez les Européens et surtout chez les Français, ont été à la fois les moteurs et les freins de la libre concurrence. Mais ce frein a fini par être entamé par la libre concurrence, qui appelait au jour l'éternelle anarchie des passions jusque-là comprimée. La désorganisation latente est alors apparue au grand jour.

Dans le travail proprement dit, le chef d'entreprise a été amené à rechercher son plus grand profit moins dans l'invention et la meilleure organisation (où il avait toute liberté, mais où il trouvait le plus grand effort) que dans la compression des salaires. Il est vrai que la compression des salaires a été compensée par une diminution du prix des produits, la concurrence ayant une influence évidente dans la recherche des bas prix. Mais ce fut aux dépens de la qualité de la production, et parfois par fraude sur la nature même des produits. Chaussures à semelles de carton, confitures d'abricots fabriquées avec des citrouilles, camelote et produits truqués sont, avec les salaires de famine, d'authentiques créations de la libre concurrence.

En ce qui concerne les règles générales de la production, autre désorganisation. Les règlements corporatifs ou d'État ayant disparu, toute règle étant considérée comme une entrave, la règle devient extérieure à la production. On la trouve dans le désir, le choix, la satisfaction du « demandeur ». On ne se contente pas de fournir au consommateur des objets qui lui sont utiles ; on subordonne leur fabrication à son

plaisir, à son goût, même quand les procédés de production en souffrent. La multiplicité des désirs et des goûts entraîne la multiplicité des types de fabrication, qui ne sont plus régis que par la fantaisie du consommateur. On cherche à créer des différences extérieures entre les types, non pour appuyer une fabrication sur des nécessités nouvelles, mais pour la faire soutenir par quelque fantaisie du goût public. Conséquences : gaspillage de temps, d'efforts, de matériaux, de frais d'études, de travail, de transport, sans aucun profit pour la collectivité ni pour la production ; oubli des règles et des connaissances professionnelles. Le goût du public, dont les effets étaient limités auparavant au choix entre les productions, vient régir la manière de produire : on peut juger de cette substitution lorsque l'on voit la chute des arts graphiques et de l'architecture au XIX^e^ siècle.

Il faut ajouter que la course aux bas prix de vente a eu une autre répercussion sur la valeur des producteurs : elle a abaissé la valeur professionnelle et a tué l'apprentissage. Les entrepreneurs, baissant leurs prix, étaient toujours obligés de courir au plus pressé pour rétablir une juste proportion entre leurs prix de revient et leurs prix de vente : le plus pressé, l'immédiat, ce n'était pas de chercher une amélioration technique, trop longue et trop coûteuse, c'était d'employer une main-d'œuvre peu qualifiée et moins exigeante ; par la même voie, ils ont été conduits à transformer les apprentis en manœuvres, rendant des services immédiats. On a ainsi introduit dans toutes les corporations des non-valeurs professionnelles. Ceci est vrai pour la main-d'œuvre. C'est également vrai pour la direction, pour d'autres raisons. La liberté industrielle et commerciale a ouvert n'importe quelle profession à n'importe qui, sans autres garanties qu'une honorabilité mal définie et une solvabilité limitée. Le résultat a été le développement de l'incompétence et de

l'irresponsabilité. Les libéraux affirment que la liberté a créé la responsabilité du producteur. Elle n'a créé, ou plutôt elle n'a développé que la responsabilité capitaliste du capitaliste. Mais elle a rendu le producteur irresponsable de la qualité, de la valeur de sa production ; elle lui a enlevé toute la responsabilité sociale. L'entrepreneur a été libre de « gâcher le métier » par les baisses de prix, les fabrications mauvaises, l'exploitation des travailleurs et des consommateurs. Nul n'était qualifié pour lui demander raison et justice de ces actes ; l'esprit public était d'ailleurs entraîné à considérer qu'il ne pouvait exister aucune responsabilité à cet égard. L'entrepreneur n'a été jugé que sur le paiement de ses échéances et sur ses bilans. Les entreprises sont devenues exclusivement des entreprises capitalistes. Toute hiérarchie de la production, basée sur les différentes valeurs des métiers, a disparu. Les entreprises n'ont été jugées que sur le rendement capitaliste de l'entreprise. Socialement, dans ce régime, un tenancier d'assommoirs, qui « gagne » cent mille francs par an à empoisonner le pays, a le même rang et la même valeur que l'éditeur ou le fabricant de draps qui réalisent des bénéfices égaux.

Les effets de cette loi capitaliste des entreprises, joints à la liberté d'exploiter également les besoins vrais, les besoins factices, les plaisirs et les vices de l'homme, ont été profonds dans l'économie générale. Une part importante, tout à fait excessive, a été faite à l'exploitation de la vie factice et de la pourriture sociale ; le régime de la liberté économique y portait naturellement ; il devait se produire un appel des capitalistes vers les métiers où l'on gagne l'argent aisément, ceci en vertu de la loi qui régit toutes les actions humaines, celle du moindre effort. Or, il est bien connu que les métiers qui exploitent les besoins humains de plaisir, de jouissance, voire de vice, sont ceux qui sont les plus rémunérateurs. La

ménagère marchande une botte de poireaux ; la mère de famille discute les prix des vêtements de ses enfants ; l'ivrogne, le débauché, la coquette, la fille de joie ne marchandent ni le petit verre, ni les fanfreluches, ni les bijoux. Tout ce qui vit en marge de la vie normale paie sans compter. Toute passion déréglée se paie au prix fort. Dans cet ordre les gains sont faciles. Le régime de la liberté économique nous a valu une fameuse exploitation des faiblesses humaines qui ont absorbé les efforts d'un nombre énorme de travailleurs. C'est une perte sèche pour la production. Les malheureux crétins qui croient que cela fait marcher le commerce, ne se rendent pas compte que cela nous fait payer le beurre plus cher. Ne citons qu'un de ces commerces : celui de la boisson ; le régime de la libre concurrence est responsable du nombre invraisemblable de mastroquets qui deviennent de respectables rentiers après avoir empoisonné la nation.

Mais ce sont là les moindres maux de la concurrence : le pire, c'est qu'elle apporte dans tous les pays qui la subissent de redoutables ferments de guerre civile. C'est à elle que nous devons les menaces de révolution sociale qui pèsent sur la civilisation contemporaine. Le socialisme est le fils ingrat de l'économie libérale, car, bien qu'il ait fait la critique de l'économie politique, il a utilisé ses méthodes intellectuelles et n'a fait que prolonger le roman de l'évolutionnisme politico-économique que ses prédécesseurs arrêtaient à l'avènement du capitalisme. Et ce sont les maux déchaînés dans le monde par la libre concurrence qui ont provoqué, chez les ouvriers surmenés et mal payés par des patrons subissant eux-mêmes la pression de la concurrence sans frein, l'explosion des sentiments de colère, de haine, que les théoriciens et les politiciens du socialisme ont exploités. Les mouvements ouvriers de notre siècle sont une réaction contre un système économique qui brisait et domi-

nait la vie ouvrière, et, s'ils ont pris une direction révolutionnaire, tendant à la destruction des conditions de toute vie politique et sociale, c'est parce que la pensée socialiste n'a fait que prolonger la courbe intellectuelle de l'économie politique. L'impuissance de l'économie libérale à faire la critique décisive du socialisme vient du fait qu'elle ne pourrait pousser sa critique à fond sans nier ses premiers principes. Économistes libéraux et socialistes sont d'accord sur le caractère de l'évolution économique; mais les premiers disent l'évolution arrêtée, les seconds affirment qu'elle continue et qu'elle n'atteindra son dernier terme qu'au moment où le prolétariat prendra possession des moyens de production. Ici seulement commence la querelle : c'est une querelle entre aînés et puînés.

Au surplus, ce n'est pas seulement par le moyen indirect de l'action intellectuelle que l'économie libérale nous pousse vers la guerre civile ou la guerre sociale. Directement, par le simple jeu de ses prétendues lois, elle organise la guerre entre citoyens. La guerre ; je ne dis pas : la lutte économique, mais la guerre, avec armes. En effet, si, en période d'abondance, la libre concurrence ne nous empoisonne, ne nous dissout que lentement, en période de disette, elle nous accule à la guerre. Si vous voulez vous en rendre compte, observez le temps où vous vivez, le temps où nous sommes, depuis l'an 1914 jusqu'à l'an 1920 ou 1921, et imaginez ce qui se passerait si nous étions replongés dans le régime de la liberté commerciale absolue : nous manquons de charbon, nous manquons de blé, nous manquons de bien d'autres choses ; supprimez la répartition : laissez jouer la vraie et authentique liberté commerciale : alors, ou bien le charbon et le blé seraient bloqués dans certaines régions, et ce serait la guerre entre régions pour le pain et le charbon ; ou bien les marchands de charbon et de blé, spéculant sur les demandes, les désirs, les

besoins, feraient monter les prix à de tels taux que le charbon ne pourrait plus être acheté que par les riches, et que le pain manquerait à la table du pauvre ; conséquence, guerre civile et guerre sociale.

Il suffit de faire ces hypothèses, qui n'ont pas été seulement des hypothèses dans quelques pays et à certains moments de la guerre, pour se rendre compte que les dogmes de l'économie politique sont propres à briser les liens sociaux des pays qui les respecteraient rigoureusement. C'est alors que l'on voit combien il est sot de dire qu'ils ont été inventés pour servir les intérêts de la bourgeoisie. Ils desservent aussi bien les intérêts bourgeois que les intérêts populaires. Ils ne servent que les intérêts des marchands et des spéculateurs. Si les théories n'étaient que la transposition des intérêts en figures intellectuelles, on pourrait même dire que les théories de l'économie libérale traduisent les intérêts de ces marchands orientaux qui, dans les bazars, dans les soukhs, fixent leurs prix, non sur leur prix d'achat, mais selon la tête du client. Psychologiquement, il ne serait pas hasardeux de voir dans les formules et les « lois » de l'économie politique l'influence des habitudes intellectuelles d'un groupe ethnique qui, depuis des siècles, trafique sur les marchés de l'Orient et de l'Occident. Mais quelle qu'ait pu être la valeur d'influences de cette nature sur la formation des doctrines économiques, il faut voir surtout que leurs erreurs sont des erreurs de l'esprit. Il faut leur opposer la raison, la science, la vérité.

---

CHAPITRE IV

# L'ÉCONOMIE SOCIALISTE

L'ÉCONOMIE socialiste, héritière intellectuelle de l'économie libérale, a les mêmes prétentions scientifiques que sa devancière. Elle nomme science son interprétation de l'histoire et des phénomènes économiques et qualifie scientifiques ses imaginations de l'avenir. Ses prétentions ne sont pas plus justifiées que celles de son aînée. C'est ce que l'on peut voir lorsque l'on examine, sans préjugés, l'œuvre de celui de ses théoriciens qui a eu les plus grandes prétentions scientifiques, Karl Marx. L'œuvre de Marx, au reste, résume ou domine les doctrines socialistes en circulation en l'an 1919 ; en Europe, aux Amériques, la forme dominante du socialisme est le marxisme ; la révolution russe de 1917 a été accomplie selon les dogmes marxistes, et toutes les tentatives révolutionnaires qui se sont produites depuis la Grande Guerre sont ordonnées selon les idées de Marx sur la lutte des classes, la plus-value, et la dictature du prolétariat. Le socialisme français, dont la plus grande figure a été Proudhon, et dont les idées n'étaient pas inconciliables avec une organisation sociale rationnelle, a été, comme la plupart des socialismes nationaux, entièrement recouvert par le marxisme. Nous pouvons considérer que les idées marxistes sont les idées fondamentales du socialisme contemporain.

Le socialisme, dans la critique qu'il a faite de l'économie

politique, s'est placé dans le prolongement des principes des économistes. Il n'en a pas entrepris la révision ; issu de la même culture et des mêmes habitudes intellectuelles, il n'a pas mis en doute la vérité des premiers principes. Les économistes avaient détaché l'économie de la politique ; les socialistes subordonnent la politique à l'économie ; économistes et socialistes sont d'accord sur le mouvement général du monde conçu comme une libération progressive du travail, éliminant peu à peu toutes les contraintes ; mais les socialistes prolongent cette libération jusqu'à la disparition de la contrainte purement économique, celle qui résulte de l'appropriation des biens par l'homme. Les économistes reconnaissaient légitime l'égalité juridique, comme nécessaire au libre jeu des forces économiques ; les socialistes déclarent nécessaire l'égalité économique, afin que toutes les forces économiques, individuelles ou sociales, puissent se manifester librement et atteindre leur plus grand rendement [1]. Les économistes déclarent nécessaire que, pour maintenir le libre jeu des forces économiques, les affaires communes d'un pays doivent être gérées par la libre entente des hommes intéressés à jouir de cette liberté, et l'aboutissement est la démocratie politique ; les socialistes étendent cette nécessité à l'économie et tendent à réaliser la démocratie économique. Les Soviets, en somme, n'ont pas été inventés par les socialistes marxistes ; il n'y a aucune différence essentielle entre les Soviets nommés Chambre des députés ou des Communes, qui ont un rôle politico-économique, et les Soviets de Lénine; il n'y a que des différences de compétence, au sens juridique.

1. Pour les socialistes, l'héritage permet à un homme incapable ou incompétent d'assumer une fonction économique à laquelle il est inapte. L'intérêt social du plus grand rendement exigerait donc que les différences fussent au moins annulées au départ de l'activité économique des hommes. C'est l'application à l'économie des thèses soutenues par les économistes en ce qui concerne l'organisation politique.

La Chambre des députés n'est pas plus qualifiée pour organiser la marine marchande que le Soviet de Moscou pour organiser la production dans les usines. En toutes choses, économistes libéraux et socialistes sont liés par leurs premiers principes, et comme leur action a partout les mêmes résultats (qui sont contraires à leur attente), on s'explique, par cette parenté, l'alliance partout constatée de ceux que Maurras nomme l'Argentier et l'Émeutier. Les uns et les auautres ignorant complètement le rôle de l'autorité, de la contrainte, dans la création économique, les uns et les autres ne considérant les efforts économiques qu'au point de vue du rendement brut, brisent également les protections politiques et sociales que le long effort de l'humanité a données au travail de l'homme.

Il y a toutefois entre les économistes libéraux et les socialistes une différence très sensible : les premiers ont pu se tromper sur les principes de leur science ; mais, plongés, pour la plupart, dans le travail ou les affaires, ils ont donné de nombreuses preuves de réalisme et d'esprit scientifique dans l'étude des phénomènes économiques secondaires, chaque fois qu'ils n'étaient pas arrêtés, dans leurs investigations, par leurs doctrines générales ; les socialistes, au contraire, formés en majorité dans les milieux intellectuels ou politiques, ne connaissant les faits économiques que par l'extérieur, par l'étude des « documents » ou des doctrines, ont été très inférieurs à leurs devanciers. Si nous nous bornons à considérer deux figures représentatives de l'économie moderne, Marx pour les socialistes, et Paul Leroy-Beaulieu pour les libéraux, nous serons amenés à reconnaître à l'œuvre de Leroy-Beaulieu (dont les affirmations doctrinales nous font sourire) une valeur réaliste et scientifique très supérieure à celle de l'œuvre marxiste. On pourrait dire que les économistes libéraux du XIX[e] siècle ont, par les conclusions qu'ils

tiraient de leurs observations personnelles, faites sur le réel, limité le développement des principes absurdes qu'ils avaient reçus des fondateurs de l'économie politique, soumis au déséquilibre intellectuel du XVIIIe siècle. Les socialistes, au contraire, étrangers au travail et aux affaires, n'ont été arrêtés par aucune considération du réel, et ont donné aux erreurs intellectuelles du XVIIIe siècle le développement logique qu'elles postulaient.

A cet égard, Marx est éminemment représentatif. Marx, étranger aux affaires et au travail, est le type de l'homme qui raisonne sur l'économie d'après les documents et matériaux de bibliothèque, sans avoir la pensée, ni les moyens, de confronter ses raisonnements à la réalité, c'est-à-dire à l'observation du fonctionnement intime des entreprises économiques. Il n'est pas d'intelligence, si bien équilibrée soit-elle, qui n'aboutisse à l'erreur dans de telles conditions. Un an d'exercice à la tête d'une usine ou d'une maison de commerce eût appris plus de choses à Marx que dix ans de fréquentation au British Museum.

Proudhon, qui a connu le travail, le vrai travail, et la vie des entreprises, a été maintenu dans la direction de la vérité par l'observation directe de l'économie. Marx, journaliste et homme de cabinet, a été conduit à l'erreur par le caractère de ses études, et ceci bien qu'il fût servi par une incontestable vigueur intellectuelle. Il a employé pour l'investigation économique une méthode qui vaut pour les recherches philologiques. Il était ainsi dans la position d'un homme qui eût entrepris de faire de la physiologie sans disséquer, et dont, au surplus, l'objet secrètement désiré eût été d'obtenir des succès de chaire. Avec cette méthode, Marx a fourni une œuvre qui ajoute, aux erreurs de l'ancienne économie politique, des erreurs nouvelles énormes, monstrueuses, qui menacent les fondements de la civilisation. Si la révolution russe a

produit les résultats que l'on sait, faisant regresser les Russies au régime qu'elles ont connu au temps de la Horde d'or, si la réorganisation économique est si rudement entravée en Occident par des secousses révolutionnaires, ce n'est pas parce que les ouvriers sont avachis par une vague de paresse, c'est parce que le monde ouvrier a été très fortement pénétré par les erreurs marxistes prises pour des vérités scientifiques et qui lui font regarder l'abolition du patronat, l'expropriation du capitalisme, la socialisation des moyens de production, comme le terme nécessaire et fatal de l'évolution économique.

A la base de tout le mouvement socialiste qui tend à la révolution sont les erreurs marxistes.

## LA THÉORIE MARXISTE DE LA VALEUR ET LA THÉORIE DE LA PLUS-VALUE

La doctrine de la lutte des classes aboutissant à la dictature du prolétariat ne se suffit pas à elle-même dans l'œuvre marxiste. J'ai montré qu'elle est sans valeur historique. Mais il reste à expliquer le rôle qu'elle a joué dans le mouvement socialiste et comment cette conception matérialiste de l'histoire, qui pourrait ne donner lieu qu'à des débats académiques, est devenue un moteur dans les luttes sociales. Une doctrine de la lutte des classes ne conduit pas nécessairement à la révolution ; une doctrine sur la dictature du Prolétariat ne conquiert pas nécessairement le prolétariat que l'on appelle à la dictature. Mais l'explication marxiste de l'histoire par la lutte des classes conduit à un mouvement révolutionnaire et peut séduire une partie du prolétariat parce qu'elle contient une autre conception qui lui est antérieure : c'est l'explication que Marx a donnée du profit capitaliste et qui est connue sous le nom de théorie de la plus-value. Marx n'a pas simplement constaté des antagonismes de

classes qui se résoudraient par des luttes politico-sociales ; il a déclaré reconnaître, dans l'histoire, des luttes de classes dont le principal moteur serait la volonté qui porte le prolétariat vers sa libération politique et économique. A l'origine de la conception historique de Marx, on trouve cette idée que le prolétariat est exploité, volé, dépouillé par les autres classes. C'est la pensée maîtresse de l'œuvre marxiste. La théorie historique de la lutte des classes n'est qu'une tentative de justification par l'histoire d'une très pauvre thèse économique, la théorie de la plus-value.

La théorie de la plus-value est elle-même appuyée par une fausse théorie de la valeur, que Marx et ses commentateurs ont présentée comme le résultat de recherches scientifiques. Il n'est pas exagéré de dire que les quelques douzaines de pages où Marx fit sa théorie de la plus-value ont commandé la direction révolutionnaire prise par les socialistes et les plus actifs des syndicalistes. L'antagonisme des classes ouvrières et des classes bourgeoises est de nature purement économique : il est normal, et se résout sans cesse par les accords de fait ou de droit que concluent et renouvellent les intéressés. Mais la volonté révolutionnaire des groupes ouvriers tendant à l'expropriation du capitalisme est étrangère à l'économie ; elle ne s'explique que par l'erreur commise par Marx.

Cette erreur, fondement de l'œuvre marxiste, peut être saisie sans peine dans le petit livre traduit en français sous le titre *Salaires, Prix et Profits* (on sait que l'énorme *Capital* n'est en somme que le long développement de cette étude). Marx, ayant fourni à son tour une théorie de la valeur (fausse, nous le verrons tout à l'heure), Marx aborde le problème du profit capitaliste.

On reste confondu devant la pauvreté de l'explication qu'il en donne. Marx admet tout d'abord, sans même daigner fournir un commencement de preuve historique, que la

société capitaliste prive le travailleur de l'usage indépendant de sa force de travail. Ceci étant donné, Marx établit que le travailleur sera obligatoirement un salarié. Il suppose, pour la commodité du raisonnement, que six heures de travail sont le temps moyen pour produire la quantité moyenne de choses nécessaires à la vie du travailleur. Toutes ces suppositions gratuites étant faites, nous arrivons à ce que Marx appelle le point décisif. Le travailleur loue sa force de travail au capitaliste. Le capitaliste, au lieu de faire travailler son salarié six heures par jour, lui imposera « mettons, dit Marx, douze heures par jour ». Et voici le texte même de Marx sur ce point capital :

« En outre et en sus des six heures qu'il faut pour produire son salaire ou la valeur de sa force, l'ouvrier aura donc à travailler *six autres heures* que j'appellerai heures de *sur-travail*, lequel sur-travail se réalisera en une *plus-value* ou un *sur-produit.* »

Ce serait l'explication du profit capitaliste : le capitaliste « empoche », selon l'expression de Marx, le travail impayé de l'ouvrier qui est constitué par cette fantaisiste plus-value. C'est sur cette colossale absurdité, sur ce raisonnement vraiment puéril, que l'on a construit toute une doctrine économique et sociale. C'est avec cette fausse théorie du travail impayé, du sur-produit empoché par le capitaliste que l'on a excité et surexcité les passions ouvrières. Que l'on considère les conséquences formidables de cette erreur de raisonnement : c'est très exactement au nom de cette prétendue analyse scientifique des faits économiques que les bolchevistes, marxistes authentiques, ont ruiné en quelques mois l'économie russe.

Si l'on veut bien examiner les doctrines socialistes ayant cours en Europe, les revendications révolutionnaires dites ouvrières, la littérature socialiste révolutionnaire, on verra

que ces thèses marxistes sont le fond de tout le mouvement socialiste. Cette théorie de la plus-value, passée de Marx à ses disciples, de ses disciples à ses vulgarisateurs, de ses vulgarisateurs aux réunions de propagande, substituée aux thèses du socialisme français par les soins de la cabale marxiste, on la retrouve dans les discours que tient le moindre apprenti enrégimenté dans la section française de l'Internationale ouvrière ou dans quelque jeunesse syndicaliste.

### *Critique de la théorie de la plus-value. Les éléments de la production.*

Si les doctrines du socialisme marxiste étaient fondées en raison, si elles étaient justifiées par l'expérience, si leur application devait déterminer un accroissement de production, il n'y aurait à leur opposer que les intérêts des classes bourgeoises, et je suis bien obligé de dire que, au point de vue de la civilisation, la défense des intérêts capitalistes, dans ce cas, serait tout à fait négligeable. Mais le vrai est que le marxisme ne résiste pas à l'examen de la raison, est condamné par la science et l'expérience, et la preuve a été amplement donnée qu'il détermine une baisse énorme de la production, même lorsqu'il est appliqué avec toutes les ressources de la plus rude autorité.

Il est capital de saisir cette théorie de la plus-value qui constitue ce profit capitaliste que Marx déclare être du travail impayé et volé par le capitaliste à l'ouvrier salarié. Si Marx a fait cette singulière découverte, c'est qu'il y a été amené pas une forte erreur dans cette théorie de la valeur, antérieure à la théorie de la plus-value, et à laquelle les socialistes accordent encore un vrai caractère scientifique. Marx, critiquant les théories de la valeur de ses devanciers (et il fait parfois de justes critiques, très pénétrantes), aboutit à formu-

ler que la valeur d'une marchandise fabriquée est déterminée par les *quantités ou sommes respectives de travail qui sont appliquées, réalisées, fixées dans ces marchandises.* Quelle mesure donne-t-il pour l'évaluation de ces *quantités* de travail? *Le temps que dure le travail* dans des conditions générales de production donnée (les quantités de travail incorporées à l'installation, aux machines, étant comprises), le temps compté ici n'étant que du temps ouvrier. Il suffit de présenter l'analyse de Marx dans ce raccourci, fait avec ses propres expressions, pour faire apparaître la lourde erreur marxiste aux yeux d'hommes habitués aux principes de la méthodisation du travail. On voit que la notion de *qualité* a complètement échappé à Marx, et c'est en grande partie de cet oubli que vient son étonnante théorie de la *plus-value.* Marx mesure les *quantités* de travail d'après le *temps* de travail et le temps de travail n'est conditionné pour lui que par les données naturelles (fertilité du sol, richesse minière, etc.) et par le perfectionnement et les progrès des forces sociales de travail. Marx énumère comme facteurs modifiant le temps de travail : « La subdivision du travail, le machinisme, les perfectionnements de procédés, les applications d'agents chimiques ou d'agents naturels, l'abrègement du temps et de l'espace à l'aide de nouveaux moyens de communication et de transports, enfin tout système par lequel la science met les agents naturels au service du travail et qui en développe le caractère social ou coopératif. »

Dans cette énumération, on ne voit apparaître aucune des conditions qualitatives qui transforment du tout au tout le rendement du travail : conception, direction, commandement sont ignorés ou méconnus. Marx paraît ignorer ce qui est devenu pour nous une règle d'or (que nous en ayons conscience ou non), que le temps de travail est : 1° fonction de l'organisation fondamentale des entreprises ; 2° fonction de

la conception même du travail, de son organisation intellectuelle, de la combinaison de mouvements donnée au travail et des méthodes d'utilisation des matériaux ; 3° fonction de la valeur d'un autre élément (dont on n'aime guère à parler en ce temps-ci) : le commandement. Bref, la théorie de Marx escamote complètement l'œuvre intellectuelle qui précède tout travail, quel qu'il soit, et l'œuvre de l'énergie qui commande sa réalisation. Aujourd'hui, la taylorisation ou, plus justement, la méthodisation du travail dans l'industrie fait apparaître aux personnes les moins informées des phénomènes économiques l'énorme part qui revient à l'organisation intellectuelle du travail dans la production. Au moment où Marx écrivait, le public était en droit de l'ignorer (bien que l'on pût trouver dans l'œuvre de Vauban des indications de haute utilité) ; mais Marx, se posant en investigateur scientifique, n'avait pas le droit de négliger ces éléments. S'il avait analysé scientifiquement le travail du charron, du métallurgiste, ou même du simple casseur de cailloux, il aurait vu que tout travail, aussi simple qu'il soit, est préparé par une conception qui détermine le temps, la quantité et la qualité du travail, et par conséquent sa valeur.

Mais quelles sont les conséquences de ces erreurs initiales ? Méconnaissant cette œuvre de l'intelligence qui conçoit le travail et ses mouvements, méconnaissant cette action de l'énergie qui le commande, Marx ne peut découvrir la vraie nature du profit qu'il nomme profit capitaliste. Puisqu'il ne s'agit que de *quantités* et de *temps* de travail, le profit ne pourra être évidemment que cette plus-value, ce sur-produit, ce travail impayé qu'il croit définir. Mieux avertis, plus éclairés, que découvrons-nous ? C'est que ce qu'il nomme plus-value est rigoureusement l'œuvre du chef d'entreprise. C'est, schématiquement, la différence qu'il y a entre la production d'un homme travaillant seul, selon ses propres

moyens, et la production que le même homme fournit quand il travaille sous la direction et le commandement d'un chef qui organise son travail, qui règle, par ses conceptions, l'économie des forces, du temps et des matériaux, qui invente des tâches, les répartit et détermine l'utilisation des énergies humaines. Voilà ce qui explique, pour une large part, le profit du chef d'entreprise, voilà ce qui le justifie au point de vue de la production [1].

Marx, croyant que la plus-value représente du travail impayé, admet, sans tenter une démonstration, d'ailleurs, que le travail de l'ouvrier est seul créateur de valeur. C'est admettre du même coup que, quelle que soit la valeur, la qualité, l'énergie de la direction, le rendement de l'ouvrier sera exactement le même. C'est admettre également que, en dehors de toute considération technique, il est indifférent, pour le rendement, que l'ouvrier soit contrôlé, surveillé, commandé. C'est admettre qu'une équipe d'ouvriers donnera exactement le même rendement, qu'elle ait un chef ou qu'elle n'en ait pas. Marx tient pour nulle la part donnée à la valeur du travail par l'administration des choses et le gouvernement des hommes. Fils soumis du XVIII[e] siècle, il ne soupçonne pas un instant que la question puisse se poser. Le chef, l'entrepreneur, n'est pas pour lui un homme dont les conceptions et le commandement ont un retentissement sur le rendement du travail et par conséquent sur la valeur. A ses yeux, et sans même qu'il essaie de le prouver, ce chef, cet entrepreneur,

1. Marx n'a pas vu, au surplus, que le profit des entreprises ne va que pour une faible partie au capitaliste proprement dit. Lorsque, dans une entreprise, le capital et le chef d'entreprise sont dissociés (cas des sociétés anonymes), le capital ne reçoit pas beaucoup plus que l'intérêt de ce qu'il a exposé ; la plus grosse part des profits est acquise à celui ou à ceux qui dirigent effectivement, ce qui est d'ailleurs parfaitement légitime. Quand l'entreprise et le capital sont unis dans une même personne, le capitaliste-entrepreneur reçoit les profits beaucoup plus comme entrepreneur que comme capitaliste. Les profits sont la rémunération de sa capacité de chef, d'organisateur du travail.

n'est que le membre d'une classe qui maintient dans la sujétion, par la force, le prolétariat, afin de le dépouiller d'une partie des valeurs qu'il crée.

Ceci étant admis, le reste évidemment s'ensuit : si les prolétaires sont les seuls créateurs de la valeur, c'est-à-dire de tous les produits et denrées, si les bourgeois ne sont que des parasites superposés à la production, et vivant aux dépens du prolétariat, il doit y avoir dans le prolétariat la volonté de se délivrer de l'exploitation organisée par la bourgeoisie, donc lutte des classes, et la justice exige que le prolétariat parvienne à exercer une véritable dictature pour consolider sa libération.

Mais comment concilier une telle interprétation de l'histoire avec les enseignements de l'histoire elle-même? Si cette marche de l'humanité vers la « libération » du prolétariat est un fait naturel, une loi naturelle inéluctable, comment expliquer que la dictature du prolétariat ait tant tardé, que toutes les tentatives qui en ont été faites aient échoué? Comment expliquer que les hommes, la majorité des hommes, aient, en somme, toléré, accepté et même désiré, depuis les origines du monde, les formes diverses d'un régime qui était le mal pour eux? Pourquoi la loi naturelle qui les porterait vers leur prétendue libération ne parvient-elle pas à se manifester intégralement, triomphalement? Et la loi qui a régi jusqu'ici la formation des sociétés humaines, et qui créait une hiérarchie sociale, ne serait-elle pas une loi naturelle ? Serait-elle le produit de quelque force extra-naturelle qui aurait permis aux princes, aux nobles et aux bourgeois de durer contre une loi naturelle qui veut leur disparition? L'œuvre de Marx ne répond pas à ces questions troublantes. Cela demeure dans les mystères du devenir. Marx tente une explication, qui se ressent fortement des histoires hégeliennes, et par laquelle l'évolution économique comprend néces-

sairement plusieurs phases (antique, féodale, capitaliste), qui se succèdent progressivement (c'est à cause de cette vue qu'il présente le mode de production féodal comme un « progrès » sur le mode antique !) et la société capitaliste pré parerait nécessairement, par la concentration des entreprises et des capitaux, l'avènement de la société ouvrière. Le mystère n'est pas éclairci par cette hypothèse. On continue de ne pas comprendre, dans l'absence totale d'une explication satisfaisante pour l'esprit, pourquoi la loi qui a régi les rapports humains depuis les origines cesserait d'être vraie à partir du jour où les entreprises seraient concentrées.

Mais que l'histoire rêvée par Marx ne soit qu'un roman, de même ordre, de même inspiration que le roman des évolutionnistes qui se croient rationalistes, il n'en reste pas moins que ce roman est regardé comme une vérité scientifique par un certain nombre de têtes qui pensent peu, ou pas du tout. C'est au nom de ce roman que l'on a établi la République des Soviets dans toutes les Russies. Les hommes qui ont réalisé ce coup, au nom du prolétariat, attendaient la libération des travailleurs. Si les thèses de Marx étaient vraies, le résultat devait être, par la suppression du profit capitaliste, une amélioration sensible de la condition des travailleurs, qui n'étaient plus frustrés du travail impayé empoché par le capitaliste. La hiérarchie dite capitaliste disparaissant, la production était intégralement libérée. La production devait être réglée « scientifiquement » par des statisticiens qui détermineraient la répartition des matières premières, les conditions de la production et la circulation des produits et denrées selon les besoins. Les résultats ont été contraires à ceux que les doctrinaires attendaient : la production a baissé dans une proportion formidable, le coût de la vie s'est élevé à des taux inconnus sur toute la surface du globe habitée par les civilisés ou les sauvages. Baisse énorme de production

et, parallèlement, gaspillage, détournement de produits et de denrées de tous côtés.

C'est au spectacle de ce désordre, de cette misère, que l'on voit l'importance capitale, dans la production et la répartition des biens, d'un facteur dont Marx n'a même pas soupçonné l'existence et dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici. L'influence de ce facteur sur la qualité et le rendement de la production est supérieure à celle du facteur technique et du commandement. Ce facteur souverain, *c'est l'intérêt personnel.* Supprimez-le : tout s'affaisse. Quand l'homme n'attend plus, de son effort accru, de sa peine, de ses soins, une satisfaction personnelle ou familiale, il s'abandonne au moindre effort, il limite son effort à la satisfaction immédiate, il tombe au rang de l'animal. C'est l'intérêt, aussi restreint soit-il, qui nous meut dans le travail, tant qu'il assure à l'homme qui augmente son effort un régime différent de celui dont jouira l'homme qui a limité le sien. C'est parce que les chefs du travail trouvent en fin d'année un bénéfice, un profit qui est le leur, que leur activité, leur intelligence, leur science sont sans cesse en éveil pour améliorer, fortifier, renouveler leurs méthodes de production ; c'est grâce à l'intérêt qu'ils y trouvent qu'ils maintiennent ou augmentent la production, et c'est en servant leur intérêt qu'ils servent celui du groupe social auquel ils appartiennent. C'est parce qu'ils se considèrent propriétaires des biens qu'ils font valoir, des matériaux qu'ils transforment, qu'ils économisent et emploient au mieux des intérêts de tous les richesses de la terre. Et si les biens de ce monde ne sont pas gaspillés, si tout est utilisé, du moindre morceau de fer qui traîne dans un atelier au bout de ficelle jeté derrière un comptoir, si, par conséquent, la production n'est pas grevée de frais inutiles entraînés par le gâchage du temps et des matériaux, c'est parce que le chef d'entreprise considère comme une perte qu'il subit person-

nellement la perte qu'entraîne le gaspillage. Le chef d'entreprise peut en somme être considéré comme une sorte de délégué des sociétés humaines à la production et à la répartition des biens, mais délégué *intéressé* et *responsable*.

Le socialisme, le marxisme, n'ont pas vu l'importance souveraine de ce facteur de l'intérêt dans la production. C'est ce qui fait leur impuissance radicale à organiser le monde. Le marxisme peut déchaîner des catastrophes sociales, mais il est absolument incapable d'édifier une construction sociale quelconque. Sur les ruines qu'il détermine, il demeure impuissant. Alors, devant son incapacité essentielle, les forces humaines redressent, dans la douleur et l'angoisse, les éternelles figures des sociétés et des nations. Lénine, à Moscou, a proclamé la dictature du prolétariat : c'est en vérité la sienne propre qu'il a établie. Les Soviets ne sont là qu'en nom. Lénine règne, comme un tsar, les pieds sur sa couronne, possesseur d'un pouvoir de commandement plus grand que celui du tsar qu'il fit disparaître.

Que les esprits timorés, qui croient à la marche fatale du socialisme, se rassurent : le socialisme, le communisme, est une impossibilité physique. Il y a des lois naturelles pour l'organisation des sociétés humaines comme il y en a pour la gravitation des corps dans l'espace. Les transformations économiques ne modifient en aucune manière les formes essentielles des rapports entre les hommes : qu'un navire soit la propriété d'un armateur, ou d'un consortium de commerçants, ou d'une société par actions, ou d'une société coopérative, qu'il navigue sous le pavillon d'un prince féodal, d'un roi constitutionnel ou d'une République démocratique ou aristocratique, dès qu'il est en mer, le capitaine y est toujours le maître, après Dieu. Si les matelots se mutinent et établissent un authentique soviet à bord, il y a mille chances pour que la cargaison et les passagers aillent au fond de l'eau

dans le tumulte d'une assemblée générale. Hypothèse plus souvent vérifiée : un solide gaillard prend le commandement, règne par la terreur et ramène le navire au port. C'est tout ce que peut déterminer le socialisme dans le monde : couler le bateau ou provoquer l'avènement de nouveaux maîtres, plus durs que les anciens.

Avec le secours de notre intelligence, de notre science, de notre volonté, nous pouvons éviter ces deux périls.

---

CHAPITRE V

# *L'ÉCONOMIE RÉALISTE*

## I

## PREMIERS PRINCIPES

*Définition de l'Économique. — L'effort et le travail. — La loi du moindre effort.— Conditions et moyens de la création économique.*

DEPUIS que Xénophon a dit de l'Économique qu'elle est la science des choses possédées par l'homme, il a été donné un nombre considérable de définitions de l'Économique, mais il ne semble pas que les modernes aient apporté plus de clarté que les anciens. D'Adam Smith à Paul Leroy-Beaulieu, en passant par J.-B. Say et Stuart Mill, il n'y a pas de progrès sensibles dans les définitions. Science qui examine les causes qui ont perfectionné les facultés productives du travail et l'ordre de distribution des produits (Smith); science qui enseigne comment la richesse se forme, se distribue et se consomme (J.-B. Say); science qui traite de la production et de la distribution des richesses (Stuart Mill) ; science des valeurs, des échanges ; science qui constate les lois générales qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains pour la production et la jouissance

des biens que la nature n'accorde pas spontanément à l'homme (Leroy-Beaulieu), toutes ces définitions tournent autour d'une idée aux contours incertains et laissent dans l'ombre le phénomène économique essentiel qui est la naissance même de la production.

A lire les définitions connues de l'Économique, il semble que l'homme produit des richesses, des biens, des produits, des marchandises, aussi simplement, selon les mêmes lois, que l'arbre produit des fruits. La plupart des économistes ne paraissent pas soupçonner que la production des richesses et des biens (qu'elle soit faite, selon les auteurs, en vue des besoins, de l'utilité, du plaisir, des jouissances) n'est pas, dans les sociétés humaines, un fait ayant le même caractère de spontanéité organique que l'union sexuelle pour la perpétuité de l'espèce. De là vient l'incertitude et le flou des définitions.

Une connaissance plus précise des réalités, écartant tout subjectivisme, nous permettra de concevoir que *l'Économique est la science des conditions et des moyens dans lesquels et par lesquels l'Homme, c'est-à-dire l'espèce humaine, recherche, capture, transforme, échange, répartit, accumule les fruits de la terre, les animaux, les choses inanimées utilisables pour la conservation de la vie individuelle et la conservation de l'espèce.*

En partant de cette définition, où entre la connaissance précise d'une *fin* de l'économie humaine, nous aurons une base sûre quand nous définirons l'utilité, la valeur des choses, base incomparablement plus sûre que si nous considérions que la fin de l'effort économique est d'acquérir les richesses, ou de procurer à l'homme les choses nécessaires à ses besoins ou à ses jouissances, notions qui ne fournissent aucun moyen d'apprécier, de juger les efforts économiques.

D'autre part, grâce à cette précision, nous verrons apparaître, en liaison étroite avec l'économie, des faits que la

plupart des économistes regardaient comme absolument distincts de l'économie.

I. — *Nous posons que l'homme ne peut se conserver que par un effort intellectuel et musculaire qui est le travail.*

En effet, tout ce qui est utilisable par l'homme se trouve dans le milieu naturel, mais l'utilisation n'en est pas gratuite, c'est-à-dire que recherche, capture, transformation, échange, répartition, accumulation, exigent un effort intellectuel et musculaire. Il n'est pas de biens dans le milieu naturel que l'homme puisse se procurer sans efforts, c'est-à-dire sans qu'il s'écoule un temps plus ou moins long entre le désir et la satisfaction, et sans que l'homme soit amené à subir une peine, une fatigue, avant de tenir en sa possession l'objet vers lequel le porte son besoin. L'homme doit reconnaître d'abord, par le moyen de son intelligence, ce qui est utilisable de ce qui ne l'est pas, ce qui peut être atteint par lui en temps utile et ce qui ne peut l'être. Dès son premier pas sur la terre, pour la plus simple des opérations, l'homme doit mesurer ses pas et calculer les résistances, proportionner son effort aux possibilités. Une opération intellectuelle précède toute action de l'homme dans la recherche des biens. L'opération physique ou musculaire suit, celle-ci plus ou moins longue, plus ou moins pénible. Donc, pas de biens gratuits dans le milieu naturel.

II. — *Le travail étant le résultat du plus grand effort, la loi de l'homme étant le moindre effort, le travail est un fait social hiérarchisé, produit de la contrainte de l'homme sur l'homme.*

Or, le travail étant un effort, une peine, une fatigue, dans quelles conditions l'homme s'y donnera-t-il? L'homme est-il un être qui se donne spontanément au travail? Il apparaît que si l'homme est organisé physiquement pour le travail, c'est-à-dire pour connaître les choses, en prévoir l'utilisation

et les transformer, l'individu n'est pas organisé pour s'imposer une peine, une fatigue qui dépasse la satisfaction qu'il en attend dans le temps qui suivra immédiatement son effort, sa peine, sa fatigue. Selon la définition que nous avons déjà donnée, *l'homme est un être dont l'énergie, comme toute énergie, suit la voie de la moindre résistance, du moindre effort, dont la sensibilité recherche la moindre fatigue, la moindre douleur, et que son instinct de conservation dirige vers le moindre risque* [1].

Dans ces conditions, le travail ne peut naître que sous l'action d'un commandement d'homme à homme, d'individu à individu, de telle manière que l'individu le plus intelligent et le plus créateur (qui conçoit le mieux le travail et l'utilisation des choses) et le plus apte au commandement (non par sa force physique, mais par son énergie) exerce sur l'individu dont les aptitudes sont moins étendues une action qui le contraigne à accepter la loi du travail. Le commandement de la nécessité peut suffire pour amener l'homme au travail suivi d'une satisfaction immédiate, pour assouvir la faim, par exemple ; mais l'activité de l'homme, sous la contrainte de la seule nécessité, se limite alors au travail animal de la recherche quotidienne de la nourriture et du gîte. La satisfaction acquise, l'effort cesse. Pour que l'homme dépasse cette vie en quelque sorte animale, pour qu'il entre dans la civilisation, par le travail qui résulte d'une prévoyance et dont le résultat dépassera le besoin de l'immédiate nécessité, il faut qu'il y soit contraint par son semblable.

Le travail est donc le produit d'un acte que crée une société hiérarchisée où l'un conçoit, où l'autre exécute, où l'un commande, où l'autre obéit, où il y a contrainte et solidarité entre les membres de la société, contrainte du chef sur l'exécutant pour le maintenir dans le travail, contrainte de

1. Cf. *L'Homme qui vient*, p. 41, édition définitive.

l'exécutant sur le chef pour obliger celui-ci à concevoir des travaux qui assurent la vie commune, où l'un et l'autre sont solidaires dans les résultats, dans le rendement du travail.

A l'origine du travail, le précédant, il y a donc une création sociale, où apparaissent un pouvoir de contrainte et une hiérarchie. La création politique et sociale est donc antérieure à la création économique dont elle est la condition nécessaire.

III. — *Ces conditions politiques et sociales nécessaires à la naissance du travail sont réalisées dans la Famille humaine, qui contient en germe toutes les institutions des sociétés civilisées.*

La Famille unit, par l'amour et par l'instinct de conservation de l'espèce, deux êtres inégaux et doués de qualités différentes : l'homme, créateur intellectuel et apte au commandement ; la femme, conservatrice des créations de l'homme et capable d'exercer sur l'homme la contrainte morale qui le conduit à renouveler ses créations. L'union de l'homme et de la femme constitue le premier type de société hiérarchisée dont les membres sont solidaires et s'imposent une contrainte mutuelle pour la création économique. L'homme contraint la femme aux travaux domestiques ; la femme exige de l'homme qu'il exploite son esprit et sa vigueur à la recherche, à la capture, à la transformation, à l'accumulation et à la protection des choses qui donneront à la famille sa nourriture et sa sécurité. Les enfants sont contraints par l'homme et la femme à se préparer aux mêmes fonctions et à les remplir dès que leur force le leur permet. La famille est un type complet de société où sont réunies toutes les conditions nécessaires à la création économique. Les sociétés complexes ne font que reproduire, en divisant les fonctions, ce type initial des sociétés humaines. Le pouvoir de l'État, imposé dans la suite à des sociétés de familles, ne fait que prolonger le pouvoir paternel.

IV. — *L'inégalité des ressources des milieux naturels d'une part, la loi du moindre effort d'autre part, portent l'homme à la guerre. La création économique et ses progrès sont étroitement liés à la guerre, et elles nécessitent, dans les sociétés humaines, un pouvoir qui soit à la fois apte à faire et à empêcher la guerre.*

Les êtres et les choses utilisables par l'homme étant très inégalement répartis dans les milieux naturels de la planète, leur recherche exigeant plus ou moins d'efforts selon la fertilité ou l'aridité relative des régions, il s'ensuit que les hommes sont amenés à accomplir un travail plus ou moins rude selon le caractère des régions qu'ils occupent. Or, obéissant à la loi du moindre effort, l'homme sera toujours porté à rechercher, pour ses établissements, les régions où la conservation de sa vie exige le moins de travail, où, en somme, la vie est moins chère. Les régions d'une grande fertilité naturelle qui exigent moins d'efforts pour la culture, les régions chaudes, qui épargnent à l'homme le travail de recherche du combustible, seront toujours l'objet des désirs des sociétés qui travaillent. Il s'ensuit que la recherche d'heureuses conditions pour le travail porte les sociétés humaines aux antagonismes et à la guerre. Il y a nécessairement antagonisme entre un groupe social qui occupe une région fertile et tempérée et un groupe voisin qui occupe une région raide et froide. Le second cherchera, soit à expulser le premier, soit à s'emparer des biens qu'il tire de son sol. Ainsi, le travail et la guerre sont-ils indissolublement liés.

Tout groupe qui travaille et qui produit doit penser, avant de se mettre au travail, à assurer sa sécurité à l'égard des groupes voisins ; sinon, il s'expose à se voir dérober le produit de son travail par ceux-ci, surtout s'ils occupent une région moins favorisée. Ainsi de tous temps, les habitants des plaines, où la vie est plus douce, ont-ils eu à se défendre contre les habitants des montagnes, où la vie est plus rude. La créa-

tion économique nécessite donc éternellement, dans toutes les sociétés humaines, un pouvoir apte à faire et à empêcher la guerre. Il y a là un des plus puissants moteurs de l'activité et des progrès économiques. S'ils jouissaient d'une sécurité parfaite, les occupants d'une région douce arrêteraient leur effort dans les limites de leurs besoins ou de leurs jouissances. Ils seraient plus attirés par leurs jouissances que par leurs besoins et s'écarteraient ainsi des travaux vraiment utiles, ce qui les porterait vers la décadence. La crainte où ils sont de se voir dérober même ce qui est nécessaire pour leurs besoins les porte à faire sans cesse un effort d'invention, de travail, pour renforcer les défenses qui mettent leurs champs, leurs ateliers et leurs magasins à l'abri des groupes voisins. De son côté, le groupe qui habite une région rude cherche à perfectionner ses moyens d'attaque et poursuit le même effort d'invention et de travail. Il s'ensuit que, par la menace qui pèse sur les habitants des régions heureuses, par la menace qui pèse aussi sur les habitants des régions pauvres (car les premiers tentent d'établir leur pouvoir sur les seconds pour se libérer de la crainte du pillage), les uns et les autres progressent dans le travail, car leur préparation à la guerre ne se fait que par un accroissement de travail. La crainte de la guerre est ainsi un des plus puissants facteurs du progrès économique.

S'il en est ainsi dans les relations des groupes sociaux entre eux, il en est de même à l'intérieur. Les hommes étant inégalement aptes au travail, à l'invention et au commandement, les différences dans les résultats du travail rendent rapidement inégales les conditions sociales des membres ou des citoyens. Cette inégalité que crée le travail, la tendance au moindre effort tente toujours de l'annuler par la ruse et par la force. Les hommes qui échouent dans leurs entreprises par le travail tentent de prendre leur revanche par la guerre

civile. Au surplus, la même tendance porte tous les hommes (et non les seuls paresseux et criminels) à prendre à leur prochain le produit de son travail. Le fait qu'un homme a amassé les produits de son travail porte son voisin à essayer de le lui dérober. La création économique place des germes de guerre à l'intérieur des cités ou des groupes sociaux. Il faut donc qu'un pouvoir social régente les groupes pour empêcher les hommes de se faire la guerre. Dans le groupe-type, la famille, c'est le père qui exerce ce pouvoir ; dans la cité, dans la nation, c'est le prince, ce sont les chefs, c'est l'État. L'État est l'organe par lequel les sociétés humaines contraignent leurs membres à ne pas se faire la guerre et à travailler. L'État, libre au-dessus des producteurs, est donc un des moyens par lesquels la création économique s'accomplit et dure.

V. — *L'existence de l'État étant une des conditions essentielles de la création économique, la forme de l'État doit être telle qu'elle permette aux citoyens de donner tous leurs soins au travail. La forme démocratique est celle qui favorise le moins le travail ; la forme aristocratique est meilleure, mais laisse dans le groupe des germes de guerre civile; la forme monarchique est, de toutes, la meilleure, au point de vue strictement économique.*

En effet, la forme de l'État n'est pas indifférente au producteur. Si l'État accomplit parfaitement sa fonction de pacificateur intérieur et extérieur, les citoyens peuvent donner leurs efforts au travail en toute sécurité. Si, au contraire, l'État manque à sa tâche, il oblige les citoyens à perdre temps et efforts pour le seconder ou le remplacer. Or, la forme démocratique est celle qui non seulement affaiblit l'État, mais appelle les citoyens à le détourner de sa fonction. L'État ne peut remplir parfaitement sa fonction que lorsqu'il établit la loi de paix et de travail sur tous, sans préférence pour tel ou tel

groupe de la cité. Dans le régime démocratique, l'État devient la chose des partis qui se constituent pour exploiter le travail de la nation. Les hommes, sachant que, s'ils peuvent s'emparer de l'État, ils pourront échapper à la loi du travail et prendre le produit du travail d'autrui, forment des coalitions ou partis qui se saisissent de l'État et dont les membres se partagent les biens qu'ils peuvent prendre au nom de l'État lui-même. Au parti qui tient l'État, s'oppose un autre parti, et d'autres encore qui ont les mêmes vues. Les uns et les autres, pour lutter les uns contre les autres, agitent la nation, intéressent des groupes de plus en plus étendus aux bénéfices de leur triomphe politique. Cités et nations sont alors continuellement distraites du travail, appelées à une sorte de guerre civile permanente, et les chefs et hommes de parti, qui pourraient être de bons chefs et hommes de travail, ne sont que des agitateurs qui détournent tous les citoyens du travail. C'est pourquoi la démocratie est la forme la moins heureuse de l'État, quant aux résultats économiques. La forme aristocratique est meilleure, parce qu'elle ne trouble pas tous les groupes de la nation ; toutefois, mettant l'État entre les mains d'un groupe social, d'une classe, elle laisse subsister dans la cité, au sein de ce groupe, les causes de discorde que la démocratie étend à toute la nation ; en outre, elle présente un grave défaut : la classe aristocratique, n'étant subordonnée à rien d'autre que la loi qu'elle se donne, est inclinée, par la loi du moindre effort, à se reposer dans la possession où elle est et à réduire son effort de direction. A tous égards, la forme monarchique est la forme supérieure de l'État, en vue de la création économique. En effet, lorsque l'État, manœuvré par un gérant responsable et intéressé, établit une même loi sur tous les groupes de la cité ou de la nation, tous les citoyens sont maintenus dans leur fonction utile de travail ou de direction économique, dans les

limites que peut atteindre la meilleure des institutions humaines. L'expérience montre que les nations qui possèdent un État à forme monarchique peuvent atteindre une très haute prospérité économique ; exemples : les États-Unis d'Amérique, qui, sous le nom de démocratie, possèdent une des plus fortes monarchies temporaires que l'on ait connues ; l'ancien Empire allemand, monarchique, aristocratique et guerrier ; l'Empire britannique, monarchique et aristocratique. La forme monarchique de l'État ne transforme pas des citoyens inintelligents et inactifs en puissants créateurs ; mais elle multiplie la valeur et le rendement du travail des nations qui en bénéficient, par le fait qu'elle contraint les citoyens au plus grand effort de travail et les place dans les conditions politiques et sociales favorables à l'accomplissement du plus grand effort de production.

VI. — *La loi du moindre effort, qui porte les hommes à la guerre dans l'état de nature ou dans un état social faible, les porte au plus grand effort et au progrès technique continu, dans un état social bien organisé. La connaissance de cette loi est d'une importance considérable dans l'organisation des nations. Selon que l'on tient compte de son existence ou qu'on la méconnaît, les sociétés vont à la prospérité ou à la décadence.*

La loi du moindre effort est d'une importance considérable dans la vie économique. C'est elle qui domine toute la physique humaine. Elle est à la racine des causes de tous les progrès techniques de l'homme, comme elle est à la racine de toutes les décadences économiques et sociales. Dans l'état de nature ou dans un état faiblement policé, elle incline l'homme à vivre aux dépens de son semblable. Dans un état fortement policé, au contraire, elle le conduit au progrès technique continu. En effet, lorsqu'il n'est laissé à l'homme qu'un seul moyen d'action, le travail, l'homme cherche à

réduire son effort de travail en utilisant ses ressources intellectuelles qui lui permettent de diminuer son effort musculaire. C'est la source des innombrables inventions et combinaisons qui ont augmenté le rendement du travail humain dans des proportions si considérables. En fait, l'homme ne parvient jamais à diminuer son effort, mais il le transforme, il le déplace : il l'intellectualise, et il a le sentiment qu'il le diminue, parce que la fatigue intellectuelle lui paraît moins pénible que la fatigue musculaire. Il est d'autant plus porté à l'intellectualisation du travail que l'esprit construit avec une rapidité infiniment plus grande que la chair, et dresse dans l'âme de l'homme des images qui entraînent la chair à l'action. Les rapides constructions de l'intelligence font toujours apparaître à l'homme un état futur où sa peine sera moins rude. Ainsi la recherche du moindre effort, de la moindre peine, du moindre danger, tient-elle en éveil l'intelligence humaine et exerce-t-elle ensuite, par les images du futur qu'elle a engendrées, une sorte de contrainte sur l'activité de l'homme qui augmente son effort d'aujourd'hui pour diminuer son effort du lendemain. C'est par là que l'homme se dirige vers les sommets de la civilisation.

Un grand nombre d'écrivains ont vu ou entrevu le rôle capital de la loi du moindre effort. Il en est peu qui aient vu l'étendue de son domaine, et presque tous les auteurs, économistes ou philosophes, qui l'ont étudiée se sont arrêtés en chemin, comme s'ils eussent craint d'être entraînés à des conclusions opposées aux idées générales du XVIII^e et du XIX^e siècle. Si les socialistes, Proudhon excepté, ont complètement ignoré la loi du moindre effort, des économistes comme Paul Leroy-Beaulieu ou Yves Guyot marquent nettement qu'elle domine toute la vie économique ; des philosophes comme Ferrero et Th. Ribot en ont défini le caractère général.

Leroy-Beaulieu dit que « le principe de la moindre action, c'est-à-dire du moindre effort pour obtenir un résultat déterminé, ainsi que le principe de l'économie des forces qui n'en est que l'extension, dominent toute la vie économique ». Yves Guyot a écrit, dans son livre sur *l'Économie de l'effort*, que « toute l'histoire de l'invention humaine obéit » à la loi du moindre effort : « L'homme, dit-il, cherche la moindre résistance ; plus il est ingénieux, plus il cherche à diminuer son effort. »

Rien n'est plus exact ; c'est en effet en recherchant le moindre effort que l'homme est conduit à tous ses progrès techniques. Mais c'est en quelque sorte une duperie, car une loi domine son activité, une loi de constance de l'effort, à laquelle il ne peut échapper. L'homme invente la voiture pour s'épargner la peine d'aller à pied ; mais il est conduit par là à un nouveau dressage du cheval et à la fabrication de la voiture. Parallèlement, il recherche le moindre danger, et il est entraîné vers un nouvel effort d'invention et de travail. Il n'échappe d'ailleurs pas plus à la loi de constance de l'effort qu'à celle de la constance du danger. Toutes ses créations qui ont pour but d'éliminer un danger en font naître un autre. Il chasse le loup du voisinage de ses villes et de ses villages, et le Petit Chaperon rouge n'a plus à redouter les longues dents de l'animal qui l'attend chez sa mère-grand ; mais, sur la route que l'enfant suivra, l'automobile n'est pas un danger moins grand que le loup. L'homme ne craint plus guère l'avalanche qui surprend les voyageurs en montagne ; mais un accident de chemin de fer fait périr d'un seul coup autant d'hommes que les avalanches en faisaient périr au cours d'une saison.

Mais l'homme invente sans cesse de nouveaux moyens de conjurer les dangers qui renaissent sous son pas et de diminuer l'effort qu'exigent ses nouvelles créations. Ainsi la

création économique s'accroît-elle sans cesse par une progressive intellectualisation de l'effort et du travail, et l'homme tire parti de plus en plus des ressources des milieux naturels ; il augmente sans cesse les protections de sa vie, les moyens de conserver son espèce. Ainsi, poussé par une loi qui est celle de l'espèce, et qui est l'expression de l'ordre divin qui lui fut donné, ainsi se prémunit-il contre les dangers inconnus de l'avenir. Cette création continue, c'est la loi du moindre effort qui la commande, mais seulement si l'homme est placé dans des conditions telles qu'il soit contraint au travail. Si l'homme est placé dans des conditions politiques et sociales qui lui permettent d'échapper au travail, la loi du moindre effort, au lieu de le conduire à la création économique, le porte au pillage et au gaspillage des biens accumulés.

Le raisonnement l'indique ; l'expérience le confirme ; les révolutions de caractère socialiste, qui affaiblissent ou détruisent les institutions qui contraignent les hommes à vivre en paix et à travailler, sont accompagnées de pillages et de gaspillages d'autant plus grands qu'elles sont plus libertaires. C'est ce que n'ont pas vu les économistes libéraux, qui vivaient sur le fonds d'idées générales du XVIII[e] siècle.

Les philosophes comme Ferrero et Ribot, poussant plus loin que les économistes l'analyse de l'effort, ont très nettement formulé que « l'humanité répugne à l'effort », que « la tendance au moindre effort est la règle » et que « *par nature* l'homme est enclin au repos et disposé au moindre effort. »[1]

1. T. Ribot. On trouvera dans la *Revue philosophique* d'octobre 1910 la longue étude du professeur Ribot sur cette question capitale (*La loi du moindre effort en psychologie*) ; cette étude est la conclusion d'une polémique philosophique ouverte par Ferrero en 1894 et dont une partie est reproduite dans l'ouvrage de cet écrivain, intitulé *Les lois psychologiques du symbolisme*, publié en 1895 chez Alcan, à Paris. Mon ouvrage *l'Homme qui vient*, paru en 1907, à la Nouvelle Librairie Nationale, à Paris, est une suite d'études qui reposent sur la connaissance de la loi du moindre effort et de ses conséquences sociales et politiques. (Edition définitive, augmentée d'une préface nouvelle, N. L. N., 1923).

Mais l'un et l'autre se sont abstenus de tirer des conclusions pratiques de ces constatations.

La connaissance de la loi du moindre effort est une de ces idées claires et précises qui nous permettent de diriger sûrement notre action et d'éviter cette incertitude dont Ferrero disait, en 1919, qu'elle présida à l'agonie du monde romain. Elle nous amène en effet à conclure que la condition essentielle de la création économique est l'existence, dans les sociétés humaines, d'institutions politiques et sociales qui contraignent les hommes à l'effort, c'est-à-dire au travail. Toute organisation sociale qui détruit ces institutions est vouée à la décadence, à la mort. Ainsi peut-on se rendre compte scientifiquement, peut-on dire, que les conditions politico-sociales créées au XIX$^{e}$ siècle en Europe menacent gravement la civilisation occidentale. Le maintien du régime libéral conduirait infailliblement les nations européennes à la dissolution. Après la Grande Guerre, à une époque où l'Europe doit reconstituer, par un travail intense, les pertes immenses qu'elle a subies, il est de la plus haute importance que l'on sache, que l'on se pénètre de cette vérité, que le régime de la liberté interdirait absolument à l'Europe le travail de reconstruction qu'elle doit faire. La raison, la science et l'expérience enseignent que le régime nécessité par le travail, normal ou intense, est le régime de la contrainte, et, avec plus de précision, le régime de la contrainte mutuelle.

## II

### LA VALEUR

L'objet de la création économique est de donner de la *valeur* aux êtres et aux choses des milieux naturels, c'est-à-dire de les rassembler, de les recueillir, de les transformer et

de les transporter de telle manière qu'ils soient utilisables par l'homme pour la conservation de la vie. Êtres et choses ne valent pour l'homme que dans la mesure où ils sont utilisables par lui à cette fin.

Or, les milieux naturels ne fournissent rien, hors l'air, qui soit utilisable sans un effort de l'homme, aussi faible que soit cet effort. Il s'ensuit que la valeur n'est créée qu'après incorporation, aux êtres et aux choses, d'un effort humain.

Ainsi, il peut y avoir travail sans valeur, si des efforts humains transforment ou transportent des choses n'ayant aucune utilisation possible pour l'homme dans le temps ou le milieu où il vit ; mais il ne peut y avoir valeur sans travail, et, ainsi que nous l'avons vu plus haut, il ne peut y avoir travail sans commandement, sans action de l'institution humaine qui oblige l'homme au travail et lui donne en même temps la sécurité.

La valeur des êtres et des choses sortis du milieu naturel est donc en raison directe :

De leur utilisation possible par l'homme dans un milieu social donné ;

Des efforts humains de toute nature qui y sont incorporés.

Elle est en raison inverse de la puissance des institutions politiques et sociales.

Les prix, qui expriment la valeur des choses dans les sociétés où la valeur est indiquée par des signes pour les échanges, les prix sont donc fonction de ces trois termes et leurs variations s'expliquent :

Par la valeur d'utilisation, variable selon le caractère de la production ou selon les changements qui peuvent se produire dans les milieux naturels (froids ou chaleurs inaccoutumés, inondations, etc.) ;

Par la qualité ou la quantité des efforts humains néces-

saires à leur production ou leur transport, que font varier les progrès ou les régressions de la technique, ainsi que les changements des milieux naturels ;

Par l'aptitude plus ou moins grande de l'État et des institutions sociales à promouvoir la production et à lui donner la sécurité ; par le prix plus ou moins élevé du fonctionnement de l'État.

Contrairement à ce qu'ont cru un certain nombre d'économistes, la valeur n'est en aucune manière subjective ; elle n'est pas subordonnée à l'appréciation des goûts, des jouissances de l'homme ; elle n'est pas fonction de nos besoins ou de nos désirs ; elle n'est pas influencée par le fait que l'homme offre ou n'offre pas, demande ou ne demande pas les choses qu'il fabrique ou consomme. Quels que soient les goûts, les désirs des hommes, ils ne peuvent modifier l'humanité et rendre utilisable pour la conservation de sa vie ce qui ne l'est point. La valeur d'utilisation est déterminée non par les besoins de l'individu, mais par ceux de l'espèce ; non par la psychologie, mais par la physique humaine. S'il est créé des produits qui ont de la valeur malgré leur caractère nocif pour l'espèce, leur valeur n'existe pas par une négation du principe que nous exposons, mais par des déviations de l'instinct de conservation chez les individus. La morphine acquiert de la valeur pour le morphinomane, parce que celui-ci a l'illusion que le poison qu'il absorbe entretient ou augmente sa puissance vitale. La valeur n'est subjectivisée ici que par l'effet d'un état pathologique ; dans le cas du morphinomane, l'équilibre entre l'homme et la nature est rompu. Un des objets de l'État et des institutions sociales est précisément de maintenir, dans les conditions artificielles où vivent nécessairement les hommes groupés en sociétés, cet état d'équilibre physique entre l'homme et la nature, où l'homme est contraint par la nécessité immédiate de ne rechercher que ce

qui est utile à la conservation de l'espèce. L'importance d'une exacte conception de la valeur réside en ceci qu'elle permet de découvrir que le caractère de la production n'est indifférent ni à l'État, ni à l'Économique. Une société où la valeur devient subjective est une société malade et où la création de la vraie valeur, c'est-à-dire la création économique, est en péril. Il appartient à l'État et aux institutions sociales d'administrer à cette société les remèdes nécessaires.

Ce serait une erreur de croire que la valeur devient nécessairement subjective lorsque l'on atteint le domaine de la création artistique. Les Muses créent, elles aussi, pour la conservation de l'espèce. Elles placent autour de l'homme ou font naître dans son esprit les images et les sons que l'homme voit ou entend dans la nature et qui sont aussi nécessaires à sa vie que l'air et la lumière. Quand l'homme est séparé du milieu naturel par les murs qu'il construit pour s'abriter, les Muses font rentrer dans la cité les jeux du soleil sur les eaux et les murmures du vent dans la forêt. Ce n'est pas par fantaisie ou caprice du sentiment que nous ornons les murs de nos maisons et les places de nos villes. Nous recréons ou nous rappelons autour de nous les formes du milieu naturel d'où nous sommes sortis, avec lequel il nous faut demeurer en relation pour conserver nos facultés physiques et intellectuelles ; la valeur de nos œuvres d'art est en raison directe de notre aptitude et de notre puissance à reproduire ou à rappeler les formes et les sons de la nature, ou à nous restituer cette exaltation de l'énergie que donne à l'homme le spectacle de la nature. On ne donne ici ce caractère de la valeur artistique qu'à titre d'indication et pour mettre mieux en lumière ce fait que la valeur n'est pas conditionnée par les sentiments et les fantaisies de l'homme.

La grande erreur des libéraux a été de croire que la valeur était fondée sur le goût, le plaisir et la jouissance des hom-

mes. Il est d'une importance extrême que cette fausse notion soit rejetée de notre esprit, tant au point de vue purement intellectuel, pour la satisfaction de notre intelligence, qu'au point de vue social. Une fausse notion de la valeur peut avoir, la preuve en a été amplement donnée, des conséquences sociales infinies. La notion libérale rend toute organisation économique impossible. Il est évident que si la valeur et, par conséquent, les prix ne sont établis que par le goût, le plaisir, le besoin et la jouissance, il est interdit de dresser des institutions qui empêcheraient la libre manifestation de ces facteurs ; d'autre part, ni les citoyens, ni l'État ne sont en mesure de déterminer ce qui peut ou ne peut pas entrer en circulation dans l'économie ; enfin, comme nous l'avons montré, une économie fondée pour donner satisfaction aux besoins, aux plaisirs, aux jouissances de l'homme, porte sûrement une société vers la décadence.

Le lecteur est donc invité à accorder une patiente attention à la définition de la valeur. Que sa méditation se concentre sur ce problème. L'avenir de notre civilisation dépend de la solution qui sera reconnue pour vraie et qui présidera à nos travaux. On se rendra compte d'ailleurs que la recherche d'une définition scientifique de la valeur se raccorde aux problèmes essentiels de la philosophie qui subordonnait toutes choses à la sensibilité humaine. C'est par là que l'on peut entrevoir qu'il ne peut être fait de sérieuse révision des notions sur l'économie si l'on ne poursuit en même temps la révision des idées philosophiques que nous avons héritées du XVIIIe siècle. Nous ne pouvons faire un vrai travail scientifique si nous demeurons soumis au romantisme philosophique qui a engendré le romantisme économique. La définition de la valeur que nous soumettons à la critique a été conçue en dehors de ces préjugés qui faussent l'esprit scientifique, et c'est à dessein qu'elle est présentée

ici sans l'appui d'exemples ou de faits : on n'en donne volontairement que la substance afin que l'esprit du lecteur soit retenu sur l'aspect essentiel du problème.

On pourra juger de la valeur de l'instrument de mesure et de connaissance que nous donnons, en l'expérimentant pour l'analyse des faits économiques de tout ordre : on n'aura pas de peine à en reconnaître la sûreté dans l'analyse des faits qui se produisent sur le plan des nécessités premières. Il en sera de même sur le plan de l'aisance, du luxe, si l'on se rend compte que toutes les choses qu'acquiert l'homme, en dehors des objets et denrées de première nécessité, dont la valeur ne paraît être déterminée que par sa fantaisie, que ces choses sont les signes par lesquels il fait reconnaître d'autrui son rôle, sa fonction dans l'économie ; les faits qui se produisent sur ces plans apparaîtront alors comme un prolongement des premiers. S'agit-il des modes, qui annulent en une saison la valeur des vêtements, ou en quelques années celle de certains objets mobiliers, et qu'une courte vue verrait soumises non seulement aux goûts et aux sentiments, mais aux caprices de l'homme? Il ne faut pas une grande perspicacité pour reconnaître dans les modes les moyens par lesquels les hommes, réunis en sociétés, distinguent leurs groupes les uns des autres, et se reconnaissent entre eux à l'intérieur de chaque groupe, en vue de la collaboration économique. Le pantalon de velours bleu du charpentier français est en quelque sorte un brevet de capacité dans la charpente. Et pour les modes générales, ou bien elles existent pour donner des signes distinctifs à tout un groupe national de producteurs, ou bien elles existent et varient pour maintenir, chez un peuple riche, l'émulation ou l'activité dans la création économique.

Désirs, goûts, plaisirs, jouissances, ne sont que des apparences. Au-dessus de toutes les actions humaines est une

règle que l'homme n'est point libre de modifier, car il l'a reçue de la nature ou de son Créateur.

## III

### LA PROPRIÉTÉ ET LES BÉNÉFICES OU LA PERSONNALISATION DES RÉSULTATS DES EFFORTS

Une des conditions essentielles de la création économique, c'est la personnalisation des résultats de l'effort, c'est-à-dire l'appropriation des bénéfices de la production à celui qui les a provoqués. La propriété est ainsi à la base de toute civilisation. Supprimez-la, c'est le retour à la sauvagerie, au communisme primitif, c'est l'arrêt du progrès technique, et même de la production. Il est facile de saisir les raisons de l'institution.

L'homme, contraint au travail par les institutions de la civilisation, consent volontiers à entrer dans cette voie du plus grand effort où il découvre plus de biens et moins de péril que dans l'état de nature. Mais il y met une condition : il veut y trouver la récompense de son effort, c'est-à-dire, la plus grande satisfaction par l'appropriation des résultats de son action. L'intérêt personnel le meut dès lors sur le plan de la création économique. L'homme travaille, invente, combine, entreprend, parce qu'il sait que le produit de ses entreprises, de ses combinaisons, de ses inventions, de son travail, lui appartient. La même loi, le même pouvoir qui l'obligent au travail lui assurent la possession et la jouissance de ses créations. Il perd le libre usage de sa force, qu'il pouvait utiliser pour la guerre ; il gagne le libre usage des produits de son travail, dont il sait qu'ils lui sont garantis contre les risques de la guerre.

Tout le secret de la paix civile et de la création économique

est dans cette compensation. Tant que les hommes se trouvent dans un état social qui assure cette compensation, la paix et le travail sont assurés. Si le pouvoir, si l'État prennent une trop grosse part en échange des services qu'ils rendent, la paix civile est menacée ; si les producteurs ne trouvent pas dans le fruit de leur travail une rémunération suffisante, soit en salaires, soit en bénéfices, la création économique diminue.

Voici ce qu'indique l'analyse des mobiles de la production. Mais il y a d'autres raisons, que l'on peut découvrir en analysant les aptitudes de l'homme à la production. Dès que l'on observe le travail des hommes, on constate que leurs aptitudes au travail sont extrêmement inégales : tel est à peine capable de s'utiliser lui-même, et s'il était livré à ses seules ressources, nu sur la terre nue, il ne parviendrait pas à se vêtir et à se nourrir ; tel autre est actif, inventif, apte à s'utiliser lui-même, à concevoir et à diriger l'action concertée de deux, de dix, de cent hommes ; tel autre encore est de force à diriger des centaines, des milliers d'hommes ; les uns demeurent dans la routine des tâches apprises ; d'autres inventent, innovent sans un instant de repos. Ces constatations que chacun peut faire, à quelle première conclusion conduisent-elles ? A ceci, que, l'aptitude au travail et à la coordination des efforts humains étant très différente chez les hommes, la capacité de rendement est nécessairement très différente.

Il s'ensuit que la valeur économique des hommes comporte de grandes inégalités et que ces inégalités doivent avoir une répercussion très sensible sur le produit du travail. Si l'on admet que le rendement moyen du travail *individuel* de l'homme est exprimé par 1, on reconnaîtra aisément que les rendements de chacun seront tantôt un peu au-dessus et tantôt au-dessous de 1. Mais quand on passe du travail strictement individuel au travail concerté, coordonné, de groupes

d'hommes, utilisant les procédés techniques de leur époque, on constate que le rendement s'élève et que, par exemple, si le rendement d'une entreprise de dix hommes donnera par tête 1 1/4, le rendement d'une entreprise de cent hommes donne par tête 1 1/2. Que si de nouveaux procédés techniques sont appliqués, le rendement par tête passe à 1 3/4, 2 et même au delà. Analysons : nous découvrirons que la direction des efforts humains, assurée par un homme qui coordonne les mouvements, qui répartit les tâches, qui emploie les matériaux, qui crée ou utilise les nouvelles techniques *a donné au travail individuel une plus-value qu'exprime le chiffre du rendement*. Un même travailleur qui, seul, produisait 1, produit, sous telle ou telle direction, de 1 1/4 à 2. C'est là un phénomène que nous exposons en termes abstraits, mais dont chacun pourra trouver les termes concrets dans la plus proche réalité en examinant les résultats des entreprises qu'il connaît.

En somme, on constate que la direction d'un chef de travail qualifié donne au travail individuel une véritable *plus-value*.

La plus-value que Marx croyait être du travail impayé par le chef d'entreprise existe bien : mais elle n'est pas une plus-value donnée artificiellement et sans raison à la marchandise, c'est une plus-value donnée au travail de l'homme par le travail organisé ; c'est une plus-value de rendement qui est provoquée, créée par l'action du chef d'entreprise. C'est ici que l'on découvre que, cette plus-value de rendement étant l'œuvre du chef de travail, il est nécessaire que le chef soit assuré de la recevoir pour qu'il continue sa tâche d'organisateur de la production. Et, d'autre part, les collaborateurs du chef ayant participé à la création de la plus-value, en renonçant au travail individuel, en acceptant de travailler sous une direction, il est nécessaire qu'une part de la plus-value leur soit attribuée afin qu'ils continuent leur tâche dans le travail organisé.

C'est la plus-value, non consommée au cours de l'exécution du travail, qui va constituer le capital social des sociétés humaines. C'est grâce à cette plus-value donnée au travail humain que les hommes peuvent produire au delà de ce qui est nécessaire à leur vie quotidienne ; c'est par là que les sociétés accumulent les biens pour les années mauvaises ou pour le renouvellement et l'extension de leurs entreprises.

La part de plus-value attribuée au chef constitue le capital ;

La part de plus-value attribuée à ses collaborateurs entre dans la constitution de l'épargne.

C'est par là que les efforts sont personnalisés, rétribués équitablement et dans l'intérêt de la production. C'est par ces attributions, justifiées par le mécanisme moral et matériel de la production, que la création économique est assurée. L'intérêt personnel, l'appât du gain, porte les chefs d'entreprises à faire leur tâche, à s'imposer l'effort de la direction. Si l'on supprimait, comme le veulent les marxistes, l'attribution au chef de la plus-value de rendement qu'il provoque, on détruirait l'un des plus puissants moteurs de la production, l'intérêt personnel, aussi bien chez les chefs que chez leurs collaborateurs immédiats. Les hommes placés à la direction des efforts humains, n'ayant plus l'appât de leur rétribution particulière, cesseraient leur effort de direction. La disparition de la plus-value de rendement s'ensuivrait, et la valeur des efforts humains tomberait au-dessous de ce qu'elle est dans le travail dirigé. C'est ce que l'on peut observer en Russie, où, les Soviets ayant appliqué rigoureusement le marxisme, la rétribution du chef d'entreprise a été supprimée : il en est résulté une baisse formidable de la production, qu'a accentuée l'organisation démocratique du travail dans les ateliers. C'est ce que l'on a pu observer dans le travail aux armées pendant la grande guerre : les chefs du travail étant des sous-officiers et des officiers à solde fixe, qui n'avaient

aucun intérêt personnel dans le rendement des travaux qu'ils dirigeaient, le rendement général était inférieur de moitié à celui d'une entreprise privée, dont le chef réalise de gros bénéfices [1].

L'intérêt de la création économique exige donc que les bénéfices de la production deviennent la propriété des créateurs de la plus-value de rendement. Le même intérêt exige que la propriété du sol, des instruments de production et des matériaux soit entre les mains des hommes qui sont intéressés à leur bon emploi, à leur conservation, à leur judicieuse utilisation, par l'attente où ils sont des bénéfices qu'ils en tireront. Ici encore, l'intérêt personnel devient le meilleur administrateur des biens de l'humanité pour le plus grand profit de tous. Lorsque le chef d'entreprise regarde la terre, les constructions, les instruments de travail, les matières premières comme ses biens propres, l'humanité peut être assurée que ses richesses seront bien administrées : le chef d'entreprise veille à ce qu'elles ne soient ni gaspillées, ni mal utilisées. Lorsque, au contraire, terre, instruments et matériaux sont le bien d'un être collectif, dont l'administration est confiée à des gérants non intéressés, par un profit personnel, à leur bon emploi, le gaspillage devient la règle. On peut l'observer en Russie, dans le régime communiste, comme on a pu l'observer aux armées où, tout appartenant à la Nation, le gaspillage des vêtements, des armes et même de la nourriture a pris des proportions jusqu'ici inconnues, même dans des entreprises privées dirigées par des hommes incompétents et sans autorité.

1. L'organisation du travail aux armées n'était rien autre qu'une organisation socialiste autoritaire, non sans analogie avec la dictature, dite ouvrière, des Soviets. J'ai longuement montré les vices du système dans mon ouvrage *le Cheval de Troie*, réflexions sur la conduite et la philosophie de la guerre, publié en 1918, à la Nouvelle Librairie Nationale, à Paris, et dont les principaux chapitres ont été reproduits, en édition définitive, dans le volume *Histoire et Philosophie sociales*.

En dernière analyse, la propriété apparaît comme l'indispensable support de la fonction du chef économique ; elle est à l'origine et à la fin du mouvement de création ; c'est en elle que les résultats de l'effort viennent se concrétiser ; c'est par elle qu'ils sont économisés, accumulés, et conservés afin de servir à de nouvelles entreprises. C'est elle qui personnalise les résultats de l'effort et c'est elle qui est, en même temps, le meilleur agent de socialisation des biens. En effet, cette personnalisation des résultats est un peu une illusion pour celui qui en est le bénéficiaire ; cette opération, qui constitue la capitalisation, à quoi aboutit-elle? Elle aboutit à ceci qu'elle met en dehors de la consommation de tous un certain nombre de produits qui sont transformés en constructions, en usines, en travaux publics, etc., et qui constituent un véritable capital social, représenté uniquement par des titres dans les coffres des propriétaires. Avec un système de répartition différent, avec un système communiste par exemple, tous les résultats du travail risquent fort d'être livrés à la consommation immédiatement, et effectivement consommés. La constitution des propriétés, des capitaux, par l'organe des propriétaires et des chefs de la production apparaît donc comme un des meilleurs moyens que possèdent les sociétés humaines pour s'assurer des réserves. Le propriétaire, le chef de production, le capitaliste ne sont, si l'on veut observer leur fonction en dehors des préjugés marxistes, que des agents intéressés de la création économique et des gérants intéressés de la fortune publique. Comme ils sont loin de consommer le produit de leur travail, les bénéfices qu'ils provoquent, ils sont obligés, qu'ils le veuillent ou non, de donner une destination sociale à la propriété individuelle qu'ils travaillent à constituer.

C'est donc en vue d'assurer la fonction sociale des chefs de la création économique et des conservateurs de la richesse

acquise, qu'il faut personnaliser les résultats des efforts de travail sous la forme de la propriété individuelle [1].

## IV

### LES FACTEURS DE LA PRODUCTION

Contrairement à ce que l'on croit communément, la production n'est point le résultat de l'action combinée de ce que l'on appelle « le capital et le travail » ; ni de l'action de ces trois seuls facteurs « intelligence, capital, travail » ; ni de l'action de ces deux facteurs « technique et main-d'œuvre ». Les hommes bien ou mal intentionnés qui veulent assurer la paix sociale par l'union du capital et du travail perdent leur temps, car ils s'occupent d'unir deux facteurs qui sont, à eux seuls, tout à fait impuissants ; ceux qui veulent équilibrer l'intelligence, le capital et le travail ne sont pas beaucoup plus éclairés ; quant à ceux qui veulent assurer la production par la seule collaboration de la technique et de la main-d'œuvre, ils ont de la limaille de fer dans les yeux.

Les facteurs de la production sont plus complexes et si

1. Proudhon, à qui il est toujours bon de revenir lorsque l'on cherche les raisons profondes du fait de la propriété, a montré, dans sa *Théorie de la Propriété*, que la constitution de la propriété est une condition indispensable de la civilisation. Citons une des preuves qu'il en donne : « Le Polynésien, *en qui la propriété avorte*, et qui jouit dans une entière communauté de biens et d'amour, pourquoi travaillerait-il ? La terre et la beauté sont à tous, les enfants à personne ; que lui parlez-vous de morale, de dignité, de personnalité, de philosophie, de progrès ? Et, sans aller si loin, le Corse, qui sous ses châtaigniers trouve pendant six mois le vivre et le domicile, pourquoi voulez-vous qu'il travaille ? Que lui importent votre conscription, vos chemins de fer, votre tribune, votre presse ? De quoi a-t-il besoin, que de dormir quand il a mâché ses châtaignes ? Un préfet de la Corse disait que pour civiliser cette île il fallait couper les châtaigniers. *Un moyen plus sûr, c'est de les approprier.* »

On ne connaît pas assez la *Théorie de la Propriété* qui est une rectification et une mise au point du fameux : « La propriété, c'est le vol. » Proudhon a donné dans cet ouvrage une des plus fortes théories de la propriété. On trouve encore ce livre précieux chez l'éditeur Flammarion, à Paris.

l'on en veut supprimer un, il n'y a pas de production possible. Mais je me hâte de marquer que, de tous, c'est le capital qui joue le rôle le moins important et que, d'ailleurs, c'est lui qui, ainsi qu'il est juste, est le moins rémunéré.

La production est le fruit d'une collaboration *hiérarchisée* dont les facteurs sont plus nombreux que ne le supposent la petite science des libéraux et l'ignorance épaisse des socialistes :

En premier lieu, vient la *conception*, œuvre de l'*imagination créatrice*, par laquelle un homme, capitaliste ou non, technicien ou non, conçoit une utilisation de l'effort humain, son organisation, son mode de réalisation et son rendement ;

En second lieu, le *commandement*, aptitude du même homme ou d'un autre à réaliser les conceptions de l'esprit, à maintenir les hommes dans les voies et moyens de réalisation, à coordonner les efforts pour diriger la technique et la main-d'œuvre vers le but cherché ; l'aptitude au commandement est presque toujours soutenue, chez le même homme, par les aptitudes organisatrices ou administratives ; mais ces aptitudes sont secondaires : dans toute entreprise, la fonction essentielle est celle du commandement qui crée et fait observer la discipline indispensable du travail, laquelle n'est jamais librement consentie ;

Ensuite, intervient l'*intérêt personnel*, moteur absolument nécessaire de l'activité du chef qui a conçu et qui commande et grâce à quoi le chef acceptera de s'imposer à lui-même l'effort de direction et d'organisation que nécessite la réalisation de ses conceptions ;

Alors se manifeste la *technique*, c'est-à-dire le choix des moyens et procédés de travail, ou la recherche des hommes spécialisés dans la connaissance de ces procédés et moyens ;

Enfin, la *main-d'œuvre* agit conformément aux directions générales et techniques des facteurs qui précèdent et elle

reçoit immédiatement le prix de sa peine, par l'utilisation qui est faite :

Du *capital*, dont le rôle est passif dans la création économique, car il ne fait que se prêter, se louer, ou se faire employer. A ce titre, il ne vient qu'en dernier lieu, et, aussi bien, il n'est jamais rémunéré qu'après tous les autres facteurs de la production. Le capital redevient actif, toutefois, pour le contrôle de l'entreprise, pour l'appréciation des résultats, et, selon le rendement, il s'engage plus fortement, ou se retire, quand il le peut.

Ces facteurs peuvent être distincts par les personnes qui les représentent ; ils sont fréquemment unis en de mêmes personnes aptes à remplir une ou plusieurs des fonctions de la production.

Si l'on veut bien analyser sans préjugés le fonctionnement de la production, on s'apercevra que l'ordre *hiérarchique* de ses facteurs est bien celui qui est présenté ici, non seulement dans la création, mais encore dans la rémunération.

Contrairement aux affirmations des socialistes, le capital proprement dit (c'est-à-dire les hommes qui ne sont que capitalistes) ne gère, ne contrôle, ni ne commande la production, et il n'est rémunéré que pour le prêt qu'il fait de lui-même ou pour le risque qu'il consent à courir. Lorsque le capital paraît jouer un rôle plus important, c'est qu'il appartient à un homme ou à un groupe d'hommes qui sont créateurs et chefs d'entreprise en même temps que capitalistes. Le capitaliste, quand il n'est ni créateur, ni chef, ne remplit qu'une fonction, fort importante d'ailleurs : celle d'économe, de conservateur des réserves de produits constituées par les sociétés humaines : c'est un gérant de la fortune acquise, ce n'est pas un artisan de la fortune à créer.

Les vrais maîtres de la production ne sont pas les capitaux, ni les capitalistes. Ce sont les hommes qui sont aptes à

employer les capitaux, les leurs ou ceux d'autrui, et qui sont aptes à *diriger* la technique et la main-d'œuvre. Le capitaliste à qui manquent ces aptitudes essentielles ne demeure pas longtemps en possession de ses capitaux. Au contraire, le vrai chef de production peut commencer une entreprise sans capitaux : il ne tardera pas à les conquérir.

La rémunération des facteurs de la production doit être faite, si l'on veut que les entreprises prospèrent, selon les indications que fournit la hiérarchie des fonctions :

La main-d'œuvre est rémunérée selon le temps et la qualité et les risques du travail quotidien exécuté ;

La technique est rémunérée selon sa compétence et les améliorations qu'elle réalise dans le temps nécessaire à sa mise en train ;

L'intérêt personnel, le commandement, la conception sont rémunérés partie selon le travail effectif qu'ils fournissent, partie selon le rendement de l'entreprise elle-même. Pour ces facteurs, le plus gros intérêt porte sur le rendement net, ainsi qu'il convient, puisque c'est ce rendement seul qui permet d'apprécier leur valeur ;

Le capital n'est, répétons-le, rémunéré qu'après tous prélèvements quotidiens, mensuels, annuels, effectués en faveur des facteurs actifs de la production ; et c'est seulement dans le cas où il est intimement lié à la conception, au commandement et au risque total que sa part dépasse celle du simple intérêt de l'argent.

La hiérarchie des facteurs de la production peut être observée dans toute entreprise. On peut la regarder comme un fait. Si l'on veut l'expliquer par une loi de la vie, on n'aura aucune peine à représenter qu'elle ne fait que reproduire dans la vie sociale la hiérarchie des facultés humaines. Que chacun s'observe et il découvrira que le fonctionnement de son être lui donne la loi des entreprises sociales : quand nous nous

employons nous-mêmes, c'est d'abord notre esprit, notre imagination, servis par notre intelligence, qui conçoivent l'action ; notre énergie commande ensuite, notre intérêt ou nos appétits nous meuvent, notre savoir technique nous sert, et, enfin, notre main manie l'outil sur les matériaux (notre capital) que notre esprit a décidé de risquer ou d'employer.

C'est l'ordre éternel qui est inscrit dans la nature humaine, qui se reproduit dans les œuvres de l'homme, et contre lequel toutes les insurrections seront éternellement vaines.

## V

### LES PRIX

Du moment où l'on possède une connaissance scientifique de la valeur, des facteurs et des conditions de la production, on est en mesure de connaître le mode de détermination des prix et par quels moyens on peut agir individuellement et collectivement pour les comprimer. On sait que la fixation des prix n'est pas un phénomène qui échappe au pouvoir de l'homme ou des sociétés et qui dépende des insaisissables fantaisies de chacun. Les prix ne sont en aucune manière soumis à l'offre et à la demande ; ils dépendent d'éléments extérieurs à l'appréciation du désir ou du besoin, et l'on retrouve, dans tous les prix, les mêmes éléments constitutifs, dont le dosage seul varie. On peut faire l'analyse des prix, en quelque sorte, avec la même rigueur qu'une analyse chimique.

Tous les prix sont basés sur le prix de revient de la production et du transport des denrées et des produits fabriqués. Mais il entre, dans la constitution des prix de revient, plus d'éléments que l'on ne le voit communément.

I. — Premièrement, tout produit, toute denrée, est grevé de ce que nous pouvons nommer les frais généraux nationaux

ou sociaux, c'est-à-dire des frais que nécessite l'entretien de l'appareil d'État qui oblige les citoyens au travail et défend les produits de leur travail contre le pillage intérieur ou extérieur (ces frais généraux comprennent nécessairement toutes les dépenses d'État pour les services nationaux de l'armée, de la marine, de la police et de la justice, des travaux publics de toute nature qui servent soit au développement économique, soit au fonctionnement des services d'État). Ces frais généraux nationaux, que chacun serait obligé de s'imposer si l'État ne remplissait pas sa fonction, sont imposés à toutes les entreprises sous la forme des impôts de toute espèce. L'impôt est donc la rémunération des efforts humains qui assurent le service d'État qui permet la création économique.

Les frais d'État sont le premier élément constitutif de tous les prix. Il va de soi que, lorsque l'État est mal géré, ou supporte, comme c'est le cas après une guerre, des charges exceptionnelles, les frais d'État sont plus élevés et la part de ces frais qui incombe à chaque entreprise retentit nécessairement sur le prix des choses [1].

II. — Les produits ou denrées sont ensuite grevés, avant même leur fabrication, de la rente payée au capital engagé dans l'entreprise et au terrain sur lequel l'entreprise est installée. Cette rente n'est autre chose que la rémunération des

1. La connaissance de ce fait que les frais d'État sont la première rémunération de tout travail est d'une importance capitale pour la détermination des modes d'imposition. A titre d'indication, on peut montrer ici que, les frais d'État devant être à l'origine et non à la fin de la création économique, les impôts doivent, autant que possible, être rapprochés de cette origine. L'impôt sur les bénéfices, appliqué en France au cours de la Grande Guerre, est une absurdité. Que les chefs d'entreprise fassent des bénéfices ou n'en fassent pas, ils doivent payer à l'État leur part de frais généraux nationaux. L'impôt sur les bénéfices est une invention d'hommes ignorant les premiers principes de l'économie, et qui croient que le bénéfice industriel ou commercial théorique qui entre dans le prix de tout produit ou de toute denrée devient nécessairement un bénéfice réel d'entreprise.

efforts de toute nature incorporés dans la terre, les bâtiments et constructions, l'outillage, qui sont mis à la disposition d'une entreprise nouvelle sous la forme du capital. Ce n'est pas une rente gratuite à un capital intangible ; c'est en réalité la rémunération des efforts antérieurs, qui ont été économisés par d'autres et dont le résultat est prêté aux nouvelles entreprises, afin qu'elles puissent produire immédiatement, sans attendre d'avoir fabriqué elles-mêmes leur outillage, et qu'elles puissent nourrir leurs travailleurs, sans attendre les résultats de leurs premiers travaux. La charge supportée ainsi par les produits et denrées varie de un à cinq pour cent de la valeur marchande des objets ; elle permet d'économiser une charge qui serait beaucoup plus lourde si les entreprises étaient obligées de fabriquer elles-mêmes tout leur matériel avant de se donner à l'objet propre de leur production. Dans la suite, les entreprises continuent d'être grevées des mêmes charges, non envers le capital initial qui est usé, éliminé, ou amorti dans un temps plus ou moins long, mais envers les capitaux qu'elles tirent de leurs bénéfices et qu'elles incorporent chaque année pour renouveler leur matériel ou leurs constructions.

III. — Entre ensuite dans les prix la rémunération des efforts intellectuels qui ont fourni la conception de l'entreprise, le mode de création, le mode d'organisation.

Dans l'établissement des prix, il est toujours tenu compte de la rémunération moyenne du capital et de la conception ; mais cela ne signifie pas que cette rémunération sera effective, car elle ne le devient que si l'entreprise produit des bénéfices, c'est-à-dire si, en fin d'année, on se trouve avoir une économie de résultats sur l'ensemble des efforts, toutes les autres rémunérations, à l'État, à la technique et à la main-d'œuvre, étant faites.

IV.—On passe ensuite aux rémunérations fixes, qui seront effectives quels que soient les résultats du travail, c'est-à-dire :

A. — La rémunération de la direction, du commandement, de l'organisation, c'est-à-dire des aptitudes d'un ou de plusieurs hommes à diriger, à discipliner, à coordonner, à économiser les efforts humains, à surveiller l'emploi du temps et des matériaux et à conserver les constructions et l'outillage. La rémunération de ces fonctions est proportionnelle à l'aptitude plus ou moins grande des hommes à réaliser l'économie d'efforts, de temps et de matériaux ;

B. — La rémunération de la technique. Il s'agit de payer les efforts intellectuels qui ont abouti à la connaissance et à l'emploi, par des hommes spécialisés, des règles de culture et de fabrication. La rémunération des techniciens (ouvrier spécialisé, artisan, technicien proprement dit) est proportionnelle, non à la durée du travail effectué, mais à la durée et à la qualité des efforts employés à l'acquisition de la technique et aux aptitudes plus ou moins grandes de chacun à l'utilisation de la technique,— c'est-à-dire proportionnelle à l'économie de temps et d'efforts que la technique permet de réaliser ;

C. — La rémunération de la main-d'œuvre, qui est proportionnelle à la durée du travail, à l'habileté professionnelle, aux qualités intellectuelles et physiques grâce auxquelles le travailleur comprend et réalise plus ou moins vite les instructions qu'il reçoit pour l'exécution du labeur. La main-d'œuvre est rémunérée au prix de la vie, c'est-à-dire au prix que coûte, dans un temps donné, selon les usages et les mœurs, l'entretien d'une famille. Dans une société bien organisée, la rémunération de la main-d'œuvre doit être telle que le travailleur se trouve à l'abri de tous les coups du sort et que, par l'épargne personnelle ou la garantie collective, sa vieillesse soit assurée.

Ce sont là les éléments constitutifs essentiels des prix, que l'offre et la demande sont absolument impuissants à modifier. Les variations des prix, dans un sens ou dans l'autre, ne proviennent que des variations de l'un ou l'autre des éléments, ou de l'ensemble, exprimé par le rendement général. Une baisse de prix ne peut être obtenue que par une augmentation du rendement général, ou par une amélioration des méthodes employées par la direction des entreprises ou par une amélioration de la technique, ou par une élévation de l'habileté professionnelle de la main-d'œuvre, ou enfin par une diminution des frais d'État. Il est intéressant de bien marquer ces conditions dans le temps de vie chère où nous sommes.

Il convient d'observer que les éléments constitutifs des prix que nous venons de citer s'expriment *trois fois* dans les prix de tous produits et denrées.

Ils s'y expriment une première fois pour la production proprement dite, une seconde fois pour le transport, une troisième fois pour le commerce ou répartition des denrées et produits entre les consommateurs. La valeur n'est, en effet, définitivement créée que lorsque la denrée ou l'objet fabriqué sont transportés dans les endroits où ils sont utilisables par l'homme. Si l'on amasse des milliers de tonnes de houille dans un pays chaud et sans industrie, on crée une valeur économique dont la valeur ne sera acquise que lorsque la houille aura été transportée sur les lieux où elle peut être utilisée. On est ainsi amené à concevoir que les prix s'établissent en fonction de la valeur (ou du coût) de la production et, ensuite, de la valeur d'utilisation créée par le transport et le commerce. Les objets et denrées sont intégralement valorisés ou dépréciés selon que le commerce et le transport les distribuent bien ou mal. Si l'on transporte des fourrures et des vêtements chauds dans les régions tropicales, on déprécie presque

complètement des marchandises qui ne pourront retrouver leur valeur que dans les pays tempérés ou froids. La valeur de production ne peut être conservée que par une distribution heureuse des marchandises. Ce qui revient à dire que la valeur économique est créée par la production et le commerce. Le commerce, que l'ignorance socialiste déclare être une sorte de vol légal accompli par des intermédiaires qui majorent le prix des marchandises, le commerce est en vérité la science et l'art qui président à une répartition des biens telle que produits et denrées acquièrent leur valeur économique intégrale. L'objet du commerce est de donner aux marchandises leur valeur d'utilisation en les transportant sur les points du monde où ils sont utilisables, et, ceci, dans les conditions de transport les moins coûteuses. Le commerçant apparaît comme un délégué intéressé, par le profit qu'il réalisera, à la bonne répartition des marchandises. Le producteur vend les marchandises au commerçant au prix de la production ; le commerçant les vend au prix d'utilisation, c'est-à-dire au prix de production augmenté des frais propres aux entreprises de transport et des frais propres aux entreprises commerciales.

En fin d'analyse et en résumé, nous arrivons à préciser que les prix sont constitués, irréductiblement, par les éléments suivants :

*a)* frais généraux nationaux, ou frais d'État, incorporés aux prix par la voie de l'impôt ;

*b)* frais de la production, du transport, du commerce, comprenant tous trois :

la rémunération de la direction et de l'organisation ;
la rémunération de la technique ;
la rémunération de la main-d'œuvre ;
la rémunération des terrains et capitaux quand ils sont loués ;

qui sont effectives en tout état de cause ; et, enfin,

la rémunération des capitaux engagés et de la conception des entreprises, théorique dans toute entreprise, effective dans les entreprises bien conçues et bien organisées.

L'offre et la demande sont impuissantes à modifier les prix qui comprennent nécessairement tous ces éléments. Si les prix de vente ne pouvaient couvrir tous les frais exposés, par suite du prétendu jeu de l'offre et de la demande, la production, le transport et le commerce suspendraient immédiatement leur travail. Quelle que soit l'offre, quelle que soit la demande, les prix ne peuvent jamais descendre au-dessous des frais totaux qui viennent d'être énumérés ; leurs variations sont uniquement déterminées par les variations du coût de chacun de leurs éléments constitutifs.

## VI

### UNE CONDITION NÉCESSAIRE DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE : LE RÉGIME DE LA CONTRAINTE MUTUELLE

Aucun des éléments constitutifs des prix ne peut être supprimé ; mais la proportion de chacun d'eux peut varier, et chacun d'eux peut supporter une certaine compression, sous la pression du consommateur qui agit toujours dans le sens de la réduction proportionnelle ou absolue des prix, ce qui exprime la tendance à la réduction des efforts humains. Or, la compression des prix ne peut dépasser une certaine limite : si la compression des salaires met la main-d'œuvre dans la misère, — si la compression de la rémunération de la direction retire tout intérêt à l'effort de direction, — si la compression des bénéfices enlève tout profit à l'entrepreneur, — si la compression de l'intérêt du capital ne compense pas les

risques courus par le capitaliste, — si la compression des frais d'État ne permet plus l'entretien des services publics, l'État ne remplit pas sa fonction, le capitaliste se retire, l'entrepreneur cesse de concevoir, la direction cesse d'organiser, la main-d'œuvre cesse de travailler ; que l'un ou l'autre de ces éléments soit défaillant, et la production est arrêtée. Il y a donc une limite à la compression des éléments des prix. Cela n'empêche pas cependant la compression des prix eux-mêmes, car il y a un moyen de réduction que l'humanité ne cesse d'employer, sauf pendant ses périodes de décadence : c'est le perfectionnement technique, qu'il porte sur les méthodes de travail ou sur l'outillage et le matériel.

Mais la réduction des prix par le perfectionnement technique ne peut se produire que dans des conditions politiques, économiques et sociales où les facteurs de la production et de la répartition agissent automatiquement dans ce sens.

Les économistes libéraux ont cru que ces conditions se trouvaient réalisées dans le régime politique de la démocratie et dans le régime économique de la libre concurrence. Ils considéraient que, la recherche des bas prix par le consommateur portant chaque industriel à réduire ses prix pour se donner un avantage sur les marchés, contre ses concurrents, l'industrie serait naturellement portée à réaliser la baisse des prix par le perfectionnement technique. La raison indiquait que ce phénomène ne devait pas se produire intégralement ; l'expérience a montré que, si l'on a obtenu, dans ce régime, des perfectionnements techniques incontestables, on a, en même temps, mis en péril plusieurs des facteurs de la production.

Nous avons déjà fait le procès du régime de la libre concurrence. Nous indiquerons ici comment et pourquoi, dans ce régime, les chefs de la production sont détournés de la voie du perfectionnement technique.

Si le perfectionnement technique est, pour un chef d'industrie, le meilleur moyen de s'assurer des avantages sur ses concurrents, il n'en reste pas moins qu'il est le moyen le plus difficile à employer, celui qui exige le plus grand effort, tant à cause de l'effort d'invention et de recherche qu'il exige que par le fait qu'il oblige l'industriel à risquer de nouveaux capitaux. Si le chef d'entreprise ne disposait d'aucun autre moyen, il serait contraint de l'employer. Mais, dans le régime économique de la libre concurrence et dans le régime politique de la démocratie, les chefs de la production peuvent échapper à ce plus grand effort de travail auquel la concurrence les invite :

1° Par la compression des salaires, l'ouvrier n'ayant, au XIX^e siècle, aucun moyen de maintenir les salaires au taux nécessaire à l'entretien de la famille ouvrière ;

2° Par un usage abusif des pouvoirs d'État, dont les groupes industriels peuvent se servir, en s'alliant à des politiciens influents, pour obtenir de l'État les subventions, les souscriptions, les protections qui rétabliront leur situation devant la concurrence.

Ainsi la libre concurrence porte-t-elle les chefs de la production et du commerce à éviter la voie du progrès technique, celle du plus grand effort, et à rechercher les moyens de maintenir leurs bénéfices par une dégradation de la force ouvrière ou de la force de l'État, c'est-à-dire par le moindre effort dans la voie où ils trouvent la moindre résistance.

La recherche continue du perfectionnement technique ne peut donc être assurée que si les chefs d'entreprise, qui sont seuls en mesure de réaliser les progrès techniques, sont absolument contraints de les trouver, sous peine de déchéance automatique. Il faut qu'ils soient placés dans un régime qui ne leur laisse pas d'autre voie. Le régime qui les place dans les conditions nécessaires n'est pas celui de la libre concurrence : c'est celui de la contrainte mutuelle, organisée sous le

contrôle de l'État, dans un régime politique où l'État est indépendant des groupes économiques.

Nous concevons que l'État, indépendant des classes, des groupes et des partis, place au-dessus de tous une même loi qui oblige tous les citoyens au travail et leur interdit de se servir de sa propre force ou de ses propres ressources pour échapper au travail ; nous concevons que l'État est en mesure, ainsi, d'imposer à tous le respect de l'intérêt national qu'il représente et au nom duquel il intervient lorsque la vie économique menace tel ou tel des intérêts sociaux du présent et de l'avenir qu'il est seul à connaître et à pouvoir défendre.

Sous sa contrainte et sous sa protection, contrainte mutuelle organisée : contrainte des groupes de vendeurs sur les groupes de producteurs, contrainte des groupes de la main-d'œuvre sur les groupes de chefs, de telle manière que les prix s'établissent, non par des accords individuels où ils s'avilissent, mais par des accords collectifs où ils sont comprimés dans les limites des possibilités du moment. Il ne s'agit pas ici d'utopie ; ce régime de la contrainte mutuelle, il s'organise sous nos yeux ; c'est le régime syndical étendu à toute la production, aux transports et à toutes les formes du commerce. Dans ce régime, tous sont syndiqués, pour vendre, pour acheter, pour produire, pour travailler ; les prix de toutes choses, les conditions du travail et de sa rémunération, les conditions de la production sont réglés par les accords syndicaux entre syndicats intéressés. Les syndicats de commerçants, en contact avec les consommateurs et subissant leur pression, font pression sur les syndicats de producteurs pour obtenir des prix moins élevés ; les syndicats de la technique et de la main-d'œuvre font pression sur les syndicats de producteurs pour obtenir une rémunération plus élevée. Pressés de part et d'autre, les producteurs n'ont qu'une voie pour échapper à la pression qu'ils subissent, c'est celle du

progrès technique qui les conduit à l'augmentation de rendement et aux prix moins élevés. A leur tour, ils font pression sur la technique et la main-d'œuvre pour obtenir un meilleur rendement professionnel, et sur les syndicats de commerçants pour obtenir des débouchés nouveaux ou plus étendus.

A l'intérieur de chaque syndicat, contrainte des membres les uns sur les autres, en vue de faire respecter la discipline, les règles collectives et les accords syndicaux. Le résultat général doit être, automatiquement, l'élévation de la valeur professionnelle dans les groupes de la main-d'œuvre et de la technique, l'accroissement et le perfectionnement des entreprises, le développement de l'activité commerciale. La raison en est simple : les institutions sont combinées de telle manière que les groupes économiques, cherchant tous le moindre effort, se contraignent mutuellement au plus grand effort. C'est le régime vers lequel nous tendons confusément, sous la pression de la dure nécessité où nous sommes, et vers lequel nous marcherons d'un pas d'autant plus rapide que nous comprendrons mieux qu'il est la seule voie de salut pour les peuples qui ont été à demi ruinés par la Grande Guerre.

Il est bien évident que ce seul mécanisme ne suffit pas pour donner la prospérité à un peuple. Les meilleures institutions ne peuvent assurer la prospérité d'une nation dont les citoyens ne voudraient pas travailler. Et il faut une âme pour animer le mécanisme que l'on décrit ici. Mais nous reviendrons là-dessus en formulant les conclusions de ce livre. L'objet de ce chapitre est limité à l'enseignement de cette vérité : les peuples ne travaillent heureusement que lorsqu'ils se donnent des institutions qui les soumettent au régime de la contrainte mutuelle. Les nations qui accepteraient ce régime de la libre entr'aide que des hommes généreux mais ignorants du réel ont rêvé, ces nations-là se condamneraient à une mort certaine et rapide.

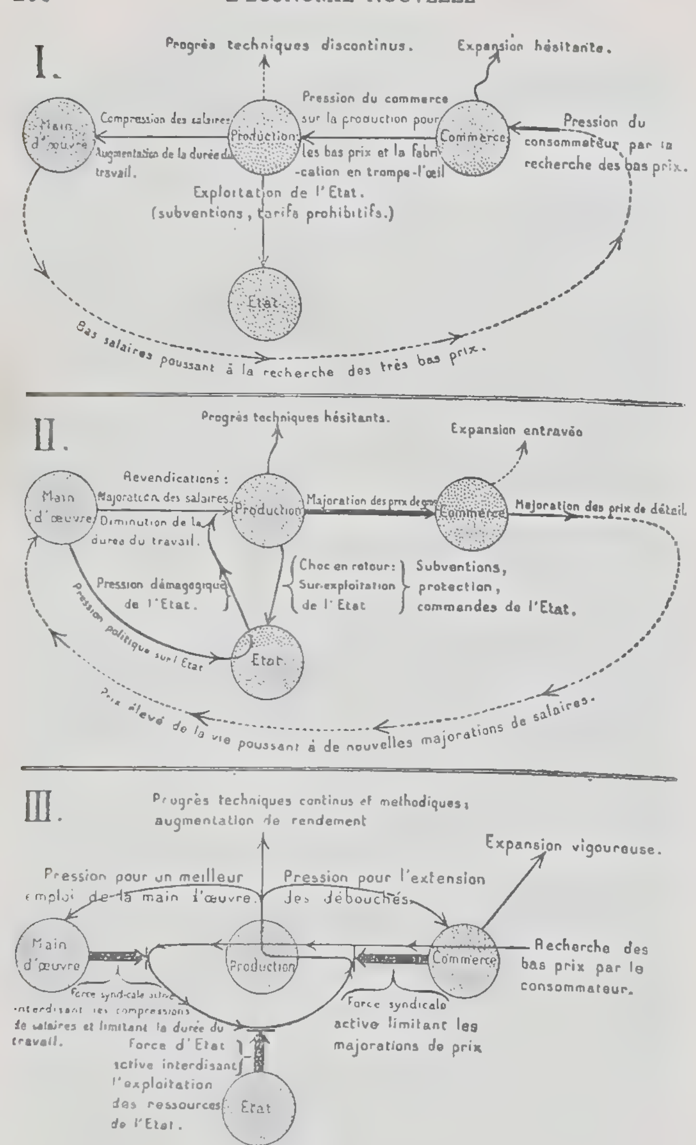



SCHÉMA DU JEU DES FORCES ÉCONOMIQUES DANS LES DIFFÉRENTS RÉGIMES.

## REPRÉSENTATION DU JEU DES FORCES ÉCONOMIQUES DANS LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

I. — Régime de la libre concurrence.

La tendance au moindre effort, partant du consommateur, s'exprime par la recherche des bas prix.

La pression exercée sur le commerce se fait immédiatement sentir sur la Production. Dans la hâte des affaires, et en l'absence de toute institution qui donne une direction utile à cette pression, le résultat est une pression de la Production sur le salaire et la durée du travail. La Main-d'œuvre, peu payée, recherche de plus en plus les bas prix, entraînant le commerce à la vente de la camelote et la Production à la fabrication de basse qualité. C'est le régime de l'avilissement des prix, des bas salaires et des petits bénéfices qui ne permettent pas le renouvellement rapide de l'outillage.

II. — Régime syndical unilatéral.

C'est le régime que nous subissons. Les groupements économiques, réagissant contre l'avilissement des prix du régime précédent, sont tous organisés pour la vente, mais non pour l'achat. La tendance qui se manifeste n'est plus celle du moindre effort, mais celle de la plus grande jouissance ou du plus grand profit. Elle part, non du consommateur, mais de la Main-d'œuvre ; la Production la subit, et la fait subir au Commerce. Dans la hâte des grèves et en l'absence d'institutions qui la contraignent à prendre une direction utile, elle se manifeste surtout par les majorations de prix de vente. La Main-d'œuvre, subissant les majorations dans le prix de la vie, réclame de nouvelles majorations de salaires, qui déterminent de nouvelles majorations de prix des objets et denrées. Régime de hauts salaires et de gros bénéfices, inutilisés les uns et les autres.

III. — Régime syndical intégral, *ou régime de la contrainte mutuelle, sous le contrôle d'un État fort et indépendant.*

La tendance au moindre effort part du consommateur. La pression exercée sur le commerce retentit sur la Production, qui se lance d'abord dans la direction de la compression des salaires ; arrêtée, elle tente l'exploitation de l'État ; repoussée, elle fait une tentative dans la direction du commerce à qui elle fera payer de plus hauts prix par une tromperie sur la marchandise ; rejetée encore, elle revient enfin au cœur de la production et se dirige vers la seule issue libre : le progrès technique. C'est la voie du plus grand effort, où la Production entraîne alors la Main-d'œuvre, à qui elle demande une plus grande habileté professionnelle, et le Commerce, à qui elle demande une plus grande activité. C'est le régime des hauts salaires, des grands bénéfices, et des bas prix des objets et denrées ; l'épargne est forte ; la capitalisation intense est obligée de s'employer à l'amélioration constante de l'outillage.

# DEUXIÈME PARTIE

---

# CONFRONTATION DES DOCTRINES DEVANT LES FAITS

CHAPITRE VI

# L'INTELLECTUALISATION DE L'EFFORT

Si l'humanité, depuis les origines, poursuit à travers la constitution, la croissance et la chute des empires et des nations, un but qu'elle n'atteint jamais, comment se peut-il qu'elle persévère dans une tâche qu'elle pourrait croire vaine? Elle tend au moindre effort ; elle le trouve, mais, aussitôt, un plus grand effort s'impose à elle. C'est la leçon qu'elle tire de tous ses progrès ; il y a une loi de constance de l'effort humain à laquelle l'homme ne peut échapper. L'homme le sait ou le sent confusément. Pourquoi donc persévère-t-il dans une direction qui paraît absurde et vaine?

La vanité, l'absurdité ne sont qu'apparentes : l'humanité trouve sa satisfaction en ceci que si l'effort demeure constant, il change de forme et se place dans une région de l'être où la fatigue est moins pénible : l'intelligence. L'humanité diminue sans cesse son effort physique et y substitue l'effort intellectuel : l'histoire des transformations économiques progressives n'est que l'histoire d'une intellectualisation de l'effort, par laquelle l'homme, employant sa faculté de connaître et d'utiliser les choses de la nature, capte les forces animales et physiques et les met au service de son activité. Mais, ainsi que l'indique le plus simple calcul de mécanique, il ne peut y avoir diminution des efforts et des forces employés. La direction et le contrôle des forces que l'homme capte et

utilise exige de l'homme un effort équivalent à celui qu'il dépensait avant de les avoir mises à son service, ceci tant par cette direction et ce contrôle même que par la surveillance, l'emploi et la répartition des biens plus abondants procurés par l'augmentation considérable de rendement. Ainsi l'homme ne peut-il échapper à la constance dans l'effort. Si, sur cent hommes employés à une tâche assurée par les procédés primitifs, l'intellectualisation de l'effort permet d'en économiser vingt et de doubler le rendement des quatre-vingts autres, il faudra employer les vingt devenus disponibles aux constructions nouvelles pour abriter le rendement accru, à la surveillance, à la conservation et au transport des nouveaux biens. Toute réduction d'effort physique est immédiatement compensée par une augmentation d'effort intellectuel.

La civilisation n'est autre chose que l'intellectualisation de l'effort : intellectualisation de l'effort de contrainte qui, par la création de l'État perfectionné, substitue à la force du poing la force qui gouverne autant et plus par l'intelligence que par la force pure ; intellectualisation de l'effort économique par l'industrialisation des travaux de toutes sortes. Cette transformation met l'homme à l'abri des périls qui le menacent dans l'état de nature ; mais elle le met sous la menace de nouveaux périls propres aux états sociaux qu'elle crée. Et si, par là, l'humanité se garde des formations sociales instables et changeantes que crée la force brutale, elle se donne une nouvelle insécurité, qui vient du fait de l'extrême différenciation qui se produit dans les sociétés fortement intellectualisées : entre les chefs de ces sociétés qui, eux, représentent la plus haute intellectualisation de l'effort, et leurs subordonnés dont l'activité est moins éloignée de la forme originelle de l'effort, les différences de fonctions sont très accusées et sont moins bien comprises de tous que, dans

une société primitive, les différences fondées sur les manifestations élémentaires de l'énergie.

C'est ce qui rend si ardu le gouvernement des sociétés très civilisées, où il faut toujours se garder des explosions de force brutale qui peuvent se produire soit dans la jeunesse, soit chez des hommes fatigués par l'effort intellectuel, soit aux rangs sociaux où l'activité est plus physique qu'intellectuelle, soit encore chez des hommes trop riches de sève. Avec cette lumière, on comprend mieux l'écroulement de certains gouvernements dans les sociétés modernes, gouvernements trop confiants dans l'emploi de la force pure, et incapables par là d'exercer la mission de l'État dans une civilisation fortement intellectualisée. L'effondrement de l'Empire des tsars, qui était pourtant une assez belle construction militaire et administrative, vient en partie du fait que le gouvernement des tsars n'a eu qu'une faible idée du rôle que joue l'intelligence dans la civilisation européenne.

Le bolchevisme commet la même erreur fondamentale que les tsars. Son hostilité à l'égard des représentants et des organes de l'intelligence montre qu'il ne conçoit pas la constitution des civilisations. Fait paradoxal : il emploie les ressources des intelligences qu'il a gagnées, ou qu'il s'est subordonnées, à organiser une propagande universelle contre l'intelligence, et les mouvements qu'il essaie de susciter dans le monde tendent à une égalisation qui subordonne l'intelligence aux faits matériels. Il s'emploie à créer les conditions politiques, économiques et sociales qui, non seulement excluent les formes politiques et économiques contre lesquelles il est en lutte, mais qui le condamnent lui-même à une mort certaine et inévitable. C'est là une politique engendrée par l'erreur marxiste, qui subordonnait les phénomènes intellectuels aux phénomènes économiques, mais dont la généralisation n'est guère possible que dans ces Russies dont

les tsars avaient laissé les ressources intellectuelles en friche.

Dans les pays latins, au contraire, une puissante culture intellectuelle, qui pénètre toutes les classes, s'oppose à ce paradoxe, et c'est un fait que les admirateurs des bolchevistes russes font des efforts considérables pour se présenter aux peuples comme des représentants de l'intelligence. Il n'en reste pas moins que, dans les groupements syndicaux soumis à la pensée marxiste, on trouve, dans les revendications formulées depuis l'explosion bolcheviste russe, une tendance hostile à l'intelligence et qui se manifeste par une opposition marquée à la reconnaissance de la rémunération différenciée des capacités intellectuelles. C'est précisément une des causes essentielles de la faiblesse du mouvement syndical, quelles que soient les apparences contraires. La méconnaissance des capacités, le refus de les rémunérer ne peuvent avoir de succès durable dans un pays où il y a, en somme, fort peu de manœuvres, et où la différenciation se manifeste au premier degré du travail. Fait curieux : la France est, de tous les pays de haute civilisation, le pays où les capacités intellectuelles sont le moins rémunérées : on s'y contente aisément de différences assez faibles, presque toujours au-dessous des services rendus ; mais on y est très sensible au renom, à cette sorte de gloire qui est attachée à toutes les fonctions, ouvrières ou patronales, industrielles ou commerciales, qui exigent des capacités intellectuelles marquées.

On a voulu nier cette intellectualisation du monde moderne. Des écrivains, des économistes à courte vue voient dans les sociétés contemporaines une mécanisation croissante. C'est là une des plus grosses erreurs que l'on puisse commettre. L'industrialisation, loin d'entraîner la mécanisation du travail, exige l'intellectualisation croissante des travailleurs, même de ceux qui sont voisins des manœuvres. La mécanisation des gestes, citée comme preuve de la mécanisation du

travailleur, se retourne contre la thèse générale, car elle n'est possible que par l'adhésion de l'intelligence à la méthodisation du travail. Le nègre qui travaillait sous le fouet était mécanisé. L'ouvrier dont les gestes sont « taylorisés » est un travailleur qui ne subit pas une contrainte physique, mais qui accepte l'ascendant d'une méthode et qui, par son adhésion intellectuelle, contraint ses nerfs et ses muscles à agir selon les données d'une mécanique plus savante que la mécanique qu'il suivait auparavant.

La répétition constante des mêmes gestes simples par un même travailleur ne constitue pas une preuve de mécanisation. C'est dans les sociétés simples que cette répétition, preuve de mécanisation, est presque générale. Le « geste auguste du semeur » est un acte beaucoup plus mécanique que la conduite du semoir par un ouvrier agricole dont la pensée connaît le mécanisme qu'il manœuvre et dont l'énergie agit sur l'animal qui traîne la machine qu'il conduit. Le conducteur d'une grue ou d'un treuil peut faire le même métier toute sa vie : il sera certainement un homme plus intellectualisé que l'homme qui traîne la brouette, qui porte des fardeaux.

En résumé, le propre de la civilisation et surtout de notre civilisation industrialisée est d'intellectualiser l'effort de la création économique. Si nous avons la volonté de surmonter la crise où nous sommes, c'est à l'intelligence qu'il faut faire le plus pressant appel. Donnons-lui le rang, l'honneur, les soins, la rémunération qui lui sont nécessaires. Dans notre civilisation qui paraît dominée par les forces matérielles, c'est l'intelligence qui porte partout l'animation. Sans elle, la machine n'est que vile ferraille. Plus que jamais, l'intelligence est la reine des cités ; c'est la moins tyrannique des souveraines et, en France, son règne n'est pas seulement celui de la sévère logique, c'est aussi celui de la grâce.

CHAPITRE VII

## *LA MÉTHODISATION DE LA PRODUCTION*

RAPPELONS les termes des problèmes économiques qui sont posés au génie organisateur des Français : premièrement, augmenter la production française avec quinze cent mille producteurs en moins ; deuxièmement, faire baisser le prix de la vie tout en réduisant la durée du travail et en augmentant la rémunération des travailleurs. Nous avons indiqué selon quels principes et dans quelles conditions on peut travailler pour résoudre ces problèmes. Rappelons que nous voyons le problème résolu par la volonté de croître soulevant les énergies françaises ; par une doctrine les guidant ; par le régime de la contrainte syndicale mutuelle dirigeant les actions dans le sens du plus grand effort ; par la méthodisation du travail enfin, assurant à une même quantité d'efforts un rendement plus grand. C'est un grand problème d'intellectualisation du travail. Il est important de voir jusqu'où il porte.

Il ne s'agit pas seulement de ce que l'on nomme la taylorisation. Nous avons à considérer deux modes d'organisation sur deux plans très différents : l'un, l'organisation méthodique du travail à l'*intérieur* des entreprises, qui va régenter l'économie des entreprises ; l'autre, l'organisation méthodique de la production à l'*extérieur* des entreprises, qui va régenter l'économie corporative et retentira sur l'économie indivi-

duelle. Il y a donc deux méthodisations très différentes à réaliser, l'une individuelle, propre à chaque entreprise, l'autre collective, intéressant l'ensemble d'une corporation. Les principes de la première sont assez connus : ceux de la seconde le sont beaucoup moins.

Les principes de la taylorisation ou de la méthodisation du travail sont en effet familiers à un très grand nombre de Français. On sait comment, par l'étude scientifique des temps de travail et des mouvements du travail, on peut arriver à doubler et à tripler le rendement du producteur. L'exemple du poseur de briques est aujourd'hui à la fois classique et populaire, et l'on sait quel merveilleux parti l'on a tiré de la méthodisation dans l'industrie de guerre. Il y a peu à dire sur ce point. Il ne reste qu'à mettre en garde les industriels contre des applications brutales de la méthode qui iraient contre les doctrines mêmes de son inventeur et de ses successeurs. Il reste également à appeler l'attention sur ce fait que, dans la méthodisation du travail dans les entreprises privées, il y a avantage à partir de la direction pour aboutir aux ateliers, plutôt que de partir d'une conception de l'atelier pour aboutir à une conception de la direction.

Il est en tout cas incontestable qu'une application intelligente des deux méthodes [1] est un des moyens les plus sûrs d'augmenter la production, de faire baisser les prix de revient et de vente et de mieux rémunérer le travail.

La méthodisation du travail corporatif aboutira vraisemblablement à des résultats égaux sinon supérieurs. Dans cette direction, les idées n'ont pas encore la netteté qu'elles ont

1. On lira avec fruit les exposés des deux méthodes qui ont été donnés par les représentants des deux écoles : *Le système Taylor*, par C. Bertrand Thompson (Paris, Payot, 1919) ; *Essai sur la conduite des affaires et la direction des entreprises* (Doctrine Fayol), par J. Wilbois et P. Vanuxem (Paris, Payot, 1919), et surtout le beau livre de M. Nusbaumer, *L'Organisation scientifique des usines*, à la Nouvelle Librairie Nationale (1924).

acquise en ce qui concerne le travail individuel ou l'organisation de l'usine. Toutefois, on pourrait dire d'un mot qu'il s'agit d'appliquer au travail de toute une corporation un ensemble de règles analogues à celles que l'on peut appliquer à l'intérieur d'une usine ou d'une maison de commerce. Une telle réforme, on le voit du premier coup, ne peut aller sans une réforme profonde de nos idées et de nos mœurs ; on se rend compte, dès l'énoncé du principe, qu'elle modifie très fortement la conception que le chef d'entreprise se forme de sa fonction.

Dans l'ancien régime économique (nous nommons ancien régime économique le régime de l'économie libérale), le chef d'entreprise se conçoit comme une sorte de chef absolument indépendant, réglant à sa guise les conditions de la production et du travail. Il s'y croit libre ; il ne tolère pas, il ne conçoit même pas que les membres de sa corporation lui donnent des règles de fabrication. Il entend faire usage de son seul bon sens ou de sa seule fantaisie pour déterminer la qualité et les dimensions des objets qu'il fabrique. En réalité, il jouit en effet de sa liberté, mais dans des limites fort étroites. Fabricant de tapis, il a licence d'établir ses séries avec des différences de dimensions de quelques centimètres sur les séries de ses concurrents. Éditeur-libraire, il emploiera des papiers qui ne seront pas exactement du même format que ceux de son confrère. La beauté des choses ne gagne rien à ces diversités, et la production en souffre fortement. Ces petites différences de fabrication, cela représente une augmentation considérable dans le prix de fabrication, car elles obligent à la diversité l'usinier qui fabrique les machines qu'emploient le fabricant de tapis ou l'imprimeur, le brocheur et le relieur qui travaillent pour l'éditeur. Cette diversité des types rend difficile et presque impossible l'unification du matériel, ou la réduction à un petit nombre de

types de l'outillage employé dans une industrie. Conséquence : frais d'établissement de l'outillage plus élevés, et supportés, en dernière analyse, par le consommateur.

Ajoutons que, dans ce régime, le chef d'entreprise entend posséder à soi, bien à soi, tous ses services d'achats, de vente, d'expéditions, d'encaissements, de publicité et de propagande. C'est-à-dire qu'au lieu de consacrer tout son effort à ce qui est l'essentiel de son métier, il s'oblige à diriger une série d'opérations dont chacune, pour être très bien faite, exigerait une spécialisation rigoureuse. Il a bien le sentiment que le groupement corporatif de tous les services accessoires de son métier déterminerait une baisse très sensible de ses frais généraux et doublerait la force d'expansion de sa corporation. Mais si l'idée lui en vient, il est immédiatement arrêté par la pensée qu'une telle organisation le priverait de sa liberté. Conséquence : il fait supporter aux produits fabriqués des frais généraux trop élevés qui pèsent naturellement sur le consommateur.

Enfin, dans ce régime, les progrès techniques s'imposent très lentement aux chefs d'entreprise. Le chef d'entreprise limite son effort de rénovation à ses désirs personnels. Estime-t-il que ses revenus annuels sont suffisants pour son ambition, il conserve ses méthodes et son matériel. On pourra lui démontrer que ses gains seront plus élevés avec un renouvellement de matériel et que la production tout entière y gagnera ; l'argument sera impuissant à faire mouvoir un homme dont l'ambition est arrêtée et qu'aucune contrainte ne peut décider à un changement.

Dans l'économie nouvelle, que nous voyons naître et dont la pensée se précise chaque jour, tout autre est la situation du chef d'entreprise. Ce chef n'est plus un homme indépendant. Il est membre d'une corporation, régie par les usages et les coutumes syndicales, et qui reçoit des règles de son

syndicat, aussi bien pour les conditions du travail que pour les conditions de fabrication ou de vente. La tendance est de limiter sa liberté à l'élaboration des règlements auxquels il sera contraint de se soumettre lorsqu'ils seront édictés. Mais qu'il fasse ou non usage de sa liberté à ce moment, il devra subir la contrainte.

Dès lors, dans la production, le travail de réduction des types usuels peut s'effectuer, et, parallèlement, l'établissement de l'outillage spécial à une corporation. Année par année, les modifications peuvent être apportées à tout l'outillage d'un même corps. Année par année, le syndicat, après enquête auprès de ses membres, peut déterminer les besoins en matériel ou en matières premières, les indiquer aux syndicats fournisseurs qui peuvent à leur tour établir leur production et leurs stocks sur des données précises. Ainsi possède-t-on le moyen de régler une production, de fabriquer en séries et de réduire les périodes de chômage. Conséquences : frais d'établissement moins élevés ; baisse des prix de vente et capacité de consommation développée dans les classes ouvrières.

Dans l'économie nouvelle encore, et ceci est capital, le chef d'entreprise tend à s'absorber dans ce qui est l'essentiel de son métier, c'est-à-dire à se consacrer exclusivement au perfectionnement technique de sa propre fabrication ou de son commerce, et il tend à remettre à sa corporation l'organisation et la direction de tous ses services accessoires. Il y a là une sorte de collectivisation corporative de ces services, et une commercialisation d'une partie du travail syndical. On confie à des spécialistes au service de la corporation le soin d'assurer les services accessoires de chaque entreprise afin que l'effort inventif de chacun soit intensifié à l'endroit où la recherche individuelle est féconde. Objet : réduire les mouvements du travail accessoire par la centralisation ; faire

exécuter pour tous, par un homme très spécialisé et mieux rétribué, le travail que faisaient plusieurs hommes peu spécialisés et mal rétribués : faire baisser les prix d'achat, les prix de transport et tous les frais généraux.

Achète-t-on des matières premières : on groupe les achats d'une corporation, et, du même coup, on obtient des prix plus avantageux et des conditions de transport plus rapides et moins coûteuses. Lorsqu'il s'agit de vendre des produits fabriqués, on groupe les expéditions provenant d'une même ville ou d'une même région en vue des expéditions destinées à une même région, à une même ville, à de mêmes clients. S'agit-il de régler des comptes avec les détaillants? On établit des bordereaux de paiements pour ces clients, qui ne font plus qu'un paiement global, que le centre corporatif répartit entre ses membres par simples virements. Veut-on obtenir des renseignements sur les acheteurs? On les trouve centralisés, établis en vue des besoins particuliers de la corporation, au siège du syndicat. Entreprend-on une campagne de publicité ou de propagande sur un nouveau marché? Le groupement des efforts permet immédiatement une pleine action dans la direction choisie. De tous côtés, diminution de frais, diminution de manutention, de déplacements, de temps employé, non seulement dans la corporation, mais dans les corporations voisines et dans les services publics qui se trouvent déchargés des difficultés que donnent et les expéditions morcelées, non coordonnées, et la circulation des effets de commerce et des espèces. En fin de compte, une économie considérable en hommes et en temps réalisée par la centralisation d'efforts de même nature. Conséquences : baisse des frais de fabrication et des frais généraux, donc baisse des prix de vente, accélération dans la distribution des produits.

Dans l'économie nouvelle enfin, le chef d'entreprise n'est

plus libre d'accepter ou de refuser les progrès techniques. Que son ambition soit satisfaite ou non, il faut qu'il se conforme rapidement aux modifications rendues nécessaires. Veut-il se réfugier dans la paresse de sa liberté? ne pas subir la contrainte syndicale? On lui laisse sa liberté, mais ses confrères rompent les relations avec lui et le privent des services collectifs. Il lui faut bien alors suivre la loi commune.

Telles sont les idées, les mœurs et les coutumes en formation. Ce sont celles qui nous permettront de donner à la production française l'élan et la force nécessaires pour restaurer le pays et nous rouvrir les marchés du monde. Notre tâche est de les répandre et de les rendre conscientes chez ceux de nos contemporains qui les suivent déjà sans voir combien elles sont différentes de nos coutumes, de nos mœurs et de nos idées du siècle dernier. Nous appelons à les propager et à les appliquer ces jeunes hommes ardents et énergiques que la paix va rendre à la vie économique. Que les anciens combattants soient les premiers dans cette tâche : ouvriers, employés ou patrons, ils sont de ceux qui, en possession de l'esprit d'offensive et de la discipline collective, sont le mieux préparés à donner à l'économie française l'impulsion et le mouvement ordonné qui rendront à nos outils le même prestige qu'à nos armes.

---

CHAPITRE VIII

## *LA LIBÉRATION DE LA PRODUCTION*

Répondant aux vœux des classes ouvrières qui les pressent de renouveler l'outillage et les méthodes de la production, les syndicats et groupements patronaux poursuivent un travail intense de réorganisation. L'activité générale des chefs du commerce et de l'industrie s'exerce non dans le sens d'une « défense » contre les revendications ouvrières, mais comme une action positive tendant à faire baisser le prix de la vie et à donner à la France un nouvel essor économique.

Voilà un mouvement excellent, et qui n'a rien du conservatisme social que l'on a pu reprocher, dans l'avant-guerre, à certains groupes patronaux. Un des premiers objets du mouvement a été de faire tomber les entraves que l'État a inventées pendant la guerre pour (on pourrait dire : contre) la production ; il s'agit des taxations, des réquisitions, des consortiums, et de toutes tentatives d'étatisation. Mais on a réclamé le retour à la *liberté du commerce*. Est-ce bien le nom du régime où l'on veut entrer? Nous en doutons. Il y a le plus grand intérêt à ce que l'on ne donne pas un faux nom à un régime nouveau qui ne pourra vivre sur les mêmes idées que celui du XIXe siècle.

Mais, d'abord, posons les questions fondamentales :

Convient-il, dans l'intérêt de la production, de libérer les

producteurs des entraves que l'État leur a données pendant la guerre? Convient-il de lutter contre les taxations, les réquisitions des moyens de production et de transport, contre toute tentative d'étatisation?

Sans hésitation : oui, à tout prix, si l'on veut empêcher la décadence économique.

Libérera-t-on la production en la replaçant dans le régime dit de la liberté du travail et de la liberté du commerce?

Sans hésitation encore : non, car nous avons à créer un régime économique nouveau dont les institutions seront incompatibles avec les idées, les usages et les coutumes commandés par ces dogmes de l'économie libérale. Prenons-en nettement conscience, si nous voulons abréger le travail d'organisation où nous sommes engagés, selon les anciens principes d'association rajeunis et renouvelés sous le nom de syndicalisme.

Ceci posé, analysons.

Premièrement, l'État. L'État, monarchique, républicain ou socialiste, est intéressé à jouir d'une bonne économie nationale. Mais il est absolument impuissant et incompétent à l'organiser et à l'exploiter directement. Son économie propre étant basée sur le rendement des impôts qui constituent ses ressources, il est toujours détaché, dans ses entreprises, des préoccupations qu'impose, au chef d'entreprise privée, le souci du prix de revient et de la réussite commerciale. Il sait qu'il peut combler ses déficits par un appel constant aux réserves que constitue le rendement annuel des impôts. Il est dans la situation du gérant d'une société anonyme à capital illimité qui, ne subissant aucun contrôle, investi du pouvoir d'appeler de nouveaux capitaux, n'aurait à aucun moment de sa gestion la crainte d'avoir à déposer son bilan. En outre, les entreprises que crée l'État, nécessairement confiées à des

fonctionnaires, ont toutes le même vice congénital : nul n'y est intéressé pécuniairement à la réussite.

La crainte de la faillite, l'intérêt personnel, ces deux grands moteurs de l'économie privée, n'y agissent point pour pousser les chefs dans la voie de la meilleure utilisation des hommes, du temps et des matériaux. Conséquences : production très coûteuse, gaspillage des matériaux et du temps, mauvaise utilisation des forces humaines. Ceux qui ont vu de près le travail aux armées, où s'est trouvée réalisée une véritable organisation de socialisme étatiste, sont maintenant éclairés, par l'expérience, sur l'énorme infériorité de ce système de production.

L'État n'est pas moins incompétent et impuissant lorsqu'il prétend intervenir dans l'économie pour la régenter ou lui imposer des formes ou des moyens d'action. Ses intentions peuvent êtres pures ; ses interventions sont désastreuses. Sans organe d'information sûre, sans organe possible de contrôle efficace, il ne peut agir sans léser les intérêts les plus légitimes, sans causer de troubles aux répercussions infinies. Toute action de sa part comportant une contrainte, il est obligé de créer un contrôle. Le raisonnement et l'expérience montrent que les organes de contrôle deviennent rapidement une très lourde charge pour le pays et sont, pratiquement, inefficaces, tant à cause de la nature humaine, qui oppose une résistance molle à la corruption, qu'à cause de l'habileté des contrôlés à échapper aux contrôleurs quand ils ne peuvent s'entendre avec eux. L'impuissance de l'État à l'intervention ou au contrôle direct tient à sa nature, qu'il soit républicain ou monarchique. Mais il est évident que les maux du contrôle ou de l'intervention sont plus grands dans l'État démocratique où des groupements économiques peuvent utiliser le jeu des partis pour faire agir l'État dans un sens favorable à des intérêts privés ou même contraire à l'inté-

rêt national. Ceci ne veut pas dire que nous ne reconnaissions à l'État aucun droit en ce qui concerne l'économie. Loin de nous une telle pensée. Mais nous y reviendrons.

L'action de l'État dans l'économie nationale étant inefficace ou désastreuse, il faut en libérer la production pour le bien commun. Il appartient aux producteurs d'organiser eux-mêmes l'économie du pays. Dans quelle forme? La plupart des Français sont d'accord pour organiser le pays sous le régime de l'association professionnelle et corporative. Il faut bien voir que ce régime exclut ce que l'on appelait la liberté du commerce et de l'industrie. Dans l'ancien régime (nous parlons de l'ancien régime de la démocratie et du libéralisme), il était entendu que la production et le commerce étaient libres, c'est-à-dire que chacun pouvait organiser sa production et son commerce comme il l'entendait, qu'il était libre d'exploiter le consommateur et le travailleur à sa guise, et que les prix de vente des produits et d'achat du travail ne pouvaient être réglés que par le libre jeu de la libre concurrence et de la prétendue loi de l'offre et de la demande. C'est ce régime qui nous a valu, au temps de l'abondance, l'exploitation et la désorganisation des classes ouvrières sous la pression d'une folle concurrence dans la baisse des prix de fabrication, et, au temps de la disette, l'exploitation des consommateurs par les intermédiaires, les commerçants ou même les producteurs qui ont spéculé sur la rareté des produits, sous le couvert de l'offre et de la demande. Chacun sait comment l'offre, diminuée par la guerre, a été raréfiée artificiellement par les rafles des citoyens âpres au gain qui se servaient précisément de la liberté du commerce là où l'État n'avait pas cru pouvoir l'atteindre.

Dans le nouveau régime économique, il est reconnu que la production et le commerce sont soumis à des obligations sociales et nationales ; que chacun trouve dans sa corpora-

tion des règles à l'élaboration desquelles il participe, mais auxquelles il doit se soumettre ; que les prix — et ceci est capital, — que les prix des produits sont établis par des accords entre syndiqués d'un même corps, ou entre syndicats vendeurs et syndicats acheteurs ; que la rémunération du travail enfin est fixée par des ententes entre syndicats patronaux et syndicats ouvriers. Ces principes utiles, nécessaires, indispensables, qui président et présideront à l'organisation économique de la France, excluent totalement ce que l'on nommait liberté du travail et liberté du commerce. Mais ils exigent la liberté des associations devant l'État.

Liberté absolue? Non. Liberté limitée. Liberté limitée par les intérêts sociaux et nationaux que l'État doit représenter, et au nom desquels il a le droit d'intervenir pour interdire les abus des individus et des collectivités. L'État responsable de la paix civile est obligé d'agir contre toute action économique qui tend à briser cette paix. Il reste à voir comment son action peut s'exercer sans devenir une cause de trouble pour la vie économique.

Et d'abord, comment et par qui, dans les faits économiques, la paix civile peut-elle être troublée? Les vues de nos contemporains ne sont pas très claires sur ce point. Prenons un exemple sous trois aspects :

1° Le marchand d'œufs arrive sur le marché, ayant fait ses calculs et prévu un prix honnête ; il installe ses paniers d'œufs et constate qu'il est seul vendeur, ses concurrents ayant été arrêtés en cours de route par un accident ; il spécule sur le besoin d'œufs et double ou triple ses prix ;

2° Le marchand d'œufs a raflé les œufs de sa région et arrive sur le marché seul vendeur ; il double ou triple ses prix ;

3° Les marchands d'œufs concluent une entente secrète pour doubler ou tripler leurs prix.

Dans les trois cas, devant les prix, les ménagères se fâchent, renversent les paniers d'œufs et tentent d'assommer le marchand.

Qui rompt la paix? Si l'on en juge selon les procédés de l'économie libérale, on accuse les ménagères qui n'ont pas le respect de la loi de l'offre et de la demande. Si l'on en juge en réaliste, on voit aisément que, dans les trois cas, c'est le marchand d'œufs qui, comptant sur la protection du gendarme, tente d'abuser du besoin où il sait son prochain. En bonne justice, l'État devrait retirer sa protection au marchand d'œufs qui en abuse et laisser toute liberté de protestation active aux ménagères. Mais l'État doit faire mieux ; il doit prévenir ces conflits.

Par quels moyens? Dans l'état d'individualisme où nous étions et sommes encore à demi, il n'y en a aucun qui soit efficace. La taxation, qu'il est impossible de faire respecter, développe la vente clandestine, et les produits vont aux riches ou aux gens aisés ; la réquisition met les produits entre les mains des fonctionnaires qui, n'étant pas pécuniairement intéressés à la vente, ne savent pas organiser la répartition et gaspillent les marchandises, quand ils ne se font pas à leur tour marchands déloyaux ; le syndicat obligatoire, le consortium organisé, contrôlé par l'État, amène l'État lui-même à faire hausser les prix [1], quand il ne livre pas le contrôle de la production à ceux-là mêmes qui devraient être contrôlés. Notre système économique ne permet aucune action efficace

1. Le chef d'une très grande entreprise disait à l'auteur de ce livre : « Nous sommes honteux des bénéfices que nous réalisons. L'État, Dieu merci ! nous en prend 80 %. Cela décharge notre conscience. » C'est l'impôt sur le consommateur masqué par l'impôt sur les bénéfices de guerre. Mais quelle singulière politique économique !

de l'État pour le maintien de la paix publique par le contrôle de la vie économique.

Mais l'État n'est pas sans moyens s'il veut se servir des organes que constituent les producteurs dans la vie économique. Il y a des syndicats librement constitués. Que l'État, dans les moments de crise, comme celle où nous sommes, s'adresse à eux et leur demande, en échange de la protection qu'il leur donne, la réglementation des prix par leurs propres moyens. Qu'il oblige les syndicats à se contrôler les uns les autres ; qu'il les rende responsables de leurs prix, en même temps qu'il les invitera à faire leur police eux-mêmes. Que toute hausse artificielle des prix, dénoncée par le syndicat qui en souffre, soit punie par de grosses amendes syndicales imposées au syndicat qui la provoque. Que l'on aille jusqu'à la prison, surtout lorsqu'il s'agit de l'alimentation. Organisez ce système, le moins coûteux qui puisse être, car tous les frais en seront faits par les intéressés ; — le plus efficace, car il sera fait par les mêmes intéressés et il est probable que vous donnerez à l'État le moyen d'agir sur l'économie sans apporter d'entraves à la production. Encore une fois l'heureuse solution est fournie par le syndicalisme.

Conclusion : qu'il s'agisse de défendre les producteurs contre l'État ou qu'il s'agisse de collaborer à la tâche de police nationale que l'État doit exercer sur la production, nous avons à réclamer, non la liberté du commerce, non la liberté du travail, mais la liberté syndicale. L'État limitera notre liberté où il le doit pour le bien social et national : il contrôlera les résultats de notre action publique ; mais il ne pénétrera pas dans le domaine du travail même où il est incompétent. Il fera son métier ; nous ferons le nôtre. Revendiquons pour nos syndicats le droit et le devoir d'organiser et de réglementer la production. C'est la loi de la nouvelle économie.

CHAPITRE IX

# LES PATRONS

DANS l'économie nouvelle, et surtout dans la période de transformation où nous sommes, les patrons ont un rôle de premier ordre à remplir. C'est particulièrement sur eux que pèse la lourde responsabilité d'inventer et de réaliser les transformations nécessaires de l'outillage de la civilisation et des méthodes de travail. Ils nous doivent de réussir dans leurs entreprises. Les socialistes qui se proposent de supprimer le patronat sont de tristes ânes. Notre intérêt est d'organiser une judicieuse et énergique exploitation des patrons, c'est-à-dire de les obliger à ne pas se contenter des situations acquises ; notre intérêt est de mettre en valeur, pour le bien commun, toutes les facultés des patrons. Par exemple, il y a des patrons qui se contentent du chiffre d'affaires qu'ils faisaient hier et qu'ils font aujourd'hui et qui, manquant d'ambition, déclarent que les bénéfices qu'ils réalisent leur suffisent. Ce sont des paresseux qui ne font pas du tout notre affaire. Pour doubler notre production nationale, il nous faut des patrons qui veuillent doubler leur propre production, donc doubler, et tripler, s'il se peut, leur chiffre d'affaires ; s'ils doublent leurs bénéfices, tant mieux. Nous avons besoin d'hommes qui ne sont pas satisfaits de ce qu'ils ont.

Ce ne sera pas sans que les patrons se rendent exactement

compte de leur fonction économique. Nous proposons à ceux qui l'ignorent quelques réflexions sur ce point. Les patrons ne sont ni des bourgeois ni des capitalistes. Les bourgeois, ce sont les rentiers, ce sont les patrons retraités ; les capitalistes, ce sont ceux qui vivent du placement des capitaux. Les patrons sont des travailleurs, des producteurs ; ce sont des hommes qui, à cause de leurs qualités dans l'organisation du travail, dans la distribution des tâches, dans la répartition des produits, sont placés à la tête des services de la production, en quelque sorte par une délégation tacite de la collectivité ; ce sont des hommes qui, par position, par intérêt personnel, parce qu'ils sont ou se considèrent propriétaires ou bénéficiaires de leurs entreprises, utilisent au mieux les efforts humains, le temps de travail, les matières qu'ils traitent et les produits qu'ils fabriquent. Ce sont eux qui, grâce au fait qu'ils sont intéressés par leurs bénéfices, nous donnent le système de production le moins coûteux et le système de répartition le plus économique et le plus sûr.

Supprimez les patrons, la production baisse, augmente de prix, et l'on entre dans le gaspillage et la mauvaise répartition. L'intérêt social commande de conserver l'intérêt du patron ; cela coûte infiniment moins cher que toute espèce d'étatisation, de nationalisation ou de socialisation. Mais il faut organiser le pays de telle manière que, par des institutions qui exercent sur lui une forte influence, le patron soit obligé de fournir le maximum d'efforts, et qu'il y trouve son plaisir.

Le vice essentiel de la nationalisation ou de la socialisation, c'est de supprimer, pour les organisateurs du travail, l'intérêt à la bonne et rapide exécution des tâches. Un patron, obsédé par la crainte constante des pertes ou de la faillite, est porté, par intérêt personnel, à servir rapidement le consommateur ; à cause du souci qu'il a de sa réputation, qui

entretient ses affaires, il est conduit, par le même intérêt, à chercher la bonne qualité et le prix de vente le plus réduit ; son intérêt propre le guide dans la bonne répartition des produits ; enfin, tous ses frais accessoires sont réduits au minimum ; s'il y a des sous-produits, il en tire parti ; il économise les bouts de bougie et les bouts de ficelle, par souci de son bénéfice personnel. Résultat : en cherchant son bénéfice, il réalise une économie considérable pour la production générale, il ne gaspille aucun des biens matériels dont il a la charge. Remplacez le patron par un fonctionnaire de l'État, par un délégué au travail, et vous verrez s'élever rapidement le coût de la production. Ce fonctionnaire, ce délégué appointé, gagnant sensiblement moins que le patron qu'il remplacerait, nous coûterait deux et trois fois plus, nous servirait deux et trois fois moins vite, et laisserait perdre deux et trois fois plus de temps et de matériaux. Pourquoi ? L'intérêt personnel ne le fouette plus. Assuré de son traitement, ne craignant pas la faillite, n'espérant pas les bénéfices, il suit le tran tran de son existence, désintéressé du prix de revient et du prix de vente, réglant la répartition des produits sans souci des frais de transport ni des besoins locaux. Production et répartition deviennent ainsi des opérations beaucoup plus coûteuses que si elles étaient dirigées par un patron.

Et il y a un autre vice dans la production nationalisée ou socialisée. C'est l'incompétence ou l'impossibilité de déterminer les limites de la compétence. A ce point de vue, le régime patronal est bien au-dessus de tout régime socialiste. En effet, dans le régime patronal, un incompétent ne peut pas demeurer longtemps à la tête d'une entreprise ou, si l'on veut, d'un service de la production ; s'il est patron, son incompétence le conduit à la faillite et il est éliminé ; s'il est subordonné, il est rapidement jugé à sa valeur par un chef intéressé à son vrai rendement. En outre, les limites de la

compétence sont déterminées par le jeu naturel des facultés humaines ; un patron n'administre, n'organise que ce qu'il est capable d'organiser, d'administrer avec profit. S'il va au delà de ses moyens d'action, encore une fois, la faillite l'arrête. Il n'en est pas de même pour le fonctionnaire dans un régime de nationalisation, pour le délégué au travail dans un régime socialisé. La preuve de la compétence ou de l'incompétence n'apparaît qu'au bout d'un très long temps, et quand elle apparaît, la lenteur administrative empêche les sanctions rapides quand l'intrigue politique ne les interdit pas complètement.

En résumé, au point de vue de la production, le plus médiocre régime patronal présente une supériorité incontestable sur le meilleur régime de nationalisation ou de socialisation. Les patrons sont, en somme, les meilleurs délégués au travail qu'un peuple puisse se donner. Gardons-nous de les supprimer si nous voulons résoudre, en vue de la prospérité générale, le problème économique de l'après-guerre. Répétons-le : mieux vaut organiser le pays pour exploiter leurs capacités techniques, pour les obliger à fournir un travail plus intense.

La difficulté, c'est qu'il n'y a pas de patrons au-dessus des patrons. La solution, c'est d'organiser la vie économique de telle manière qu'une contrainte soit exercée sur les patrons dans le sens du perfectionnement technique, de l'expansion économique, de l'application des nouvelles méthodes. Il faut organiser une action contre trois tendances patronales, ou contre trois types de patrons : celui qui *subit* les changements économiques en acceptant tout simplement une réduction de ses bénéfices ; celui qui essaie de maintenir ses bénéfices en diminuant la rémunération de la main-d'œuvre ; celui qui tente la même opération par une simple majoration des prix de vente compensant toute augmentation du prix de la main-

d'œuvre. Ces trois types de patrons devront chercher de nouvelles solutions ou disparaître.

Les moyens de contrainte, nous l'avons déjà montré, le syndicalisme les fournit : du côté ouvrier, par la pression ouvrière pour les plus hauts salaires et la réduction de la durée du travail ; du côté patronal, par une discipline qui permettra d'imposer de mêmes transformations à tout un groupe industriel. Les contraintes fonctionnant, il ne reste à résoudre que des problèmes techniques qui ne sont pas au-dessus de l'intelligence française. Les patrons ont à rechercher par quels moyens humains on peut obtenir la même somme de travail avec deux millions de producteurs en moins dans un temps de travail réduit, et par quels moyens mécaniques, avec ce personnel diminué on peut porter au double les résultats de la production, et réduire les prix, malgré des charges nouvelles. Nous n'avons à demander aux patrons ni sacrifices, ni concessions ; nous leur demandons de travailler à transformer notre économie industrielle, commerciale, agricole ; leur activité technique, voilà le plus grand de leurs devoirs sociaux dans les dix années que nous allons vivre.

---

CHAPITRE X

# *DÉCADENCE DU SOCIALISME*

Depuis dix ans bientôt, nous annonçons la décadence du socialisme, nous montrons la pensée socialiste anémiée, impuissante, vidée de toute faculté créatrice. On ne voit plus aucune grande figure socialiste. Le nombre des adhérents aux divers partis socialistes s'est accru ; mais l'âme du mouvement est en agonie depuis longtemps. Le Congrès socialiste national tenu en France en avril 1919 en a apporté une nouvelle preuve. Ce Congrès, où étaient réunis les plénipotentiaires des groupes qui prétendent transformer la vie économique, a été fermé à toute discussion sur l'économie. Il a été plein de discussions sur les élections, la politique générale, la politique extérieure, les rapports des groupes socialistes entre eux, la deuxième et la troisième Internationale, etc.. Mais sur l'économie, sur la production, néant, vide sonore. Ce qui ressort des comptes rendus du Congrès, c'est que les socialistes actuels vivent sur un petit nombre d'idées vieillies, qu'ils ne pensent ni à confronter avec les événements ni à rajeunir, et que, au surplus, ils sont devenus presque complètement étrangers à la vie des producteurs. On peut lire et relire les travaux du Congrès : on y trouve ce qui peut intéresser les clients d'un parti politique ou les amateurs de l'internationalisation du monde, mais rien de ce qui touche un homme qui travaille

et qui pense avec Proudhon que, dans toute civilisation, *il faut que l'homme travaille.*

Comment un parti, fondé sur une doctrine économique, a-t-il pu devenir à ce point étranger à sa propre histoire? Cela s'explique par la corruption qu'engendre la vie parlementaire dans tout parti politique ; cela s'explique aussi, et plus sûrement, par une extrême faiblesse de la pensée socialiste, devenue impuissante à «repenser» ses doctrines, impuissante à les exposer, impuissante à s'en servir pour tirer les leçons des expériences humaines. Il ne faut pas être grand clerc pour conclure, de ces constatations, qu'un groupe idéologique tombé à cette faiblesse intellectuelle est condamné à la décrépitude. Il n'est pas hors d'état de nuire ; mais il est radicalement incapable d'organiser.

Que, devant une situation économique sans précédent, un congrès socialiste demeure muet sur les moyens que sa doctrine peut fournir pour résoudre les problèmes qui se posent, c'est un spectacle d'un haut prix. Rien ne montre mieux que le mouvement socialiste ne se produit pas sur le plan de la production. Les syndicalistes ont apporté leurs solutions, dont quelques-unes, comme celles qui ont été formulées par M. Jouhaux au Congrès de 1918, étaient rationnelles. Les bourgeois, les chefs de l'industrie ont donné les leurs, et elles sont fortes. Les socialistes n'apportent rien, sinon des déclarations sur l'Internationale.

La guerre, la paix proche offraient pourtant une ample matière à un congrès socialiste qui eût été dominé par une philosophie de producteurs. De 1914 à 1919, le monde européen a mis en pratique presque tous les systèmes économiques. Puis il s'agissait de choisir, à la fin de la guerre, — afin de proposer aux producteurs les moyens propres à la réfection du matériel détruit, à la reconstitution des stocks épuisés, à l'organisation du travail et à la répartition des

richesses de la terre pour les peuples diminués et inégalement frappés par les misères de la guerre : — c'était bien le moment, pour un congrès socialiste, de montrer aux travailleurs quelles méthodes, quel mode de production l'emportent sur les autres. Les exemples ont été ou sont sous nos yeux : industrie d'État, consortiums nationaux, mise en régie, coopératisme, municipalisation, nationalisation, socialisation autoritaire et libertaire, on a tout vu pendant la guerre. Les expériences que les théoriciens souhaitaient autrefois, elles ont toutes été faites. Les socialistes avaient une occasion unique de donner une grande leçon au monde et de faire apparaître l'excellence de leur doctrine pour l'aménagement de la planète et l'exploitation des biens de ce monde par des travailleurs libérés. Ils n'en ont rien fait.

Il est vrai qu'il n'était pas sans difficultés de démontrer la précellence du socialisme par les résultats de la révolution russe. On peut montrer que la révolution russe a atteint un des buts du socialisme, qui est la dépossession de la bourgeoisie, accompagnée de la suppression d'un certain nombre de bourgeois. Mais montrer que ce phénomène a été suivi d'une augmentation de la production agricole ou industrielle, d'une amélioration dans le sort des travailleurs, ou d'une accélération dans les services des transports collectifs, c'est évidemment une entreprise vouée à l'échec. Est-il seulement possible de dire que la ruine économique des peuples russes est purement transitoire, que, demain, le socialisme fera surgir de ces ruines une économie nouvelle, apportant la prospérité? Entreprise non moins condamnée, au moment où l'on apprenait que les bolchevistes, pour faire vivre leur révolution, étaient obligés de lui donner des cadres qui restituent à l'économie, sous des noms nouveaux, les chefs de l'économie capitaliste.

Il est encore vrai qu'il eût été difficile de tirer des conclu-

sions favorables au socialisme des différentes expériences qui ont été faites par les États, les armées, les villes, de méthodes d'organisation et de production apparentées au socialisme : industries d'État, régies, municipalisations, collectivisme militaire, ont rendu des services, mais à un prix beaucoup plus élevé que tous les systèmes capitalistes connus, et avec le secours d'une autorité matérielle que le socialisme repousse, au moins dans sa doctrine.

Il est encore vrai qu'il eût été imprudent de tirer argument, en faveur du socialisme, de la socialisation des pays allemands lorsque l'on voyait la république socialiste de l'Empire allemand choisir les délégués techniques qui accompagnent ses plénipotentiaires, non point dans le personnel socialiste, mais dans le plus haut personnel des grandes entreprises capitalistes de l'Empire.

Il est donc vrai que, contre la critique que nous faisons du Congrès socialiste, vaut le fait que des conclusions tirées des expériences du temps de guerre eussent été singulièrement troublantes pour les cotisants et les adhérents du Parti qui ne pouvaient y trouver la justification de la politique socialiste. Mais nous ne croyons pas que cette crainte ait empêché les socialistes de commenter les faits de la guerre au point de vue économique. Le vrai, c'est que la pensée socialiste est épuisée depuis longtemps ; le vrai, c'est que les parlementaires qui dirigent le parti sont complètement étrangers au monde du travail. Ils continuent d'employer les formules marxistes, sur lesquelles le parti s'est organisé depuis trente ans et avec lesquelles ils avaient gagné autrefois et les jeunes intellectuels, et une élite ouvrière. Mais ces formules qui représentaient alors des principes d'action économique ne sont plus que des moyens électoraux, à l'intérieur et à l'extérieur du parti.

Les travailleurs, les producteurs, les syndicats savent ce

qu'il faut penser de la transformation et de la décomposition du socialisme. Comment certains d'entre eux demeurent-ils attachés au socialisme, alors qu'ils en connaissent la faiblesse? Par le lien de la seule idée qui demeure vivante dans le socialisme, l'internationalisme, dont l'apparence généreuse séduit encore les esprits formés sous le commandement de la parole de Marx : Travailleurs de tous les pays, unissez-vous. Les syndicalistes révolutionnaires croient encore à la réalisation simultanée d'une nouvelle organisation de la production et de l'internationalisme : ils demeurent en liaison avec les socialistes pour la seconde partie du programme. Le parti use et abuse de cette confusion pour conserver quelque influence sur le mouvement ouvrier. C'est la seule puissance qui lui reste ; le Congrès s'en est servi aveuglément. Aveuglément, disons-nous. Car il paraît certain que la plupart des socialistes français, séduits par l'idée de la paix des peuples, ne voient pas que, sous ce nom, et en utilisant leur belle passion, de grands seigneurs de la finance et de la très haute industrie voudraient établir le règne international des puissances d'argent. Le Congrès socialiste, s'il avait été dirigé par des producteurs authentiques, eût certainement découvert que, dans la paix sans victoire, objet de son vœu, les financiers des peuples enrichis n'auraient pas de peine à imposer un redoutable impérialisme économique aux peuples épuisés ou ruinés. Et la justice, le droit, ainsi que la nation française, eussent été satisfaits s'il était sorti, du Congrès socialiste d'avril 1919, une condamnation de cette sorte d'impérialisme.

---

CHAPITRE XI

# *LES PRODUCTEURS DEVANT L'IMPÉRIALISME ÉCONOMIQUE*

QUEL sens les socialistes ont-ils voulu donner aux manifestations du 1er mai 1919? On distingue que, au-dessus des manifestations des travailleurs, ils ont voulu affirmer leur volonté de s'opposer aux impérialismes, considérés comme causes de guerre. Mais, fait curieux, ils n'ont dénoncé que les impérialismes territoriaux, et n'ont pas paru voir que, sous leurs yeux, naissent et grandissent de redoutables impérialismes qui ne sont pas territoriaux, qui sont économiques, qui répandent dans le monde de nouvelles causes de conflits et qui, au surplus, constituent une grave menace pour les producteurs de quelques pays de la vieille Europe.

Les socialistes, qui devraient être les premiers à saisir les nouvelles réalités économiques, sont aveugles devant cette grande manifestation du monde moderne. Ils voient le capitalisme où il n'est pas ; ils ne le voient pas où il est. Que la France, qui doit rendre à ses travailleurs le pain volé par les Allemands, veuille s'assurer du côté de la Sarre une légitime compensation à ses pertes, ils crient au scandale ; que l'Italie veuille arranger ses frontières et ses positions sur une côte où elle n'est pas sans droits historiques, ils s'indignent. Mais que

des groupes de puissants capitalistes se servent de l'idéalisme pour soumettre d'innombrables populations au dur joug de l'impérialisme économique, et les voici sans voix. Ils ont des yeux, et ils ne voient pas.

Apportons quelques vues à ceux d'entre eux qui liront ces lignes. Depuis la guerre, les nations à intérêts généraux ou à intérêts particuliers sont divisées en deux groupes : les unes ont leur industrie appauvrie ou ruinée par la guerre ou la révolution, et leur intérêt est de se donner de sérieuses garanties territoriales afin que leurs producteurs puissent, en toute sécurité, reconstituer leur industrie ; les autres ont leur matériel industriel intact, sont prêtes à fabriquer pour les besoins du monde entier, et leur intérêt est de s'ouvrir partout de grands marchés pour les produits manufacturés. Celles-ci ont une tendance marquée à l'impérialisme économique. Plus exactement, chez elles, des consortiums de financiers et d'industriels ont depuis longtemps compris tout l'intérêt que présentent de grandes combinaisons financières qui aboutiraient à des emprunts et à des fournitures de matériel agricole et de matériel roulant à des peuples dont l'industrie est ruinée ou naissait à peine avant la guerre.

Exemple : la Russie. Son industrie et ses transports sont désorganisés et ses ressources agricoles ne pourront plus être exploitées maintenant qu'avec l'aide et sous la direction du capitalisme étranger. Voilà un pays bien préparé pour subir l'impérialisme économique, aussi bien avec le « gouvernement » bolcheviste qu'avec un gouvernement national.

La nationalisation des terres russes apparaît comme la préface d'une énorme opération financière qui fera travailler le paysan russe pour quelques banquiers d'Allemagne ou d'Amérique.

Veuillez, en effet, vous rendre compte que, là-bas, on a

donné aux paysans toute la terre, c'est-à-dire beaucoup plus qu'ils n'en peuvent cultiver avec leurs bras et avec les pauvres instruments qu'ils possèdent. Pour cultiver cette terre dont ils n'ont d'ailleurs, selon les « lois » bolchevistes, que la jouissance, il leur faut des machines. Or, ils n'ont ni machines, ni capitaux pour en acheter. Lorsque vous savez ces petits faits, tout s'éclaire.

Si les bolchevistes conservent le pouvoir, l'affaire est d'une extrême simplicité. Les bolchevistes ont fait un monopole d'État du commerce des machines agricoles, des semences, des blés, à l'intérieur comme à l'extérieur. Vous comprenez maintenant pourquoi de grands capitalistes d'Allemagne et d'Amérique ont été pleins de ménagements pour le « gouvernement » de Lénine. Les puissances d'argent, que le *Times* dénonçait au printemps de 1919, sont prêtes à avancer, à un « État » bolcheviste bien appuyé sur les baïonnettes lettones et chinoises, les sommes nécessaires pour acheter les machines agricoles dont le paysan russe a besoin. Il est vrai que le placement n'est pas de toute sécurité, mais il n'est pas impossible de prendre des garanties. Avec le temps, on ferait de l'État bolcheviste russe un organe qui percevrait un fameux impôt sur la production russe pour le compte de quelques grands manieurs d'argent de l'ancien et du nouveau monde.

Si un gouvernement national reprend le pouvoir en Russie, la situation ne sera guère plus brillante pour le paysan russe. Les puissances d'argent y trouveront leur compte, plus rapidement, plus sûrement, mais heureusement pendant un temps moins long. Tout gouvernement national qui rassemblera les terres russes sera obligé de consacrer le paysan russe, non dans la jouissance, mais dans la propriété de la terre. Mais la mesure, préparée dès le printemps de 1919 par l'amiral Koltchak, ne donnera au paysan ni capitaux,

ni machines. Les capitalistes des deux mondes seront là pour les leur fournir, non sans un honnête bénéfice.

Dans les deux cas, l'agriculture russe travaillera pour les Rois de l'Or. Dans la seconde hypothèse, elle aura l'espoir de pouvoir se libérer. Mais, pendant de longues années, elle paiera un lourd tribut à la finance et à l'industrie étrangères. Pense-t-on que cela contribue à la pacification du monde? Quand les Russes seront en état de faire le compte des millions qu'ils devront payer à l'étranger, quand ils verront la sujétion où ils seront devant les Maîtres de l'Or et du Fer, de Hambourg, de Francfort ou d'autres lieux, croyez-vous qu'il ne se trouvera pas parmi eux quelque nouveau chef de la Moscovie pour refuser le tribut et prendre les armes pour se libérer?

Autre exemple, que nous tirons d'un pays moins lointain. Que Fiume appartienne à l'Italie ou au royaume des Serbes, des Slovènes et des Croates, où est le Droit, où est la Justice, nous n'en déciderons pas, n'ayant pas qualité de juge des nations. Mais nous pouvons voir que, dans le premier cas, Fiume serait exploitée et mise en valeur par des producteurs européens, hors de la sujétion de l'or étranger ; que, dans le second, Fiume risque fort de devenir la porte par laquelle de gros intérêts financiers étrangers, armant, organisant et contrôlant le port, pénétreraient dans le pays sans industrie des Croates pour en faire la conquête économique. La pacification du monde y gagnerait-elle quelque chose? Nous en doutons. De tous les pouvoirs, celui de l'or est le plus dur et le moins humain. Si les Croates en font l'expérience, ils ne tarderont pas à désirer d'en secouer le joug. Voilà qui ne serait pas fait pour consolider la paix dans la Société des Nations.

Nous donnons ces considérations en nous plaçant au point de vue des producteurs européens. Que nous soyons

ouvriers ou chefs d'industrie, nous avons le plus grand intérêt à travailler sous la protection d'un gouvernement national plutôt que sous le contrôle de quelque grand banquier d'outre-mer. Nous soumettons ces considérations aux socialistes. Il se trouvera bien chez eux quelque héritier de la pensée des fondateurs du socialisme qui étaient si habiles à distinguer les combinaisons des capitalistes derrière les proclamations des chefs d'État. Des hommes aussi préparés à la connaissance des faits économiques ne peuvent pas demeurer aveugles sur ce point. On conçoit aisément qu'un homme comme le président Wilson, entièrement saisi par un puissant idéalisme, qui s'est élevé au-dessus de tous les particularismes nationaux, ne puisse voir le spectacle des intérêts qui utilisent, pour les détourner de leur but, les plus nobles aspirations. Mais les socialistes sont, ou croient être, en contact direct avec les faits économiques ; ils ont tous les éléments d'information ; ils connaissent et ont souvent dénoncé le jeu de la finance cosmopolite. Qu'attendent-ils donc pour mettre en garde les travailleurs français contre les lanceurs de l'impérialisme économique qui tend à assujettir les producteurs européens à la Ploutocratie internationale et qui saboterait aussi bien la paix Wilson que la victoire française ?

---

CHAPITRE XII

## *LES GRÈVES ET LES IDÉES*

Nos doctrines sur l'action ouvrière sont connues depuis la fondation de *l'Action française;* exprimées par des hommes d'origines très différentes, rattachées aux déclarations du comte de Chambord, aux idées de Le Play, du colonel de la Tour du Pin, de Proudhon ou de Sorel, elles ont pour base la reconnaissance nette du droit syndical, avec les formes d'action qu'il implique. Au-dessus du droit syndical, patronal ou ouvrier, nous plaçons l'intérêt de la production. Au-dessus de l'intérêt de la production, l'intérêt national. Voilà vingt ans bientôt que ces doctrines sont exposées par ceux qui ont fondé *l'Action française* ou y ont adhéré. Notre attitude nous a souvent valu les critiques de quelques représentants des anciens partis conservateurs. Nous n'avons cessé d'exposer ce que nous considérons être la vérité pour l'action économique et sociale. Nous n'avons jamais voulu la subordonner aux intérêts, aux passions ou aux préjugés d'une classe ou d'une autre. Nous pouvons donc commenter les événements de juin et de juillet 1919 avec une entière liberté d'esprit.

En huit jours, des grèves avaient été déclenchées de tous côtés, dans presque toutes les corporations. Nous trouvions-nous devant un mouvement de nature purement économique n'ayant d'autre moteur que l'intérêt ouvrier? Il est d'une

évidence aveuglante aujourd'hui que, si les intérêts ouvriers ont été utilisés dans ces mouvements, la direction n'en a été nullement ouvrière. Utilisant les revendications des employés et des ouvriers dans une crise économique sans précédent, un parti a provoqué ou exploité des mouvements en vue d'un résultat politique. Il les a coordonnés, à l'insu de ceux qui y participaient, leur a donné l'allure de mouvements spontanés afin de faire croire aux uns et aux autres qu'ils agissaient non selon un plan élaboré en dehors d'eux, mais sous la pression des mêmes nécessités. Il s'agissait d'organiser une grève générale, sans prononcer le mot, qui eût déterminé une hostilité profonde dans tout le pays. Ainsi pouvait-on entraîner les masses vers un objectif qu'elles ne voyaient pas. Un très petit nombre d'hommes peuvent ainsi manœuvrer une foule considérable.

Veut-on savoir comment l'on procède pour entraîner dans une action révolutionnaire des hommes qui tiennent la révolution pour le pire des maux? En 1919, les conditions économiques étant telles qu'il n'est pas de corporations où l'on ne souffre des difficultés générales, la tactique est d'une extrême simplicité. Si l'on vise une corporation où il n'y a pas de vie syndicale, on choisit quelques hommes de la profession pour engager le mouvement ; on les gagne par le cœur ou par l'intérêt ; on leur fournit un plan d'action, avec les premiers subsides. Puis, on les invite à réunir leurs camarades et l'on disparaît. A la première réunion, les camarades sont en état de défiance : ils veulent bien présenter des revendications ; ils veulent bien se syndiquer ; mais ils se défient de la C. G. T.. Les entraîneurs se gardent bien de heurter de front cette défiance, et fondent un premier groupement. Le groupement fondé, on parle doucement de la C. G. T.. Résistances ; mais il se trouve toujours un camarade pour dire que l'adhésion à la C. G. T. n'entraîne pas

l'adhésion à la révolution ; un autre déclare que, plus il y aura de non-révolutionnaires à la Confédération et plus le mouvement ouvrier sera « modéré ». Au surplus, il faut des statuts, des bureaux, des salles de réunion. Où cela se trouve-t-il, sans avances de fonds, sinon à la Bourse du Travail? Ceci dit, les propagandistes peuvent reparaître ; la défiance à leur égard n'est pas tombée, mais elle est désormais impuissante. Les nouveaux syndiqués ne sont pas encore fiers d'adhérer à la C. G. T., mais ils sont convaincus que l'on ne peut faire grand'chose en dehors d'elle, et comme ils désirent augmenter leurs salaires, ils se laissent faire violence. S'il s'agit d'une corporation bien organisée syndicalement, il suffit d'avoir le bureau du syndicat pour entraîner tout le monde. Si le bureau du syndicat résiste, et c'est très fréquent, on crée à côté de lui un comité d'entente syndicale qui lui suscite toutes les difficultés et qui, exploitant les passions contre lui, le contraint à une action qu'il condamne. S'agit-il de faire marcher les grandes fédérations, le procédé est le même. Veut-on enfin agir sur le comité confédéral lui-même? C'est par l'action de ces groupes extra-syndicaux que l'on obtient le résultat cherché.

Car il faut bien s'en rendre compte : les mouvements observés depuis la fin de 1918 n'ont pas été conçus par cette entité que l'on nomme la C. G. T., ni par les hommes les plus connus comme « meneurs » ouvriers. La grande majorité des hommes qui participent à la vie syndicale confédérale sont hostiles au mouvement révolutionnaire immédiat. Ils y sont entraînés par une infime minorité, mais par une minorité agissante et qui, utilisant dans la troupe ouvrière les intérêts immédiats, utilise chez les chefs les idées et les doctrines.

L'or étranger, l'or bolcheviste, l'or de la finance facilite cette action et en décuple la force. Mais l'or ne crée pas, il ne

permet que de multiplier et d'accélérer les mouvements. L'or n'explique pas l'ardeur de la minorité ni la passivité de la majorité. La vérité, la grande vérité, c'est que la minorité avec ou sans or, exploite l'idée pure contre une majorité qui est obligée de ne regarder sa conscience des réalités que comme une faiblesse humaine, opportuniste, devant l'idée. L'idée, c'est le marxisme, répandu à fortes ou faibles doses dans les groupements syndicalistes. Si les chefs syndicalistes cèdent devant des hommes qui ont peu ou point d'autorité syndicale, c'est parce qu'ils sont tout autant qu'eux pénétrés de marxisme, et qu'ils se trouvent ainsi sans défense contre ceux qui les accusent de tiédeur dans la foi. Ce n'est pas, comme on le dit trop souvent, le jeu de la surenchère : c'est le rappel aux principes, c'est le rappel à la doctrine qui joue. La plupart des chefs syndicalistes ont vu depuis longtemps que l'application de la doctrine déterminerait une catastrophe; mais ils ne l'ont pas abandonnée; ils ont conçu qu'ils laisseraient leurs successeurs se débrouiller dans les difficultés d'application. Il est aisé à leurs adversaires de faire pression sur eux, rien qu'en les dénonçant comme de simples opportunistes.

C'est dans ce prestige des idées qu'il faut chercher l'explication de l'absurdité extraordinaire des événements ouvriers, où l'on vit tant d'hommes entraînés, contre leurs intérêts, contre leur volonté, vers une fin qui leur fait horreur. Que l'intérêt allemand exploite cela, et qu'il provoque l'explosion au moment utile pour lui, c'est un jeu facile, avec le concours de quelques complices bien placés et bien camouflés en humanitaires. Et l'Allemagne est bien outillée pour exploiter une idée qui est née chez elle et qui est représentée aujourd'hui dans son gouvernement. Mais la force et la violence que l'on veut déchaîner résident dans les idées. Il ne faut pas compter sur le « robuste bon sens » des Français pour réagir

contre l'idée marxiste : ce « robuste bon sens », dans le trouble de la vie économique d'après-guerre, fonctionne au profit du marxisme chez tous ceux qui ont été touchés par la propagande socialiste. En l'absence, chez un grand nombre d'ouvriers français, d'une idée qui s'oppose nettement au marxisme, c'est d'ailleurs que viendra le salut. C'est le cœur, c'est le sang français qui rendra au pays le sens de sa destinée, mais non sans obéir aux raisons qui sont enseignées depuis vingt ans par les hommes qui rénovent la pensée pure et la science politique. Et nous ne devrons pas oublier, quand la crise décroîtra, qu'il est périlleux de confier la fortune d'un peuple aux coups du cœur. Si l'on veut que le cœur français demeure sain, donnons à l'esprit sa nourriture. A l'idée, il faut opposer l'idée.

---

CHAPITRE XIII

## *COLLABORATION OU LUTTE DE CLASSES ?*

Ni l'une ni l'autre, car l'une et l'autre sont des fantaisies de l'imagination qui ne correspondent en aucune manière aux réalités, quand on considère la production. L'une et l'autre supposent l'existence, dans l'économie, de groupements qui n'y existent pas. Il y a des classes sociales, aux limites fort incertaines, mais que l'on peut distinguer. Il y a non pas *une* mais *des* classes ouvrières, et *des* classes rurales, *des* classes bourgeoises, à l'intérieur desquelles il y a similitude de mœurs et d'usages. Mais il n'y a pas de classes économiques. Dans la production, il y a des ouvriers, des chefs d'équipe, des commis, des contremaîtres, des chefs de service, des ingénieurs, des directeurs, des patrons, des administrateurs. Les uns et les autres ont des intérêts propres, ou semblables, ou divergents, ou antagonistes, ou communs. Sont-ce des intérêts de classe? Jamais. On peut les nommer ainsi. Mais la vérité est que ces intérêts sont propres à la fonction de chacun dans la production. Ce sont des intérêts de producteurs définis par les fonctions. Si l'on veut les reconnaître par des caractéristiques de classe, on échoue, ou l'on aboutit à des vues de la plus haute fantaisie. Des intellectuels ont pu répandre dans le monde la notion de deux classes distinctes : celle des possédants et celle des non-possédants ; celle des ouvriers et celle des patrons ;

celle des prolétaires et celle des capitalistes. C'était pour se donner le gouvernement politique des uns et des autres. La distinction du monde social en deux classes est une vue d'intellectuel et de politicien, qui peut servir les intérêts politiques d'un clan ou d'un parti. Elle est absolument fausse pour qui veut organiser la production.

Nous ferons bien d'éliminer de notre langage et de notre pensée ces termes inexacts et ces fausses notions qui entravent considérablement notre œuvre de réorganisation économique. Nous demandons aux personnes qui souhaitent la collaboration des classes dans le travail de bien se rendre compte que leur désir est sans aboutissement. Où sont ces classes que l'on invite à collaborer? où sont leurs organes de coordination et de direction? Y a-t-il une classe ou des classes qui aient une mission spéciale dans la production? Cherchez, et vous ne trouverez rien. Vous verrez des syndicats de toutes professions dont l'utilité est évidente quand il s'agit d'exercer une action dans une profession donnée, et que l'on ne peut, quels que soient les efforts que l'on fait dans ce sens, unir dans une organisation de classe.

S'il a été créé une sorte d'institution de classe pour un certain nombre de syndicats ouvriers, c'est uniquement par l'effet d'un trompe-l'œil idéologique. Essayez de donner une organisation de même nature aux syndicats patronaux, vous verrez immédiatement que l'unité de classe est un mythe : contre elle se dressent les intérêts économiques différents, intérêts industriels contre intérêts commerciaux, intérêts agricoles contre intérêts industriels et commerciaux, divisés en outre selon les régions ou même selon les lieux. Si l'on se mettait en tête d'organiser ce que l'on appelle la collaboration des classes, il faudrait l'instituer entre les organismes centraux que se donneraient les prétendues classes.

La production serait alors organisée par un conseil réunis-

sant les chefs ou les délégués de ces classes, donnant des ordres ou des instructions à leurs commettants respectifs. Je ne crois pas qu'il se trouve un homme de bon sens pour désirer une institution où les hommes, patrons et ouvriers, seraient écrasés par l'énormité de leur tâche et seraient impuissants aussi bien à organiser le travail qu'à répartir les produits.

L'idée de collaboration des classes est évidemment née du désir d'opposer une idée à ce que les marxistes ont nommé la lutte des classes. Mais qui ne voit que parler de collaboration de classes, c'est reconnaître la possibilité de la lutte de classes, c'est en somme accepter la philosophie marxiste, c'est employer le jargon des marxistes? Qu'il y ait lutte de classes quand des intellectuels parviennent à faire croire à certains groupes que la lutte des classes existe, c'est une illusion qui a la valeur d'un fait, encore qu'il soit limité à quelques groupements. Mais que la lutte des classes soit un fait économique authentique, qu'elle explique les transformations économiques, voilà qui est faux. Que ce que les marxistes appellent lutte de classes puisse aboutir à la révolution prolétarienne, à l'organisation de la production par le prolétariat, c'est le plus grand « bourrage de crânes » que l'on puisse inventer. Voyez la Russie : il y a là-bas une dictature qui n'est pas du tout celle du prolétariat, mais qui est bel et bien une dictature intellectuelle et militaire qui a recréé, pour la production, les organes de direction et de commandement qui sont indispensables au travail humain.

Ni collaboration, ni lutte de classes, mais accord technique entre les divers éléments de la production, c'est la loi de demain. La production n'est pas divisée en classes ; elle est répartie entre des groupes économiques. Les uns vivent du charbon, les autres des tissus, les autres du livre. Qu'ils soient patrons, ingénieurs, contremaîtres ou ouvriers, les

membres du groupe ont pour premier intérêt la prospérité du livre, du tissu, du charbon. Si leur production tombe, c'est la ruine pour le patron, c'est le chômage pour l'ouvrier. L'intérêt premier, fondamental, est économique, et propre à une catégorie donnée de la production. Ensuite, mais ensuite seulement, les intérêts se différencient : il y a des intérêts propres aux ouvriers du tissu comme il y a des intérêts propres aux ingénieurs, aux patrons du tissu. Voilà les faits qu'il s'agit de reconnaître si l'on veut donner à ce pays une organisation qui tienne. Nier les divergences d'intérêts à l'intérieur d'une profession, ou nier l'intérêt commun des membres d'une même profession, c'est nier l'évidence.

Il est vrai que, dans le temps où nous sommes, la conscience des intérêts divergents est beaucoup plus forte, dans certains groupes ouvriers, que la conscience de l'intérêt général de la profession. C'est, au reste, assez humain, et il ne manque pas de patrons à qui échappe la conscience de cet intérêt général. Est-ce à cause d'un vice de l'esprit? Nullement. Mais il manque, dans toute l'économie française, les organes où les membres de la profession puissent, pratiquement, prendre conscience des intérêts généraux de la profession. Le syndicat patronal, le syndicat ouvrier sont des institutions à objectif limité, qui ne peuvent entretenir que la seule connaissance des intérêts particuliers de chaque groupe.

C'est dans une institution supérieure à ces deux groupements que les membres de la profession peuvent parvenir à une vue presque totale de leurs intérêts communs et c'est là que viennent se résoudre les antagonismes, dans la soumission à l'intérêt général de la profession. Que la création de ces organes soit sortie du pays de l'utopie, c'est un fait. Les comités permanents qui se fondent dans le pays en sont la preuve. Dans la Métallurgie, dans le Bâtiment, ont été fondés

des comités permanents réunissant les délégués des Fédérations ouvrières et ceux des Fédérations patronales. Les uns et les autres traitent au nom de leurs mandants, prennent des décisions communes et donnent respectivement à leurs commettants l'obligation de les exécuter. Le premier objet entrevu a été la conciliation, le règlement amiable des difficultés qui naissent dans le travail. Mais il y a beaucoup plus. On a compris immédiatement que ces comités auront un rôle plus étendu. Un rédacteur du *Moniteur des travaux publics* l'a indiqué très nettement : « Le comité permanent, écrit-il, ne doit pas être un simple organe de conciliation ; il doit être un centre de création. *C'est de lui que doivent partir les directions pour l'organisation rationnelle du travail; c'est lui qui doit donner aux constructeurs les indications nécessaires pour le développement du machinisme.* »

Voilà l'institution où naîtra et se fortifiera la conscience des intérêts généraux des professions. On voit qu'elle a été rapidement conçue comme un organe supérieur aux organisations patronales et ouvrières. C'est là que seront représentés les différents éléments de la production, appuyés chacun sur les groupements particuliers et agissant de concert, non pour faire de la collaboration ou de la lutte de classes, mais pour organiser la production au profit du groupe économique tout entier et à la satisfaction des groupes particuliers qui y confronteront sans cesse leurs intérêts propres à l'intérêt général. Étendez ces institutions, imaginez leur liaison par groupes économiques, par régions, et enfin sur toute l'étendue du pays, et vous apercevrez le dessin de l'organisation économique de demain.

---

APPENDICE AU CHAPITRE XIII

# *QUESTION DE MÉTHODE : CONTROLE ET COOPÉRATION* [1]

Il n'est pas mauvais que nous revenions sur de simples définitions. Nous employons ici un vocabulaire que nous n'avons pas créé, mais aux mots duquel nous donnons un sens nouveau, que comportent les circonstances où nous sommes. Nous voyons nos propres expressions reprises par des adversaires ou par des hommes dont l'action s'apparente à la nôtre, mais avec un sens très différent. Il arrive que l'on utilise, souvent de bonne foi, nos formules contre l'objet même de notre action. Précisons donc.

Dans l'action que nous avons entreprise, et qui continue celle de nos devanciers, nous écartons totalement, pour des raisons que nous avons amplement exposées, les deux méthodes dites de *lutte de classes* ou de *collaboration de classes*. Nous nions absolument l'existence des *classes* dans l'économie ; nous ne reconnaissons que des classes *sociales*, très incertaines d'ailleurs, et dont la connaissance n'est utile que pour les relations privées. Au point de vue économique, nous ne connaissons que des fonctions. Si l'on veut parler de classes, il faudra aller les reconnaître là où on ne les cherche pas du tout aujourd'hui, et nous disons, par exemple, *classes industrielles, classes agricoles, classes maritimes*, etc. Mais nous ne pouvons pas dire : classe de capitalistes, classe de salariés, et autres calembredaines de ce genre. Donc, s'il n'y a pas de classes, il ne peut y avoir ni lutte ni collaboration de classes.

Par contre, nous découvrons dans l'industrie, dans l'agriculture, des producteurs qui accomplissent des fonctions différentes,

1. 7 fevrier 1921.

dont les intérêts généraux sont les mêmes, mais dont les intérêts particuliers, découlant de fonctions différentes, sont différents et souvent opposés. Nous disons donc qu'il se produit simultanément, dans chaque groupe, solidarité (sur le plan des intérêts généraux) et antagonismes (sur le plan des intérêts particuliers). Or, la solidarité n'est conçue que par l'esprit, et par les seules élites de chaque groupe, ceci dans l'état actuel de l'organisation générale. L'antagonisme, au contraire, appartient à la vie quotidienne ; il affecte au plus haut degré la vie sentimentale, il touche aux intérêts immédiats ; il est donc ressenti beaucoup plus vivement que la solidarité. Si on laisse jouer les forces purement et simplement comme dans une société de sauvages, l'antagonisme l'emportera inévitablement sur la solidarité et les difficultés ne se résoudront que par la force, sans profit pour qui que ce soit, sauf toutefois pour les quelques hommes capables d'exploiter leur force ou celle d'autrui. Ceci étant vu, il ne s'agit pas de fermer les yeux sur l'évidence, de nier tranquillement les antagonismes, d'imprimer des livres et des journaux pour convaincre les uns et les autres de l'inexistence des oppositions, car ce n'est là que la politique de l'autruche. Le problème est donc d'utiliser le jeu des antagonismes au bénéfice de la solidarité, ceci en vue du bien commun.

Par quelles méthodes? Ici, il faut se demander pourquoi les antagonismes existent, et comment ils se manifestent. Nous posons en principe que la raison des antagonismes est que l'homme, individuellement ou socialement, cherche partout le plus grand profit au prix du moindre effort. Si la nature de l'homme ne comportait pas cette tendance, cette loi, même, disons-nous, l'opposition n'existerait pas. Ayant constaté que cette tendance est constante et universelle, nous découvrons aisément que le problème est de créer des institutions par lesquelles les hommes s'obligeront les uns les autres à faire le plus grand effort pour le moindre profit. Donc contrainte des uns sur les autres. La contrainte individuelle étant inefficace, surtout dans l'état actuel de l'économie, nous cherchons à instaurer la contrainte collective, sociale ou syndicale, donc l'objet final sera de *moraliser* et de *socialiser* l'intérêt personnel, l'effort individuel, en les obligeant à chercher leur plus grand bénéfice, non dans l'exploitation du prochain, mais dans la création continue, par

une coopération avec le prochain. La contrainte a donc pour dernier objet la coopération.

Exemple pratique : deux groupes de producteurs sont en face l'un de l'autre, l'un vendant ses produits à l'autre, qui les transforme. Dans l'ancienne économie, le vendeur cherchait par tous les moyens, honnêtes ou non, à vendre très cher, et au besoin à tromper l'acheteur sur la qualité du produit. Pour faire monter les prix, au besoin, il raréfiait artificiellement la marchandise. Inversement, l'acheteur jouait honnêtement ou non de la concurrence pour faire baisser les prix. Dans ce jeu, d'ailleurs, en période de disette, l'acheteur était invariablement roulé. Dans l'économie que nous organisons presque tous, nous changeons de méthode : 1° nous proclamons la responsabilité du vendeur devant l'acheteur ; nous déclarons que le vendeur doit justification de son travail, de ses prix, de ses bénéfices à l'acheteur. Nous mettons alors les deux groupes (les syndicats) en présence. C'est ici que la confusion commence dans les esprits et qu'une grave question de méthode se pose :

Pourquoi, en vue de quoi, les syndicats opposés doivent-ils prendre contact? Est-ce pour que chacun essaie d'imposer sa volonté irréductible à l'autre? L'acheteur va-t-il dire : je refuse syndicalement d'acheter à tel prix? — Le vendeur : je refuse de vendre à tel autre? — Méthode inefficace, qui aboutit à des compromis, à des cotes mal taillées, qui laissent les uns et les autres insatisfaits, sinon plus furieux qu'avant.

Notre méthode est toute différente : les syndicats une fois en contact, l'acheteur dit au vendeur : Je refuse de payer un prix sans justification. Si le vendeur ne peut justifier son prix et refuse de le baisser, on le boycotte, on associe contre lui tous les alliés que l'on peut trouver. — S'il le peut justifier, on l'accepte, mais on ne se tient pas pour satisfait. Alors l'acheteur enquête sur les conditions de la production du vendeur, et découvre presque toujours que celui-ci n'a pas fait tous les efforts industriels nécessaires pour obtenir une baisse de son prix de revient. Le vendeur, suivant la loi de l'humaine nature, a suivi la loi du moindre effort. On lui reproche alors son inertie et on l'invite à réaliser les progrès nécessaires, *sous le contrôle* et avec la coopération de l'acheteur, mais tout en laissant au vendeur la liberté de l'emploi de ses ressources, de ses initiatives : donc création d'un organisme com-

mun où le vendeur vient périodiquement exposer le résultat des efforts qu'il a été pressé de faire, où l'acheteur est invité par le vendeur à demander l'appui de tel ou tel autre groupe ou de l'État en faveur de ses propres efforts.

C'est ainsi que par la contrainte des uns sur les autres, on sort de la lutte stérile et que l'on entre, au profit des particuliers et des collectivités, dans une création continue par une coopération que fait jouer secrètement l'antagonisme, mais où les deux groupes en présence prennent conscience de leur solidarité.

---

CHAPITRE XIV

# A PROPOS D'UNE CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU PATRONAT

On a beaucoup parlé, depuis la fin de 1918, de la Confédération générale du Patronat. On veut la faire sous ce nom ou sous un autre. Nous dénonçons le projet comme un péril national ; nous invitons les producteurs à s'y opposer par tous les moyens. L'idée d'une confédération du patronat est une idée aussi absurde que l'idée d'une confédération générale des ouvriers. Ni l'une, ni l'autre ne sont des idées de producteurs. Ce sont des idées de politiciens, qui exploitent en même temps les passions ouvrières et les passions bourgeoises, et qui veulent avoir en mains la C. G. T. pour la manier contre les patrons, et la C. G. P. pour en tirer l'or de la vie large et de la corruption. Entre les deux, au-dessus des deux, politiciens et financiers feraient leurs affaires. A bas la Confédération générale du Patronat !

On connaît le projet qu'ont mûri secrètement quelques politiciens alliés à quelques grands profiteurs de la guerre : organiser, sous le couvert des groupements économiques consultatifs qu'a créés M. Clémentel, une véritable confédération des syndicats patronaux. On a d'abord invité les syndicats patronaux à se fédérer par groupements économiques,

l'objet déclaré étant de créer des organes d'information et de consultation pour le gouvernement. Idée excellente, dont il faut louer le ministre, mais qui devient une manœuvre dirigée par un autre ministre, M. Loucheur, et, sur un autre plan, par M. Briand. Les fédérations formées, on confédère et l'on obtient cette confédération générale de la production, dont l'idée est encore excellente, mais à l'abri de laquelle on veut entraîner les patrons vers un but arrêté depuis longtemps par les personnages qui restent dans la coulisse. Le but, c'est la constitution d'un conseil économique national, où siégeraient, avec les délégués du gouvernement, les délégués de la C. G. T. et les délégués de la confédération des syndicats patronaux. Sans l'avoir voulu, les syndicats patronaux seraient organisés en groupement de classe et trouveraient en face d'eux une autre organisation de classe, la C. G. T., devenue institution officielle reconnue pour parler au nom de tous les ouvriers français. Voilà la combinaison préparée et pour laquelle on fait, depuis six mois, une intense propagande dans les milieux patronaux. Des fédérations et des groupements ont été fondés pour propager l'idée, pour amener les patrons à accueillir avec joie et reconnaissance ce don d'une confédération patronale que l'on opposerait à la C. G. T.. Un certain nombre d'imbéciles ont sauté sur l'idée. On a pu entendre, au printemps de 1919, un ahuri déclarer que « le jour où les huit millions de patrons seraient unis *contre* les huit millions d'ouvriers », il y aurait quelque chose de changé en France ! Voilà les idées de guerre civile répandues dans le pays par les soins du ministère de la Reconstruction nationale ! C'est un péril national auquel il faut s'opposer résolument. Les producteurs français sauront faire échouer ce plan.

On voit assez le calcul des politiciens et de leurs protecteurs ploutocrates dans la réalisation de cette combinaison ;

avec une organisation fondée sur l'idée de la lutte des classes et placée à la discrétion du gouvernement, on consolide le pouvoir des politiciens habiles à exploiter le monde ouvrier. On tient les patrons, on tient les ouvriers : on les manœuvre les uns contre les autres. On se fait présenter aux ouvriers comme l'homme qui fait céder les patrons ; on se présente aux patrons comme l'homme qui calme les colères ouvrières. Résultat : puissance démagogique acquise sur les ouvriers, puissance conservatrice sur les patrons, accompagnée de sérieux profits matériels.

Veut-on réaliser quelques affaires fructueuses ? On a sous la main les moyens de diriger l'action ouvrière contre telle ou telle industrie que l'on veut ruiner complètement ou contraindre à accepter les volontés de tel ou tel groupe financier.

On a pu le constater en 1919 : le même homme, Aristide Briand, excite, ordonne les mouvements du bolchevisme, afin d'effrayer la bourgeoisie, et excite, entretient, ordonne les réactions bourgeoises. Pour le soutenir, les politiciens de la Sociale qui veulent razzier quelques bourgeois, et les bourgeois qui suent la peur et qui attendent leur salut des mitrailleuses ; au-dessus des uns et des autres, les grands bailleurs de fonds qui spéculent sur les troubles économiques pour rafler la fortune d'autrui. C'est l'utilisation politicienne du dogme marxiste de la lutte des classes, accommodé à deux sauces différentes pour les bourgeois et les ouvriers.

Opposons la vérité économique à cette prestidigitation de la politique démo-ploutocratique : l'organisation des producteurs en deux classes séparées n'est pas, ne peut être une organisation de la production, parce qu'elle ne crée aucun organe économique ; elle ne peut aboutir qu'à la constitution de deux groupes opposés, ennemis, non sur le plan de la production, parce qu'elle ne crée aucun organe économique,

mais sur le plan de la guerre. Des politiciens peuvent se flatter d'éviter la guerre à laquelle porterait cette organisation ; ils peuvent espérer qu'ils seraient les pacificateurs et les profiteurs du conflit permanent ainsi organisé. Leurs calculs seraient tôt ou tard déjoués par l'explosion des passions soulevées. Ce n'est pas impunément que l'on amplifie la peur bourgeoise, que l'on excite les appétits ouvriers. L'issue de ce jeu, c'est la répression violente et impitoyable ou la révolution non moins violente et non moins impitoyable. Dans les deux hypothèses, c'est la menace de la ruine pour le pays, c'est le sang français versé. Nous voulons épargner le sang et les richesses du pays. Producteurs, patrons et ouvriers, soyez séparés pour défendre vos intérêts respectifs, dans les cadres de vos industries ; mais soyez unis contre les politiciens pour défendre votre sang et vos biens. Il est faux, il est faux que vous apparteniez à deux classes distinctes et opposées. S'il y a des classes sociales, il n'y a pas de classes économiques. Il y a des groupements économiques propres aux métiers, aux régions et aux nations ; il y a solidarité économique entre tous les membres d'une même nation. Prenez conscience de ces intérêts communs, sans perdre conscience de vos intérêts particuliers de patrons ou d'ouvriers : cela ne conduira ni à la C. G. T. ni à la C. G. P.. Vous serez conduits à vous donner des institutions où vous défendrez ensemble vos intérêts communs de producteurs contre les naufrageurs de la finance et de la politique.

L'utile et féconde réalisation d'une Confédération générale de la production française, c'est, non pas la formation en classes, mais la formation par professions, par groupes économiques, par régions, les syndicats ouvriers et les syndicats patronaux étant représentés, par leurs délégués, à chaque palier, les uns et les autres constituant, à chaque échelon, leurs conseils de métier. Dans cette formation, le conseil

économique national est constitué, non par les états-majors de deux classes sociales, mais par les délégués-patrons et ouvriers des groupements corporatifs et régionaux de producteurs, et l'union économique nécessaire se fait contre les politiciens.

---

CHAPITRE XV

# *LA SOLUTION*

## *Indications sur une organisation économique de la France*

QUELLES que soient les difficultés de l'heure présente, nous prions les Français de dépasser les événements du jour et de considérer ceux de demain. Nous ne leur demandons pas de les oublier, mais nous les invitons à se mettre en tête une autre pensée que celle de la résistance à la révolution ; il faut savoir quelle organisation économique nous nous donnerons, patrons et ouvriers, en parfait accord, et en vue de notre bien commun. Si quelques personnes croient que le moment est mal choisi, dans un temps où le plus vif antagonisme *paraît* se manifester, nous nous permettrons de leur faire observer que, s'il est prudent de veiller à ce que cet antagonisme ne brise pas l'armature de la civilisation, il est plus sage encore de veiller avec une pensée d'avenir, et non avec la mort dans l'âme. Quiconque, au moment où sa maison paraît menacer ruine, pense à l'aménagement nouveau qu'il fera, est beaucoup plus fort que celui qui, devant le même spectacle, ne pense qu'à se garantir de la chute des pierres. Et, au surplus, soyons sérieux : si le mouvement révolutionnaire aboutit, il détermine la chute de la civilisation en Europe, et, dans cette hypothèse,

il est indifférent que nous ayons une pensée ou une autre avant l'événement. S'il échoue, et il échouera parce que les Français veulent vivre, il faut être prêt à organiser dès que la crise sera surmontée. Tenons-nous prêts à l'organisation et, quelles que puissent être les erreurs, les fautes que commettent les syndicalistes révolutionnaires au cours de la crise, ne perdons pas de vue l'excellence du principe syndicaliste. Répétons-le : la révolution dite sociale, c'est la mort ; le syndicalisme, c'est la vie et c'est l'ordre.

### *Faillite du « vieux système de travail »*

Nous nommons « vieux système de travail » le système libéral du XIX^e^ siècle, et nous disons, nous répétons depuis des années que ce système est absurde, contraire à la tradition française, contraire à l'enseignement chrétien ; irrationnel et inhumain. Il est responsable de la crise où nous sommes. Il fait faillite. La crise d'aujourd'hui le proclame. En quoi a-t-il été impuissant ? En ceci qu'il n'a pas su créer un régime économique où les producteurs, chefs et exécutants, possèdent une haute conscience de l'intérêt général de la production. Le « vieux système de travail » avait tué la conscience du producteur, aussi bien chez le patron que chez l'ouvrier ; il avait livré la production aux appétits et aux passions individuelles. Il a fait du producteur un être qui ne cherche que les gros bénéfices ou les gros salaires, sans frein, ni en ce qui concerne les bénéfices ni en ce qui concerne les salaires, et il a opposé brutalement les uns aux autres, en dehors de la connaissance de l'intérêt général. C'est lui qui nous a donné ce patron qui se f... de l'intérêt général, qui veut être le maître absolu chez lui, et qui exploite à la fois le consommateur, le fournisseur et l'ouvrier ; c'est lui qui nous a donné cet ouvrier qui se f... non moins que son patron de l'intérêt

général, et qui ne cherche qu'à le rouler et à tirer de lui tout ce que l'on peut en tirer, par la ruse ou par la force. Dans ce système, l'antagonisme naturel devient l'hostilité, décuplée par la puissance des idées lancées dans le monde, du parti des bénéfices et du parti des salaires, l'un et l'autre tirant sur la corde, jusqu'au moment où elle casse, provoquant la chute de l'un et de l'autre.

### *Le jeu de la corde*

C'est ainsi qu'un Anglais définit le système de travail du XIX[e] siècle. Pourquoi et comment? C'est ce qu'a dit cet Anglais réaliste, Mr Whitley M. P., industriel, dans un rapport remis à Lloyd George au printemps de 1919, au moment où l'Angleterre était secouée par les grèves. Nous citons une page de ce rapport, d'une force et d'une netteté remarquables, afin qu'il apparaisse au lecteur comment, dans le pays classique de l'individualisme économique, on prend conscience des erreurs du siècle passé.

Le vieux système du travail, écrit Mr Whitley, le vieux système du travail a fait faillite, et il est aisé de découvrir les raisons de cet échec. Depuis la révolution industrielle, on peut dire, en effet, que les relations entre « employeurs et employés » ont toujours eu comme base : l'antagonisme, la résistance et la contrainte.

Le même fait s'est produit dans toutes les nations civilisées. Le développement parallèle des « trades unions » et des associations d'employeurs, toujours en opposition, a atteint un tel point que nous pouvons dire sans exagérer que l'état du monde de l'industrie est un état de guerre latent.

Dans de telles conditions, il est à remarquer d'une part que les associations patronales considèrent de leur devoir de s'opposer à toute tendance, à toute proposition formulée par les associations ouvrières en vue d'un progrès ou d'une amélioration quelconque, et, d'autre part, que les associations ouvrières croient rester fidèles aux principes du travail, en s'opposant à toute proposition formu-

lée par les associations patronales pour le développement de la production.

Les deux partis ne se rencontrent donc que pour se soumettre mutuellement leurs exigences et leurs revendications qui sont les raisons d'un conflit sans fin. En vérité, les négociations entre employeurs et ouvriers sont des négociations entre ennemis et c'est ainsi que les forces et les moyens des directeurs et des employés (ouvriers) se perdent et s'usent en de vaines et inutiles controverses.

Les deux partis sont, en réalité, les victimes d'un système d'antagonisme qui a fait de l'industrie un véritable *tug of war* (*jeu de la corde*) et qui a entravé l'activité nationale en créant une pensée et des habitudes de classe. Toutes les fois, en outre, que la contrainte a été exercée, elle a soulevé automatiquement la résistance dont les conséquences ont toujours été : stérilité et gâchis.

Nous ne pensons pas qu'il soit possible de faire disparaître le conflit, mais nous estimons que la solution de l'avenir repose sur l'association étroite et ininterrompue de la direction et du travail, non point dans le seul but, que nous pourrions appeler négatif, de régler les différences de point de vue, mais dans le but positif d'encourager le progrès industriel, source de la prospérité nationale.

La paix industrielle doit être signée, une paix qui ne doit pas être basée sur la puissance d'un parti, soutenu par des tribunaux, mais une paix qui devra être l'inévitable conséquence de la confiance mutuelle, de la justice, de la bonne volonté créatrice. L'industrie ne doit connaître ni trêves, ni arbitrages obligatoires. Ce qu'elle veut, au contraire, c'est la confiance... Ce qu'elle veut aussi, c'est un courageux mouvement soutenu par le génie créateur des deux partis réunis. Tout individu qu'intéressera cette besogne ne pourra manquer de répondre à cet appel, car la tâche que nous devons affronter aujourd'hui est le plus grand problème de reconstruction sociale que le monde ait jamais connu.

Nous croyons enfin que les intérêts communs de l'industrie sont beaucoup plus importants que ces intérêts que l'on veut aujourd'hui mettre en opposition, et c'est sur la base de ces intérêts communs que pourra être établie en pleine confiance la charpente du nouveau système industriel.

Je ne crois pas que la situation ait souvent été exposée avec tant de clarté, ni le but montré avec tant de précision. Toutefois, il ne serait pas inutile, au moins de ce côté de la Manche, de montrer comment a disparu de l'industrie la conscience des intérêts généraux de la production.

Avant la révolution industrielle (et avant la révolution politique), la production était assurée par le petit atelier où maître, compagnons et apprentis vivaient en contact étroit, sans grandes différences de situation ni de puissance économique. Par le contact permanent, par les entretiens fréquents sur leur travail, les uns et les autres vivaient dans la connaissance de leur métier, de ses besoins et de ses intérêts généraux. Tout ce qui modifiait ou troublait l'exercice du métier était immédiatement connu des uns et des autres, qui acquéraient ainsi la conscience des intérêts communs que venaient soutenir des coutumes et des institutions communes.

Après la révolution industrielle, maîtres et compagnons se séparent, s'éloignent les uns des autres, perdent le contact, cessent d'échanger leurs vues et leurs connaissances. Leur situation respective est profondément modifiée. Le maître devient peu à peu un employeur dont la force économique individuelle est hors de proportion avec celle du compagnon devenu employé, ouvrier ou prolétaire. De l'un à l'autre, les communications se réduisent, et d'un côté, le maître devient un chef qui ne connaît guère que l'intérêt de son entreprise, tandis que le compagnon, spécialisé dans une partie du travail, et très éloigné par sa vie, par sa situation, par son instruction, du lieu où l'on voit la production dans son ensemble, ne connaît plus que son intérêt quotidien. Au cours du XIX$^{e}$ siècle, la séparation s'accentue. Au commencement du XX$^{e}$, elle est quasi complète : le maître est un homme qui vit dans une des branches de la production, sans autre

vive préoccupation que celle des bénéfices que l'on y peut réaliser ; le compagnon est un homme qui exécute une des pensées, un des ordres du maître, sans savoir (et sans moyens de savoir) la place qu'il tient dans le travail, sans connaissance de l'intérêt général de la profession. Pour ces deux hommes, les notions les plus précises que leur donne le travail ne sont plus que celles du salaire et du bénéfice. C'est par là que l'on arrive à la situation qu'expose Mr Witlhey.

A nous, maintenant, d'en sortir. Il faut que nous cessions le jeu de la corde, et que nous redevenions des producteurs conscients des intérêts de la production. Il ne s'agit pas de revenir à un état industriel périmé. Mais il s'agit de recréer, dans une situation économique nouvelle, une conscience des intérêts communs égale à celle qui a soutenu le système antérieur à la révolution industrielle.

Or, veuillez regarder autour de vous : où et comment le patron ou l'ouvrier peuvent-ils acquérir cette conscience? Il n'y a ni lieu ni moyens. Au syndicat patronal, le patron apprend à connaître quelques aspects des intérêts généraux de sa profession, mais vus presque exclusivement sous l'angle patronal ; au syndicat ouvrier, l'ouvrier ne prend conscience que de son intérêt de salarié. On se plaint que, dans la plupart des corporations, les ouvriers ignorent l'intérêt général de leur propre production. Mais où l'auraient-ils connu? S'il y a quelques écoles, quelques livres, quelques journaux professionnels pour les patrons et les ouvriers d'élite, il n'y a, pour l'immense majorité, ni école, ni cours, ni livre, ni journal, ni institution qui enseigne ou représente ces intérêts généraux. Au XIX^e^ siècle, l'horizon intellectuel de l'ouvrier a été rétréci à l'établi ou à l'étau, et les démagogues de la fin du siècle n'y ont fait briller que la lueur des torches. Il faut changer cela. Il nous faut créer les institutions qui

rendront à tous les producteurs la conscience de leurs intérêts communs dans le cadre de leurs différents métiers.

## ÉBAUCHE D'UNE ORGANISATION

### *Représentation des intérêts particuliers*<br>*Organes des intérêts généraux*

Où est la solution? On a parlé d'un Parlement du travail, d'une représentation professionnelle organisée sur le mode démocratique. De telles institutions seraient inorganiques. Il y a mieux à faire. Suivons les lignes que nous indiquent les conditions de la production elle-même. Nous découvrons qu'il y a un intérêt et des conditions nationales de la production ; de même, un intérêt et des conditions régionales, un intérêt et des conditions locales. A chacun de ces paliers, il y a des intérêts particuliers, qui sont patronaux ou qui sont ouvriers. Cette vue acquise, organisons ; partons du premier palier, et des organisations qui s'y trouvent. Au palier local, réunissons les délégués des organisations syndicales, patronales et ouvrières, et créons un conseil local, à compartiments corporatifs. Voici le lieu matériel et moral, où seront résolus — et prévenus — les conflits du travail, et où seront connues, par l'échange continuel des vues et des informations, les conditions communes de la production locale, les intérêts locaux de chaque corporation. Au palier supérieur, qui est la région naturelle ou la région économique, les délégués des Conseils, patrons et ouvriers, délégués locaux et délégués corporatifs, formeront le conseil régional, où seront représentés les intérêts locaux, où l'on prendra conscience des intérêts régionaux, où les différents métiers se feront connaître les uns aux autres les services qu'ils attendent les uns des autres,

où l'Agriculture pourra dire ses besoins à la Construction mécanique, où les ouvriers pourront obtenir du Bâtiment des plans de construction de cités, etc...

Au palier supérieur, qui est celui de la Nation, les délégués patrons et ouvriers des régions, les délégués patrons et ouvriers des fédérations régionales de métiers formeront le conseil national de la production. Là, intérêts de lieux, de régions, de métiers, d'industries, de grands groupements économiques, sont représentés ; là, les compétents et les responsables prennent conscience de leurs intérêts communs.

A tous les paliers, donnez à tous ces organismes leurs institutions économiques, professionnelles ou territoriales propres : revues, journaux, écoles, cours, maisons, caisses communes et particulières, et vous aurez créé, à tous les échelons de la production, les institutions par lesquelles les producteurs pourront connaître leurs intérêts communs et vivre d'une vie commune.

C'est l'ébauche d'une organisation économique de la France qui repose, non sur une idéologie, mais sur des principes tirés de l'observation des faits contemporains et qui tient compte des nécessités de la production et des créations spontanées de la vie économique. Ajoutons que c'est, depuis l'été de 1918, le programme d'un groupe d'industriels, de commerçants, d'agriculteurs qui travaille à l'organisation d'une *Confédération Nationale de la Production*, devant réunir, selon ces principes, les organisations patronales et ouvrières. Ceux qui connaissent l'histoire des idées découvriront sans peine dans ce programme l'heureuse influence de maîtres longtemps regardés comme des hommes hors du siècle et qui étaient des précurseurs. Mais ce qui en fait l'originalité, c'est qu'il est l'œuvre commune d'hommes profondément différents par leur formation politique, qui, saisis par la volonté d'organiser le pays, se sont accordés sur les condi-

tions de la collaboration pour le travail. L'idée positive de la prospérité nationale les a réunis. Voilà un des signes qui annoncent que, la crise actuelle surmontée, les Français seront prêts à se donner eux-mêmes l'organisation économique qui coordonnera les efforts de tous au nom des intérêts communs.

---

CHAPITRE XVI

# *L'AVENIR*

Ne nous demandons pas où nous allons. Nous irons où nous voudrons. Il suffit d'avoir une idée en tête, et une forte volonté à son service, pour donner une direction aux événements. Ceci est vrai pour l'homme qui porte l'erreur et pour celui qui porte la vérité. Mais la volonté qui sert l'erreur conduit les peuples à la ruine et à la mort. Celle qui sert la vérité conserve la vie des nations et leur donne la prospérité. Du jour où nous possédons une doctrine vérifiée par l'expérience, une idée dont la force de réalisation a été éprouvée, si nous y joignons la volonté de réussir, nous pouvons marcher hardiment : nous n'aurons pas à nous demander où nous conduisent les événements, car c'est nous qui les engendrerons. Et nous donnerons au monde, à notre société, à notre nation, les formes que nous aurons imaginées, prévues, la figure que nous donnerons à l'avenir que nous voulons organiser. La catastrophe russe n'est pas issue des conditions politiques et sociales de l'Empire : elle était dans la tête de Lénine et des disciples de Marx. La renaissance française est dans la tête d'un certain nombre de Français qu'anime une ardente volonté de faire vivre la France et de lui restituer son rôle d'initiatrice de la civilisation.

Ceci étant connu, on peut faire sans témérité quelques anticipations :

La période de l'individualisme économique et de la démo-

cratie politique touche à sa fin. Ces deux erreurs de l'intelligence humaine sont connues aujourd'hui comme des erreurs; il est certain que le monde moderne les rejette et va s'organiser selon les règles d'autres systèmes. Le socialisme n'a aucune chance de réussite, non parce qu'il manque d'adeptes, mais parce qu'il est d'une réalisation impossible ; l'heure de son triomphe serait celle de sa fin irrémédiable ; toutefois, il n'est pas impossible qu'il soit le régime *nominal* de quelques nations arriérées qui, incapables de saisir la contradiction entre les faits et les idées, accepteront ou subiront, sous le nom de dictature du prolétariat, une sorte d'autocratie intellectuelle, militaire et économique qui leur donnera de nouveaux chefs sous des noms nouveaux et qui, annulant en principe la notion d'autorité, renforcera en fait les institutions du commandement sous toutes ses formes. C'est ce que l'on voit en Russie, où la durée du régime bolcheviste ne s'explique que par le fait que les maîtres du régime reconstruisent, à leur profit, toutes les institutions du régime qu'ils ont détruit : les chefs de l'armée sont ramenés sous le nom de spécialistes militaires ; ceux de l'économie sous le nom de spécialistes de l'économie. Si ce régime dure quelques années, les spécialistes militaires ne pourront, pratiquement, être distingués des officiers de n'importe quelle armée, et les spécialistes de l'économie seront des patrons tout comme ceux de n'importe quelle nation dite capitaliste, et les Soviets ressembleront singulièrement aux Conseils syndicaux ou aux Consortiums économiques des nations capitalistes. Ce n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire, et l'on sait assez que ce fut le mode de transformation de la Révolution française qui aboutit sans heurts, conformément à la logique des nécessités, aux institutions napoléoniennes, avec le concours des hommes qui avaient fait la révolution.

Augereau pouvait dire, au sacre de Napoléon, qu'il ne manquait rien à cette grandiose cérémonie, rien, sinon les cinq cent mille hommes qui s'étaient fait tuer pour mettre fin à tout cela. Il n'y a pas d'autre issue, pour les révolutions, qu'elles soient politiques ou sociales, que la substitution de nouveaux chefs aux anciens, — ou la ruine totale. Mais cette substitution se fait sous des noms nouveaux et peut être accompagnée de formes nouvelles de commandement et d'organisation économique et sociale.

Dans les pays latins, à l'occident et au centre de l'Europe, les transformations peuvent se faire dans des conditions toutes différentes. Si les chefs actuels de l'économie prennent eux-mêmes en mains l'œuvre de transformation que nous avons à accomplir, ils demeureront chefs de l'économie nouvelle de demain. C'est d'ailleurs ce que nous voyons se produire sous nos yeux : sous la pression des nécessités, sous la pression de l'action intellectuelle qui s'exerce sur eux, les chefs d'entreprise, même ceux qui ont l'esprit complètement soumis aux doctrines de l'économie libérale, les chefs d'entreprise créent des institutions en opposition totale avec les habitudes et les doctrines de l'individualisme. De tous côtés, les producteurs ouvriers et patrons se syndiquent, pour établir par des contrats collectifs les conditions du travail, les prix d'achat et les prix de vente.

Mais il y a hésitation sur le mode de généralisation du système syndical : sera-t-il, selon une image que Maurras donnait à l'auteur de ce livre il y a dix ans, sera-t-il horizontal ou vertical? En d'autres termes, la généralisation syndicale *divisera*-t-elle les nations en deux groupes opposés, patrons et ouvriers, réunis en deux vastes confédérations, ou *organisera*-t-elle les nations en groupes économiques, chaque groupe réunissant les chefs d'entreprise et les ouvriers unis dans leurs syndicats respectifs, et subordonnés au conseil

de patrons et d'ouvriers qui contrôlera le groupe tout entier? Question capitale : selon la réponse que nous donnerons, nous irons à la vie ou à la mort.

Je supplie ceux qui liront ce livre d'arrêter leur méditation en cet endroit : nous sommes ici au lieu où notre avenir est engagé tout entier.

Ou nous nous diviserons en classes, et nous allons sûrement, mécaniquement, à la guerre civile, à la ruine, suivie de la lente et dure construction du seul régime qui puisse assurer notre vie ;

Ou nous nous organiserons en groupes économiques, et nous serons en mesure de donner à notre pays la plus large prospérité que les nations modernes puissent connaître. Nous accomplirons une révolution économique profonde, non seulement sans dégâts, mais avec profits constants et progressifs.

Si nous nous trouvions dans la situation intellectuelle et politique où la France était il y a trente ans, c'est-à-dire sous la contrainte de l'étroit conservatisme politique et social qui défendait les formes inertes que l'on croyait alors être l'Ordre, je crois que la seule anticipation de l'avenir que nous pourrions faire serait la prévision de la plus sotte et de la plus inutile des révolutions.

Dans l'état intellectuel où se trouve la France aujourd'hui, après les vingt années d'enseignement et de propagande de Maurras et de tout le groupe de l'*Action française*, il est possible de faire des anticipations d'un tout autre caractère.

Il est connu d'un nombre considérable de Français actifs, ardents et voulant organiser leur pays, que la division en classes est, chez les patrons et chez les ouvriers, le résultat d'une grande erreur intellectuelle.

Un nombre croissant de Français prennent conscience de ce fait capital que la solidarité des intérêts économiques

s'étend non aux classes, mais à tous les membres d'un même groupement économique, et que notre organisation syndicale doit être conforme aux indications données par la conscience de ce fait.

En d'autres termes, et pour faciliter l'intelligence de ce fait :

Dans le régime de la petite industrie, soumis à l'ancienne organisation corporative, la solidarité entre patrons et ouvriers intéressait immédiatement chaque entreprise, et les divergences ou les oppositions d'intérêts se manifestaient à l'intérieur de chaque entreprise où elles pouvaient être résolues par des accords d'homme à homme et selon les usages corporatifs ;

Dans le régime de la grande industrie, soumis à la libre concurrence, la solidarité entre patrons et ouvriers a presque complètement disparu. Les divergences ou oppositions d'intérêts ne pouvaient être résolues que par un abus de force des patrons ou un abus de force — ou d'inertie — des ouvriers ;

Dans le régime de la grande industrie, construit en dehors des données de l'individualisme, on constate préalablement que :

Que l'on en ait conscience ou non, il y a une solidarité de fait entre tous les membres d'un même groupement économique, devant un autre groupement : les patrons et ouvriers du groupe de la Métallurgie, comme ceux du groupe de la Viticulture et de tous autres, ont un intérêt commun, à savoir que la Métallurgie, la Viticulture, etc., soient prospères, et que leurs intérêts généraux ne soient pas sacrifiés à ceux d'un autre groupe ; patrons et ouvriers sont les uns et les autres solidaires de leur groupe économique, parce qu'ils ne peuvent aisément changer de métier, soit à cause du lieu qu'ils habitent, soit à cause de leur outillage, pour les patrons, de leur formation professionnelle, pour les ouvriers. La solidarité est

corporative : elle n'est plus propre à une entreprise ; l'ouvrier peut passer sans dommages ni pertes d'une entreprise à une autre ; si la corporation déchoit, il est obligé de changer de métier et subit une perte passagère ou durable.

A l'intérieur de chaque groupe économique se produisent les antagonismes entre groupements vendeurs et groupements acheteurs ; il s'agit là d'antagonismes normaux et nécessaires : l'intérêt des producteurs-viticulteurs est de vendre au plus haut prix aux négociants en vins ; l'intérêt de ceux-ci est d'acheter au plus bas prix et de revendre au plus haut prix aux détaillants. Les antagonismes se résolvent par des accords qui limitent les prétentions de chacun. A cet échelon, il y a solidarité entre les patrons et ouvriers d'un même groupement de producteurs, de revendeurs ou de détaillants. Si les producteurs-viticulteurs tirent un bon prix de leur production, il y a chance pour que les ouvriers obtiennent de hauts salaires.

Enfin, à l'intérieur de chaque groupement élémentaire, il y a antagonisme entre les différents facteurs du travail : capitalistes, chefs d'entreprise, techniciens, ouvriers. Les uns et les autres tentent de tirer le meilleur parti de leur collaboration. Cela s'appelle, en français vulgaire, tirer la couverture à soi. Quand, dans ce jeu, n'interviennent pas les forces étrangères à l'économie, ces manifestations de l'égoïsme naturel ont un effet heureux, en ceci qu'elles obligent les uns et les autres à être toujours en éveil pour maintenir leurs droits. Les antagonismes se résolvent par des accords qui profitent à tous. Donnant, donnant. Le patron consent un plus haut salaire en échange d'un meilleur rendement du travail de l'ouvrier. L'antagonisme est d'ailleurs limité à une certaine zone des intérêts : une réduction extrême des bénéfices portant le patron à abandonner son entreprise, une réduction extrême des salaires portant l'ouvrier à quitter le

métier ou à cesser le travail, les antagonismes s'arrêtent au point où la production elle-même serait mise en péril.

En résumé, à chaque échelon de la vie économique, on constate antagonisme à l'intérieur de chaque groupe, et solidarité des sous-groupes antagonistes devant les membres d'un autre groupe. Ce qui revient à dire : antagonisme à l'intérieur, solidarité quant à l'extérieur. Ces grands groupements économiques complets : Fer, Alimentation, Textile, et autres sont antagonistes à l'intérieur de la nation, et solidaires devant le Fer, l'Alimentation, le Textile des autres nations.

Ceci étant bien et dûment constaté et compris, les grandes lignes d'une organisation économique nationale apparaissent nettement, et le but à atteindre se précise. Il s'agit de rendre consciente la solidarité des groupes, de lui donner une expression, dans une institution permanente, afin que les antagonismes se manifestent et se résolvent sous le contrôle de l'intérêt commun. On imagine donc, en partant de la base économique, qu'un groupe élémentaire comprendra : un syndicat d'ouvriers, un syndicat de contremaîtres, de techniciens, de chefs de service, un syndicat d'employés, un syndicat de chefs d'entreprises, lesquels envoient un ou plusieurs délégués à un Conseil de la corporation, auquel tous les syndicats intéressés seront subordonnés, où ils prendront conscience de leurs intérêts communs, confronteront leurs intérêts particuliers et résoudront toutes les questions d'organisation qui se poseront.

Ce conseil, ainsi que ceux des groupements élémentaires appartenant à un même groupe économique, enverra des délégués à un Conseil supérieur réunissant les délégués de plusieurs corporations, et l'on obtiendra ainsi une institution où l'on prendra conscience des intérêts généraux du grand groupement économique. Le groupe économique envoie à

son tour des délégués-patrons et ouvriers à un Conseil national où l'on prend conscience des intérêts généraux de l'ensemble des groupes économiques.

Pour sortir d'une expression abstraite de cette organisation, nous pouvons essayer d'en donner un tableau vivant. Il sera permis à tout lecteur de le prendre comme une description du pays d'Utopie ou comme une préfiguration de la vie économique de demain.

## ANTICIPATIONS

L'auteur de ce livre, empruntant ses images à la corporation qu'il connaît le mieux, la sienne, celle du Livre, imagine ce que pourrait être l'assemblée générale semestrielle des conseils du groupe économique du Livre ; il reproduit l'imagination qu'il en fait sous la forme d'un procès-verbal sommaire de l'Assemblée :

Sur convocation adressée par le Président, les membres du Conseil supérieur du groupe économique du Livre se sont réunis en Assemblée générale semestrielle au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Sont présents :

Le Conseil des Lettres et des Arts : un délégué de la Société des gens de Lettres, un délégué du Syndicat des Écrivains, un délégué du Syndicat des Auteurs et Compositeurs de musique, un délégué du Syndicat des Poètes ;

Le Conseil de l'Édition, de la Librairie et de la Papeterie : deux délégués du Syndicat des Éditeurs, deux délégués de la Chambre syndicale des Libraires de France, quatre délégués du Syndicat des Employés de l'Édition et des Commis de la Librairie et de la Papeterie ;

Le Conseil des Imprimeurs : deux délégués du Syndicat patronal des Imprimeurs typographes ; deux délégués de la Fédération du Livre ;

Le Conseil du Papier : quatre délégués de l'Union centrale des

Chambres syndicales du Papier, deux délégués du Syndicat ouvrier du Papier, deux délégués du Syndicat des Employés du Papier ;

Le Conseil de la Reliure et de la Brochure : deux délégués du Syndicat patronal, deux délégués du Syndicat ouvrier ;

Le Conseil de la Fonderie de caractères (même composition) ;

Le Conseil de la Photogravure, de la Clicherie et de la Galvanoplastie : un délégué de chaque Syndicat patronal spécialisé, un délégué de chaque Syndicat ouvrier spécialisé ;

Le Conseil de l'outillage du Livre : deux délégués du Syndicat des Fabricants de machines à imprimer, un délégué de la Chambre Syndicale des Fabricants de machines-outils (à titre consultatif), deux délégués ouvriers du Syndicat ouvrier, deux représentants des Ingénieurs spécialistes ;

Le Directeur des services du groupe (à titre consultatif) ;

Le Directeur de la Maison du Livre (à titre consultatif).

Tous les Membres des Conseils représentés ont pleins pouvoirs pour traiter au nom de leurs mandants.

La séance est ouverte par le Président, qui prononce le discours d'ouverture ; le Président rappelle à tous leurs devoirs à l'égard du Livre, qui représente un élément matériellement peu important de la production générale, mais dont le rôle est capital dans la vie nationale ; parlant au nom de l'intérêt général, il exprime son regret d'avoir vu troubler, au cours du dernier semestre, la vie de l'une des corporations par une grève malheureuse : les Patrons et les Employés de cette corporation ont manqué à la loi du travail commun ; les conseils ont été institués par nos prédécesseurs, au lendemain de la Grande Guerre, pour prévoir les conflits d'intérêts et les résoudre avant qu'ils aient pris un caractère aigu ; la responsabilité de ce fait incombe aux deux parties, mais particulièrement aux Patrons, qui ont plus d'obligations que les Employés et Ouvriers dans la prévision des événements et qui auraient dû poser eux-mêmes la question des appointements restée en suspens depuis longtemps. Le Conseil supérieur espère que l'on ne reverra pas de pareils faits, qui étaient propres à l'état arriéré du pays, au temps de l'ancien régime économique, quand les classes ouvrières, agitées par la Confédération Générale du Travail, et les patrons, qui voulaient se rencontrer dans une confédération patronale, se regardaient comme des ennemis, sans voir qu'ils

étaient victimes les uns et les autres d'erreurs intellectuelles. *(L'Assemblée marque son approbation unanime).*

Le Président, après avoir donné un compte-rendu précis de l'activité des Conseils au cours du semestre écoulé, expose la situation générale du Livre : une fois encore, le Livre est menacé d'une crise, sensiblement moins grave que celle qui sévit de 1917 à 1920, mais qui causera des difficultés assez importantes au Livre français, si l'on ne prend pas d'urgence les mesures préventives nécessaires. Par suite des mesures prises en Suède, en Norvège et en Finlande, qui veulent limiter l'exploitation excessive qui a été faite de leurs forêts depuis dix ans, mesures qui seront applicables dans trois mois, les importations de pâtes de bois baisseront dans une proportion considérable ; le Canada et l'Amérique ne seront pas en mesure de combler le déficit avant un an ; notre exploitation d'alfa, bien que très développée depuis la Grande Guerre, n'est pas encore en mesure de compenser cette perte. Il va s'ensuivre une hausse sur les prix du papier, du fait que les fabricants français et anglais seront obligés de répartir leurs frais d'exploitation sur une production considérablement diminuée. Le prix des Livres, depuis longtemps stabilisé, et comportant une faible marge de bénéfices, doit être maintenu ; il y aurait même lieu de le baisser, au moins en ce qui concerne certaines collections, pour lui restituer le marché slave, enfin rouvert et accessible, mais où les Allemands veulent faire pénétrer des collections nouvelles d'ouvrages en allemand, en russe et en français, qu'ils préparent à des prix inférieurs aux nôtres. Nous avons à faire un effort considérable dans toutes les Russies, à la demande du Conseil économique national, afin de retrouver dans ces pays toutes nos voies d'accès. Cet effort sera rendu très difficile si nous sommes obligés de majorer le prix des livres. Nous avons donc à résoudre le problème d'assurer à prix réduits l'énorme fabrication de livres russes et français qui nous est demandée, dans les conditions difficiles où nous nous trouverons très prochainement.

Il y a à résoudre un problème de fabrication et, ensuite, un problème d'expansion en Russie. Le problème peut être résolu ; les Conseils, déjà saisis, vont soumettre à l'acceptation du Conseil supérieur les mesures qu'ils proposent.

Le premier délégué des éditeurs indique que, de l'étude faite

par les éditeurs-libraires et les éditeurs de musique, il résulte que le problème de fabrication peut être résolu par les moyens suivants :

Maintien du prix actuel des papiers aux seuls éditeurs de Livres et de Musique pendant la période de disette ;

Diminution de 20 % sur les prix de l'impression, du brochage et de la reliure ; la composition en russe facturée au prix de la composition en français.

Dans ces conditions, que l'on a fait connaître aux Conseils intéressés, l'Édition française pourra lutter avantageusement sur le marché russe contre tous les concurrents possibles.

Le premier délégué du Papier fait connaître qu'il est disposé à consentir le maintien des prix des papiers destinés à l'Édition à condition que l'on consente une majoration supplémentaire sur les prix des papiers destinés aux industries et commerces pour lesquels le papier est un accessoire peu important ou peut être élevé sans inconvénient. Il a obtenu l'adhésion des fabricants de boîtes, de sacs et de papiers pour le commerce de détail. Il demande l'adhésion de la Papeterie pour les articles de papeterie.

La Papeterie donne son adhésion.

Le Papier déclare en outre qu'il pourra même consentir des prix légèrement inférieurs pour les papiers destinés aux ouvrages en langue russe, si les éditeurs veulent accepter trois types et trois poids de papier seulement, dont la fabrication sera assurée par trois usines différentes qui acceptent. Il indique que l'on réalisera une économie sensible si l'on peut centraliser la production nouvelle aux environs de Rouen.

Les éditeurs s'engagent à obtenir de leurs confrères l'adoption des trois types et des trois poids. La centralisation de la production nouvelle ne dépend pas d'eux.

Le Conseil des Imprimeurs déclare que la réduction des tarifs d'impression est devenue possible ; les capitaux que l'Imprimerie avait dû engager après la Grande Guerre sont sur le point d'être amortis ; les Imprimeurs acceptent dès maintenant la réduction de tarifs, non de 20, mais de 15 %. En fait, la réduction possible est de 11 ; mais on la porte à 15, espérant que les éditeurs, qui ont établi leurs prix en tenant compte de leur bénéfice normal, consentiront une légère diminution de ce bénéfice, temporairement.

Les Éditeurs déclarent accepter.

Les Imprimeurs déclarent qu'en ce qui concerne les prix de la composition en russe aux mêmes prix que pour la composition en français, ils sont prêts à l'accorder aux conditions suivantes :

Toute la production nouvelle en russe sera centralisée dans une imprimerie spéciale que cinq de leurs jeunes confrères sont prêts à monter dans la région de Rouen ; la Fédération du Livre peut constituer des équipes de linotypistes et de correcteurs russes ; les éditeurs auraient donc à donner tous leurs volumes en russe à cette imprimerie, qui selon l'usage, versera une partie de ses bénéfices à la Caisse corporative des retraites ;

Les capitaux nécessaires, soient deux millions et demi, seront fournis par le groupe ou par ses soins.

Les Éditeurs acceptent la centralisation ; ils déclarent qu'ils font la plus large confiance aux cinq personnes dont on leur a communiqué les noms.

Le Président demande que la question des capitaux soit reportée à la fin de la séance, car elle se joint à d'autres demandes du même genre dont le bureau a été saisi.

Le premier délégué patron du Conseil de la Reliure et de la Brochure déclare que les relieurs et brocheurs pourraient consentir la réduction demandée par les éditeurs. Malheureusement, dans sa corporation, malgré tous les efforts, on a conservé les méthodes de rémunération établies à la fin de l'ancien régime économique, méthodes égalitaires qui font que l'ouvrier habile n'est pas mieux payé que l'ouvrier malhabile. Le Conseil a été impuissant jusqu'ici à modifier cet état de choses.

Le Président tient à protester contre une telle routine.

Le délégué ouvrier de la reliure et de la brochure reconnaît que le fait est exact, que, évidemment la routine l'explique en partie, mais que ses collègues sont disposés à adopter le système de la rémunération différenciée, à condition que tous les patrons relieurs et brocheurs se décident à abandonner les vieux ateliers que certains occupent encore et où le travail se fait dans les plus mauvaises conditions. C'est ce que certains n'ont pas voulu comprendre. Les ouvriers et ouvrières tiennent à travailler dans des locaux bien aérés et sains. Il faut prendre la résolution de transporter les ateliers ailleurs que dans les maisons qui ont été adaptées tant bien que mal aux nécessités du travail.

Les relieurs et brocheurs font observer que le reproche ne

s'adresse qu'à un nombre restreint de maisons, très respectables d'ailleurs, qu'ils s'engagent à mettre en demeure de réaliser la réforme réclamée. Mais peut-on mettre un million à leur disposition ?

Le président promet l'appui du groupe à condition que les patrons et les ouvriers prennent des engagements mutuels avant une quinzaine.

Les uns et les autres prennent l'engagement sur l'heure, aux applaudissements de l'assemblée.

Le Président invite l'assemblée à passer à l'examen de la question de l'expansion ; il fait connaître que le groupe de l'Exportation a promis son concours pour les campagnes à entreprendre. Nous n'avons à considérer qu'un certain nombre de moyens de réalisation. L'État donnera, quand il le faudra, un caractère officiel à nos manifestations pour la culture française. Il est bien entendu que l'effort que nous allons entreprendre n'est pas à proprement parler une conquête du marché russe ; nous devons y reprendre la place qui était la nôtre autrefois ; pour ce qui est de la production des ouvrages en langue russe, nous ne l'entreprenons et ne l'assurerons que pour fournir immédiatement aux peuples russes des moyens de culture et jusqu'à ce qu'ils aient pu reconstituer leurs propres moyens de production. C'est dans ce sens que nous avons négocié avec nos confrères slaves.

Le Conseil des Lettres et des Arts déclare que cinquante de ses membres sont prêts à se charger de conférences artistiques, littéraires, scientifiques.

Le Directeur de la Maison du Livre, sur l'invitation du Président, rend compte que l'organisme commercial corporatif peut assurer l'expédition et la répartition de toutes les expéditions ; il pourra envoyer en Russie, pour aider les libraires, un bon nombre d'employés et de commis que le Syndicat des Employés se charge de réunir. Mais si l'on veut agir avec la rapidité nécessaire, il y aura lieu d'ouvrir de très larges crédits aux libraires de Russie sur qui l'on possède toutes les références utiles ; eu égard à l'importance des opérations, on ne peut demander ces crédits ni à l'Édition, ni à l'organisme commercial corporatif ; il convient de les demander aux Banques.

Le Président expose qu'il n'a pu jusqu'ici pressentir les Banques. Il va pouvoir le faire, étant en possession des chiffres deman-

dés par les Conseils. Les différents crédits demandés s'élèvent à près de 8 millions, qu'il faut évidemment demander aux Banques, car, présentement, on ne peut obliger le groupe à un nouvel effort, si l'on tient compte des crédits énormes qu'il a consentis de tous côtés, depuis sa réorganisation, pour sa tâche d'expansion.

Mais il règne en ce moment, dans certaines banques, un état d'esprit peu favorable aux entreprises de l'intérieur. La dernière République des Soviets, celle du Thibet, lance un emprunt de plusieurs milliards, qui est une mise en vente déguisée des ressources du pays, et un consortium de banques internationales travaille à faire autoriser l'emprunt dans plusieurs pays, afin de prendre hypothèque sur les richesses du Thibet que l'on revendrait à tel ou tel État, dès la ruine définitive des Soviets thibétains. Notre gouvernement national s'emploie à faire échouer ces projets ; mais il doit lutter contre le consortium financier qui s'appuie sur une grande République démocratique dont le gouvernement est entre les mains de gros financiers.

Un délégué ouvrier du Papier déclare qu'il faut faire céder les Banques en organisant une grève de leurs employés.

Le délégué du Syndicat des Employés de l'Édition fait observer que la grève ainsi organisée obligerait au chômage non payé des employés qui ne sont pas responsables de ces manœuvres.

Le Conseil des Imprimeurs propose de refuser d'avance d'imprimer les affiches, circulaires et titres de l'emprunt projeté. L'ordre peut en être donné dans toute la France en quarante-huit heures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président fera connaître cette décision au groupe de la Banque ; il sait qu'elle sera bien accueillie par la majorité des banquiers, qui seront heureux de s'en servir contre ceux des leurs qui ont trop d'intérêts hors de France. Il ajoute que l'on peut demander aux employés de Banque, au nom du groupe du Livre, de déclarer qu'ils ne feront aucune opération pour cet emprunt.

Les Syndicats d'Employés présents approuvent et se chargent de faire aboutir ce projet.

Le Président déclare que, dans ces conditions, le groupe du Livre est assuré de l'appui cordial du Conseil supérieur des Banques, où il trouvera une majorité de financiers français, mal armés jusqu'ici pour résister à une pression extérieure.

Le Président met aux voix l'ordre du jour portant ratification de toutes les décisions prises et engagement du groupe pour la garantie des emprunts.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Avant de lever la séance, le Président remercie les Conseils de l'heureuse influence que l'action de chacun a eue sur son prochain, et des preuves de solidarité professionnelle et nationale que tous les délégués ont données en prenant conscience, devant les nécessités, de l'intérêt général.

« Nous avons une fois de plus, Messieurs, conclut-il, prouvé l'excellence du régime économique qui a été instauré au lendemain de la Grande Guerre ; ce n'est pas en vain que nous avons renoncé à ces fantômes de libertés que l'on croyait être les dieux tutélaires de la production et du commerce. Nous jouissons maintenant de la vraie liberté dans la discipline corporative. Nous étions autrefois les membres séparés d'un même corps. Nous sommes devenus un corps, dont les membres agissent en suivant les libres décisions prises par l'esprit qui connaît les vraies nécessités du corps qu'il meut. Messieurs, c'est à notre organisation que nous devons de connaître une prospérité magnifique ; c'est par cette organisation que les Français ont pu donner la preuve éclatante que leurs merveilleuses ressources intellectuelles valaient autant pour le travail que pour la guerre, et qu'ils pouvaient apporter la plus généreuse ardeur au service de... »

L'auteur s'arrête ici, supposant que les derniers mots du discours se perdent dans les applaudissements provoqués par le souvenir de l'héroïsme dépensé par les Français pendant la Grande Guerre.

La prévision de la prospérité, faite au cours de cette anticipation, pose, au reste, une question qui n'a pas été étudiée au cours de nos études. Rechercher la prospérité, c'est notre objet. Mais pour qui? pour quoi? Au service de qui allons-nous faire l'effort vers la prospérité? La réponse à ces questions sera notre conclusion.

CONCLUSION

# *AD MAJOREM DEI GLORIAM*

C'EST à dessein que, au cours des études qui précèdent, on a considéré tous les problèmes en réaliste. C'est en réaliste, en physicien, peut-on dire, que l'on a voulu traiter toutes les questions, qu'elles fussent strictement économiques, ou morales ou politiques. L'auteur a entendu montrer, avec le plus grand désintéressement moral, dans quelles conditions l'homme et les nations croissent ou décroissent, vont à la prospérité ou à la ruine. Il croit avoir fait apparaître le mécanisme matériel et intellectuel de nos luttes économiques et sociales. Que son parti-pris apparaisse et s'exprime, cela n'est pas niable : il prend parti pour la France en dehors de toute démonstration scientifique, mais non sans fortes raisons. Mais il s'est gardé d'introduire sa propre métaphysique, sa religion dans les considérations qu'il a développées.

Mais le moment est venu de conclure, et de montrer que si cette mécanique, cette physique de la vie et de la prospérité sont vraies, si elles ont pour elles les preuves fournies par la raison, la science, l'expérience, elles ne résolvent rien qu'un problème intellectuel. S'il est question de passer à l'action, et c'est ce que demandent d'innombrables Français, un autre problème se pose. La science elle-même nous apprend que l'enseignement des vérités peut porter dans une heureuse

direction les esprits résolus à agir dans le monde, mais qu'il est inefficace pour ceux qui ne se connaissent aucune raison d'agir.

Quand nous avons démontré aux Français que la prospérité de leur pays nécessite l'adhésion de leur esprit à telle ou telle doctrine, les oblige à repousser telle ou telle autre, avons-nous créé en eux et autour d'eux les conditions de la prospérité? Oui, toutes, sauf une, qui est la condition essentielle, à savoir la volonté d'agir, la volonté d'accomplir l'effort qui nous conduira à cette prospérité.

Il serait vain d'enseigner la plus petite vérité à un peuple qui n'aurait aucun goût pour l'action, aucune volonté de vivre. La guerre a révélé chez les Français une ardente volonté de conserver la France. Y a-t-il chez eux la même volonté de faire vivre et de faire croître leur patrie? Y a-t-il chez eux la volonté de s'imposer de nouveaux efforts, dont les individus bénéficieront et qui feront la grandeur du pays? Il est certain que les Français sont capables de cet effort de volonté. Mais dans quelle direction et en vue de quoi ? Voilà la principale des questions à laquelle il n'a pas encore été donné de réponse. L'expérience révèle que l'homme et les peuples n'agissent et ne travaillent à la prospérité de leurs nations que s'ils sont soulevés par une vision d'avenir, qui donne à leur action une autre fin que celle de la seule prospérité.

L'homme est ainsi construit que, à part un petit nombre d'individus qui ne sont que des ventres, il ne se voue à la prospérité de sa nation, et à la sienne propre que si la prospérité lui est présentée comme un moyen d'atteindre un but beaucoup plus élevé. C'est un fait que la prospérité allemande avant la grande guerre, prospérité qui était le fruit d'un essor économique prodigieux qui faisait du citoyen allemand un des plus riches citoyens du monde, c'est un fait

que cette prospérité n'a été obtenue que sous le souffle de l'idée que les poètes, les philosophes et les empereurs-rois avaient donnée à l'Allemagne. Les Allemands ont trouvé la prospérité individuelle et sociale en cherchant à faire de l'Allemagne la maîtresse et la conductrice des nations.

Ici, nous, Français, nous rentrons dans la loi commune des hommes et des nations : nous n'atteindrons la prospérité que si nous concevons qu'elle sera un des moyens d'action d'une France dont la destinée est de jouer un grand rôle parmi les nations.

Les Français ont-ils conscience de cette mission ? S'impose-t-elle assez fortement à eux pour qu'ils soient soulevés par elle et s'engagent dans la conquête de l'avenir ? Toutes les observations faites pendant la guerre concordent : si quelques élites ont nettement conscience des hautes destinées de la France, la plupart des Français, qu'ils soient plus ou moins éclairés, sont également saisis par l'idée de la grandeur française. Tous ceux qui ont vécu aux armées, en ligne, ont pu constater que, jamais, les authentiques combattants n'ont considéré comme possible la défaite française. Même aux plus sombres jours, alors que tout ce qui était visible des forces en jeu annonçait l'écrasement de nos armées, l'esprit du soldat français, pénétrant l'invisible, était soutenu par la victoire. Quelles raisons donnait-il ? Aucune, sinon celle-ci : *La France ne peut pas être battue.* Le Français ne pouvait imaginer le monde sans la France ; l'humanité, avec une France serve, il lui semble que ce soit un être dont le cœur va cesser de battre et dont la tête va cesser de penser. Une imagination confuse lui montre la France donnant généreusement à l'univers les trésors de sa foi, de sa bravoure, de sa pensée, de son travail. On a pu conter aux Français, depuis vingt ans, que d'autres peuples valent mieux qu'eux, et ils ont répété ces sottises du bout des lèvres : au fond, ils n'en croient rien. La

tradition orale, autant et plus que l'enseignement méthodique, a mis dans leur esprit de fortes images qui composent, sous les traits du saint, du guerrier, de l'homme d'État, du savant, de l'inventeur, de l'artisan, une grande figure de la France initiatrice de la civilisation. Sainte Geneviève, saint Louis, Jeanne d'Arc, Henri IV, Sully et Richelieu, Louis XIV, la Révolution et Napoléon, Bernard Palissy et Pasteur, les Tisserands de Lyon, les Tapissiers des Gobelins, les Ébénistes de Paris ont veillé sur le sommeil des soldats de la Somme aux Vosges. Il se peut, pensait le soldat français, que les nations étrangères aient eu des grands hommes et des ouvriers de la taille des nôtres ; mais les modèles sont à Paris ; c'est en France que l'on sait faire le beau travail, le travail fini. C'est par cette conception du beau travail que le plus modeste des Français atteint la conception de la vraie grandeur française ; c'est par là qu'il comprend que le monde boiterait si la France venait à manquer. Il a toujours refusé d'admettre que la France puisse manquer. La pensée qui l'a soutenue pendant la guerre l'animera-t-elle pour le travail de la paix?

Ici, nous touchons l'âme même de l'homme, le mystère de la destinée des peuples. Nous allons poser la suprême question, celle qu'aucun peuple ne peut éluder : suffit-il d'avoir foi dans sa propre destinée, suffit-il d'avoir foi dans les destinées de son pays pour engager ce mouvement de renaissance comme celui auquel on nous convie?

L'expérience historique nous enseigne encore que ces mouvements n'ont été engagés qu'aux époques où l'âme des peuples adhère aux vérités universelles. Hommes et peuples ne se contentent pas de leur petite vie quotidienne, hommes et peuples consentent, désirent l'effort qui les élève au-dessus d'eux-mêmes seulement lorsqu'ils croient que l'action à laquelle ils participent s'exécute dans le sens

du mouvement, de l'ordre universel. L'homme veut voir, au delà de la nation, l'humanité ; au delà de l'humanité, Dieu. Qu'il ignore Dieu ou qu'il l'honore, l'homme veut agir dans le sens que commande la Pensée, le Verbe qui anime le monde. Les soldats de l'an II obéissaient à la Liberté comme les Croisés à Dieu ; les Allemands ont cru manifester une pensée divine par leur propre triomphe de peuple-dieu comme les socialistes croient atteindre l'aboutissement du mouvement universel par leur révolution. Il est vrai que les gens de Manchester pensent à leurs cotonnades lorsqu'ils parlent de Dieu, mais il est non moins vrai qu'ils pensent à Dieu lorsqu'ils font leurs cotonnades.

Au cœur de tout peuple et de toute assemblée d'hommes qui montent parmi les nations, il y a une foi. C'est la vie elle-même qui pose le dilemme : Crois ou meurs. Celui qui ne croit pas que son action sera comptée dans le mouvement du monde, pourquoi se dépasserait-il? Pourquoi même entreprendrait-il une œuvre? Mais celui qui est mû par une foi, celui-là ne craint pas de construire en vue d'un avenir qu'il ne connaîtra pas mais vers lequel il sait qu'une pensée supérieure dirige ses efforts et ceux de ses frères. L'homme ne cherche point la prospérité pour elle-même ; il ne la trouve guère lorsqu'il en fait l'objet de ses désirs, mais s'il fait don de son œuvre à Dieu, c'est alors que la prospérité lui est donnée.

Lorsque l'on a considéré longuement ce monde dévasté par la guerre, lorsque l'on a mesuré toute l'étendue des ruines, calculé les efforts de la reconstruction, reconnu les moyens d'action, marqué les étapes, on voit le but lumineux qui sera atteint après quelques années de patient labeur. Mais c'est à ce moment que l'esprit hésite à donner un commandement au corps qui repousse l'effort : A quoi bon, si cette œuvre est vaine? A quoi bon, si ce travail est sous la

menace constante de la révolution ou de la guerre? C'est alors que l'esprit comprend la grande vérité de l'Écriture, qu'il l'entende en chrétien ou en réaliste : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. »

Paris, 16 novembre 1919.

---

# APPENDICE

## NOTRE PROGRAMME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Notre programme économique et social est positif. Il n'est pas négatif et passif : c'est un programme d'action, de création, de travail et d'organisation, reposant sur des principes éprouvés. Nous l'opposons au programme passif de la conservation sociale, qui croit pouvoir résoudre la question dite sociale par l'arrêt des transformations naturelles ; nous l'opposons au programme destructeur de la révolution sociale, qui croit pouvoir résoudre toutes questions par la destruction des institutions. Le programme de la conservation sociale et celui de la révolution sociale sont les programmes de la fatigue et de la paresse : les conservateurs veulent conserver sans effort ce qu'ils possèdent ; les socialistes (marxistes) veulent acquérir sans effort ce qu'ils ne possèdent pas. Notre programme est au-dessus de l'un et de l'autre.

### ORGANISATION SOCIALE

Ce qui est à conserver, c'est l'homme et sa force de vie. Mais, sans cesse, sans un instant de repos, nous avons à construire ou à reconstruire les institutions par lesquelles il peut être conservé, à fortifier, à accroître, à transformer, à renouveler les moyens par lesquels il vit. Nous transformons toutes choses autour de l'homme pour conserver l'homme lui-même. S'arrêter de transformer, ce serait mettre l'homme en péril. Mais si les formes des choses changent autour de l'homme, si les outils et les machines sont plus

nombreux et perfectionnés, si les institutions sont modifiées, les principes de transformation sont invariables. Ceux que l'homme met en action pour son bien suprême sont établis pour fortifier les deux formes sociales dans lesquelles l'homme vit et qui lui sont aussi nécessaires que l'air, l'eau et le feu : c'est la famille et la nation. Hors de la famille et de la nation, l'humanité est une chiennerie. L'homme entre dans la civilisation par la famille, qui le nourrit et l'éduque, par la nation qui lui permet d'échanger les biens matériels et moraux de l'humanité avec les autres groupes humains. L'unification comme le morcellement de l'humanité sont des périls pour l'homme. Nous sommes nationalistes parce que nous sommes humains.

Nous plaçons au premier rang des obligations sociales celles qui touchent la famille et la nation. Notre action dans ce sens ne se limite pas à l'expression des idées et des sentiments. Elle tend à l'organisation d'un milieu social où les familles puissent vivre et prospérer sans un effort surhumain, où la famille ouvrière ne soit pas anémiée, étouffée et corrompue, où la famille bourgeoise ne soit pas confinée dans un égoïsme stérile, ou déséquilibrée par la vie facile. Nous voulons un milieu social où la nation ne sera pas une idée pure pour ses membres ; nous voulons que la nation soit un bien rendu visible, sensible pour chacun, soit par la possession de la terre, ou de droits concrets, assurés à ceux qui portent son nom. Le milieu social créé par la démocratie rend précaire l'existence des familles. Ce n'est pas par des discours que l'on fera vivre les familles dans de telles conditions. On n'aura pas de familles prospères et fécondes tant que l'unité sociale sera l'individu. Nous voulons que la famille soit l'unité sociale reconnue. Nous voulons que les intérêts sociaux de la nation soient gérés par les assemblées de chefs de famille.

Pour transformer le milieu social où nous vivons, pour en faire le milieu où la famille prospère, il faut que l'État appelle les chefs de famille à l'organiser. Que les intérêts sociaux des villages, des bourgs, des villes, des régions soient confiés à des conseils de chefs de famille où les familles de toutes les classes seront représentées, et l'on verra s'ordonner la vie sociale sur un nouveau plan. Lois, règlements, coutumes seront faites en vue d'assurer la vie des familles. Villes et cités seront construites non plus selon la fantaisie ou l'intérêt des propriétaires de terrains, mais selon les

nécessités de la vie familiale. Il y aura des enfants en France quand les maisons seront construites pour les recevoir, quand la vie industrielle ne disloquera plus leur foyer, quand les lois, les règlements, les coutumes seront établis pour eux et leurs parents, et non plus pour l'homme et le citoyen. Alors cessera le conflit entre l'intérêt immédiat de l'homme et l'intérêt de la nation, entre la conscience du chef de famille et la loi divine.

## ORGANISATION ÉCONOMIQUE

Il faut que l'homme travaille pour nourrir l'homme. Il faut que l'homme travaille pour nourrir, vêtir, abriter sa famille. C'est l'objet de sa vie économique. Nous voulons une économie agricole, industrielle et commerciale organisée en vue de la prospérité des familles françaises. Il faut au producteur un salaire, des conditions de travail, des conditions de vie qui assurent son existence de chef de famille. Il faut une production qui ne soit pas livrée à la fantaisie ou à l'intérêt immédiat des chefs de la production, ni à la concurrence sans frein, ni à la coalition des vendeurs, ni à la paresse, ni à la fièvre de produire. Ce sont là les maux dont nous avons souffert et qui ont posé la question dite sociale.

A dire le vrai, il n'y a pas de question sociale, ou si l'on veut, il n'y aura jamais de solution définitive pour la question sociale. Les transformations économiques incessantes entraînent des changements incessants entre les divers éléments de la production. Ce sont des mouvements qui dureront aussi longtemps que dureront les sociétés humaines, et qui créent des conflits et des antagonismes sans cesse apaisés et sans cesse renaissants. Si aucune institution ne permet d'en prendre conscience et de les résoudre, ces conflits, ces antagonismes se développent, s'étendent et engendrent de longues crises où, tour à tour, les éléments antagonistes perdent la notion de tout intérêt qui leur soit supérieur et cherchent à s'exploiter et à s'opprimer l'un l'autre. Nous voulons des institutions qui règlent les rapports économiques aussi bien entre les employeurs et les salariés qu'entre les groupes de producteurs différents. Le groupement syndical est l'institution nécessaire pour cette réglementation. A la base de l'organisation économi-

que doit être le syndicat. Rémunération et conditions du travail, réglementation des prix doivent être soumis aux syndicats de producteurs et faire l'objet de contrats collectifs. Tous ceux qui participent à la vie économique doivent entrer dans une des organisations syndicales de leur corporation, de leur ordre, afin que tout ce qui touche aux rapports économiques soit sous le contrôle des seuls intéressés, des seuls compétents, et que les non-producteurs soient mis dans l'impossibilité de troubler la production.

Nous voulons une organisation syndicale totale, établie selon les nécessités des producteurs et de la production, et non selon les opinions ou les doctrines des intellectuels ou des politiciens, non dans les limites incertaines des classes, non dans l'absurde opposition de ce que l'on appelle le Capital et le Travail. Il est faux que les éléments de la production soient le Capital et le Travail. Le Capital n'est qu'un élément inerte de la production, élément qui est mis en valeur, exploité par les chefs, les cadres et les exécutants du Travail. Ce sont ces éléments vivants, actifs de la production qui doivent être organisés, non selon la classe sociale à laquelle ils appartiennent, mais selon les fonctions qu'ils remplissent dans la production, fonctions de commandement et d'organisation, fonctions de transmission et de surveillance, fonctions techniques, fonctions d'exécution, toutes fonctions entre lesquelles il peut y avoir conflit, antagonisme, mais qui sont interdépendantes et soumises à l'intérêt du métier, de la région, de la nation où elles sont accomplies.

Nous voulons donc, conformément aux intérêts de la production et à ceux des producteurs, une organisation syndicale qui épouse étroitement les formes mêmes de la production. Qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce, nous concevons un ordre syndical où, à tous les paliers de l'économie, locaux, régionaux et nationaux, puissent être établis des conseils de la Production, formés par les délégués des syndicats de patrons, d'ouvriers et d'employés, et dont l'autorité sera supérieure à celle des syndicats patronaux et ouvriers, et où les ouvriers connaîtront les conditions de la production, où les patrons connaîtront les vraies conditions de la vie ouvrière, où les uns et les autres connaîtront leur intérêt professionnel commun et seront en mesure de provoquer les progrès de leur technique et l'expansion de leur activité.

Nous voulons que les affaires des producteurs soient administrées par les producteurs eux-mêmes. Que les Conseils de la Production soient autre chose que des organes de « conciliation » entre employeurs et salariés ! Qu'ils deviennent les organes qui, administrant les ressources des corporations, seront capables d'employer ces ressources à la réalisation des entreprises collectives qui seront la grande force de l'économie de demain ! Que les conseils régionaux emploient leurs ressources syndicales à la mise en valeur des régions et de leurs ports ! Qu'un conseil économique national, réunissant les délégués des fédérations patronales et ouvrières, avec les délégués ouvriers et patrons des régions soit assez fort, assez riche pour organiser lui-même, sans attendre l'aide de l'État, l'expansion de la production française dans le monde. Qu'il entretienne à l'étranger ses représentants, ses consuls, acheteurs et vendeurs, régulateurs de l'importation et de l'exportation, et soumis à la loi du travail et non plus aux variations et aux caprices de la politique parlementaire et démocratique. Veut-on l'utilisation de la victoire? Veut-on la grandeur et la prospérité du pays? C'est dans cette voie qu'il faut se diriger.

## PRINCIPES INTELLECTUELS

Nous savons que les principes d'organisation que nous proposons au pays sont loin des vues actuelles de quelques groupes, aussi bien ouvriers que patronaux. Révolutionnaires marxistes et bourgeois autrefois libéraux, les uns et les autres soumis à l'influence des mêmes agitateurs, sont jetés dans l'organisation de classe. On a rêvé, de part et d'autre, la séparation du pays en deux vastes organisations opposées l'une à l'autre. Absurde et criminelle rêverie qui conduit à la guerre civile ou à l'épuisement du pays dans une agitation sans issue. Nous disons le péril. Nous en disons les causes : chez les uns et chez les autres, la vue des réalités, la connaissance des nécessités sont faussées par des idées, par des doctrines, par des idéologies nées dans le cabinet d'intellectuels sans contact avec le travail. Si nous voulons mettre de l'ordre dans l'économie française, un de nos premiers soins est de mettre de l'ordre dans notre esprit. Nous avons à chasser de la circulation intellectuelle les erreurs de l'économie libérale et celles de l'économie socialiste.

## PRINCIPES POLITIQUES

On s'attache vainement à séparer le problème économique du problème politique ; on s'attache non moins vainement à les confondre. Il y a bien deux problèmes distincts ; mais ils sont liés sans être confondus. Nous n'hésitons pas à affirmer qu'il n'y aura aucune organisation économique nationale, représentant tous les intérêts, dans le régime démocratique. La démocratie, fille et mère des partis et des factions, ne peut tolérer une organisation qui retirerait aux factions et aux partis leur pouvoir sur les citoyens. Il y a opposition irréductible, de principe et de fait, entre ce régime d'opinion et tout régime basé sur une représentation des intérêts familiaux et professionnels.

Veut-on une représentation qui aboutirait à une sorte de Parlement du Travail, établi selon les procédés démocratiques et possédant le pouvoir souverain ? C'est la plus grande chimère. C'est l'impossible. Ou c'est la multiplication immédiate des conflits les plus aigus. Quelle collaboration pourrait s'établir entre intérêts différents, divergents, se rencontrant dans le lieu où ils deviennent souverains ? Aucune collaboration ne serait possible. Le moindre des maux qui naîtrait dans un tel lieu serait une coalition entre quelques grandes corporations qui imposerait son pouvoir aux autres. Le pire, ce serait que le pouvoir financier qui a des moyens d'action sur de nombreuses corporations, prît le pouvoir sur toutes. Ce n'est pas à ce résultat que tendent les Français. Ils veulent un pays organisé par les intéressés et les compétents, tous soumis à l'intérêt national. Qu'ils recherchent avec nous un organe qui représente effectivement cet intérêt national et qui soit assez fort pour le faire respecter par tous les groupes de la nation. Ils n'en trouveront pas d'autre que le pouvoir indépendant de toute élection, la monarchie. Que les Français qui veulent réaliser l'organisation économique et sociale du pays multiplient leurs syndicats, qu'ils se fédèrent et se confédèrent, c'est la première partie de leur œuvre. S'ils veulent aboutir, la seconde, qui sera la conclusion de leur effort, ce sera l'appel au Roi.

# ÉCONOMIE, MORALE, RELIGION

## *I. — LE ROLE DES CATHOLIQUES DANS LA NOUVELLE ORGANISATION ÉCONOMIQUE*

### I

7 juin 1920.

J'AI peu traité jusqu'ici, dans mes ouvrages, la question du rôle que peuvent jouer les catholiques dans la réorganisation économique du pays. Ce n'est pas sans raison. C'est très volontairement que, puisqu'il s'agissait de chercher les formes d'association professionnelles et économiques, je me suis surtout attaché à trouver les moyens d'unir des hommes qui font le même métier ; les formes d'association proposées supposent que les hommes sont de même croyance, ou que, s'ils sont de croyances différentes, ils pourront collaborer autant sur le plan national que sur le plan économique et professionnel. Mais je n'ai jamais perdu de vue que la question religieuse domine toutes les questions que nous avons à nous poser ; d'ailleurs, c'est l'auteur de ces études qui a montré, dans une série d'études publiées en août 1919, que la prétendue lutte des classes est une lutte beaucoup plus religieuse que sociale.

Mais la question m'a été posée : quelle sera la place des catholiques dans l'organisation économique qui commence aujourd'hui ? La réponse doit être nette : la place des catholiques sera la première ; car ce sont eux qui possèdent les

plus puissants moyens d'action (je parle des moyens spirituels qui l'emportent sur tous les autres).

Animés par la foi qui leur commande l'amour du prochain, qui les prépare ainsi à une riche vie sociale, possesseurs d'une doctrine qui les conduit à la recherche méthodique d'un *bien* défini et à la lutte ordonnée contre un mal non moins défini, les catholiques sont, parmi les hommes, ceux à qui ont été données les plus grandes forces d'organisation dans les sociétés humaines. Et, dans notre temps, où l'homme doit accomplir un si grand effort pour nourrir et vêtir ses enfants, les catholiques se trouvent, par leur doctrine, les mieux qualifiés de tous pour conduire notre effort de travail car, sachant que les vrais trésors sont ceux que n'atteint ni le ver ni la rouille, ils sont armés contre la corruption qui vient de la richesse que nous sommes condamnés à acquérir si nous voulons arracher ce monde à la famine et au froid, c'est-à-dire à une situation qui engendre et multiplie le péché. Il faut être détaché des richesses, en esprit, si l'on veut être capable de les administrer pour le bien de l'homme. C'est pourquoi le croyant, le chrétien, à qui sa foi commande de n'être pas possédé par la richesse, est celui qui est désigné pour diriger notre effort de création et lui donner son plein sens. Il reste à savoir comment et sous quelles formes son action va s'exercer.

## II

Une longue tradition donne aux catholiques français une direction : les corporations, qui les anima, sinon l'esprit chrétien ? Il y a eu en France, il y a eu dans toute la république chrétienne, pendant des siècles, un ordre social chrétien dont les vertus ne sont niées par aucun homme éclairé. Les rapports sociaux, entre hommes de conditions différentes, et

travaillant ensemble, étaient soumis à des règles élaborées par des hommes qui se référaient à la doctrine chrétienne, et les mêmes hommes élaboraient, sous le même signe chrétien, les règles strictement professionnelles. Les hautes qualités du travail français viennent en grande partie de cette pénétration du travail quotidien par une foi créatrice d'une morale sociale et professionnelle. C'est aux corporations chrétiennes que nous devons d'être encore, malgré un siècle d'anarchie, les meilleurs ouvriers du monde. Pouvons-nous ramener cet ordre parmi nous? Nous le croyons fermement ; mais ce sera par l'emploi de moyens nouveaux, propres au temps où nous sommes, propres à nous permettre de recréer, au milieu des nécessités nouvelles, les conditions d'un ordre dont les principes sont éternels.

Dans le chaos du XIX[e] siècle, il y avait à recréer les sociétés professionnelles, les associations de métiers. Les catholiques ont été les premiers à le rappeler, à reprendre et à rajeunir leurs doctrines. Suivant l'enseignement des Papes, et sous l'inspiration de maîtres comme le Play ou le colonel de la Tour du Pin, ils ont été les initiateurs de ce mouvement de création syndicale qui a, enfin, saisi la France entière. Pourquoi et comment le mouvement syndical catholique ou chrétien a-t-il été dépassé par le mouvement d'inspiration socialiste? Pourquoi le mouvement socialiste est-il apparu longtemps comme le créateur et le seul organisateur du syndicalisme? Ce n'est pas seulement par la surenchère. Cela tient largement à l'absence d'unanimité chez les catholiques dans le mouvement que les meilleurs d'entre eux avaient engagé. Au XIX[e] siècle, un nombre considérable de catholiques, subissant l'influence du siècle, avaient rétréci la vie catholique à la vie strictement spirituelle, renonçant à toute projection de la foi sur les phénomènes de la vie sociale ; nombre d'entre eux avaient accepté ou subissaient le libéra-

lisme économique ; d'autres conservaient la tradition de l'influence sociale du catholicisme, mais uniquement sur le plan de l'opinion, voire des sentiments, sans voir que, sans institutions, opinions et sentiments sont impuissants. C'est ainsi que, parmi les catholiques eux-mêmes, les enseignements de l'Eglise et l'action des chefs qui s'y conformaient ne purent déterminer un mouvement qui aurait dû déborder sur les incroyants et s'imposer à eux. C'est un fait remarquable que les catholiques qui ont voulu exercer une action sociale ont dû se donner le nom de « catholiques sociaux », indiquant qu'ils avaient à se distinguer de catholiques non « sociaux », singulière espèce de fidèles d'une religion qui est, essentiellement, « sociale ». Il n'est pas inutile d'ajouter qu'une des raisons qui s'opposèrent à l'action organisatrice du catholicisme fut le fait que des chefs d'industrie, plus occupés de leurs intérêts temporels que du bien religieux, national ou social, s'efforcèrent de contrôler le mouvement et favorisèrent le développement des œuvres de bienfaisance beaucoup plus que la création ou le développement des institutions syndicales. Dans ce sens, beaucoup de catholiques marchèrent « *A reculons* », comme le dit le titre du remarquable ouvrage de ce religieux anonyme que M. du Passage a publié avant la guerre [1].

## III

Mais ce n'est pas en vain que s'est exercée l'action d'hommes comme Le Play, le colonel de la Tour du Pin et le comte de Mun. Le pays commence d'en recueillir le bénéfice : le succès du maître ouvrage de M. de La Tour du Pin (*Jalons de route, Vers un ordre social chrétien*) qui dure et se renouvelle,

1. *A reculons*. Réflexions d'un ami. Préface de H. du Passage. Chez Giard, à Lille.

plus de dix ans après sa publication, vingt ans après la publication des premières études qu'il contient, montre que le mouvement intellectuel commencé par l'Ecole sociale catholique, loin de décroître, s'est fortifié, qu'il a gagné en profondeur et en étendue. L'œuvre que nous avons entreprise lui est étroitement apparentée. Si notre œuvre est accueillie aujourd'hui avec tant de faveur par tant d'hommes divers, qui s'attachent plus à son aspect économique actuel qu'à sa valeur sociale, cela prouve que l'on rend hommage à l'effort de ceux qui nous ont précédés et dont la pensée a cheminé, depuis vingt ans, dans l'esprit français, et même dans l'esprit européen, et s'est imprimée avec tant de force qu'elle fait éclore, presque au même moment, en Suisse, en Catalogne, et même en Allemagne, des œuvres semblables, œuvres où l'on reconnaît, non le stérile regret du passé, mais la pensée salutaire de l'avenir!

La conception catholique de l'ordre social renaît ainsi, autant chez les catholiques que chez les incroyants ; elle s'impose aux hommes, même hors la foi. Aussi bien, de grands changements se sont-ils produits chez les catholiques. L'espèce des catholiques qui croyaient que l'on peut concilier l'individualisme économique et social avec la foi et la vie chrétiennes disparaît ou renonce à toute opposition sérieuse. Les chefs d'industrie qui redoutaient le syndicalisme, catholique ou non, ont compris qu'il est la loi de l'avenir et que c'est par lui, et par le supra-syndicalisme en formation aujourd'hui que tous les facteurs de la production travailleront de concert à la reconstruction de la cité. Dans toutes les paroisses, et surtout dans les paroisses industrielles, les catholiques, reprenant conscience de la force qui leur a été donnée, se reforment pour prendre part à l'action sociale. Il est fait moins de publicité à leurs actes qu'à ceux des révolutionnaires ; mais on ne masquera pas longtemps une action,

qui, on peut le prévoir, ne tardera pas à se manifester avec éclat.

C'est le moment, pour le syndicalisme catholique, de compléter sa doctrine sociale par une doctrine économique qui surmonte les doctrines révolutionnaires. Que l'intelligence catholique puisse la fournir, c'est l'évidence. Toute intelligence éclairée par les doctrines chrétiennes est en possession des moyens de résoudre tous les problèmes que pose la réorganisation économique. Quiconque a bien pénétré la notion du péché et analysera les phénomènes économiques découvrira, et plus vite, les mêmes vérités que celui qui les analyse en réaliste.

Les doctrines économiques sont-elles élaborées aujourd'hui ? Ont-elles acquis la force des doctrines sociales ? On ne saurait l'affirmer. Si quelques chefs de groupements ont des vues précises sur leur action proprement économique, il y a hésitation chez un certain nombre de jeunes chefs qui ont subi l'influence de groupes politiques où la propagande démocratique tenait plus de place que l'action religieuse. Au moment où les catholiques sont appelés à prendre une place de premier rang dans la vie française, il est d'une importance capitale qu'ils apportent, dans leur action économique, autant de vigueur intellectuelle que dans leur vie religieuse et sociale. Comment un mouvement plein de promesses pourrait-il être entraîné loin des destinées vers lesquelles il tend; c'est ce que nous allons chercher.

## IV

14 juin 1920.

Il y a aujourd'hui un mouvement syndical catholique plein de promesses, avec lequel les syndicats patronaux, la C. G. T. et l'Etat devront bientôt compter. Il s'agit de savoir comment

il s'affirmera et s'il est en possession d'une doctrine économique (je ne dis pas : une doctrine sociale) qui lui permette de surmonter le syndicalisme révolutionnaire. Or, à ce point de vue, il nous paraît régner une certaine confusion : si l'on voit, dans le mouvement syndicaliste catholique, quelques têtes qui possèdent et expriment des idées nettes sur le rôle *économique* des syndicats (comme, par exemple, M. Gaston Tessier, à qui l'on doit une remarquable étude sur *l'organisation économique pour l'Essor français*), il y a, au milieu ou à côté des syndicats chrétiens, un certain nombre d'hommes, qualifiés ou non, mandatés ou non, qui travaillent à faire entrer dans le syndicalisme catholique des idées, des doctrines qui n'ont rien du tout de catholique, qui viennent de groupements politiques, et qui risqueraient de compromettre le mouvement à l'aube de son renouveau.

D'autre part, parmi les personnes qui appuient le syndicalisme catholique, par dévouement à la Foi, il y a encore trop d'esprits qui confondent action sociale et action économique et qui considèrent le mouvement syndical chrétien comme une forme d'action sur le peuple et pour le peuple, à laquelle on peut participer, de l'extérieur, avec le sentiment que l'on apporte dans une action pour des frères cadets qui ont besoin d'être protégés et guidés. Il faudra faire comprendre à ces âmes généreuses que le syndicalisme, chrétien ou non, se développe sur un plan différent de celui de l'action à l'égard des déshérités, que sa force sociale vient du haut sentiment de dignité humaine qui l'anime, et que sa force économique viendra de la compétence avec laquelle il abordera toutes les questions d'organisation de la production. Il n'y a peut-être là que des nuances : mais elles sont d'une importance capitale. C'est une question d'éducation sentimentale. Considérons surtout les questions de formation intellectuelle.

D'une manière générale, la direction du mouvement syn-

dicaliste catholique demeure celle des initiateurs : le syndicat libre dans la profession et la région organisées. C'est ce que rappelait M. Gaston Tessier, en 1918, dans l'étude citée plus haut, en montrant combien cette formule, qui ne date pas d'hier, est d'une saisissante actualité. C'est la direction que M. Tessier, avec ses collaborateurs, donne aux efforts de la Confédération générale des Travailleurs chrétiens, dont il est le secrétaire général. C'est la direction salutaire, celle que nous suivons ici même, nous rattachant aux mêmes principes et en poursuivant l'application dans le domaine des nouvelles réalités économiques.

On peut prévoir que, soumise à cette haute discipline, à la fois sociale et économique, la Confédération des Travailleurs chrétiens recueillera rapidement les fruits de l'action où elle est engagée, car elle ne pourra manquer de provoquer la création d'institutions où ses syndicats pénétreront, s'élevant ainsi au-dessus de la formation de classe qu'ils ont prise tout d'abord pour acquérir la conscience de leur force, et qui peut être regardée comme le deuxième palier du mouvement général.

## V

L'idée centrale, dominante, est donc l'idée salutaire. Il ne faut pas se dissimuler qu'elle est contrebattue par des influences extérieures au syndicalisme chrétien et qui se manifestent parfois à l'intérieur même des syndicats chrétiens, le plus souvent dans les organes de presse extérieurs au mouvement. Le contact avec les organisations révolutionnaires a eu souvent de détestables résultats pour quelques militants du syndicalisme catholique qui, manquant d'une doctrine économique solide, ont subi l'esprit et les méthodes du syndicalisme socialiste et ne se sont opposés à lui que par

une sorte de surenchère. Un exemple : j'ai vu, en juin 1919, le secrétaire d'un syndicat catholique présenter à un syndicat patronal la revendication de la semaine de quarante-quatre heures, huit jours après que le secrétaire du syndicat révolutionnaire avait réclamé la semaine de quarante-huit heures.

A un point de vue plus général, un certain nombre d'intellectuels ont répandu, dans les milieux des ouvriers et des employés catholiques, des thèses qui ne sont rien d'autre que de pâles copies du socialisme tendant à la révolution sociale. Exemple : un journaliste d'une grande ville industrielle définissait le mouvement syndicaliste chrétien comme un mouvement qui devait conduire les classes ouvrières à une sorte de collectivisme en quatre étapes :

On peut apercevoir, écrivait-il en août 1919, comme quatre étapes de cette ascension : la participation à la gestion intérieure du travail, la participation à la prospérité industrielle ou aux profits, la participation à la propriété partielle et, enfin la participation à la propriété collective des instruments de travail.

Le même journaliste citait à l'appui de sa thèse de brefs extraits de congrès ou de programmes parmi lesquels il épinglait deux lignes extraites d'un document syndical exprimant toute une doctrine :

« Participation ouvrière effective aux profits et à la gestion des entreprises ».

Qu'un pareil programme vienne d'un cœur généreux, cherchant avec passion la solution des problèmes sociaux, nul n'en doute. Mais qui ne voit qu'il met le syndicalisme chrétien à la remorque du syndicalisme révolutionnaire et qu'il le conduirait non à l'ascension, mais à la déchéance? Qui ne voit, en outre, qu'il n'y a là aucun effort d'invention, de création, mais simple imitation, simple reproduction, affai-

blie, des thèses d'un marxisme atténué? Qui ne voit, enfin, que ce programme n'est que le produit de la fausse hardiesse d'hommes qui veulent paraître aussi hardis que les marxistes, mais qui n'ont jamais considéré les résultats économiques que donnerait l'application des thèses qu'ils adoptent, sans s'apercevoir que leur fausse hardiesse les laisse en deçà des buts socialistes?

L'auteur de cette chronique, catholique mais non théologien, n'est pas qualifié pour approuver ou condamner, au point de vue religieux, « la participation ouvrière effective aux profits et à la gestion des entreprises ». Il est assez éclairé sur la doctrine de la foi qu'il professe pour savoir que, si cette thèse n'est pas, en soi, contraire à l'enseignement qu'il a reçu, il est singulièrement aventuré d'essayer de la mettre en circulation sous le couvert d'un programme général qui serait spécifiquement catholique. Et il est assez informé des réalités économiques pour savoir comment l'application de cette thèse en apparence généreuse mettrait en péril la vie chrétienne aussi bien que la vie humaine.

Disons-le à certains catholiques comme nous le disons aux socialistes évolutionnistes ou révolutionnaires : *La participation effective ouvrière aux profits et à la gestion des entreprises*, qu'elle soit organisée par des catholiques ou par des socialistes, ce serait, purement et simplement, l'organisation des soviets et l'arrêt de la production. Les assemblées, les conseils, qu'ils soient formés de patrons, d'intellectuels ou d'ouvriers, catholiques ou non, socialistes ou non, sont radicalement impuissants à diriger la production. Dans l'action productive, comme dans l'action militaire, comme dans toute action, les heureux résultats ne sont obtenus que par l'unité de commandement ; l'unité de commandement n'est obtenue que par l'action d'un homme qui se désigne lui-même ou qui est choisi par ses supérieurs. Or, qui pose le principe de la

participation ouvrière à la gestion pose inévitablement le problème de la désignation ou de l'acceptation du chef par ceux qui seront ses subordonnés. C'est ici que le principe fait exploser l'organisation du travail. Si, dans les sociétés anonymes, qui ont tant d'inconvénients, on arrive à faire désigner les meilleurs chefs par des assemblées, parce que des actionnaires, cherchant les profits, cherchent l'homme le plus habile à les produire, dans les sociétés de producteurs, le problème se renverse : les producteurs désirent bien avoir à leur tête l'homme qui leur donnera les plus grands profits, mais ils désirent surtout se donner pour chef celui qui leur demandera à eux-mêmes le moindre effort ; et, détenteurs de la souveraineté, ils mettent tous ses actes en discussion ; le régime introduit la discussion permanente dans le travail. Il y introduit en même temps la compétition, et non point la compétition entre les meilleurs, mais la compétition entre les pires : ce sont les plus rusés, les plus bavards qui triomphent dans les assemblées. Il n'y a pas une entreprise qui puisse résister longtemps à un pareil régime qui conduit à la diminution rapide de la production et finalement à la ruine totale.

Est-ce à ces résultats que veulent aboutir ceux qui propagent dans les syndicats chrétiens l'idée de la participation ouvrière à la gestion ? Nous sommes bien certains qu'ils reculeraient d'horreur s'ils se rendaient compte que leur propagande tend à préparer un régime qui est un acheminement vers les soviets et vers un état social analogue à l'état social russe où la famine est devenue une institution officielle. Qu'ils se gardent donc de saisir et de prendre à leur compte celles des idées socialistes qu'ils croient devoir leur assurer la faveur des classes ouvrières. Qu'ils en fassent l'analyse et la critique avant de les incorporer à leur programme. S'ils ne

sont pas assez informés des réalités économiques pour les juger humainement, qu'ils se rendent compte, à la lumière de leur foi et de leur doctrine religieuse, que toute organisation économique qui introduit la discussion, la dispute, l'hostilité au centre de l'action créatrice est faite pour faire naître et multiplier le péché chez des hommes qui, placés dans un autre régime, peuvent vivre en bon accord. La direction des entreprises par les producteurs théoriquement associés, tout comme la participation ouvrière à la gestion, ce n'est plus seulement l'opposition entre patrons et ouvriers (qui peut être féconde), c'est l'opposition de tous les producteurs entre eux, c'est l'opposition de tous les hommes qui briguent les fonctions de chefs et qui constituent autour d'eux des clans ennemis. C'est l'organisation de la guerre individuelle dans l'usine. Rien n'est plus contraire à la doctrine chrétienne, comme rien n'est plus contraire aux plus élémentaires intérêts moraux et matériels de l'homme, qu'il soit du Christ ou de Mahomet.

## VI

C'est dans une tout autre direction que les catholiques, agissant dans leurs syndicats, feront rentrer dans la vie économique, comme dans la vie sociale, l'esprit créateur qu'ils reçoivent de leur foi. Aussi bien, c'est à une action de création économique que le secrétaire de la Confédération des Travailleurs chrétiens a convié les adhérents des syndicats chrétiens. C'est encore M. Tessier qui, prévoyant l'avenir, écrivait en 1918 :

Les industriels, les commerçants, se grouperont sous forme de cartels, de sociétés d'achat et de comptoirs de vente. Les travailleurs constitueront des puissances d'équilibre, qui s'appelle-

ront syndicats. Entre ces deux catégories d'associations, il s'établira des commissions mixtes, organes de conciliation et d'arbitrage, chargées de promouvoir et de garder, par delà les intérêts particuliers, l'intérêt corporatif. Elles concluront des conventions collectives de travail, reconstituant ainsi les us et coutumes follement abrogés autrefois. Peu à peu, sous la garantie de vraies compétences, se régleront, dans le cadre des régions autonomes, ces angoissantes questions de formation technique, de rémunération, d'outillage et de méthodes. L'État n'interviendra que pour sanctionner les accords et assurer la représentation normale des ntérêts économiques.

C'est là l'aboutissement d'un programme catholique et réaliste. Il faut souhaiter que ce programme soit appliqué avec vigueur par les organisations catholiques et que les syndicats de travailleurs chrétiens soient assez forts pour exercer, sur les syndicats patronaux, la pression nécessaire pour les amener à cette organisation professionnelle à laquelle beaucoup d'entre eux sont encore rebelles. Ces commissions mixtes, dont parlait M. Tessier, que seront-elles, sinon ces conseils de la production qui doivent devenir le lieu où régnera non point l'autorité patronale ou l'autorité ouvrière, mais l'autorité professionnelle? On peut regretter que présentement les syndicats chrétiens ne soient groupés que sur le plan artificiel de classe ; on eût souhaité qu'ils prissent l'initiative de fonder une Confédération des *producteurs* chrétiens, où syndicats patronaux et syndicats ouvriers eussent fourni les plans de l'organisation économique de demain. Mais considérons le travail accompli comme une étape, au delà de laquelle, par une création continue, les syndicats chrétiens atteindront le plan supra-syndical (que toutes les organisations cherchent à atteindre aujourd'hui) et y apporteront leur esprit et la vertu de leur foi. On imagine que c'est par là qu'ils s'imposeront dans l'organisation générale. La difficulté est que les groupements syndicaux catholiques de

chefs d'entreprises manquent actuellement. Mais, qu'ils se créent ou non, on peut imaginer que les syndicats de travailleurs chrétiens, demeurant groupés confessionnellement sur le plan social, s'associent, par leurs délégués, sur le plan strictement économique, au travail d'organisation économique comme celui auquel participe la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises en même temps que d'autres associations. Le temps vient où des efforts aujourd'hui séparés, parfois divergents, mais mus par une même pensée religieuse, ou nationale, ou corporative, seront en mesure de s'associer pour travailler de concert à l'organisation du pays, pour le bien matériel du pays, et chacun apportant à l'œuvre commune le bienfait de l'esprit qui l'anime. Notre vœu est que les catholiques, trouvant dans leur foi et dans leurs traditions les trésors incomparables des vertus chrétiennes, soient ceux qui donnent à la France les plus larges bienfaits. Que ceux qui ont si généreusement donné leur sang dans la guerre soient ceux qui deviennent les meilleurs ouvriers de notre reconstruction. Afin que la paix et l'abondance soient dans nos demeures. Afin que soit loué le nom du Christ.

---

## II. — UNE DÉFENSE DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE SOUS LE COUVERT DE LA LOI MORALE

4 octobre 1920.

NOUS ne sommes pas seuls à proclamer la faillite de l'économie libérale. Mais c'est à nous que les derniers défenseurs de ladite vieille dame reprochent le plus aigrement sa propre défaillance. La défense des dogmes libéraux, accompagnée d'attaques à notre intention, a été jusqu'ici assez molle, et nous n'avons pas cru devoir entretenir nos lecteurs de manifestations qui n'apportaient aucun élément de discussion sérieuse. Nous attendions une critique qui nous a été annoncée depuis longtemps par une de nos vieilles connaissances, la *Revue du Commerce, de l'Industrie et de la Banque*, et qui n'est pas encore venue. Mais il s'est produit en 1920 plusieurs contre-attaques assez singulières où l'on essaie d'*utiliser*, contre nos doctrines et notre action, la vérité catholique. Avons-nous besoin de dire que cela vient des démocrates chrétiens, très peu qualifiés pour parler au nom de l'orthodoxie ? Comme tout ce qui vient de ce côté, les critiques sont encore assez floues ; nous attendons qu'elles prennent corps pour montrer comment leurs auteurs les appuient, dans des correspondances privées qui nous ont été remises, de faux caractérisés.

Il nous est venu une critique inattendue, à laquelle nous

tenons à opposer des rectifications, car elle contient, pour la défense de l'économie libérale, une *utilisation* du catholicisme tout à fait inadmissible. Cette fois, la critique ne vient pas de la démocratie chrétienne : elle est publiée par M. Daulny, dans la revue *la Foi catholique* que dirige M. le chanoine Gaudeau.

M. Daulny appartient à l'école de ces économistes qui, catholiques fervents et d'une rigoureuse orthodoxie, sont dévoués corps et âme à l'économie classique. Comment peut-on être catholique et libéral en économie? C'est un mystère du XIX$^{e}$ siècle, qui a produit cette contradiction. Mais le fait est là, et l'on sait que Lyon possédait et possède encore une des forteresses de ces économistes catholiques *mais* libéraux. Nul ne s'étonnera qu'un écrivain de cette école défende âprement les dogmes de l'économie qu'il vénère. Ce qui est inadmissible, c'est qu'il s'abrite derrière les vérités religieuses et que, pour tirer parti de cet abri, il use à l'égard de nos propositions et de nos doctrines d'une méthode critique qui nous cause quelque surprise.

## DÉFORMATIONS, OMISSIONS, CITATIONS FAUSSES, INVENTIONS[1]

M. Daulny, auteur de quelques ouvrages contre le socialisme, vise particulièrement notre ouvrage *l'Economie nouvelle*, auquel il consacre quarante pages de critique. Sa critique est visiblement inspirée par le désir de défendre

1. M. Daulny, dont les critiques vont être analysées, était prêtre. Nous ne connûmes sa qualité qu'après avoir publié les observations qui suivent ; en reproduisant ces observations, nous supprimons du texte primitif des expressions vives que nous n'eussions pas employées si nous avions connu que M. Daulny appartenait au clergé. M. l'abbé Daulny est mort au moment où il corrigeait les épreuves du livre où il avait réuni ses critiques dirigées contre l'*Économie nouvelle*. Sa mort nous donne une nouvelle obligation dans la revision du texte publié dans cet ouvrage.

l'économie libérale : il se montre scandalisé que nous ayons prétendu démontrer que la valeur n'est nullement subjective, comme le croyaient les économistes, que la loi de l'offre et de la demande est une creuse sottise, que la libre concurrence est un péril économique et social, que les prix sont déterminés par le coût de la production. Mais il se défend de discuter « des problèmes de cette nature », les dogmes de l'économie libérale lui paraissant hors de toute atteinte, et le moyen qu'il emploie pour affaiblir la portée de notre propre critique, c'est de faire apparaître *l'Economie nouvelle* comme amorale, areligieuse, panthéistique, etc.

M. Guy-Grand nous qualifie de mystique chrétien ; les démocrates chrétiens nous reprochent de n'apporter qu'une reproduction des thèses de l'École sociale catholique. M. Daulny, lui, nous accuse de positivisme agnostique, séparant totalement la morale et la religion de l'économique. Comment M. Daulny peut-il arriver à une conclusion aussi différente de celle de nos autres critiques ? Très simplement, en supprimant ou en déformant ce qui le gêne, et en nous attribuant de pures inventions. Donnons quelques exemples :

I. — Les lecteurs de *l'Economie nouvelle* savent que, dans la conclusion de cet ouvrage, nous montrons la faiblesse, l'insuffisance radicale de toute économie basée sur la seule analyse scientifique. Jusqu'ici, disons-nous, c'est en réaliste, en physicien, que, volontairement, nous avons considéré les questions économiques, morales et politiques, et, dans toutes les analyses que nous avons faites, « *nous nous sommes gardés d'introduire notre propre métaphysique, notre religion, dans les considérations que nous avons développées* ».

M. Daulny cite ce passage et, l'arrêtant au point même où nous l'arrêtons ici, il en tire cette conclusion que nous sommes positivistes et agnostiques. Il se garde de citer notre propre conclusion où nous disons : « Mais le moment est

venu de conclure et de montrer que si cette mécanique, cette physique de la vie sont vraies... elles ne résolvent rien qu'un problème intellectuel.. L'homme ne cherche point la prospérité pour elle-même ; il ne la trouve guère lorsqu'il en fait l'objet de ses désirs, mais s'il fait don de son œuvre à Dieu, c'est alors que la prospérité lui est donnée. » M. Daulny, massacrant nos conclusions, en tire ceci que nous apprécions la vertu du catholicisme « dans l'ordre temporel », que pour nous « les autorités spirituelles sont d'origine purement humaine », et ajoute que, selon nous, l'État les « utilise » comme de bons moyens de gouvernement. Ici, quelque chose que nous devons bien appeler une faute de lecture, car M. Daulny place cet « utilise » entre guillemets, comme s'il l'empruntait à notre texte. Or, rien, absolument rien, pas une ligne, pas un mot de notre ouvrage n'autorise M. Daulny à donner cette interprétation. Que nos lecteurs nomment eux-mêmes l'opération qui consiste à prêter à autrui des pensées qu'il n'a pas, afin de le condamner.

M. Daulny continue dans le même sens, disant que, lorsque nous montrons que la foi est nécessaire, nous parlons d'une foi de sentiment et d'enthousiasme, — alors que si l'on peut nous adresser une critique, ce serait plutôt la critique contraire.

Autre citation imaginaire : nous avons donné une définition de l'Economique. Elle est bonne ou elle est mauvaise. Mais elle ne prétend considérer que ce qui est strictement conditions et moyens de l'économie pure. De quoi dépendent ces conditions et moyens, sont-ils liés à la morale et à la religion, c'est une autre question, traitée dans nos conclusions, et amplement traitée dans notre ouvrage *le Père*, qui est, au fond, le même ouvrage que *l'Economie nouvelle*, mais conçu sur le plan moral. Personne ne peut se méprendre sur notre phrase à ce sujet. M. Daulny n'en écrit pas moins : « Or, pour

M. Valois, ces conditions et ces moyens relèvent uniquement de l'expérience sensible et à leur sujet la doctrine morale et religieuse n'a rien à voir. » Et il renvoie à la page 294 de l'ouvrage visé. Vous pouvez chercher à ladite page 294, et ailleurs, vous ne trouverez rien de semblable. Encore une fois, comment nommer ces opérations? Le mieux que l'on puisse supposer, c'est que M. Daulny est aveuglé par sa passion pour l'économie libérale et qu'elle lui fait lire à l'envers les textes qui le blessent.

II. — Voilà pour ce qui est de la liaison de l'Economique avec la Morale et la Religion. Pour le reste, la critique de M. Daulny est à peu près de même ordre. Mêmes erreurs de lecture. Il paraît que nous voulons « instaurer le régime syndical obligatoire », que nous voulons établir des syndicats qui « seuls achètent, vendent, produisent », que le syndicat doit réunir « tous les travailleurs de la même profession, patrons, techniciens et ouvriers ». Et M. Daulny donne des références: elles renvoient à des textes qui ne disent rien de semblable. Tous nos lecteurs savent, au surplus, que nous avons toujours conçu, avec nos maîtres, le syndicat comme une institution libre « où entre et sort qui veut », selon la parole de l'Encyclique *Rerum Novarum*. Mais celui qui sort perd, de ce fait, tous les avantages de la vie syndicale, et, naturellement, on le traite comme un étranger. Où M. Daulny a-t-il vu que nous voulions imposer l'obligation syndicale? Nous nous contentons de chercher une organisation qui rende la libre adhésion au syndicat si avantageuse que le nombre de « sauvages » (c'est-à-dire de non-syndiqués) soit aussi réduit que possible.

III. — Le plus beau, c'est que, selon M. Daulny, notre ouvrage *l'Economie nouvelle* appartient au libéralisme, protestant et kantien, et son auteur tient à l'Allemagne par le fond de la pensée. Il paraît que nous proclamons l'homme

indépendant, que nous le faisons roi. Où, quand, comment? Il paraît aussi que, pour nous, « l'autorité publique a la haute main sur tout » ; quand elle le juge à propos, tel « délégué » (propriétaire ou chef d'entreprise) est remplacé (par l'Etat). Comment, quand, où avons-nous écrit de pareilles sottises?

## Confusions

Inexactitudes, citations erronées, et le reste, cela ne s'explique pas seulement par des erreurs de lecture, car M. Daulny sait lire, et son étude contient quelques passages où l'analyse est exacte. Mais la passion l'égare sur tous les points essentiels. Sa passion, vous dis-je, est pour l'économie libérale qu'il loue d'avoir « augmenté la production d'une manière étonnante ». « Avant la guerre mondiale, n'avait-elle pas réussi à mettre les richesses de l'univers entier à la portée de chacun de nous? Maintenant que la plus terrible des épreuves a pris fin, que de ressources, en dépit de destructions systématiques, restent accumulées ! On n'a qu'à comparer nos budgets actuels avec ceux de l'ancien régime pour constater le progrès matériel réalisé en moins d'un siècle et demi. » Est-ce le catholique, le chrétien qui parle ainsi? C'est l'irréductible défenseur de l'économie libérale. Il ne voit pas que, si l'économie libérale a réalisé cette accumulation de « richesses », c'était en lançant l'homme à la poursuite de l'argent, en lui faisant tout subordonner à l'argent, et en ruinant son âme et l'âme des peuples ! Et l'on n'a qu'à établir la comparaison entre le XVIII^e^ siècle et le nôtre en ce qui concerne l'état de la famille française, la santé de la race française, le nombre des tuberculeux, des alcooliques, des fous, des dégénérés, pour savoir où est le progrès. Oui ou non, la famille française, animée par la foi catholique, est-elle plus forte à la fin du XIX^e^ siècle, qu'au commencement? Les statis-

tiques de la natalité répondent. Et la preuve est là, indiscutable, que le progrès matériel du XIX[e] siècle a été acquis au prix de ruines morales et religieuses qui mettent en péril l'homme et les sociétés spirituellement et temporellement. Je crache sur ces magnifiques richesses si l'âme de l'homme en est corrompue, si la famille humaine, soutenue par la vie spirituelle, est atteinte dans les sources de sa fécondité.

Nous travaillons à organiser une économie basée sur les nécessités spirituelles, morales, matérielles de la famille. Si nous nions la liberté économique, c'est parce que le libéralisme économique, même limité par la loi morale, entraîne les hommes à passer par-dessus toutes les contraintes morales pour se mettre dans la servitude de l'argent. Contrairement à ce que croit M. Daulny, les faits économiques ne sont pas un tissu d'actes libres : nous ne sommes pas libres de manger ou de ne pas manger, de dormir ou de ne pas dormir, de nous vêtir ou de ne pas nous vêtir. Nous sommes libres d'accepter ou de refuser de vivre. Mais dès que nous acceptons de vivre, il nous faut accepter, de gré ou de force, les conditions de la vie. Vicieux ou vertueux, juste ou injuste, il nous faut manger, nous vêtir et dormir à l'abri. M. Daulny met la morale où elle n'est pas ; c'est la confusion où le maintient son libéralisme économique. Nous mettons la morale où elle est, et c'est précisément en son nom que nous repoussons le libéralisme économique. Nous ne voulons pas d'une économie dans laquelle le seul frein est le frein moral que le vicieux, l'injuste, l'intempérant, le paresseux repousseront toujours aux dépens de l'homme vertueux, juste, tempérant et courageux. Nous voulons une économie où les institutions, construites conformément aux lois morales (et au surplus conformément à l'intérêt social, national, humain), contraignent les hommes, même animés des plus mauvaises intentions, à agir comme ceux qui sont animés

des meilleures intentions. Dans le système de l'économie libérale les chances appartiennent au pire des hommes qui se moque du frein moral que respecte le meilleur. Voilà ce que nous voulons changer : nous voulons que le meilleur fasse la loi et ne soit pas obligé de subir celle du pire des hommes. La « loi morale » ne se défend pas toute seule. Nous construisons les institutions qui la soutiendront dans l'économie, où le régime du libéralisme ne profitait qu'à l'écumeur du travail et au pire ennemi de Dieu et des hommes, le ploutocrate, maître et serviteur de l'Argent.

---

## *III. — LA RELIGION, LA MORALE ET L'ÉCONOMIE* [1]

6 décembre 1920.

On nous cherche querelle sur nos doctrines, au nom de la morale et de la religion. Notre économie serait, dit-on, amorale et areligieuse ; c'est une vieille querelle bien connue à *l'Action française*. On s'appuie sur ce que nous sommes tout à fait en droit de considérer comme une méprise, et qui est forte, nous le montrerons. Vous séparez, nous dit-on, l'économique de la morale. Comment nous lit-on ? Profitons de cette querelle pour exposer nos vues sur ce problème essentiel.

Quel est notre objet ? Dans des nations très divisées par les questions politiques, morales et religieuses, où, par le fait des conditions que nous n'avons pas créées, nous devons travailler chaque jour avec des hommes qui appartiennent à différentes confessions ou qui n'ont pas de confession du tout (ou qui croient n'en avoir point), il nous faut nous donner des règles pour le travail commun. L'économie libérale avait ceci de particulier qu'elle n'avait aucune règle, ce qui simplifiait tout. Aujourd'hui, il nous faut des règles, qui permettent,

1. L'étude qui suit répondait à de nouvelles critiques de M. l'abbé Daulny ; nous ne citions pas notre critique qui nous avait imposé par ministère d'huissier l'insertion de ses réponses à nos rectifications. Pour nous défendre contre cet usage du droit de réponse, nous avions dû nous abstenir de nommer M. l'abbé Daulny.

par exemple, au producteur catholique de travailler, conformément aux règles morales que sa religion lui enseigne, avec des hommes qui n'ont ni religion, ni loi morale, et à qui il faut bien acheter, ou vendre, chaque jour, du blé, du fer ou de la laine. Si nous restons dans le régime économique que nous avaient donné les libéraux, le catholique ou l'homme moral seront dans un état d'infériorité marquée, car leurs concurrents, qui ne seront limités par aucune loi morale, leur feront une guerre sans merci, ou leur imposeront pratiquement le respect de la maxime qui veut qu'il n'y ait pas de morale en affaires.

Au nom de quoi, *d'abord*, pouvons-nous nous adresser à ces hommes qui n'adorent pas le même Dieu que nous, ou qui n'adorent aucun Dieu, mais qui sont français comme nous, et avec qui nous sommes contraints de travailler? Au nom de la science, au nom de l'intérêt général, national ou humain. Sur ce plan, nous arriverons à établir les données physiques d'une économique qui pourra être entendue de tous, en somme à découvrir une loi naturelle de la vie économique, et à reconnaître un droit naturel qui doit régir les relations économiques. Il en résulte inévitablement la reconnaissance d'une morale naturelle, qui s'impose chemin faisant. Si l'on veut bien lire, par exemple, l'*Economie nouvelle*, on s'apercevra qu'elle est pénétrée par une éthique qu'impose l'analyse scientifique. Quand, par exemple, nous disons que l'économie nationale doit être organisée de telle manière que le bénéfice excessif ne puisse être réalisé, et qu'un salaire convenable soit assuré à tout travailleur, non seulement pour lui, mais pour sa famille, c'est évidemment l'analyse scientifique qui nous amène à formuler ce droit, parce que nous découvrons que le bénéfice excessif cause un trouble grave dans l'économie et que le salaire insuffisant ruine la famille ouvrière, et que ces deux maux joints

tarissent les sources de l'effort économique. Mais, ici, l'analyse scientifique nous amène à formuler une éthique, parce que nous savons que l'homme ne peut accepter les cadres sociaux que si son intelligence les entend, non d'après la science seule, mais selon la morale. La conduite de la vie exige l'adhésion de l'intelligence et du cœur aux règles morales. Donc, nécessairement nous aboutissons à une éthique. Voilà nos premières démarches devant les hommes avec qui nous vivons.

Pratiquement, c'est au nom de cette éthique que nous pouvons faire un accord entre des hommes séparés par leur foi, mais qui travaillent ensemble. C'est, par exemple, au nom de cette éthique que nous pouvions rendre vivante, en 1920, à la Semaine du Livre, la notion du juste bénéfice, lorsque nous disions aux fabricants de papier : « Oui ou non, Messieurs du Papier, êtes-vous disposés à justifier vos bénéfices devant les transformateurs et les consommateurs de papier? » La réponse étant affirmative, nous fondions l'institution destinée à permettre cette justification constante, en dehors de la bonne volonté de chacun. Ainsi, pour une question de fabrication industrielle, une morale s'imposait à l'assemblée professionnelle, une morale naturelle fondée sur la notion du juste bénéfice, laquelle venait d'une vue scientifique sur la collaboration nécessaire des producteurs. Bref, nous établissions une éthique économique ; et si nous analysons les idées qui dominaient l'esprit des hommes très modernes assemblés là, hommes de toutes confessions, nous ne saurions en donner de meilleure analyse que celle qu'en a faite M. René Gonnard :

Cette éthique économique s'inspire avant tout d'une idée de modération. L'homme doit travailler pour vivre, mais il ne doit pas s'absorber dans la poursuite du gain. Le lucre indéfini est mauvais. La concurrence sans frein est mauvaise. Nul ne doit

abuser des avantages que lui confère la conjoncture économique. Les intérêts de tous doivent être équilibrés et ménagés. Le producteur ne doit pas chercher à profiter sans limites des besoins du consommateur ou *vice-versa*. Tout homme doit pouvoir vivre en travaillant, nul ne doit pouvoir réaliser d'excessifs profits. Il y a un juste prix des choses, un juste salaire du travail. On s'évertue à déterminer une règle de répartition : les règlements élaborés s'appliquent à organiser la production dans des conditions excluant l'écrasement ou l'exploitation des uns par les autres. La tâche est rude : il s'agit de moraliser l'intérêt personnel, d'enchaîner l'esprit de lucre, d'organiser un système de contrepoids équilibrant les forces opposées du patron et du salarié... de l'acheteur et du vendeur...

Cette économie n'est pas individualiste. Elle n'est pas non plus socialiste. L'individu n'y a pas ses coudées franches. Il est limité dans son action, dans son initiative, dans ses gains. Nul ne songe à poser en principe qu'il serait bienfaisant, avantageux de lui conférer une complète indépendance, ni que le maximum de liberté individuelle puisse coïncider avec le maximum d'utilité sociale. Mais rien de socialiste non plus dans cette doctrine qui pose si largement, si sereinement, le principe de légitimité de la propriété privée, de l'inégalité des conditions et du respect des contrats... Ce que cette économie met au premier plan, ce n'est ni l'individu, ni l'État, c'est la famille, la corporation, le métier... C'est aussi « l'espèce » humaine.

Tout lecteur averti des transformations économiques reconnaîtra bien dans cette substantielle analyse l'esprit qui préside au travail des Français en ce moment. C'est là, incontestablement, le sens de l'activité moderne ; c'est bien là l'éthique en formation. Mais le moment est venu de vous dire que le morceau que nous venons de citer n'analyse pas du tout notre temps ; cette page si dense, où nous voyons tous le tableau de ce que nous voulons organiser, c'est une analyse de l'économie du moyen âge, donnée par M. Gonnard dans une étude sur le *mercantilisme*, à laquelle nous n'avons enlevé que quelques mots, pour mieux surprendre le lecteur, et qui débute par ces lignes :

Le moyen âge avait construit son économie politique comme une doctrine morale et pratique tendant à organiser l'activité de l'homme conformément à l'idéal chrétien, c'est-à-dire conformément à des règles déduites des Évangiles et de la littérature patristique. Toutes les doctrines économiques médiévales sont non seulement pénétrées d'éthique, mais posées au point de vue éthique, et d'une éthique dominée par le dogme.

Ainsi, l'analyse scientifique contemporaine, refoulant la fausse science libérale, cherchant une loi naturelle, une morale naturelle pour la vie économique, à quoi aboutit-elle? Exactement aux mêmes conclusions que la sagesse médiévale, exactement aux même règles que celles posées par les scolastiques. Et après tout, il n'y a rien là qui puisse nous étonner, car la vérité, contrairement à ce que nous croyions dans notre jeunesse, traverse les siècles sans cesser d'être la vérité. Maritain a raison : saint Thomas est le plus actuel des philosophes.

Ainsi l'éthique où nous conduit la science est la même que celle où le dogme conduisait les producteurs du moyen âge. C'est un grand bien pour le catholique qui, au milieu des institutions construites sur cette éthique, pourra travailler avec des hommes qui ne sont pas de sa foi, mais qui sont ses inévitables compagnons de travail et sans qu'il sorte des règles morales que sa foi lui commande. Au nom d'une morale naturelle, l'incroyant suivra les mêmes règles. Autre bien. Mais est-ce tout?

Pour nous, continuant notre travail d'analyse scientifique, à quoi aboutissons-nous : à montrer que cette physique de la vie économique demeure toutefois vaine et stérile si elle ne s'appuie pas sur quelque chose qui la dépasse, c'est-à-dire sur une finalité métaphysique ou religieuse. C'est la conclusion de *l'Économie nouvelle*, dont le R. P. Sertillanges nous fait le grand honneur de dire, à propos des définitions qu'elle

propose, qu'elle rejoint le haut enseignement qu'il donne lui-même, en soulignant « la dépendance de l'économie et de tous ses éléments par rapport à la finalité humaine ».

Il est possible de construire une physique de l'économie, mais elle ne tiendra, en effet, que si elle se rapporte à une finalité humaine. Qu'est cette finalité? La métaphysique, la religion seules peuvent répondre. C'est ce que nous disons, en termes clairs ; mais c'est ici que l'on nous cherche querelle. Cite-t-on ce passage de *l'Économie nouvelle* où nous disons : « C'est à dessein que, au cours des études qui précèdent, on a considéré tous les problèmes en réaliste. C'est en réaliste, en physicien, peut-on dire, que l'on a voulu traiter toutes les questions... L'auteur s'est gardé d'introduire sa propre métaphysique, sa religion dans les considérations qu'il a développées. » Vous voyez bien, nous dit-on, que, pour vous, les conditions et moyens de l'économie pure relèvent uniquement de l'expérience sensible ! Conditions et moyens, oui. Mais l'esprit qui anime, agit, pèse, juge, ordonne, non. Que sont les conditions et moyens sans l'esprit? La mécanique inerte extérieure à l'homme. Nous ne décrivons d'abord que la mécanique. Voulons-nous la mettre en mouvement, la faire mouvoir par l'homme? Il faut faire appel à l'esprit, à ses lois, à la foi qui le conduit. C'est la suprême conclusion de *l'Économie nouvelle*. L'homme n'agit qu'en vue d'une fin, disons-nous.

Mais ici, autre querelle. Nous avons écrit : « L'homme veut voir, au delà de la nation, l'humanité ; au delà de l'humanité, Dieu. Qu'il ignore Dieu ou qu'il l'honore, l'homme veut agir dans le sens que commande la Pensée, le Verbe qui anime le monde. » C'est du panthéisme, nous dit-on, de l'agnosticisme, et autres choses semblables. Rien de tout cela. C'est de l'analyse. Dira-t-on que nous ne sommes pas Français si, après avoir analysé les conditions et moyens de la

mécanique militaire, nous concluons en disant que le soldat, qu'il soit anglais, français ou siamois, ne la met en mouvement que s'il est mû lui-même par le patriotisme, et plus même : par une foi supérieure au patriotisme? C'est de l'analyse.

Mais, au delà de l'analyse? Il faut prendre position. La nôtre est connue. Ce n'est pas sans raison que M. Guy-Grand nous désigne comme un mystique chrétien, comme nous pourrions lui dire qu'il est un mystique de la laïcité. — Vous pensez donc que la vie économique et sociale est nécessairement, en dernière analyse, soumise à une éthique religieuse? — *Nécessairement.* — Mais quelle éthique? — *Quand vous la chercherez, vous l'aurez déjà trouvée.* — Vous croyez donc?... — *En Dieu, oui, et à la Sainte Trinité.* — Avec votre cœur et votre esprit? — *Avec le cœur et l'esprit.* — Mais ceci dépasse la science? — *Évidemment, mais ne voyez-vous pas que l'intelligence ne peut que s'incliner devant ce fait que la science et le dogme donnent à l'esprit un seul et même commandement?*

---

## IV. — ÉCONOMIE, MORALE, RELIGION.

*Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.*

### I

5 septembre 1921.

IL est certain que si l'Europe échappe à la catastrophe qui la menace, elle devra son salut à la collaboration de la Foi et de la Raison. Il est certain que l'Église est appelée à reprendre la direction des âmes pour conduire les peuples dans les voies où ils trouvent la prospérité temporelle avec le salut spirituel. Il est évident que, dès aujourd'hui, une ardente renaissance catholique soulève les esprits au bénéfice de l'ordre européen. Une chrétienté effective se reconstitue. Mais quelle doctrine d'ordre temporel les catholiques vont-ils choisir? Et, particulièrement, dans ce temps où l'effort de l'homme est si vivement sollicité par les nécessités sociales et économiques, quelle doctrine sociale, quelle doctrine économique choisiront-ils? Leur liberté est grande dans ce domaine : l'Église n'impose pas aux catholiques telle ou telle forme politique, tel ou tel régime économique. Aux catholiques de choisir parmi les formes que découvre leur intelligence, celles qui, assurant leur prospérité, assurant la vie nationale, sont conformes aux exigences d'une vie chrétienne pour l'individu, pour la famille. La recherche des catholiques est souvent entravée par les préjugés, les habi-

tudes acquises au cours d'un siècle où les pires erreurs politiques, économiques et sociales ont pris figure de vérités. Si les recherches générales tendent au même but, les modes d'action diffèrent parfois profondément. Il y a des catholiques partisans du libéralisme économique, il y a des catholiques partisans d'une démocratie sociale qui porterait dans l'économie les formes de la démocratie politique, il y a des catholiques sociaux, les uns démocrates, les autres monarchistes, les uns et les autres condamnant également le libéralisme économique à cause de ses conséquences sociales ; il y a, enfin, des catholiques que l'on peut dire réalistes. Divergences temporaires, conséquence de la grande confusion du siècle passé. Une volonté d'ordre domine toutes les recherches, et c'est un fait considérable que l'union qui s'est faite cette année, de toutes ces tendances différentes, dans la *Confédération professionnelle des Intellectuels catholiques.*

Nous apportons notre pierre dans la construction de l'édifice. Sur quel plan ? Surtout sur le plan des analyses économiques, en vue de découvrir les conditions de l'action pratique. Surtout sur le plan économique, en vue de créer les conditions économiques qui permettent et facilitent l'existence d'un ordre national et d'un ordre social chrétien. S'étonnera-t-on que nous rencontrions critiques et querelleurs, même parmi ceux avec qui nous devons agir de concert ? Nous attendions les uns et les autres.

VIEILLES QUERELLES. — Les lecteurs de *l'Action française* connaissent les querelles qu'a fait naître la passion pour la démocratie dont se croient pénétrés un certain nombre de catholiques, qui sont devenus démocrates pour ramener le peuple à l'Église, ce qui venait d'un excellent sentiment, et qui, ensuite, ont défendu la démocratie devant les monarchistes avec plus d'âpreté, plus de violence qu'ils n'en apportaient à défendre l'Église devant ses ennemis. On retrouvera

ces critiques et les réponses de *l'Action française* dans le volume *La démocratie religieuse* où Maurras a réuni *le Dilemme de Marc Sangnier, la Politique religieuse* et *l'Action française et la Religion catholique.* De bonnes âmes voudraient faire renaître ces querelles sous une forme nouvelle. Peut-être exagère-t-on, si j'en juge par quelques lignes du *Salut public*, de Lyon, où M. Charles Boucaud résume un article de M. l'abbé Lugan, et où je lis :

« M. l'abbé Lugan se montre bien plus sévère contre *l'Économie nouvelle* de M. Valois. Il en dénonce assez durement le paganisme et le matérialisme aristocratiques, dans lesquels il aperçoit une réédition des théories de Platon et d'Aristote sur la nécessité de l'esclavage. Soi-disant opposé au marxisme, la théorie de M. Valois ne serait pas moins matérialiste que celle de Karl Marx. Elle a le tort de méconnaître le fait de l'existence des classes sociales, pour les absorber dans la dictature et classe unique des maîtres, distributeurs des fonctions, comme le marxisme a le tort contraire d'exaspérer l'antagonisme des classes pour assurer la dictature du prolétatiat. »

Le lecteur qui, après s'être frotté les yeux pour être sûr qu'il a bien lu, voudra comprendre ces étonnants procédés de discussion, devra se reporter à la *Démocratie religieuse* pour savoir qu'un bon démocrate dit chrétien nomme païenne toute doctrine reconnaissant une hiérarchie dans les sociétés, particulièrement lorsqu'il s'agit des doctrines qui viennent de *l'Action française.* Je ne crois pas qu'il soit possible de traiter le sujet après Maurras : que le lecteur se reporte donc aux ouvrages où la question a été étudiée sous tous ses aspects.

Mais nous trouvons d'autres critiques qui peuvent être retenues aujourd'hui parce qu'elles concernent vraiment l'objet de nos chroniques et de l'action économique à laquelle

nous collaborons. En Belgique, où M. l'abbé Lugan a porté ses nouvelles attaques, d'excellents catholiques sociaux ont fourni immédiatement la riposte, avec une sûreté d'information remarquable. Des discussions sont en cours entre Liège, Namur et Bruxelles. Nous n'y prendrons pas part. Mais voici que l'on fait état d'une étude que M. Crétinon a donnée à la *Chronique sociale de Lyon*, et dont les conclusions sont citées à l'appui des attaques de M. l'abbé Lugan. M. Crétinon est un sociologue averti; l'étude qu'il a faite de nos thèses a été conduite loyalement, et, sauf quelques erreurs secondaires, elle est exacte ; elle n'est pas exempte de sympathie. Quelle critique nous adresse-t-il? Une seule qui, au premier coup, paraît capitale, et qui tombe dès qu'on l'examine, parce que l'on se rend compte qu'elle porte à faux : son système économique, dit M. Crétinon, ne lui est aucunement inspiré par la foi catholique. Ce n'est pas la première fois que nous nous trouvons devant cette critique qui nous a déjà été faite, chose inconcevable, par des catholiques défenseur du libéralisme économique. Mais c'est la première fois qu'elle nous est présentée sans aigreur, et c'est pourquoi nous avons plaisir à saisir l'occasion qui nous est offerte d'examiner la question qu'elle pose, question capitale, puisque c'est celle des rapports entre l'Économie et la Morale.

PREMIÈRES DISTINCTIONS. — Voici les conclusions de M. Crétinon :

« Ce qui me frappe (dans l'œuvre considérée) c'est que le problème de l'organisation du travail se pose comme un problème de physique ou de mécanique. La justice n'y intervient pas, sauf à titre d'ornement dans la citation de l'Écriture qui clôt le livre. Tout l'arrangement futur de la société est conditionné par le souci exclusif d'une production plus abondante, plus rationnelle. Et si l'on fait appel aux catholiques, c'est parce qu'on les croit, en effet, mieux préparés à

seconder le mouvement que l'auteur veut imprimer à la société actuelle. Mais son système ne lui est aucunement inspiré par la foi catholique. Il est à remarquer qu'il ne cite aucunement les documents ou autorités catholiques en matière sociale et qu'il nomme à la fois comme des maîtres Le Play, la Tour du Pin, Sorel et Proudhon. Cet éclectisme fait peut-être partie, avec les outrances relevées plus haut, des moyens littéraires destinés à frapper le lecteur. Dans tous les cas, la profession de foi en Sorel et en Proudhon ne saurait être pour nous une recommandation. De tout cela, il résulte que nous lirons Valois comme un homme d'esprit, même d'esprit élevé, mais que nous ne le suivrons pas comme un maître. »

Rectifions d'abord une petite (ou grosse) erreur : ni dans *l'Economie nouvelle*, ni dans *Intelligence et Production*, nous ne nommons Sorel et Proudhon comme nos maîtres, et nous ne faisons « profession de foi » en eux. Qu'écrivions-nous? « Nous ne sommes pas sans guides sûrs dans nos recherches : avec Le Play et la Tour du Pin que nous honorons, avec Proudhon et Sorel que nous connaissons mieux, que nous avons plus commentés que ceux qui se croient leurs disciples, nous ne sommes pas sans moyens de parvenir à la vérité. » Proudhon et Sorel ont fait les analyses sociales et économiques les plus fortes du siècle dernier ; je suis personnellement reconnaissant à M. Georges Sorel d'avoir été décrassé par lui, lorsque j'avais vingt ans, des illusions démocratiques et encyclopédiques. Mais l'œuvre de Proudhon, aussi grande qu'elle soit, est chaotique et contradictoire. Sorel est le théoricien du néo-marxisme, et il n'a jamais cessé d'interpréter les événements historiques par la théorie de la lutte des classes ; il est l'auteur d'une *Apologie pour Lénine.* Pour ma part, voilà vingt ans que, malgré mes sentiments personnels à l'égard de M. Sorel, je fais la critique du marxisme. Ces

indications suffiront pour montrer à M. Crétinon que la citation respectueuse d'un nom n'entraîne ni ne conseille l'adhésion à des doctrines dont nous faisons nous-mêmes la critique constante.

Mais venons au fond du débat. On nous reproche de construire un système économique qui n'est point inspiré par la foi catholique. La critique que l'on nous adresse vient d'une double confusion : 1° entre la science économique et l'économie appliquée ; 2° entre le « social » et l'économique.

Premièrement, contrairement à ce que croit et écrit M. Crétinon, *l'Économie nouvelle* n'est pas un plan d'organisation du travail, à la Louis Blanc. C'est une critique des doctrine socialistes et libérales ; c'est aussi une tentative d'analyse scientifique des phénomènes économiques. C'est une recherche, que l'on croit rationnellement conduite, des conditions physiques et psychologiques où se produit la création économique. A aucun moment on n'a prétendu y résoudre la question qui est essentiellement une question morale. On ne s'est proposé que de rechercher, par des méthodes scientifiques, les lois du monde économique. Si le principe de l'activité économique réside dans l'activité humaine, laquelle est régie par la loi morale, les conditions et les manifestations de cette activité (ce sont les phénomènes économiques : production, consommation, échange et circulation des produits) forment, ainsi que le fait observer Nel Ariès, un ensemble vaste et complexe où des chapitres entiers relèvent de la nature physique et de l'expérience sensible : c'est le domaine de la science économique. On nous reproche de ne pas faire notre exploration de ce domaine au nom de la foi catholique, sous l'autorité des documents pontificaux ; on devrait nous en louer : un économiste catholique serait en effet d'une singulière imprudence, et commettrait un prodigieux abus, si par exemple il prétendait fournir aux catholiques des preuves

pour ou contre ce que l'on nomme la loi de l'offre et de la demande au nom de sa foi ; on le jugerait, à Rome et à Paris, avec la même sévérité que l'on jugerait un biologiste qui oserait faire intervenir l'autorité des Pontifes pour faire accepter une théorie sur la circulation du sang.

Oui ou non, y a-t-il des lois économiques? Je ne crois pas que l'on ose en contester l'existence. La foi, la doctrine nous invitent à faire usage de l'intelligence qui nous a été donnée pour les reconnaître, les formuler et nous y conformer afin d'éviter de tomber dans les désordres temporels. Mais dans ce travail, fait sous l'inspiration de la foi, nos moyens sont ceux de l'observation, de l'expérience sensible, car le cadre de notre recherche est celui de la nature. C'est légitimement que nous nous conduisons alors comme le physicien, comme le chimiste, comme le mathématicien, et, dans certaines parties de la recherche, comme l'historien.

Niera-t-on l'importance capitale de cette distinction? Nous entendons bien que certains de nos critiques malveillants, au nombre desquels nous ne plaçons pas M. Crétinon, la diront faite pour les besoins de la cause. Mais ce n'est pas nous qui la faisons. Elle a toujours été faite. Elle était encore faite, avec quelle autorité, par Mgr Humbrecht, dans le discours que ce prélat prononçait à l'Institut catholique en novembre dernier :

« Toute solution qui sera proposée (de la question sociale) devra assurer à l'homme une vie matérielle convenable et une plus grande facilité de faire son salut. « Certains hommes, dit « Léon XIII, pensent que la question sociale n'est qu'une « question économique ; elle est au premier chef une ques- « tion morale, et on ne peut la résoudre que par les règles de « la morale et de la religion. »

« Ce n'est pas, assurément, poursuivait Mgr Humbrecht, que l'on doive négliger les questions purement économiques.

*Les lois qui les régissent s'imposent à toute société avec autant de force que les lois de la pesanteur au monde matériel, ou celles de la circulation du sang aux êtres vivants.* On ne peut les violer impunément : le désordre et la souffrance sont la punition immédiate de ces violations. »

Voici la distinction faite avec netteté et précision. Nous nous étonnons que M. Crétinon ne l'ait point faite. Nous ne doutons pas qu'il accepte cette vue, que, puisqu'il y a des questions purement économiques et qui relèvent de lois justement assimilées à celles de la pesanteur ou de la circulation du sang, la recherche de ces lois doit être faite par les moyens qui conduisent à la découverte de toutes les lois physiques. Il y a une mécanique, une physique économique comme il y a une mécanique, une physique de tous les corps. Un des objets de *l'Économie nouvelle* est d'en dégager les lois. La critique de M. Crétinon porte donc à faux : la question qu'il se pose n'avait pas à être posée.

Était-elle posée aux économistes de l'École libérale, qui se sont fort peu occupés de mettre leurs doctrines sous la sauvegarde de la Foi ? Les catholiques n'ont cessé de protester contre les conséquences du libéralisme économique, contre lesquelles ils réagissaient au nom de la morale et de la religion. Mais tant que les analyses de l'École libérale ont été regardées comme strictement scientifiques, les doctrines du libéralisme économique ont été acceptées comme vérités scientifiques et enseignées comme telles par d'excellents catholiques, qui, toutefois, les corrigeaient, en les subordonnant à la morale.

La critique de M. Crétinon eût été parfaitement fondée si nous avions conclu à la possibilité de résoudre la question sociale par les seuls moyens que suggère la science économique, si nous aboutissions à une séparation totale de l'Économie et de la Morale. Mais, on le sait, nos conclusions sont

tout autres. Quand on a découvert les lois physiques de l'Economie, on se rend compte que rien n'est fait, que rien n'animera cette mécanique si l'activité de l'homme ne la met pas en mouvement, et que rien ne mettra l'activité de l'homme en mouvement si un principe moral, religieux ne vient lui en donner l'ordre. La nécessité ne suffit pas ; devant une nécessité qu'il juge trop dure, l'homme peut se refuser et préférer la mort. C'est donc par le principe même de l'activité économique que l'on rejoint la morale, la vie religieuse. C'est ce qu'exposent les conclusions de *l'Économie nouvelle.* M. Crétinon dit alors qu'il a l'impression « que nous traînons le catholicisme à la remorque de notre science ou que nous lui savons gré de pouvoir servir à l'instauration de notre nouveau régime. » Cela, c'est la critique des intentions. Est-il possible de nous faire un tel procès lorsque nous disons que sans l'ordre moral, religieux que reçoit l'homme, rien ne peut être construit dans le monde ? Mais nous disons que cela vaut pour les chrétiens, les musulmans, les bouddhistes. C'est une vérité que fournit l'observation. Notre conclusion dernière est la citation de la parole « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît ». — Ornement, dit M. Crétinon, et vous dites que l'on peut entendre cette parole en chrétien *ou en réaliste*, ce qui prouve votre détachement. — Cela prouve simplement que les vérités chrétiennes peuvent être entendues par les chrétiens et par ceux qui ne le sont pas. C'est le sens de notre dernière conclusion. Reprenons-la ici : il y a en tête de cette étude une autre parole : *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front*. Nous nous adressons aux hommes et nous leur disons : aucune science économique ne vous sera d'aucun secours si vous n'obéissez à cette parole. — Mais, dira l'un, je ne suis pas chrétien, je ne suis pas croyant. — Chrétien ou non, croyant ou non, lui disons-nous, si tu ne l'entends pas,

tu n'as qu'à te coucher sur le sol pour mourir. Si l'on nomme ornement ce qui est la base de l'édifice, la citation que nous faisons serait encore un ornement.

## II

## Le « Social » et l'« Économique »

19 septembre 1921.

Un des écrivains à qui les premières distinctions de notre étude précédente étaient adressées veut bien nous remercier de la courtoisie de nos remarques, et il ajoute :

> Il suffit que je vous dise que je suis séparé de *l'Action Française* par un abîme. Entre gens d'âge et de réflexion, ce genre d'abîme reste infranchissable.

Ce qui est en question, ce serait donc plus *l'Action française* que la doctrine catholique? Je crains qu'il en soit souvent ainsi dans les critiques que l'on nous adresse, et que l'on soit plus préoccupé, en toute bonne foi d'ailleurs, de chercher quelque faiblesse dans une doctrine sortant de *l'Action française* que de défendre l'intégrité de la doctrine catholique, qui est parfois mise en cause sans nécessité et sans justification. Mais comment peut-il y avoir un abîme infranchissable entre gens d'âge et de réflexion, qui étudient un même problème avec la même bonne foi, avec les mêmes lumières de la Foi et de la Raison? Notre correspondant paraît juger la controverse sans intérêt. Mais puisque la controverse a été commencée, et non par nous, il nous faut bien présenter nos réflexions. Continuons donc, dans le même sentiment que notre correspondant qui nous assure que : *Par-dessus beaucoup de divergences et de contingences, par-dessus même les plus profonds dissentiments doctrinaux,*

*nous pouvons encore nous joindre idéalement et nous estimer respectivement.* Voici donc les mains tendues par-dessus « l'abîme ». Nous les serrons cordialement, bien convaincus d'ailleurs que cet abîme est en carton-pâte, car nous ne pouvons concevoir que des chrétiens, des catholiques, des Français puissent être séparés par un abîme.

Avant d'établir la distinction entre le social et l'économique que nous voulons présenter aujourd'hui, complétons notre première réponse par un jugement sur le fond de la question. C'est un jugement rédigé par trois théologiens qui l'ont adressé spontanément, en janvier dernier, à un de nos contradicteurs, libéral celui-là, qui nous attaquait au nom de la théologie, mais pour défendre les thèses de l'économie libérale ; le document nous a été communiqué par ses auteurs, qui écrivent :

Il n'y a pas de positivisme agnostique à résoudre les problèmes de l'économie politique, sans faire appel à la métaphysique ou au dogme. Il y a seulement distinction de ce qui, sans être séparé par une cloison étanche, mérite pourtant de n'être pas confondu. Relisez ce qu'ont écrit de la subordination et de la distinction des sciences saint Thomas (*v. g. in. I Poster, analyt. Lect.* 25, 41) et ses commentateurs ou disciples anciens ou modernes (par exemple, J. Maritain, *Introduction générale à la philosophie, p.* 64 *à* 90), et vous serez sans doute, par la lumière de ces pages, préservé à l'avenir des confusions qui déparent votre réponse, comme d'ailleurs la plupart des écrits ou livres écrits au nom du catholicisme contre les doctrines d'Action française. De même, dire que l'homme obéit toujours à une pensée, vraie ou fausse, idéalisme révolutionnaire ou foi chrétienne, n'est pas faire une « salade » des diverses sortes de foi, mais constater un fait psychologique. Si M. Valois met en parallèle... les idéologies et la vraie foi, ce ne peut être que du seul point de vue de leur rôle moteur dans l'action humaine, et non pas de celui de leur vérité...

M. Valois ne conteste pas que les lois économiques s'imposent à toute société avec autant de force que les lois de la pesanteur... C'est précisément là ce qui l'autorise à résoudre par la méthode

indépendante de l'économique, sans faire appel à la métaphysique ou à la foi, les problèmes de l'économie politique. Si ce sont des lois naturelles, l'analyse scientifique suffit à les démêler par des procédés propres où la foi n'est pas plus directement engagée que dans les autres sciences. Il peut donc en faire abstraction, ce qui n'est pas sa ruine, ni professer à son égard l'agnosticisme.

Mais toute la question est de savoir si la loi de l'offre et de la demande et les autres, dont M. Valois conteste dans son livre la réalité ou la portée, sont du nombre de ces « lois qui s'imposent à toute société ». Quant à dire tranquillement que l'affirmative est la doctrine même de l'Église, c'est là une audace vraiment exagérée. Où est la décision conciliaire ou le document pontifical qui le proclame.

Nous ne voulons pas discuter la vérité ou la fausseté de vos conceptions personnelles en économie politique où vous avez sans doute une compétence qui nous manque, mais nous voulions protester au nom même de la théologie, contre une utilisation indue de la théologie et de la doctrine de l'Église.

Les signataires, dont je ne me crois pas autorisé à donner les noms, qui doivent rester en dehors d'une polémique, sont l'un docteur en théologie, les deux autres docteurs en philosophie du collège angélique de Rome et de l'Université de Louvain. Ils sont donc hautement qualifiés pour prononcer un jugement motivé dans une matière où nous ne pouvons apporter que des arguments de bon sens. Nous sommes très honorés qu'ils aient bien voulu prendre la peine de montrer que leur science appuie, confirme les distinctions auxquelles conduit la raison. Et voici une première conclusion : il apparaît légitime de résoudre les problèmes de l'économie politique par la méthode indépendante de l'Économique. Ceci s'entend de l'analyse, et non de l'application, et il doit être posé ici que, dans l'économie appliquée, il doit y avoir « compénétration de l'économique et du moral », selon l'expression de M. Duthoit à la *Semaine Sociale* de Toulouse.

Nous considérons que la plupart des critiques qui nous

sont adressées, par des catholiques qui ne sont pas de simples démocrates, viennent d'une très ancienne confusion entre le « social » et l'économique, plus importante peut-être que la confusion entre la science et l'action. La majorité des catholiques qui se nomment sociaux (et la presque totalité des démocrates chrétiens) ont confondu action sociale et organisation économique. C'est pourquoi quelques-uns d'entre eux font à nos définitions touchant l'organisation économique une critique qui ne serait juste que si elle visait une action sociale menée par nous. Or nos doctrines, nos fondations ne sont pas établies sur le plan social, mais sur le plan économique. Il y a là deux domaines qui sont interdépendants, mais qui peuvent être considérés distinctement, et que l'on doit même étudier séparément, si l'on veut avancer avec quelque sûreté dans la connaissance de l'homme et des sociétés. Distinguons donc vie sociale et vie économique afin d'éviter de gros malentendus.

Et d'abord une première remarque, déjà faite, mais qu'il est bon de rappeler. Il y a des catholiques « sociaux ». Voulez-vous nous permettre de nous scandaliser de ce fait? Le nom de catholique tout court ne suffit-il donc point à définir les caractères sociaux de la doctrine catholique, laquelle est « sociale » par excellence? La doctrine chrétienne rend impossible l'existence de catholiques non sociaux. Il faut qu'il y ait eu au XIX^e^ siècle de singuliers paroissiens pour que des catholiques qui ne faisaient rien d'autre que réaliser la vie sociale qu'impose la doctrine, aient jugé nécessaire de s'accorder l'épithète « sociaux ». Ajoutons que ce n'est pas du français de tout repos : *social* est un adjectif qui ne peut servir qu'à définir une doctrine, une fonction, un fait qui concerne la société : mais un homme ne peut être dit social.

On peut parler, sans offenser la langue française, de la démocratie sociale, de la doctrine sociale des catholiques, ou

des royalistes. Mais si l'on parle de démocrate social, de catholique social, de royaliste social, on cesse d'être intelligible, en français au moins. Cet usage impropre de l'adjectif *social* nous vient d'une mauvaise traduction des termes allemands correspondants. La première et la seconde raison font que, pour ma part, je ne consentirai jamais à me dire catholique social : je suis de la foi catholique, apostolique et romaine, ce qui dit tout, car cela m'interdit d'avoir, quant à l'ordre social, une doctrine qui ne serait pas « sociale ». Il est vrai qu'il existe des catholiques individualistes : c'est un autre scandale, car un catholique individualiste est un personnage aussi singulier que le serait un socialiste individualiste. Mais nous reviendrons là-dessus plus loin.

Revenons à nos distinctions entre les phénomènes sociaux et les phénomènes économiques. Qu'est-ce qui est *social?* Ce qui a trait aux éléments constitutifs de toute société, aux rapports entre les hommes, les familles et les groupes d'une même société humaine ; c'est l'ensemble des faits propres à la vie de famille et à la vie de société ; ce sont les usages, règles et mœurs qui permettent à l'homme de vivre avec ses semblables. Séparer la vie sociale de la morale est une entreprise radicalement impossible, toute la vie sociale reposant sur la morale. C'est dans ce domaine qu'il y a des classes, très changeantes d'ailleurs, aux frontières incertaines et qui sont établies sur les caractères apparents de la fortune privée, ou sur les similitudes morales ou intellectuelles ; ce sont des groupes hiérarchisés qui se forment et se reforment sans cesse, et qui ont entre eux des relations collectives : c'est entre ces groupes que se posent les questions sociales, lorsque par exemple un groupe se considère opprimé politiquement ou économiquement par un ensemble d'hommes unis par les relations sociales. Encore une fois, tous les problèmes sociaux sont dominés par les questions morales, et l'on a bien raison

de dire que la question sociale étant avant tout une question morale, celle-ci étant essentiellement une question religieuse, la question sociale est surtout une question religieuse. Mais on n'avait pas vu que les questions économiques demeuraient en dehors du problème ainsi posé ou résolu.

Qu'est-ce qui est économique? Autre chose que les relations sociales des hommes : l'ensemble des faits qui intéressent la production et l'ensemble des conditions et moyens dans lesquels et par lesquels l'homme vivant ou non en société régi par une morale ou par une autre, recherche, capture, transforme, échange, accumule, transporte les fruits de la terre, les animaux, les choses inanimées utilisables pour la conservation de la vie. Ces faits sont soumis à des lois aussi rigoureuses que celles de la mécanique. Les lois de la production sont les mêmes d'un bout du monde à l'autre bout. Mais ce qui peut varier à l'infini, c'est la destination sociale des actes économiques. Quand je produis, quelles que soient mes idées sur Dieu, sur l'évolution, sur la morale, sur la justice, que je sois français, américain ou chinois, je suis obligé de me soumettre aux lois d'une mécanique inflexible ; mais au moment de l'utilisation des produits, je sors de l'économie et je rentre dans le domaine social, et mes idées morales ou religieuses auront une influence considérable dans la répartition que je ferai de mes produits. Ainsi le problème de la production proprement dite est un problème économique, que l'on pourrait dire mécanique ; le problème de l'utilisation des produits est à la fois économique, social et moral. Si l'on observe que le principe de l'activité économique est commandé nécessairement par la fin que l'homme se propose, on dira que les actes économiques sont encadrés par la vie sociale, donc par la vie morale. C'est donc par leur principe et par leur fin que les actes économiques (qui sont l'objet d'une science particulière), sont subordonnés à la

morale. Mais la morale sera impuissante à agir sur le principe et sur la fin, sur le moteur et la destination, si l'homme ne connaît pas la nature de la vie strictement économique.

Si l'on ne fait pas ces distinctions, on risque de se trouver aussi impuissant dans le domaine social que dans le domaine économique. Or c'est l'aventure qui est arrivée à un grand nombre de catholiques dits sociaux et de démocrates chrétiens qui, tenant, sans vérifications, les thèses de l'économie libérale pour des vérités scientifiques, n'en ont pas fait la critique scientifique, et, constatant les funestes conséquences sociales du régime de la libre concurrence, ne se sont préoccupés que de réagir, au nom de la morale et de la religion, contre les effets sociaux d'un régime dont ils croyaient intangibles les prétendues lois. On peut s'expliquer cette erreur en tenant compte de l'énorme prestige des idées libérales pendant plus d'un siècle ; on la comprend encore en considérant que de nombreux catholiques, à cause de leurs traditions historiques, ont eu les yeux fixés sur d'anciennes formes économiques où la production ne pouvait être distinguée de la vie sociale et où, par conséquent, la vie économique était à chaque instant pénétrée par la vie morale : l'économie où dominait l'atelier familial était en effet une économie étroitement unie à la vie sociale ; les lois de la production y étaient appliquées par le chef de famille, le chef de la production était le père de famille, le patron n'était, comme son nom le révèle, qu'un substitut du père, et, dans ces conditions, la vie économique, la vie sociale, la vie morale étaient interdépendantes, ce qui peut donner l'illusion que les lois de la production peuvent être soumises à la morale.

Le régime de la grande industrie séparant la vie économique de la vie familiale a permis au contraire d'opérer la séparation quasi-totale de l'économie et de la morale, au moment de la répartition des produits. Les économistes

ont justifié cette réparation au nom des prétendues lois de l'économie libérale. Contre le régime ainsi créé, et qui a mis la famille humaine en péril, les protestations ont été élevées au nom de la morale, et c'est alors que l'on a multiplié les œuvres pour défendre la famille menacée. On ne s'est pas rendu compte que l'on ne faisait que soutenir un régime économique artificiellement créé, et dont la moralisation était une entreprise impossible. Il est, par exemple, absolument impossible de faire entrer la notion du juste salaire dans une économie dont une des lois est que les prix (de toutes marchandises, produits ou travail) sont régis par la loi de l'offre et de la demande. Toute action morale est impuissante dans ces conditions. Il fallait attaquer les thèses de l'économie libérale au nom de la science dont ses auteurs se réclament. C'est ce que nous nous sommes proposé de faire. Avons-nous réussi dans notre entreprise? Ce n'est pas à nous d'en juger. Mais c'est ce qui justifie la méthode que nous avons employée. Nous n'avions pas à faire intervenir la morale. Mais nous ferons observer que notre critique de l'économie libérale, les fondations auxquelles nous avons abouti, permettent précisément de faire rentrer la morale dans l'économie. Nous en avons fait l'expérience pratique. Dans ces conseils de la production que nous organisons, à la Confédération de l'Intelligence et de la Production, que se produit-il en effet, lorsque les producteurs antagonistes discutent leurs prix? Etant donné que les producteurs s'y assemblent en vue de l'accord final, inévitablement ils se recommandent les uns aux autres un juste prix, un juste salaire. Cette idée de justice que l'on nous reproche de ne pas avoir donnée pour fondement à l'*Economie nouvelle*, elle s'impose à nos assemblées professionnelles. Puis-je avouer que c'était notre idée de derrière la tête? Mais il faudrait ici présenter nos considérations sur l'économie appliquée.

## III

## L'Économie appliquée

26 septembre 1921.

Limitons-nous : cet examen que nous faisons des relations entre l'économie, la morale et la religion, si nous voulions le faire à fond, nous entraînerait à écrire un livre, un très gros livre, et nous n'épuiserions pas le sujet. Le livre viendra peut-être, si Dieu nous prête vie. Nous prions le lecteur d'admettre que nous ne pouvons que donner ici des indications générales. Celles que nous avons données et donnons aujourd'hui satisferont-elles nos contradicteurs ? Nous verrons bien. Les querelleurs continueront leurs mauvaises querelles ; mais se trouvera-t-il, parmi ceux qui cherchent la vérité de bonne foi et sans préjugés, des hommes qui refuseront de tenir compte des distinctions que nous proposons entre la science économique et l'économie appliquée, entre le « social » et l'économique ? Nous serions curieux de connaître les arguments qui peuvent nous être opposés, aux théologiens qui justifient notre méthode et à nous-même. Mais nous demandons, au nom du bon sens, que l'on cesse de critiquer nos doctrines et nos constructions économiques selon une méthode qui ne doit être appliquée que dans le domaine social. Et si l'on veut les juger du point de vue moral, du point de vue chrétien, nous croyons que la question que l'on aura à se poser utilement et légitimement, ce sera de savoir si les conséquences sociales du fonctionnement de la « mécanique » économique que nous proposons sont contraires ou favorables à la vie selon la justice, à la vie chrétienne. Mais nous touchons au problème de l'économie appliquée.

Chacun sait que nos travaux ne sont pas des travaux d'école. Si nous cherchons la connaissance, ce n'est pas pour écrire des livres, c'est en vue de l'action. Si nous avons entrepris de démolir les thèses de l'économie libérale et de l'économie socialiste, ce n'est pas en vue de succès improbables à l'Académie des Sciences morales et politiques, c'est pour agir en pleine vie, dans notre siècle. Cela est si net que l'on pourrait nous reprocher, avec raison, de mêler trop fortement les préoccupations de l'action à celles de la recherche scientifique. Mais nous ne sommes pas des professeurs. Nous avons l'ambition d'être des constructeurs. Je pense que c'est ici que l'on nous attend, je dirai même : que l'on nous guette. Puisque nous voulons engendrer une action, et y participer, nous n'avons plus le droit de parler au nom de la seule connaissance scientifique ; puisque nous voulons travailler à établir une nouvelle organisation économique, qui aura des effets sociaux, nous n'avons plus le droit de ne pas faire intervenir, *dans notre action*, la morale, la religion. On va nous opposer que, si nos distinctions sont parfaitement légitimes, tant qu'il s'agit de l'analyse des phénomènes économiques, elles ne valent plus quand il s'agit de l'action. Car l'action ne vaut pas seulement par sa soumission aux lois naturelles dont l'esprit possède la connaissance ; elle vaut par la morale dont elle se réclame et qui l'engendre. Nos contradicteurs et nos querelleurs ont jusqu'ici oublié de nous faire cette objection, qui est capitale. Nous n'attendons pas qu'ils nous la présentent. Nous la formulons nous-même. Aussi bien, nous l'avons déjà indiquée.

Après avoir fait nos analyses économiques, nous présentons une « mécanique » qui, selon nous, doit donner une production supérieure, et dont nous attendons de bons effets sociaux. Mais qui fera marcher cette machine? L'homme. Qu'est-ce qui fait mouvoir l'homme? L'esprit, la foi. Et les

résultats du mouvement de la machine et de l'homme seront très différents, en quantité et en qualité, selon que les mouvements obéiront à une foi ou à une autre, à une morale ou à une autre. Si, par exemple, les hommes se servent de notre belle machine économique avec la pensée qu'il faut vivre sa vie courte et bonne, et que l'objet de leur effort économique est uniquement de leur donner des moyens de jouissance, nous n'aurons pas fait grand'chose de bien ; nous aurons peut-être fait un plus grand mal. Si les hommes pensent que le plus grand exploit de l'homme d'affaires est de rouler son prochain, ils s'arrangeront de telle manière qu'ils utiliseront notre parfait mécanisme pour se rouler les uns les autres un peu mieux qu'auparavant, et s'il les gêne trop, ils les briseront. — Vous reconnaissez donc, nous diront certains de nos critiques (comme M. Duthoit) que l'automatisme des institutions ne suffit pas pour assurer l'ordre économique et social ? — A quoi nous répondons : — Nous ne le reconnaissons pas. Nous l'affirmons, nous le proclamons. — Et l'on peut encore nous dire : — Vous l'affirmez, vous le proclamez, mais toujours au nom de l'analyse ; vous regardez les morales, les religions du point de vue de leur rôle moteur, non pas de celui de leur vérité. Or si vous entrez dans l'action, vous devez prendre une morale, une religion à cause de sa vérité ; et ce n'est pas seulement votre action individuelle mais aussi votre action collective qui devra se conformer à cette vérité.

Encore une fois, l'objection qui concerne l'action ne nous a pas encore été faite. Nous la faisons nous-même, et nous répondons :

— C'est l'objection parfaitement fondée. Et nos doctrines elles-mêmes nous conduisent à ne concevoir d'action économique parfaite (nous ne nous limitons pas à l'action sociale) que sous le signe chrétien. Et je crois pouvoir dire que, à la Confédération de l'Intelligence et de la Production française,

les hommes avec qui j'ai l'honneur de travailler, au comité directeur, le colonel de Vesins, agriculteur, André Trigon, ouvrier mécanicien, Georges Coquelle, ingénieur, nous sommes en accord profond sur ce point, et notre collègue et ami Rémi Wasier, cheminot, n'est peut-être pas éloigné de penser comme nous-mêmes. Nous sommes parfaitement convaincus que, seule, une économie chrétienne, nommément chrétienne, donnant à ses institutions le nom chrétien, peut apporter au monde le véritable ordre économique.

Alors, nous dira-t-on, pourquoi n'ordonnez-vous pas votre action conformément à cette pensée?

Pourquoi? On ne peut pas répondre en deux lignes. Et ce que nous allons inscrire ici, ce ne sera même pas une réponse, ce sera l'exposé d'un problème, qui n'est pas résolu, et que nous ne prétendons pas résoudre.

Exposons. Et souffrez que, à titre d'exemple, j'expose mon propre cas : je suis éditeur, mes confrères, avec qui je suis syndiqué, sont catholiques, protestants, juifs ou incroyants ; j'achète du papier, je commande des travaux d'impression, de brochage, de cartonnage, à des hommes qui appartiennent aux deux confessions, ou qui sont en dehors de toute Église ; je travaille avec des employés, des ouvriers chez qui se manifeste la même diversité. Vous reconnaîtrez que je suis très sensiblement dans la même situation que la plupart des Français. L'ordre économique parfait exige que nous entretenions des relations basées sur la justice (et sur le respect des lois économiques) avec tous les membres de notre profession ou des professions liées à la nôtre. Comment allons-nous organiser ces relations, qui doivent comprendre tous les membres de nos corporations, si nous proposons une organisation économique spécifiquement catholique?

(Dans l'économie libérale, la question ne se pose pas :

chacun se débrouille avec sa conscience ; mais j'observe que les catholiques, s'ils suivent strictement leur doctrine, sont proprement roulés par ceux à qui les obligations morales sont légères. Mais dans l'économie en formation, dont les institutions sont d'ailleurs matériellement les mêmes que celles de l'économie chrétienne, la question se pose inévitablement et elle se pose aussi bien pour les syndicats patronaux que pour les syndicats ouvriers, dont les obligations économiques et sociales sont essentiellement les mêmes.)

Si nous nous groupons, professionnellement, entre catholiques (patrons, ingénieurs, employés ouvriers), nous nous donnons à nous-mêmes, religieusement, une force nouvelle, mais nous limitons nécessairement notre action économique ; si, dans certaines corporations, nous pouvons réunir de solides majorités, dans d'autres, nous serons impuissants. Et, dans presque tous les cas, nous rendrons nos relations économiques difficiles avec des hommes, patrons ou ouvriers, qui ne sont pas catholiques, et avec qui nous sommes en collaboration professionnelle constante.

Voilà donc l'union économique nécessaire entre gens du même métier et du même pays rendue difficile parce que nous aurons adopté, pour nos cadres professionnels, la formation confessionnelle. Ajoutons que, avec des catholiques dont les idées économiques sont fortement colorées de libéralisme, l'association professionnelle confessionnelle est d'une prodigieuse difficulté : ces étonnants paroissiens vous disent sereinement qu'ils refusent de mêler la religion aux affaires ; j'en ai fait l'expérience personnellement.

Nous entendons bien que l'on propose aux catholiques d'entreprendre une action économique pratique générale au nom de leur doctrine minimisée, réduite à une morale et à une justice anonymes. C'est une action à laquelle nous ne participerons pas. Nous ne sommes ni Mormons, ni Adven-

tistes du septième jour, ni disciples de M. Ferdinand Buisson ou de M. Paul Desjardins. Morale et justice suspendues entre ciel et terre, livrées à l'interprétation de chacun, rien n'est mieux fait pour déchaîner l'anarchie et la guerre entre les hommes. Ce n'est pas sur ces nuées que nous pouvons bâtir. Il nous faut proposer morale et justice chrétiennes ou nous abstenir.

Nous ne sortons pas de la difficulté pratique exposée plus haut. Et, dans ces conditions, il semble qu'il ne reste aux catholiques, s'ils veulent conduire une action économique spécifiquement catholique, qu'à l'organiser hors des syndicats (syndicats d'employés et d'ouvriers exceptés) et sur le plan intellectuel et moral ; mais alors leur tâche est de propagande ; les syndicats ne seront pas pénétrés par cette action et tomberont sous la direction des hommes d'argent.

Or, dans la vie économique, la pierre de touche des doctrines, c'est la création. Des doctrinaires qui demeurent dans les salles de conférence ne présentent d'intérêt que pour l'historien des idées. On ne vaut, dans ce domaine, que par l'action directe sur les faits. Nous trouvant devant ce problème, nous l'avons résolu de la manière suivante :

Réunir les producteurs sur le plan proprement économique, sans poser les questions sociales, et en vue d'une collaboration limitée aux objets professionnels ; prendre, comme idée motrice, l'intérêt professionnel et l'intérêt national, dont les producteurs des confessions diverses possèdent des notions communes ; utiliser ces idées motrices pour mettre en mouvement la machine et discipliner l'action ; enfin, créer des organes supersyndicaux où les producteurs, obligés de confronter leurs prétentions, accepteront (sous la contrainte de l'intérêt professionnel et de l'intérêt national, et sous leur contrainte) l'idée des prix équitables, du juste salaire, du juste bénéfice. Donc, pratiquement, créer un

ensemble de relations économiques où le producteur incroyant trouve les avantages techniques et matériels qu'il recherche honnêtement, et où les producteurs catholiques puissent agir individuellement et collectivement conformément à leur doctrine qui, dans de telles conditions, a directement prise sur l'ensemble et le détail de la réalité économique. Bref, créer un véritable ordre économique dominé par la loi de modération, qui est chrétienne, et où des Français pourront se mouvoir à l'aise, les incroyants sans considérer que l'on veut attenter à leur « liberté d'esprit », les catholiques y trouvant une loi morale qui est la leur, et qu'ils appliqueront et feront appliquer mieux que quiconque.

L'expérience a montré, jusqu'ici, qu'une collaboration ainsi établie peut avoir des résultats très féconds, au bénéfice de tous. Tandis que, depuis des années, dans les assemblées syndicales même présidées par des catholiques, nous n'entendions parler que de la loi de l'offre et de la demande lorsque des protestations s'élevaient contre les prix pratiqués, — au contraire, dans les assemblées intersyndicales ou intercorporatives que nous avons organisées ou auxquelles nous avons participé, et où nos méthodes de travail ont été adoptées, l'idée du juste prix, du juste bénéfice a surgi spontanément et a réalisé l'accord unanime des producteurs, catholiques ou non. Et nous observons ici que si nous avions voulu assembler les producteurs sur l'idée morale, l'idée de juste bénéfice, nous n'aurions pas réussi à les faire collaborer économiquement ; mais les assemblant pour un objet économique, et parfois simplement technique, nous avons provoqué la manifestation de l'idée morale, qui est au cœur de chacun de nous.

Cela est-il suffisant? Et ce mécanisme, cet automatisme apparent de la manifestation des idées morales, régulatrices de l'activité humaine, ne risquerait-il pas, à la longue, de

donner à des catholiques l'illusion qu'une machine économique bien montée produit l'ordre spontanément? Nous pensons que cela ne suffit pas, et que ce risque existe. Il faudra donc aller au delà, si l'on veut vraiment instaurer un ordre économique parfaitement sain, et qui nous libère de la tyrannie de l'argent. Par quelles voies? Ce n'est pas à nous de le dire. Nous posons le problème ; nous n'apportons pas de solution, que nous ne sommes pas qualifiés pour donner. Mais, puisqu'il nous faut agir chaque jour, sans attendre que tous les problèmes soient résolus, nous soumettrons à nos contradicteurs quelques propositions, qui seront du moins les conclusions de cette série d'études.

CONCLUSIONS. — L'opposition que l'on a voulu découvrir entre une fraction du catholicisme « social » et notre action économique n'existe pas. Catholiques « sociaux » et ouvriers de l'économie réaliste, nous nous complétons. Est-ce nous qui le disons? Rappelons que c'est le fondateur de l'École sociale catholique, le colonel de la Tour du Pin, qui, le premier, a adressé son encouragement à l'auteur de ces études. L'auteur de *Vers un ordre social chrétien* avait vu que la méthode que nous employions nous conduisait exactement au même point que la méthode sociale qui a été la sienne depuis un demi-siècle. Prenons donc conscience de cet accord profond. L'action sociale catholique et l'organisation économique à laquelle nous participons tendent au même but. Nous dirons plus : c'est l'action sociale catholique qui, agissant sur la société, sur les familles, est seule en mesure de donner son aliment spirituel à l'économie, impuissante à produire ou à renouveler indéfiniment les valeurs morales qui sont notre véritable moteur. Cherchons donc ensemble les moyens de réaliser systématiquement cette compénétration de l'économique et du moral que demandait M. Duthoit à la *Semaine sociale* de Toulouse, en 1921. Le temps est venu, écrivait le

colonel de la Tour du Pin en tête de la nouvelle édition des *Jalons de Route* qu'il a donnée en 1920. Le temps est venu de la fructification. L'énorme travail de préparation intellectuelle des Semaines sociales doit inspirer aujourd'hui les constructeurs. Mais quel moyen pratique de réalisation possédons-nous?

Il ne faut pas nous limiter à agir auprès de ceux de notre foi : il est nécessaire que les catholiques agissent sur le siècle tout entier, qu'ils apportent aux croyants comme aux incroyants le bienfait de leur doctrine. Or, comment faire, si nos syndicats confessionnels nous limitent à nous-mêmes, ou si, prenant place dans des syndicats strictement professionnels, nous sommes livrés à nos interprétations personnelles dans la vie de chaque jour? Un premier moyen d'action nous est donné aujourd'hui par la Confédération professionnelle des Intellectuels catholiques. L'association fondée en 1921 par François Hepp et ses amis, qui tend à réunir l'élite professionnelle catholique, recrutée à tous les échelons de la hiérarchie économique, nous apparaît comme le meilleur organe de coordination des efforts des catholiques en vue de la moralisation de l'économie. C'est là que les catholiques pourront être éclairés et s'éclairer mutuellement sur leurs plus hauts devoirs ; c'est de là que pourront partir les mouvements intellectuels qui, par les professionnels catholiques, feront passer le haut enseignement catholique dans les faits économiques. Ainsi les catholiques possèdent-ils, pour leur action doctrinale et pratique dans l'économie, l'organe permanent de liaison qui leur manquait jusqu'ici. Puisque l'organe existe, demandons-lui des directions. Notre dernière conclusion, c'est que nous demandons à François Hepp et à ses amis de nous réunir tous et de nous inviter à chercher ensemble les moyens pratiques de porter dans toute l'économie le bénéfice de l'éthique chrétienne. Nos

contradicteurs s'associeront-ils à nous pour formuler ce vœu d'un examen loyal entre catholiques, pour rechercher les moyens d'établir une collaboration étroite entre tous les catholiques qui veulent faire rentrer la vie chrétienne dans la vie totale de la cité?

---

# V. — L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LA DOCTRINE CATHOLIQUE

## LE DOSSIER D'UNE QUERELLE [1]

### I

NEL Ariès nous a donné un ouvrage d'un grand prix : en sept chapitres pleins d'une pensée sûre d'elle-même, il a entrepris de définir les relations de l'économie politique et de la doctrine catholique. Il ne m'appartient pas de dire s'il a réussi, car si j'ai quelque compétence en ce qui concerne les problèmes économiques, pour ce qui est de la doctrine catholique, je suis un humble paroissien de Saint-Etienne-du-Mont.

Je suis d'autant moins qualifié pour porter un jugement en cette matière que je suis plus intéressé par les savantes études d'Ariès : c'est en effet à propos des thèses de l'*Economie nouvelle* et des attaques dont elle a été l'objet que notre ami a écrit ce livre qui, désormais, fera autorité. Je me garderai bien de juger l'ouvrage, car c'est moi-même qui ai été mis en jugement, et les thèses que j'ai soumises au public subissent, dans l'ouvrage d'Ariès, un examen sérieux, que je n'étais pas sans redouter.

1. Préface de l'ouvrage de Nel Ariès, *l'Économie politique et la doctrine catholique* (NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE, 1923).

Si, dans ma jeunesse, j'ai beaucoup lu la Bible, dans la traduction de Le Maistre de Sacy, je n'appartiens pas à cette catégorie d'hommes, que je crois rares d'ailleurs, qui ont commencé à lire saint Thomas à l'âge de dix ans (peut-être sans profit) ; j'ai appris le catéchisme à l'âge de vingt-cinq ans, avant quoi j'avais été nourri de Nietzsche et d'autres penseurs barbares. Je crois que, depuis vingt ans, j'ai procédé à un sérieux inventaire de mon capital intellectuel, mais on comprendra que je sois très prudent et réservé, dans mes travaux, en ce qui touche la pensée religieuse.

J'essaie de me tenir dans ce domaine, très vaste au reste, où, guidé par la Raison et par la Foi, l'homme, cherchant à découvrir les lois naturelles, peut employer les méthodes de l'analyse scientifique, par des procédés propres à ces recherches, et où la foi n'est pas plus directement engagée que dans les autres sciences. Mais quand il s'agit de l'économie politique, où les domaines ne sont séparés parfois que par l'épaisseur d'un cheveu, un simple paroissien de Saint-Etienne-du-Mont se demande souvent si, par ignorance, il n'a pas dépassé les limites de l'expérience purement humaine.

Devant la violence des attaques dirigées contre les thèses de l'*Economie nouvelle*, venues de catholiques dits sociaux, de libéraux et de démocrates chrétiens, c'est la question que je me posais. Les attaques me paraissaient bien faibles, et je leur opposai des arguments de bon sens que l'on retrouvera en appendice dans le livre d'Ariès [1]. Mais quelques-uns de ces dévôts mal inspirés (car leur propre orthodoxie est parfois suspecte) tentaient de nous réduire au silence avec les Encycliques. Cela n'est plus de mon domaine.

J'eusse été fort embarrassé si Nel Ariès n'avait pris la

1. V. les quatre chapitres précédents.

charge et la grande responsabilité d'examiner le problème sous son double aspect scientifique et religieux. De nos amis, il est un de ceux qui sont le mieux préparés à ces études. Chacun se rappelle l'ouvrage qu'il a donné, il y a quinze ans, sur *le Sillon et le Mouvement démocratique*, et comment il analysa les erreurs sociales et religieuses du *Sillon*.

Ariès entreprit donc de traiter ce nouveau problème des relations de la science économique et de la religion, à propos de qui nous étions attaqués, par les mêmes personnes et pour les mêmes raisons qu'à propos des relations entre la politique et la religion. Ariès a poursuivi ses études et ses recherches pendant près de deux ans, avec un souci d'exactitude, avec un scrupule dont on n'aura qu'une faible idée en lisant son ouvrage. Il a tout vérifié, tout pesé, et, son travail terminé, ses conclusions arrêtées, il s'est efforcé de réunir toutes les garanties possibles. C'est seulement lorsque toutes ses sûretés ont été prises, après avoir fait plusieurs revisions de son texte, après avoir pris conseil auprès de personnes particulièrement autorisées, qu'il s'est décidé à donner son livre à son éditeur.

Nous voici donc en possession d'un ouvrage, qui est le fruit d'une longue pensée, et qui, dès sa naissance, paraît devoir faire autorité. Il nous apporte des lumières nouvelles. Avec des raisons tirées de la morale et de la religion, il donne à ses propres travaux des justifications que nous n'étions pas en mesure de leur donner nous-même. Je tiens à dire à Nel Ariès ma profonde reconnaissance personnelle, autant pour la preuve d'amitié éclairée qu'il lui a plu de me donner que pour l'enseignement que j'ai reçu de lui. Et qu'il soit remercié d'avoir consacré deux années de sa vie à l'étude d'un problème qui est l'un des plus graves de notre époque.

## II

L'examen des thèses de l'*Économie nouvelle*, du point de vue de la doctrine catholique, occupe une large place dans l'ouvrage d'Ariès, ainsi que l'examen des critiques qui ont été faites de nos doctrines. Mais le livre de notre ami dépasse singulièrement l'examen de nos thèses. Il pose la question d'une revision des idées et doctrines économiques qui ont été jusqu'ici acceptées par les catholiques. C'est un catholique qui l'écrit, avec force, et il donne ses raisons. C'est un gros problème pour tous les catholiques, car il s'agit de savoir comment le travail de revision sera fait. L'entreprendra-t-on du point de vue catholique, ou pourra-t-on le mener à bonne fin selon les méthodes de l'analyse scientifique ?

Or, après la première entreprise de revision que j'ai faite dans l'*Économie nouvelle*, la grande querelle que l'on m'a faite porte sur ceci : que cette revision a le tort grave d'être faite d'un point de vue strictement réaliste et de ne point s'appuyer sur la doctrine catholique. A ce reproche, nous répondons que nous faisons l'analyse des phénomènes économiques, à peu près comme nous ferions l'analyse des phénomènes chimiques.

Impossible, nous dit-on : la vie économique est étroitement liée à la vie morale ; la vie économique est un tissu d'actes libres où ne joue pas le déterminisme observé dans les phénomènes extra-humains.

Lorsque nous proposons une organisation économique conforme aux conclusions de nos analyses, objections du même ordre : Vous construisez une mécanique, nous oppose-t-on, or la vie économique n'est pas une mécanique, puisqu'elle est pénétrée par la vie morale. A quoi nous répondons que nous cherchons à construire des cadres matériels où

pourront entrer des hommes qui ne sont pas de la même foi, et qui assureront le fonctionnement de la partie mécanique de l'économie dans des conditions qui ne blesseront pas la morale chrétienne.

Les discussions ouvertes sur ces deux sujets ont été jusqu'ici extrêmement confuses : nous eûmes la surprise de voir les catholiques démocrates montrer une ignorance totale des distinctions à faire entre la vie économique et la vie sociale ; d'autres catholiques soutenir contre nous l'existence des classes économiques ; d'autres enfin défendre les dogmes de l'économie politique libérale avec une telle passion et un tel aveuglement qu'ils incorporaient la loi de l'offre et de la demande à la doctrine chrétienne, ce qui paraît bien la chose la plus imprudente. Certains niaient qu'il y eût des lois économiques que l'on pût découvrir par l'analyse scientifique ; d'autres nous interdisaient, au nom de la doctrine catholique, de reviser les « lois » de l'économie libérale. Ariès a réussi à mettre de la clarté dans cette confusion et à montrer qu'aucune des objections ne peut être retenue. Je voudrais aujourd'hui apporter quelques nouvelles observations.

Ce débat, qui ne fait que commencer, montre que, chez les catholiques français, une nouvelle éducation économique est absolument nécessaire, car il révèle que nos compatriotes ont subi, d'une manière générale, les erreurs du XIX^e siècle, et que, sur ce point particulier, ils sont peu armés pour le travail de reconstruction que doit faire le XX^e, sous peine de voir la civilisation s'écrouler. Ce qui est vrai, au surplus, pour la plupart des non-catholiques.

Au XIX^e siècle, les catholiques ont accepté, comme vérités scientifiquement établies et désormais intangibles, les dogmes de l'économie libérale, en particulier la conception subjective de la valeur, la loi de l'offre et de la demande, et leurs

conséquences pratiques, la libre concurrence, et tout ce que l'on a appelé les libertés économiques.

Devant les enseignements moraux et religieux que ne cessait de prodiguer l'Église dans un temps où le libre jeu des prétendues lois économiques produisait des résultats qui n'avaient rien de chrétien, les catholiques français ont compris que l'économie dans laquelle ils vivaient n'était pas chrétienne ; mais, ne pensant pas reviser la science économique, ils ont entrepris de *corriger*, de l'extérieur, les effets de lois qu'ils regardaient comme des lois naturelles. Ils se sont alors divisés en deux grands groupes :

L'un, qui a été celui des catholiques « sociaux » et des démocrates chrétiens, a entrepris de corriger les effets de la liberté économique par les œuvres sociales ;

L'autre, qui a été celui des catholiques libéraux, a entrepris de discipliner la liberté économique par l'action morale et religieuse soit dans les mœurs, soit dans les lois.

Le résultat a été que les uns et les autres ont été impuissants, sauf dans les pays où une majorité catholique permettait aux catholiques de prendre le pouvoir politique et de soutenir à la fois les œuvres et l'action limitative des lois. Encore, dans ces pays, le jeu des libertés économiques vient-il détruire sans cesse l'œuvre politique et sociale des catholiques. En France, où le pouvoir politique n'appartient plus depuis longtemps aux catholiques, la déchristianisation s'est accentuée et nous avons une économie politique et sociale qui n'a plus rien de chrétien.

Devant ces échecs continus, les catholiques, au lieu de procéder à une revision de la science économique, se sont renforcés sur leurs positions morales. Une habitude d'esprit, vieille de plus d'un siècle aujourd'hui, fait que de très nombreux catholiques, ne concevant pas une revision de la science économique, ne peuvent imaginer que l'on étudie un pro-

blème quelconque de l'économie politique sans le secours de la morale. C'est de là que viennent tous les malentendus qui ont donné lieu aux attaques absolument inattendues dirigées contre l'*Economie nouvelle.*

## III

Notre tâche, c'est donc de reviser la science économique. La science économique et les prétendues lois économiques blessant la vie chrétienne, quand elles ne sont pas corrigées moralement et socialement par les lois et les œuvres. Notre réaction ne sera pas de nier science et lois, car nous ne ferions alors qu'accroître la confusion.

Le travail de revision peut-il se faire par les moyens de l'analyse scientifique? Oui, s'il y a des lois naturelles, ce qui n'est point contesté par les catholiques libéraux. Non, si la vie économique, tissu d'actes libres, peut être modifiée au gré de l'homme, selon ses vues morales et religieuses, selon les fins qu'il s'assigne, car, dans ce cas, la variation des phénomènes économiques serait infinie. Il s'agit donc de savoir si l'économie politique peut être une science et si l'on peut dégager, de l'ensemble des phénomènes économiques, des lois qui président à la production. L'examen révèle que des lois existent, qui ont un caractère universel, et que, presque à chaque phase de la vie économique, elles se présentent aux frontières de la vie morale de l'homme. C'est faute de faire cette observation que l'on fait tant de confusions entre la morale et l'économie. Analysons.

Nous voici nus sur la terre nue. Allons-nous entrer dans la création économique, qui a pour objet de nous permettre de subsister? Non, car nous découvrons aussitôt que, pour subsister, il nous faut accomplir un effort. (Loi naturelle : la

création économique est le prix d'un effort de l'homme sur son semblable, sur les choses ou les bêtes). Nous sommes alors libres de choisir entre l'effort et l'inaction, entre la vie et la mort ; nous acceptons de vivre : acte moral, religieux.

Ayant accepté l'effort de la vie, passerons-nous à la création économique? Non, car ici une nouvelle nécessité se présente : pour que je travaille, il faut que je sois assuré de posséder le résultat de mon travail. Si je suis certain de me voir dérober le produit de mon travail, soit par mon semblable, soit par les bêtes, je ne produirai pas. La sécurité m'est nécessaire. (Loi naturelle : la création économique n'a lieu que lorsque la sécurité du producteur est assurée ; elle est donc postérieure à la création politique).

Les risques de destruction de notre travail ne disparaissent pas dans la sécurité politique : les éléments et les bêtes menacent le produit. (Loi naturelle : toute création économique comporte un risque. Acte moral : acceptation du risque).

Le travail exigeant la collaboration de plusieurs hommes, comment s'accomplira-t-il? Parce que chacun cherche le moindre effort et le plus grand profit, il sera nécessaire qu'un seul commande pour coordonner les efforts de tous vers le but final. (Loi naturelle : la création économique collective ne s'accomplit que sous le commandement d'un chef).

Le travail collectif étant engagé, quelles seront les relations du chef et des exécutants? Elles seront commandées d'une part par les nécessités économiques, d'autre part par la morale.

L'homme recherchant partout et toujours le plus grand profit au prix de la moindre fatigue portera sa recherche vers la diminution de l'effort physique. Loi naturelle : loi du moindre effort, moteur des transformations économiques ; loi de substitution de l'effort intellectuel à l'effort physique.

Ces brèves analyses ne sont données ici qu'à titre d'indica-

tion. Elles suffisent pour faire apparaître que, dans l'étude de la création économique proprement dite, des nécessités rigoureuses s'imposent à l'homme dans tous les temps et dans tous les lieux. C'est là cet ensemble de phénomènes économiques qui obéissent à des règles ou à des lois inflexibles, qui relèvent de la science économique, laquelle enregistre au passage les actes moraux qui ne sont pas de sa compétence. L'homme est libre de produire peu ou beaucoup, d'accorder ses soins à la qualité de son travail ; mais, si peu qu'il produise, quelque qualité qu'il veuille donner à sa production, il est obligé de se soumettre à ces lois, qui valent d'un bout du monde à l'autre bout.

Que l'on applique la même méthode d'investigation à l'économie si complexe des sociétés modernes, et l'on découvrira des lois aussi rigoureuses qui régissent des phénomènes économiques qui ne sont plus commandés par les nécessités de la vie élémentaire. Il y a des lois économiques, mais la question est de savoir si ce sont celles qu'avait formulées l'économie politique, ce qui fait partie du travail de revision que nous avons à faire.

C'est lorsque l'on entre dans le domaine de la répartition, du partage de la production, que l'on doit être accompagné à chaque pas par la Morale et la Religion. Ici, nous sortons de l'Economique ; nous entrons dans le monde social. Selon notre morale ou notre religion, la destination du produit de notre travail changera : ou nous consommerons tout ou nous économiserons ; ou nous prendrons la part du lion, ou nous partagerons équitablement avec nos collaborateurs, et même avec notre prochain qui n'a pas travaillé.

Ce n'est pas ce monde social que nous avons voulu explorer ; c'est le monde de la création économique. Nous étions fondé à en explorer de très importantes fractions sans le secours de la morale, puisqu'il ne s'agissait que de découvrir

des lois naturelles ou de vérifier l'existence des lois de l'économie politique. Mais il faut rappeler que ce travail n'a pas été entrepris sans une vue morale. Notre étude avait pour objet l'action, et l'action immédiate dans un pays en reconstruction.

L'étude faite, nous avons fait des propositions pour l'action. C'est ici que l'on nous reproche le plus vivement de n'avoir présenté qu'une mécanique économique, produisant automatiquement la justice. Nel Ariès nous en défend mieux que nous ne saurions le faire, et il montre la légitimité de notre méthode proposée à des Français qui appartiennent à toutes les confessions. J'ajoute que cette mécanique n'est pas présentée comme un substitut de la morale, mais comme le soutien de la morale. Tirée des analyses scientifiques faites précédemment, tenant compte de cette loi du moindre effort que l'on retrouve dans tous les phénomènes économiques, elle n'a d'autre objet que d'établir dans la vie économique le parallèle de ces institutions qui, dans la vie politique et sociale, canalisent les forces humaines.

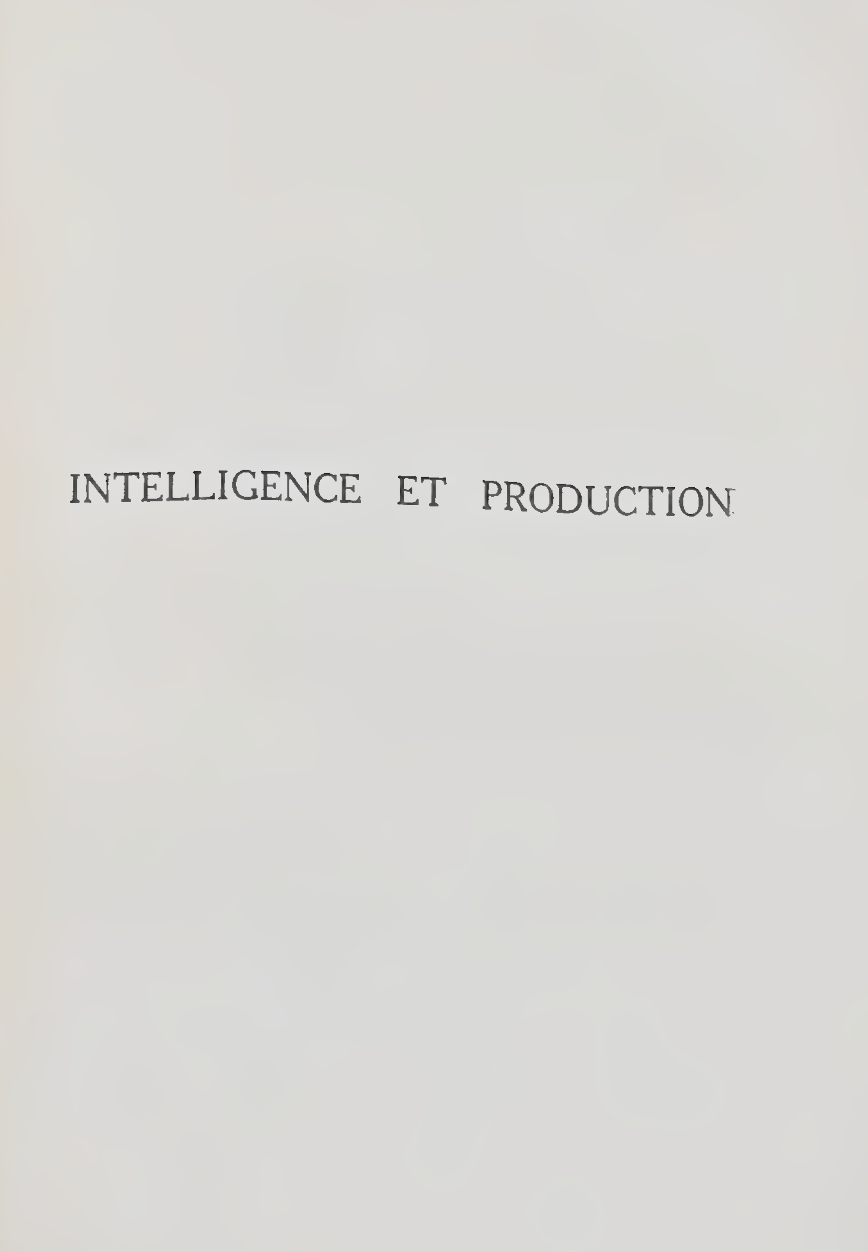
Nous mettons des serrures à nos portes ; nous avons une mécanique administrative et policière pour encadrer notre vie politique et sociale. Nul ne pense que cette mécanique et ces serrures produisent les bonnes mœurs. Mais elles les soutiennent, et personne ne pensera que la morale suffirait à maintenir la cité en paix si les serrures et la mécanique administrative étaient abandonnées.

Or, depuis plus d'un siècle, dans la vie économique, nous avons été privés de toutes serrures, de toute administration, de toute police. Au nom de la science et de l'expérience, nous demandons que l'on reconstruise ces garanties matérielles, cette mécanique destinée à servir de soutien à la morale et à la justice. Nous pensons que, avec ce soutien, la vie économique ne sera plus en conflit avec la morale chrétienne

comme elle l'a été pendant beaucoup plus d'un siècle. Nel Ariès dit et prouve que nous ne nous trompons pas. Nous voici fortifiés dans nos raisons d'agir et de persévérer dans une œuvre qui a pris une forme nouvelle, mais où l'un des chefs de l'action catholique, le colonel de la Tour du Pin, nous a fait l'honneur de reconnaître une renaissance de la tradition qu'il avait lui-même conservée et renouvelée.

---

# INTELLIGENCE ET PRODUCTION



# PRÉFACE

## *L'ESPRIT ET LE CORPS DU MONDE*

En ce temps-là, Jésus, étant monté dans la barque, repassa le lac et vint dans la ville. Et voilà qu'on lui présenta un paralytique étendu sur son lit. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : « Mon fils, aie confiance, tes péchés sont remis. » Aussitôt quelques scribes dirent en eux-mêmes : « Cet homme blasphème. » Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : « Pourquoi pensez-vous ainsi mal en vos cœurs ? Lequel est le plus aisé de dire : Tes péchés sont remis ; ou de dire : Lève-toi et marche ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'Homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Lève-toi, dit-il au paralytique, prends ton lit, et va dans ta maison. » Et il se leva et s'en alla dans sa maison. La multitude, voyant ce prodige, fut saisie de crainte et rendit gloire à Dieu, qui avait donné une telle puissance aux hommes.

*Évangile selon saint Mathieu, IX.*

Les hommes du siècle passé croyaient que les vérités et la Vérité elle-même étaient changeantes comme les couleurs du temps ; un homme nommé Ibsen disait en leur nom que les vérités ne durent qu'un siècle ou deux. Mieux informés, nous savons que les vérités ont la vie beaucoup plus dure. Ce qui était vrai il y a dix-neuf cents ans aux bords du lac de Tibériade l'est encore aux rives de la Seine, et partout où il y a des hommes, et qui vivent selon la loi de leur nature et de leur Créateur. Quiconque vous dit :

« Je ne crois qu'aux faits, et nous sommes soumis aux faits », méprisez-le, car il est indigne d'être homme. Il a été donné à l'homme la puissance d'agir sur les faits par l'esprit, qui est le vrai créateur des faits et des réalités. Il n'est pas au pouvoir de l'homme de créer la terre, ni l'air, ni l'eau, ni le feu du ciel, qui sont pour nous des dons de Dieu ; mais l'homme a le pouvoir d'assembler les pierres, de mettre à son service l'air, l'eau et le feu, et c'est par l'œuvre de l'intelligence qui est en lui ; il a le pouvoir d'ordonner les faits humains, s'il se conforme à l'ordre des lois éternelles, et c'est par l'œuvre de l'Esprit.

Après la Grande Guerre, le corps du monde est paralysé. La Victoire, qui vient de Dieu, a dit aux nations justes, qui ont souffert mille morts : « Ayez confiance, vos péchés vous sont remis. » Et des milliers et des milliers d'hommes ont entendu et compris cette parole, car ils savaient bien, au fond de leur cœur, qu'ils n'avaient pas été sans faute, avant le deuxième jour d'août de mil neuf cent quatorze, et que leur plus grande faute avait été de croire qu'ils n'avaient de devoirs qu'envers eux-mêmes et que le corps appelle plus de soins que l'esprit. C'est pourquoi, après la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'an mil neuf cent dix-huit, ils avaient beaucoup d'inquiétude sur leur avenir, voyant leurs membres meurtris et paralysés par les fatigues et les blessures de la guerre. C'est alors que l'esprit leur parle, dans le silence de leurs maisons, ou au milieu des clameurs des places publiques, sa voix retentissant dans l'éclat des fanfares qui suivent le maréchal Foch au jour où les peuples s'assemblent pour saluer les drapeaux victorieux : « Ayez confiance, vos péchés vous sont remis. »

Mais quelques scribes alors pensent, disent et écrivent : « Quel blasphème contre les faits ! Que la victoire ait été d'un côté ou de l'autre du parapet, qu'est-ce que cela change à la

quantité de charbon, de pétrole et de fer qu'il y a dans le monde ? Il n'y a pas de politique de la victoire, il n'y a qu'une politique du charbon ou du fer, et le paralytique ne se lèvera que lorsque nous (qui prenions hypothèque sur le fer et le charbon pendant que les autres perdaient leur force de producteurs sur les champs de bataille) aurons organisé des compagnies par actions, avec beaucoup de parts de fondateur, pour l'exploitation des mines et des puits. » Et les scribes publient ces choses sous des noms grecs, latins, anglais et même français.

Hommes de peu de foi ! La première des politiques est celle de la victoire, c'est-à-dire celle de l'esprit, et c'est après que l'homme a entendu la voix de l'esprit qu'il peut se lever et marcher, lorsqu'il sait comment se conduire selon les commandements de l'esprit. Et le paralytique a appris également, au cours de sa longue maladie, de quel bois on se chauffe : il sait que la première des questions n'est pas : où trouverons-nous le bois ou le charbon ? mais bien : sous quelle loi irons-nous à la recherche du charbon et du bois ? car il sait que la foi et le courage ne l'ont conduit à la victoire que lorsque les cerveaux et les bras de toutes les armées ont été placés sous la conduite d'une seule pensée, d'un seul chef. Maintenant que l'esprit du monde a repris confiance, comment le corps va-t-il se lever ?

Le Victoire lui a dit aussi : « Lève-toi, et marche. » Voici les hommes debout, prêts à leur tâche. Dans quel ordre vont-ils marcher ?

Il s'agit encore de savoir si les vérités demeurent ou changent. Si la loi de la nature humaine est demeurée la même, l'ordre de marche sera le même que dans tous les temps où les hommes ont connu la paix et la prospérité. Les vêtements changent, les modes et les coutumes aussi, toutes les formes du monde sont en perpétuelle transformation ; mais une

même loi de transformation et d'association préside à tous ces changements. Nous, hommes, nous ne changeons nos institutions, leurs formes et leurs couleurs, que pour demeurer identiques à nous-mêmes. Qui sait cela a connaissance des moyens d'ordre dont l'homme dispose, et conçoit l'unité qui s'impose à toutes ses formations. L'ordre humain exige l'unité : la famille est une, le métier est un, la nation est une. Voilà qui gouverne nos vues sur l'ordre de marche : voulons nous aller à la conquête du charbon et de toutes autres choses nécessaires à la vie de l'homme? Avançons en un groupe compact de mineurs, ou de travailleurs du fer, ou de boulangers, ou de tisserands, et venus du même pays. A l'intérieur de nos groupes, il y aura bien des tiraillements, comme il y en a à l'intérieur de la famille. Mais l'on atteindra ce but de la recherche, si tous, maîtres et compagnons, soumis à la loi de l'esprit, ont en tête la même idée.

Que si, au contraire, nous avançons en ordre dispersé, les ouvriers mineurs marchant de pair avec les ouvriers boulangers, les uns et les autres regardant comme un bloc adversaire et même ennemi un groupe formé de maîtres boulangers et de maîtres mineurs, soyez assurés que nous ne trouverons ni charbon ni pain, mais vraisemblablement le sang, notre propre sang que nous verserons dans une lutte stérile et fratricide.

C'est toute la question qui est posée dans les pages de ce livre, sous tous les aspects et avec toutes les conséquences qu'elle comporte. Et l'auteur adjure ses concitoyens et tous ceux qui recherchent, d'un cœur pur, la paix du monde, de chercher la seule solution qui soit conforme aux intérêts de l'homme et conforme à ses fins. Élevez-vous au-dessus de ce que vous croyez être des faits ; cherchez en toutes choses l'esprit, c'est-à-dire les vraies réalités, et vous ne direz plus que les classes, les classes adversaires ou ennemies sont des faits auxquels vous ne pouvez rien changer. Ces prétendues

classes que nous connnaissons aujourd'hui, ce sont d'artificielles créations d'une imagination qui n'était soumise ni à l'intelligence ni à l'esprit. Si vous les prenez pour des réalités, elles vous conduiront sûrement à des échecs. Tenez-les pour ce qu'elles sont : des fantômes créés pour conduire les hommes aux révolutions et à la ruine. Elles sont faites expressément pour cela : ces prétendues classes ne peuvent être conçues que par des hommes qui admettent que, successivement, les classes s'emparent des pouvoirs qui ont été donnés à l'homme, bourgeois succédant aux nobles, prolétaires succédant aux bourgeois. Fantaisies que tout cela. Celui qui sait que, sous un nom ou sous un autre, patricien, noble ou bourgeois ou commissaire du peuple, c'est toujours un chef qui conduit les hommes au travail et au combat, celui-là ne sera pas trompé par les divagations de ceux qui interrogent l'histoire par les pieds.

Intellectuels, vous qui faites profession d'être les fils de l'esprit, c'est à vous d'enseigner le vrai. Soyez en défiance à l'égard des scribes qui veulent cacher à votre vue les réalités de l'ordre humain. Soyez en défiance à l'égard des marchands de cotonnades. Il y a, dans le monde, une grande conspiration où entrent scribes, marchands de cotonnades et porteurs de torches. Les porteurs de torches qui vivent en Moscovie et qui manquent de vêtements et de nourriture, parce qu'ils ont méconnu l'ordre éternel, voudraient se jeter sur le reste du monde, afin de lui donner la paralysie générale, et de le dépouiller des vêtements et du blé qu'il possède ; les marchands de cotonnades, qui aiment l'or plus que l'esprit, sont prêts à vendre aux porteurs de torches le droit de se jeter sur nous contre le droit, pour eux, de vendre des cotonnades en Moscovie et d'en tirer un peu d'or ; les scribes font l'apologie des porteurs de torches afin de justifier ces trafics entre marchands et incendiaires. C'est la plus grande menace

dirigée aujourd'hui contre le corps du monde, qui se lève et se remet à marcher : Quelques marchands, quelques scribes sont prêts à vendre tous nos biens spirituels aux ravageurs asiatiques en échange de quelques sacs d'or. Alerte, fils de l'esprit, et ne laissez pas aborder le corps du monde ! A vous de chasser les idées paralysantes que les porteurs de torches lancent sur nous ! A vous de faire reconnaître par les marchands que, au-dessus des cotonnades, du charbon, du pétrole et du fer, il y a l'intelligence humaine, sans laquelle l'homme irait à la bête, et que c'est le premier des trésors à garder. Apprenez-leur que le monde entre en péril de mort lorsqu'il est abandonné par l'Intelligence et l'Esprit, sources du mouvement et de l'ordre. Enseignez donc le vrai et le corps du monde sera sauvé.

Paris, 26 septembre 1920.

---

# INTRODUCTION

## *LA THÉORIE DE LA LUTTE DES CLASSES*

### I

Aux causes politiques qui troublent la vie européenne déséquilibrée par un traité qui semble avoir été fait pour tenir les affaires de l'Europe dans la plus grande difficulté possible, il faut ajouter les causes économiques, celles qui viennent de l'état de la production, celles qui viennent de la transformation des institutions économiques et sociales, celles enfin qui viennent des conceptions que les chefs d'État se font de la vie économique. L'Europe presque tout entière souffre de la crise où la plonge l'opération qui substitue, à la loi de l'individualisme économique, le régime des collectivités de producteurs. La crise, qui entraîne d'innombrables conflits d'intérêts matériels, est aggravée par les conflits nés de l'opposition des conceptions que les individus et les groupes se font de l'organisation des collectivités. L'analyse scientifique des conditions de la production fournit des directions ; mais les idées et préjugés répandus avant la guerre viennent aujourd'hui dissimuler à l'esprit humain les leçons que la nécessité lui donne et qu'il peut tirer de l'observation des phénomènes.

Ainsi la plupart des hommes qui prennent une part active à la reconstruction économique sont d'accord pour repousser les anciennes solutions d'un individualisme que l'état de sous-production venu de la guerre a rendu absolument impraticable. Mais leur accord cesse lorsqu'il s'agit de déterminer les modes d'association qui feront sortir les nations de l'individualisme. De nombreux groupes se fondent dans tous les pays occidentaux pour faire adopter des solutions différentes ; tout compte fait, il n'y a guère que deux doctrines cohérentes en présence :

L'une, qui est celle du socialisme marxiste, qui veut l'organisation économique et sociale en classes, permettant la lutte des classes, dont l'aboutissement doit être la révolution sociale, par laquelle la classe ouvrière, établissant la dictature du prolétariat, s'empare des moyens de production et d'échange, les socialise et les met en œuvre pour le plus grand profit de tous ;

L'autre, qui est celle des esprits scientifiques, des réalistes, des nationalistes français et d'un certain nombre de groupements catholiques, qui veut une organisation économique et sociale par fonctions, par professions, par groupes économiques et régionaux, l'ensemble des groupes étant subordonné à l'État qui doit imposer également à tous le contrôle de l'intérêt collectif ou national.

En dehors de ces deux doctrines et des institutions par lesquelles elles se réalisent, il n'y a que des imitations partielles de l'une ou de l'autre, des mouvements d'intérêts particuliers ou des combinaisons auxquelles président les affaires et la politique parlementaire. En somme, deux doctrines sont présentées à la France et à l'Europe : celle par laquelle la production est assurée par la contrainte d'un État dit prolétarien, après une expropriation générale ; celle par laquelle la production est assurée et renouvelée par ce que nous avons

nommé la contrainte mutuelle des groupes économiques organisés, agissant sous le contrôle de l'État national, la propriété individuelle alimentant la propriété collective des syndicats, des corporations et des régions.

L'observateur étranger au monde occidental, possédant ces deux données, serait amené à penser que tous les producteurs opposés au socialisme ont accepté la doctrine réaliste ; c'est en effet ce qu'indique la logique. On sait que, en France au moins, des groupes importants demeurent très éloignés de toute formation économique nationale et se soumettent, souvent sans s'en rendre compte, aux directions intellectuelles du socialisme marxiste. C'est ce qui rend très confus le mouvement de transformation économique.

Par exemple, d'une manière générale, les chefs d'entreprise, demeurés soumis à l'influence intellectuelle de l'économie politique libérale, sont plus ou moins convaincus de la nécessité de grouper les syndicats patronaux en une formation de classe qui leur permettrait de résister aux revendications ouvrières. En outre, ils sont partisans d'opposer, à l'idée de lutte de classes, celle de la collaboration des classes, sans qu'ils aient jamais précisé l'esprit ni les moyens d'action de cette collaboration. C'est une conception née dans l'esprit d'hommes profondément ignorants de la vie économique et sociale et qui n'ont pu encore se rendre compte que le sens des revendications ouvrières est soumis, non aux désirs ou aux volontés ouvrières, mais aux idées socialistes auxquelles des intellectuels ont donné un prestige considérable dans les milieux ouvriers. Ces hommes n'ont pas vu, au surplus, que le fait de constituer effectivement une classe patronale (ce qui est une impossibilité économique) est engendré par l'acceptation des vues marxistes ; le moyen de lutte qu'ils se donnent contre le socialisme fortifie la position du marxisme qui voit dans cette création artificielle d'une classe bourgeoise

la confirmation de ses thèses, et, loin de faciliter ce que l'on nomme la collaboration des classes, la fondation d'une confédération du patronat renforce la domination des marxistes sur les ouvriers socialistes et entraîne les chefs d'entreprise dans une action collective qui, inspirée par le désir de limiter les prétentions ouvrières, prendrait inévitablement le caractère d'une lutte de classes.

En fait, la Confédération patronale, fondée en France sous le nom de Confédération de la Production Française, n'entreprendra vraisemblablement pas d'action de cette qualité, car elle est impuissante par position. La solidarité patronale est un mythe : elle n'existe pas et ne peut pas exister, à cause de l'antagonisme naturel qui existe entre les groupes économiques et qui fait que, dans un même moment, les différents syndicats patronaux sont dans l'impossibilité d'avoir une même attitude devant les syndicats ouvriers. Mais cette fondation, qui n'a pas créé une classe patronale inexistante, a été exploitée par les socialistes comme une preuve d'existence de la bourgeoisie s'organisant contre « la classe ouvrière ». C'est ainsi que des adversaires peu éclairés du socialisme ont fait son jeu.

Les démocrates catholiques ou chrétiens, qui se disent eux aussi adversaires du socialisme et de la lutte de classes et qui, au surplus, ne sont pas très sûrs de leurs affirmations sur ce point, ont suivi une politique semblable à celle des bourgeois libéraux, mais dans le monde ouvrier et pour des raisons différentes. Tandis que le désir des bourgeois libéraux était de défendre des intérêts matériels, les démocrates chrétiens ont eu surtout le désir de conserver ou d'accroître le prestige de leurs idées morales et religieuses. Mais la plupart de leurs chefs étant d'une faiblesse intellectuelle évidente, ils n'ont été capables que d'imitation ; éblouis par cette idée que l'on n'a d'influence dans le monde moderne qu'à la condition

d'être ou de paraître « avancés », ils ont accepté et conseillé à leurs troupes les mêmes modes de formation que les socialistes, afin de montrer au monde que des catholiques n'étaient pas effrayés par les idées les plus modernes et même d'allure révolutionnaire. Les démocrates chrétiens tendent ainsi à organiser une action de classe pour les groupements ouvriers catholiques réunis sur le terrain de classe. Mais, en même temps, ils déclarent que cette action a pour objet la collaboration des classes et une transformation économique dans la paix sociale. Par d'autres voies, les démocrates chrétiens se mettent comme les bourgeois libéraux à la remorque des idées marxistes.

D'autre part, les travailleurs intellectuels qui, en 1910, ont fondé en France, la Confédération des Travailleurs Intellectuels, se sont placés eux aussi sur le terrain des classes ; mais les fondateurs de cette institution ne se sont posés ni en adversaires *ni* en partisans du socialisme ; leur objet a été d'organiser la défense des intérêts des intellectuels manifestement sacrifiés depuis plusieurs années ; leur pensée directrice a été plus syndicale que sociale et est étrangère à toute conception de l'économie générale. Il apparaît que s'ils ont adopté la formation de classe, c'est sans préjugés à l'égard de toute autre formation possible et plus heureuse. Les travailleurs intellectuels admettent d'ailleurs la participation des leurs à toute action d'une autre confédération. Il n'en reste pas moins qu'ils ont un peu fortifié l'action intellectuelle du marxisme en acceptant son vocabulaire et ses modes de formation pour l'organisation. Par contre, ils ont fortement affaibli les positions du marxisme en déclarant (et en prouvant) l'existence de groupes économiques et sociaux dont le marxisme ignorait ou niait l'existence. Enfin, s'il est abusif de parler d'une classe intellectuelle, il est possible de reconnaître *des* classes intellectuelles ; comment et

dans quelles limites? c'est ce que nous verrons plus loin.

Enfin, plusieurs groupes poursuivent une action qui, reconnaissant les classes, vient également fortifier les thèses marxistes. Mais ici, on sort de l'économie pour entrer dans la politique et dans la politique parlementaire. Il s'agit de groupes dont on ne peut dire qu'ils sont adversaires ou partisans du socialisme : groupes d'hommes d'affaires, de financiers, d'intellectuels, d'hommes politiques ou d'agitateurs qui appartiennent au monde capitaliste ou qui veulent y entrer, et qui font surtout figure d'utilisateurs du socialisme et de tous autres mouvements sociaux. C'est là que l'on rencontre ces hommes qui se disent pratiques et qui se croient roués, et pour qui les idées n'ont aucune importance si elles sont manœuvrées par les hommes d'affaires. Ils favorisent indifféremment tel ou tel système social, pourvu que le système demeure verbal et que, en ce qui concerne les faits, il serve leurs combinaisons d'affaires et de politique. Ces groupes sont presque tous partisans de la collaboration des classes, assurée par les états-majors des confédérations, états-majors qu'il est toujours facile de manœuvrer et par qui l'on peut obtenir tel ou tel mouvement des troupes nécessaire à la réalisation d'une affaire financière, industrielle ou politique. En France, peuvent être rangés dans cette catégorie les goupements de « bons ouvriers » créés par des groupements politiques et qui sont sous le contrôle occulte d'hommes politiques et de chefs d'industrie ; l'*Ustica* ou Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, dont le fondateur, M. Roger Francq, ingénieur multimillionnaire, a tenté d'amener les techniciens à collaborer avec la C. G. T. sous le couvert du *Conseil économique du travail*, qui se présente aux ouvriers révolutionnaires sous l'aspect soviétique et qui travaille secrètement en liaison avec de puissants personnages politiques et financiers. Le groupe du

néo-saint-simonisme, fondation récente, est une entreprise faite sur le même plan mais avec de plus grands moyens intellectuels : ce groupe, sous l'inspiration et la conduite de M. Gabriel Darquet, a exposé un plan de collaboration des classes qui se réaliserait par la collaboration, au sein du Conseil économique du travail, des états-majors des classes fournis par les organisations de classe, Confédération générale du Travail, *Ustica*, Confédération des Travailleurs Intellectuels, Confédération patronale, etc.

C'est une reprise du plan de M. Loucheur, qui a si lamentablement échoué, mais avec les méthodes de M. Aristide Briand et de M. Albert Thomas, et qui comporte, outre la manœuvre des forces ouvrières, l'utilisation des groupements intellectuels.

On pourrait laisser ces erreurs et ces manœuvres tomber d'elles-mêmes, si la question des principes de l'organisation générale n'était si grave dans le moment où nous sommes. C'est une question de vie ou de mort pour les nations occidentales que leur décision en ce qui concerne la base de leur organisation économique. Si elles adoptent la formation en classes, on peut leur prédire les plus sombres jours, et peut-être la ruine de la civilisation européenne. Si elles adoptent la formation professionnelle par groupes économiques et par groupes régionaux, elles tiennent en main les moyens de leur salut et d'une nouvelle prospérité. C'est une vue que possèdent les chambres de métier, les fédérations mixtes d'industrie, les groupes économiques régionaux, les fédérations et confédérations agricoles, la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises, toutes institutions fondées de 1918 à 1920. Il s'agit de montrer comment la la formation en classes est anti-économique et pourquoi elle constitue le plus redoutable des explosifs pour la civilisation européenne.

## II

## ELLE FAIT OBSTACLE A LA RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE

Lorsque l'on parle des *classes* aujourd'hui, dans la plupart des pays d'Europe, on parle des classes selon la conception de Marx ; on dit : la classe ouvrière, la classe bourgeoise. Or, ce ne sont pas là des termes désignant des faits observés ; ce ne sont que les expressions propres au vocabulaire de la théorie de la lutte des classes, qui ne peuvent en être séparées et qui introduisent dans les esprits les idées mêmes du marxisme. Entrer dans une organisation qui donne à ces prétendues classes des corps tout à fait séparés, c'est donner une apparence de réalité aux imaginations marxistes ; c'est, sans qu'on le veuille, accepter et rendre possible une lutte de classes qui, jusque-là, demeure imaginaire ; c'est enfin, du même coup, fournir à la révolution marxiste ses moyens de réalisation. En même temps, on se retire les moyens d'organisation que fournit l'analyse des réalités, on perd de vue le jeu des antagonismes et des solidarités qui animent et règlent la production, et on y substitue une notion d'antagonismes et de solidarités qui rendent la production impossible. L'observateur découvre dans une nation des agriculteurs, des industriels, des marchands, des marins et des pêcheurs, des militaires, des fonctionnaires. Le marxisme ne voit qu'une classe ouvrière et une classe bourgeoise, laquelle tient la première en servitude. Parler de classe ouvrière et de classe bourgeoise, c'est donc accepter la vue de Marx sur la constitution des sociétés modernes ; mais c'est aussi accepter les vues de Marx sur le mouvement historique.

Or, Marx a créé un monde irréel. Il est insuffisant de dire

qu'il a simplement fait une fausse interprétation de l'histoire et que ses conclusions viennent d'observations incomplètes ou d'analyses historiques erronées. La vérité est qu'il portait dans son esprit une conception de la vie sociale à laquelle il a voulu donner une justification historique.

La théorie de Marx est d'une extrême simplicité : depuis les origines, la classe ouvrière a été exploitée par des classes parasitaires qui l'ont tenue en servitude par la force : patriciats, aristocraties, noblesses, bourgeoisies sont ces classes parasitaires qui ont vécu aux dépens du prolétariat universel et qui se sont d'ailleurs éliminées les unes et les autres quand un mode de production nouveau commandait le changement. Il y a une formation économique définitive de la société qui se réalise progressivement par la succession des modes de production asiatique, antique, féodal et bourgeois, et qui s'épanouira par la dictature de la classe ouvrière. Cette transformation est inévitable et chaque classe prépare elle-même son lit de mort ; la noblesse féodale, qui représentait le « mode de production féodal », a subi les assauts de la bourgeoisie dont elle a facilité l'avènement par la diffusion des lumières ; la bourgeoisie subit les assauts de la classe ouvrière dont elle prépare l'avènement par la concentration capitaliste qui permettra à la classe ouvrière de s'emparer d'un seul coup de tout le matériel de production, de circulation et d'échange. Alors, la classe ouvrière organisera la production et la répartition, qui se feront l'une et l'autre selon une exacte justice.

Nous avons déjà montré que ces vues de Marx sont commandées par l'évolutionnisme du XVIII^e^ siècle, dont elles ne sont qu'une transposition dans l'explication des phénomènes économiques, et l'on ne s'étonne pas que les économistes du XIX^e^ siècle, presque tous évolutionnistes, n'aient pas vu l'énorme erreur que constitue l'explication donnée par

Marx de la substitution de la bourgeoisie à la noblesse. Mais il est tout à fait surprenant que les critiques de Marx n'aient pas saisi l'absurdité pourtant éclatante de la conclusion à laquelle il aboutit. Comment Marx peut-il concevoir que ce qu'il nomme la classe ouvrière assumera toutes les tâches de la production? Ou bien il conçoit la production sur le plan de *l'atelier sans maître*, dont quelques-uns de ses disciples ont parlé, c'est-à-dire, pratiquement, sous la forme du soviet d'usine qui a échoué misérablement en Russie et que Lénine a supprimé dès 1918, parce qu'il causait la mort de la production. Dans ce cas, sa conception est à la hauteur de celle des plus primitifs des hommes, et il faut la traiter comme telle. Ou bien, et c'est beaucoup plus vraisemblable, il conçoit que la classe ouvrière, ayant réalisé sa dictature, déléguera, par l'organe du pouvoir central, de nouveaux chefs à la direction des entreprises. Mais, dans ce cas, c'est l'absurde: la dictature de la classe ouvrière cesse au moment même où elle se réalise ; que les chefs désignés sortent ou ne sortent pas du monde ouvrier, du moment où ils sont chefs, ils ne sont plus ouvriers, sinon le langage humain n'a plus de sens. Instantanément, ou bien il n'y a pas de chefs, et le corps social se disloque ; ou il y a des chefs, investis nécessairement des pouvoirs propres à tout commandement, et le prétendu pouvoir ouvrier disparaît. Ainsi la conception de Marx n'a aucun sens.

Néanmoins, elle acquiert un sens singulier, et qui explique bien des événements politiques contemporains, si on considère que Marx conçoit ce qu'il nomme « la classe ouvrière » comme un historien conçoit un peuple qui se trouve entièrement, par suite de circonstances historiques particulières, dans une situation voisine du prolétariat ou tout au moins très subordonnée. Dès lors, tout s'éclaire, et l'on concevra parfaitement que cette imaginaire classe ouvrière, qui est un

peuple réel, soit capable, à la suite d'une révolution, de se donner des chefs qui ne cesseront de lui appartenir. Mais, dans ce cas, on se trouve devant un mouvement non plus social, mais national.

Or, si l'on veut bien se rappeler que Karl Marx est juif, on comprendra que sa pensée soit dominée par la préoccupation du sort de ces populations juives qui vivent en Pologne et en Russie, et qui étaient presque entièrement prolétarisées, non parce qu'elles étaient incapables de se donner des chefs, mais parce que l'hostilité, justifiée ou non, des populations au milieu desquelles elles vivaient, leur fermait la plupart des avenues de l'activité économique. Marx connaissait bien cet immense prolétariat, qui n'est prolétariat qu'à cause des malheurs historiques d'Israël, qui est à la fois un prolétariat et un peuple, et qui sait qu'il peut être un peuple avec ses chefs propres, exception faite toutefois pour ce qui est des chefs militaires et des chefs agricoles. Que Marx interprète la vie de tous les prolétariats du monde avec cette image du faux prolétariat juif dominant toujours sa pensée, c'est ce dont on ne doit pas être surpris. Mais quelle lumière une telle considération apporte dans le débat !

La lutte des classes devient, pour une fraction énorme des populations juives éparses en Europe, une lutte nationale. Que ce soit par ruse ou en toute bonne foi que Marx ait étendu sa doctrine à l'ensemble des classes ouvrières, il y a un moment où elle paraît vraie : c'est le moment où le prolétariat juif est sensiblement sur le même pied que les autres prolétariats, et même dans une situation inférieure, car, tandis que les autres prolétariats voient sans cesse des chefs sortir de leur sein et s'installer sans efforts surhumains, le prolétariat juif ne peut faire sortir les siens que par la fraude ou la ruse. Vienne un mouvement révolutionnaire, comme celui qui s'est produit en Russie, la dictature dite de la

classe ouvrière se réalise bien, mais sous la forme d'une dictature assurée par une majorité de chefs sortis du prolétariat juif. En dehors de tout complot national juif, le phénomène se produit naturellement, parce que, dans le cas de la Russie, le prolétariat juif est en mesure de fournir d'un seul coup un nombre considérable de chefs, tandis que le prolétariat russe ne dispose naturellement que d'un petit nombre d'hommes pouvant devenir chefs, les siens étant sortis de son sein à chaque génération et occupant les postes de commandement du régime que l'on renverse. Mais, dans l'espèce, les deux prolétariats ont fait des mouvements différents : le prolétariat russe fait un mouvement social sans aboutissement à son profit ; le prolétariat juif fait un mouvement national à profit national, qui installe aux postes de commandement des hommes sortis de son sein et qui assure l'avenir aux chefs qu'il sera plus tard en mesure de donner à la vie sociale. Que de tels événements soient éminemment profitables aux populations juives, au moins provisoirement, c'est évident. Mais ils ne présentent aucun intérêt pour les prolétaires européens. Et ils sont une cause de troubles très graves pour l'Europe tout entière, du fait que, réussissant dans la mesure que nous venons de dire, ils donnent aux classes ouvrières des autres pays l'illusion que la lutte des classes peut aboutir à une effective dictature du prolétariat. Au surplus, ils mettent en péril l'Europe tout entière, du fait que les populations juives fournissent fort peu de chefs militaires et de chefs agricoles, ce qui rend précaire toute organisation politique et sociale à laquelle elles participent largement. Mais nous reviendrons sur ce point lorsque nous essaierons d'imaginer les événements guerriers qu'une extension de la lutte des classes peut engendrer.

Il est donc de première importance de mettre tous les esprits en garde non seulement contre les doctrines marxistes,

mais contre le vocabulaire de Marx, qui recouvre, que Marx l'ait voulu ou non, des réalités très différentes de celles qu'il paraît indiquer.

D'ailleurs, historiquement, la théorie de la lutte des classes est fausse. Nous avons fourni ailleurs la démonstration de l'erreur marxiste. Par exemple, il est faux que ce que Marx appelle la classe bourgeoise ait remplacé la « classe féodale » quand le mode de production capitaliste a été prêt à remplacer le mode de production féodal. Marx voit ici les choses à l'envers : il met les phénomènes économiques avant les phénomènes politiques ; quand les marxistes disent que la « domination » féodale correspondait à l'état agricole de la France, et que la « domination » bourgeoise correspond à l'état industriel, ils mettent, comme Marx, la charrue avant les bœufs. La féodalité n'est pas un phénomène économique, c'est un phénomène politique. C'est une institution politique qui naît lorsque, l'État n'étant pas assez fort pour organiser la paix sur toute l'étendue du territoire qu'il contrôle plus nominalement qu'effectivement, les chefs d'État sont obligés de faire confiance à des chefs militaires nés spontanément ou désignés par lui et qui sont capables d'assurer la paix localement, même si l'État central faiblit. Lorsque, comme ce fut le cas en France, les progrès du pouvoir royal font que la paix du roi peut régner partout, par l'organe des fonctionnaires royaux directs, la fonction féodale tombe d'elle-même. Les redevances féodales, que personne ne songeait à discuter lorsque le seigneur féodal était le défenseur incontesté des populations, doivent devenir les redevances à l'État. Alors, dans un pays ainsi pacifié, il devient possible à l'industrie et au commerce de jouer un grand rôle dans l'État. Mais ce n'est pas une action de classe qui a déterminé ce changement, et c'est l'État lui-même qui appelle auprès de lui les chefs de l'industrie et du commerce.

De nos jours, que signifie ce que l'on nomme faussement l'avènement de la classe ouvrière? Ceci : avant le développement de la grande industrie, les agglomérations ouvrières étaient peu nombreuses ; elles jouaient un rôle relativement effacé dans la vie sociale ; les artisans, peu éloignés des maîtres, n'avaient pas besoin de constituer des groupes bien distincts ; avec la grande industrie, les agglomérations ouvrières deviennent énormes ; les ouvriers des diverses industries se réunissent dans leurs syndicats ; ils ont des chefs propres, non des chefs de travail, mais des chefs qui organisent la défense de leurs intérêts particuliers ; il faut nécessairement que ces chefs puissent être en contact avec l'État pour représenter auprès de lui les intérêts propres aux groupements ouvriers dont la vie ne peut être ignorée par l'État.

Mais c'est ici que l'on doit se poser la question du mode de formation. Ces groupements ouvriers seront-ils jetés dans une seule institution qui représentera la classe ouvrière? C'est une idée anti-économique et qui empêcherait toute organisation solide de l'économie européenne. Contrairement à l'idée qu'ont répandue les marxistes, il n'y a pas communauté d'intérêts entre tous les ouvriers d'un même pays, pas plus qu'il n'y a communauté d'intérêts entre tous les chefs d'entreprise d'un même pays. On s'en rendra compte très aisément si l'on veut un instant concevoir les producteurs divisés en deux grands groupes : ceux de l'industrie et ceux de l'agriculture. On verra sans peine que, pour deux activités aussi différentes qui se vendent l'une à l'autre leurs produits, quel que soit leur régime intérieur (coopératif, capitaliste, communiste, soviétique ou tout ce que l'on voudra), l'ensemble des hommes qui vivent de l'industrie sera en antagonisme à l'égard des hommes qui vivent de l'agriculture : la terre voudra vendre ses produits le plus cher possible à l'usine, et *vice-versa*. Ce n'est que par une action commune

de tous les producteurs agricoles que l'on arrivera au résultat que l'on doit chercher, à savoir qu'aucun des deux groupes n'abuse de l'autre. Alors, l'action de la terre sur l'usine pourra avoir pour résultat une baisse de prix des produits manufacturés, et, inversement, l'action de l'usine sur la terre pourra avoir pour résultat une baisse de prix des produits agricoles. Les deux groupes se contraindront l'un l'autre à un meilleur travail, à un plus haut rendement. C'est la méthode de la création économique qui utilise les antagonismes de situation au profit des groupes antagonistes. Si l'on veut au contraire adopter la formation de classe, on mettra ensemble d'une part les ouvriers agricoles et les ouvriers de l'usine, d'autre part les chefs d'entreprises agricoles et industrielles, et l'on n'obtiendra rien du tout que la confusion : on aura créé une solidarité factice, qui sera impuissante contre l'antagonisme réel qui existe entre les deux groupes, agricole et industriel, et l'on mettra en péril la solidarité nationale qui s'impose à ces deux mêmes groupes. Que l'on utilise cet exemple, que nous simplifions pour le rendre plus clair, et l'on verra que les mêmes observations peuvent être faites pour tous les groupes économiques distincts dans l'industrie. Les cadres de la vie économique ne sont pas les prétendues classes de la littérature marxiste : ce sont ceux qui sont fournis par les réalités, celles où l'on vit (ville, région, nation), celles dont on vit (alimentation, métallurgie, textile, etc.), et c'est à l'intérieur de ces cadres que, à chaque échelon professionnel ou régional, tous les groupes sont représentés par leurs chefs, qui parviennent jusqu'au sommet de l'édifice économique, devant l'État où les chefs de groupements ouvriers ont accès, tout comme les chefs de tous les autres groupements.

L'objection que les partisans des classes font à ce système tiré de l'observation des réalités, c'est que, disent-ils, en

dehors de toute interprétation marxiste, l'existence des classes est un fait. C'est précisément ce que l'on peut nier, après une analyse rigoureusement scientifique. Une classe, c'est un groupe d'hommes qui ont un ensemble d'intérêts généraux communs qui conditionnent étroitement leur existence. On découvre bien des groupes de ce genre dans les sociétés modernes, mais non dans la direction où les cherchent ceux qui parlent la langue de Marx : ce que l'on découvre, ce sont des classes maritimes, des classes industrielles, des classes de fonctionnaires, et l'on pourra découvrir des classes intellectuelles, qui comprendraient exclusivement les groupes qui vivent de l'exercice pur de l'intelligence (écrivains, professeurs, savants, etc.), à l'exclusion des groupes d'hommes qui remplissent une fonction intellectuelle dans une profession industrielle, commerciale ou agricole. Mais ces classes sont trop incertaines pour servir de base à l'organisation économique moderne, sauf toutefois les classes intellectuelles qui ont à défendre, en même temps que leurs intérêts matériels, les droits de la recherche désintéressée ou sans résultat immédiat.

On ajoute enfin que la classe ouvrière est un fait parce que l'ouvrier métallurgiste se sent plus près de l'ouvrier menuisier (ou de tout autre) que du chef de son entreprise. C'est l'argument le moins sérieux de tous, d'abord parce que ce sentiment n'a pas la valeur qu'on lui prête, ensuite parce que l'on ne peut songer à fonder une organisation économique sur des sentiments. Pour juger de la valeur de ces sentiments, on peut les comparer à ceux du soldat. Il est certain, par exemple, que le soldat de l'infanterie se sent plus près du soldat du génie (par son genre de vie, ses goûts, ses habitudes, même ses intérêts) que des officiers de sa compagnie ou de son régiment. Mais il n'en reste pas moins que dans le combat, comme dans toutes les circonstances de la vie militaire,

le soldat sent et comprend qu'il est lié à ses officiers étroitement (et la réciproque est vraie) et que son logement, sa nourriture, sa vie seront en péril si le lien est rompu. Il en est de même dans la vie économique : l'ouvrier fréquente l'ouvrier, l'intellectuel fréquente l'intellectuel, le patron fréquente le patron, c'est la vie de société ; mais, dans la vie économique, les trois, lorsqu'ils travaillent dans une même entreprise, dans une même profession, se connaissent beaucoup plus solidaires les uns des autres que des patrons, des intellectuels et des ouvriers des autres professions.

Concluons : toute organisation basée sur la conception marxiste des classes est une organisation qui entrave la vie économique, qui nous retire les moyens de faire jouer les forces économiques au profit de tous. Il faut ajouter que tout système qui comprend cette division en deux ou trois classes, et qui fait entrer dans ses plans la Confédération Générale du Travail, ramène dans la nation les forces d'explosion du marxisme. Logiquement et historiquement, c'est inévitable. Logiquement, nous l'avons montré ; historiquement, parce que la C. G. T., fondée sur l'idée marxiste, ne peut cesser d'en être le véhicule. Organisation de classe fondée pour faire la révolution sociale, la C. G. T. ne peut pas plus changer son esprit et ses buts que le poisson ne peut renoncer à nager. Les fédérations ouvrières peuvent surmonter l'idée marxiste révolutionnaire, la C. G. T. ne le peut pas, sans nier sa propre existence. Elle est l'institution qui porte l'explosif marxiste et ne peut le noyer.

Que ceux qui prennent la responsabilité d'offrir une organisation économique s'arrêtent ici et calculent leurs mouvements : s'ils ont le malheur d'engager le pays dans la voie de l'organisation en classes, quelles que soient leurs intentions, ils appellent la foudre. Et le plus grand des périls auxquels ils vouent la nation, et l'Europe, ce n'est pas tant le

péril intérieur que le péril extérieur. Mais ceci nous amène à une autre conclusion pour laquelle nous devons reprendre un exposé qui a été fait plus haut.

## III

### ELLE EST CAUSE DE RUINE POUR L'INFLUENCE EUROPÉENNE DANS LE MONDE

En effet, le péril engendré par la théorie de la lutte des classes est beaucoup plus international que social. La guerre sociale que peut déclencher le marxisme ne peut être de longue durée. Le gouvernement moscovite, fondé sur une prétendue dictature du prolétariat, en est sorti le plus tôt qu'il a pu. Il faut manger, il faut vivre, donc il faut produire. La théorie veut que l'on massacre les chefs d'entreprise ; la nécessité veut qu'on les utilise. Lénine et son gouvernement n'ont pas hésité à utiliser les chefs d'entreprise échappés aux massacres et à leur rendre leur fonction, avec plus d'autorité qu'ils n'en avaient avant la révolution. Mais, la révolution ayant été faite au nom de la lutte des classes, le gouvernement moscovite est prisonnier verbalement des doctrines qui lui ont permis de s'installer. Mais il en devient aujourd'hui l'heureux prisonnier, d'une part parce que ce marxisme verbal continue d'être un moyen de gouvernement à l'intérieur, d'autre part et surtout parce qu'il a découvert à l'usage que la théorie de la lutte des classes constitue un de ses plus grands moyens d'action à l'extérieur. Les circonstances intérieures et extérieures l'ont amené à la guerre : il y est, il s'y tient, il y cherche maintenant les conditions de sa durée, sa justification tant auprès des anciens doctrinaires marxistes qu'auprès des patriotes russes. Il peut employer ici le langage marxiste : quand il lance l'armée russe contre le

capitalisme impérialiste anglais, il est entendu et approuvé des uns et des autres. Mais il y a plus, beaucoup plus, et c'est ici qu'apparaît le grand, le très grand péril pour l'Europe.

Que le gouvernement moscovite en arrive à déclarer la guerre aux nations occidentales, au nom de la lutte des classes, qu'il essaie d'utiliser les organisations marxistes de l'Europe occidentale et méridionale pour le succès de son armée et de sa diplomatie, c'est une menace qu'on aurait tort de négliger, mais dont on peut annuler les effets. Le péril le plus grand n'est pas là : il est en Asie, là où Lénine est appelé à chercher des alliances, des ressources, des hommes. Or, il en a fait l'expérience : dans toutes les parties de l'Asie soumises à l'influence, au contrôle, à la domination d'une nation européenne, la théorie de la lutte des classes est son plus grand, son plus efficace moyen d'action. Pourquoi ?

Parce que les peuples auxquels ses propagandistes la présentent l'entendent dans ce sens national que nous avons exposé plus haut, en interprétant la pensée marxiste. Pour tous les peuples qui ont été ou prolétarisés, ou subalternisés par une nation européenne, la doctrine de la lutte des classes devient une doctrine de libération nationale. Pourquoi des Hindous, des Persans, des Égyptiens nationalistes engagent-ils des relations avec Moscou et acceptent-ils ses directions intellectuelles et politiques ? C'est parce que, lorsque Moscou les invite à renverser le capitalisme impérialiste, ils entendent qu'ils doivent expulser l'Angleterre, qui est pour eux en même temps le capitalisme et la domination étrangère. En Europe occidentale, nationalisme et bolchevisme s'opposent irréductiblement. En Égypte, en Asie Mineure, en Perse, aux Indes, nationalisme et bolchevisme peuvent devenir et deviennent synonymes. Si nous voulons comprendre, nous Français, comment cette alliance peut s'éta-

blir, essayons d'imaginer comment nous réagirions si nous nous trouvions soumis à la direction politique, intellectuelle et économique des États-Unis, et sinon tous prolétarisés, au moins subalternisés. La lutte des classes, qui est pour nous un non-sens national, deviendrait un des moyens d'action de notre nationalisme contre la domination politique et économique de l'étranger. Que ceci nous éclaire sur les possibilités d'action du gouvernement moscovite en Asie, et imaginons dans quels événements nous pouvons entrer si le gouvernement de Lénine, entraîné par la logique de la guerre qui a sauvé sa situation à l'intérieur, appelle à lui les peuples qui se croiront capables de s'organiser eux-mêmes s'ils se délivrent de la domination du « capitalisme européen ». Ce serait la ruine de l'influence européenne en Asie, la ruine de l'hégémonie européenne. Imaginez ce que pourrait être une mobilisation, par la Moscovie, des bandes guerrières de l'Asie, fanatisées par leur nationalisme guerrier, éblouies par les légendes qui courent l'Asie sur les trésors de Paris, de Londres et de Rome, qui passent ceux de Golconde. Imaginez la ruée et l'arrivée de l'invasion des barbares, et de quels barbares, sur les bords du Rhin !

Voici la pire des hypothèses. Que les hommes d'État, que les diplomates, que les écrivains la considèrent s'ils veulent garder l'Europe de sa vérification par les événements. Que l'on ne s'y trompe pas, cette hypothèse est inscrite aujourd'hui dans les oukases qui partent de Moscou par la télégraphie sans fil. Des réalisations, il en sera ce que décidera l'esprit entre le Rhin et les Pyrénées. Que la France suive ses traditions et la raison, j'oserai dire : qu'elle écoute ses voix, celles de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc, que, sachant ce qu'elle a donné au monde et ce qu'elle lui doit, elle se donne l'organisation intérieure qui interdira au marxisme de l'affaiblir, et le sens des événements est changé. Au lieu de subir

le bolchevisme devenu le nationalisme oriental, la France le surmonte ; l'Europe, avec elle (l'Europe qui attend les paroles et les gestes de la France), l'Europe, sachant ce qu'elle a donné au monde et ce qu'elle lui doit, se redresse, se réorganise selon sa loi séculaire et reprend son rôle d'éducatrice et de régulatrice des mouvements universels. On a pleine confiance ici dans l'issue des événements. Mais la confiance que l'on a n'est pas fondée sur la croyance en quelque bienheureux accident qui changerait le cours des choses à Moscou ou sur la Vistule. On a confiance dans la force des volontés au service des idées et des doctrines qui grandissent en France et qui seront assez fortes, au jour marqué, pour dominer les événements. C'est pour étendre le champ d'action de ces idées et de ces doctrines que l'on a fait ce tableau des menaces qui pèsent sur l'Europe. Il faut mettre ceux qui pensent, ceux qui propagent les idées, devant leurs responsabilités : tout progrès des théories marxistes en France et en Europe est un acheminement vers la plus folle et la plus terrible des guerres. Intellectuels, selon ce que vous tiendrez pour vrai, ce siècle connaîtra la paix, ou l'Europe et l'Asie seront en feu.

20-30 juillet 1920.

---

# NOTE

Le chapitre qui suit (pages 395-438) comprend les appels et documents de fondation de la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises, fondée à Paris en 1920, et par laquelle on passait à l'application des doctrines exposées dans cet ouvrage.

La Confédération eut le bonheur de faire entrer ses doctrines dans la vie nationale par les *Semaines Économiques*, dont elle eut l'initiative et à qui elle fournit doctrine et méthodes. La première Semaine fut la *Semaine du Livre*, en 1920 ; la plus importante fut la *Semaine de la Monnaie*, en 1922, par laquelle fut arrêtée l'inflation.

En 1923, la Confédération prit le nom d'*Union des Corporations françaises* et entreprit d'agir directement, par ses propres moyens, pour la solution des questions ouvrières.

Au début de 1925, elle comprend une centaine de groupements dans toutes les corporations. Ses travaux sont dirigés par un Comité central ainsi composé :

Président : Georges Valois, éditeur ; — Vice-Présidents : Bernard de Vesins, agriculteur ; Pierre Dumas, employé ; René Wasier, chef de publicité ; — Membres : d'Estailleur, architecte ; Maurice Denis, ingénieur ; Hervé Le Grand, banque ; Graille, ouvrier menuisier ; Henry Louis, ouvrier d'imprimerie ; Bertrand, agent commercial ; — Chef des services administratifs : Calté.

Le Siège de l'Union est à Paris, 10, rue du Havre.

---

CHAPITRE PREMIER

# *PREMIER DOSSIER D'UNE NOUVELLE ORGANISATION ÉCONOMIQUE*

## I

### LA CONFÉDÉRATION DE L'INTELLIGENCE ET DE LA PRODUCTION FRANÇAISES

LA France cherche à se donner des organes de coordination économique. La tâche d'organisation purement syndicale est considérée comme achevée ; l'utilité du syndicat est reconnue par la majorité des Français, qui se rendent compte en même temps que le syndicat, s'il crée une solidarité entre ses membres, n'organise que des antagonismes dans la vie économique. Chacun voit qu'il reste à utiliser ces organisations d'antagonismes pour créer des organes supérieurs de solidarité. Toute la question est de savoir comment ces organes supérieurs seront créés.

Bien que les fondateurs du premier groupe de coordination (la Confédération Nationale de la Production) aient donné, dès le mois de mai 1918, des directions à cet égard, les erreurs, les préjugés et intérêts se sont coalisés, en 1919 et en 1920, pour employer la méthode de coordination par classes : les syndicats étant groupés en classes (patronale,

intellectuelle, ouvrière), la coordination se ferait par leurs états-majors réunis en un conseil économique national. Ce fut l'idée de M. Loucheur, qui mit la France, en 1919, dans une situation très troublée ; c'est l'idée reprise par M. Aristide Briand en 1920, et qu'appliquent, malgré les enseignements de 1919 et de 1920, les soi-disant néo-saint-simoniens. Il serait plus vrai de dire que c'est l'idée qui séduira toujours les hommes politiques de la démocratie et les chefs des grands groupements industriels et financiers ; ce n'est pas une idée suggérée par l'expérience et la science ni par l'intérêt général, c'est une idée suggérée par l'intérêt des manœuvres politiques ou par des intérêts particuliers. Raison unique : les états-majors de classe d'une confédération patronale ou d'une confédération ouvrière peuvent être beaucoup plus aisément manœuvrés par les groupes politiques et financiers. Des combinaisons de ce genre sont donc aussi étrangères, par leurs origines, à la science économique que, par leurs fins, aux intérêts supérieurs des nations et de l'humanité.

Mais la France, comme, d'ailleurs, d'autres pays (Suisse, Hollande, Espagne, Allemagne), cherche dans d'autres directions la solution du problème de l'organisation économique générale. La France a été la première à fournir une doctrine complète : héritière d'une tradition, c'est-à-dire d'une longue expérience, qui a fait ses preuves, héritière d'un effort intellectuel réaliste qui, au cours du XIX[e] siècle, s'est exprimé dans l'œuvre de Proudhon, de Le Play et de La Tour-du-Pin, possédant le puissant corps de doctrines positives qu'a élaborées l'Action française depuis 1900, l'esprit français était particulièrement préparé à fournir une doctrine cohérente pour l'organisation économique. C'est ce qu'a apporté la *Confédération de l'Intelligence et de la Production Françaises*, fondée le 20 mars 1920, à Paris ; cette

association, reprenant les travaux de sa devancière, la Confédération Nationale de la Production, subordonne la tâche d'organisation à l'intérêt du groupe social qui la fait, c'est-à-dire à l'intérêt national, et pose en principe que toute activité syndicale doit être soumise au contrôle de cet intérêt représenté par l'État. Elle ne confond pas les deux domaines politique et économique, et subordonne le second au premier, comme l'analyse scientifique le conseille. Elle ne veut pas faire des groupements de producteurs les maîtres de l'organisme politique ; elle veut assurer la représentation des producteurs devant l'État, autant pour résister aux prétentions de l'État que pour lui permettre de s'assurer la collaboration de toutes les forces économiques du pays.

Le problème de l'antagonisme et de la solidarité des groupes de producteurs est ainsi résolu par elle :

Dans le corps social, c'est-à-dire dans la nation, il y a simultanéité d'antagonismes et de solidarités. Que l'on parte de la base ou du sommet de l'édifice, l'analyse découvre :

Une solidarité nationale qui unit l'ensemble des producteurs devant l'ensemble des producteurs d'un autre groupe ; à l'intérieur de la solidarité nationale, antagonisme entre l'industrie et l'agriculture, entre une région viticole et une région à blé, etc..

Il y a solidarité de toute l'industrie devant toute l'agriculture ; mais à l'intérieur de l'industrie, il y a antagonisme entre les groupes industriels ;

Il y a solidarité entre tous les membres d'un groupe industriel devant un autre groupe (le Fer devant le Charbon, par exemple) ; mais à l'intérieur du groupe, il y a antagonisme entre les différents facteurs de la production qui y remplissent des fonctions différentes : capitalistes, chefs d'entreprise, ingénieurs et techniciens, employés, ouvriers.

L'organisation ne doit pas détruire ces antagonismes qui

sont une des conditions de l'activité productive ; elle doit les utiliser et les soumettre au contrôle des intérêts généraux communs partout où l'on peut prendre conscience de ceux-ci. Dans ces conditions, l'organisation économique doit créer les organes de coordination et de solidarité non point seulement au sommet de l'édifice, mais dans tous les lieux où l'analyse et l'expérience font découvrir une réunion d'intérêts communs à des groupes antagonistes.

Partant de cette vue générale, on dira que l'organisation doit se faire selon les fonctions, selon les professions et métiers, selon les groupes économiques, selon les régions, et aboutir à une coordination nationale de tous les groupes. Les cadres économiques sont fournis par le cadre des réalités, celles où l'on vit (ville, région, nation), celles dont on vit (blé, fer, drap, livre, etc.).

Pour prendre un exemple concret, si l'on considère les producteurs du Vin, on aboutira, en suivant les cadres donnés par les réalités, à l'organisation suivante :

A la base, antagonisme entre les viticulteurs et les ouvriers ; donc, syndicat patronal et syndicat ouvrier ;

Ces deux groupes antagonistes deviennent solidaires devant le négociant en vins ; donc, conseil réunissant les délégués des deux premiers groupes.

Producteurs et négociants, antagonistes quand ils traitent entre eux, deviennent solidaires (et avec eux les fabricants de tonneaux, de bouteilles, etc.) devant les producteurs et négociants d'une autre région viticole en concurrence avec eux : donc, conseil économique du vin réunissant les délégués de tous les groupes patronaux et ouvriers de la région ;

Les groupes viticoles régionaux, antagonistes entre eux, deviennent solidaires devant les groupes viticoles de l'étranger ; donc, Conseil national ou Fédération nationale du Vin ;

Les groupes régionaux et national du Vin, en antagonisme

devant les autres groupes économiques, ont d'autre part une solidarité locale, régionale et nationale avec les mêmes groupes ; donc, représentation des groupes du Vin dans des conseils économiques locaux, régionaux et national où seront représentés les autres groupes.

A chaque palier, dans chaque conseil, doit se trouver une représentation des différents facteurs de la production : chefs d'entreprise, techniciens (chefs de service, ingénieurs, etc.), employés et ouvriers, de telle manière que, au Conseil économique national, qui doit être l'organe central de coordination des forces économiques, les intérêts généraux de ces différents facteurs puissent s'exprimer en même temps que les intérêts particuliers, professionnels et régionaux propres à un groupe complet. On imagine que, ainsi, au sein d'un Conseil économique ainsi organisé, les antagonismes et les solidarités changeront d'aspect selon les questions traitées : chefs d'entreprise, techniciens et ouvriers du Fer formeront bloc pour obtenir de la Fédération du Vin une baisse de prix, par exemple ; inversement, s'il s'agit d'une question générale de répartition des profits de la production, les ouvriers du Vin appuieront les ouvriers du Fer pour obtenir tel mode de retraite ouvrière, tel mode d'assurance contre le chômage ou la maladie, etc.. Ces renversements d'alliances se produiront, seront commandés par des réalités et contrôlés par les groupements de producteurs. En cas de conflit irréductible au sein du Conseil économique national, recours à l'arbitrage de l'État, organe *un* de l'intérêt national.

Tels sont les principes d'organisation posés par la Confédération de l'Intelligence et de la Production Françaises, qui appelle à siéger au Conseil économique national non seulement les groupes de producteurs proprement dits, mais aussi les groupes d'hommes appartenant aux professions libérales.

ou intellectuelles (écrivains, artistes, savants, professeurs), l'intelligence spéculative ou pratique étant regardée par elle comme la mère et la régulatrice de toute production, le progrès de la vie économique étant étroitement lié aux progrès de la culture générale et de la plus haute culture.

Nous donnons ici les textes officiels de l'appel aux producteurs lancé par la Confédération de l'Intelligence et de la Production Françaises ; nous faisons suivre immédiatement cet appel des directions proposées par la Confédération à ses adhérents. Les chapitres qui suivent sont consacrés à l'examen des problèmes actuels selon les doctrines et les méthodes du groupe intellectuel et professionnel qui s'est donné pour mission de travailler à l'organisation économique du pays conformément aux indications de la science économique et en fonction de l'intérêt national.

---

## II

### APPEL AUX PRODUCTEURS FRANÇAIS

*La crise actuelle est une crise de rajeunissement.*

Le monde civilisé est entré dans une période aiguë de transformation politique et économique. Les idées et doctrines sur lesquelles il a vécu pendant plus d'un siècle sont abandonnées dans tous les pays de l'ancien et du nouveau monde. Nous assistons à l'écroulement d'un système politique et social qui avait été présenté comme le terme ou l'avant-dernière phase du Progrès. Les âmes faibles sont remplies d'inquiétude devant cette transformation universelle, regardée comme le signe précurseur de l'écroulement de la civilisation. Il est indéniable que la mort de milliers et de milliers d'hommes, la destruction d'immenses richesses, la résurrection de formes anciennes de la force militaire sont le résultat d'un réveil de la Barbarie. Mais, dans ce chaos politique et social, sous ces ruines, nous proclamons que l'on peut discerner les premiers signes d'un rajeunissement du monde. Ce qui s'écroule, en Europe et en Amérique, ce n'est pas l'ordre humain, c'est le règne des faux dieux, c'est le règne des fausses idées et des fausses doctrines, c'est le règne de la fausse déesse Liberté qui avait permis d'asser-

vir l'homme civilisé à l'Or, le plus odieux et le plus inhumain des tyrans.

*Le mal caché de l'avant-guerre.*

A la veille de la guerre, nous vivions dans une douce sécurité où la majorité des hommes ne voyaient pas les ruines qu'avait causées un siècle de ploutocratie. S'il y avait déjà un certain malaise, devant les revendications révolutionnaires, l'abondance des biens matériels, la croissance de l'appareil matériel de la civilisation moderne voilaient aux esprits la vue des ruines morales accumulées. Devant les résultats de l'industrie, devant les bâtiments et machines innombrables, on ne voyait pas que l'homme et son âme avaient été sacrifiés à ce travail que l'on croyait fait pour lui. Ce monde du XIX^e^ siècle ayant été organisé en dépit des lois éternelles qui régissent la vie des sociétés humaines, les maîtres de la terre, en organisant la production des richesses, ruinaient la force humaine employée à les produire. On préparait la mort de la famille humaine, c'est-à-dire la chute de toute société, la chute de l'homme, sous le poids des richesses tirées, pour l'individu, des entrailles de la terre. Toutes les classes étaient frappées ; mais si les classes dirigeantes paraissaient souffrir moins que d'autres, c'est que, pour elles, l'illusion des gains matériels venait compenser les pertes morales. Au contraire, pour les classes ouvrières, les pertes morales se traduisent immédiatement par des pertes matérielles. La dissolution de la famille humaine, qui paraît un accident regrettable à ceux qui vivent dans l'abondance, est un désastre chez ceux à qui la solidarité familiale est une nécessité presque quotidienne. Mais, en réalité, chez les uns comme chez les autres, c'est la ruine, qu'elle soit rapide ou lente. Une société qui n'est plus appuyée sur de fortes institutions

familiales est aussi incapable de produire des chefs que des ouvriers : ce n'est plus qu'une cohue d'êtres qui ne connaissent d'autre loi que celle de leurs appétits et qui n'ont les uns pour les autres que haine et mépris.

Telle était la cause de ruine cachée ou visible qui rongeait le monde soumis à ce que les socialistes nomment le capitalisme, à ce que nous nommons la ploutocratie. Tels étaient avant la guerre les maux que nous dénoncions, contre lesquels nous organisions les forces vives du pays. Nous avions invité les révolutionnaires, syndicalistes et socialistes, à joindre leurs efforts aux nôtres. Des conversations avaient été engagées, interrompues de temps à autre par des luttes suscitées par l'action secrète de tel ou tel ploutocrate. Le coup de tonnerre de la mobilisation vint interrompre nos démonstrations, et la guerre nous a apporté, depuis, les plus tragiques. vérifications.

*La guerre a replacé les hommes devant les réalités.*

L'action intellectuelle commencée depuis vingt ans contre la ploutocratie et son régime politico-économique, la guerre l'a continuée. Elle a démontré, par le fait, l'impuissance totale des principes libéraux à organiser le monde. La vie des nations en guerre n'a été possible que parce que tous les gouvernements ont rejeté les doctrines libérales aussi bien en politique qu'en économie. Et, dans le même temps, la guerre replaçait les hommes devant les plus dures réalités, révélait à tous l'impérieuse nécessité du chef, de la hiérarchie pour l'action collective. S'il est une leçon que les combattants ont tirée de la guerre, c'est bien celle-ci : qu'il n'y a pas de groupe social, de société qui puisse vivre et prospérer sans chefs. Ils ont éprouvé la vertu du fait de l'autorité bienfaisante. Ils ont éprouvé également ceci : que l'autorité

n'est pas une idée mais un fait qui vaut par les biens qu'il engendre. Quiconque se présentera désormais devant eux comme chef doit savoir que les hommes de la guerre n'ont aucun respect pour les autorités verbales et nominales, pour les simulacres d'autorités ; les hommes qui ont combattu ne suivent que les chefs possesseurs d'une autorité effective, agissante, organisatrice, et qui ne craignent ni le poids ni la responsabilité du commandement. Ceci explique beaucoup d'événements politiques et sociaux qui se sont produits sur le territoire de la République française ou sur toute l'étendue de l'ancien empire des Tsars.

### *La guerre a brisé les cadres économiques du siècle passé.*

La guerre nous a tous replacés devant les éternelles et profondes réalités de la vie humaine. Elle a ruiné les autorités artificielles que l'habileté des rhéteurs avait créées au cours du XIX^e^ siècle ; elle a brisé les cadres politiques et économiques que le libéralisme avait donnés aux nations européennes. L'homme né de la guerre ne comprend plus le langage de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. A ces figures incertaines de l'Homme et du Citoyen, s'opposent désormais les deux créateurs authentiques des sociétés humaines : le Guerrier et le Producteur. Maurras a montré, dans une des plus grandes pages qu'il ait écrites depuis la guerre, que ce sont ces deux êtres réels que, au milieu des plus folles chimères, les soviets ont appelés à la vie politique dans les conseils d'ouvriers et de soldats. Ce qui distingue la révolution russe de toutes les révolutions du siècle passé, c'est qu'elle n'est point démocratique. C'est en ceci qu'elle exprime une vérité de notre temps : sous le couvert de la doctrine marxiste qu'elle croyait faire entrer dans les faits et

qu'elle doit abandonner aujourd'hui, la révolution russe est entrée, elle aussi, dans ce mouvement qui veut substituer, au citoyen-roi du XIX$^{e}$ siècle, le Producteur et le Guerrier. La doctrine marxiste conduisait les révolutionnaires russes à une contradiction de principe et de fait : ils ont voulu organiser la démocratie dans l'usine, et réaliser cette rêverie de Sorel, l'atelier sans maître : l'expérience leur a démontré que la démocratie est aussi funeste dans le travail que dans la vie politique. Chacun sait par quelles méthodes dictatoriales, aujourd'hui, les Soviets tentent de relever une organisation économique que le marxisme leur avait fait détruire. Mais c'est en continuant d'assurer au Producteur et au Soldat la prééminence sur l'inconsistant citoyen. Où qu'elles se produisent et quel que soit le nom qu'elles se donnent les révolutions ne sont plus démocratiques : la civilisation européenne sera organisée et commandée par ceux qui tiennent l'Épée et l'Outil, ou elle disparaîtra. Le monde entier est en révolte contre l'individualisme démocratique et contre le libéralisme économique du siècle dernier. Le problème est de savoir comment il accomplira sa transformation, si sa révolte, en se déclenchant, ruinera les fondements mêmes de la civilisation européenne ou si elle sera capable d'instaurer un ordre politique et économique assez fort pour recueillir la fortune du passé et assurer la vie et le progrès des nations européennes. Tout dépend des directions que l'intelligence va donner à ce mouvement de révolution.

*Faillite de l'individualisme économique libéral.*

La faillite de l'économie libérale est aujourd'hui éclatante ; les principes de la liberté du travail, de la liberté commerciale, de la libre concurrence, qui ont amené les sociétés modernes à la crise où elles sont aujourd'hui, ne conduisent à aucune

solution pratique dans les circonstances où nous sommes. Si on les laissait jouer, si les États nous replongeaient dans le chaos des « libertés » de l'économie libérale, nous entrerions immédiatement dans les guerres civiles. En période d'abondance, la liberté commerciale, la liberté du travail, la libre concurrence portent les producteurs à l'avilissement des prix et aux salaires de famine. En période de disette, comme la période actuelle, elles n'engendrent que la spéculation, l'accaparement, les prix excessifs, les bénéfices monstrueux, et le retrait total de certaines denrées à certaines catégories de producteurs, incapables de les surpayer. En outre, à une époque où la production exige la coordination des efforts de tous les producteurs, ces fameuses libertés qui isolent les producteurs, qui les vouent à l'effort individuel, s'opposent radicalement à la reconstruction économique. A l'heure même où un magnifique élan soulève les producteurs français, le libéralisme économique frappe de stérilité toute une partie de cette bourgeoisie française qui demeure fidèle à ses dogmes. Quand les socialistes révolutionnaires dénoncent l'impuissance de la bourgeoisie à organiser le monde moderne, ils ne font que dénoncer l'impuissance de la bourgeoisie libérale, aussi incapable, en effet, de trouver les solutions des problèmes économiques présents que de se défendre contre ceux qui la menacent. Et c'est grand'pitié que de voir ces bourgeois français, à qui il faut rendre cette justice qu'ils sont, pour la plupart, de grands travailleurs, c'est grand'pitié que de voir ces hommes réduits à l'impuissance par des fantômes. Ce ne serait qu'un spectacle comique, si cette impuissance ne mettait pas en péril la nation elle-même, car ces hommes à l'intelligence pétrifiée, tremblant d'effroi devant les menaces révolutionnaires et ne sachant comment se conduire, prétendent se maintenir à la tête des affaires publiques et privées.

### *Impuissance du socialisme marxiste.*

Une doctrine, celle du socialisme révolutionnaire, réclame leur succession. Nous disons : une doctrine, car nous ne voulons examiner ici que les doctrines. Que des hommes jeunes, ardents, énergiques aient le dessein de renverser et remplacer ce personnel dévirilisé par ses idées mortes, cela est parfaitement légitime et souhaitable. Mais au nom de quoi? Pour une partie de la jeunesse française, c'est au nom du socialisme révolutionnaire, du marxisme, au nom de la doctrine qui a présidé à la naissance de la République des Soviets. La doctrine fait, comme nous le faisons, la critique fondamentale des dogmes de l'économie libérale ; elle lutte contre les institutions dont nous dénonçons nous-mêmes la malfaisance. Mais elle veut substituer à l'individualisme économique un socialisme qui transporte, dans l'économie, les maux de la démocratie et du libéralisme. C'est par là qu'elle frappe d'impuissance non plus seulement les chefs du travail, mais l'ensemble des producteurs. La démocratie dans l'atelier, cela signifie l'arrêt immédiat de tout travail. La raison nous en avertit. La révolution russe en a donné d'innombrables preuves expérimentales, et ses chefs eux-mêmes ont détruit, de leurs propres mains, ces soviets d'usine qui rendaient impossible toute production.

### *Le syndicalisme organisateur.*

N'y a-t-il rien, entre ces deux doctrines, pour apporter au monde moderne les principes de son organisation? Entre ces deux doctrines, et sur la même place qu'elles, il n'y a rien, et quiconque voudra les concilier échouera. Que l'une

triomphe de l'autre, c'est la ruine. Qu'elles coexistent, c'est la crise permanente, et l'affaissement prochain du corps social, épuisé par des luttes stériles. Mais au-dessus d'elles, sur un tout autre plan, sur le plan des réalités et du développement historique, sur ce plan de l'histoire moderne qui se superpose au plan précédent, comme une couche géologique recouvre la couche antérieure, on découvre les formes heureuses d'une action féconde, par laquelle les nations peuvent accomplir leur travail de rajeunissement et de rénovation. Il y a ce corps de doctrines réalistes, qui intéresse à la fois la politique et l'économique, dont les premiers principes ont été la pierre angulaire de tous les peuples sains et prospères, qu'un travail de cinquante ans a rassemblés, a éprouvés dans les expériences les plus récentes, qui est entré depuis vingt ans dans les réalisations pratiques, et qui anime aujourd'hui cet immense mouvement d'organisation syndicale et corporative qui a saisi toutes les classes de la société française. Détourné de ses voies par les marxistes, c'est un explosif. Dirigé par la pensée réaliste, c'est le souffle puissant de la vie nouvelle. Nous qui parlons au nom de cette doctrine, nous revendiquons pour elle le droit d'organiser l'économie française, nous voulons qu'elle passe intégralement dans les faits, afin de donner aux peuples la Paix et la Prospérité.

### *Les constructions économiques nouvelles erreur des formations de classe.*

Vous entendez bien qu'il ne s'agit plus maintenant des seuls discours. Le temps est venu de construire. Nous n'en eussions pas pris l'initiative si, en dehors de nous, les hommes qui travaillent à la préparation de l'avenir, avaient édifié la

construction que les Français attendent. Mais la plupart des efforts qui ont été faits depuis deux ans ont été engagés dans une fausse direction. Desservis par une information incomplète, ou par les intrigues politiciennes ou financières qui pénétraient au milieu d'eux, les hommes qui, mûs par une sincère volonté de paix civique, ont voulu donner aux Français des cadres sociaux que le XIXe siècle n'avait pas construits, ces hommes ont agi à contre-sens. Vous savez que, depuis deux ans, stimulés par une première initiative (qui venait de nous), de nombreux Français ont tenté de réaliser des organisations assez larges pour recevoir tous les producteurs. Il y a eu une floraison extraordinaire de ligues, de fédérations et de confédérations, qui se proposaient toutes le même objet, qui ne l'ont pas atteint et qui ne l'atteindront pas. C'est que toutes, obsédées par le succès apparent de la Confédération Générale du Travail, n'ont fait que copier le travail fait rue Grange-aux-Belles, et n'ont eu en tête d'autre idée que de grouper des producteurs *non point selon leurs fonctions propres dans l'économie, mais selon leur situation dite de classe.* Voilà l'énorme erreur qui voue à l'échec certain la Confédération Générale Patronale, masquée sous le nom (qu'elle nous a pris) de Confédération de la Production française, l'Union syndicale des techniciens de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et ce nouveau-né : « Les Compagnons de l'Intelligence ». Ce compartimentage des Français dans ces associations qui suivent les lignes incertaines de classes imaginaires, ce n'est pas l'union, c'est la division, et la plus folle que l'on puisse imaginer, car elle éloigne les producteurs du lieu où sont leurs intérêts pour les soumettre aux directions d'états-majors qui auront tous la prétention d'être de véritables gouvernements de classes. Si l'on veut vouer la France aux guerres civiles et sociales, il n'y a qu'à persévérer dans cette voie funeste.

*Principes scientifiques de l'organisation économique.*

Nous proclamons, au nom de l'expérience et de la science : il est faux que, dans l'économie, il y ait des classes. Ce qui existe, ce qui est réel, ce qui vit, ce qui fait vivre, ce sont les groupes de producteurs. Il n'y a pas des Intellectuels, des Techniciens, des Patrons, des Ouvriers. Il y a des techniciens, des patrons et des ouvriers qui vivent d'une production donnée et ne vivent que par elle. Il y a les producteurs du blé, les producteurs du vin, ceux de la laine, du fer, du livre. Il y a des groupes de producteurs, réunis entre les limites d'une même région, ou d'une même nation. Et c'est pourquoi nous disons aux producteurs :

Associez-vous d'abord sous le signe du Blé, ou du Vin, ou de la Laine, ou du Fer, ou du Livre. Prenez conscience de ce qui vous unit, et ensuite de ce qui vous distingue, au besoin de ce qui vous sépare, ou de ce qui vous oppose. Vous êtes d'abord Français, et ensuite Provençal, Lorrain ou Breton, et ensuite laboureur, ou producteur de blé, ou de laine, ou de fer, et ensuite patron, technicien ou ouvrier. Que vos organisations soient d'abord françaises, puis régionales, puis professionnelles. Associez-vous entre ouvriers, ou techniciens, ou patrons ; réunissez vos différents syndicats en un conseil de la profession ou du métier ; réunissez vos conseils en fédérations nationales et les conseils régionaux dans un conseil économique national, où patrons, techniciens et ouvriers seront également représentés, non selon les prétendues classes, mais à leur place de producteurs, selon leur fonction, au nom du pays où ils travaillent.

### *Fondation de la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises.*

C'est l'appel que nous lançons aujourd'hui aux producteurs français. Et, en même temps, nous leur offrons les premiers cadres d'une organisation. Réunissant depuis longtemps des hommes qui, intellectuels, chefs d'entreprise, techniciens et ouvriers, sont également ardents à défendre leurs intérêts respectifs, leurs intérêts de métier, leurs intérêts régionaux et l'intérêt national suprême, nous étions plus que n'importe quel autre groupement français, prêts à prendre l'initiative d'une formation économique qui réponde aux nécessités morales et matérielles de l'heure présente. Ayant en tête une doctrine éprouvée, nous donnant au travail comme nous nous sommes donnés au combat, avec la même volonté de réussir et de vaincre, nous vous appelons, camarades de travail et de combat, à construire avec nous la *Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises* que nous fondons aujourd hui et par laquelle nous voulons accomplir cette révolution économique qui, en abolissant l'individualisme économique, affranchira le chef d'entreprise de l'exploitation ploutocratique, donnera sa place à l intelligence créatrice, fera sortir l ouvrier français du salariat, et substituera à l'anarchie économique que nous subissons encore, le régime des contrats librement consentis entre les groupes indépendants, par lequel le producteur, l'homme, le chef de famille verra sa dignité redressée et sa prospérité assurée.

L'appel ci-dessus a été lu pour la première fois au VII^e^ Congrès d'Action française, tenu à Paris en 1920, à la séance du 20 mars, au nom du Comité d'organisation de la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises.

## III

## NOUVEL APPEL AUX PRODUCTEURS FRANÇAIS

### *Principes de l'organisation générale.*

Au printemps de l'année 1920, nous adressions, du sein du VIIe Congrès d'Action française, un premier appel aux producteurs français : faisant état du renouvellement que nous observions dans l'économie française, dénonçant l'impuissance du libéralisme économique et du socialisme marxiste, nous proposions aux producteurs un corps de doctrines, une méthode, un ensemble de moyens d'action, et nous annonçions la fondation de la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises.

Doctrines, méthodes, moyens d'action peuvent se résumer brièvement :

L'économie nationale ne peut pas être organisée horizontalement, c'est-à-dire par classes, car si les classes sociales existent, les classes économiques n'existent pas ; sur le plan économique, il n'y a que des fonctions, des professions, des régions, des nations ;

L'économie doit être organisée nationalement, par régions, par professions, par fonctions, c'est-à-dire selon le produit dont l'on vit : Blé, Laine, Vigne, Fer, selon la région où l'on vit. C'est à l'intérieur de ces groupements économiques que

doivent se résoudre les antagonismes inévitables et nécessaires qui se produisent entre les différents groupes de producteurs, entre les différents facteurs de la production. C'est par ces groupements que doit être connue la solidarité supérieure qui unit tous les producteurs du Fer devant les producteurs du Blé ; qui unit tous les producteurs français devant les producteurs étrangers ;

Or, présentement, si nous sommes actuellement organisés, par nos syndicats, pour prendre conscience de nos antagonismes, nous ne le sommes pas pour connaître notre solidarité, — ou plutôt nous ne le sommes que pour adhérer à une solidarité de classe qui est artificielle, vaine et ruineuse. Il faut nier celle-ci et proclamer l'autre, la vraie solidarité économique, et l'exprimer par des fondations pratiques. Devant les fragiles institutions dites de classes C. G. P. et C. G. T., il faut édifier l'institution qui représentera vraiment notre économie nationale, dans tous ses éléments, donc la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises.

C'est donc celle-ci que nous fondions, et nous exposions en même temps sa méthode : organiser la contrainte et le contrôle mutuels des producteurs, afin d'utiliser les antagonismes au profit de tous, afin de faire rentrer dans l'économie ces notions de juste bénéfice, de juste salaire qui, sans institutions propres à les réaliser, demeurent des idées sans application possible. Et nos moyens d'action, visaient la création, dans chaque profession, de comités d'action flanquant chaque syndicat, s'unissant au-dessus des syndicats, agissant à l'intérieur et à l'extérieur des syndicats, afin d'accomplir cette opération, de super-syndicalisme que nous entreprenions. Au printemps de 1920, la tâche paraissait hors de proportion avec les moyens dont nous disposions. Nous avions les moyens intellectuels : les moyens matériels nous faisaient totalement défaut. Mais nous lancions notre appel

du seul point où il pouvait être entendu. Et ce fait, que l'on nous disait être une lourde faute, nous savions que c'était la garantie du succès.

*D'où pouvait se faire l'appel à l'union nationale des producteurs.*

Le jour est venu de nous expliquer nettement sur les raisons qui nous faisaient décider de lancer l'appel aux producteurs français du sein du Congrès d'Action française.

Depuis le 20 mars dernier, nous n'avons cessé de nous entendre dire, d'un bout à l'autre de la France :

— Quelle faute, votre lancement de la C. I. P. F. au Congrès d'Action française ! Si vous l'aviez lancée dans tout autre endroit, le succès eût été foudroyant, car il est incontestable que votre doctrine et vos méthodes sont celles qui nous sont nécessaires. Mais le lieu d'où part votre initiative fera craindre partout et de tous une combinaison politique, et vous échouerez à cause de cette crainte.

Raisonnement qui contient une grosse erreur, car, de 1918 à 1920, nous avions esssayé de lancer la C. I. P. F. d'endroits neutres, avec des hommes sans caractère politique, ou de tendances politiques différentes. Doctrines et méthodes existaient. Le succès n'avait été nullement foudroyant : il avait même été presque nul. Pendant deux ans, le premier groupement initiateur avait piétiné sans réussir à sortir de la pénombre où on le tenait, mi-étouffé dès sa naissance par une manœuvre ministérielle. Nous étions d'ailleurs parfaitement convaincus qu'il n'en pouvait être autrement, mais, ayant décidé de faire cette expérience afin de donner les preuves de notre volonté d'union nationale, nous l'avons poursuivie pendant deux longues années jusqu'au jour où il fut absolu-

ment prouvé qu'elle ne pouvait réussir dans ces conditions en apparences neutres.

Quelles étaient les raisons de cet échec, que ne pouvaient comprendre nos amis de la première heure ? Il y avait essentiellement deux grandes raisons :

La première, c'est qu'il est impossible de fonder une pareille entreprise, qui repose sur une doctrine totale, avec des hommes qui ne s'unissent que sur un des points de la doctrine, ou qui n'ont point de doctrine et ne s'unissent que sur la conscience de quelques intérêts ;

La seconde, c'est que tous les groupements de caractère économique qui pouvaient appuyer notre entreprise à ses débuts nous donnaient tous un caractère « patronal » ou « bourgeois », qui nous empêchait de faire l'union exigée par notre doctrine même, et que la plupart des hommes qui les composent ne peuvent s'interdire, malgré leurs efforts et leur loyauté, de donner ce caractère patronal aux entreprises qu'ils aident à leur naissance. Or, la C. I. P. F., sous peine de mourir en naissant, ne pouvait pas, ne devait pas être une entreprise patronale, ni ouvrière. *Elle devait être une œuvre nationale.*

Où trouver les hommes assez rompus aux disciplines de l'intérêt national pour subordonner leurs intérêts personnels à une œuvre générale? Où donc trouver ces hommes pour constituer le noyau de l'œuvre que nous entreprenions? Nous le savions dès le premier jour : à l'Action française. Quel était le lieu où nous allions trouver du premier coup, ayant entre eux les rapports qu'il fallait, les hommes de toute condition, intellectuels, chefs d'entreprise, employés, ouvriers capables de s'unir sous le signe national, sous le signe du métier, sans se confondre, capables de demeurer en même temps différents et semblables, capables d'admettre, d'un même mouvement, au-dessus d'eux, pour les arbitrer, la

souveraineté de l'intérêt national? Nous le savions aussi au premier jour : ce lieu, il n'en était qu'un en France, c'était l'Action française.

C'est pourquoi le lancement de la C. I. P. F. au Congrès d'Action française était à nos yeux la garantie du succès.

Donc, nous avons constitué les premiers cadres confédéraux avec des hommes appartenant à l'Action française. Nous venons de donner nos raisons. Mais il faut expliquer ici le mouvement qui a porté nos premiers amis à nous apporter leur concours.

Dans le trouble où la France était en 1920, sous la menace constante de grèves révolutionnaires, nous discernions un rajeunissement du monde. Encore fallait-il travailler à ce rajeunissement, qui ne sera pas donné aux Français s'ils ne le méritent par leurs efforts. Rajeunissement, enfantement, rien n'est au reste plus périlleux ; c'est le moment des crises qui conduisent à une vie plus belle ou à la mort. C'est alors un devoir pour les hommes de l'Action française de prendre part au travail qui s'accomplit, non seulement comme défenseurs de l'ordre national, mais comme constructeurs de l'ordre économique qui naît au milieu des crises. Ce jour-là, l'Action française donnait (et ne prêtait pas) ses hommes à la France pour la tâche nationale qu'il fallait absolument entreprendre. Et du jour où nous entrons dans les cadres économiques que nous avons créés, nous nous donnons une nouvelle obligation : l'obligation de travailler à la reconstruction française en collaboration parfaite avec des hommes de tous partis qui accepteront la même subordination que nous-mêmes à l'intérêt national. Membres de nos organisations économiques, les hommes de l'Action française n'ont plus qu'une pensée, une ambition : être au premier rang parmi leurs pairs, ouvriers, chefs d'entreprise, ou intellectuels, être au premier rang des reconstructeurs du pays.

### *Exclusion rigoureuse de la politique dans les groupements professionnels.*

Ainsi nous partions, en mars 1920, avec des noyaux d'hommes appartenant presque tous à l'Action française. Est-il besoin de dire que les premiers éléments furent recrutés parmi les intellectuels, les techniciens, les employés, les ouvriers? Quelques adhésions patronales nous parvinrent, mais provoquées surtout par le sentiment que nous allions constituer un groupement barrant la route au socialisme. Erreur vite dissipée par les éclaircissements que nous avons donnés. Barrer la route au socialisme ne nous intéresse pas : *nous ne nous sommes pas constitués en défenseurs d'un ordre dont nous ne reconnaissons pas les titres* ; *nous sommes réunis pour construire un ordre nouveau.* C'est ce que nous avons dit et répété maintes fois, pour éviter toute équivoque, en invitant à se joindre à nous les hommes de tous les partis décidés à travailler à l'organisation d'une économie nationale.

Or, passant de l'exposé doctrinal à la pratique, nous reçûmes presque partout la même réponse des hommes à qui nous adressions nos propositions de collaboration : vous êtes « Action française » ; quelle que soit la valeur de votre doctrine, la pureté de vos intentions, vous resterez suspects de vouloir faire œuvre politique.

— Mais c'est au contraire le principe même de notre action que notre activité économique sera tout à fait étrangère à toute considération politique.

— Mettons, nous répondait-on, que le jugement porté sur votre œuvre est un préjugé. Le préjugé existe, même chez ceux qui reconnaissent la valeur de votre doctrine économique.

Que fallait-il opposer à ces mauvaises raisons? La démonstration par le fait.

L'ayant apportée largement au cours de l'automne, de l'hiver et du printemps derniers, nous avons vu tomber le préjugé partout où l'on a pu voir s'exercer notre action. Nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons détruit l'absurde préjugé qui faisait tenir pour suspect tout homme d'Action française qui se dévouait à l'organisation professionnelle. Nous le montrerons tout à l'heure ; mais nous citerons dès maintenant ce haut témoignage d'une importante corporation de techniciens qui, ayant à choisir la confédération à laquelle elle allait adhérer, décidait d'adhérer à la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises, motivant sa décision par des considérations sur notre doctrine et par la déclaration qu'elle avait pu se convaincre que toute notre activité, sur le plan économique, était absolument étrangère à la politique.

En quoi cette corporation avait à la fois tort et raison, car c'est lorsque nous ne faisons pas de politique dans la vie économique que nous suivons notre politique, *notre politique étant précisément d'exclure toute politique de la vie professionnelle.*

C'est ce qui nous a permis, dans plusieurs circonstances, d'être des fédérateurs d'une sorte inconnue dans ce dernier demi-siècle. Dans un certain nombre de corporations, où nous avons pu mener notre action, nous avons réussi à faire sauter les barrières qui divisaient discrètement les hommes en conservateurs et républicains. Nous avons créé une nouvelle alliance : nous avons réussi à constituer des groupes d'hommes d'action réunis, non par leurs idées sur la Constitution, mais par leur ardeur à servir les intérêts professionnels en même temps que l'intérêt supérieur du pays. Nombreux sont ceux qui ont compris le sens profond de la nouvelle alliance, gage du triomphe des producteurs sur la ploutocratie qui les a exploités jusqu'ici en utilisant les divi-

sions politiques qui rendaient impossible une forte organisation professionnelle. Le jour n'est pas éloigné où l'on verra en France d'innombrables associations formées d'hommes qui demeureront attachés à telle ou telle école politique, mais qui seront étroitement unis dans les cadres professionnels. Il n'est plus douteux pour tous ceux avec qui nous collaborons, que nous sommes parmi les meilleurs ouvriers de cette œuvre de haute solidarité nationale.

### *Nos expériences — Nos résultats.*

Nous avons fait notre propre école : possesseurs d'une doctrine, d'une méthode, nous avons dû expérimenter nos moyens d'action : nous avons mis à l'essai, tout d'abord, la création des conseils économiques locaux et régionaux. Ce moyen s'est révélé excellent dans les grandes agglomérations pour constituer des centres d'études et de propagande. Mais, en même temps, il apparaissait qu'il valait moins en ce qui concernait les résultats pratiques que nous voulions obtenir rapidement ; ces centres d'action économique générale, excellents pour la propagande, ont eu une action qui demeure peu sensible dans les professions. Cette expérience faite, nous décidâmes de porter nos efforts sur des groupements économiques nettement définis et de travailler à constituer ces ensembles professionnels que nous désignions nous-mêmes par l'objet qui les réunit : le Blé, le Fer, le Vêtement, le Livre, etc.. C'est alors que nous conçûmes ce que nous avons appelé les Semaines d'organisation.

LE LIVRE. — Premier champ d'expérience : le Livre, pour lequel nous avons organisé, en novembre 1920, la Semaine du Livre. Nous nous trouvions là, au milieu de corporations en bataille, et en bataille violente : l'Édition contre le Papier,

l'Impression et la Brochure, la Pensée contre l'Édition et le Papier, les employés contre les patrons, les patrons contre les employés, les libraires contre les éditeurs et, sur le tout, le Livre déchiré. Vingt comités d'action organisés par nous étudièrent les questions pendantes, chacun de son côté ; un appel fut adressé à tous. Vingt associations et syndicats, une confédération, la Confédération des Travailleurs Intellectuels, s'unirent alors sur un programme d'action qui comportait la confrontation des intérêts dans des conférences techniques, la contrainte et l'appui mutuels des syndicats en vue de l'unité d'action pour le Livre, une conférence générale réunissant tous les membres des corporations du Livre, afin d'établir une représentation propre pour l'intérêt général du Livre. La réussite dépassa nos espérances. En six séances de trois heures chacune, une méthode fut expérimentée, mise au point, aboutissant à des créations que l'on réclamait depuis des années. La coordination des efforts, la coopération des groupes opposés que l'on avait de tous temps déclaré contraires à l'esprit français apparaissaient simples, aisées, du moment qu'elles étaient soumises à une discipline fournie par une méthode qui subordonne les groupes à leur objet commun. Pratiquement nous avions substitué la représentation par délégués syndicaux à la représentation individuelle, un mode de votation qui entraînait pour chaque résolution l'unanimité ; la substitution, à la méthode des vœux, de la méthode des résolutions ; enfin le travail en collaboration avec l'État, l'État étant appelé, le cas échéant, à arbitrer les conflits d'intérêts, au nom de l'intérêt national.

C'est de la Semaine du Livre qu'est sortie la première conférence permanente du Papier, première réalisation de coordination des efforts des consommateurs et des producteurs en vue d'une politique nationale des matières premières ; c'est la Semaine du Livre qui a fait reconstituer la Confé-

rence des Auteurs et des Editeurs, où la Confédération des Travailleurs Intellectuels, la Société des Gens de Lettres, le Syndicat professionnel des Gens de Lettres, apportèrent le contrat-type qu'ils avaient préparé et qu'ils mirent au point d'accord avec le Syndicat des Editeurs. C'est de la Semaine du Livre que sortit un programme de réalisations comportant toutes les conférences techniques nécessaires pour le renouvellement des méthodes de travail et d'action du Livre.

L'expérience étant réussie, il ne nous restait qu'à faire don de ses résultats à un organisme tout à fait officiel, ce que nous fîmes en apportant notre travail au comité exécutif du Congrès du Livre, à l'occasion duquel nous fûmes associés avec la Confédération des Travailleurs Intellectuels. Plans, méthodes, résultats furent apportés par nous au second Congrès du Livre, qui vient de tenir sa seconde session, et qui, joignant à ses expériences les nôtres, a réalisé pleinement le programme qu'il s'était tracé. Grâce à la représentation par délégués syndicaux, grâce à l'emploi de la méthode des résolutions substituée à la méthode des vœux, tout ce que nous désirions est créé, conférences permanentes des matières premières, de la Fabrication du Livre, de la Pensée, de la Vente, de l'Expansion, liaison permanente avec les organismes issus de la Semaine du Commerce extérieur et, couronnant le tout, organisation pratique de la responsabilité des syndicats devant le Congrès, représenté par son comité permanent. Pour la première fois, la coordination des efforts pour tout un ensemble économique, comprenant tous les facteurs de la production, Intelligence, Direction, Technique, Main-d'œuvre, Capital, est un fait accompli.

Notre satisfaction profonde est d'avoir provoqué, préparé cette coordination, et de voir nos doctrines et nos méthodes

entrer dans la pratique avec une telle force qu'elles deviennent anonymes, qu'elles entrent dans le domaine public, ce qui est le vrai signe du succès, chacun sachant que les idées ne deviennent efficaces que lorsque chacun en réclame la paternité. C'est notre satisfaction, et c'est au moment précis où ce phénomène se produit dans une corporation que nous pouvons nous effacer, ayant accompli notre tâche, et n'ayant plus qu'à laisser jouer désormais les forces disciplinées dans le cadre des institutions créées. Ce qui ne nous empêche pas de demeurer présents et agissants, par nos comités d'action, afin de veiller à ce qu'aucune déviation ne se produise dans la période de constitution où nous sommes.

Nous nous sommes arrêtés un peu longuement sur le Livre : ce n'est pas sans raison, car il s'agit là d'une réussite particulièrement intéressante, et parce qu'il s'est produit dans les corporations du Livre, pendant ces Semaines d'organisation, un mouvement d'une importance capitale pour la libération de l'intelligence, que l'or menace avec des forces nouvelles.

### *Le Bâtiment.*

Mais ce qui s'est produit dans le Livre a eu des répercussions profondes de tous côtés. Nous venons d'exposer, à propos du Livre, un mode d'action à double caractère, direct et exclusif par la Semaine du Livre, indirect et en collaboration au Congrès du Livre. Notre action opère plus directement dans d'autres cas : pour le Bâtiment, par exemple, nous avons pu constituer, par des organisateurs de premier ordre comme M. d'Estailleur, une Fédération complète qui a pris l'initiative d'une Semaine du Bâtiment, qui a tenu ses séances en juin. Des comités d'action forts et nombreux, unis officiellement aux principaux syndicats du Bâtiment,

y accomplissent le même travail de coordination et de coopération que dans le Livre.

Autre mode d'action : par influence intellectuelle. L'idée des Semaines d'organisation est entrée dans la circulation et a engendré des faits : à Paris, c'est la Semaine du Commerce extérieur, organisée sur l'initiative de M. Mathon et de M. Fougère, l'actif organisateur des associations régionales, Semaine où nous apportons nous-mêmes nos propres travaux ; à Bordeaux, c'est la Semaine du Vin, qui veut établir un conseil supérieur de la profession et créer les organismes super-syndicaux que nous proposons ; une Semaine du Vin est en préparation en Alsace ; une Semaine de la Résine dans les Landes, une Semaine thermale dans le Sud-ouest, par quoi l'on veut créer un comité régional des Eaux. L'influence intellectuelle entraîne presque toujours une collaboration de notre part : c'est ainsi que nous avons été invités à prendre part à la Semaine du Commerce extérieur à laquelle nous apportons, en notre nom et au nom du Congrès du Livre, le plan déjà accepté par ce Congrès, d'un Comité pour les échanges intellectuels, et les échanges économiques, qui doit réunir, en vue d'une double expansion française, les corporations intellectuelles, le Livre, et les grands groupements économiques. A la Semaine du Commerce extérieur encore, nous avons apporté, en collaboration avec MM. Peschier et Arthuys, le plan d'un Comité permanent du Crédit et de la Monnaie, qui a pour mission de rechercher les moyens d'organiser les crédits à long terme et de créer la stabilité monétaire. C'est le premier et capital résultat d'une longue campagne que nous avons menée dans le pays avec le concours de nos comités régionaux, de Lille-Roubaix-Tourcoing, de Nantes, de Bordeaux, de Marseille, de Lyon, de Toulouse.

Enfin, une action beaucoup plus étendue est en préparation, visant cette fois la coordination de tous les efforts qui se sont

organisés dans le pays depuis trois ans. Mais le moment n'est pas encore venu de parler de ce qui n'est encore qu'embryonnaire.

### *Nous apportons une doctrine, une méthode.*

En résumé, nous pouvons considérer comme acquis que nous avons apporté au pays, pour sa reconstruction, des moyens d'action d'une efficacité déjà éprouvée. L'année prochaine verra le commencement de la vraie moisson. Mais, dès maintenant, nous voyons en exercice des forces organisées selon les principes que nous avons proposés aux producteurs français.

Essentiellement, qu'apportons-nous?

Une doctrine, une méthode.

La doctrine, c'est celle de la coordination de tous les facteurs de la production par rapport à l'objet ou au lieu de la production, s'opposant à la doctrine de la coalition par rapport au sujet (patrons ou ouvriers) ; c'est celle qui déclare nécessaire l'organisation du contrôle mutuel des groupes professionnels en vue du progrès technique et de l'équilibre des intérêts dans la répartition des produits ; c'est enfin celle qui assure l'unité d'action économique, qui utilise les vertus individuelles avec les plus grandes garanties pour les collectivités.

La méthode, c'est celle qui déclenche l'action immédiate par la substitution des résolutions aux vœux, les résolutions étant exécutées sans délai par les conférences interprofessionnelles permanentes sous le contrôle des organes permanents représentant les intérêts généraux d'un groupement économique total.

L'aboutissement, c'est la coordination de toutes les forces de l'intelligence et de la production dans le cadre national.

## *Notre position devant le Socialisme.*

Dans cet exposé, nous n'avons fait jusqu'ici aucune place à ce que l'on appelle la lutte contre le socialisme. Ce n'est pas sans raison : le vrai est que nous ne donnons pas une pensée à cette forme de l'action, qui nous paraît périmée. Parce que le socialisme est agonisant. Parce que, d'autre part, l'action par opposition nous paraît stérile. Encore une fois nous n'organisons pas la défensive nationale contre une maladie sociale. Nous organisons une action positive pour créer les conditions nécessaires de la santé, afin de rendre impossible la maladie. Si nous continuons de faire la critique des dogmes marxistes, c'est sur le plan intellectuel que nous nous tenons. Mais, pratiquement, nous nous donnons à la construction d'un ordre nouveau où le socialisme marxiste ne devra plus trouver une apparence de justification. Le socialisme utilisait, pour propager de faux dogmes, l'inhumanité d'un régime économique qui meurtrissait profondément la vie ouvrière et lésait d'ailleurs les chefs d'entreprise au profit de l'or anonyme. Si nous donnons au monde moderne une organisation humaine, où l'homme, chef ou ouvrier, ne sera plus subordonné à la machine, où la vie ouvrière trouvera toutes ses garanties contre la tyrannie de l'or, contre le sort, contre la vieillesse et la mort, les causes qui favorisaient l'expansion du socialisme disparaîtront.

## *Nous construisons un ordre national.*

Nous voulons organiser un régime économique où, dans des institutions à la fois stables et susceptibles de transformation, l'intelligence ne sera plus soumise à l'argent, la production ne sera plus soumise à une concurrence ruineuse, la vie

ouvrière ne sera plus sacrifiée à l'âpre nécessité du rendement capitaliste. Nous travaillons à l'organisation d'un régime économique qui ne sera ni patronal, ni ouvrier, mais national. Nous préparons l'accession des représentants des classes ouvrières à l'organisation générale de la production dans les conseils de la production où les intérêts ouvriers seront représentés sur le même pied que les intérêts des chefs d'entreprise, que ce soit au centre de la plus petite agglomération industrielle ou au sommet des conseils nationaux. Dans l'organisation générale à laquelle nous travaillons, toutes les transformations sont possibles sans dommage pour la nation. Que si, par exemple, des coopératives ouvrières conquièrent l'industrie, elles entreront sans heurts en possession des pouvoirs dans les conseils de la production. Que si, au contraire, le développement industriel ne peut se poursuivre que par l'action de chefs indépendants, chefs et ouvriers, discutant d'égal à égal dans les conseils supérieurs, coopérant en toute indépendance, se donneront les uns aux autres les garanties qui leur sont nécessaires. Utopie ? Réalités acquises. Lorsque, en novembre dernier, à la Semaine du Livre, nous avons vu, pour la première fois, une assemblée d'hommes représentant organiquement l'intelligence, le commandement, la technique, la main-d'œuvre, délibérer et coopérer loyalement, lorsque nous avons entendu ces mêmes hommes jurer, d'un seul mouvement, qu'ils feraient vivre ensemble le Livre qui les nourrit, nous avons eu la certitude que, malgré les erreurs encore vivantes, malgré les divisions d'hier, les producteurs français sont prêts à s'unir pour le travail, et à faire servir leurs antagonismes naturels à leur propre profit et au profit de la solidarité nationale.

## IV

### ESPRIT ET MÉTHODES DE LA NOUVELLE ORGANISATION ÉCONOMIQUE

### I

*La C. I. P. F. fait appel à tous les producteurs, sans distinction politique ou religieuse; — elle ne crée pas de groupements nouveaux, elle veut changer l'esprit et les méthodes des groupements actuels et les unir sur un plan nouveau.*

L'APPEL de la Confédération s'adresse à tous les producteurs, en dehors des considérations politiques ou religieuses ; il leur propose un programme d'action qui tient compte des intérêts de chacun, intérêts de famille, intérêts de fonction (qu'ils soient ouvriers, techniciens ou chefs d'entreprise), intérêts de métier ou de groupement économique, intérêts régionaux, intérêts nationaux ; il leur offre des moyens de liaison et d'action commune qui leur permettent de travailler en toute indépendance morale, mais en parfaite solidarité économique, la solidarité étant réalisée effectivement par les conseils supérieurs où se réunissent, sur un pied d'égalité, les délégués des différents syndicats. C'est dans ces conseils que les délégués confrontent leurs divergences et prennent conscience de leurs intérêts communs.

La Confédération ne veut pas créer de groupements syndicaux nouveaux ; elle ne veut pas opposer, dans les formations patronales, des syndicats réalistes aux syndicats libéraux, — ni, dans les formations ouvrières, des syndicats blancs ou verts aux syndicats rouges ou noirs. Elle considère qu'il y a lieu de conserver les organismes déjà créés, mais qu'il est absolument nécessaire d'en renouveler ou d'en modifier l'esprit parce qu'elle est convaincue que l'impossibilité où sont les producteurs de collaborer sur le plan de l'économie vient, non de leur opposition économique, mais de leur opposition intellectuelle.

Il convient donc d'organiser pratiquement une offensive hardie et systématique contre l'esprit libéral qui règne dans les syndicats patronaux, contre l'esprit marxiste révolutionnaire qui règne dans certains syndicats ouvriers, contre l'esprit conservateur et routinier qui rend impuissants d'autres syndicats ouvriers. Il faut que cette offensive soit accompagnée d'une action effective pour le renouvellement des méthodes de travail et d'action économique ; il faut donc que les hommes qui mèneront l'offensive intellectuelle apportent en même temps dans leur profession les plans d'action qui conduiront à la victoire économique. En toute chose, il s'agit d'organiser non une résistance passive au conservatisme ou à la révolution, mais une action positive qui tende autant à la transformation intellectuelle qu'à la transformation matérielle. Ainsi la Confédération est-elle un organe de liaison générale des groupements syndicaux sur le plan de la production, de la création économique.

## II

### *Méthodes d'organisation.*

Les producteurs qui adhèrent aux doctrines de la Confédération peuvent, d'une manière générale, se conformer au programme d'organisation pratique qui suit.

1° Donner leur adhésion individuelle à la C. I. P. F. ;

2° En même temps, prendre contact les uns avec les autres, dans le lieu où ils sont, ou dans la corporation à laquelle ils appartiennent. La Confédération, possédant les adhésions individuelles, qu'elle classe par villes et par corporations, facilitera ces contacts :

A Paris, les producteurs se rencontreront, aidés ou non par le Comité d'organisation, entre hommes d'une même corporation, de même fonction, et, dès qu'ils seront réunis en nombre suffisant pour former un groupe (cinq à vingt), ils constitueront un Comité d'action économique (ouvrier, ou patronal, ou de techniciens) de telle ou telle corporation. Chaque comité établira son programme d'action professionnelle, chacun selon sa fonction dans le travail, et le soutiendra dans le syndicat professionnel auquel ses membres appartiennent. Parallèlement les comités prendront contact par leurs délégués et constitueront un Comité général d'action économique de la corporation qui agira à la fois sur les syndicats patronaux et sur les syndicats ouvriers afin de les engager dans la réalisation du programme que l'on aura établi. On amènera ces syndicats à adhérer à l'esprit et aux méthodes de la Confédération et enfin à la Confédération elle-même ;

En Province, dans les villes et les campagnes, les producteurs qui adhèrent au programme de la Confédération constitueront d'abord un Comité d'action économique intercor-

poratif par adhésions individuelles ; ils réuniront ensuite les renseignements sur chacune des corporations de leur ville et passeront enfin à la constitution des comités professionnels, en s'épaulant sur le Comité d'action intercorporatif, qui travaillera en liaison avec le centre parisien. Les Comités professionnels constitués, le Comité intercorporatif recevra leur adhésion et se transformera en véritable Comité d'action comprenant des délégués de chaque groupe, jusqu'à ce que l'adhésion des syndicats lui permette de se constituer en Conseil économique local. Parallèlement, on poursuivra la formation de Comités régionaux d'un même métier. Partout, l'organisation sera faite sur le plan que nous esquissons ici :

| | BRIQUETERIE | | VITICULTURE | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Premier plan | Comité patronal | Comité ouvrier | Comité patronal | Comité technique | Comité ouvrier |
| | Deux délégués | Deux délégués | Deux délégués | Deux délégués | Deux délégués |
| Deuxième plan | Comité d'action économique local | | | | |

III

*Attitude à l'égard des syndicats actuels.*

Encore une fois, la Confédération ne provoque pas la fondation de syndicats nouveaux. Toutefois, dans certains cas, elle sera amenée à provoquer quelques fondations. Mais examinons quelques cas :

1° *Il existe dans la corporation un syndicat patronal ou des syndicats ouvriers déjà solides, ayant rendu des services profes-*

*sionnels incontestables. Le syndicat patronal est libéral, un syndicat ouvrier est révolutionnaire, un autre est indépendant et sans ressort.*

Dans ce cas, on ne fondera pas de syndicat, mais l'on constituera des comités d'action sur le flanc des organisations existantes.

*2° Il existe dans la corporation des syndicats patronaux et ouvriers squelettiques, sans influence, sans action.*

Dans ce cas, on fondera de nouveaux syndicats qui deviendront les syndicats officiels et qui adhéreront immédiatement à la Confédération.

*3° Il n'existe aucun syndicat, ni patronal, ni ouvrier, ou bien le syndicat patronal n'est qu'un cercle de bourgeois, le syndicat ouvrier, un syndicat jaune ou un syndicat d'agitation révolutionnaire servant des intérêts ploutocratiques.*

Même tactique que dans le cas précédent.

Il convient de préciser l'attitude de la Confédération à l'égard des syndicats ouvriers dits syndicats jaunes, c'est-à-dire des syndicats subventionnés secrètement ou publiquement par les patrons. La Confédération ne reconnaît pas de valeur syndicale à ces syndicats ; elle ne les admettra pas dans ses cadres ; ses adhérents n'organiseront donc aucun contact avec ces syndicats. L'attitude de la Confédération sera la même à l'égard de certaines organisations syndicales qui se disent révolutionnaires et dont les dirigeants acceptent de provoquer de faux mouvements ouvriers pour le compte de grosses entreprises ou d'hommes politiques. Il est assez difficile d'obtenir des preuves éclatantes de cette corruption. Ce sera l'une des tâches des Comités d'action que d'exercer une surveillance rigoureuse sur les mouvements syndicaux et de dénoncer ces trahisons. Mais la propagande strictement révolutionnaire des syndicats socialistes devra être surmontée par les moyens intellectuels et économiques.

## IV

### *L'esprit que nous avons à faire naître.*

Insistons sur le caractère général de l'action confédérale : En aucun cas, les confédérés ne seront animés par l'esprit de défense passive.

Nous ne sommes ni les défenseurs d'un ordre économique que nous ne reconnaissons pas ; ni les sauveurs des gens qui croient qu'il suffit de posséder pour avoir un droit définitif à la possession. Notre tâche est tout autre. *Nous sommes des constructeurs.* Nous construisons l'ordre nouveau. Le passé nous fournit des directions et des matériaux : nous préparons l'avenir. Cette attitude nous amène à négliger les hommes qui gémissent sur les changements du siècle, qui perdent le sens de l'action dans les regrets stériles de ce qui a été, ou qui soupirent en rêvant à ce qui aurait pu être. Nous appelons à collaborer avec nous les hommes ardents et énergiques qui ont la volonté de créer et de surmonter la crise économique où nous sommes. Que ceux qui sont fatigués et découragés se reposent. Nous appelons les producteurs à la conquête de l'avenir ; il nous faut travailler avec des hommes absolument résolus à obtenir la victoire économique.

---

## V

## PROGRAMME D'ACTION ÉCONOMIQUE IMMÉDIATE

L'OBJET général de l'action de la C. I. P. F. est de substituer au régime individualiste de la libre concurrence le régime contractuel des groupes corporatifs organisés par métiers, par catégories économiques, régionales et nationales, l'activité produite par la concurrence du régime individualiste demeurant assurée par l'action des groupes les uns sur les autres.

Les moyens d'action de la C. I. P. F. seront les groupements syndicaux ou les comités d'action que ses membres fonderont et qui constitueront, dans chaque métier, d'abord l'expression des intérêts particuliers (ouvriers ou patronaux), ensuite l'expression de l'intérêt général propre à chaque métier, enfin l'expression de l'intérêt général propre à un groupe économique ou à une région, ou à la nation.

L'objet immédiat de la C. I. P. F. sera de diriger et de coordonner les efforts en vue d'une action générale pour le rétablissement de la situation économique nationale, de l'augmentation de la production et de la baisse des prix. Les efforts de tous les producteurs, patrons et ouvriers, doivent tendre immédiatement à la baisse des prix, qui sera le premier signe d'assainissement de la situation économique.

Selon les principes qui ont été énoncés, les groupements syndicaux et comités d'action économique qui seront fondés

ou qui, déjà fondés, adhéreront à la C. I. P. F., se donneront immédiatement le programme suivant :

1° Constituer, dans chaque corporation, un comité d'action corporative où seront représentés les groupes ou comités de patrons, de techniciens, d'employés ou d'ouvriers ;

2° Le comité d'action corporative se donnera pour premier objet d'engager lui-même ou de faire engager par les syndicats patronaux existants de sa corporation une campagne tendant à l'institution d'une monnaie stable, selon les instructions qui lui seront fournies par le conseil économique national de la C. I. P. F. ;

3° Le comité d'action corporative mettra immédiatement à l'étude la recherche des moyens professionnels propres à faire baisser les prix de sa corporation, et chargera les syndicats ou comités d'action de patrons, de techniciens ou d'ouvriers, de travailler à la réalisation du programme professionnel qu'il établira. Les moyens, qui varieront selon chaque profession, seront tout d'abord recherchés dans les directions suivantes :

A. — *En ce qui concerne les syndicats patronaux :*

Action tendant, dans chaque corporation, au contrôle des prix par les syndicats ;

A la création de comptoirs d'achats et de répartition de matières premières ; — d'organes corporatifs d'expansion économique ;

A l'établissement de bureaux d'études corporatifs, ayant pour objet l'unification des méthodes de production et de travail, l'unification des types de production, afin d'obtenir, dans tous les cas où le développement du machinisme peut augmenter le rendement, la fabrication en série du matériel

ou des produits employés ou transformés par les corporations intéressées ;

A l'établissement de règles et coutumes syndicales rigoureuses, et d'une organisation syndicale assez forte pour rejeter hors de la corporation les entreprises qui, par esprit mercantile, ne se conformeront pas aux décisions syndicales ;

A l'établissement d'un contrôle syndical sur les prix de vente, tant à l'égard des membres de la corporation qu'à l'égard des membres des commissionnaires, grossistes ou détaillants, afin d'être en mesure de s'opposer efficacement à toute augmentation abusive des prix de vente par les vendeurs et revendeurs. L'action et la contrainte syndicale de tous les goupements doivent être organisées de telle manière que les groupes ne puissent abuser de leur puissance syndicale pour augmenter les prix ; les groupes doivent se contraindre les uns les autres à limiter leurs bénéfices. La contre-partie est que les syndicats de producteurs doivent assurer la vente et la revente de leurs produits par les seuls professionnels qualifiés reconnus par leurs pairs et par eux-mêmes, selon des méthodes qui sont déjà appliquées dans plusieurs corporations et qu'il y a lieu de généraliser ;

A la recherche des moyens par lesquels tout syndicat industriel ou commercial peut faire pression sur le syndicat à qui il achète denrées et produits pour l'amener à renouveler son matériel, à perfectionner ses moyens de transport, à simplifier ses modes d'expédition et de paiement ;

A la recherche des moyens par lesquels on peut appliquer dans ce travail de bureau, la méthodisation qui, dans l'industrie, a augmenté le rendement individuel et général ;

A l'étude des moyens par lesquels les producteurs peuvent simplifier leurs relations avec les transformateurs, vendeurs et revendeurs (bulletins et journaux corporatifs, centralisation de la publicité, bureaux de renseignements corporatifs),

afin de diminuer les charges de publicité et de représentation qui alourdissent les prix d'un grand nombre de produits manufacturés ;

A la création ou au perfectionnement des centres corporatifs de renseignements où tous les membres des corporations devront trouver tous les renseignements techniques, commerciaux et industriels qui leur sont utiles dans l'exercice de leur métier tant en France qu'à l'étranger ;

A la création de services de propagande corporatifs et intercorporatifs permettant aux producteurs français associés de faire porter leur propagande bien au delà des limites que peuvent atteindre les efforts individuels.

B. — *En ce qui concerne les syndicats d'employés ou les syndicats d'ouvriers :*

Action, à l'égard des syndicats patronaux, tendant, dans chaque corporation :

A l'établissement d'un régime commun à toutes les entreprises de la corporation, pour les conditions générales du travail : rémunération, durée, embauche, engagements, ententes et dénonciations d'entente, délais-congés, maladies, assurances familiales, etc. ;

A la création de caisses corporatives pour le sur-salaire familial, les maladies, les retraites ;

A la recherche des moyens par lesquels on peut intéresser l'ouvrier ou l'employé à sa propre production ou à la production de l'entreprise à laquelle il collabore ; à la recherche des moyens par lesquels le travail de l'ouvrier et de l'employé étant rationnellement et humainement simplifié, la rémunération peut être augmentée sans déterminer une augmentation du coût du travail ;

A la création de centres d'instruction professionnelle où

les employés et ouvriers pourront augmenter leur capacité professionnelle et par conséquent leur valeur ;

A la représentation des groupements d'employés ou d'ouvriers dans les conseils supérieurs corporatifs dont l'objet sera d'organiser les disciplines corporatives générales et de représenter les professions et métiers, soit devant les villes et communes, soit devant l'État ;

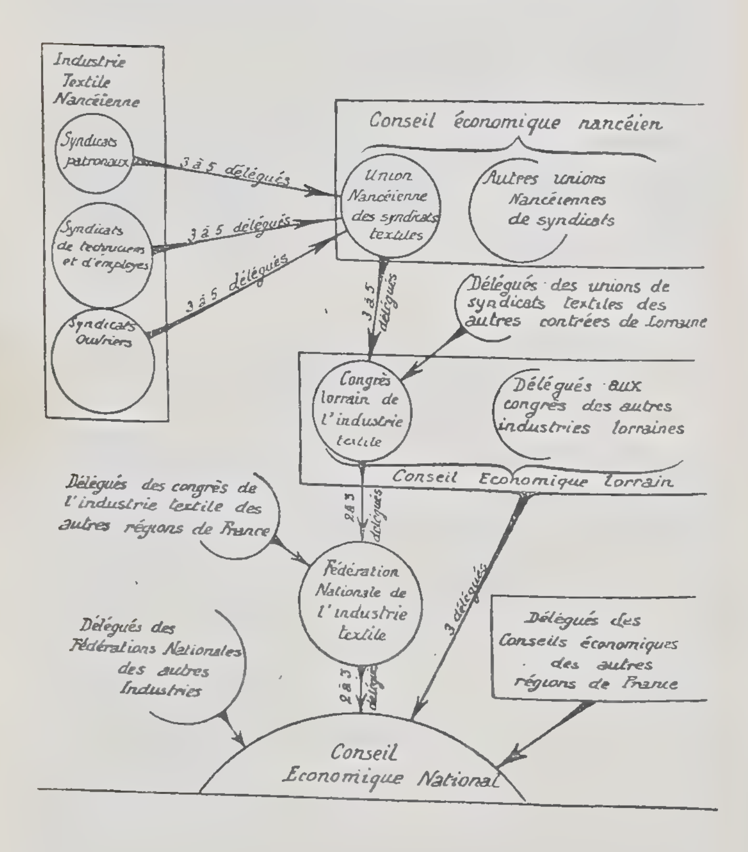
A l'organisation d'un mouvement destiné à exercer une pression sur les syndicats patronaux routiniers afin de les engager dans la voie des perfectionnements techniques et dans la recherche de tous les moyens propres à abaisser le coût de la production de tous objets et denrées, de leur manutention et transport.

C. — *En ce qui concerne tous les groupements syndicaux de patrons, de techniciens et d'ouvriers :*

Action concertée tendant à une collaboration technique effective pour l'économie du temps, des efforts et des matériaux, pour l'abaissement du prix des choses, et une plus haute rémunération du travail ; pour l'organisation d'un régime général où l'ouvrier et l'employé ne seront plus dans la condition du salarié, où l'inventeur, l'organisateur, le technicien trouveront les garanties qui sont dues à leur fonction, où le chef d'entreprise ne sera plus dans l'individualisme stérile où il est encore aujourd'hui, — où tous, associés entre eux selon leurs fonctions, unis par les mêmes intérêts dans leurs conseils généraux, cesseront d'être victimes des parasites que la production française a subis pendant un siècle et pourront travailler, chacun sous sa bannière, à la prospérité commune.

LE COMITÉ DIRECTEUR DE LA C. I. P. F.

## SCHÉMA REPRÉSENTANT L'ORGANISATION LOCALE, RÉGIONALE ET NATIONALE DE L'UNION DES CORPORATIONS FRANÇAISES



CHAPITRE II

# LES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS

Ce progrès technique dont nous sommes si fiers, qui l'a créé? Ceux qui l'ont pensé, et ceux qui ont transformé le rêve, la pensée, l'imagination en action. L'intelligence est reine de nos créations : aussi bien l'intelligence qui ordonne nos pensées et nos connaissances dans le travail de culture générale, que celle qui combine nos mouvements dans le travail de la création économique, que celle qui recherche chaque jour le meilleur emploi de la matière. Ce que nous nommons mécanisation de l'effort n'est autre chose que l'intellectualisation de l'effort. Depuis les origines, l'intelligence travaille à diminuer l'effort musculaire de l'homme et à lui substituer l'effort intellectuel. L'énergie, le risque, la décision saisissent la pensée et la transforment en réalités visibles et matérielles. Mais l'intelligence est à l'origine de toute création. Que l'on diminue sa nourriture, sa récompense, son salaire, et l'on compromet l'avenir. Toute civilisation est en péril lorsque l'intelligence est en déchéance. Or, dans notre Europe frappée par la guerre et qui ne peut renaître que par la vertu d'un effort soutenu d'intelligence et de volonté créatrice, l'intelligence est dans une situation matérielle diminuée. Alors que les chefs de la production et les travailleurs manuels ont réussi à maintenir leur situation matérielle (nous ne disons

pas : à augmenter, car l'augmentation d'aujourd'hui n'est qu'une illusion), les travailleurs intellectuels, ceux de la culture générale, du travail scientifique, ou des métiers, ont vu leur situation diminuer. Nous avons à faire un effort considérable, pour replacer l'intelligence dans les conditions où elle peut remplir sa fonction. Par quelles méthodes? Que l'intelligence l'indique elle-même ; c'est elle-même que nous appelons à l'aide pour nous dire ce que nous devons faire pour son salut.

## I

### UN PREMIER GROUPEMENT D'INTELLECTUELS

Or, des travailleurs intellectuels ont pris l'initiative de fonder une Confédération des travailleurs intellectuels, qui se propose de réunir tous les groupements syndicaux formés par les hommes dont le travail est intellectuel. Est-ce la bonne méthode pour réussir et assurer la collaboration féconde de tous ceux qui sont appelés au travail de reconstruction? Nous dirons sans détours que nous considérons que cette formation risque de conduire les travailleurs intellectuels dans la même impasse que les ouvriers révolutionnaires à la C. G. T., que les patrons libéraux à la C. G. P.. Des groupements de ce genre correspnodent bien à l'idée artificielle de classe, mais ne fournissent pas les moyens pratiques, organiques, de résoudre les difficultés dont nous souffrons. Ils placent la solidarité immédiate où elle n'est pas. Ils créent une solidarité factice entre des hommes dont les intérêts très généraux sont bien les mêmes, mais ne peuvent être satisfaits que s'ils sont défendus au lieu où ils peuvent se confronter et se lier à des intérêts différents, mais avec lesquels ils ont une solidarité effective immédiate. Pour

préciser, par quelques exemples concrets, nous pourrons dire que la solidarité entre auteurs dramatiques, savants et techniciens de la viticulture ou de tout autre métier, ne peut être qu'une solidarité abstraite, qui ne se conçoit que sur le plan supérieur de l'intelligence, et qui, dans la pratique de la vie, ne peut s'exercer dans une action commune servant efficacement les intérêts des uns et des autres ;

Qu'une solidarité ainsi établie ne peut que donner aux uns et aux autres le sentiment d'une différenciation générale à l'égard des travailleurs manuels ou des chefs de la production et fera perdre de vue aux intellectuels des différents états ou professions la solidarité qui les lie aux manuels ou aux chefs de la production.

Qu'une action commune menée par des groupes aussi différents ne peut aboutir qu'à des résultats aussi illusoires que ceux qui ont été obtenus par la C. G. T., dont les efforts pour les majorations de salaires n'ont pu que déterminer des majorations du prix des choses ; alors que, si l'action ouvrière s'était exercée avec un autre esprit et sur le plan de la profession, elle eût permis, en même temps que l'élévation des salaires, les progrès techniques qui eussent empêché l'élévation des prix ;

Que les auteurs dramatiques, par exemple, sont beaucoup plus solidaires, en ce qui concerne leurs intérêts immédiats, des machinistes et des décorateurs que des techniciens de la viticulture ou de la métallurgie ; que les journalistes sont plus solidaires des imprimeurs et des ouvriers rotativistes que des savants ou des éditeurs, etc..

Et nous conclurons que si les intellectuels veulent défendre leurs intérêts efficacement et utilement, en provoquant immédiatement les réformes nécessaires qui leur donneront des satisfactions vraies, il faut que leurs groupements syndicaux prennent place dans les groupes économiques aux-

quels leurs intérêts matériels se trouvent liés par leur fonction intellectuelle spéciale.

## II

### OU ET COMMENT LES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PEUVENT-ILS PRENDRE PLACE DANS L'ORGANISATION GÉNÉRALE

Il faut d'abord distinguer trois grandes catégories dans le travail intellectuel : celle qui intéresse la pensée pure, la science, la presse, l'art poétique et l'art dramatique ; celle qui intéresse l'enseignement sous toutes ses formes ; celle qui intéresse le travail dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, la banque et les transports. La première, pour défendre ses intérêts et accroître ses garanties, doit traiter avec les Journaux, les Périodiques, les Éditeurs ; la seconde doit traiter avec l'État et les grandes Corporations ; la troisième doit traiter avec les groupes professionnels de toute sorte.

Étant bien entendu que nous, intellectuels, nous avons à assurer notre situation matérielle pour remplir notre fonction, il s'agit de savoir où sont nos intérêts et de qui nous sommes solidaires.

Écrivains, nous vivons de nos droits d'auteur. Allons-nous appeler tous les travailleurs intellectuels à nous soutenir dans une offensive contre les éditeurs, considérés comme ceux qui règnent sur le droit d'auteur? Cela peut réussir, dans le sens de l'illusion. Le droit d'auteur sera augmenté, le prix des livres également, la vente baissera et nous nous trouverons dans la même situation que devant. Mais, sachant que l'Éditeur, le Libraire, le Technicien et l'Employé d'Édition sont nos indispensables collaborateurs, si nous constituons avec eux, et avec les Imprimeurs, Brocheurs et

Fabricants de papier, le *Conseil de la Production du Livre*, nous aurons chance, en représentant nos intérêts au lieu où ils sont matérialisés, de provoquer les mesures qui nous sauveront tous.

Auteurs dramatiques, nous prendrions place dans un Conseil du Spectacle où nous nous rencontrerions avec les Directeurs de théâtre, les Décorateurs, les Costumiers, les Machinistes, Chefs d'entreprise, Employés et Ouvriers.

Savants, comme Écrivains scientifiques, nous aurons notre place au Conseil du Livre ; comme travailleurs scientifiques, nous pourrons nous distinguer par catégories pour nous lier à tel ou tel groupe économique qui vit de nos recherches, et obtenir par là les concours nécessaires à la construction et à l'aménagement de nos laboratoires.

Journalistes, nous irons au Conseil de la Presse où nous nous rencontrerons avec les Directeurs de journaux, les Agents de publicité, les Imprimeurs, les Fabricants de papier, les Ouvriers linotypistes, les Clicheurs et les Rotativistes.

Travailleurs intellectuels de l'Industrie, du Commerce ou de l'Agriculture, nous serons au Conseil de notre groupement professionnel, économique, régional, national. En résumé, c'est dans le cadre des professions auxquelles sont liés nos intérêts matériels que nous pourrons faire sa place honorée, et bien rétribuée, à l'intelligence que nous représentons. Ce n'est pas comme intellectuels que nous devons nous grouper dans un vaste organisme conduit par un état-major lointain. Mais nous devons prendre place, comme intellectuels, dans les groupements qui nous font vivre.

C'est sur ce plan que la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises invite les travailleurs intellectuels à l'action et à l'organisation. Aux intellectuels comme aux ouvriers et aux chefs d'entreprise, nous disons : vous n'êtes ni une classe, ni un groupe social ; vous êtes les représentants

de l'intelligence dans tel ou tel groupe de la production ou des échanges ; défendez vos intérêts au milieu de ceux qui vivent sous le même signe économique que vous, afin de croître en même temps qu'eux. L'appel de la Confédération des Travailleurs Intellectuels aura eu ce résultat utile qu'il aura donné conscience aux travailleurs intellectuels de leur situation particulière dans la vie économique et sociale. Mais l'action ne sera féconde que par l'organisation professionnelle. Ce qui est vrai pour les producteurs qui agissent sur la matière est également vrai pour ceux qui agissent par l'esprit.

---

CHAPITRE III

# NOTRE POSITION

APPRENONS « à bien penser, c'est le principe de la morale » ; c'est aussi le principe de la prospérité. Nous ne gagnerons pas la paix si nous ne mettons pas d'ordre dans nos idées. Produire, produire, nous savons assez que c'est le mot d'ordre nécessaire, et nous le répandons autant et plus que d'autres. Mais allons-nous travailler comme des brutes, sans savoir pourquoi, ni comment, ni dans quelles conditions, ni dans quelle direction? Nous aboutirions à un fameux désordre. On ne travaillera bien, dans ce pays-ci, que si l'on sait que le produit du travail est employé avec la plus grande utilité, et si l'on escompte que la rétribution sera conforme à l'équité. Il y a un nombre assez considérable de Français qui sont parfaitement disposés à fournir un gros effort pour eux-mêmes et pour la France, mais qui apporteraient moins d'entrain à leur besogne, dussent-ils en pâtir les premiers, s'ils craignaient que leur travail ne dût servir qu'à l'accroissement du nombre des ventres dorés. Que des hommes s'enrichissent en refaisant la fortune de la France, c'est excellent. Mais il y a un certain nombre de précautions à prendre, dès le départ, si l'on veut que cet enrichissement se fasse vraiment au profit du pays, c'est-à-dire de telle manière qu'il ne soit pas cause de blessures sociales dont la France serait la première à souffrir. C'est à prendre ces précautions

que nous travaillons ici, en poursuivant parallèlement la recherche et l'étude des moyens par lesquels nous retrouverons la prospérité, source de richesse pour ceux qui en seront les créateurs, d'aisance pour ceux qui en seront les collaborateurs.

C'est le moment de bien penser. C'est le moment pour nous de préciser notre pensée sur les problèmes d'organisation économique et sociale. Pas de méprise ; pas de confusion. Nous travaillons ici, avec acharnement, avec passion, à favoriser tout ce qui concourt à la réfection du pays ; à lutter contre les idées, les hommes et les institutions qui entravent cette œuvre. Nous souhaitons, très clairement, très nettement, l'avènement de chefs d'entreprise fiers de leurs fonctions. Mais si ceux-ci nous intéressent, si nous réclamons pour eux la rénovation des idées d'ordre, de discipline, qui sont indispensables au travail, ce n'est pas (il ne faut pas s'y méprendre), ce n'est pas par sympathie pour eux-mêmes, c'est pour le résultat que nous attendons de leur action au profit de la nation. Nous jugeons toutes choses selon l'intérêt national. Si la nation est riche de chefs d'entreprise hardis et énergiques, la réfection du pays sera rapide ; c'est ce que nous voulons.

Nous travaillons à la rénovation de l'organisation afin que ces chefs hardis se trouvent dans des conditions morales et sociales favorables à l'action nationale que nous attendons d'eux. Mais nous ne remuerons pas le petit doigt au bénéfice de ceux pour qui l'ordre et l'autorité ne sont que des moyens de paisible possession et de calme jouissance de ce qui a été bien ou mal acquis, et qui considèrent que l'ordre est sauvé s'ils n'ont rien à changer à leurs chères vieilles habitudes, à leur douce paresse, et à leurs bonnes vieilles routines. Ces gens-là sont d'ailleurs, sans qu'il y paraisse, de dangereux anarchistes. Ce que conservent ces conservateurs

dans l'économie publique, ce n'est pas l'ordre, c'est l'anarchie. L'ordre que l'on a nommé ordre bourgeois, et qui n'était que l'ordre libéral et romantique, c'est un régime où chacun avait licence de s'enrichir par tous les moyens, bons ou mauvais, sans devoir de comptes à qui que ce soit, eût-il ruiné toute une ville, toute une région ou tel compartiment de l'État. Ce n'est pas cette horreur que nous nommons l'ordre. Nous la nommons désordre et anarchie. Nous voulons la faire disparaître. Si nous sommes conservateurs des principes éternels de l'action hiérarchisée, c'est pour mieux détruire le régime économique et social que nous a légué le XIX[e] siècle. Au surplus, en le transformant, nous sauverons malgré elle cette bourgeoisie libérale et paresseuse qui croit que l'ordre est respecté tant que le droit de propriété demeure inscrit dans le Code et qui ne s'aperçoit pas que sa propriété lui est ravie à chaque minute par l'oligarchie qui commande à la Bourse et au Parlement.

Pour ce qui est des chefs hardis et énergiques qui ne croient pas que la possession est paisible, et qui conquièrent chaque jour leur fortune, nous les louerons et nous les aiderons. Il faut qu'ils aient les mains libres, pour le bien du pays, et qu'ils soient salués de leur vrai nom de chefs. La France a absolument besoin d'eux. Qu'ils soient honorés et libres, dans les limites que fixe l'intérêt national. Mais si nous les louons et les aidons, c'est pour qu'ils fassent leur métier, à la tête de leurs entreprises, et non à la tête de l'État. Ils sont bons, excellents quand ils dirigent leurs affaires ; ils le sont beaucoup moins quand ils dirigent les affaires de l'État. Exemple : Loucheur. Homme d'affaires éminent (nous dit-on, nous ne l'avons pu vérifier ; il est aisé de faire réussir des entreprises lorsque l'on dispose des forces de l'État), homme d'affaires éminent, M. Loucheur s'est révélé homme d'État détestable. La conduite des affaires privées et la conduite

des affaires publiques n'est pas du même ordre. Si un industriel ou un commerçant réussit dans la conduite de l'État, ce n'est pas à cause de ses qualités industrielles et commerciales, c'est à cause de sa valeur politique. Le fait qu'un homme a conduit au succès une grande entreprise ne signifie pas qu'il aura le même bonheur à la tête d'un ministère ou de l'État.

Au surplus, ce n'est pas pour mettre l'État ou ses dépendances entre les mains d'un syndicat de grands chefs d'entreprises que nous luttons. Nous considérons que ce serait faire le plus grand tort à l'esprit d'entreprise que de mettre l'État sous le contrôle des chefs des groupements économiques. Ces chefs audacieux, travailleurs, perdraient leurs qualités du jour où ils auraient la possibilité de se servir de l'État pour leurs intérêts privés. Et il y a d'autres raisons. L'expérience enseigne que ces chefs réussissent grâce à une conscience très forte de leurs intérêts ; il est nécessaire qu'ils la possèdent ; c'est leur vertu. Mais cela ne les prépare pas toujours à la conscience des intérêts généraux. Durement formés à connaître les intérêts particuliers, les leurs ou ceux de leurs groupes, ils voient malaisément l'ensemble complexe des intérêts moraux, intellectuels et matériels d'une nation. Il faut ajouter que certains d'entre eux, au moins dans le temps où nous sommes, ont, sur les problèmes sociaux, des vues incomplètes. Certains, malgré maintes expériences décevantes, continuent de soutenir, d'encourager les lamentables organisations ouvrières jaunes, où patrons et ouvriers sont trop souvent la proie d'aigrefins ; d'autres s'entêtent dans une opposition radicale à toute organisation ouvrière et entendent exercer un pouvoir illimité « chez eux » ; d'autres comptent parmi ceux qui, pour ne pas perdre un mois de travail ou pour démolir des concurrents, soutiennent ouvertement ou secrètement l'agitation révolutionnaire : ce sont ceux-là, et

ceux-là seuls qui ont donné de l'autorité à l'action révolutionnaire. Jamais la C. G. T. n'aurait obtenu les succès qu'elle a obtenus si son action n'avait été appuyée, dans toutes les corporations, par quelques magnats de l'industrie, pressés de reprendre leurs affaires ou escomptant que leurs concurrents ne pourraient tenir dans des conditions de travail plus difficiles. Des gens de cette espèce peuvent être de grands chefs d'entreprise : mais ils seraient les pires malfaiteurs publics s'ils avaient pouvoir dans l'État.

Devant les uns et les autres, nous tenons à marquer nettement notre position ; notre action, dans le domaine économique comme dans le domaine politique, est au-dessus des classes et des groupes. Elle ne tend à servir que l'intérêt national. C'est au nom de l'intérêt national que nous invitons les esprits hardis à surmonter l'effort révolutionnaire, non par une opposition passive, mais par une action créatrice qui organise vigoureusement une nouvelle économie publique. Cordiale alliance dans cet esprit, et dans cette direction. Nous voulons des chefs dont la hardiesse donnera à tous des vêtements plus beaux, du pain moins cher, des maisons plus grandes. Vivent les chefs qui travaillent et qui créent ! A eux l'autorité dans l'usine, et pas de soviet. Pour le reste, domaine réservé à l'État. A l'État qui place au-dessus de tous une même loi, et qui sert les intérêts de tous en servant l'intérêt national qu'il incarne. Réfléchissez, bourgeois et ouvriers, et vous verrez que là seulement est votre sauvegarde les uns devant les autres, et la condition nécessaire de votre salut commun.

---

CHAPITRE IV

# LA GUERRE ÉCONOMIQUE

S'IL a été fait abus des images de bataille pour représenter certains aspects de la vie économique, il n'en reste pas moins que l'expression de « guerre économique » traduit assez bien, à certaines époques, une réalité précise. Dans la période où nous sommes entrés, elle est rigoureusement exacte, la concurrence économique entre les nations prenant le caractère d'une véritable guerre, où les faits mêmes de la guerre tout court se produisent sous la forme d'actes de guerre dite civile, commandés par un État ou un groupe politico-financier sur le territoire de la nation dont on poursuit la conquête ou la ruine. On peut constater des faits de ce genre à toute époque, mais, après la grande guerre, on les voit se multiplier, s'étendre, et leurs organisateurs, habitués par cinq ans de guerre à l'action brutale, agissent presque ouvertement, sans ces précautions qui font de leurs actes, dans les périodes plus calmes, de simples intrigues.

Pour bien comprendre la situation, il faut se rendre exactement compte que, pour la plupart des nations européennes, les conditions de la vie économique d'avant-guerre sont renversées. La période d'avant-guerre était, pour une grande partie de l'Europe, une époque de sur-production agricole et industrielle. Les nations luttaient entre elles pour s'assurer la possession ou le contrôle des marchés extérieurs, et, avec moins de force, pour la possession ou le contrôle de

quelques lieux du monde producteurs des matières premières qu'elles avaient intérêt à se disputer. Il y avait surtout concurrence pour la vente. Les luttes engendrées par cette concurrence peuvent être vives ; elles vont assez rarement jusqu'à l'extrême âpreté qui caractérise la guerre, sauf, toutefois, lorsque la production industrielle d'un pays constitue par le commerce, un de ses principaux moyens de ravitaillement alimentaire.

La guerre a renversé cette situation. Les nations européennes sont dans une période de sous-production, et quelques-unes d'entre elles, la France en première ligne, ont à reconstituer une grande partie de leur outillage, de leurs moyens de transports, de leurs habitations. Les nations ne produisent plus assez pour leur consommation, même réduite ; elles ne peuvent suffire à leurs besoins qu'en hypothéquant ou leur travail de demain, ou leur fortune acquise ; elles demandent hors d'Europe les moyens de combler le déficit de leur production ; *elles se trouvent maintenant en concurrence, non pour la vente, mais pour l'achat.*

Ce renversement des termes de la lutte économique entraîne un changement profond dans le caractère et les moyens de lutte. Le problème économique qui est posé aux nations européennes n'est donc plus un problème d'expansion, que l'on résout avec plus ou moins de passion, et que, à la rigueur, on pourrait négliger de résoudre sans mettre une nation en péril, c'est un véritable problème de guerre, car il rend très difficiles, sinon impossibles, les compromis entre les nations concurrentes. Il ne faut pas se faire d'illusions : nous sommes en état de guerre économique, non plus seulement entre les deux coalitions de la grande guerre, mais entre nations qui ont été solidaires pendant la guerre, et la situation où nous sommes est très propre à faire renaître la guerre tout court en Europe et ailleurs. Pendant les quelques

années que durera la reconstitution économique de l'Europe, nous demeurerons dans un équilibre politique instable, toujours sur la limite des guerres nationales ou des guerres civiles, et ceci jusqu'au moment où la concurrence entre les nations redeviendra une concurrence pour la vente. Pour le moment, les nations sont comme des familles ou des hommes qui ne peuvent se nourrir et se vêtir par leur seul travail et qui essaient de se prendre les uns aux autres le complément de pain, de viande, de peaux de bêtes ou de charbon qui leur est indispensable pour vivre. Il ne faut pas s'étonner que, dans ces conditions, les gouvernements aient beaucoup plus le sentiment de la solidarité nationale qui les unit à leurs nationaux, que celui de la solidarité internationale qui les unissait à leurs alliés pendant la grande guerre pour la défense « du Droit, de la Justice et de la Civilisation ». Il ne faut pas s'attendre à une grande mansuétude dans les relations diplomatiques, et chacun sera sage de prévoir que les nations qui ont peu souffert de la guerre seront portées à exploiter la situation générale à leur profit. Se trouvant devant des nations qui se font une concurrence acharnée pour leur acheter matières premières, machines et denrées alimentaires, elles seront extrêmement tentées de manifester leur sympathie au plus fort et dernier enchérisseur. Si tous les achats se font individuellement, sous le régime de la liberté économique, il est hors de doute que les acheteurs seront saignés aux quatre veines par les vendeurs qui ne s'estimeront pas chargés de reconnaître les sacrifices que telle ou telle nation européenne a faits pour la cause de la civilisation.

Ces considérations font apparaître que la conduite de la guerre économique devient une affaire d'État. Là où les particuliers ne peuvent rien obtenir, que les plus hauts prix, parce qu'ils sont sans titre pour parler au nom des sacrifices

de la guerre et parce qu'ils seront sans force, les États, au contraire, seront en mesure de faire valoir les droits acquis et de mettre dans la balance commerciale tout le poids de la force nationale passée, présente ou à venir. Rien n'est mieux fait pour provoquer la renaissance des sentiments auxquels ont droit les nations durement éprouvées par la guerre. Mais cela suppose, encore une fois, une réorganisation économique complète de la plupart des nations européennes. Cela suppose l'abandon total des principes du libéralisme économique qui laisse tous les producteurs et les commerçants acheter et vendre aux conditions qu'ils débattent « librement » sur les marchés. Du jour où nous nous rendrons bien compte que nous sommes en état de guerre économique, nous comprendrons que la condition nécessaire de notre relèvement et de notre libération rapide est que nous procédions à une véritable mobilisation économique par laquelle les forces de travail, d'achat et de vente des nationaux seront coordonnées et portées à leur plus haut degré. Se lancer dans la guerre économique sous le régime du libéralisme économique, en invitant producteurs et consommateurs à « se débrouiller » librement, cela correspondrait à se lancer dans la guerre en invitant les citoyens à rejoindre le front et à prendre part au combat, par leurs propres moyens, en formant des compagnies selon leurs préférences, en se ravitaillant comme ils l'entendront, en s'armant à leur fantaisie et selon leurs possibilités. Une mobilisation et une marche au combat faites dans ces conditions aboutiraient évidemment à un désastre total, et mieux à une lutte entre les compagnies qui se disputeraient vivres, munitions et moyens de transports. Il en serait de même, dans de moindres proportions, en ce qui concerne la bataille économique.

Le problème est de procéder à une mobilisation économique qui assure une direction unique aux efforts de la nation,

qui assure la collaboration de l'État et des producteurs sans nuire au jeu de l'intérêt personnel et de la responsabilité privée qui sont et qui demeureront les grands ressorts de l'activité économique. Il faut écarter complètement les solutions socialistes qui retirent de l'économie responsabilité et intérêt individuels. Il faut écarter aussi résolument les solutions du libéralisme économique qui interdisent complètement la coordination des forces. En dehors de ces deux solutions, également ruineuses pour les nations qui les subiraient, il reste les principes et les méthodes de l'organisation corporative qui, réunissant tous les producteurs d'une même catégorie dans de mêmes formations syndicales et pouvant leur donner une forte discipline sans briser (et en renforçant au contraire) les initiatives privées, met l'État en mesure de collaborer régulièrement avec les producteurs et les commerçants. Qu'il s'agisse de blé, de laine, de charbon ou de denrées alimentaires, toutes les demandes de producteurs d'un pays peuvent alors être groupées, achetées pour le compte du groupe tout entier, par ses représentants investis d'une autorité particulière par l'État, ou appuyés par lui. C'est dans ces conditions seulement que les nations appauvries pourront prendre position dans le monde sans risquer d'être dépouillées et plus appauvries encore par les exigences des détenteurs de matières et de denrées. Il faut ajouter aussi que, si cette action concertée de l'État et des producteurs peut augmenter dans de grandes proportions la puissance d'achat des nations appauvries, elle présente pour la paix du monde ce précieux avantage qu'elle mettra un peu d'ordre dans les conflits économiques de la planète et qu'elle contribuera fortement à atténuer la violence des intérêts, des appétits et des passions. C'est grâce à elle que l'Europe a quelques chances d'éviter d'être rejetée dans de nouvelles guerres par l'âpreté de la guerre économique.

CHAPITRE V

# UNE COALITION D'IDÉES ET D'INTÉRÊTS CONTRE L'ORGANISATION DU PAYS

INTELLECTUELS RÉVOLUTIONNAIRES. — INTELLECTUELS D'AFFAIRES. — LE « HAUT PATRONAT »

## SALUTATION A LA FRANCE

AVANT tout, saluons la France. Dans la guerre économique où nous sommes entrés vers midi, le 11 novembre 1918, la France vient de remporter une première victoire décisive. Il faut que chacun de nous se rende bien compte de la signification de cette victoire.

Nous sommes en état de *guerre économique.* Rappelant ici les explications données au chapitre précédent, nous appelons l'attention des Français sur ce fait que les termes des problèmes économiques internationaux sont renversés depuis la guerre. Avant la guerre, les nations européennes, surproduisant, étaient en *lutte* pour la vente de l'excédent de leurs produits ; après la guerre, la plupart des anciens belligérants, se trouvant en état de sous-production, entrent en concurrence, dans le monde, pour l'achat de ce qui leur manque. Ce n'est plus la lutte, mais la guerre économique,

qui se produit aussi bien entre anciens ennemis qu'entre anciens alliés. Tout Etat met toutes ses forces en jeu pour acheter ce qui est nécessaire à ses nationaux, et, naturellement, tente d'éliminer les concurrents. Ne nous faisons pas d'illusion : tous les moyens sont employés, y compris et surtout le moyen révolutionnaire. Si, à cause de troubles révolutionnaires, une nation se trouve écartée du marché du blé, du fer ou du charbon, c'est autant de gagné pour les autres. Il y a en ce moment quelques Etats, quelques groupes économiques, qui souhaitent vivement que la révolution porte ses torches chez le voisin. Chacune des nations appauvries par la guerre voit la révolution choyée chez elle par tel ou tel voisin puissant ou misérable. Et, pour mille et mille raisons, la révolution est choyée, en France plus qu'ailleurs, par de hautes et basses puissances. Il y a beaucoup d'hommes d'affaires, des deux côtés de l'Océan, qui ont cru et croient encore que la France est le pays d'élection de la révolution et que c'est faire œuvre pie que d'appuyer chez nous les efforts révolutionnaires.

Depuis dix-huit mois, de très puissants intérêts ont joué chez nous et dans le monde entier dans ce sens. Dans les grandes Bourses, on a joué sur la défaite économique de la France. Après un moment d'hésitation devant ces manœuvres qu'elle soupçonnait, la France, sûre d'elle-même, s'est mise au travail avec une parfaite assurance. Elle a subi sans trouble le dernier assaut révolutionnaire ; elle a surmonté cette nouvelle crise en souriant ; elle y a retrempé son énergie et sa volonté. Et la coalition nouée contre elle s'effondre de toutes parts. Un succès révolutionnaire au 1er mai eût été immédiatement suivi d'une hausse des prix intérieurs et, par conséquent, d'une nouvelle dépréciation de notre monnaie. De grands intérêts ont été engagés sur ce calcul, bouleversé, comme l'a dit Bainville, par notre sang-froid. La

première quinzaine de mai sera peut-être une des grandes époques de notre relèvement économique. Mais sur qui la France remporte-t-elle cette première victoire? C'est sur un adversaire bien plus fort que la C. G. T. et dont celle-ci n'était qu'un jouet. Vers la mi-avril, deux militants de la C. G. T. se présentaient au siège d'une grande association patronale et demandaient à son chef si, oui ou non, c'était lui qui fournissait l'argent des extrémistes. Etrange question, à laquelle il était répondu par la négative. *D'où vient l'argent?* demandaient alors les deux militants confédéraux. Le cours des changes, les chiffres de Bourse leur ont donné la réponse : vingt groupes financiers d'Europe et d'outre-mer paient depuis quinze jours l'échec, en France, d'une révolution sur laquelle ils avaient misé.

## La coalition contre l'organisation du pays

### I. — *Les intellectuels révolutionnaires.*

Après notre première victoire, où allons-nous? Ici, nous avons donné nos directions, que nous avons offertes aux Français. Etant bien entendu que l'on ne peut se tenir à une attitude négative, nous disons que tout le mal qui demeure en France vient de l'organisation syndicale en *classes* et que nous devons nous organiser selon nos fonctions, nos professions, nos ordres économiques et régionaux. Si nous sommes très bien entendus de la plupart des producteurs, comme le prouve l'accueil qui a été fait aux organisateurs de la C. I. P. F. dans dix grandes villes de France, nous le sommes beaucoup moins de groupes dont les idées ou les intérêts s'opposent à une organisation féconde du pays.

Et d'abord les révolutionnaires de gauche. Je ne retiens

pas l'attaque faite par la *Vie ouvrière*, qui a publié un article où l'on ne trouve aucune des raisons que l'on est en droit d'attendre de M. Monatte, bien empêché, actuellement, de les fournir, puisqu'il a été emprisonné. Mais je prends une lettre que je reçois d'un ami de la pensée qui règne à la *Vie ouvrière*, et qui exprime l'essentiel des critiques qui nous sont adressées de ce côté : « J'ai beaucoup aimé le titre de votre dernière chronique, *Ventres dorés et préfets rouges*... Il exprime exactement la situation... « Préfets rouges », on ne peut mieux qualifier nos actuels dirigeants de la C. G. T. qui aspirent à devenir une sorte de « préfecture du travail »... Mais j'admire comme vous vous faites des illusions et méconnaissez la vraie position du problème et la véritable signification des événements... Vous avez écrit que la lutte des classes est une illusion. Cette affirmation, sous votre plume, m'a achevé, et il faut vraiment que le mensonge de l'Union sacrée vous ait obnubilé l'entendement à un degré peu croyable pour vous amener, vous, un esprit si réaliste d'ordinaire, si pénétrant, si peu disposé à vous laisser aveugler par des apparences, à émettre une contre-vérité aussi flagrante... Je comprends que, passionné pour le relèvement de la France, auquel la lutte des classes vous paraît contraire, vous en arriviez à nier cette lutte des classes, dont la réalité crève les yeux. »

Oui, mon cher ami, avec le sens réaliste et la résistance à l'aveuglement que vous m'accordez, je nie, je nie entièrement ce que vous nommez la lutte des classes, et avec autant de force que je repousse l'imagination marxiste que vous reproduisez : la lutte des classes ayant pour aboutissement l'avènement du prolétariat révolutionnaire après que la bourgeoisie aura rempli son rôle historique. J'ai fourni ailleurs toutes mes raisons ; vous les connaissez, et je n'en rappellerai ici que l'essentiel : ce que Marx a qualifié de lutte

des classes, dans l'histoire, ce ne sont que des luttes de partis, où des chefs de parti utilisent des fractions de classes *sociales* (non économiques) contre d'autres fractions de classes, et pour établir un pouvoir de parti. Briand l'a utilisée, la lutte des classes, pour devenir « homme d'Etat ». Et tous ceux qui l'utilisent n'auront pas d'autre fin, qu'ils le veuillent ou non.

Quand nous n'avions pas d'exemple sous les yeux, nous ne pouvions discuter que sur des hypothèses. Mais aujourd'hui ! Cette révolution russe, qui a vos sympathies, qui a été faite selon les dogmes marxistes auxquels vous êtes attaché, qu'est-elle ? Vous admirez Lénine, vous ne le récusez pas. Qu'a-t-il établi ? La dictature du prolétariat ? Mon cher ami, vous ne pourriez l'affirmer sérieusement. Quand vous m'aurez démontré qu'il y a à Moscou autre chose que la dictature politico-militaire de Lénine, quand vous m'aurez démontré que Lénine, bourgeois et intellectuel, Tchitchérine, grand bourgeois, Trotsky, intellectuel, Krassine, ancien représentant de Siemens et Schuckert, et tant d'autres, sont des prolétaires, quand vous m'aurez démontré que le personnel d'ancien régime qui sert Lénine est un personnel de prolétaires, que Broussilof est un général sortant des rangs ouvriers, — que la « classe ouvrière » russe gouverne l'Etat russe et n'est pas menée militairement au travail par les capitaines de Lénine et de Trotsky, — que la production est réalisée en Russie sur le plan de « l'atelier sans maîtres », alors je reconnaîtrai qu'il y a des arguments pour votre thèse. Mais, jusqu'ici, tous les faits de l'histoire passée et présente se tournent contre elle. On me dit que, dans un *plaidoyer pour Lénine*, que vous avez lu et que je n'ai pas encore lu, Lénine est comparé à Pierre-le-Grand. Possible, mais c'est d'un autre point de vue que le point de vue marxiste. Que Lénine soit un homme fort, qui le nie ? Un homme, marxiste ou non, qui fait durer son pouvoir trois ans, c'est

évidemment un homme de gouvernement. Il se peut qu'il dure encore, et longtemps et qu'il reconstruise un empire russe qui ressemblera fortement à l'ancien, ou qui sera plus fort. Mais selon Marx? La lutte des classes, la dictature du prolétariat n'auront été, pour Lénine, que des moyens d'accession au pouvoir, et l'Etat qu'il tiendra sera un Etat comme les autres, avec son armée, son aristocratie, ses chefs économiques et ses serviteurs. Voilà, mon cher ami, ce dont le sens des réalités et la pénétration m'informent. Mais accordez-moi qu'avec du bon sens, tout simplement, nous verrions encore clair dans ces événements.

Pour le reste, j'attends que quelqu'un nous définisse les classes et leurs luttes. Mais, sans présomption, je crois, je puis mettre au défi historiens et philosophes de nous apporter une définition de classe et de lutte des classes qui justifie Marx et ses disciples.

## II. — *Intellectuels non révolutionnaires.*

Les marxistes ne sont pas seuls à employer, contre nos thèses, le vocabulaire de Marx. Des démocrates, des catholiques démocrates ou non, opposent à nos constructions professionnelles et économiques l'existence des classes. M. Romain Coolus, M. Alfred de Tarde, nous le disaient, au Comité national d'Études économiques et sociales : « Il y a des classes ; on peut s'en plaindre ; mais il faut le reconnaître : elles existent ; ce sont des faits. » Et je trouve dans la *Vie nouvelle*, commentée par la *France*, une affirmation du même ordre, par laquelle M. Henri Verhille, découvrant que « l'ouvrier métallurgiste se sentant plus près de l'ouvrier mineur que de son propre patron », une organisation professionnelle comprenant syndicats ouvriers et syndicats patronaux est

peut-être une idée noble et grande, mais constitue une utopie. (Ce n'est pas la première fois que nous nous entendons qualifier d'utopistes ; mais beaucoup de nos utopies d'il y a dix ans, ou même un an, sont bel et bien devenues des réalités, en pierres, briques et fer, et abritant des hommes.)

Nous nions le fait ; nous nions que les classes existent, au sens marxiste ; nous nions la solidarité de classe. Nous prétendons que nos contradicteurs, qui veulent pénétrer dans l'économie, confondent la vie sociale (nous dirions presque : la vie mondaine) et la vie économique. Il y a des classes sociales, très incertaines d'ailleurs, et mouvantes et très perméables : c'est dans leurs limites imprécises que nous établissons nos relations sociales, notre vie personnelle, voire sentimentale ; nous fréquentons des hommes qui sont de même origine, ou de même situation que nous. Mais ces classes ne sont pas des groupements économiques. Ce sont des groupes fondés sur des caractères communs de sociabilité. Ces classes se jalousent ou s'estiment, s'aident ou se nuisent, selon les caprices, les modes, sans que l'on puisse discerner dans leurs relations des luttes caractérisées, et l'homme passe d'une classe à l'autre avec une extrême facilité.

Mais dans l'économie, ces groupements ne se reproduisent pas. Là, on se classe selon le métier et selon la fonction où l'on est, et la solidarité où l'on entre est professionnelle et économique. Coolus, Tarde, vous croyez à l'existence des classes, et vous voulez organiser une classe d'intellectuels? Croyez-vous que vous allez créer une classe solidaire avec des hommes dont les uns sont des ingénieurs ou des gens de lettres à huit mille francs par an et les autres des directeurs d'entreprises et des personnages de l'intelligence qui se font des cent, des deux cent et des trois cent mille francs par an? Répartissez au contraire les mêmes hommes selon leurs

fonctions, dans le métier dont ils vivent, et vous établirez immédiatement leur vraie solidarité. En quoi l'ingénieur chimiste à huit mille est-il solidaire de l'écrivain à cent mille? Mais l'écrivain à cent mille et son confrère à dix mille seront solidaires, en ce qui touche leur fonction, devant l'éditeur, et, plus haut, seront solidaires de l'éditeur et de ses aides devant le fabricant de papier qui rend si difficile leur métier à tous, et les premiers, le second et le troisième seront solidaires devant l'étranger qui accapare le papier que réclame la France. Nions-nous les antagonismes? Nous les organisons, mais *de telle manière qu'ils servent l'intérêt général.*

Ne confondons donc pas la vie sociale, la vie de société et la vie économique. Que l'ouvrier métallurgiste se sente plus près du mineur que de son patron, qu'est-ce que cela change au fait que l'ouvrier demande son pain au fer, et le mineur au charbon, et que si les sentiments de l'ouvrier mineur sont pour le métallurgiste, ses intérêts sont à la mine, et inévitablement solidaires de tous ceux, patrons, ingénieurs et ouvriers qui travaillent à la mine? Je me sens près de vous, Lucien, parce que vous aimez la culture de l'esprit, près de vous, Jean, parce que vous vivons de la même manière et parce que nos femmes portent des chapeaux du même prix ; mais mes intérêts sont liés à ceux qui travaillent avec moi, qu'ils soient plus riches ou plus pauvres, que je les aime ou que je ne les aime pas.

Si l'on veut organiser l'économie française, on ne fera rien d'utile si on la subordonne aux sentiments. On fera du bon travail si l'on associe les intérêts de même nature. Mais, direz-vous, il y a tout de même un fait : la croyance où sont beaucoup d'hommes que ces classes existent. C'est précisément ce qu'il s'agit de détruire : ce qu'une intelligence déséquilibrée a fait, une intelligence équilibrée peut le défaire. Question de temps, de choix des moyens et de volonté.

## III. — *Le « haut patronat »*.

Autre question. Par qui êtes-vous compris? m'écrit mon ami révolutionnaire. Vos auditeurs, ce sont les gros industriels. Mon ami, mon ami, si vous saviez l'étendue de votre erreur ! Je vous mettrai tout à l'heure un texte sous les yeux. Mais je veux vous faire auparavant deux déclarations : la première, c'est que vous entrez, sans le savoir, dans un système de calomnie perfide organisé par certains hommes, anciens ou nouveaux riches, possesseurs de nombreux millions, dont nous parlerons un de ces jours, que nous gênons dans leurs combinaisons, et qui font circuler ce qu'ils considèrent comme une diffamation utile ; la seconde, c'est que nous sommes parfaitement résolus à travailler, avec les patrons, gros ou petits, les ingénieurs, les employés et les ouvriers, qui sont disposés à lutter contre les patrons individualistes et contre les intellectuels marxistes et leurs élèves.

Que pense le « haut patronat » de l'action que nous avons entreprise. Vous allez le savoir en lisant le communiqué qu'une des plus grosses associations patronales de France, la plus grosse peut-être, a envoyé à ses correspondants et aux syndicats patronaux pour lesquels elle a créé un bureau d'informations économiques :

### LA C. I. P. F. ET L'ACTION FRANÇAISE

« L'*Information ouvrière et sociale* du 20 mai contient le programme de la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises. Cette C. I. P. F. est une création de l'Action française et plus particulièrement de l'économiste du parti, M. Georges Valois. Comme les produits de l'Action française, elle a la prétention de s'opposer à tous les autres groupements français à la fois. Elle veut lutter contre la C. G. T. d'abord, mais aussi, dit M. G. Valois, contre « La Confédération Générale Patronale, mas-

quée sous le nom (qu'elle nous a pris) de Confédération de la Production Française », et encore contre l'U. S. T. I. C. A.; contre les Compagnons de l'Intelligence, etc... Toutes ces organisations, aux dires de M. Valois, sont vouées à un échec, parce qu'elles procèdent de la division la plus folle qu'on puisse imaginer, la division par classes.

« Pour M. Valois, il n'y a en France que des producteurs et des soldats. Les producteurs se divisent en patrons, techniciens et ouvriers. Ils doivent se grouper par professions et par régions. Au régime démocratique et parlementaire, doit se substituer une organisation rationnelle des groupements d'intérêts économiques.

« On reconnaît là le fédéralisme économique de Proudhon. Proudhon est décidément en vogue à notre époque. Chez nous, et même en Allemagne, il paraît avoir détrôné Karl Marx. Il est amusant de constater que l'*Action française* et la C. G. T. se réclament également de lui pour abattre la démocratie.

« Les deux partis sont moins loin l'un de l'autre qu'ils ne veulent l'avouer. L'*Action française* place le syndicat et non le citoyen à la base. La C. G. T., si elle persiste dans la voie où elle s'est engagée, mettra de moins en moins l'accent sur la lutte de classes, et de plus en plus sur l'organisation économique. On trouverait dans Proudhon et même dans M. Sorel des aspirations sur le retour aux autorités sociales, et vers une société patriarcale, qui ne seraient pas pour déplaire à M. Charles Maurras.

« Si les conceptions de M. Georges Valois ne sont nullement nouvelles, son programme d'organisation et de représentation des intérêts économiques l'est encore bien moins. Il est calqué sur celui que l'Allemagne est en train de réaliser.

« La C. I. P. F. part des syndicats patronaux et ouvriers. Elle les groupe d'abord en unions mixtes locales, chaque genre de profession ayant son union, chaque union étant composée d'associations de patrons, d'ouvriers et de techniciens. Ces groupements correspondent exactement aux Arbeitsgemeinschaften allemandes.

« La C. I. P. F. prétend ensuite réunir ces unions mixtes professionnelles en unions régionales, dont les délégués formeront des Conseils économiques régionaux. Ce sont les Arbeitsgemeinschaften régionales, qui existent déjà en Allemagne, et les Bezirkswirtschaftsrate, qui doivent être créés prochainement.

« Enfin, au sommet de cette hiérarchie se trouverait un Conseil économique national, pendant du Reichswirtschaftsrat, Conseil économique national ou d'Empire, qui doit voir le jour d'ici peu en Allemagne.

« La seule différence entre cette organisation et celle des Allemands, c'est que la C. I. P. F. adopte pour chaque organisme une division tripartite, en patrons, techniciens et ouvriers, tandis que les Allemands, tenant mieux compte de la réalité, ne reconnaissent pas une classe distincte de techniciens et se contentent de leur faire la place qui leur revient dans les rangs des patrons et des salariés.

« L'*Action française* prenant des idées à la C. G. T. et à l'Allemagne ! Le fait méritait d'être signalé. »

Ce qui méritait d'être signalé, c'est la diffamation faite sous le couvert d'une puissante organisation patronale. Je dis : sous le couvert, car si je sais que les idées exprimées dans cette note sont bien celles de hauts et puissants seigneurs de l'industrie, qui entretiennent de bonnes relations avec d'autres seigneurs de la C. G. T., je crois pouvoir admettre que le rédacteur de la note a engagé la responsabilité de son groupe au delà de ses droits, et, vraisemblablement, en surprenant la bonne foi du chef même du groupe. Quoi qu'il en soit, la diffamation est faite au nom de tous.

Est-il nécessaire de rectifier les énormes erreurs de cette note? Nous donnerons seulement quelques indications pour souligner l'ignorance qui a fait commettre ces erreurs que l'on reste libre d'attribuer à la mauvaise foi :

I. Il est faux que nous nous opposions à tous les autres groupements. Nous nous plaçons sur un autre plan qu'eux, où nous ne les rencontrons pas ;

II. Faux que Proudhon ait détrôné Marx. A la C. G. T., c'est la pensée de Marx qui triomphe. Toute l'agitation révolutionnaire est faite au nom de Marx. Quel intérêt le rédacteur de la note a-t-il à masquer ce fait?

III. L'organisation de la C. I. P. F., à laquelle tous les Français sont invités à collaborer, est si peu calquée sur l'organisation allemande que c'est exactement l'inverse qui paraît être la vérité. L'idée directrice de la C. I. P. F. est vieille en France de cinquante ans bientôt ; les premiers plans datent de quinze ans ; un plan presque définitif fut établi et publié en 1917, mis au point et publié à la fin de 1918, et enfin repris et parachevé par les fondateurs de la C. I. P. F. (Que l'Allemagne l'ait repris, ou qu'elle l'ait inventé de son côté, cela ne change rien au bien que l'on en peut tirer.) Si le rédacteur de la note ignore tout cela, alors qu'il peut trouver dans ses archives tous les textes, quelle scandaleuse ignorance ! S'il est informé, quelle manœuvre couvre cette information si favorable à la C. G. T. ? Pour nous, si nous regrettons de ne pouvoir rectifier cette information auprès des personnes qu'elle a touchées, nous ne regrettons pas qu'elle ait été lancée. Notre œuvre de reconstruction étant attaquée en même temps par la *Vie ouvrière*, par les intellectuels millionnaires et au nom d'un puissant groupe patronal, voilà qui nous situe exactement où nous voulons être situés : au cœur de la nation, à l'endroit où l'on veut construire non sur l'intérêt d'une classe ou de l'autre, mais sur l'intérêt national.

---

CHAPITRE VI

# *L'HEURE DE LA LIBÉRATION*

LES lecteurs de cet ouvrage n'attendent certainement pas que ses auteurs leur présentent des vœux orientaux, comme la découverte d'un trésor ou la fin de nos difficultés par la magie des urnes. Lecteurs et écrivains, nous sommes au reste d'accord pour nous souhaiter les uns aux autres beaucoup de travail pour les années qui viennent et celles qui les suivront. Si cela permet à nos enfants de connaître de nouveau la douceur de vivre, tant mieux. Mais, nous autres, nous avons mangé notre pain blanc le premier. Il nous faut maintenant fournir un effort considérable si nous voulons vivre et prospérer. Que les responsables de cette situation soient châtiés ou non, cela ne changera rien à la nécessité où nous sommes. Organisons-nous pour châtier, — surtout pour retirer aux charlatans le goût de nous exploiter de nouveau, — et organisons-nous surtout pour travailler. Allons-y allègrement. Nous aurons bien le temps de nous reposer dans la tombe.

Ceci dit, sommes-nous dans de bonnes conditions pour travailler ?

Première question : avons-nous un État bien organisé pour présider à nos travaux ?

Deuxième question : sommes-nous disposés au travail ?

Troisième question : travaillons-nous assez dès maintenant ?

Je crois que l'on peut répondre hardiment *oui* sur le deuxième point, et *non* sur les deux autres.

### L'ÉTAT

La critique de l'État démocratique faite par l'*Action française* au point de vue politique vaut intégralement au point de vue économique. Les producteurs commencent à le voir maintenant que les effets de la démocratie parlementaire mettent tout le régime des transports en désordre et introduisent la politique au cœur de toutes les entreprises. Ce n'est plus seulement l'avenir du pays, le caractère de sa civilisation que les institutions de la démocratie mettent en péril : c'est le travail quotidien, c'est le pain de chaque jour. Si nous sommes dans la gêne, si nous devons nous attendre à une gêne plus grande, c'est parce que le monstre à six cents têtes a géré nos affaires sans aucun souci du salut public, parce que les six cents têtes, chacune travaillant pour son parti, ont fait que la guerre a coûté deux ou trois fois plus qu'elle n'aurait dû ; parce que les mêmes têtes ou leurs chefs de groupe, travaillant pour leur parti, ont soutenu contre nous les idéologues et les financiers qui ont voulu nous priver des fruits de la victoire.

La vie est chère, et ne peut pas ne pas être chère. Mais elle est trop chère. Si elle est trop chère, c'est parce que nous avons le régime politique le plus coûteux et le plus improductif que l'esprit humain ait inventé. Il n'y a pas une ferme, une usine, une maison de commerce qui résisterait plus de trois mois à une gestion comme celle que l'entreprise générale nommée « France » subit dans l'état démocratique, en l'absence de tout contrôle. On a souvent comparé notre régime politique à celui des sociétés anonymes : il en a, en effet, tous les défauts, auxquels il en ajoute un autre, car dans

la Société « France », les actionnaires, qui sont les citoyens français, n'ont aucun contrôle ni sur leur conseil d'administration (le Parlement), ni sur leur comité de direction (le Conseil des ministres). Il est temps que nous, producteurs, qui alimentons les caisses de l'État, nous nous assurions les moyens de contrôler l'emploi qui est fait de nos ressources. La France ne connaîtra jamais la prospérité tant qu'elle sera à la merci de quelques centaines d'hommes dont nul ne peut contrôler l'action, qui gaspillent le produit de notre travail et qui ont le pouvoir de nous livrer aux trusts industriels et financiers de l'Ancien et du Nouveau Monde. Sachons bien que nous avons, au point de vue de la production, le plus détestable des régimes politiques. Nous avons à nous organiser pour en limiter la malfaisance, jusqu'au jour où nous en serons délivrés.

## NOS DISPOSITIONS AU TRAVAIL

Elles sont, quoi que l'on en puisse dire, excellentes. La vague de paresse est une imagination qui ne correspond à aucune réalité. Il n'y a pas de vague de paresse. Mais il y a eu, il y a encore, lâcheté chez un certain nombre d'hommes politiques et de chefs d'entreprise petits et grands trop enrichis et fatigués. La vague de paresse était une explication commode pour les hommes politiques incapables ou imprévoyants. Si nous manquons de charbon, si les transports vont mal, on accuse la vague de paresse. C'était aussi une bonne justification pour les chefs d'entreprise qui voulaient hausser leurs prix : on justifiait les hausses par le mauvais rendement déterminé par le mauvais vouloir des ouvriers. Ces gens-là injurient les producteurs français : il faut leur faire rentrer leurs injures dans la gorge. S'il y a eu indiscipline et relâchement dans l'industrie, c'est vous qui l'avez voulu, monsieur

Loucheur, en imposant aux industriels l'autorité des révolutionnaires, jusqu'au jour où, effrayé par les conséquences de votre politique imprévoyante, vous avez conseillé de lutter contre la C. G. T. Si, dans certaines usines, le trouble est encore endémique, qui en est responsable, sinon les patrons qui, pressés de réaliser des bénéfices au détriment de leurs concurrents, ont traité avec les agitateurs, à qui ils donnaient ainsi toute autorité sur leur personnel? Faisons taire les gens qui nous parlent de la vague de paresse. Quand un fournisseur vous dira qu'il ne peut nous livrer une commande parce que les ouvriers ne veulent plus rien faire, mettez-le à la porte sans hésiter. Quand un homme politique tiendra devant vous le même langage, n'hésitez pas à le lapider.

La vérité, la stricte vérité, c'est que les Français, après la très courte détente qui a suivi leur démobilisation, se sont mis au travail avec une fièvre qu'on ne leur a peut-être jamais connue. Qui dit le contraire ment. On travaille en France avec acharnement. Si le rendement est inférieur à ce qu'il pourrait être, c'est parce que, à chaque instant, on est arrêté par les mauvaises plaisanteries des transports et que cela oblige tout industriel, tout commerçant à fournir deux ou trois fois plus d'efforts pour un même rendement. Toutes nos entreprises sont agencées pour fonctionner avec un régime fonctionnant parfaitement. Les à-coups des transports déterminent dans toutes les entreprises une manutention inutile, des arrêts de travail qui diminuent le rendement général dans une forte proportion. Il faut vraiment que les Français aient le goût du travail pour travailler avec ardeur malgré ces difficultés. En doute-t-on? Que l'on regarde les villes du Nord, où les usines, les chantiers, les bureaux se reconstituent avec une rapidité extraordinaire, malgré d'innombrables difficultés, malgré les entraves de l'administration démocratique. Il y a là-bas, dans cette

région que commandent Lille, Roubaix et Tourcoing, des chefs d'entreprise ardents et énergiques qui déclarent qu'avant trois ans leur pays sera entièrement réorganisé et qui, sur leurs ruines, édifient une vie nouvelle, plus riche, mieux ordonnée que celle de l'avant-guerre. Avec eux, des ouvriers parfaitement conscients de ce que la France attend d'eux, qui, eux aussi, sont pleins d'ardeur devant leurs métiers, leurs étaux ou leurs fours, et qui fourniraient le plus beau rendement s'ils étaient en mesure de rejeter de leur sein les agitateurs que le Parti socialiste entretient parmi eux.

Oui, la vérité est que, d'un bout à l'autre de la France, on travaille. Il n'y a pas chez nous de vague de paresse : il y a fièvre de création et d'organisation. Jamais les dispositions des Français n'ont été meilleures. Un gouvernement qui saurait tirer parti de ces dispositions, qui agirait de concert avec les groupes économiques, accroîtrait leurs forces et ferait de ce pays, en quelques années, le pays le plus prospère.

## LE TEMPS DE TRAVAIL

Il s'agit de savoir si nous travaillons assez, si le temps que nous consacrons au travail est assez long pour que notre travail ait son plein rendement. Il ne faut pas hésiter à dire nettement ce que chacun dit à son voisin, ce que les journalistes murmurent, ce que les hommes politiques s'avouent entre eux, ce que les agitateurs révolutionnaires confessent parfois publiquement : non, nous ne travaillons pas assez. Et nous ne travaillons pas assez parce que le régime des huit heures a été voté et appliqué de la manière la plus folle. Aujourd'hui, vous ne trouverez pas un homme qui se vante d'avoir réussi ce beau tour. M. Loucheur, qui comptait asseoir sa popularité là-dessus, s'est bien gardé de se faire louer, par ses journaux, d'avoir été le vrai promoteur de cette

affaire. Et ses compères de la C. G. T. ne se vantent pas de l'avoir aidé. Personne ne veut être responsable. « La journée de huit heures, disait un chef de la rue Grange-aux-Belles dans une réunion mixte où se trouvait l'auteur de cet ouvrage, c'est une Chambre affolée qui l'a faite ! » Disons donc ce que tout le monde pense : dans un très grand nombre d'industries, le régime des huit heures, appliqué précipitamment, a été une lourde faute, et, dans les conditions où nous sommes, avec les difficultés du travail, huit heures d'aujourd'hui en valent six ou sept de l'avant-guerre. Voilà le fait qu'il faut souligner.

Nous n'avons rien à objecter contre le principe des huit heures. Nous avons montré, dans *l'Économie nouvelle*, que la journée de travail courte est le propre des sociétés de haute civilisation, qu'elle y est nécessaire et possible. Mais nous disions qu'il fallait la réaliser selon les méthodes du travail, non selon celles de l'idéologie et de la politique. Il fallait en faire le but de notre période de reconstruction, non le point de départ. Il serait stupide que par respect humain, timidité, lâcheté ou sottise, nous nous entêtions officiellement dans une erreur. Ce serait d'autant plus sot que, de tous côtés, patrons, employés et ouvriers, s'arrangent pour tourner l'obligation légale. Employés et ouvriers laborieux vont faire des heures supplémentaires, non chez leur patron, mais chez son confrère. C'est absurde : le travail est coupé sans profit.

Le régime des huit heures est acquis : n'y revenons pas. Mais il est parfaitement possible de convenir que, pendant la période de reconstruction, de remise en état du pays, nous ferons une heure de travail complémentaire, — c'est-à-dire l'heure de travail qui est perdue presque partout du fait que nous ne travaillons pas dans des conditions normales. Ce sera le régime exceptionnel d'avant-guerre qui durera d'au-

tant moins que nous nous y mettrons plus tôt. Tôt ou tard, nous serons contraints d'y arriver. La nécessité est là. En 1920, il nous faut commencer d'acquitter les charges de la guerre, que de criminels idéologues ont fait peser sur nous. Tout sera payé, c'est entendu, tout, y compris la folie des idéologues ; mais ceci c'est la promesse de l'avenir. Aujourd'hui, il faut nous payer nous-mêmes et refaire notre pays. Si nous ne travaillons pas plus, comment en sortirons-nous ? Nous nous sommes libérés du joug allemand. Nous avons à nous libérer du joug que l'impérialisme économique tente de nous imposer. Épargnons-nous cette honteuse servitude : organisons dans notre travail l'heure de la libération, et nous ne tarderons pas à redevenir un peuple libre.

---

CHAPITRE VII

# *LES MOYENS DE LA CRÉATION ÉCONOMIQUE*

### INTÉRÊT, IMAGINATION, CONCEPTION, DÉCISION, COMMANDEMENT, RISQUE, TECHNIQUE, EXÉCUTION

Qui veut produire doit connaître les conditions de la création économique : répétons encore que le capital et le travail sont loin d'être les seuls facteurs de la production. Nous serions presque tenté de dire que le capital est un mythe. Les gens qui se croient maîtres du monde parce qu'ils possèdent des capitaux sont des illusionnés ; les gens qui reprochent au capital d'être le dominateur économique sont d'autres illusionnés. Les chefs de l'économie ne sont pas les capitalistes ; ce sont ceux qui utilisent les capitaux et dirigent les hommes. L'homme qui n'est qu'un capitaliste a toutes chances d'être rapidement projeté dans les ténèbres extérieures.

### LA CRÉATION ÉCONOMIQUE IMPOSE DES CHEFS

Aucune œuvre collective ne s'accomplit sans chefs, déclarés ou masqués. La création économique n'échappe pas à cette nécessité. A son origine, on ne trouve ni le capital, ni le travail, mais le chef. Les qualités du chef sont la clef de

voûte de l'édifice économique. Le chef est le générateur de toute action économique, parce que c'est lui qui *imagine, conçoit, décide, commande et risque* l'emploi des hommes, du temps et des matériaux. Ses qualités sont essentiellement celles que chacun de nous possède ; mais il est apte à s'en servir non seulement pour se diriger lui-même mais pour coordonner et diriger l'action de plusieurs hommes. Tel n'est chef que de lui-même, tel le sera de dix hommes, tel autre de milliers et de milliers d'hommes. La vertu cardinale du chef est *l'aptitude à la décision ;* elle l'emporte sur l'aptitude au commandement.

Si vous voulez comprendre tout le rôle du chef dans la création économique et l'importance de la décision, observez autour de vous et, mieux, observez-vous vous-même et vous verrez ce qui compte dans votre action, de votre capital, de votre technique ou de votre aptitude à la décision.

Sous la pression de votre besoin, de votre intérêt, vous êtes conduit à construire un abri aux animaux domestiques dont vous tirerez parti. Vous *imaginez* d'abord la forme de l'abri ; vous le voyez près de votre maison. Puis, vous le *concevez*, construit de pierre et de bois, couvert de chaume, et vous calculez le temps, la force et les matériaux qu'il exigera. Il n'y a encore là qu'une rêverie. Il vous faut prendre une *décision*. Le construirai-je ou non ? M'imposerai-je de prendre sur mon loisir le temps de réunir les matériaux ? Vous *décidez*. Alors vous réunissez les matériaux: ou vous les préparez vous-même, ou, pour gagner du temps, vous les empruntez à votre voisin en échange d'une part dans le rendement que vous attendez de votre construction. Voici les matériaux : pierre et ciment, bois et chaume, c'est votre *capital* que vous avez épargné sur votre travail ou que vous avez loué, en hypothéquant votre travail de demain. Vous avez appris de vos aînés la manière d'utiliser les matériaux : c'est votre *technique ;* vos

bras sont capables de manier la pelle, la pioche, la truelle, la hache, la scie, le marteau : c'est votre *main-d'œuvre.* Idée, conception, capital, technique, main-d'œuvre, tout est à pied d'œuvre. Mais tous ces éléments sont encore inertes. Il vous reste à faire l'opération décisive, qui va engendrer la création : *décider et risquer*, c'est tout un.

Décision et risque feront naître la création. Dix questions vous arrêtent : tirerai-je de mon action un vrai profit? Mon voisin de droite voulut faire ce que j'entreprends et il échoua; la pluie, le vent, la foudre détruisirent son travail; les renards emportèrent ses poules ; ses bestiaux moururent du charbon ; mon voisin de gauche vit chichement, mais il s'est épargné ces soucis, car il est sans ambition. Enfin, vous retrouvez dans votre mémoire un mot que répétait votre grand-père : « Qui ne risque rien n'a rien. » *Et vous décidez de risquer.* Vous embauchez voisin de gauche et voisin de droite, avec promesse de bonne nourriture et d'une part dans le rendement. Avec le concours de leur technique et de leur main-d'œuvre, selon les plans de votre imagination, de votre conception, utilisant votre capital (l'élément passif), comptant sur le rendement de l'avenir, vous passez à l'*exécution.* Si vous tenez votre promesse de bonne nourriture, vos voisins ne font pas grève ; si vous coordonnez bien leur travail et le vôtre, si vous commandez lorsqu'ils ont le désir de se reposer sans raison, si vous-même n'allez pas au cabaret pendant qu'ils travaillent, si, en tout, vous remplissez votre fonction de chef, la création entière s'accomplit et, Dieu aidant, vous en tirerez le légitime bénéfice.

Qui a créé? Idée, capital, technique, main-d'œuvre? Ni l'un ni l'autre. Mais votre décision, mon frère, votre risque, qui ont transformé un rêve en une construction, du temps, des pierres et du bois. Disons mieux : tous ces éléments ont contribué à la création, mais sous le commandement de votre

décision. Le vrai, c'est que tous ces moyens de la création économique ne peuvent être dissociés. Ils sont solidaires les uns des autres. Aucun d'eux ne peut se retirer sans réduire les autres à l'impuissance. Ils peuvent se jalouser, se disputer, mais ils ne peuvent se séparer sans se précipiter dans le néant. Et s'ils méconnaissent leur hiérarchie, c'est la confusion et la bataille.

Qu'il s'agisse de la construction d'une étable, de la culture d'un carré de choux, de la fondation d'une échoppe ou d'une entreprise de chemins de fer, ou de la conduite des travaux de tout un peuple, les moyens sont exactement les mêmes. Des hommes décident et risquent, ce sont les chefs, grands ou petits, et ce sont les créateurs ; d'autres apportent leurs idées, leurs capitaux, leur savoir, leur main-d'œuvre, ce sont les collaborateurs. Supprimez les chefs : tout s'effondre. Notre intérêt à tous n'est pas de supprimer les chefs, mais d'avoir de bons chefs, énergiques et ardents, et non des simulacres de chefs, non des chefs nominaux, pour qui l'autorité est un titre, au lieu d'être une fonction. Notre intérêt, c'est de développer chez chacun de nous non le goût d'une égalité où nous trouverions la misère, mais le goût d'être chef, c'est-à-dire le goût de la décision, du risque, de la création. Chacun de nous sera chef où le placeront ses facultés : chefs de famille ou chefs d'usines, nous serons des créateurs. Que chacun sache que la décision et le risque sont les moyens nécessaires.

Ce qu'il faut au pays, à la civilisation, c'est un système économique qui assure la formation et la manifestation des chefs économiques. Nous avons à créer un milieu économique qui favorise la production des chefs. L'Étatisme démocratique, qui nomme les chefs sous la pression des partis, est un système détestable, autant que le socialisme libertaire ou soviétique qui les fait nommer par des assemblées d'égaux.

On ne nomme pas les chefs : les chefs se font et se nomment eux-mêmes ; l'autorité, comme la liberté, ne se donne pas ; on la prend. Il faut la posséder déjà pour en être investi. Les assemblées, les conseils, les soviets sont presque toujours impuissants à nommer un chef capable. Les capitalistes sont ici aussi impuissants que les techniciens ou les ouvriers. Des capitalistes qui lancent une entreprise sur une heureuse idée sont à peu près sûrs d'échouer s'ils n'ont pas, avant de partir, le concours d'un chef. Mais on fait réussir une entreprise si on met à la disposition d'un chef des idées, des capitaux et des hommes. A notre époque, où les entreprises naissent bien souvent de projets concertés entre plusieurs hommes, vous pouvez à chaque instant observer l'action des chefs : une idée est lancée, des hommes s'assemblent pour l'étudier, on réunit des capitaux, on fait les études financières et techniques, on palabre pendant des jours, des semaines, des mois : un bel après-midi, un homme, qui n'est parfois ni capitaliste, ni technicien, et qui est admis au conseil, décide qu'il faut réaliser, et prend la tête du mouvement. On se laisse faire violence, et l'on réalise ; on entre alors dans la vraie création. Là comme partout, l'action n'est engendrée que par un chef qui prend les décisions, accepte les risques, les responsabilités, et engage son honneur et ses biens dans la réussite. Appelez les chefs si vous voulez refaire le pays ; vous en trouverez partout, aussi bien chez les capitalistes que ches les techniciens et les ouvriers. Et si vous voulez que les chefs réussissent, pour notre bien commun, donnez-leur leur vrai nom, afin qu'ils aient, en même temps que la fierté de leur fonction, le sens des responsabilités qu'elle comporte.

---

CHAPITRE VIII

# *SOCIÉTÉS CORPORATIVES ET TRUSTS*

Dans quelles conditions travaillerons-nous ? Nous devons collaborer, nous associer, mais dans quelles formes ? sous quelles lois ? C'est devenu une banalité que d'annoncer la fin de l'individualisme économique. Mais la plupart des prophètes du monde nouveau sont d'une imprécision regrettable dans leurs imaginations de l'avenir. Quelques-uns de ceux qui proclament naïvement la subordination de la Politique à l'Économique ne savent pas très bien si c'est l'esprit de la C. G. T. ou celui du Comité des Forges qui donnera au monde ses formes et ses couleurs. Hors la vie syndicale, dont ils fournissent un dessin très simplifié, bien loin de la réalité si complexe, ils ne conçoivent que des formes empruntées à l'économie américaine. Syndicats, gratte-ciel, cadavre de l'individualisme, production, travail en série... Essayons de voir un peu plus loin, avec un peu plus de précision.

Les lecteurs de l'*Economie nouvelle* connaissent les anticipations que l'auteur a données sur l'organisation syndicale de tout un groupe économique. Avec un peu d'imagination, on parvient à se représenter assez bien ce que pourra être la vie syndicale dans quelques années, si les transformations en cours se continuent selon la courbe qui se dessine aujourd'hui. Mais cela, c'est la vie syndicale. A côté d'elle,

il y a la vie industrielle et commerciale des entreprises dont les écrivains voient moins bien les transformations : dans quelle mesure, et comment sera-t-elle touchée par la mort de l'individualisme économique? C'est ce qu'il s'agit de voir. Le développement du syndicalisme va modifier profondément les relations entre employeurs et employés, ainsi que les rapports des corporations entre elles. Mais que se produira-t-il à l'intérieur des corporations, dans la vie propre des entreprises? L'entreprise privée sera-t-elle transformée elle aussi? On peut affirmer qu'elle le sera. Dès maintenant, on voit se constituer, pour sortir pratiquement de l'individualisme, deux formations très distinctes qui vont se concurrencer, se combattre peut-être, jusqu'au jour où, ayant éprouvé leur force et leur faiblesse, elles s'associeront ou se subordonneront l'une à l'autre. Quelle sera la meilleure? L'expérience le dira.

Nous pouvons, en appelant l'attention sur ces deux formes, le trust et la société corporative, montrer les avantages et les défauts de chacune d'elles.



La tendance très nette de l'économie nouvelle est de substituer des règles générales à la fantaisie qui sévissait dans la direction des entreprises, aussi bien en ce qui concerne les relations entre patrons et ouvriers qu'en ce qui concerne la fabrication et la vente. De plus en plus, on regarde comme une absurdité qu'un citoyen, n'ayant d'autres titres que ceux qu'il a en portefeuille, ait le droit, au nom de sa liberté, de régler à sa guise les méthodes de travail. Quand, dans une corporation, mille chefs d'entreprise travaillent chacun selon sa fantaisie, les progrès techniques se font avec une extrême lenteur. L'introduction d'une seule machine nouvelle, réali-

sant un progrès marqué, ne peut se faire qu'avec beaucoup de temps et à grands frais ; il faut convaincre un à un les chefs d'entreprise, vaincre mille routines, faire circuler des voyageurs et des propagandistes. C'est un travail long et coûteux, et qui ne réussit jamais qu'à demi. Voilà une vérité dont sont convaincus aujourd'hui un nombre considérable de chefs d'entreprise. Tous incriminent l'individualisme, et quelques-uns, le plus sottement du monde, accusent notre caractère français. On veut sortir de cette situation, et l'on a trouvé deux méthodes :

L'une, qui est la plus simple et d'application assez rapide, par laquelle une grande entreprise domine les autres, les soumet à sa loi en les contrôlant ou en les absorbant, et impose partout une même règle : c'est le trust sous une forme ou sous une autre ;

L'autre, d'application plus longue et plus difficile, par laquelle on fait accepter une même règle par les entreprises, qui demeurent indépendantes, mais qui confient la gestion de certains de leurs intérêts à une société générale, qui est formée par les entreprises elles-mêmes et dont la loi est faite par les assemblées générales ; c'est la société corporative.

Le but des deux formations, en ce qui touche la production et les répartitions des objets et denrées, est exactement le même : réduire les frais de fabrication, les frais de transport, les frais de règlement et les frais généraux par la centralisation des efforts et l'unification des méthodes de travail et de vente ; substituer la règle à la fantaisie, et supprimer, dans la répartition, les hommes et organes qui ne sont rien autre que des intermédiaires.

Mais les méthodes de réalisation sont extrêmement différentes et conduisent à des résultats sociaux non moins différents. Au moment où nous avons presque tous à prendre place dans l'une ou dans l'autre des formations, il est fort

intéressant de prévoir les difficultés de l'une et de l'autre et de voir où elles nous entraînent.

## LES TRUSTS

*Le trust présente l'avantage immédiat d'une constitution monarchique ou aristocratique, qui favorise sa formation et son développement. A son centre, il est solide ; à la périphérie, il l'est beaucoup moins. Il a peu de chefs ; il forme un grand nombre de bons sous-chefs ; sa vie même ne favorise pas le recrutement des chefs. Socialement sa tendance est d'opposer un trust d'intérêts capitalistes à un trust d'intérêts ouvriers.*

Au départ, l'avantage est évidemment pour le trust, lequel, constitué par un homme ou un petit groupe d'hommes, ne perd pas de temps en palabres et organise la production et la répartition avec rapidité et dans les meilleures conditions. Dans son fonctionnement, il a toujours l'avantage de l'unité de conception, de direction et de commandement. Il est entre les mains d'un homme ou d'une petite oligarchie qui identifie ses intérêts personnels à ceux de l'entreprise. Ce sont là incontestablement les meilleures conditions pour le travail et le grand rendement.

Mais il y a une contre-partie ; l'étendue et la multiplicité des entreprises gérées par les trusts font que l'oligarchie directrice doit confier la direction des branches, des dépôts, des succursales à des hommes qui ne peuvent être que des *gérants,* qui échappent au contrôle direct efficace et qui n'apportent, dans une gestion assez libre, qu'un intérêt limité. Ainsi, le trust est un organe très fort à son centre, et plein de faiblesse à sa périphérie. Quiconque connaît le coulage et le gaspillage énormes qui se produisent dans les grandes entreprises peut se rendre compte de la faiblesse qu'elles présentent dans cet ordre ; les économies considérables de frais de fabri-

cation et de frais généraux que font ces entreprises sont fortement entamées par ces pertes qui chargent beaucoup moins les entreprises de dimensions moyennes.

Le trust exige peu de chefs ; mais il lui faut des chefs d'une valeur exceptionnelle. Comment les recrutera-t-il ? Il forme un nombre considérable de sous-chefs. Mais, par là-même, il tarit la source du recrutement des vrais chefs, habitués au risque personnel. Si l'économie générale est conquise par les trusts, il est à craindre qu'au bout d'une génération, le recrutement des chefs ne puisse se faire que parmi les sous-chefs. Dans ce cas, le trust devient une grande administration qui perd la plupart des avantages des origines.

Socialement, le trust organise une société où il y a un très petit nombre de chefs et un nombre énorme de subordonnés. Il concentre la fortune sociale en un petit nombre de mains et porte les grands états-majors et la main-d'œuvre à une opposition marquée. Dès aujourd'hui, on peut observer la singulière attitude des chefs de trusts à l'égard des mouvements ouvriers. Les chefs de trusts sont les plus résolus adversaires du syndicalisme révolutionnaire ; mais ils se servent très volontiers des groupements ouvriers, qu'ils cherchent à manœuvrer soit contre les entreprises qu'ils veulent se subordonner, soit pour provoquer un arrêt du travail qui leur est nécessaire. L'emploi de tels moyens n'est pas fait pour entretenir la paix civile.

Il est assez piquant d'observer que les socialistes authentiques voient sans déplaisir se constituer les trusts. Les socialistes n'ont aucune peine à imaginer qu'une économie capitaliste dominée par les trusts serait aisément expropriée par une législation socialiste, sans autre résistance que celle des grands chefs et de leurs premiers sous-chefs. Après, ce serait la ruine, et tout serait à recommencer...

Ayant fait ces prévisions, on peut se demander si, malgré

les avantages immédiats qu'il présente, le trust est une formation qu'il soit intéressant de favoriser.

### LA SOCIÉTÉ CORPORATIVE

*Elle présente l'inconvénient immédiat d'une constitution quasi démocratique. A son centre, elle n'est pas sans faiblesse ; à sa périphérie, elle est forte. Constituée, lancée, elle trouve des chefs et les renouvelle aisément. Socialement, sa tendance est de lier solidement les intérêts particuliers à l'intérêt général.*

La société corporative est une forme d'association qui, faute de mieux dans l'état actuel de la législation, prend la forme anonyme, mais ne réunit que les membres d'une même corporation, d'un même métier, qui confient à la société le soin de gérer tout ou partie de leurs intérêts pour les achats de matières premières en commun, la détermination des modes de fabrication, les transports, les règlements, les modes de vente, etc. Chacun des membres demeure chef de son entreprise, à l'intérieur de laquelle il suit les instructions à l'élaboration desquelles il a collaboré, et qui fait tout ou partie de ses achats et de ses ventes par l'organe de la société centrale et de ses agents. Certaines de ces sociétés tendent à réunir fabricants et négociants d'un même ordre.

Au départ, il y a de grosses difficultés ; il faut faire sortir des décisions des assemblées générales, ce qui est à peu près aussi difficile que de faire administrer Moscou par un soviet. Les conseils de ces sociétés, constitués par des membres qui sont chacun à la tête d'une entreprise, ont souvent la tentation de diriger les affaires sociales. Et comme ils sont plus intéressés par leurs propres affaires que par les affaires sociales, la direction des sociétés corporatives est molle et timide. Les affaires marchent toutefois lorsque les conseils consentent à n'être que des organes d'impulsion et de contrôle et

confient les destinées des sociétés corporatives à des chefs pris parmi les membres associés. Quand l'unité de conception et de direction est ainsi assurée, la société corporative devient une affaire prospère, incontestablement supérieure au trust. Elle est devenue forte au centre ; elle l'est également à sa périphérie où, au lieu de gérants, on trouve, dans les maisons associées et correspondantes, des propriétaires intéressés personnellement à la prospérité de leur propre entreprise et à celle de l'entreprise générale. Il lui faut, comme au trust, des chefs éminents ; elle les recrute aisément dans son propre sein où, à tous les degrés de son organisation, il y a des chefs et non plus seulement des sous-chefs. Le seul danger qu'elle continue de présenter, ce sont ses assemblées générales, qui, si elles sont mal préparées, peuvent agir avec incohérence, comme toutes les assemblées.

Socialement, la société corporative organise une société où les oppositions tranchées sont très réduites et où la notion de l'intérêt général pénètre toutes les classes. C'est le type même de la société où s'établit nécessairement la collaboration technique entre chefs, sous-chefs de tous ordres et main-d'œuvre. Les sociétés corporatives sont ennemies des troubles civils. Les socialistes les regardent sans sympathie. Ils se rendent parfaitement compte que ces organisations rendent à peu près impossible toute tentative de socialisation, qui se heurterait à une résistance active générale.



Un avenir prochain jugera ces deux formations économiques qui se développent rapidement en France. On verra si des sociétés corporatives du type de la *Maison de la Droguerie et de la Pharmacie* et de la *Maison du Livre*, constituées toutes deux en 1920, sont des types viables et répondant aux

nécessités de l'économie nouvelle. Il se peut qu'une troisième formation unisse les avantages du trust et de la société corporative et annule leurs défauts respectifs. Mais, quel que soit le jugement de l'avenir, voilà quelles sont aujourd'hui les deux directions où il faut nous engager pour sortir pratiquement de l'individualisme économique. Il semble que l'intérêt national conseille de préférer la société corporative au trust : c'est dans cette formation que nous avons les plus grandes chances de faire donner le plus grand rendement à nos facultés nationales.

---

CHAPITRE IX

# *LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL*

La fin de l'individualisme ne vient pas seulement pour les chefs d'entreprise : elle intéresse non moins les techniciens, les employés, les ouvriers, associés dans leurs syndicats. Mais quel est l'objet suprême de leur action ? En quoi, pour tous ceux qui sont aujourd'hui salariés, en quoi réside la transformation en cours?

Elle tend, disent les révolutionnaires, à l'abolition du patronat, à la suppression du salariat ;

Elle tend, disent les « braves gens », à associer l'ouvrier et l'employé aux entreprises par la participation aux bénéfices, l'actionnariat, la participation à la gestion.

Toutes ces nouvelles vieilleries ne signifient pas grand' chose. Elles montrent que la plupart des hommes sont d'accord pour déclarer que le salariat strict est un régime insuffisant ; mais on verra que les solutions proposées vont à l'encontre du but que l'on se propose d'atteindre.

## I

### L'ABOLITION DU PATRONAT

Les socialistes sont de grands chevaucheurs de nuées ou de grands enfonceurs de portes ouvertes. Quand ils déclarent

poursuivre l'abolition du patronat, voient-ils qu'ils réclament l'abolition d'une institution qui disparaît de plus en plus de l'industrie et du commerce, non sous l'influence des idées sociales, mais sous la pression des nécessités engendrées par l'accroissement des entreprises ?

Le patronat a existé au temps de la petite industrie et du petit commerce. Le patron était, pour une même entreprise, en même temps, capitaliste, créateur, chef, technicien ; aux yeux des hommes peu nombreux qui travaillaient avec lui, il était vraiment le *patron*, c'est-à-dire le substitut du *père* dans le travail, l'homme à qui des pères de famille confiaient leurs enfants pour l'apprentissage et le travail même. Sa fonction était bien celle du patronat, avec toutes les obligations matérielles et morales voire religieuses que la fonction comporte.

La fonction existe-t-elle encore de nos jours ? Avec l'extension des entreprises industrielles et commerciales, elle est devenue pratiquement impossible.

L'homme qui est à la tête d'une entreprise n'est plus le patron, c'est le chef ; souvent, il n'est pas le possesseur de l'entreprise, il n'en est que le gérant ou l'administrateur, délégué par les possesseurs à la gestion et à la direction.

Très fréquemment, il est lui-même salarié, intéressé à la production et aux bénéfices, mais en somme d'abord salarié.

Or, ces chefs salariés jouent un rôle considérable dans la vie industrielle du XX^e^ siècle. Ils ont une importance qui dépasse certainement l'importance des hommes qui sont demeurés des patrons. Une énorme partie de l'industrie est sous leur direction.

Exception faite pour un petit nombre d'hommes qui sont à la tête de fortes entreprises qui leur appartiennent, et qui sont déjà tout autre chose que les anciens patrons, les chefs salariés sont, dans la hiérarchie économique, presque tou-

jours bien au-dessus des authentiques patrons qui dirigent les entreprises secondaires.

Ainsi quand les socialistes réclament l'abolition du patronat, ils sont en retard de plus d'un demi-siècle sur la transformation industrielle. Ils ne savent pas que le vrai *patronat* n'existe plus.

Ce que demandent les socialistes, d'ailleurs, c'est très exactement la suppression des chefs ou la désignation des chefs par les ouvriers et les employés. C'est la démocratie dans le travail ; c'est le soviet, soviet d'usine ou soviet corporatif. Nous en avons fait cent fois la critique : le soviet ou assemblée d'égaux ayant pouvoir pour désigner les chefs est le moyen certain de remplacer le travail par la discussion permanente.

La Russie des Soviets en a fait l'expérience, et l'on sait que les dictateurs de Moscou ont purement et simplement supprimé tous les soviets qui conduisaient rapidement le pays à la mort. Les chefs des entreprises sont maintenant désignés par le pouvoir central, qui les choisit parmi les patrons ou les chefs de l'ancien régime et qui les rémunère très largement. C'est l'État, l'État des dictateurs de Moscou, qui est devenu maître absolu des entreprises. Avantages pour les ouvriers : néant. On peut même dire : pertes. Car cet étatisme russe ne parvient à assurer une faible production qu'à très grands frais, obligé qu'il est d'entretenir une bureaucratie énorme pour la surveillance et le contrôle des immenses capitaux qu'il a placés sous son pouvoir absolu.

Ainsi l'expérience russe, faite par les socialistes eux-mêmes, a démontré qu'une société ne peut produire sans chefs ; que ces chefs ne font leur métier de chefs que s'ils sont largement rémunérés ; que la nomination des chefs par les ouvriers anéantit rapidement toute production ; que le socialisme d'État, où les chefs de la production sont désignés par le pou-

voir central, ne peut durer que s'il est soutenu par les méthodes dictatoriales, et, pratiquement, sous la loi d'un dictateur unique.

Ce qui revient à dire que le seul moyen dont dispose le socialisme pour réaliser l'abolition du patronat, c'est de travailler à l'établissement d'une monarchie absolue, où, tous les patrons privés étant supprimés, il n'en resterait qu'un seul, le monarque. En somme, c'est ce que Lénine a fait en Russie. L'expérience a montré que ce système est loin d'être un progrès dans l'histoire des sociétés humaines.

## II

### LA SUPPRESSION DU SALARIAT

Si l'on demande la suppression pure et simple du salariat, c'est à peu près comme si l'on demandait la suppression du pain quotidien. L'expression, employée par les socialistes et les démocrates chrétiens, est tout à fait insuffisante pour définir la transformation économique que nous avons tous à réaliser, et à laquelle nous sommes tous intéressés, chefs ou ouvriers salariés.

Que nous soyons en régime capitaliste, ou semi-capitaliste, ou socialiste-étatiste, ou soviétiste, comment peut être rémunéré le travail du producteur ? On peut retourner la question de cent façons, on est obligé de conclure qu'il faut d'abord assurer au producteur sa subsistance quotidienne par une somme qui lui sera allouée quotidiennement, en dehors de toute connaissance précise des résultats de l'entreprise, résultats que l'on ne connaîtra pas avant une saison, ou un semestre, ou une année. *Il faut d'abord assurer au producteur, chef ou ouvrier, un salaire.* Il est absolument impossible de procéder autrement. En tout état de cause, le salaire demeure.

Il est la première rémunération du travail. On ne peut donc pas parler de suppression du salariat, qui tendrait à faire croire que le salaire sera supprimé. Aussi bien au point de vue révolutionnaire qu'au point de vue réaliste, l'expression « suppression du salariat » est impropre.

Ce premier point acquis, voyons la suite :

Les libéraux disent que le salaire doit être la seule rémunération du travail.

Les révolutionnaires corporatistes considèrent que le salaire, dans leur régime, est une avance quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, sur la répartition qui doit être faite, entre tous les ouvriers, de tout le produit de l'entreprise ; les socialistes d'État considèrent que le salaire est une avance sur les mêmes produits, mais que la répartition sera acquise à l'ouvrier par la nourriture que lui assurera la collectivité pendant sa vieillesse, ou au cours de ses maladies.

Quelle que soit la répartition que l'on imagine, il apparaît nettement que le salaire quotidien demeure l'élément le plus important de la rémunération du travail, et il n'en peut être autrement. La répartition de saison, ou de semestre, ou de fin d'année, ne sera considérée que comme un complément, comme un partage du boni. La question est de savoir si, dans des entreprises socialistes, il y aurait un boni quelconque. L'expérience russe montre que le boni est inexistant, qu'il y a toujours un déficit énorme, et que l'ouvrier n'obtient qu'un salaire inférieur à celui qu'il possède dans le régime que nous avons. Forts de ces expériences, nous pourrons déclarer que la suppression du salariat telle qu'elle est annoncée par les révolutionnaires est une des plus grandes illusions que l'on puisse présenter aux travailleurs.

Mais il reste que la forme du salariat, telle qu'elle a été rétablie au XIX^e^ siècle, est tout à fait insuffisante.

Le salaire ne doit pas être la seule rémunération du travail ;

le salaire doit être *complété* par une rémunération non quotidienne, non mensuelle, et destinée à garantir le travailleur et sa famille contre tous les risques de la vie (maladie, vieillesse, mort). Si l'on veut qu'une société, une nation dure, il faut que la rémunération du travail devienne autre chose que la rémunération du travail individuel d'une journée ou d'un mois. Elle doit devenir, en quelque sorte, sociale (car elle doit viser la famille que fait vivre le producteur) et porter sur toute la durée de la vie du producteur. Cela revient à dire que lorsqu'une entreprise a payé le salaire quotidien d'un travailleur, il lui reste d'autres obligations à remplir ; il faut qu'elle l'assure contre le chômage, la maladie, la vieillesse, la mort. Par quels moyens : il n'y a aucun moyen dans le régime individualiste qui agonise aujourd'hui. Mais tous les moyens seront fournis par une organisation corporative du travail, qui permettra aux producteurs de constituer des caisses corporatives, alimentées par le travail de tous, contrôlées par les délégués des chefs et des ouvriers, et qui donneront aux travailleurs les garanties que leur doit une société civilisée.

## III

### RÉMUNÉRATION SELON LE COUT DE LA VIE OU SELON LE RENDEMENT

*A propos d'une déclaration de la Confédération des Travailleurs chrétiens sur la question des salaires.*

La *Confédération française des Travailleurs chrétiens* vient de publier ses principes et ses directives en ce qui concerne la question des salaires. Sa déclaration est un document qui marquera dans l'histoire de nos transformations économiques

car la Confédération est appelée à jouer un rôle considérable dans l'organisation de l'économie nouvelle : les deux formes du syndicalisme socialiste (révolutionnaire opportuniste et révolutionnaire communiste) sont en voie de disparition, et sont surtout maintenues aujourd'hui par l'appui que leur donnent le ministère Briand et quelques grosses organisations patronales qui croient habile de jouer avec la révolution ; mais, sans support intellectuel, elles ne sont pas loin de l'effondrement. Au contraire, le syndicalisme chrétien et le syndicalisme national sont en voie de croissance (nous ne parlons pas ici, naturellement, des différentes tentatives de faux syndicalisme ouvrier que subventionnent les patrons ; ces tentatives ne présentent aucun intérêt, et ne servent qu'à vider très inutilement les caisses patronales).

Pour ce qui est du syndicalisme chrétien, on a beaucoup remarqué, depuis deux ans, son activité croissante et son rajeunissement. Il s'éloigne rapidement d'une conception ancienne qui l'assimilait aux « bonnes œuvres » et qui a longtemps entravé son développement. Cette croissance rapide n'a pas été sans provoquer quelques erreurs de tactique. Il semble même qu'il y ait eu quelques erreurs de pensée, dues au fait que, dans un mouvement précipité, les chefs, surtout les chefs locaux, n'ont pas toujours eu le temps de définir leurs principes. Il y a une pensée ferme au centre de la Confédération, et il est évident que les conceptions qui y dominent sont apparentées aux conceptions du colonel de la Tour du Pin. Mais, à la périphérie, la pensée n'a pas toujours été aussi claire ni aussi ferme.

Disons-le nettement, et avec la parfaite sympathie que nous avons pour la Confédération, il y a eu, dans la période qui a suivi l'armistice, de la part d'un certain nombre de chefs locaux des travailleurs chrétiens, une tendance marquée à une sorte d'imitation des méthodes employées par les

syndicats révolutionnaires. Par exemple, il y a eu un moment où l'on incorporait dans les revendications générales de certains groupes de travailleurs chrétiens, la participation aux bénéfices, et même l'organisation des conseils d'usine. C'était de mode, nous l'entendons bien. Il est préférable, à notre sens, d'aller carrément contre la mode, lorsqu'elle est absurde ; il est même bon de risquer l'impopularité passagère plutôt que de s'engager dans une voie sans issue. Et lorsque la plupart des gens sont atteints de folie, il est bon d'être sage, avec éclat, avec scandale, afin de frapper l'esprit de ceux qui, un jour ou l'autre, reviendront à la raison. C'est pourquoi nous regrettons que, au moment où les conseils d'usine étaient de mode, le syndicalisme chrétien ne les eût pas condamnés avec violence, non avec des arguments patronaux, mais avec des arguments ouvriers, et avec des arguments rationnels.

Fort heureusement, les conseils centraux de la Confédération ont mis au point doctrines et principes et la déclaration qu'ils viennent de publier nous paraît de nature à orienter le syndicalisme chrétien vers une action efficace. Sur la rémunération du travail, la part du travailleur et la part du patron, la Confédération fournit à ses membres des définitions fortement pensées, et qui demeureront. Sur le fond, nous sommes en parfait accord, et il faut louer la Confédération d'affirmer solennellement que la rémunération du travail ne doit pas être limitée à la journée, à la semaine ou au mois, mais étendue à la période antérieure au rendement du travailleur (apprentissage, formation professionnelle) et à la période de diminution des forces du travailleur. « Cette part, dit la déclaration, devrait représenter non seulement la rémunération normale de l'effort d'intelligence, de volonté et de l'effort physique du travailleur, mais encore, afin d'assurer la sauvegarde de la dignité humaine, *la récupération de l'amortisse-*

*ment de l'usure que ses efforts ont occasionnée.* » Voilà le principe fondamental qu'il faut introduire dans l'économie en formation. C'est ce qu'il faudrait faire reconnaître par tous les syndicats patronaux ; et il faudra faire comprendre à tous, patrons et ouvriers, qu'une application pratique de ce principe exige une forte organisation syndicale et la coordination constante de l'action syndicale patronale et de l'action syndicale ouvrière.

La déclaration de la Confédération apporte d'utiles indications sur la part du salaire dans le coût de la vie :

Il importe de combattre une erreur communément répandue dans l'esprit public et qui tendrait à faire croire que la baisse des salaires, seule, serait capable de diminuer considérablement le coût de la vie. En effet, la part du travailleur dans la valeur du produit est relative, d'ailleurs variable et parfois même restreinte. Les matières premières, les transports, l'organisation nationale ou particulière de la production peuvent avoir sur cette valeur une influence considérable. D'autre part, l'abus de la spéculation, l'exagération des bénéfices, la multiplicité des intermédiaires inutiles sont des éléments importants de hausse illicite des prix.

En effet, avant de réduire les salaires, il est utile de penser à réduire les charges souvent fort lourdes qui pèsent sur la production du fait d'une mauvaise organisation générale ou privée. Dans deux ordres très différents, on peut signaler qu'il y aurait amélioration sensible des conditions de vie du travailleur ou du consommateur si 1° une meilleure organisation des transports allégeait les charges de toutes les entreprises qui, actuellement, paient un tribut très lourd à la mauvaise organisation ; 2° les patrons n'étaient pas obligés de payer, par cent moyens, des subventions de toutes sortes à des individus ou à des organes parasitaires, embusqués dans les ruelles obscures du commerce, de l'industrie, de l'agitation sociale, de la politique. L'action à entreprendre

dans cette direction n'intéresse pas les seuls chefs d'entreprise, car elle ne peut être efficace que si elle est conduite de concert par les organisations patronales et les organisations ouvrières. Mais c'est aux chefs d'entreprise qu'il appartient de l'engager. Pourquoi ? Parce qu'ils sont responsables de l'organisation générale de la production. Et, sur ce point la déclaration de la Confédération rappelle opportunément que la fonction du chef est beaucoup plus un devoir qu'un droit :

La valeur d'un produit déterminé comprend les dépenses d'intelligence et d'énergie qui y ont été incorporées par le producteur ; mais, suivant que le travail est bien ou mal organisé, cette dépense est plus ou moins grande et la valeur du produit est augmentée ou diminuée. *Or, l'organisation du travail et ses améliorations sont du ressort du patron et constituent pour lui un devoir.*

Un patron est, sauf cas de force majeure, responsable de la prospérité de l'entreprise qu'il dirige et de la juste rétribution des collaborateurs qu'il emploie et qui ont conclu avec lui, tacitement ou par écrit, le contrat de travail. Il doit également prévoir et assurer non seulement les risques qu'il peut courir personnellement, mais ceux même de son entreprise, et, parmi ces risques, les risques habituels de chômage. Il ne doit pas se contenter de parer à ces chômages par des débauchages ayant pour résultat d'enlever aux travailleurs qu'il emploie leurs possibilités de vivre.

N'est-ce pas là la plus heureuse, la plus juste conception du chef ? Le chef n'est pas un privilégié que doivent nourrir ses subordonnés. Le chef est un homme qui, ayant l'honneur et les bénéfices du commandement, doit donner la nourriture à ceux dont il dirige et coordonne les efforts. Il faut qu'il soit un créateur de travail, un inventeur de moyens de vivre. Ses droits sont des devoirs. Il s'est mis à notre tête : qu'il nous nourrisse, qu'il fasse que nos bras produisent ! Notre intérêt n'est pas de n'avoir pas de chefs, mais d'avoir des chefs ardents et hardis, à l'esprit fertile, à la volonté toujours tendue.

Leur autorité n'existe que pour le bien commun. Et si elle est reconnue, affirmée, tout devient facile dans les discussions qui se produisent inévitablement au moment de la répartition.

## OBSERVATIONS SUR LA MÉTHODE DES REVENDICATIONS

Ces principes étant posés, la Confédération donne des directives pour l'action. Les moyens proposés ne nous paraissent pas aussi heureux que la définition des principes. Et si l'on regarde de près, on se rend compte que les moyens se ressentent d'une conception générale de la production, qui apparaît dans la déclaration, qui est surtout sociale en ce qui concerne le travailleur, surtout économique en ce qui concerne le chef d'entreprise. En effet, si l'on analyse la déclaration de la Confédération, non plus dans ses parties, mais dans son ensemble, on constate qu'elle établit :

1° Pour le travailleur, *un droit* social, qui est le droit de recevoir une part en vue de charges sociales définies ;

2° Pour le chef d'entreprise, un *devoir* économique, qui est de travailler à l'organisation de la production de telle manière que les travailleurs ne chôment pas et trouvent dans leur travail toutes les rémunérations qu'ils attendent.

Cela peut parfaitement se soutenir, et nous soutiendrons nous-mêmes ces thèses, mais à condition de ne pas donner au *devoir* ainsi défini l'obligation de satisfaire le *droit* énoncé en fonction de ce que l'on appelle très improprement le coût de la vie. Nous donnerions, nous, au *devoir* patronal l'obligation de satisfaire au droit ouvrier selon le rendement de la production, toutes charges d'État déduites, et au *droit* ouvrier l'obligation de faire pression sur le *devoir* patronal pour augmenter le rendement et réciproquement.

## CRITIQUE DE L'IDÉE DE LA RÉMUNÉRATION SELON LE COUT DE LA VIE

Nous sommes en train de nous enfoncer dans des discussions sans issue avec cette idée de la rémunération selon le coût de la vie. Disons nettement que c'est une absurdité, et avouons en même temps que nous-mêmes n'avons pas vu du premier coup à quelle fausse conception des relations économiques cette idée nous entraînait. On commence à voir que cette idée nous conduit dans une impasse. Pendant qu'il en est temps encore, sortons-en. L'idée est peut-être aujourd'hui populaire. Bravons l'impopularité.

Régler la rémunération du travail sur le coût de la vie, qu'il s'agisse du patron ou de l'ouvrier, est une absurdité, parce que nous ne sommes pas maîtres du coût de la vie, lequel dépend d'abord du soleil et de la pluie. Nous ne pensons guère à ces choses simples dans nos bureaux et nos usines. Mais nous ne nous nourrissons pas de tissus, ni de briques, ni de ferraille. Nous vivons de bonne soupe et non de beau tissage. Mais nous, gens des villes, nous payons la soupe et le rôti avec notre travail de la laine, du bois et du fer. Or que se passera-t-il si nous voulons rémunérer ces travaux selon le coût de la vie l'année où la récolte, par suite de quelque catastrophe naturelle, sera réduite d'un tiers ou de moitié. Nous aurons beau faire toutes les revendications possibles, nous ne pourrons pas être payés selon ce que nous appelons aujourd'hui le coût de la vie.

Représentons-nous la situation à l'aide d'un exemple simplifié :

Supposons une exploitation agricole isolée, ayant son maçon, son forgeron, son menuisier, etc. (et les nations, au demeurant, ne sont rien d'autre). Les années étant bonnes

chacun reçoit son *droit* (selon le coût de la vie, et selon toutes les obligations sociales définies). Mais voici les années mauvaises : le rendement diminue du tiers, ou de moitié. Le maçon, le forgeron, le menuisier réclameront-ils, selon leur droit, la même quantité de pain que dans les bonnes années ? S'ils le font, c'est en prenant leur part aux travailleurs de la terre. Et vous vous rendez bien compte que les uns et les autres, amis ou non, revendiquants ou non, ne pourront augmenter le nombre de grains de blé qui seront dans les épis. Comment pourront-ils être équitablement rémunérés ? *Selon le rendement de la terre.* Et il n'y a aucun moyen de changer cela, lorsque le malheur naturel est arrivé, parce que le soleil se désintéresse totalement de nos revendications.

Il suffit de penser à ce fait capital, que l'*ensemble* de la production est dominée, quels que soient nos efforts, par le soleil et les effets de ses variations, pour se rendre compte que la rémunération du travail selon le coût de la vie est une impossibilité physique, ou ne signifie rien du tout. L'ensemble du travail humain ne peut être rémunéré que par l'ensemble du rendement. Si le coût de la vie exigeait un pain par personne, et que le rendement n'en fournisse que la moitié, nous sommes impuissants à modifier ce résultat, quand il est acquis les moissons faites.

Et il serait nécessaire de tenir compte d'autres éléments encore : par exemple, lorsque, comme c'est le cas actuellement, nous sommes obligés de nourrir, de vêtir, de loger, les veuves, les orphelins et les blessés de la guerre, donc leur donner une part de ce qui était pour nous avant 1914 notre rémunération selon le coût de la vie. Actuellement, quelles que soient nos revendications, nous ne pouvons pas vivre sur le même pied qu'en 1914 parce que nous donnons le quart du rendement du travail national pour panser les blessures de guerre, nourrir les victimes et relever les ruines. Si

nous voulons vivre selon le coût de la vie, il faut que nous fassions rendre à la terre et à l'usine un cinquième de plus qu'avant la guerre.

Mais ceci est accidentel. Si nous voulons demeurer dans le durable, ne perdons pas de vue cette vérité première, à savoir que la base de la rémunération du travail est le rendement de ce travail, dominé par un élément qui nous échappe, le soleil, qui dépend de la Providence et non des patrons et des ouvriers. Je crois que nous l'avons un peu oublié. Il serait bon de nous le rappeler, et de comprendre que nos revendications sont sans effet sur son action. Ainsi serons-nous en mesure de concevoir que la méthode des revendications est inefficace, et que si nous voulons faire œuvre utile, notre première nécessité est de nous associer, patrons et ouvriers, pour nous obliger les uns et les autres à un meilleur rendement, et de nous distinguer, au moment du rendement, pour nous partager équitablement les produits de notre travail commun.

## IV

### LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Tout a été dit sur cette vieille histoire de participation aux bénéfices, qui nous vient, comme disent les Russes, des années « quarante ». On a épuisé tous les arguments pour ou contre, et la plupart des expériences ont déçu les philanthropes qui regardaient cette invention comme la solution définitive de la question sociale ; en comptant bien, on trouve, dans tout le monde civilisé, quelques centaines d'entreprises de diverses grandeurs où la participation aux bénéfices est appliquée. Il a fallu quatre-vingts ans pour obtenir ce résultat. Les ouvriers, pour qui on avait inventé ce système, ne s'y sont pas

intéressés, et ils ont eu raison. Ils ont préféré suivre des chefs capables de leur assurer de hauts salaires, ou bien ils ont suivi des blagueurs qui leur ont promis non une part, mais la totalité des bénéfices.

D'où vient que l'on ressuscite la participation aux bénéfices, et que, de nouveau, on entende parler de ce remède social comme aux environs de 1850? Parlons net : ce réveil est dû à un sentiment qui manque de grandeur, la peur du bolchevisme chez un certain nombre de bourgeois dont la raison est moins bien agencée que les combinaisons de leurs coffres-forts, et qui, incapables de comprendre les vraies causes du mouvement révolutionnaire, croient arrêter la révolution, au moins jusqu'au seuil de leur tombeau, par de petits calculs, où ils auraient encore chance de trouver, il faut bien le dire, leurs petits bénéfices.

Il y a bien quelques braves gens, fort bien intentionnés, qui propagent l'idée de la participation aux bénéfices ; mais la plupart des propagandistes qui nous déclarent que « la bourgeoisie doit faire des sacrifices » — à la manière de M. Joseph Prudhomme — ou qu' « il faut jeter du lest », à la manière d'un homme qui va se noyer, la plupart de ces propagandistes sont de faux malins qui escomptent qu'ils retarderont la révolution en offrant cinq pour cent de leurs bénéfices à des hommes qui ne savent pas encore très bien s'ils doivent demander cinq, dix, vingt ou cent pour cent des bénéfices de la production. Et nos faux malins comptent bien se rattraper sur les salaires. C'est absurde, car c'est avec de pareils procédés que l'on se détruit soi-même en contribuant à faire croire à ses collaborateurs qu'ils ont un droit éminent sur les bénéfices, et que, dès lors, il n'y a pas de raison bien claire pour que ce droit soit limité à cinq, plutôt qu'à dix ou à cinquante pour cent. Et l'on engage tout le monde dans la plus sotte des illusions.

La participation aux bénéfices est un trompe-l'œil. — Au reste, qu'il s'agisse d'une participation de cinq, dix, cinquante ou cent pour cent, cette participation est une illusion, un trompe-l'œil. Les preuves ont été cent fois données qu'une répartition des bénéfices entre tous les ouvriers et employés d'une entreprise de rendement moyen, vaut à chacun une part ridiculement faible, surtout si elle est faite après la rémunération à cinq pour cent du capital engagé, après les amortissements normaux, et après la constitution des réserves absolument nécessaires à la marche d'une affaire. Si on fait cette répartition sans tenir compte des susdites rémunérations et réserves, cela ne produit pas beaucoup plus et l'on rend une entreprise impossible, et l'affaire est jugée. Les bons bourgeois qui vantent aujourd'hui la participation comptent bien, d'ailleurs, qu'elle serait très limitée et qu'elle ne pourrait guère excéder un quart de leurs bénéfices. Leur premier calcul est que cela leur permettrait de donner une grande espérance à des ouvriers éblouis par les chiffres impressionnants publiés par les sociétés anonymes très prospères. Au nom de cette espérance, ils croient pouvoir attacher leurs collaborateurs à leurs entreprises et se donner la possibilité de limiter les salaires. Aux demandes d'augmentations de salaires, ils pourraient répondre : « Vous êtes intéressés aux bénéfices ; une augmentation de salaires diminuerait votre part de fin d'année. » Mais quelle amère désillusion chez les ouvriers au moment de la répartition, lorsque chacun, attendant une somme qui doublerait le salaire, touchera une, deux ou trois centaines de francs? C'est alors qu'il y aura des cris et des grincements de dents et que les trois quarts du personnel accuseront les chefs d'avoir truqué le bilan. En moyenne, c'est à cette faible répartition que l'on arrive pour les entreprises de rendement moyen, qui sont la grosse majorité. Mais qu'arrivera-t-il pour les entreprises qui

commencent et qui, pendant une, deux ou trois années, ne font pas de bénéfices? Pour les entreprises qui déclinent, et qui sont en déficit? Pour les années mauvaises des entreprises prospères? On estime généralement que trois entreprises au moins sur dix sont déficitaires : dans l'hypothèse d'une application générale du système, il y aurait donc un tiers au moins des ouvriers et employés qui n'auraient aucune part de bénéfices? Cette seule absurdité montre que le système serait d'une profonde injustice.

La participation aux bénéfices généralisée multiplie l'injustice. — C'est, en effet, à l'injustice qu'aboutit le système. Dans une organisation économique où la direction des affaires appartient à des directeurs responsables ou à des patrons souverains, qui crée les bénéfices ou qui détermine les pertes? De toute évidence, c'est la direction. Bien que les doctrines socialistes affirment que les bénéfices viennent au capital comme l'eau au moulin, il n'est pas un être humain ayant atteint l'âge de raison qui ne sache que la prospérité d'une affaire dépend étroitement du chef qui la dirige. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il faut très peu de chose pour transformer une marche bénéficiaire en marche déficitaire, ou inversement. Un peu moins de surveillance dans l'emploi du temps et des matériaux, un peu moins de vigilance dans les achats, un peu moins d'ardeur dans la recherche des débouchés, et le sombre déficit apparaît. De qui dépend-il? Du chef. Celui-ci dirige mal ; il n'y aura pas de bénéfices. Cet autre dirige bien : son entreprise est bénéficiaire. Les ouvriers du second auront une part ; ceux du premier ne recevront rien, uniquement parce que la direction, sur laquelle ils sont sans pouvoir, aura été mauvaise. L'aventure serait plus fréquente qu'on ne le croit. Ce n'est plus seulement l'absurdité ; c'est l'injustice.

La participation aux bénéfices est impraticable. —

Une participation organisée corporativement supprimerait peut-être l'injustice. Encore faudrait-il que patrons et ouvriers des entreprises bénéficiaires consentissent à faire caisse commune avec les patrons et ouvriers des entreprises déficitaires, ce qui serait fort peu probable. Mais il y a plus : la vérité est que, d'une manière générale, la participation est impraticable. Si vous voulez bien examiner un petit nombre d'hypothèses, vous verrez qu'elle pose, en effet, de telles questions qu'elle conduit tout droit à la désorganisation économique.

*Première hypothèse : L'entreprise fait des bénéfices médiocres, après une année très prospère.* — A la répartition, on donne de très faibles sommes. Le personnel, déçu, demande justification : il faut lui communiquer le bilan. Le bilan va donc être discuté par l'assemblée du personnel. Pourrez-vous vous y refuser ? Mais vous voici devant un véritable soviet, où il se trouvera bien une ou deux têtes échauffées pour démontrer que le patron a dissimulé des bénéfices au chapitre des amortissements ou de la dépréciation des stocks. Y a-t-il une personne sensée pour exposer une entreprise à un pareil examen, que des actionnaires même n'entreprennent que lorsqu'ils ont de bonnes raisons de croire que leur affaire est entre les mains d'un filou ?

*Deuxième hypothèse : L'entreprise est en déficit, et le déficit est incontestable.* — Le déficit n'étant jamais claironné, le personnel arrive à la fin de l'exercice avec son espérance en tête. Devant le déficit, il se cabre. Il examine ; il ne peut que constater la sincérité du bilan. Croyez-vous que chacun va s'en retourner à son étau ou à son comptoir sans autre consolation ? Le premier moment de stupeur passé, on va discuter, non le bilan, mais la gestion, mais la direction. Mettons les choses au mieux : le personnel est bon, excellent. Précisément pour ces raisons, il n'admettra pas que son tra-

vail n'a rien produit. Il mettra le patron, le directeur en accusation, et il y aura bien dans cet excellent personnel un chef de service qui démontrera que si on l'avait écouté les choses auraient marché autrement. Mais nous voici au seuil du vrai soviet. Voilà un système qui conduit tout droit le personnel à réclamer la destitution du chef que l'on croit incapable et à son remplacement par un chef élu qui promettra une grosse répartition pour l'année suivante. L'aboutissement logique du système, c'est la soviétisation des entreprises, et naturellement la chute totale non seulement des bénéfices, mais des entreprises elles-mêmes. Ce n'est évidemment pas ce résultat que désirent les bons bourgeois qui veulent faire don de la participation à leur personnel ; mais ce serait à cette désorganisation qu'ils conduiraient l'économie française.

Non, ce n'est pas dans la participation aux bénéfices qu'il faut chercher la solution des problèmes sociaux. Le système n'est qu'une dangereuse duperie, qui laisserait tout le monde les mains vides. Aux chefs d'entreprises, il faut laisser intégralement les pertes possibles et les profits incertains. Au personnel,les appointements et les salaires assurés, les garanties contre le chômage, la maladie et la vieillesse. Le devoir des chefs n'est pas d'abandonner des bénéfices qui sont la condition de leur action, c'est d'employer leur ardeur, leur ambition au progrès de leurs entreprises, afin d'être en mesure d'assurer de hauts salaires. Le devoir des chefs, c'est également de comprendre que l'économie moderne exclut les petites combinaisons à l'intérieur des entreprises, de patron à ouvrier, et qu'elle exige l'entente collective entre les groupements d'intéressés, afin que nous sortions enfin de ce régime de libre concurrence qui a été aussi funeste aux entreprises qu'aux classes ouvrières. Enfin, pour tous les consommateurs, au point de vue de la puissance d'achat du salaire annuel, il y a quelque chose de plus intéressant que

la participation aux bénéfices, c'est l'organisation de la limitation des bénéfices.

## V

### LA LIMITATION DES BÉNÉFICES

Que voulons-nous dire lorsque nous parlons de « limitation des bénéfices »? Avant de décrire le mécanisme de cette limitation, il faut exposer les principes au nom desquels on réclame la pratique.

Nous posons que, dans une nation civilisée, ou entre groupes sociaux en état de paix, le producteur ne doit pas plus être libre de fixer le taux de son bénéfice qu'il ne l'est de prendre le porte-monnaie de son voisin. Pourquoi? Parce que les prix qu'il pratique ne sont pas indifférents à la paix publique, civile, sociale et nationale. Si, majorant son bénéfice indûment, il applique des prix qui aboutissent à priver une partie de la population de produits indispensables, il induit cette partie de la population à la révolte, il brise la paix de la cité. Y a-t-il une bien grande différence entre l'acte d'un producteur qui majore son bénéfice sans justification, et qui prélève ainsi un impôt sur le consommateur, et l'acte par lequel un tire-laine vide la bourse de son prochain? La différence est faible, et le public a raison de donner le nom de voleur au producteur ou au commerçant qui majore ainsi son bénéfice.

Nous comprenons tous (sauf les socialistes, qui appartiennent à la préhistoire), nous comprenons tous que la réalisation du bénéfice est nécessaire. Les hommes les plus ignorants de l'économie politique le comprennent obscurément. Nous sentons tous également qu'un bénéfice excessif est antisocial. Nos protestations contre les actes des mercantis sont

une manifestation de ce sentiment. Nous tendons donc à limiter le bénéfice du producteur, à le contenir dans de « justes limites ». Il s'agit de savoir pourquoi et comment il faut limiter les bénéfices.

Deuxième principe. Au nom de quoi peut-on se mêler du bénéfice que réalise le producteur? Au nom de quoi nier sa liberté sur ce point? Au nom de l'intérêt collectif ou national, au nom de la protection que l'État lui assure pour qu'il puisse travailler en paix. L'État interdit au consommateur de briser les clôtures et la tête du producteur ; contre-partie : l'État doit interdire au producteur de vider le porte-monnaie du consommateur.

Quelles peuvent être les limites du bénéfice? Rappelons-nous d'abord ce qu'est le bénéfice : c'est la partie du produit de notre travail que nous retenons pour payer ce que notre travail de chaque jour doit au passé et au futur ; intérêts des capitaux qui nous ont été prêtés par nos devanciers ; amortissement et renouvellement de nos constructions et de nos outils ; assurances contre les risques de toute sorte, assurance pour notre vieillesse, et enfin capitalisation effective qui permettra le progrès technique général. Il est légitime, il est nécessaire que le prix de chaque objet contienne tout cela. Sinon la production est compromise, le producteur n'y trouvant plus d'intérêt. Mais, en même temps, cette nécessité indique les limites du bénéfice qui peuvent être ainsi déterminées, et, en fait, dans chaque corporation, on connaît, rationnellement ou empiriquement, le coefficient du « juste » bénéfice. La tendance de chaque producteur est, naturellement, de dépasser la limite ; la tendance de chaque consommateur est d'empêcher qu'elle soit dépassée. Mais le consommateur est, de nos jours, mal armé pour exercer son action.

Aux temps heureusement révolus de la libre concurrence,

la concurrence que se faisaient entre eux les producteurs avait pour résultat que le « juste » bénéfice n'était pas dépassé, ceci dans les périodes d'abondance ; mais dans ces mêmes périodes, on a observé que le bénéfice du producteur était souvent en deçà de la limite que nous indiquons, et il en résultait un grand malaise général, en particulier la lenteur du progrès technique. On sait que, en libre concurrence, en temps de disette, le mouvement inverse se produit, ce n'est plus en deçà, c'est au delà de la limite que le producteur porte son bénéfice. C'est ce que nous avons observé pendant la guerre et depuis la guerre.

Le régime de la libre concurrence étant clos, les nations européennes entrant toutes dans un régime organisé, la première période d'organisation est, au point de vue du bénéfice, une aggravation de la situation du temps de disette sous la libre concurrence, car les producteurs d'une même catégorie s'unissent pour hausser les prix de leurs produits. Nous l'avons déjà montré : aujourd'hui, presque tous les producteurs et les commerçants sont syndiqués pour vendre. Ils augmentent donc la force de la tendance de chaque producteur à majorer son bénéfice.

Comment réagir et ramener tout le monde au bénéfice normal ? Si, au nom du droit social et national que nous formulions plus haut, nous demandions à l'État d'intervenir, nous n'aboutirions à aucun résultat utile. L'État a trouvé des moyens d'action bien efficaces : commissions de contrôle, tarifications, taxations, cela ne joue que pour un très petit nombre de denrées. L'État ne peut pénétrer dans le contrôle de la multiplicité des prix sans créer un tel nombre de fonctionnaires que nous aurions encore avantage à subir les majorations de bénéfices. Au pays des soviets, où l'État est devenu maître absolu de l'économie, il paraît que Lénine et Krassine accordent aux anciens chefs d'entreprise, à qui

ils confient l'exploitation des usines, une commission de 33 % ; on ne peut donner une telle méthode en exemple, car elle est trop coûteuse, sans même tenir compte des commissions supplémentaires que les exploitants doivent ajouter à la commission officielle.

Le contrôle des bénéfices et des prix par l'État étant peu praticable, que pouvons-nous faire? Investir les groupes d'intéressés du droit de contrôle nécessaire. Pratiquement, cela donnera à notre activité syndicale une direction où elle est déjà entrée d'ailleurs, et la portera à créer soit des comptoirs d'achat, soit des bureaux de contrôle des prix d'achat des matières et de toutes fournitures et à réclamer le droit pour ces bureaux de se faire donner toutes justifications sur les prix pratiqués par les groupes à qui l'on achète. Exemple : les directeurs de journaux sont syndiqués pour vendre leurs journaux et leur publicité à un prix donné ; qu'ils emploient leur activité syndicale à fixer le prix du papier qu'ils achètent, d'accord avec le syndicat des fabricants de papier. Quand les fabricants de papier donneront un prix, les directeurs de journaux ne l'accepteront qu'après justification ; le prix établi vaudra alors pour les deux corporations ; on ne devra vendre ni acheter au-dessus ou au-dessous du prix inter-syndical. S'il est nécessaire, l'État interviendra pour rendre ces accords obligatoires, mais seulement après que les intéressés auront créé les organes nécessaires et qu'ils auront déterminé la pratique des enquêtes et des accords.

C'est par des méthodes de ce genre que l'on peut organiser la limitation des bénéfices, dont l'un des résultats doit être d'augmenter le pouvoir d'achat du consommateur. Dès aujourd'hui, nous avons bien quelque chose de ce genre ; mais c'est inorganique et peu efficace. Quand nous soupçonnons un groupe de producteurs d'exagérer son bénéfice, nous faisons une campagne de protestation ; cela fait des criailleries,

des cris d'indignation, des ordres du jour, le tout soutenu par des appels à la délation auprès du personnel des producteurs visés. Tout cela rend un peu, pas beaucoup, quelquefois pas du tout. Ce sont des méthodes démocratiques, qui s'appuient sur l'opinion, les sentiments, et qui n'ont point de rendement. Cherchons donc les méthodes rationnelles, appuyées sur des institutions, et nous aboutirons. Mais, en toutes choses, rappelons-nous que la doctrine qui doit dominer toutes nos créations est celle de notre inter-dépendance économique ; il faut que nous nous mettions dans la tête (et que nous enfoncions dans les vieilles têtes endurcies des libéraux) que nous ne sommes pas libres d'agir à notre guise dans la fixation des prix ; tout ce que nous faisons, dans nos ateliers et nos bureaux, retentit sur la place publique et dans l'État. Nous devons des comptes à l'État et à nos semblables. C'est vrai depuis qu'il y a des hommes et qui vivent autrement que des bestiaux ; cela a été oublié depuis un siècle ; il faut que cette vérité redevienne la loi des sociétés humaines qui ont la prétention de n'être pas des hordes de barbares.

## VI

### L'ACTIONNARIAT DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS

Il est probable que, dans quelques années, nous aurons une organisation économique qui aura fait disparaître tout individualisme. Mais ce ne sera pas sans avoir vu naître ou renaître tous les projets par lesquels un certain nombre de bourgeois, de politiciens ou de ploutocrates essaient de s'opposer à l'œuvre d'organisation qui contraindra les premiers au plus grand effort, qui expulsera les seconds de la vie professionnelle, et qui fera renoncer les derniers à leur rêve insensé de domination politico-sociale. Combinaisons plou-

tocratiques, ces projets de gouvernement social par des états-majors de classes ; combinaisons de politiciens, ces projets de réglementation des conflits économiques par des textes législatifs ; combinaisons de chefs d'entreprise peu sûrs d'eux-mêmes et un peu fatigués du commandement, ces projets de participation aux bénéfices, à la gestion, ou d'actionnariat par lesquels on croit pouvoir arracher l'ouvrier et l'employé à la séduction révolutionnaire et souder leur intérêt personnel à l'intérêt des entreprises.

L'idée de participation aux bénéfices, sortie par de « bons patrons » du tombeau où elle avait été enterrée après 1848, n'a pas fait fortune. Ouvriers et employés comprennent que, praticable ou non, la participation aux bénéfices, peu intéressante par ses meilleurs résultats, servirait de moyen de limitation des salaires et que, au surplus, elle appelle nécessairement une contre-partie, la participation aux pertes, dont les lanceurs de l'affaire ne parlent pas aujourd'hui, mais qui viendrait sur l'eau tôt ou tard. D'autre part, les chefs d'entreprise, séduits un instant par cette idée simple, se rendent compte que, exception faite pour un très petit nombre de cas, la participation aux bénéfices, loin d'augmenter la production, la rendrait timide et routinière, et que, se retournant contre les désirs de ses promoteurs, elle constituerait l'introduction au soviet. On ne peut pas encore dire que l'idée soit complètement abandonnée, car quelques politiciens s'y cramponnent et, avec eux, quelques groupements syndicaux qui sont toujours en retard au moins d'une année et qui croient se montrer très hardis en redressant des idées au moment où tout le monde les abandonne ; mais le système est maintenant mollement défendu par ceux qui l'avaient relancé.

On veut refaire une fortune à une autre idée, vieille elle aussi, et qui revient périodiquement dans les projets parle-

mentaires et dans ceux des patrons philanthropes, c'est l'actionnariat des salariés dans les entreprises auxquelles ils collaborent, soit sous la forme d'actions de travail attribuées au personnel au moment de la fondation, soit sous la forme d'actions ordinaires, acquises par des versements provenant de sommes attribuées aux employés et ouvriers en fin d'année, soit enfin sous la forme d'actions acquises par l'épargne et attribuées au personnel par préférence. Naturellement, ce sont de braves gens qui reprennent cette idée, avec l'espoir que l'application, transformant les ouvriers en capitalistes, supprimerait tout antagonisme entre ce qu'ils nomment (si improprement, nous l'avons souvent dit) le capital et le travail. On se rappelle que c'est l'idée sur laquelle Biétry, organisateur des syndicats jaunes, avait établi son programme dit propriétiste ; Biétry démontrait, ou croyait démontrer que, du jour où les ouvriers deviendraient copropriétaires des usines, ils cesseraient d'être révolutionnaires. Il a été perdu beaucoup de temps et d'argent dans cette propagande pour le propriétisme. Les partisans de l'actionnariat, parlementaires, patrons, employés et ouvriers, aboutiront au même résultat négatif. Ils s'épargneraient ces pertes inutiles s'ils prenaient la peine de réfléchir et d'imaginer où les conduirait l'actionnariat ; ils découvriraient aisément que cette conception, qui a l'air à la fois conservatrice et révolutionnaire, conduit les révolutionnaires à la plus sévère des déceptions et les conservateurs à se trouver un jour devant un soviet. C'est ce que nous essaierons de démontrer.

### 1° AU POINT DE VUE OUVRIER

Au point de vue ouvrier, l'actionnariat, c'est de la viande creuse. On essaie de séduire les ouvriers avec l'actionnariat en leur montrant que c'est le moyen pour eux de montrer

leur capacité économique en s'emparant peu à peu du capital. Ceux qui font cette démonstration sont d'une belle naïveté ou d'une parfaite mauvaise foi. En effet, l'actionnariat ouvrier ne peut être combiné que de telle manière qu'il rende impossible l'absorption de l'entreprise par les actionnaires ouvriers :

*Première hypothèse : Actions de travail.* — S'il s'agit d'actions de travail simples, les actions ouvrières seront inévitablement très subordonnées aux actions de capital proprement dit. Sinon, le capital ne viendrait pas, et la création de l'entreprise impossible.

*Deuxième hypothèse : Actions de capital possédées à l'origine par les ouvriers.* — S'il s'agit d'actions attribuées au personnel par versements sous quelque forme que ce soit, l'affaire sera toujours combinée de telle manière que ces actions appartenant au personnel se trouvent, en tout état de cause, en minorité marquée aux assemblées générales. A cet égard, les participants capitalistes prendront toujours toutes garanties utiles, car ils savent que, si les actions du personnel peuvent être en majorité, la rémunération du capital sera inévitablement sacrifiée à la rémunération exceptionnelle du travail ouvrier. Les ouvriers, étant beaucoup plus intéressés comme ouvriers que comme capitalistes, sacrifieraient volontiers le rendement de leurs propres actions au bénéfice de leurs salaires ou d'une part supplémentaire qu'ils attribueraient à la main-d'œuvre en fin d'année. Les apporteurs de capitaux, connaissant ce risque, n'apporteront donc leurs capitaux que s'ils ont, par l'acte de fondation, la garantie que leurs actions seront toujours en majorité. S'ils ne l'ont pas, ils n'apporteront rien, et la création de l'entreprise ne sera pas possible. (Il est bon de remarquer que, par définition, chaque ouvrier ne peut posséder, à l'origine de l'affaire, qu'un petit nombre d'actions ; c'est la raison pour laquelle

il sacrifierait volontiers son intérêt d'actionnaire, qui lui vaudrait au maximum quelque cent francs par an, à son intérêt d'ouvrier, au nom duquel il rognerait la part revenant à ses copropriétaires simples capitalistes. Et il faut ajouter qu'il est invraisemblable qu'un ouvrier disposant d'un capital un peu important le risque dans l'entreprise où il travaille : ou bien il entreprendra une affaire personnelle, ou bien il fera un placement de père de famille, et il aura d'ailleurs raison.)

*Troisième hypothèse : Actions de capital acquises en fin d'exercices.* — Dans le cas où les actions ne peuvent être acquises par les ouvriers qu'à la fin de chaque exercice par l'attribution au personnel de parts sur les résultats bénéficiaires ou d'intérêts sur la production, il y aura encore impossibilité pour les ouvriers d'acquérir la majorité des actions, pour cette raison que les sommes versées pour l'acquisition de ces actions seront en moyenne juste suffisantes pour l'acquisition d'une action par tête. Comme, d'autre part, dans toute industrie prospère, le capital est sans cesse augmenté, les actionnaires capitalistes seraient amenés à apporter périodiquement de nouveaux capitaux qui contrebalanceraient l'apport des actions ouvrières.

Dans les trois hypothèses considérées ci-dessus, les actionnaires capitalistes chercheront toujours à se garantir contre la possibilité d'une majorité d'actions ouvrières.

L'actionnariat ouvrier ne peut donc conduire les ouvriers et employés qu'à la possession d'une part du capital qui serait toujours sensiblement en minorité. Au point de vue ouvrier, cela ne présente que des avantages très maigres : exception faite pour les entreprises extrêmement prospères, le capital investi recevant un intérêt en somme assez faible, un ouvrier moyen arrivant à posséder dix actions de cinq cents francs (ce qui représente une part ouvrière de cinq millions pour

une entreprise de mille ouvriers), n'arriverait à toucher que de deux cent cinquante à cinq cents francs à la fin de chaque année. Devant la pauvreté de ces résultats, la déception ouvrière serait grande.

Elle serait d'autant plus grande que l'actionnariat ouvrier donnerait une arme très forte à la direction pour résister aux demandes d'augmentation de salaires : il serait trop facile de démontrer aux ouvriers que toute augmentation de frais d'exploitation entraîne une diminution de bénéfices. C'est évidemment ce qu'espèrent les patrons partisans de l'actionnariat ouvrier ; ils auraient ainsi la paix, en somme, à peu de frais. Nous montrerons tout à l'heure qu'il serait tout à fait fâcheux pour la production que les patrons obtiennent la paix par ce moyen. Indiquons dès maintenant que cet espoir patronal serait vite déçu : après les résultats d'un premier exercice, les ouvriers, comprenant par l'expérience que leur intérêt de salariés est bien plus grand que leur intérêt de copropriétaires, sacrifieraient allègrement leur intérêt d'actionnaires pour obtenir des augmentations de salaires qui leur vaudraient deux ou trois fois plus d'argent dans l'année. On a vu quelque chose de ce genre dans le Midi, où, dans un syndicat de vignerons, comprenant une majorité de petits propriétaires travaillant une partie de l'année comme salariés des moyens et des grands propriétaires, ces petits propriétaires appuyèrent carrément les revendications ouvrières qui allaient contre leur intérêt de propriétaires, mais qui servaient plus largement leur intérêt même temporaire de salariés.

Ainsi l'actionnariat ouvrier, qui est sans intérêt pour l'ouvrier et l'employé (à qui, au surplus, il fait courir un risque que l'épargne ouvrière ne doit pas courir), ne donnerait nullement aux patrons la paix qu'ils recherchent. Mais il y a plus.

2° AU POINT DE VUE PATRONAL

Au point de vue patronal, l'actionnariat ouvrier, ce n'est pas de la viande creuse, c'est de la viande avariée. On essaie de gagner les patrons à cette formule en leur montrant que ce serait pour eux le moyen d'attacher les ouvriers aux entreprises. Nous venons de démontrer que c'est déjà là une illusion. Ajoutons que le système conduirait, nécessairement, à la ruine de tout le monde.

*L'actionnariat ouvrier rendrait la production timide.* — Si les ouvriers sont possesseurs d'actions de capital, voulez-vous vous représenter ce que sera l'action du chef de l'entreprise qui se sentira tous les jours contrôlé, surveillé, épié par des hommes travaillant sous ses ordres et qui seront obsédés par la crainte que le chef expose leurs capitaux à la débâcle. Si le chef est hardi, ses actes seront critiqués ; il sentira autour de lui la pression de ses chefs de service et de ses ouvriers qui, un beau jour, viendront le prier de modérer son ardeur. La pression ouvrière, dont on doit attendre qu'elle rende les chefs plus hardis, les rendra dans ce cas timides et routiniers.

Un conseil d'administration composé de capitalistes est infiniment plus utile au point de vue de la production. D'abord, il n'est pas là tous les jours, et le chef de l'entreprise jouit avec lui d'une grande liberté d'action. D'autre part, la pression qu'il exerce pousse le chef à l'extension, au plus grand bénéfice, au risque. Des capitalistes, répartissant leurs risques dans plusieurs entreprises, acceptent assez volontiers le plus grand risque. Des actionnaires ouvriers, ayant tous leurs capitaux dans l'entreprise où ils travaillent, exerceraient la pression contraire.

*L'actionnariat ouvrier conduit au soviet.* — Cette pression des actionnaires ouvriers sur le chef d'entreprise, vous ne pensez pas qu'elle serait muette? Plus l'intérêt de l'ouvrier

croîtrait comme actionnaire, plus sa pression deviendrait bavarde. L'homme, tenaillé par la crainte de perdre son avoir, voudra avoir chaque trimestre, chaque mois, chaque semaine, la certitude que son bien est en sécurité, sauf dans des cas, très rares, où le chef aurait un prestige personnel de tout premier ordre et inspirerait une confiance absolue. Ce souci légitime, à quoi conduit-il? Inévitablement, à la participation au contrôle permanent, à la discussion collective des actes de la direction ; les actionnaires ouvriers tendront à avoir un conseil de délégués qui voudront partager la direction avec le chef ; en même temps, ils voudront s'assurer la majorité des actions. Dans quelques cas, ils trouveront aide auprès d'un groupement de capitalistes qui cherchera à démolir l'entreprise ou à l'incorporer. Alors, conflit, et élimination des actionnaires capitalistes. A ce moment, c'est le vrai soviet. Soviet d'ouvriers prenant possession des entreprises par la révolution ou par l'achat, c'est tout un : c'est une assemblée qui délibère au lieu de travailler ; ces copropriétaires auront à se donner un chef et seront pris entre le désir d'avoir un chef qui leur donne des bénéfices et le désir d'avoir un chef qui les fasse peu travailler : l'expérience démontre que le second désir l'emporte sur le premier. En six mois ou un an, c'est la ruine, à moins que quelque groupe capitaliste ne mette la main sur l'affaire et ne la dirige par l'intermédiaire de prétendus techniciens.

De tous côtés, l'actionnariat ouvrier conduit à des déceptions. Que les patrons amis de la paix cessent donc de chercher le salut dans cette direction. La paix qu'ils y trouveraient serait précaire et finalement mortelle. L'intérêt de la production exige d'ailleurs que les intérêts particuliers des chefs d'entreprise et des ouvriers ne coïncident pas ; il faut qu'il y ait divergence, voire opposition et antagonisme, afin que les chefs, sentant toujours la pression d'ouvriers qui

désirent gagner plus, soient portés à la création économique et que, comme contre-partie, ils travaillent à obtenir un meilleur rendement ouvrier. Tout ce que l'on tentera pour supprimer cette contrainte mutuelle est voué à l'échec, car elle est la condition nécessaire de la production. Le problème actuel n'est donc pas de faire coïncider les intérêts des chefs d'entreprise et ceux des ouvriers à l'intérieur des entreprises ; il est essentiel d'utiliser les oppositions au profit de la création économique, en organisant l'économie générale de telle manière que les intérêts en présence se trouvent obligatoirement subordonnés au contrôle de l'intérêt général de chaque métier, de chaque groupe économique, de chaque région économique ou naturelle. Évidemment, c'est une tâche plus difficile et plus longue que le vote d'une loi. Nous savons aussi que cette organisation générale n'est pas du goût d'un certain nombre de patrons, qui renoncent difficilement à ce qu'ils croient être leur souveraineté. Il faudra bien que ces bons esprits comprennent que toutes les réticences sont inutiles, et que la nécessité nous oblige à nous donner des cadres et des disciplines qui s'imposent à tous, chefs et ouvriers, pour notre salut commun.

## VII

### L'INCORPORATION DU PROLÉTARIAT AUX SOCIÉTÉS MODERNES

Quel est le plus grand des problèmes sociaux qui soit posé aux sociétés modernes ? Ce n'est pas tant ce que l'on nomme si improprement le problème des relations entre le capital et le travail que celui de l'incorporation du prolétariat. Il s'agit de supprimer l'état d'insécurité dans lequel se trouve tout producteur salarié dont le travail n'est rémunéré que par le

salaire quotidien, hebdomadaire, ou mensuel. Le prolétaire des sociétés modernes est le producteur salarié rémunéré selon ce qui est dit « le prix de la vie » et qui, ne possédant jamais que de très faibles avances, vit avec la pensée qu'il sera sans ressources, même sans logis, lui et sa famille, s'il fait une maladie plus ou moins longue, ou que la misère détruira sa famille, s'il meurt. Sont prolétaires, dans ce sens, non seulement les ouvriers, mais un nombre considérable d'hommes appartenant au monde des employés, des intellectuels, et même à certaines catégories dites bourgeoises. Ce prolétariat est l'œuvre du régime économique individualiste ; il est le produit direct du régime anti-social qui a soumis la rémunération du travail à la prétendue loi de l'offre et de la demande et qui, faisant jouer artificiellement une loi économique inexistante, a réduit le prix du travail au prix des choses nécessaires à l'entretien du producteur dans la journée, la semaine ou le mois du travail. Une nation ne peut vivre sans troubles profonds et permanents tant qu'elle subit ce régime pour le plus grand nombre de ses producteurs industriels. Les nations qui ne résoudront pas le problème du prolétariat sont vouées aux crises sociales incessantes et même à la dislocation. C'est une de nos tâches les plus pressantes que de trouver et d'appliquer une solution heureuse.

Il nous faut tout d'abord rompre définitivement avec les habitudes d'esprit qui nous sont venues de la seconde moitié du XIXe siècle où le grand et rapide développement de l'industrie, des échanges et des transports avait permis d'innombrables solutions individuelles. Ceux de nos grands-parents qui avaient vécu dans la situation de prolétaire dans leur jeunesse et qui, à force de travail et d'épargne, en étaient sortis, disaient que, par l'ordre et l'économie, un homme peut se garantir contre tous les risques, arriver à l'aisance et même à la richesse. Ce fut vrai au temps de la rapide croissance écono-

mique qui créait des conditions particulièrement favorables à l'ascension sociale de ces hommes énergiques venant des campagnes, habitués à une vie frugale, et dont un grand nombre étaient indispensables pour la constitution des nouveaux cadres économiques. Alors, en effet, beaucoup d'ouvriers connurent des salaires relativement hauts, beaucoup d'entre eux purent se tailler une place indépendante dans de petites entreprises de l'industrie, du commerce ou des transports. Le champ des possibilités n'est plus le même aujourd'hui pour des hommes ayant la même valeur et la même énergie. Si l'on considère comme une exception le temps de la guerre et des années suivant immédiatement la guerre, où beaucoup d'hommes plus habiles que créateurs ont pu se faire une situation par l'achat et la vente de produits de toute sorte, on est amené à voir que la voie de l'ascension sociale est beaucoup plus dans la recherche de fonctions salariées que dans la création des entreprises indépendantes. Ces fonctions peuvent porter un homme beaucoup plus haut que les créations personnelles de nos grands-parents ; elles n'en sont pas moins des fonctions salariées et, souvent, pendant une longue période, elles ne permettent pas à l'homme de sortir de l'état d'insécurité du salariat.

D'autre part, s'il a été vrai, dans la seconde moitié du XIXe siècle, pour certaines catégories d'ouvriers, que l'épargne permettait à un ouvrier intelligent, laborieux et économe de constituer lui-même ses propres assurances, il faut constater que la même opération a été rendue très difficile, sinon impossible, au plus grand nombre des ouvriers, depuis plusieurs décades, par les conditions de la vie ouvrière et aussi par celles de la vie industrielle.

En ce qui concerne la vie industrielle proprement dite, le régime de la libre concurrence portait l'industrie à la compression relative des salaires, comprimés à la limite de ce que

l'on considérait comme le minimum nécessaire à la vie ouvrière. D'autre part, en ce qui concerne les conditions de la vie ouvrière, la création économique, abandonnée à la fantaisie de chacun, au seul appât du gain, a multiplié dans les centres ouvriers les institutions qui fonctionnent contre l'épargne, par l'exploitation des passions. Marchands de vins et de spiritueux, tenanciers d'établissements de plaisir sont les plus grands ennemis de l'épargne ouvrière, surtout lorsque le régime de la propriété bâtie fait de l'habitation ouvrière un lieu où son habitant ne connaît de repos que lorsqu'il dort à poings fermés. C'était une absurdité, de la part des libéraux moralistes, que de prêcher l'épargne à des hommes que les libertés économiques entouraient de toutes les institutions qui la rendent presque impossible. Autant prêcher la chasteté à des hommes que l'on amènerait au seuil des mauvais lieux. Si l'épargne exige une sorte d'héroïsme quotidien, elle n'est possible que pour un petit nombre d'individus. Pour être constante, régulière, il faut que les conditions de vie en facilitent la production, la rendent presque automatique. Pourquoi le chef d'entreprise capitalise-t-il? C'est parce que, par le mécanisme même de la trésorerie des entreprises, les bénéfices avec lesquels il fera sa capitalisation ne sont guère disponibles qu'une fois l'an, si même ils ne sont pas immobilisés par le matériel et les stocks. S'il avait la possibilité de les toucher chaque jour, ou chaque semaine, ou chaque mois, la capitalisation serait bien moins intense. Ainsi la vie économique permet la production des capitaux, qu'elle tient hors des passions de leurs propres producteurs ; mais elle n'est pas organisée pour la production abondante de l'épargne. Le problème est précisément de réaliser l'organisation nécessaire.

PREMIÈRES TENTATIVES. — Tout ce qui a été fait dans ce sens à la fin du XIX[e] siècle, et au commencement du XX[e], a été

tout à fait insuffisant, parce que les institutions créées ont laissé l'ouvrier à l'individualisme. Les sociétés de secours mutuels, les associations de prévoyance pour la petite capitalisation indiquent bien le profond sentiment de la nécessité de l'épargne dans le peuple français ; mais, fondées en dehors des cadres de la vie économique, soutenues dans leur fonctionnement par le dévouement de leurs membres, elles ne peuvent avoir qu'un développement très limité. Les retraites ouvrières d'État ou des grandes entreprises sont bien un effort pour la production sociale de l'épargne, qu'elles réalisent par un impôt direct ou indirect sur le travail ou la consommation, mais elles ont ce grave défaut que, placées trop loin de la vie ouvrière, elles lui font perdre de vue le mécanisme de l'épargne, devenu trop étranger à la vie quotidienne. Et elles n'assurent l'homme que contre la vieillesse, non contre les risques. Les assurances contre les accidents du travail ont été réalisées dans des conditions telles qu'elles permettent à de nombreux aigrefins, spécialisés dans la défense des travailleurs, d'exploiter les accidentés et les entreprises responsables des accidents.

Les fondations particulières dues aux hommes que l'on a nommés les « bons patrons » ont le grave défaut de n'être établies que sur des sentiments de générosité, de bienveillance, de charité qui font qu'elles se retournent souvent contre leur but, car elles obligent les bénéficiaires à une reconnaissance qui leur pèse et que, en toute justice, ils ne doivent pas.

Le même reproche peut être adressé aux œuvres philanthropiques qui ont, au surplus, un vice fondamental, à savoir que, très fréquemment, les véritables bénéficiaires de ces œuvres ne sont pas ceux à qui elles sont destinées, mais ceux qui en assurent le fonctionnement.

Toutes ces institutions privées ou d'État, exception faite pour les sociétés de secours mutuels ou les sociétés mutuelles

d'épargne ou de capitalisation, comportent une idée d'assistance sociale qui est insupportable au travailleur. Le sentiment des ouvriers à leur égard est parfaitement justifié ; il vient d'ailleurs d'un vif sentiment de l'honneur ouvrier que le libéralisme, puis le solidarisme ont complètement méconnu. Le travailleur normal entend que le travail auquel il s'est donné lui fournisse toutes les garanties de la vie, sans que sa dignité d'homme en souffre. Il ne veut pas être traité en infirme moral ou physique. Et il a absolument raison. Son sentiment est un des plus forts soutiens de la vie sociale.

Le syndicalisme, détourné de son objet par les dogmes socialistes, a échoué dans cette tâche qui pouvait être la sienne et qui le sera dès qu'il aura trouvé le sens de son action utile. Par la pression qu'il a exercée pour l'élévation des salaires, il tendait à ajouter au salaire quotidien la part destinée à la véritable épargne, que M. Villemin a très justement nommée « le bénéfice ouvrier ». Mais, le régime économique de la libre concurrence demeurant et aucune institution n'étant fondée pour recueillir cette épargne, l'épargne, demeurant conditionnée par l'effort quotidien individuel, n'a pu se fixer, ni s'employer au profit des garanties de la vie ouvrière. En général, les augmentations de salaires ont déterminé tout simplement une augmentation du coût de la production, donc du coût de la vie, et les augmentations de salaires disponibles ont été absorbées par les mille moyens nouveaux que les mercantis et les bateleurs ont inventés pour vider le porte-monnaie ouvrier. On sait, en outre, que les campagnes menées par les socialistes pour l'augmentation des salaires depuis la guerre a abouti à la plus grande des duperies : l'énorme élévation nominale des salaires a fortement contribué à la dépréciation des monnaies fiduciaires, a entraîné par conséquent l'élévation et la surélévation des prix, et, en 1920, la plupart des salariés, petits, moyens ou grands, peuvent aisé-

ment faire cette constatation, que leur gain est devenu proportionnellement inférieur à celui qu'ils avaient en 1914. Si l'on avait employé la moitié du temps gaspillé dans les grèves et les campagnes socialistes à une énergique pression pour l'augmentation de la production, notre situation serait sensiblement supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

La participation aux bénéfices, l'actionnariat ouvrier sont les moyens par lesquels la bourgeoisie libérale cherche à réaliser l'incorporation du prolétariat et la constitution automatique de l'épargne ouvrière. Nous avons vu que ces moyens sont des trompe-l'œil et qu'ils aboutissent, en ce qui concerne la production, à des résultats contraires à ceux qui sont espérés. Au surplus, même si ces moyens étaient applicables, ce qu'ils ne sont pas, ils ne nous feraient pas sortir de l'individualisme. Ils enchaîneraient l'ouvrier aux entreprises, et quand, après une période plus ou moins longue de prospérité, une entreprise péricliterait, le résultat des efforts de toute une vie ouvrière serait compromis. L'épargne ouvrière, destinée à garantir la vie ouvrière contre les risques de l'existence, ne doit pas être exposée aux risques industriels ou commerciaux.

Le communisme d'État que paraît avoir réalisé l'État russe dit soviétique est bien une institution faite, dans la pensée de certains de ses auteurs, pour l'abolition du prolétariat. Théoriquement, dans ce régime, tous les producteurs sont salariés et sont garantis par l'État, seul chef nominal des entreprises, seul capitaliste, seul épargnant, contre tous les risques de l'existence. Mais une telle organisation économique affaiblit la production dans de telles proportions qu'elle ne suffit pas à l'entretien normal des producteurs ; on le voit par le terrible régime alimentaire auquel sont soumis les Russes en 1920. La capitalisation et l'épargne d'État, nécessaires à l'entretien annuel des malades, des invalides, des vieillards, deviennent,

dans ces conditions, une impossibilité matérielle. Pour qu'elles devinssent possibles, il faudrait que l'État russe continuât d'employer, sans un instant d'arrêt, les méthodes dictatoriales qu'il emploie depuis la prise du pouvoir par Lénine, et qu'il imposât à la production une contrainte et une discipline de fer qui remplaceraient le mobile de l'intérêt personnel disparu. Mais ce régime, peu favorable à la création économique parce qu'il étend à un immense empire les vices des grandes entreprises, exige en outre un énorme personnel pour la contrainte, la coercition, le contrôle, qui entraîne des frais tels que la production en est écrasée, et la part qui devrait être réservée à la capitalisation et à l'épargne est absorbée par ces frais et par l'énorme gaspillage qui est la loi des vastes entreprises où la responsabilité et l'intérêt personnels ne veillent plus en chaque lieu où sont constitués les dépôts de marchandises et de denrées.

La solution du communisme d'État est encore inférieure aux solutions individualistes ou semi-individualistes.

SOLUTIONS PROFESSIONNELLES ET CORPORATIVES. — La seule solution qui permette l'incorporation du prolétariat aux sociétés modernes est professionnelle et corporative. Les assurances sociales des salariés contre la maladie, la vieillesse et la mort doivent et peuvent être constituées par le métier, la profession, la corporation, ou cet ensemble de corporations liées que l'on nomme aujourd'hui « groupement économique ».

Mais, pour y aboutir, il faut d'abord concevoir que le prix de tout objet fabriqué, de toute denrée, doit contenir, outre tous les salaires et les frais généraux nationaux ou frais d'État, le bénéfice de l'entreprise destiné à la capitalisation (c'est-à-dire à l'accroissement des moyens de production) et le *bénéfice* des salariés, c'est-à-dire la part qui doit constituer l'épargne ouvrière, par laquelle toutes les garanties de la vie

seront assurées. Le montant de ces parts devra être déterminé par des accords entre les syndicats patronaux et ouvriers, attribué aux salariés mensuellement, perçu aux caisses des entreprises, au nom des titulaires, par les organes corporatifs, lesquels fonctionneront sous le contrôle des conseils professionnels ou corporatifs comprenant les délégués des différents syndicats. C'est ainsi que l'on peut déterminer pour l'épargne un automatisme analogue à celui qui joue dans la capitalisation. C'est par là que l'on crée un fonds professionnel commun, constitué par les parts individuelles réunies mais distinctes, et dont l'existence fait sortir les salariés de la condition du prolétaire. Gérés par les intéressés, ces fonds corporatifs deviennent un fonds social qui garantit chacun, proportionnellement à ses facultés, à sa capacité de production, contre tous les risques, chômage, maladie, vieillesse et mort.

Les caisses corporatives fondées depuis 1918 pour les indemnités familiales sont une première réalisation dans cette voie. Mais elles ne sont encore que des caisses patronales. Les caisses corporatives de demain devront appartenir aux corporations ou aux groupements séconomiques, c'est-à-dire que leur gestion devra appartenir en commun aux syndicats représentant les différents facteurs de la production. Elles seront le lieu où chaque producteur, ayant son compte personnel alimenté selon la prospérité de sa profession, connaîtra son intérêt personnel lié à cette prospérité, et où il sera en mesure de connaître les résultats de ses propres efforts et ceux des chefs de la profession. C'est par là qu'il entrera dans la connaissance pratique des intérêts généraux du métier, de la profession, du groupe économique, à l'organisation desquels il est appelé à collaborer dans les Conseils de la Production qui se fondent dans les pays occidentaux. C'est là enfin que l'épargne ouvrière trouvera la sécurité qui lui est

indispensable et, en même temps, la productivité propre aux capitaux stables. Les caisses corporatives auront en effet, parmi les meilleurs moyens de rendement, la construction des immeubles d'habitation, réservés de préférence à leurs participants, et l'achat et la location des immeubles industriels ou commerciaux de leur groupe. S'il leur est interdit, par destination, de risquer leurs capitaux dans les entreprises individuelles, elles pourront participer à la constitution des capitaux des entreprises corporatives, comptoirs d'achats, comptoirs de vente, etc., qui ne présentent pas les mêmes risques que les entreprises individuelles.

Par tous ces moyens, dont nous indiquons les principaux, les fondations corporatives, gérées par les représentants des chefs d'entreprise et des salariées (directeurs, gérants, techniciens, employés, ouvriers), apparaissent comme les organes économiques et sociaux qui permettront l'incorporation du prolétariat aux sociétés modernes et qui, sans faire disparaître les utiles antagonismes qui se produisent au sein des entreprises privées, associeront tous les producteurs sur le seul plan où ils peuvent vraiment s'associer et collaborer, c'est-à-dire le plan supérieur des intérêts généraux et permanents de chaque métier, de chaque profession, de chaque corporation, au lieu même où ces intérêts généraux d'un goupe permettent de concevoir un intérêt supérieur, l'intérêt national, non plus comme une manifestation sentimentale, mais comme la condition physique nécessaire à l'existence et au progrès de tous les groupes de producteurs que contient la nation

---

CHAPITRE X

# LES SOCIALISTES AU SERVICE DU MILITARISME RAVAGEUR

Que, en 1917, les socialistes de notre pays aient pu regarder la révolution bolcheviste comme le signal d'une libération du prolétariat universel, passe. C'était absurde, mais c'était, après tout, conforme à leurs doctrines. Nous pouvions, prévoyant aisément un avenir proche, leur démontrer que leurs raisonnements étaient faux, que la dictature du prolétariat était une impossibilité économique, politique, physique, que les soviets arrêteraient les usines ; nous pouvions faire ces démonstrations, mais nous ne nous étonnions pas extrêmement que les socialistes ne tinssent pas compte de nos raisons, puisqu'ils croient que « le monde va changer de base ». Jusque-là, leur aveuglement tient à leur doctrine qui leur ferme les yeux sur les réalités les plus nettes.

Mais les événements se sont déroulés en Russie comme nous l'avions prévu, comme il était aisé de le prévoir :

La prétendue dictature du prolétariat n'a été que la dictature de bourgeois et d'intellectuels, appuyée par des baïonnettes étrangères. Elle est devenue la dictature d'un homme. Le gouvernement de Moscou n'est rien autre qu'un tsarisme, et plus fort que l'ancien ;

Les soviets d'usine, les soviets de soldats ont été suppri-

més radicalement ; les ouvriers ont été contraints au travail par des méthodes qu'aucun gouvernement tsariste n'a jamais osé employer depuis plus de cinquante ans ;

Les capitalistes, les chefs d'entreprise ont été rappelés (ceux qui avaient échappé aux premiers massacres) ; Lénine leur a confié la direction des usines, leur a donné un pouvoir qu'on ne connaît plus guère en Europe, et leur a accordé des bénéfices, sous le nom de commissions, que les chefs d'entreprise et les capitalistes d'Occident sont loin de connaître ;

Les classes ouvrières sont replacées en Russie dans un régime politico-économique d'une dureté exceptionnelle ; par surcroît, comme la remise en état de l'industrie et des transports russes exigera de très longues années, elles souffrent de l'énorme gaspillage et de la désorganisation du régime Lvoff, du régime Kerensky et des premiers temps du règne de Lénine ; elles connaissent les tortures de la faim dans le pays qui, au temps des tsars, était le grenier de l'Europe ;

La révolution bolcheviste, qui voulait détruire la propriété individuelle, en a, au contraire, provoqué la création sur la terre paysanne où elle n'existait pas ; les paysans ont pris la terre et la regardent maintenant comme une propriété individuelle ;

L'armée a été reconstituée, l'armée, non l'armée rouge des soviets, non l'armée soumise aux soviets de soldats, mais l'armée tout court, commandée par les anciens officiers et généraux du tsar, aidés des anciens et des nouveaux officiers allemands ; l'armée est soumise à une discipline de fer, beaucoup plus forte que ne l'était celle de l'armée du tsar où, à côté d'une brutalité qui nous révoltait, régnait ce fraternalisme grossier qui faisait parfois la force, mais plus souvent la faiblesse des armées russes.

Bref, il y a, en Moscovie, en 1920, un autocratisme politi-

que et économique plus éloigné du socialisme, même marxiste, que n'importe quel régime d'Occident, et, en plus, la famine et la terreur.

Les socialistes ignorent-ils ces faits ? S'il y a des hommes qui, comme Griffuelhes, déclarent qu'ils veulent ignorer les nouvelles qui nous viennent de Russie, la plupart des hommes informés appartenant au socialisme n'ignorent rien de ce qui se passe. Se rappelle-t-on que M. Mayéras disait à un congrès socialiste, le 8 novembre 1919 :

« *Vous discutez sur le bolchevisme quand celui-ci n'existe plus. Les conseils d'ouvriers ont été supprimés. Toutes les mesures socialistes ont été rapportées. La prétendue armée rouge est une armée tout court, soumise à la même discipline que les autres. Trotsky, embarrassé de cette armée, n'osant pas démobiliser, la fait entrer dans les ateliers afin de la désarmer.* »

Voilà ce que les socialistes savaient, de science sûre, dès la fin de 1919. Depuis, l'autocratisme russe s'est renforcé. Lénine et Trotsky, ayant découvert que la militarisation du travail n'est guère supérieure, comme rendement, au régime des soviets qu'ils avaient supprimé, et impuissants d'ailleurs à nourrir le peuple russe, ont rendu les soldats aux armées et les ont lancés dans la direction des pays où l'on trouve de la nourriture, des vêtements, du fer. Ils ont fait un nouveau militarisme, dont les chefs pensent à se venger de leur misère sur l'Europe, dont les soldats sont poussés par la faim, et dont le mouvement risque de déclencher une nouvelle guerre européenne, plus terrible peut-être que la dernière.

Les socialistes connaissent ces faits. Ils n'ignorent pas que le régime de Moscou n'a plus rien de socialiste, et, néanmoins, ils le soutiennent au nom des principes socialistes. En 1917, leur attitude était celle de l'erreur intellectuelle. En 1920, c'est celle de la folie ou de la trahison. Prendre parti

pour Lénine, ce n'est pas prendre parti pour une doctrine économique ou sociale, c'est prendre parti pour le chef d'un État militariste qui lance son armée contre les peuples d'Occident ; les vérités annoncées par Charles Maurras et Jacques Bainville, depuis 1918, sont aujourd'hui des vérités banales. Les socialistes les connaissent aussi bien que quiconque. Pourquoi, dans les conditions d'information où ils sont aussi bien que quiconque, pourquoi mentent-ils délibérément ? Pourquoi continuent-ils de montrer à leur malheureux public le régime russe comme un régime socialiste ? Pourquoi ont-ils été d'accord avec les capitalistes et impérialistes de Manchester pour appuyer la marche de l'armée russe sur la Pologne ? Est-ce parce que les armées de Broussilof, au lieu de se battre pour le tsar et le peuple russe, se battaient au profit des grands profiteurs de la révolution russe, parents pauvres des douze capitalistes qui fondèrent autrefois *l'Humanité* et des capitalistes qui formaient le conseil secret du président Wilson ?

Si cette explication rend compte du mouvement inexplicable des socialistes, il faut considérer l'avenir de l'Europe d'un cœur ferme, mais avec pitié, et le sort des enfants d'Israël avec plus de pitié encore. Quelle folie serait la leur ! Quelle sanglante folie ! Sous la pluie de sang qui tomberait sur l'Europe, croient-ils qu'ils ne connaîtraient pas les pleurs et les grincements de dents ?

## LE MILITARISME RAVAGEUR

Quels que soient le déroulement et l'issue des événements nés en juillet 1920 aux bords de la Vistule, que le mouvement des hordes ébranlées soit contenu par l'armée de la civilisation occidentale à Varsovie, à Posen, en Westphalie, au Rhin, ou même aux Champs Catalauniques, il viendra un jour où le reflux commencera et l'Europe recherchera son équilibre.

Mais par quels moyens? Par ceux dont l'emploi exclusif était oublié depuis longtemps : par le fer et par le feu. Croit-on que cette Europe-là sera douce et clémente à ceux dont les intrigues, dont la folie, dont la soif de l'or l'auront ensanglantée? Mais, sans attendre ce jour, veut-on, sans grand effort d'imagination, se représenter les hordes, les bandes, les troupes que de tels événements appelleraient à parcourir la Russie, ses Oukraines de l'Ouest, et la Pologne et le centre de l'Europe, jusqu'au Rhin, peut-être au delà du Rhin?

Il faut voir quel mouvement a été déclenché à Moscou, souhaité et organisé par Berlin, autre centre de folie furieuse. Que la Russie reconstitue son territoire, qu'elle rassemble ses terres, en y joignant ses anciennes possessions asiatiques, et que l'opération se fasse sous le nom de Lénine ou d'un autre, et que Lénine soit comparé plus tard à Ivan le Terrible ou à Pierre le Grand, c'est une chose ; c'en est une autre quand l'opération s'accomplit dans les conditions misérables de production où se trouvent aujourd'hui les terres russes.

Quand les tsars rassemblaient la terre russe, ils la libéraient de l'Asie ; ils chassaient les khans et les hordes asiatiques ; la logique des événements qu'ils dirigeaient était européenne. Quand Lénine reconstruit la Moscovie que le régime Kerensky et le sien ont brisée, la logique des événements qu'il déchaîne et qu'il va subir change de sens ; elle devient asiatique. Pour maintenir son pouvoir, en l'absence de forces russes suffisantes, c'est à des Chinois que Lénine fait appel, au début de son gouvernement. Quand la guerre lui apparaît comme un moyen de consolider son pouvoir, quel sens peut-il lui donner? Recrutement du côté de l'Asie, acquisition de matériel et de nourriture du côté de l'Europe. Quand son armée, quand l'armée russe est reconstituée, avec les éléments que l'on sait, veut-on voir quelle politique s'impose à son esprit? La même qu'au premier coup, mais renforcée par la

nécessité de refaire une sorte de patriotisme russe, et par la nécessité de nourrir une armée, en hommes et en vivres, et un peuple, en vivres et en matériel ; à l'Est, les hommes, qu'il faut gagner ; à l'Ouest, le pain, les armes et les outils qu'il faut conquérir. Politique de recrutement en Asie ; politique de menace et de guerre en Europe. Alors, le marxisme, abandonné, rejeté en Moscovie, devient une arme extérieure puissante ; Lénine en fait un article d'exportation ; en Europe, c'est pour lui le moyen de se trouver des appuis pour contraindre les gouvernements à lui fournir du matériel et des vivres, et c'est même, le cas échéant, le moyen de faire tomber les premiers obstacles à ses desseins militaires ; en Asie, c'est pour lui le moyen de s'associer les peuples ; la théorie de la lutte des classes devient en Perse, aux Indes, un véritable nationalisme pour les peuples qu'il appelle à se libérer du « capitalisme impérialiste » de l'Angleterre et de l'Europe. Nous renvoyons ici le lecteur à l'introduction aux études du présent ouvrage, où nous montrons comment le bolchevisme peut devenir une doctrine de libération nationale pour certains peuples asiatiques. Les conclusions de cette introduction ont été confirmées par les déclarations faites par M. Kamenef, disant qu'une armée internationale doit être constituée pour lutter contre le « capitalisme » européen, que cette armée doit avoir ses réserves, et que ses réserves sont en Asie, là où les peuples souffrent du « capitalisme colonial européen ». Ainsi s'enchaînent les événements ; la révolution oblige la Russie de Lénine à une politique militaire : de conquête en Europe, de recrutement en Asie.

Mais quel recrutement ! C'est, inévitablement, l'appel aux bandes guerrières de l'Asie centrale. Ce recrutement, c'est, fatalement, la voie rouverte aux invasions. C'est un militarisme ravageur et destructeur qui s'organise à Moscou,

Pillards des steppes et des montagnes sont appelés à partir au pillage de l'Europe. Contenus naguère par le tsarisme et le vice-roi des Indes, les voici libérés du « capitalisme colonial » ! Si Lénine parvient à les enrôler, voulez-vous imaginer la suite des événements? Voulez-vous voir ces bandes lancées sur l'Europe, pillant, ravageant, détruisant? Pensez-vous que ces gaillards se battront comme nous pour gagner des citations? Pensez-vous qu'ils feront grande différence entre un prolétaire et un capitaliste, entre les femmes et les filles de l'un et de l'autre, entre un Allemand et un Français, entre un juif et un chrétien? S'ils passent à Berlin, qu'en restera-t-il lorsque, un ou deux ans plus tard, nous y entrerons, en libérateurs de l'Europe ? S'ils poussent jusqu'à Francfort, nous verrons ce qu'il restera des maisons des banquiers juifs. La Prusse et les Juifs qui appuient Lénine appellent la foudre. Voilà pour le flux. Au reflux, si la malheureuse Pologne souffre encore, ses paysans et ses soldats sauront vivre dans les forêts et harceler les bandes de pillards fuyants; mais imaginez le sort des populations juives entassées dans les villes et les villages ! Et dans l'Europe qui se reconstruira alors, croyez-vous que les hommes auront l'âme tendre pour les manieurs d'argent?

Voici, encore une fois, la pire des hypothèses. Il vaut mieux la considérer froidement que de fermer les yeux et de tendre le col aux Barbares. Que l'on y prenne garde ; tels sont les événements inscrits dans les nécessités de la politique de l'État russe entre les mains de Lénine. Un gouvernement russe traditionnel pourrait se donner pour tâche de refaire la Russie avec la collaboration de l'Europe. Lénine, obligé de maintenir son pouvoir par la force et la terreur, est obligé d'entretenir une armée sur le pied de guerre ; cette seconde nécessité l'oblige à la guerre, moyen de gouvernement intérieur et moyen d'existence nationale. Direction de ses

armées : l'Occident et ses richesses. Que les socialistes de ce pays-ci travaillent avec les Prussiens à préparer les voies de l'invasion germano-russo-asiatique, quelle aberration ! Si nous n'avions pour nous en défendre que la pâle démocratie et la profonde sottise libérale, nous pourrions nous préparer à des jours terriblement sombres, et nous en remettre à nos arrière-petits-fils du soin de nous venger. Notre espérance, notre absolue confiance dans les destinées de la France et de l'Europe vient du fait qu'une pensée constructive travaille depuis trente ans en France à rendre à notre pays le sens de son action, la conscience de sa force et de son rôle et la connaissance de ses moyens d'action. C'est d'elle que viendra le salut. Malheur à ceux dont la folie fera s'approcher la menace du militarisme ravageur jusqu'aux bords du Rhin ! Mais si l'Europe agit assez tôt pour arrêter le flot avant que ses fleuves sacrés soient atteints, si la *Judengasse* n'est pas mise à sac par les Kalmoucks, si l'on ne voit pas en Champagne les Kirghises, si les rassemblements de prolétaires ne sont pas dispersés dans les villes de France par le fouet des Cosaques, ô socialistes, vous saurez que Lénine a rappelé en Europe cette force que vous haïssez tant, la Force brutale, et vous remercierez Charles Maurras d'avoir enseigné que la Force n'est féconde, pour les individus et les peuples, que lorsqu'elle est au service de l'Intelligence.

---

CHAPITRE XI

# APPEL AUX OUVRIERS FRANÇAIS ET A TOUS LES TRAVAILLEURS SALARIÉS [1]

## I

### POUR UN NOUVEAU SYNDICALISME OUVRIER

Depuis plusieurs années, nous nous sommes donné pour tâche d'élaborer et de propager une doctrine de reconstitution économique pour l'ensemble de la production.

Nous nous sommes adressés d'abord indistinctement à tous les producteurs, patrons, techniciens, employés ou ouvriers.

Nous avons ensuite porté nos efforts vers les réalisations pratiques immédiates, afin de soumettre nos doctrines à l'épreuve des faits.

Nous avons voulu faire la preuve, expérimentalement : que l'organisation proposée par nous était supérieure, par ses résultats, à toute organisation basée sur l'idée de classe, que nous déclarons fausse.

1. Appel lancé par l'Union des Corporations françaises en 1923, sous la signature de Georges Valois et Pierre Dumas.

Nous avons voulu atteindre d'abord les chefs d'entreprise, égarés, il y a peu d'années encore, dans une conception de classe qui les conduisait à s'opposer stérilement aux ouvriers,

Nous pouvons dire que nous avons brisé le mouvement qui, en 1919 et 1920, portait les syndicats patronaux à constituer une sorte de « classe patronale », aussi fausse, aussi artificielle que ce que l'on appelle la « classe ouvrière ». Notre tâche n'est pas finie : il reste encore un grand nombre de chefs d'entreprise qui croient à la « classe patronale ».

Mais le mouvement de « classe » est arrêté, et l'élite de la production est bien près de donner son adhésion à la vérité que nous lui avons présentée : à savoir que le monde de la production n'est pas divisé en deux classes ennemies, que les producteurs sont répartis en groupements économiques dont chacun a un intérêt propre, qui domine les patrons aussi bien que les ouvriers ; que, enfin, c'est seulement à l'intérieur des groupements, à l'intérieur des professions, que les intérêts des patrons et des ouvriers peuvent s'opposer, mais pour se concilier finalement.

Et nous en avons fait la preuve dans les différentes *Semaines* que nous avons organisées directement, ou dont nous avons provoqué l'organisation.

Nous avons aujourd'hui à faire les mêmes démonstrations parmi les travailleurs salariés. Et la tâche est pressante, car, devant l'effondrement du socialisme et du syndicalisme révolutionnaire, devant la désaffection croissante des travailleurs salariés à l'égard de tout syndicalisme, quel qu'il soit, les syndicats patronaux seraient trop portés à se satisfaire de cette solution négative, et à s'opposer désormais à toute renaissance syndicale.

C'est pourquoi nous nous adressons aux ouvriers et à tous les travailleurs salariés, en leur disant :

*La faillite du socialisme et du syndicalisme révolutionnaire*

n'est pas la faillite du syndicalisme ouvrier ; elle n'est que la faillite d'idées fausses et d'hommes incapables ;

Le syndicalisme ouvrier est une nécessité ; nous devons organiser une renaissance du syndicalisme ouvrier, associé à la renaissance économique générale, et délivré à jamais de la tutelle des politiciens et des intellectuels bourgeois.

## II

### ÉCHEC TOTAL DE LA RÉVOLUTION COMMUNISTE

Lénine et Trotsky règnent encore à Moscou. Leur dictature continue de porter le nom de République des Soviets. Mais le communisme qu'ils avaient voulu instaurer a échoué totalement, et cet échec entraîne dans tous les pays, particulièrement en France, l'effondrement du parti communiste.

Qu'est-ce que cet échec ? Est-ce un échec ouvrier ?

En aucune façon. C'est l'échec d'une doctrine, la doctrine de Marx, appliquée par des intellectuels qui prétendaient l'imposer au nom du prolétariat ouvrier.

Il n'y a jamais eu en Russie de dictature du prolétariat. Il n'y a eu que la dictature personnelle de Lénine et de Trotsky, appuyée d'abord par des bandes armées de Lettons et de Chinois, puis par une armée, qui est une armée comme toutes les autres.

Ce n'est donc pas l'intelligence ni l'honneur ouvriers qui sont en défaillance en Russie. Ce qui s'écroule, c'est la folle doctrine de Karl Marx. Une ruine immense porte témoignage que le socialisme marxiste, soi-disant construit pour le prolétariat ouvrier, est une erreur mortelle, surtout pour les ouvriers, qui ont été et sont encore les victimes de la révolution russe.

Quels ont été les résultats de la révolution russe au point de vue ouvrier ?

Dans sa première phase, celle des soviets d'usine, l'arrêt de la production ;

Dans la seconde phase, celle du communisme d'Etat, la production entièrement disloquée et les travaux forcés pour l'ouvrier, soumis à la dictature du fonctionnaire soviétique.

Dans la troisième phase, celle de la nouvelle politique économique des Soviets, de longues journées de travail, un maigre salaire, la soumission des ouvriers à un nouveau patronat, plus avide, plus dur que l'ancien.

Les résultats généraux pour la nation russe sont effroyables ; il suffit de les énumérer pour faire comprendre que la révolution russe a été une catastrophe pour tous les malheureux habitants du pays :

Tous les transports désorganisés ; le réseau des chemins de fer russes réduit aux quelques grandes voies qui partent de Moscou ;

Toutes les grandes industries arrêtées, sauf celles qui fabriquaient des munitions pour l'armée ;

La culture de la terre réduite aux besoins personnels des familles paysannes ;

Et, par suite de cet arrêt de la production et des transports :

La grande Famine, qui a décimé la population ;

Des épidémies de choléra, de peste, qui ont fait d'innombrables victimes.

Dans ce pays du blé, toute la population a souffert de la Faim ;

Dans ce pays de forêts, toute la population a souffert du Froid.

Vingt millions de personnes ont péri de froid, de faim et des épidémies ;

Deux millions de personnes, ouvriers, paysans, bourgeois,

intellectuels, ont péri de mort violente pendant la Terreur, où l'on fusillait des soldats-paysans par centaines.

C'est un désastre sans précédent dans l'histoire.

Mais quel est le résultat final? Après cette hécatombe, est-ce enfin la dictature du prolétariat?

Non : c'est la constitution d'un nouveau patronat ; c'est la vente des richesses russes au capitalisme étranger, allemand, anglais et américain.

Les tyrans soviétiques, menacés à leur tour de périr, abolissent la législation communiste, rétablissent la propriété privée, rendent les usines à leurs anciens propriétaires ou les vendent à de nouveaux venus, aux enrichis de la révolution ou aux étrangers.

En sorte que des millions d'ouvriers, de paysans, d'intellectuels sont morts pour ce résultat : la Russie, ayant perdu une grande partie de ses chefs nationaux, livrée au capitalisme judaïque et international.

Ainsi la révolution russe se réduit à ceci :

Un changement de propriétaires, effectué au prix d'un torrent de sang ouvrier et paysan, sous le commandement d'intellectuels en délire et de pilleurs d'épaves.

## III

### RAISONS DE L'ÉCHEC DE LA RÉVOLUTION RUSSE

Devant ces résultats, on peut se demander si les financiers internationaux qui, il y a quelques années, ont financé les révolutionnaires, n'avaient pas d'autre objet que de lancer en Russie une horde de destructeurs destinés à abattre les barrières que les tsars opposaient à la finance internationale. L'histoire le dira.

Mais, que ce calcul ait été fait ou non, l'échec du commu-

nisme était certain dès le premier jour, parce que le communisme est une impossibilité absolue.

Les révolutionnaires russes ont d'abord voulu faire gérer les entreprises par des Conseils ou Soviets d'ouvriers ou de paysans. L'arrêt de la production a suivi immédiatement l'institution de ces Conseils.

Pourquoi ? Parce qu'aucune entreprise ne peut être dirigée par une assemblée délibérante, que cette assemblée soit de patrons ou d'ouvriers. Les sociétés anonymes capitalistes ne marchent que parce que leurs conseils cèdent toujours le commandement de l'action à un chef. Un Soviet de patrons est aussi impuissant qu'un Soviet d'ouvriers. Une entreprise ne peut fonctionner utilement que si elle a à sa tête un chef, non élu, et dont le commandement n'est pas soumis à la discussion des subordonnés. Et c'est l'intérêt de tous que chaque entreprise ait son chef, permanent, intéressé.

Les dictateurs de Moscou ont rapidement connu cette vérité, et ils ont aboli les soviets d'usine dès les premiers mois de la révolution.

Ils ont appliqué alors le communisme d'État, c'est-à-dire qu'ils ont remplacé tous les patrons par un seul patron, l'État, et qu'ils ont placé, à la tête de chaque entreprise, un délégué de l'État.

La production a commencé de reprendre ; les délégués étant munis de pouvoirs extraordinaires sur les ouvriers, pouvoirs dépassant tous les pouvoirs des anciens patrons ; les ouvriers ayant perdu tout droit de grève, et étant soumis à un régime de travail plus dur que l'ancien.

Mais ce communisme d'Etat n'a pas tardé à faire faillite à son tour. Et c'était inévitable.

Pourquoi ? Parce que les délégués de l'État n'étaient que des gérants provisoires, non intéressés personnellement à la bonne marche des entreprises, et parce que le contrôle de

l'Etat, sur cette foule de gérants, était pratiquement impossible. Les gérants honnêtes ont été des directeurs sans ressort ; les gérants malhonnêtes ont pillé les entreprises. La corruption est alors devenue une institution d'État.

Les dictateurs de Moscou ont enfin été obligés de reconnaître que leurs principes étaient inapplicables, et ils les ont abandonnés.

Ainsi l'échec de la révolution russe s'explique non par la trahison de tel ou tel, non par la lassitude des révolutionnaires, non par la faiblesse des hommes, mais par l'impossibilité d'application du communisme.

L'affreuse expérience russe aboutit donc à faire connaître au monde entier cette vérité que la raison avait découverte avant qu'elle fût écrite sur la terre avec le sang russe :

Le communisme, c'est la Famine et la Mort.

Mais le communisme étant ainsi jugé (et avec lui toutes les formes du socialisme, qui ne sont que des variétés du communisme), allons-nous nous replacer sous le joug du capitalisme d'avant-guerre, et d'un capitalisme renforcé par l'échec de la révolution russe?

Non. Pourquoi?

## IV

### CRITIQUE DU CAPITALISME

Nous disons que nous ne devons pas nous replacer de nouveau sous le joug du capitalisme d'avant-guerre. Mais pourquoi?

Tout d'abord, il est nécessaire de définir le capitalisme :

Tel qu'il a été appliqué au cours du XIX^e^ siècle, le capitalisme est le système de production dans lequel toute la création économique est subordonnée à l'argent, qui n'a d'autre

objet que la recherche de l'argent, et qui n'accepte aucune limite religieuse, morale, nationale ou humaine.

Fournissons un exemple, que nous grossirons afin de rendre sensible cette subordination du travail à l'argent dans le système capitaliste :

Supposons une industrie qui s'installe dans un pays agricole où, jusque-là, les habitants ont vécu dans la prospérité. Au bout de cinq, dix, quinze ans, cette industrie se sera développée, aura pris une partie de la population à son service, et, par les conditions de vie qu'elle aura faites à la population ouvrière, aura démoralisé le pays, où l'alcoolisme, la prostitution, les maladies de toute sorte mineront ou abêtiront des familles en décroissance. Mais, dans le même temps, l'industrie aura prospéré, les entreprises auront donné de beaux dividendes à quelques familles. Il y a donc, d'un côté, ruine morale ; de l'autre, enrichissement matériel. Or, du point de vue capitaliste, ce résultat est jugé satisfaisant. Le capitalisme se désintéresse du sort du « matériel humain », considéré par lui à peu près sur le même plan que le matériel proprement dit.

Nous disons qu'un pareil système est antisocial, et, d'un mot, inhumain.

Or, le système a été honoré tout au long du siècle dernier, et ce n'est que vers la fin du siècle que l'on a commencé à comprendre qu'il mettait en péril toutes les sociétés humaines.

Il était évident qu'un système qui sacrifie l'homme à la production est un système absurde ; accumuler des richesses matérielles en détruisant ou en diminuant la richesse humaine vivante, c'est tarir la source même de la production.

En résumé, le capitalisme absolu, qui a été le système de production officiellement reconnu pendant un siècle, et qui commandait la législation, a été un système politico-économi-

que qui, faisant passer au premier plan le rendement financier des entreprises, ne se reconnaissait aucune obligation à l'égard de l'ouvrier, du moment qu'il lui avait payé son salaire.

Il se tenait quitte après le paiement du salaire, fût-il insuffisant pour assurer la vie de l'homme et des siens.

Il n'admettait pas qu'il eût une dette quelconque à l'égard de l'ouvrier ou de sa famille, dans le cas de maladie, de vieillesse ou de mort.

Il déclarait que l'ouvrier devait se garantir lui-même par ses économies.

Mais il interdisait à l'ouvrier, dont le salaire était en général juste suffisant pour la vie quotidienne, d'employer la coalition pour obtenir une augmentation de salaire.

Il en est résulté un grand affaiblissement de la famille ouvrière.

Le capitalisme absolu a constaté le fait, mais il laissait à la charité privée, à l'assistance religieuse, à la pitié des gens de bien, le soin de réparer les ruines morales qu'il causait, le soin de panser les plaies matérielles qu'il faisait au corps social.

Bref, en toutes choses, il a subordonné l'homme à la machine et à l'argent. C'est pourquoi nous disons qu'il a été inhumain. C'est pourquoi nous disons que nous ne devons pas nous remettre sous le joug du régime politico-économique du capitalisme absolu.

## V

### LE CAPITALISME NE DOIT PAS ÊTRE DÉTRUIT. IL DOIT ÊTRE SUBORDONNÉ A L'INTÉRÊT SOCIAL, A L'INTÉRÊT NATIONAL

Il n'en reste pas moins que le capitalisme a donné un essor extraordinaire à la production. Les moyens de production ont

été, en un siècle, considérablement augmentés et perfectionnés.

Ceci est un bien. Il est de l'intérêt général de le conserver et d'en faire un moyen de prospérité sociale.

Il serait absurde de vouloir détruire le capitalisme qui n'est, en somme, que la systématisation de l'effort d'épargne de l'humanité. Il est bon, il est utile, que toute entreprise obéisse à la loi du capitalisme, c'est-à-dire qu'elle ait pour objet l'accroissement des capitaux, ou, en d'autres termes, l'augmentation des instruments de production et des stocks de matériaux et de produits dont l'homme dispose.

Il ne faut pas oublier que c'est grâce aux immenses réserves de capitaux (c'est-à-dire de matériel, de matériaux et de produits) constituées par le capitalisme que les nations européennes peuvent subsister après les énormes dépenses faites pendant la grande guerre.

Il faut rendre justice au capitalisme sur ce point.

Mais nous avons à mettre le capitalisme à sa place.

Pourquoi le capitalisme a-t-il été néfaste au siècle passé?

C'est parce qu'il s'était subordonné l'État. Parce qu'il avait obligé l'État à faire une législation conforme à ses principes.

C'est la grande erreur du siècle qui a été nommé « le stupide XIXe siècle ».

Quelle est la fonction du capitalisme? La production, la constitution des réserves matérielles, l'administration et la conservation des biens acquis. Et ceci pour l'intérêt général.

Quelle est une des fonctions de l'État? La protection de la vie nationale, la conservation des familles qui composent la nation, l'aménagement du pays pour les générations à venir.

Quelle est donc, de ces deux fonctions, celle qui commande l'autre?

A coup sûr, c'est celle de l'État, conservateur de la vie du producteur et du chef de famille.

Il en résulte que la vie économique doit être subordonnée à la vie politique, à la vie nationale, et que, pratiquement, le capitalisme doit être subordonné à l'intérêt social, à l'intérêt national, afin que la vie ouvrière, la vie du travailleur, trouve toutes les garanties nécessaires à sa conservation.

Nous avons donc à renverser le faux ordre qui a été celui du XIXe siècle :

L'homme a été subordonné à la production, à l'argent ;

C'est la production, c'est l'argent qui doivent être subordonnés à l'homme.

Ainsi l'intérêt social, l'intérêt national, l'intérêt ouvrier nous conduisent-ils à la même conclusion que la loi morale et la loi religieuse, qui veulent que l'homme ne soit pas l'esclave de la richesse.

## VI

### COMMENT DÉFENDRE L'INTÉRÊT OUVRIER ?

Du fait que nous mettons à la charge de l'État l'obligation générale de défendre la vie ouvrière, d'imposer au capitalisme le respect de l'intérêt social, allons-nous conclure que nous devons nous en remettre à l'État, du soin de défendre pratiquement les intérêts ouvriers ?

Ce n'est pas notre conclusion. Nous n'avons aucune confiance dans les lois sociales fabriquées par des législateurs incompétents, souvent soumis aux capitalistes eux-mêmes. Nous n'avons aucune confiance dans l'application de ces lois, faites par les agents de l'État. L'expérience a montré que les lois sociales d'État ont peu d'efficacité.

Que demandons-nous à l'État ?

Exclusivement ceci :

De reconnaître, d'affirmer et de faire reconnaître par les chefs d'industrie que les intérêts ouvriers doivent être défendus (ceci pour l'intérêt général lui-même) ; que les intérêts ouvriers ne peuvent être efficacement défendus que par les corporations ou syndicats ouvriers eux-mêmes ; que, en conséquence, les conditions du travail et de la rémunération doivent résulter de l'accord des corporations patronales et des corporations ouvrières ; que, enfin, l'État a la haute mission de faire respecter les engagements pris de part et d'autre.

Ceci suppose donc une vie syndicale ouvrière fortement organisée, afin que le capitalisme soit contraint à demeurer dans les limites où son action est bienfaisante, et que la contrainte soit exercée simultanément par l'État et par les groupements ouvriers.

Nous touchons ici au problème de l'organisation pratique de la vie syndicale.

## VII

### USURE DU SYNDICALISME SOCIALISTE

Qu'avons-nous eu jusqu'ici, en France, sous le nom de syndicalisme?

Une organisation vraiment ouvrière? Non.

Nous avons eu, depuis trente ans, une organisation faite pour mettre les ouvriers et tous les salariés sous la tutelle des politiciens. Les syndicats ouvriers étaient pris à la remorque des partis politiques, et servaient, en fin de compte, sous le couvert du parti socialiste, à la politique des radicaux ou aux manœuvres des ploutocrates comme Caillaux et ses alliés.

Le syndicalisme était une organisation de « classe », dirigée ouvertement ou secrètement par des bourgeois ou par des

intellectuels. Ce n'était pas une organisation de producteurs. Les ouvriers, les salariés étaient placés dans des compartiments dits professionnels, mais sans contact avec leur profession. Ils étaient soumis à un état-major qui faisait servir l'organisation ouvrière à des combinaisons politiques, comme, par exemple, au moment des élections de 1919. Rappelez-vous que, à cette époque, les salariés furent entraînés dans une agitation incessante qui n'avait d'autre objet que d'effrayer le pays, afin de le jeter dans les bras du Bloc national. Il en est ainsi depuis trente ans. Les ouvriers, les salariés n'ont cessé d'être mystifiés par ceux qui se disaient leurs chefs.

Quel bénéfice les salariés ont-ils retiré de cette agitation, de ces grèves dont ils faisaient les frais eux-mêmes? Aucun, absolument aucun.

Les grèves, l'agitation ont permis à un certain nombre de politiciens de devenir députés, sénateurs, ministres, mais la situation de l'ouvrier est demeurée la même. Aujourd'hui comme il y a trente ans, en France, le salarié est un homme soumis à toute l'incertitude du salariat, qui n'a pas encore obtenu les garanties qu'il devrait avoir contre la maladie, la vieillesse et la mort, et dont les représentants n'ont absolument aucun pouvoir dans l'organisation de la production.

La plus grande mystification montée par les politiciens socialistes a été la campagne de 1919 et de 1920 pour l'augmentation des salaires. A cette époque, d'innombrables grèves ont été organisées qui eurent toutes pour conclusion des augmentations de salaires. C'est alors que les politiciens syndicaux, les camaradivores, et les gens du parti socialiste purent se vanter de conduire les ouvriers à la conquête des richesses sociales. C'est alors que l'on compta un nombre énorme de syndiqués, qui suivaient Jouhaux et ses compères.

Mais les salariés ne tardèrent pas à voir que ces augmen-

tations de salaires étaient illusoires. Plus leurs salaires étaient élevés, plus la vie devenait difficile. Au bout du compte, il y eut une grande déception. Les politiciens se gardèrent bien de dire la vérité : à savoir que les augmentations de salaires obtenues étaient factices, puisqu'elles étaient payées avec une monnaie dépréciée. Un ouvrier qui recevait vingt francs en 1920 touchait *moins* que lorsqu'il recevait dix francs en 1914. Mais reconnaître cela, c'eût été avouer que l'agitation n'avait servi à rien.

Il serait superflu de donner de plus nombreuses preuves de l'impuissance du syndicalisme socialiste. Les ouvriers, les salariés sont, depuis deux ans, complètement désabusés. Mais nous devons appeler leur attention sur cette vérité : que c'est le syndicalisme *socialiste* qui a fait faillite, et non l'organisation ouvrière. Il faut dresser une nouvelle organisation ouvrière.

## VIII

### LE NOUVEAU SYNDICALISME PROFESSIONNEL

Quels seront les principes de la nouvelle organisation?

*Les salaires.* — Le salaire doit être la première préoccupation du salarié.

Or, qu'est-ce qui fait la valeur du salaire?

Ce n'est pas le nombre de francs que reçoit l'ouvrier.

C'est la puissance d'achat du salaire.

Si, avec vingt francs de 1922 je me procure moins de déjeuners qu'avec dix francs de 1914, mon salaire a beau être plus élevé en nombre, je suis moins payé qu'autrefois.

Le *chiffre* du salaire est donc sans intérêt. Ce que l'ouvrier doit considérer, c'est la puissance d'achat de son salaire.

La politique ouvrière ne doit pas être dirigée selon les

principes de la revendication pour les salaires. *Elle doit tendre à faire baisser le prix des choses.*

Si j'obtiens une augmentation de salaire de 10 % et si le prix des choses augmente de 10 %, je n'ai rien gagné.

Si, continuant de toucher le même salaire, je contribue à faire baisser le prix des choses de 10 %, je touche un salaire plus élevé.

La politique ouvrière doit donc être dirigée par le principe suivant :

*Agir sur l'organisation de la production de telle manière que les patrons soient amenés à une meilleure organisation du travail, afin que, le prix des choses baissant, le salaire ait une puissance d'achat plus grande.*

Le rôle des syndicats ouvriers n'est donc pas de faire pression par la grève sur les patrons pour obtenir d'illusoires augmentations de salaires.

Le rôle des syndicats ouvriers est d'exercer, dans les conseils de la production, une pression constante sur les syndicats patronaux, afin que les patrons fassent leur métier, qui est d'obtenir un meilleur rendement en qualité et en quantité.

C'est ainsi que le syndicalisme ouvrier peut avoir une action efficace sur le prix des choses : il doit déterminer une baisse du coût de la production, donc une baisse des prix de détail, donc une augmentation du pouvoir d'achat de l'ouvrier.

Comment ce résultat peut-il être obtenu pratiquement ?

Il faut écarter résolument ce que l'on a appelé la participation ouvrière à la gestion des usines, car c'est une absurdité ruineuse.

La direction des usines doit être *une*, pour donner son plein rendement. Il n'y a pas, il n'y aura jamais de direction à plusieurs têtes.

Le patron, le chef d'entreprise, doit assumer la responsabilité entière de la direction. Si elle est bonne, il gagne ; si elle est mauvaise, il perd. Le salarié ne peut pas être exposé à souffrir des erreurs de direction du chef. Que la direction réussisse ou non, il doit toucher la rémunération de son travail.

Ce n'est donc pas au cœur de l'usine que peut s'exercer la pression ouvrière.

C'est en dehors de l'usine que cette pression doit être organisée.

Il y a lieu de fonder les conseils corporatifs de la production, où les syndicats ouvriers et patronaux seront représentés par leurs chefs ou leurs délégués.

C'est dans ces conseils permanents, siégeant périodiquement, que les représentants ouvriers apporteront les représentations ouvrières, établiront, de concert avec les représentants patronaux, les conditions du travail, sa durée et sa rémunération, et présenteront leurs observations touchant l'organisation du travail. C'est donc dans ces conseils qu'ils participeront effectivement à l'organisation générale de la production. C'est dans ces conseils que patrons et ouvriers se contraindront les uns les autres à l'amélioration du rendement du travail.

Ces conseils doivent être institués dans la profession, dans la région, dans la nation, afin que les représentants ouvriers siègent à tous les étages de l'ordre économique, et qu'ils soient membres du conseil économique national au même titre que les chefs d'entreprise ou les techniciens.

Telle est, brièvement esquissée, l'organisation de la production fournie par la doctrine de l'Union des Corporations françaises. Ce sera la doctrine du nouveau syndicalisme ouvrier.

## IX

### CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Nous appelons les ouvriers et salariés français à entrer dans les cadres de l'Union, fondée en 1920, et à travailler avec nous à la reconstruction du pays.

Nous faisons cet appel après avoir fourni les preuves de l'efficacité de nos doctrines.

L'Union des Corporations françaises, créatrice des *Semaines* économiques que tout le monde connaît, a montré quels résultats on peut obtenir par l'application de ses doctrines et de ses méthodes. Elle a le droit d'entreprendre aujourd'hui la liaison nationale des efforts de tous les producteurs. Elle appelle tous les producteurs à se libérer définitivement des politiciens qui ont troublé le monde du travail depuis un demi-siècle.

Au moment où les partis se proposent de nouveau de se servir des ouvriers pour faire les élections de 1924, nous disons à ceux qui font ces projets : *cela ne se fera pas.*

Les producteurs, patrons et ouvriers, ne veulent plus être sous la tutelle des politiciens qui prennent les voix des ouvriers avec l'argent des patrons.

Producteurs, nous voulons faire nos affaires nous-mêmes. Associés pour tirer du sol notre nourriture commune, nous voulons traiter nos affaires entre nous, et organiser la justice entre nous, sans personnes interposées.

Nous ne voulons plus être exploités par les politiciens qui sont, eux, associés aux financiers nationaux ou internationaux.

Et, pour être représentés devant l'État, nous ne voulons plus de gens dont la seule profession est la politique électorale.

Nous voulons être représentés par nous-mêmes : patrons, par des patrons ; employés, par des employés ; ouvriers, par des ouvriers.

Nous voulons réussir, et nous réussirons.

Mais quelles sont les conditions de la réussite?

La première condition, c'est notre volonté.

La seconde, c'est de grouper l'élite ouvrière et patronale de la production.

La troisième, c'est d'enlever la direction du mouvement économique général aux patrons abêtis par le libéralisme, aux agitateurs abêtis par le socialisme.

Nous faisons donc appel aux hommes énergiques qui ont juré, pendant la grande guerre, de rénover le pays, de tuer la misère des cités industrielles, et d'embellir la vie de tous les Français. Nous ne nous sommes pas battus pour laisser le pays sous la direction des bavards, des embusqués, des mercantis, des enrichis et des survivants de 1830.

Intellectuels, ouvriers et patrons, nous voulons des chefs jeunes, résolus à surmonter joyeusement toutes les difficultés de notre temps.

Ouvriers et salariés français !

Le monde dans lequel nous avons tous vécu sous la tutelle des bonimenteurs est une vieille bâtisse où nous ne pouvons pas agir. Les ouvriers y ont connu la misère et l'incertitude du lendemain. Les patrons y ont connu une vie étouffée. Unissons-nous pour construire la nouvelle cité, où la vie ouvrière ne sera plus dégradée par la misère et l'alcoolisme, où le travail sera fructueux sous le commandement de chefs audacieux, et d'où nous exclurons les bavards, les radoteurs et les profiteurs.

Nous avons gagné la guerre : le vieux personnel des partis politiques, le vieux personnel des organisations syndicales, restés en place pendant que nous nous battions, a perdu la

paix et nous place tous dans une situation de faillite. Le Parlement est usé, les partis politiques sont usés, les vieux chefs sont usés. A nous de rajeunir la vie française ; à nous, producteurs, d'administrer le produit de notre travail ; à nous de créer la prospérité.

Nous avons subi les politiciens pendant plus d'un demi-siècle. Le temps est venu de nous libérer et de prendre en mains nos propres affaires. Le règne des orateurs et des banquiers touche à sa fin. Le règne des combattants et des producteurs commence.

Georges Valois et Pierre Dumas.

---

# CONCLUSION

## POURQUOI TRAVAILLES-TU ?

VERRA-T-ON que, dans ce livre où l'auteur présente ses réflexions sur le travail, sur l'organisation du travail, sur les méthodes du travail, sur son objet, ses conditions et sa rémunération, dans un livre enfin où le travail devient presque une obsession, verra-t-on que la pensée qui anime et ordonne ces pages est une pensée qui dépasse le travail lui-même et ne cesse de se préoccuper de ses fins actuelles et éternelles ?

Car tout est là : le travail n'est pas une fin en soi, et comme cet autre qui demandait au combattant de la Grande Guerre : « Pourquoi te bats-tu ? » chacun peut demander à son prochain ainsi qu'à lui-même : « Pourquoi travailles-tu ? » C'est la question que posait une enfant de douze ans, voyant l'auteur de ce livre travailler au delà du temps qui lui paraissait convenable : « Père, disait-elle, pourquoi tant travailler puisque l'Évangile dit : Voyez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'amassent rien dans des greniers, et notre Père céleste les nourrit. » Et l'enfant récita l'Évangile du XIVe dimanche après la Pentecôte.

Louons cette enfant : elle pose la vraie question. Le travail, s'il n'a d'autre objet que lui-même, quelle occupation indigne de l'homme ! S'il se donne pour objet le bien-être, quelle misère ! La richesse ? quelle vanité ! Est-il un com-

battant, un authentique combattant de la Grande Guerre, qui ne sache, par une longue expérience personnelle, que l'on vit l'esprit libre et le cœur en paix sur un lit de feuilles mortes, sous un abri de branches, bref sans rien de tous les biens pour l'acquisition desquels nous cherchons à nous donner une si savante discipline?

Pourquoi donc travaillons-nous? Nous travaillons tous pour des raisons qui vont bien au delà du pain quotidien et de tout ce qui peut entourer le pain de chaque jour. Même lorsque nous paraissons mus par l'appât du gain ou le souci du bien-être, nous sommes secrètement soumis à un ordre qui est au-dessus de ces pauvretés. Exception faite pour ces êtres obscurs qui ne sont que des ventres et qui vivent comme des animaux au râtelier des chaumières ou des châteaux, une pensée soulève l'homme. Incroyants, nous offrons nos travaux à l'humanité, croyants et chrétiens, nous offrons nos travaux à Dieu.

Mais, incroyants ou croyants, nous paraissons recueillir pour nous-mêmes le fruit de nos travaux, et qui s'arrête aux apparences peut se croire fondé à nous demander si nous ne servons pas deux maîtres, ces deux maîtres que l'on ne peut servir en même temps, Dieu et l'argent. Si l'intérêt est le plus puissant mobile du travail, n'est-ce pas pour en recueillir tout le profit que nous travaillons? Si tu es incroyant, tu détournes vers toi ce don que tu dis offrir aux hommes, et puisque tu prétends ne servir que l'humanité, pourquoi travailles-tu, amassant des biens dans ta maison, au lieu d'enseigner autour de toi l'amour des hommes? Si tu es croyant, pourquoi travailles-tu, paraissant rechercher sans cesse, comme les gentils, ta nourriture et ton vêtement, alors que ta loi est de chercher le royaume de Dieu et sa justice?

Il n'est pas de raison purement humaine qui nous four-

nisse une réponse. L'altruiste incroyant ne s'évadera pas de cette contradiction : s'il amasse, au nom de l'humanité, des biens qui demeurent entre ses mains, il demeure qu'il en est le bénéficiaire ; s'il les distribue, sa doctrine est absurde, qui le conduit à exciter les appétits autour de lui et à engendrer la haine entre ceux qui recherchent ses biens. Mais s'il s'abstient de travail, qui nourrira ceux qu'il aime, alors qu'il n'espère pas qu'un Père céleste leur donne la nourriture? Que chacun travaille pour soi? Mais, alors, voici brisé le lien d'amour de l'humanité, voici le travail rendu à l'égoïsme des fins individuelles, et chacun, se demandant pourquoi il travaille, va suspendre son effort et l'humanité ira à la déchéance. Comment l'incroyant s'évadera-t-il de ces contradictions, chacune naissant dès que l'autre tombe?

Mais le croyant, mais le chrétien n'est pas enfermé dans ce cercle de contradictions, parce que son esprit se meut au-dessus des choses visibles. Lorsqu'il accomplit les actes du travail, il sait que sa recherche n'est pas limitée à ce que font ses mains et l'intelligence qui ordonne leurs mouvements. Il lui a été commandé de travailler, il travaille. Il donne au travail toute la force physique qui lui a été donnée. Est-ce pour son vêtement? Est-ce pour sa nourriture? Il n'ignore pas qu'il aura sa part, mais il n'ignore pas que ce qu'il amasse ne lui appartient pas et que la part qu'il recevra sera un don de Dieu. Est-il un brin d'herbe, est-il un morceau de bois ou de métal, est-il un caillou qui soit son œuvre, à lui seul? Quoi qu'il fasse, il ne tient en ses mains que des choses qui ont été recueillies ou transformées par lui. Mais tout vient de Dieu. Il est prêt à comprendre qu'il n'est que l'économe des biens que Dieu a donnés à l'homme. S'il travaille, s'il se donne ardemment au travail, c'est avec la pensée d'être le bon économe de ces biens. Si l'intérêt le meut, c'est à travers l'attente où il est de la part qu'il recevra

de Dieu sur son propre travail. Ce qu'il amasse, on peut dire qu'il le place dans les greniers divins. Que ses fils aient une part, il le désire ; mais il n'ignore pas qu'ils ne l'auront que s'ils en sont dignes.

Pourquoi travaille-t-il? Parce qu'il est l'instrument d'une volonté divine, qui lui commande de mettre au service divin toutes les facultés qu'il a reçues en partage. Il est le bras, il est l'intelligence qui recueille les biens de ce monde, non point pour les offrir à son prochain qui est un pécheur aussi misérable que lui-même, mais pour les offrir à Dieu, qui dispense toutes choses aux hommes. C'est par là que, pour lui, le travail prend une signification qui lui permet de se détacher des biens qu'il procure. Il travaille pour écarter le péché. Ce blé, ce vin, cette laine, ce bois qu'il met dans ses greniers, il n'en est que le gérant. Vienne la détresse autour de lui, c'est grâce aux réserves qu'il aura constituées que ceux qui n'ont rien seront nourris, vêtus, chauffés et ne seront pas portés à se battre entre eux à cause de la famine et du froid. C'est par là que son propre travail devient une œuvre de charité.

Pensons-nous à nier un instant que d'innombrables hommes, portant le nom chrétien, s'éloignent de cette loi? Mais, qu'ils le veuillent ou non, la loi les pénètre et s'impose à leurs œuvres. Qu'il en soit parmi eux qui s'attachent à leurs biens, et qui aient plus de goût pour les résultats personnels du travail que pour la haute charité qu'il contient, qui le nie? C'est notre faiblesse, c'est la vôtre et c'est la mienne. Mais l'esprit du christianisme agit sans cesse pour nous éloigner de servir les deux maîtres.

Il faut ajouter que le siècle passé a été ordonné pour nous imposer à tous une seule servitude, c'était celle de l'argent. Dans ce monde que les incroyants qui se disent serviteurs de l'humanité avaient cru libérer et ordonner selon le pur

amour des hommes, le travail a été livré à l'argent. Depuis plus d'un siècle, dans ces nations qui n'étaient plus que des réunions d'individus, l'homme qui travaillait a été contraint, par la vie même qui lui a été faite, de donner à son travail une direction qui n'aboutissait qu'à lui-même. Les malheureux qui ont cru que le travail se suffisait à lui-même, qu'il portait en lui-même sa noblesse, n'ont pas vu qu'ils en faisaient un acte limité à l'individu et dont le bénéfice ne pouvait plus avoir de destination sociale. Dans une société sans cadres, sans institutions sociales, sans expression visible des valeurs morales, sans ordre, il n'y avait plus pour les hommes qu'un moyen de se distinguer et de faire apparaître leurs mérites : la possession de l'argent. Une société organisée de telle manière que le plus grand moyen d'action est l'argent, porte les hommes, même parmi les meilleurs, à s'assurer d'abord la possession de l'argent. Alors le travail perd sa signification ; alors l'homme n'est plus jugé selon ses œuvres mais selon l'argent que ses travaux, louables ou honteux, lui ont valu. C'est contraire à l'esprit et à l'ordre chrétiens. Mais qui ne voit que c'est également contraire à l'ordre humain?

Les hommes, avertis par un siècle d'erreurs, recréent l'ordre où le travail reprend sa vraie place. L'ordre en formation, voit-on qu'il nous replacera dans les conditions où nous pourrons être jugés selon nos œuvres? Cessant d'être des individus isolés, ayant de nouveau la possibilité d'agir dans nos métiers au profit de tous, nous retrouvons les moyens de travailler en nous détachant des biens que nous réunissons. C'est le mérite de la nouvelle économie des cités : elle est humaine, elle est chrétienne ; l'ancienne nous contraignait à servir l'argent : la nouvelle rappelle dans nos nations le règne de l'esprit. Il faut que le siècle où nous sommes soit le siècle de l'Esprit.

# INDEX DES NOMS DE PERSONNES

# TABLE DES MATIÈRES

## L'ÉCONOMIE NOUVELLE



PREMIÈRE PARTIE

### LES DOCTRINES

## DEUXIÈME PARTIE

## CONFRONTATION DES DOCTRINES DEVANT LES FAITS

## ÉCONOMIE, MORALE, RELIGION



## INTELLIGENCE ET PRODUCTION

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 20 FÉVRIER 1925
POUR LA NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
PAR L'IMPRIMERIE FLOCH A MAYENNE

COLLECTION DES ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

## L'ŒUVRE DE CHARLES MAURRAS :

I. — KIEL ET TANGER. — Un vol. in-8° carré de 401 pages avec une préface nouvelle et un index des noms cités.......................................... 15 fr.

II. — LA DÉMOCRATIE RELIGIEUSE. — Contenant, en un volume in-8° carré de 550 pages, le texte corrigé de *Le Dilemme de Marc Sangnier, La Politique religieuse, L'Action Française et la Religion catholique.* Avec une préface nouvelle et un index des noms cités.......................................... 18 fr.

III. — ROMANTISME ET RÉVOLUTION. — Contenant en un volume in-8° carré de 312 pages le texte intégral de *L'Avenir de l'Intelligence, Le Romantisme féminin, Trois Idées politiques.* Avec une préface nouvelle et un index des noms cités....... 12 fr. 50

IV. — TOMBEAUX. — Un volume in-8° carré de 320 pages avec une couverture de Maurice Denis et deux dessins de Félix Roy avec un index des noms cités....... 12 fr. 50

V. — ENQUÊTE SUR LA MONARCHIE, suivie de *Si le Coup de force est possible* et de *Une Campagne royaliste au Figaro.* Un volume in-8° carré de 750 pages. Avec une importante préface nouvelle et un index des noms cités.................... 16 fr. 50

---

## L'ŒUVRE DE GEORGES VALOIS :

I. — L'HOMME QUI VIENT. — Un volume in-8° écu de 300 pages avec une préface nouvelle : *Les Commentaires de Clovis*.............................. 10 fr.

II. — LE PÈRE. — Un volume in-8° écu de 300 pages, avec une préface nouvelle : *Sur la nécessité d'une révolution*.......................................... 10 fr.

III. — HISTOIRE ET PHILOSOPHIE SOCIALES. — Contenant en un volume in-8° écu de 550 pages : *La Religion du Progrès, L'Affaire Ferrer en France, La Monarchie et la Classe ouvrière, Le Cheval de Troie.* Avec une introduction générale : *L'Être et le Devenir* et un index des noms cités.......................................... 16 fr. 50

IV. — L'ÉCONOMIE NOUVELLE. *L'intelligence et la production.* — Un volume in-8° écu de 576 pages, avec une préface nouvelle : *La valeur et la loi de l'offre et de la demande,* et un index des noms cités.......................................... 16 fr. 50

V. — D'UN SIÈCLE A L'AUTRE. *Chronique d'une génération.* — Édition illustrée de 21 bois de JEAN FEILDEL. Avec un index ........................ 12 fr. 50

---

LÉON DAUDET. — SOUVENIRS *des milieux politiques, littéraires, artistiques, médicaux.* Contenant en un seul volume in-8° carré de 664 pages le texte intégral de *Fantômes et vivants, Devant la douleur, L'Entre-deux guerres, Salons et journaux* avec un index des noms cités.......................................... 25 fr.

---

HENRI DUTRAIT-CROZON. — PRÉCIS DE L'AFFAIRE DREYFUS. — Un volume in-8° écu de 675 pages, avec un index analytique et un index des noms cités....... 25 fr.

---

ROBERT D'HARCOURT. — SOUVENIRS DE CAPTIVITÉ ET D'ÉVASIONS. — Un volume in-8° écu de 320 pages.......................................... 10 fr.